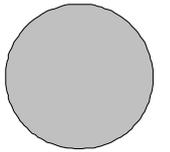
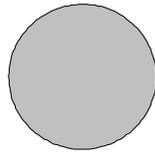
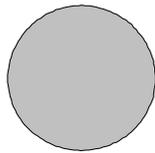
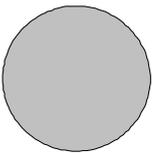


## rapport de gestion

---





# **RAPPORT**

## **DE LA MUNICIPALITÉ DE LAUSANNE**

### **AU CONSEIL COMMUNAL**

#### **sur sa gestion pendant l'année 2015**

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément aux articles 4 et 93c de la loi sur les communes, 20, 23, 74 et 112 du règlement du Conseil communal et 30 du règlement pour la Municipalité, cette dernière vous soumet, ci-après, le rapport sur sa gestion pendant l'année 2015.

Le rapport contient les divisions suivantes :

Préambule: Conseil communal et Municipalité

Chapitre I: Direction de l'administration générale et de la culture

Chapitre II: Direction des sports, de l'intégration et de la protection de la population

Chapitre III: Direction du logement et de la sécurité publique

Chapitre IV: Direction des travaux

Chapitre V: Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale

Chapitre VI: Direction des finances et du patrimoine vert

Chapitre VII: Direction des services industriels

Annexe: Bureau du Conseil communal

# Table des matières

<i>Préambule :</i>	<b>Conseil communal et Municipalité</b> .....	5
	Conseil communal .....	5
	Municipalité .....	5
	Cellule Arc.....	21
<i>Chapitre I :</i>	<b>Direction de l'administration générale et de la culture</b> .....	23
	Secrétariat municipal .....	23
	Service du protocole et des relations extérieures.....	28
	Service du personnel .....	33
	Service de la culture .....	46
	Service du développement de la ville et de la communication .....	60
	Service d'organisation et d'informatique.....	67
	Service juridique .....	76
<i>Chapitre II :</i>	<b>Direction des sports, de l'intégration et de la protection de la population</b> 81	
	Service administratif et de l'intégration .....	81
	Service des sports .....	86
	Service de la police du commerce.....	92
	Service du contrôle des habitants.....	101
	Service de protection et de sauvetage .....	105
	Service des assurances sociales.....	115
<i>Chapitre III :</i>	<b>Direction du logement et de la sécurité publique</b> .....	119
	Secrétariat général .....	119
	Corps de police .....	122
	Service du logement et des gérances .....	129
	Service bibliothèques et archives de la Ville.....	137
<i>Chapitre IV :</i>	<b>Direction des travaux</b> .....	147
	Service de la coordination et du cadastre.....	148
	Service des routes et de la mobilité.....	156
	Service d'urbanisme .....	165
	Service d'architecture .....	176
	Service d'assainissement .....	185
	<b>eauservice</b> .....	192

<i>Chapitre V:</i>	<b>Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale</b> .....	203
	Service de la jeunesse et des loisirs.....	203
	Service d'accueil de jour de l'enfance.....	215
	Service des écoles primaires et secondaires .....	228
	Service de santé et de prévention .....	240
	Service de psychologie scolaire .....	247
	Service du travail .....	250
	Service social Lausanne.....	260
<i>Chapitre VI:</i>	<b>Direction des finances et du patrimoine vert</b> .....	275
	Secrétariat général .....	275
	Service financier .....	277
	Service des parcs et domaines.....	279
	Service achat et logistique Ville .....	287
	Service de la révision.....	290
<i>Chapitre VII:</i>	<b>Direction des services industriels</b> .....	293
	Secrétariat général .....	293
	Service finances, administration et développement .....	297
	Service commercial .....	301
	Service de l'électricité.....	306
	Service du gaz et du chauffage à distance .....	313
	Service multimédia .....	317
	Si-REN S.A. ....	319
	LFO S.A. ....	321
<i>Annexe:</i>	<b>Bureau du Conseil communal</b> .....	323



## PRÉAMBULE

# CONSEIL COMMUNAL ET MUNICIPALITÉ

## CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal a tenu 23 séances, dont 20 dites longues (21 séances ordinaires en 2014, dont 18 dites longues). Il a reçu 4 pétitions ; 3 motions et 36 postulats ont été déposés ; 64 interpellations et 14 questions ont été adressées à la Municipalité par des membres du Conseil.

La Municipalité lui a présenté un rapport, ainsi que les préavis (respectivement rapports-préavis) suivants :

1. Administration générale et culture .....	14 préavis
2. Sports, intégration et protection de la population.....	6 préavis
3. Logement et sécurité publique.....	15 préavis
4. Travaux .....	31 préavis
5. Enfance, jeunesse et cohésion sociale.....	8 préavis
6. Finances et patrimoine vert.....	8 préavis
7. Services industriels.....	8 préavis
<hr/>	
Total .....	90 préavis

## MUNICIPALITÉ

### Composition

du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre

	Titulaires	Suppléants
Administration générale et culture	M. Daniel BRÉLAZ	Mme Florence Germond
Sports, intégration et protection de la population	M. Marc VUILLEUMIER	M. Oscar Tosato
Logement et sécurité publique	M. Grégoire JUNOD	M. Olivier Français
Travaux	M. Olivier FRANÇAIS	M. Marc Vuilleumier
Enfance, jeunesse et cohésion sociale	M. Oscar TOSATO	M. Jean-Yves Pidoux
Finances et patrimoine vert	Mme Florence GERMOND	M. Grégoire Junod
Services industriels	M. Jean-Yves PIDOUX	M. Daniel Brélaz

Durant l'année, la Municipalité a tenu 49 séances. Elle a notamment adressé au Conseil communal les rapports, préavis et rapports-préavis dont la liste suit.

## RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL

### Administration générale et culture

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
10.11.2015	58	Rapport sur les initiatives et pétitions en cours de traitement. Situation au 30 juin 2015

## PRÉAVIS ET RAPPORTS-PRÉAVIS ADRESSÉS DURANT L'ANNÉE AU CONSEIL COMMUNAL

### Administration générale et culture

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
En cours	01	Politique culturelle de la Ville de Lausanne. Réponses aux: motion de M. Grégoire Junod intitulée « Pour la création d'un passeport culturel et sportif à Lausanne », motion de M. Gilles Meystre intitulée « Pour un PALM culturel », motion de M. Gilles Meystre intitulée « Les conventions de subventionnement: pour des relations durables entre la Ville et ses acteurs culturels, basées sur la transparence et le partenariat », postulat de Mme Claire Attinger intitulé « La fête de l'art contemporain à Lausanne », postulat de Mme Françoise Longchamp intitulé « Pour un fonds spécial, pour risques de tournées, partagé », postulat de Mme Evelyne Knecht intitulé « Un Capitole pour une capitale », postulat de Mme Evelyne Knecht intitulé « Haut les masques! Pour que les créateurs établis dans la région profitent davantage de nos institutions subventionnées », postulat de Mme Rebecca Ruiz intitulé « Un passeport culturel pour les jeunes de 15 à 25 ans », postulat de Mme Myriam Tétaz intitulé « Un prix pour la création d'une œuvre de musique contemporaine », postulat de M. Philippe Clivaz intitulé « Bas les masques, la culture est en danger! », postulat de M. Pierre-Antoine Hildbrand intitulé « Accès à la culture: pour un événement fédérateur lausannois », interpellation de Mme Françoise Longchamp intitulée « Théâtre de Vidy: 50 ans et plus », interpellation de M. Yves Adam et consorts intitulée « Quelles perspectives pour les écoles de musique suite à l'entrée en vigueur de la LEM? », pétition du POP-jeunesses populistes « Pour un cinéma populaire! Non aux places hors de prix! »
02.06.2015	02	Bien-être au travail et gestion des absences. Réponse au postulat de M. Charles-Denis Perrin « Le développement durable, c'est aussi... une administration qui peut travailler dans les meilleures conditions possibles... et des usagers satisfaits de leur administration »
19.05.2015	07	Modification du règlement de la taxe de séjour
16.06.2015	19	Octroi d'un cautionnement et d'une subvention d'amortissement à la Fondation de Beaulieu. Réponses aux interpellations de M. Gilles Meystre et consorts « Stabilisation et croissance de Beaulieu: Anne, ma sœur, ne vois-tu rien venir? » et de M. Nicolas Gillard et consorts « Quelles mesures après le refus de la tour de Beaulieu »
09.12.2015	26	« Achats de matériel informatique: quelles procédures, pour quels utilisateurs et pour répondre comment à quels besoins? Réponse au postulat de la Commission des finances »
09.12.2015	29	Réponse au postulat de M. Jean-Luc Laurent « Les cadres lausannois à Lausanne et environs »
24.11.2015	31	Réponse de la Municipalité à la motion de M. Jean-François Cachin et consorts intitulée « Inégalités de traitement – Règlement pour la Municipalité de Lausanne – Modification de l'art. 32 Traitement et restitution des indemnités »
En cours	43	Bilan et perspectives de la politique de développement durable. Réponses aux postulats de M. Charles-Denis Perrin, intitulé « Une unité de développement durable pour un développement responsable de Lausanne », de Mme Isabelle Mayor demandant un plan directeur de l'alimentation: pour une alimentation de proximité, responsable et festive! et de M. Romain Felli pour une stratégie participative d'adaptation aux changements climatiques
En cours	44	Evolution professionnelle – développement de carrière. Réponse au postulat de M. Pierre-Yves Oppikofer « Des mesures pour lever les écueils persistants de l'évolution et de la mobilité professionnelle du personnel communal (ou de la parole aux actes) »
En cours	52	Règlement du Conseil communal (RCCL) – adaptation aux nouvelles dispositions de la loi sur les communes et de la loi sur l'exercice des droits politiques
En cours	57	Rapport-préavis en réponse au postulat de Mme Muriel Chenaux Mesnier et consorts: « Osez postuler! Un objectif légitime pour tous et toutes »
En cours	73	Renforcement de la sécurité du Système d'Information et diminution des risques pour la période 2016-2019
En cours	77	Cinéma Capitole. Rénovation, assainissement et agrandissement du bâtiment. Demande de crédit d'étude (extension du compte d'attente)

## Sports, intégration et protection de la population

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
21.04.2015	05	Centre sportif de Praz-Séchaud – Mise en conformité et homologation du terrain de football – Remplacement du terrain en gazon naturel par une pelouse en matière synthétique – Remplacement de l'éclairage
02.06.2015	13	Règlement sur les heures d'ouverture et de fermeture des magasins (RHOM). Modifications concernant les horaires de ventes et de livraisons d'alcool
02.06.2015	23	Métamorphose – Demande de participation aux charges d'exploitation du Centre sportif de Malley et signature d'une convention d'actionnaires
En cours	46	Réponse au postulat de M. Valéry Beaud « Diminue l'allure, augmente le plaisir... à Lausanne aussi! »
En cours	59	Vallée de la Jeunesse – Assainissement des façades et de la toiture – Demande de crédit d'étude (extension du compte d'attente)
En cours	80	Réponse au postulat de M. Philippe Ducommun « Fitness urbain »

## Logement et sécurité publique

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
En cours	04	Réponse au postulat de M. Hadrien Buclin « Pour un contrôle plus systématique des loyers par la Ville »
19.05.2015	09	Fondation Pro Habitat Lausanne. Démolition et reconstruction de trois immeubles de logements à loyers subventionnés, d'un parking souterrain et d'un abri PCi, sis au chemin de Montelly 34 à 44. Octroi des aides publiques prévues par la loi du 9 septembre 1975 sur le logement
08.09.2015	11	Règlement général de la police de la commune de Lausanne (RGP). Introduction d'un article précisant les modalités de la facturation des prestations du Corps de police
02.06.2015	12	Augmentation de CHF 32'500'000.– du capital-actions de la SILL Société Immobilière Lausannoise pour le Logement S.A.
16.06.2015	14	Projet de construction de deux bâtiments répondant au concept de « Société à 2000 watts », comprenant septante logements subventionnés, une résidence hôtelière pour étudiants de nonante chambres, des locaux d'activités et un parking souterrain de trente neuf places, sis avenue de Sévelin 10, 12, 14a, 14b et 16 – Constitution d'un droit distinct et permanent de superficie grevant 4'424 m <sup>2</sup> de la parcelle n° 885, en faveur d'une propriété par étages constituées de deux lots appartenant à la coopérative Le Logement Idéal (LI) et à la Fondation Maisons pour Etudiants Lausanne (FMEL) – Octroi d'un cautionnement solidaire en faveur de la coopérative Le Logement Idéal
08.09.2015	17	Projet de construction de douze bâtiments « Minergie-P-Eco® », comprenant 88 logements, trois zones d'activité, deux chambres d'amis, deux salles communes, un parking souterrain de 84 places et vingt trois places extérieures, sis chemin du Chalet-de-Pra Roman – Constitution d'un droit distinct et permanent de superficie grevant la parcelle n° 15'323 en faveur de la Coopérative de l'habitat associatif – CODHA – Octroi d'un cautionnement solidaire en faveur de la CODHA – Acquisition de parts sociales de la CODHA par la Ville de Lausanne
27.10.2015	28	Immeuble de la route de Berne 7 à Lausanne. Cession du bâtiment et octroi d'un droit distinct et permanent de superficie à la Société Coopérative d'Habitation Lausanne (SCHL)
En cours	33	Vente de 146 m <sup>2</sup> de la parcelle n° 18'812, sise route de Prilly à la société NewHome Investments S.A. pour l'édification d'un immeuble locatif de quatorze logements
10.11.2015	50	Rapport-préavis portant sur: la vente à l'Etat de Vaud du Palais de Justice de Montbenon – avenue Ernest-Ansermet 2, la vente à l'Etat de Vaud d'une partie du bâtiment administratif et commercial – place de la Riponne 10, la promesse de vente à l'Etat de Vaud de la parcelle agricole n° 222 – Romanel-sur-Lausanne, l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine financier de CHF 40'000'000.– pour une première étape d'assainissement énergétique et de rénovation des bâtiments de la Ville de Lausanne, la réponse au postulat de Mme Florence Germond: « Pour un assainissement énergétique des bâtiments sur la commune de Lausanne grâce aux aides fédérales et cantonales »
24.11.2015	53	Octroi d'un droit de superficie distinct et permanent en faveur du CIO en remplacement du droit de superficie existant pour permettre la construction de la Maison de l'unité olympique, nouveau siège administratif du CIO
En cours	54	Réponse au postulat de M. Charles-Denis Perrin « Rentes uniques ou annuelles, qui gagne, qui perd ? »
En cours	68	Octroi à la Municipalité d'une enveloppe financière de CHF 6'000'000.– en vue de l'octroi de prêts chirographaires de durée limitée à des coopératives d'habitants impliquées dans la construction du plan partiel d'affectation n° 1 de l'écoquartier des Plaines-du-Loup
08.12.2015	69	Musée cantonal des beaux-arts - Mise en œuvre de la convention d'échange foncier avec les CFF – Octroi d'un droit distinct et permanent de superficie à l'Etat de Vaud

En cours	70	Projet de construction de deux bâtiments, comprenant 24 logements subventionnés « équivalent Minergie » et un parking souterrain de 17 places, sis chemin de Bérée 34a et 34b – Constitution d'un droit de superficie grevant la parcelle n° 7307, en faveur de la Fondation Lausannoise pour la Construction de Logements – FLCL – Octroi d'un cautionnement solidaire en faveur de la FLCL
En cours	90	Déploiement d'un système de localisation des deux-roues volés – Réponse au postulat de M. Henri Klunge et consorts « Locate my bike »

## Travaux

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
22.09.2015	06	Plan partiel d'affectation Parc éolien « EolJorat » secteur sud – Zone spéciale selon l'article 50a, lettre b LATC et zone agricole selon l'article 52 LATC – Abrogation partielle du plan d'extension n° 600 du 28 novembre 1980 – Etudes d'impact sur l'environnement – Constitution de droits distincts et permanents de superficie conditionnels – Réponse au postulat de M. Charles-Denis Perrin « Bruits ou chuchotement dans les bois du Jorat... ? »
16.06.2015	15	Métamorphose – Plaines-du-Loup – Demande de crédit d'étude pour les plans partiels d'affectation (PPA) 2,3 et 4
02.06.2015	16	Plan partiel d'affectation au lieu-dit « Chalet-à-Matthey » concernant le terrain compris entre la route du Jorat et les parcelles n°s 15'131 et 15'642 – Abrogation partielle du plan d'extension n° 603 du 28 novembre 1980
28.04.2015	18	Léman 2030 – crédit d'études – Deuxième volet des études du « Pôle Gare » – Etude du projet de construction du sous-sol de la place de la Gare – Concours et communication – Réponse au postulat Hildbrand et consorts « Modernisation de la Gare de Lausanne : et après »
En cours	20	Métamorphose – Réponse au postulat Natacha Litzistorf « Métamorphose, vers une nouvelle gouvernance »
16.06.2015	21	A. Mise en œuvre de la législation fédérale (principe du pollueur-payeur) – Nouveau règlement communal sur l'évacuation et le traitement des eaux usées (RETE). B. Politique municipale en matière de protection des eaux – Plan directeur de protection des eaux – Règlement communal sur l'évacuation et le traitement des eaux – Amélioration des chaînes de traitement des eaux usées et des boues d'épuration à la station d'épuration des eaux usées de la région lausannoise (STEP de Vidy), création d'une société anonyme pour la réalisation des nouvelles chaînes de traitement et l'exploitation de la STEP, octroi d'un droit distinct et permanent de superficie et d'un cautionnement solidaire – Agrandissement des locaux du laboratoire d'eauservice et achat de nouveaux appareils
08.09.2015	22	Les communes romandes solidaires pour l'eau – Le fonds Solidarité internationale eau – Réalisation et gestion (2009 et 2013)
En cours	35	Réponse au postulat de Mme Rebecca Ruiz « Pour des conditions de travail décentes sur les chantiers de la Ville. Vers un plan d'action communal de lutte contre la sous-enchère salariale en lien avec la sous-traitance » – Réponse à la résolution du Conseil communal faisant suite à l'interpellation urgente de M. Jean-Michel Dolivo et consorts : « Travailleurs employés au noir sur le site du chantier des halles du Palais de Beaulieu, quel contrôle exercé sur l'adjudication des travaux ? »
06.10.2015	37	Plan de quartier « chemin des Falaises » concernant les terrains compris entre l'avenue de la Sallaz, le chemin des Falaises et la forêt du Vallon (parcelle n° 3013). Abrogation partielle du plan d'extension n° 574 du 11 juin 1976 et du plan partiel d'affectation n° 721 du 21 février 2007. Convention foncière
08.09.2015	39	Métamorphose. Centre sportif de la Tuilière. Création d'un centre de football et d'athlétisme. Demande de crédit d'ouvrage
22.09.2015	40	Plan de quartier « En Contigny » concernant les terrains compris entre l'avenue de Montoie, l'avenue de Cour, le chemin de Contigny et le chemin du Grillon. Convention liée aux aspects acoustiques du bâtiment H. Constitution d'une servitude sur la parcelle n° 4701. Abrogation du plan de quartier n° 448 du 8 octobre 1963
09.12.2015	41	Demande de crédit complémentaire pour les crédits de rénovation et d'extension du réseau de distribution d'eau potable relatifs à l'exercice 2012
08.12.2015	47	Crédit complémentaire au préavis n° 2012/23 – Avenue de Chailly – Tronçon chemin de la Fauvette – boulevard de la Forêt – Renouvellement des réseaux souterrains et réaménagement de la chaussée et des trottoirs
08.12.2015	48	Rue César-Roux – Renouvellement des réseaux souterrains et réaménagement de la chaussée et des trottoirs
24.11.2015	49	Reprise du réseau d'eau potable de la Commune de Romanel-sur-Lausanne
En cours	55	Plan de quartier concernant les parcelles comprises entre la rue Saint-Laurent, la rue de la Louve, la ruelle du Grand-Saint-Jean, la place Grand-Saint-Jean et la rue Adrien-Pichard
En cours	56	Réponses aux postulats de MM. Jean Tschopp « Dimanche sur les quais » et Claude-Alain Voiblet « Le quartier d'Ouchy et la zone verte de Vidy-Bellerive méritent une autre image que celle donnée par les incessants flots de véhicules aux heures de pointe et en fin de semaine », ainsi qu'aux pétitions de Mme Anne-Françoise Decollogny « Pour une avenue de Vinet plus conviviale » et de Mme Tatiana Taillefert-Bottino « Pour une réduction du trafic sur l'avenue de Beaulieu »

En cours	61	Réponse à trois postulats. Réponse au postulat de M. Pierre-Antoine Hildbrand et consorts « Plan directeur communal (PDCom) et intégration des bâtiments hauts » – Réponse au postulat de M. Valéry Beaud et consorts « Pour que la Municipalité consulte le pool d'experts mis en place par l'agglomération pour chacun des projets de tour à venir sur le territoire de la Commune de Lausanne » – Réponse au postulat de M. Charles-Denis Perrin « Pour approbation, par le Conseil communal, des plans de quartiers englobant des terrains appartenant à la Ville, mais situés sur d'autres communes »
En cours	64	Réponse au postulat de M. Guy Gaudard «Création d'un fonds d'aide aux commerçants lors de travaux publics»
En cours	65	Réponse au postulat de M. Pierre-Antoine Hildbrand «A la maison ou à l'hôtel, en prison à Bois-Mermet»
08.12.2015	74	Rénovation et extension de la voirie, du marquage routier, des installations de régulation du trafic et réfection d'ouvrages – Rénovation et extension du réseau des collecteurs publics – Rénovation et extension du réseau de distribution d'eau et échanges périodiques des compteurs d'eau – Remplacement et extension ordinaires des réseaux des Services industriels – Réfection de surfaces privées communales – Réfection de surfaces extérieures (préaux et parkings) des établissements scolaires – CREDITS-CADRES ANNUELS 2016
En cours	75	Réponse au postulat de M. Claude Bonnard «Pour l'introduction de dispositions de planification des antennes de téléphonie mobile dans le plan directeur communal»
En cours	76	Nouveau règlement sur la distribution de l'eau
En cours	79	Léman 2030 – agrandissement de la gare de Lausanne. Rapport au Conseil communal sur l'évolution du projet Pôle Gare. Décision des conditions-cadres par thématique et par secteur. Demande de crédit d'investissements pour la suite de la démarche participative et consultative. Demande de crédit d'investissement pour les études des espaces publics du quartier des Fleurettes, de la rue du Petit-Chêne
En cours	82	Réponse aux postulats de M. Ulrich Doepper « Pour des P+R efficaces et pour de meilleurs outils de maîtrise du stationnement sur le domaine privé » et de Mme Elisabeth Müller « Pour des entreprises écomobiles » et « Vers une écoville – Pour une diminution substantielle du trafic automobile à Lausanne »
En cours	83	Réponse au postulat de M. Vincent Rossi et consorts « Infrastructures cyclables à Lausanne : pour un plan vélo »
En cours	84	Mise en conformité des garde-corps sur le domaine public
En cours	85	Réponse au postulat de M. Vincent Rossi et consorts « Cohabitation entre piétons et cyclistes: du respect et de l'audace »
En cours	86	Réponse au postulat de Mme Magali Zürcher « Pour la création de nouvelles zones 30 dans le quartier sous-gare ». Réponse au postulat de M. Valéry Beaud « Zones de rencontre: vers un partage plus équitable de l'espace public »
En cours	87	Réponse au postulat de Mme Magali Zuercher « Pour un réaménagement de la place de la Riponne ». Réponse au postulat de Mme Magali Zuercher « Etude pour le réaménagement du secteur des rives du lac entre Ouchy et Bellerive et définition d'une vision directrice de l'ensemble des rives de la piscine de Bellerive à la tour Haldimand ». Réponse au postulat de M. Laurent Guidetti « Un soin apporté à l'occupation des rez-de-chaussée: une piste pour une meilleure sécurité dans l'espace public ». Réponse au postulat de M. Philippe Mivelaz « Quartiers lausannois: préserver ou laisser démolir? Préserver le patrimoine bâti pour la diversité et l'identité des quartiers »
En cours	88	Réponse au postulat de M. Valéry Beaud « Pour une différenciation de l'offre en stationnement selon le type de localisation, aussi pour les affectations au logement »

## Enfance, jeunesse et cohésion sociale

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
En cours	03	La politique familiale conduite par la Ville de Lausanne. Réponse au postulat de M. Axel Marion: « Un-e délégué-e à la politique familiale pour une meilleure coordination et un meilleur soutien aux familles lausannoises »
17.03.2015	08	Rentrée scolaire 2015. Constructions de trois pavillons modulaires durables pour les collèges de Verschez-les-Blanc, Montoie et Chandieu
16.06.2015	24	Collège de Saint-Roch. Réfection et assainissement des salles de gymnastique. Demande d'un crédit d'ouvrage
08.09.2015	38	Réaffectation et transformation de la Maison du Désert en Maison de quartier. Demande de crédit d'ouvrage. Réponse à la motion de Mme Christina Maier « Un projet pour sauver la Maison du Désert »
10.11.2015	42	Octroi d'une subvention d'investissement à la paroisse du Saint-Rédempteur pour la rénovation intérieure de l'église catholique du Saint-Rédempteur
27.10.2015	45	Assainissements et création de classes dans les bâtiments ou sites scolaires; utilisation de la provision de CHF 8 millions constituée dans le cadre du boucllement des comptes
En cours	66	Réponse de la Municipalité au postulat Hadrien Buclin et consorts: « Projets pilotes concernant la consommation de cannabis envisagés par les grandes villes suisses: Lausanne ne doit pas rester à la traîne! »
En cours	78	Complexe scolaire des Fiches – Demande d'un crédit d'étude

## Finances et patrimoine vert

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
21.04.2015	10	Tour de Sauvabelin – Travaux d'entretien et amélioration de la structure
16.06.2015	25	Commune de Lausanne - Comptes de l'exercice 2014
06.10.2015	32	Qualité de vie dans les parcs lausannois
16.06.2015	34	Crédits supplémentaires pour 2015 (1 <sup>re</sup> série)
08.12.2015	60	Autorisations d'achats pour l'exercice 2016
08.12.2015	67	Crédits supplémentaires pour 2015 (2 <sup>e</sup> série)
08.12.2015	71	Budget de fonctionnement de l'exercice 2016 – Plan des investissements pour les années 2016 à 2019
08.12.2015	72	Travaux de rénovation et de réhabilitation des parcs et domaines – Crédit-cadre annuel 2016 et réponse au postulat de M. Valéry Beaud et consorts « Pour une requalification des espaces publics situés au nord du site du Centre de congrès et d'expositions de Beaulieu »

## Services industriels

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
08.09.2015	27	Révision complète du groupe turbine-alternateur n° 1 de l'aménagement hydroélectrique de Lavey. Demande de crédit d'investissement
En cours	30	Réponse au postulat de M. Pierre-Antoine Hildbrand « Neutralité du réseau internet lausannois »
27.10.2015	36	Pour un centre « Contact Energies » mobile. Réponse au postulat de Monsieur Philippe Jacquat et consorts « Organisation d'une exposition didactique sur l'énergie pour corréler l'effort physique et l'énergie nécessaire au fonctionnement de divers appareils électriques »
06.10.2015	51	Remplacement et extension ordinaires du réseau de distribution de gaz pour l'exercice 2015 – demande de crédit complémentaire
En cours	62	Vente des actions Romande Energie Commerce et achat d'actions conventionnées de Romande Energie Holding
En cours	63	Renouvellement du système de supervision du centre d'exploitation de Pierre-de-Plan
En cours	81	Augmentation de capital de Spontis S.A. : conversion d'un prêt en capital
En cours	89	Remplacement du dégrilleur Bieri et de la voie de roulement de la prise d'eau de l'aménagement hydroélectrique de Lavey – Demande de crédit d'investissement

## INITIATIVES EN ATTENTE DE RÉPONSE, RENVOYÉES À LA MUNICIPALITÉ AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2015

### Motions en attente de réponse

Auteur-e	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Mpté	Délai réponse
Hildbrand Pierre-Antoine	Pour des transports publics plus performants au sud de la Ville – Des bus à haut niveau de service entre l'EPFL et Lutry	03.03.2015	17.03.2015	31.03.2016
Hildbrand Pierre-Antoine	Consultations communales : un retard qui fait gagner du temps	28.05.2013	18.11.2014	30.06.2016
Hildbrand Pierre-Antoine	Pour un règlement lausannois sur les participations de la Ville, plus de transparence et de responsabilités	08.12.2009	01.02.2011	30.06.2016

### Postulats en attente de réponse

Auteur-e	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Mpté	Délai réponse
Knecht Myrèle Sylvie	Pour que Lausanne adopte une stratégie d'élimination des inégalités et d'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap	19.11.2013	25.11.2014	30.06.2016
Bergmann Sylvianne	Pour des mesures visant à favoriser l'engagement de personnes handicapées	03.12.2013	25.11.2014	30.06.2016
Carrel Matthieu	Pour la création d'un recueil systématique en ligne du droit lausannois	07.10.2014	28.10.2014	30.06.2016
Clivaz Philippe	Valorisation – signalisation – communication : Lausanne pôle culture	23.09.2014	16.02.2016	31.08.2016

<b>Auteur-e</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Dépôt</b>	<b>Renvoi à la Mpté</b>	<b>Délai réponse</b>
Corboz Denis	Culture Musée de l'Art Brut	23.09.2014	16.02.2016	31.08.2016
de Haller Xavier	Pour une administration communale au service de tous les habitants	23.09.2014	05.05.2015	30.11.2015
Frund Payot Sarah	Pour une accessibilité des informations de la ville à toutes et à tous	08.11.2011	11.09.2012	31.12.2015
Germond Florence	Pour une certification d'égalité salariale entre femmes et hommes de la Ville de Lausanne	16.03.2010	11.05.2010	31.03.2016
Litzistorf Spina Natacha	Un hommage à Madame Françoise Giroud pour les 100 ans de sa naissance	06.10.2015	27.10.2015	30.04.2016
Longchamp Françoise	Pour l'introduction d'un jour par semaine de télétravail dans l'administration lausannoise	10.09.2013	09.09.2014	31.01.2016
Neumann Sarah	Une étude sur les publics de la culture	23.09.2014	16.02.2016	31.08.2016
Neumann Sarah	Des mesures ciblées pour les retraites artistiques	23.09.2014	16.02.2016	31.08.2016
Rebeaud Jean Laurent	Demande d'une étude sur la faisabilité et l'opportunité d'une fédération de communes dans le périmètre de l'Agglomération Lausanne-Morges	11.11.2014	27.10.2015	30.04.2016
Adam Yves	Culture-passions	23.09.2014	16.02.2016	31.08.2016
Salzmann Yvan	Pour une pérennisation des ateliers d'artistes lausannois	02.06.2015	16.02.2016	31.08.2016
Longchamp François	Responsabilisons les délinquants mineurs par l'introduction à Lausanne de la « Conciliation extrajudiciaire »	12.10.2010	01.06.2011	29.02.2016
Michaud Gigon Sophie	Agir sur l'environnement construit pour la santé de toutes et tous	22.09.2015	27.10.2015	30.04.2016
Évéquoz Séverine	Toujours plus de deux-roues motorisés à Lausanne – limitons le bruit et la pollution au centre-ville – encourageons le scooter électrique!	18.03.2014	27.01.2015	29.02.2016
Eggenberger Julien	Planification des rénovations et constructions scolaires	18.02.2014	18.03.2014	31.12.2015
Germond Florence	Pour un renforcement de la prise en charge extra-scolaire des écolier-ère-s de 5e et 6e année primaire	14.09.2010	14.02.2012	30.06.2016
Germond Florence	Sensibilisation au français pour les enfants préscolaires allophones afin de faciliter leur intégration dans le cycle initial	19.05.2009	13.04.2010	30.06.2016
Knecht Evelyne	LACI « mesure sparadrapp » 1 : Premier emploi	18.01.2011	06.03.2012	31.12.2015
Litzistorf Spina Natacha	La santé des populations c'est aussi l'affaire des villes	19.01.2010	15.02.2011	31.10.2015
Oppikofer Pierre-Yves	Pour un plan d'action communal en faveur de l'emploi et de soutien à l'insertion professionnelle	15.03.2011	24.04.2012	31.12.2015
Eggenberger Julien	Pour un parc public dans le quartier Valmont – Praz-Séchaud – Vennes	10.09.2013	09.09.2014	30.06.2016
Felli Romain	Une ville à croquer – des arbres fruitiers sur le domaine public	24.11.2015	09.12.2015	30.06.2016
Gaillard Benoît	Agences de notation contre démocratie locale: organiser la riposte	22.11.2011	20.06.2012	31.12.2015
Hildbrand Pierre-Antoine	Pour l'étude du « budget participatif » à Lausanne	09.09.2014	05.05.2015	31.03.2016
Hildbrand Pierre-Antoine	Adieu veau, vache, cochon, couvée...chien, chat? – Pour une étude de la place des animaux domestiques en Ville	22.09.2015	27.10.2015	30.04.2016
Hildbrand Pierre-Antoine	Pour l'étude de mécanismes réglementaires modérant l'endettement lausannois	27.04.2010	12.04.2011	31.12.2015
Longchamp Françoise	Etude nouvelle présentation comptes et budget de la Commune de Lausanne	09.12.2008	15.09.2009	31.12.2015
Michaud Gigon Sophie	Pour un lieu consacré à la valorisation de l'agriculture de proximité dans le Nord-Ouest lausannois	01.04.2014	28.04.2015	30.06.2016
Perrin Charles	Pour une durabilité des finances lausannoises grâce à une identification et une projection sur le long terme des besoins en investissements	27.11.2012	18.02.2014	31.12.2015
Picard Bertrand	Mise en évidence des itinéraires piétonniers forestiers – Un pas de plus dans la bonne direction	19.05.2015	17.06.2015	31.12.2015
Trezzini Giampiero	Pour une meilleure exploitation du potentiel agricole lausannois	09.12.2014	05.01.2016	31.07.2016
Trezzini Giampiero	Quelle gouvernance pour les sociétés anonymes de la Ville?	17.06.2015	25.08.2015	29.02.2016
Meystre Gilles	Oenotourisme: parce qu'on le Vaud bien. Et Lausanne aussi!	19.02.2014	31.03.2015	31.12.2015
Évéquoz Séverine	Stop à la dissémination de plantes exotiques envahissantes – Place aux plantes indigènes dans les commerces et les jardins lausannois!	20.01.2015	03.03.2015	31.12.2015
Guidetti Laurent	Sortons les immeubles à vendre du marché spéculatif!	20.03.2012	14.05.2013	31.12.2015
Guidetti Laurent	Pour un plan de développement du logement à Lausanne	06.03.2012	14.05.2013	31.12.2015

Auteur-e	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Mpté	Délai réponse
Hildbrand Pierre-Antoine	Pour l'étude d'une ouverture des bibliothèques le dimanche	20.01.2015	05.01.2016	31.07.2016
Klunge Henri	Une solution à l'inquiétude des travailleuses du sexe	03.03.2015	09.12.2015	30.06.2016
Laurent Jean-Luc	Rue de Genève 85... et après	09.09.2014	05.05.2015	30.11.2015
Litzistorf Spina Natacha	Pour une planification du logement à l'échelle de l'agglomération	22.05.2012	11.06.2013	31.12.2015
Picard Bertrand	Une 2 <sup>e</sup> vie pour nos livres	06.10.2015	10.11.2015	31.05.2016
Stauber Philipp	Prostitution de rue : une restriction d'horaire pour limiter les nuisances	06.10.2015	27.10.2015	30.04.2016
Decollogny Anne-Françoise	Lausanne amie des enfants à Beaulieu	17.02.2015	24.11.2015	31.05.2016
Ferrari Yves	Entre la production et consommation : les SIL – Un pas vers la société à 2000 W.	20.01.2015	24.11.2015	31.05.2016
Trezzini Giampiero	Et si on changeait de paradigme dans le domaine de l'électricité domestique ?	25.08.2015	06.10.2015	30.04.2016
Blanc Mathieu	Ecologique, économique et social : encourageons le boat sharing !	30.08.2011	24.04.2012	31.12.2015
Henchoz Jean Daniel	Pour une exonération à tout le moins partielle des taxes d'amarrage et d'occupation pour les pêcheurs professionnels lausannois	03.03.2015	17.03.2015	31.12.2015
Henchoz Jean Daniel	Lausanne veut cultiver la différence, source d'une immense richesse à l'occasion des JOJ 2020	23.09.2014	07.10.2014	31.01.2016
Klunge Henri	Occupons l'espace public, faisons des terrasses	10.09.2013	23.09.2014	31.01.2016
Müller Elisabeth	Faire son marché en sortant du travail	30.04.2013	28.05.2013	31.01.2016
Oppikofer Pierre-Yves	Redéfinir la politique communale visant à encourager l'intégration	05.11.2013	28.11.2014	31.12.2015
Ferrari Yves	Des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) qui intègrent véritablement la durabilité environnementale... Un pas de plus vers la société à 2'000 W	01.04.2014	06.05.2014	31.01.2016
Michaud Gigon Sophie	Doter le Nord-Ouest lausannois d'un parcours santé (type piste Vita)	27.11.2012	04.02.2014	31.12.2015
Litzistorf Spina Natacha	Pour une politique des quartiers – de TOUS les quartiers !	07.10.2014	19.05.2015	30.11.2015
Gaillard Benoît	Lausanne – ses terrasses animées, ses parcs conviviaux !	10.09.2013	23.09.2014	31.01.2016
Guidetti Laurent	Pour une reconquête de l'espace public, des « festivals de rue » lausannois !	10.09.2013	23.09.2014	31.01.2016
Zürcher Anna	Les poubelles rotent, les Lausannois toussent ! Pour un vrai plan d'action en faveur des rues plus propres	26.08.2014	21.04.2015	31.10.2015
Beaud Valéry	Pour une différenciation de l'offre en stationnement selon le type de localisation, aussi pour les affectations au logement	30.10.2012	04.12.2013	31.12.2015
Beaud Valéry	Pour un prolongement de la ligne de tram t1 vers Bellevaux	09.09.2014	05.01.2016	31.07.2016
Decollogny Anne-Françoise	Qualité de vie – pour un 30 km/h au centre-ville	06.12.2011	28.05.2013	31.12.2015
Gaudard Guy	Pour un usage payant de certains WC publics	17.02.2015	09.12.2015	30.06.2016
Henchoz Jean Daniel	Métamorphose sur les quais d'Ouchy	19.11.2013	25.11.2014	31.12.2015
Hildbrand Pierre-Antoine	Economiser de l'eau pour et par les Lausannois	16.06.2015	25.08.2015	29.02.2016
Rebeaud Jean Laurent	Demande d'une étude sur la possibilité de réduire le nombre des WC publics à Lausanne en faisant appel à un partenariat	31.03.2015	09.12.2015	30.06.2016
Rossi Vincent	Déchets compostables : sortir du bourbier	09.09.2014	06.10.2015	30.04.2016
Corboz Denis	Pour améliorer concrètement la vie des personnes handicapées à Lausanne	04.02.2014	03.02.2015	31.10.2015
Mayor Isabelle	Des poulaillers en ville !	27.10.2015	10.11.2015	31.05.2016
Ferrari Yves	LAT : penser globalement, agir localement	11.11.2014	10.11.2015	31.08.2016

### Règlement en attente de réponse

Auteur-e	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Mpté	Délai réponse
Mivelaz Philippe	Projet de modification du règlement du CC – Compétence du Conseil communal en matière de baux à loyer pour les besoins de l'administration communale	17.06.2014	31.03.2015	31.01.2016

## PÉTITIONS RENVOYÉES PAR LE CONSEIL COMMUNAL EN ATTENTE DE RÉPONSE

### Renvoi pour examen et rapport-préavis (art. 73, let. a RCCL)

Auteur-e	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Mpté	Délai réponse
Association des usagers du parking de la Riponne	Demande de surseoir à la fermeture de l'accès nord au parking et proposer des mesures garantissant un accès sans contraintes	03.06.2014	03.02.2015	31.03.2016
Association de Défense des Riverains de la Blécherette	Pour une réduction des nuisances de l'aérodrome de la Blécherette	21.01.2014	18.11.2014	31.10.2015

### Renvoi pour examen et communication (art. 73, let. b RCCL)

Auteur-e	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Mpté	Délai réponse
Gossweiler Kyril	Pour une information des citoyens correcte et utilisant les technologies à disposition lors d'événements pouvant créer un sentiment de peur	29.06.2010	10.05.2011	31.12.2015
Fondation du Vivarium de Lausanne POP & Gauche en mouvement - Section de Lausanne	Le Vivarium doit vivre!	05.11.2013	18.11.2014	31.12.2015
Parti Démocrate-chrétien lausannois (PDC Lausanne) – Comité de pétitions	Stop à la pénurie de places de crèches à Lausanne!	09.12.2014	27.10.2015	30.04.2016
Collège de Saint-Roch – Borel Florence et consorts	Plus de sécurité pour les élèves du collège de Saint-Roch	06.05.2014	28.04.2015	31.10.2015
Collectif « Non à l'antenne U1 orientée vers l'école de Floréal »	« Non à l'antenne U1 orientée vers l'école de Floréal » – Huber Alexandre – Non à une antenne prévue sur un immeuble voisin de l'école de Floréal »	05.06.2012	26.06.2013	31.12.2013

## PÉTITIONS DIRECTEMENT ADRESSÉES A LA MUNICIPALITÉ AYANT REÇU UNE RÉPONSE EN 2015

Les pétitions directement adressées aux directions de l'administration communale ne sont pas prises en compte dans ce bilan annuel.

- Pétition de la communauté d'intérêts pour les transports publics, section Vaud (Citrap-Vaud.ch) – pour la création urgente d'une ligne de bus reliant la Blécherette à Bellevaux;
- pétition de M. Charles-Denis Perrin et consorts – pour le prolongement du m2 au Chalet-à-Gobet et la création d'un parking d'échange enterré et d'une garderie pour Lausannois et pendulaires;
- pétition de M. Olivier Mottier – nuisances sonores causées par des corbeaux freux (objet de compétence cantonale – transmission au conservateur de la faune);
- pétition de M. Kyril Gossweiler – pour que Citycable utilise le français dans ses textes destinés à ses utilisateurs;
- pétition de M. Kyril Gossweiler – pour des installations sanitaires suffisantes afin que l'ensemble des clients des établissements publics lausannois puissent aisément se laver les mains avant/après leur repas, notamment en restauration rapide et/ou en self-service;
- pétition de M. Kyril Gossweiler – pour la sécurité et le bon sens » (pour le respect des notions évidentes de « bonnes pratiques » en matière de prévention et de sécurité);
- pétition de M. de Aurélio Josenice – disqualification du groupe Gres Unidos au Carnaval de Lausanne du 10 mai 2015.

## DÉLÉGATIONS DES MEMBRES DE LA MUNICIPALITÉ (SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2015)

### M. Daniel BRÉLAZ, syndic

- Association internationale des maires francophones (présidente de la commission du développement durable)
- Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la région du bassin supérieur du Talent (suppléant)
- Biopôle S.A. (conseil d'administration)
- Caisse de pensions du personnel communal
- Cinémathèque suisse (conseil de fondation)

- Commission intercommunale de la taxe de séjour / Fonds d'équipement touristique (président)
- Communauté d'intérêts Simplon-Lötschberg
- Concours « Environnement et Jeunesse » (président de la fondation)
- Conseil pour le développement économique du canton de Vaud (conseil d'administration et bureau du conseil)
- Coordination des villes de Suisse romande (président)
- EOS Holding S.A. (conseil d'administration)
- Fondation pour l'art musical, lyrique et chorégraphique (conseil de fondation et comité de direction, vice-président)
- Fondation de Beaulieu (conseil de fondation, vice-président)
- Fondation Béjart Ballet Lausanne (conseil de fondation et comité financier, vice-président)
- Fondation City-Management (vice président du conseil)
- Fondation pour l'enseignement de la musique (conseil de fondation)
- Fondation du Festival de la Cité (conseil de fondation, vice-président)
- Fondation de l'Hermitage (conseil de fondation)
- Fondation Jean Monnet pour l'Europe (conseil de fondation et conseil exécutif)
- Fondation Métropole (conseil de fondation)
- Lausanne Région (vice-président, bureau de coordination, commission de financement régional, commission de promotion économique)
- Lausanne Tourisme (comité de direction et conseil des délégués)
- Mediaprofil S.A. (conseil d'administration)
- Orchestre de chambre de Lausanne (conseil de fondation et comité de direction, vice-président)
- PALM (projet agglomération Lausanne-Morges) (comité)
- Parkings-Relais lausannois S.A. (président du conseil d'administration)
- S.I. Conservatoire de Lausanne S.A. (conseil d'administration)
- S.I. EJMA Lausanne S.A. (conseil d'administration)
- SI-REN S.A. (vice-président du conseil d'administration)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (président du conseil d'administration, comité de direction)
- Union des communes vaudoises (vice-président, président du groupe des villes)
- Union des villes suisses (vice-président, membre du comité de direction)
- Union mondiale des villes olympiques (président du conseil exécutif)
- Vaud-Fribourg TV S.A. (conseil d'administration)

#### **M. Marc VUILLEUMIER, directeur des Sports, de l'intégration et de la protection de la population**

- Académie internationale des sciences et techniques du sport / AISTS (conseil de fondation)
- Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis (comité de direction, président, et conseil intercommunal)
- Association Légende d'Automne – mandat *ad personam*
- Association suisse des services des sports, section Suisse romande et Tessin (comité)
- Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS/AI/APG (conseil d'administration)
- Centre intercommunal de glace de Malley S.A. / CIGM S.A. (comité de direction et conseil d'administration)
- Comité directeur des organisations régionales de protection civile / CODIR ORPC (ORPC Lausanne-District, président)
- Fondation Olympique pour la Culture et le Patrimoine (conseil de fondation)
- Fondation de l'Orme (président du conseil de fondation) – mandat *ad personam*
- Fondation Centre Sport-Etudes (conseil de fondation)
- Lausanne Région (commission des activités sportives, président, délégation secteur nord, suppléant)
- Maison du sport international S.A. (conseil d'administration, président)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (conseil d'administration)
- Union mondiale des villes olympiques (comité exécutif)

#### **M. Grégoire JUNOD, directeur du Logement et de la sécurité publique**

- Conférence des directeurs des polices municipales vaudoises (comité, vice-président)
- Conférence des directrices et directeurs de la sécurité des villes suisses (comité)

- Fondation pour l'art dramatique (conseil de fondation)
- Fondation pour l'art musical, lyrique et chorégraphique (conseil de fondation)
- Fondation Béjart Ballet Lausanne (conseil de fondation)
- Fondation City Management (conseil de fondation)
- Fondation lausannoise pour le rayonnement de la bande dessinée (conseil de fondation, vice-président)
- Lausanne Région (délégation secteur ouest, suppléant)
- Lausanne Tourisme (conseil des délégués)
- Société immobilière lausannoise pour le logement S.A. / SILL (conseil d'administration, président)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (conseil d'administration)
- Association Cluster sport international (Comité stratégique)

#### **M. Olivier FRANÇAIS, directeur des Travaux**

- Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la région du bassin supérieur du Talent
- Axe fort de transports publics/ AFTPU (délégation politique et bureau exécutif)
- Commission COH (comité exécutif)
- Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées – STEP Vidy
- Commission internationale pour la protection des eaux du Léman CIPEL
- Compagnie du chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher / LEB (conseil d'administration)
- EOS Holding SA, Lausanne (Conseil des pouvoirs publics, président)
- Festival international du film alpin des Diablerets FIFAD (président)
- Fondation de Beaulieu (conseil de fondation)
- Fondation de l'Opéra de Lausanne pour l'art musical, lyrique et chorégraphique (conseil de fondation)
- Gedrel S.A. (conseil d'administration, président)
- Groupe décisionnel du chantier 1 SNDL
- Groupe décisionnel du chantier 2 SDOL
- Groupe décisionnel du chantier 2 SNDL
- Groupe décisionnel du chantier 4a SNDL
- Lausanne Région (délégation secteur ouest ; comité de pilotage schémas directeurs Nord, Ouest, Est ; commission transports ; commission déchets)
- Lausanne Tourisme (conseil des délégués)
- Maison du sport international S.A. (conseil d'administration)
- Organe de gestion du Pôle de développement de Vennes S.A.
- Parking-Relais lausannois S.A. (conseil d'administration, vice-président)
- Projet d'agglomération Lausanne-Morges (comité de pilotage)
- Schéma directeur de l'Est (groupe de pilotage)
- Schéma directeur de Malley (comité de pilotage)
- Schéma directeur du Centre (président)
- Schéma directeur du Nord (groupe de pilotage)
- Service d'information pour les transports publics LITRA
- Sisex – Société italo-suisse d'exploitation du Tunnel du Grand-Saint-Bernard S.A. (conseil d'administration)
- Tramway du sud-ouest lausannois S.A. / TSOL S.A. (conseil d'administration)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. / TL S.A. (conseil d'administration + comité de direction)
- Tridel S.A. (conseil d'administration + comité de direction)
- Tunnel du Grand-Saint-Bernard S.A. (conseil d'administration, président)

#### **M. Oscar TOSATO, directeur de l'Enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale**

- Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis (conseil)
- Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la région du bassin supérieur du Talent (suppléant)
- Réseau Santé Région Lausanne (RSRL) (comité de direction)
- Association vaudoise pour l'aide et les soins à domicile (assemblée des délégués)

- MCH Beaulieu Lausanne S.A. (conseil d'administration)
- Caisse de pensions du personnel communal (conseil d'administration)
- Centre de traduction littéraire de l'Université de Lausanne (conseil)
- Conseil des communes et régions d'Europe – section suisse (comité)
- Conseil d'établissements lausannois (président)
- Conseil de politique sociale (membre du conseil)
- Conseil des régions d'action sociale du canton de Vaud (RAS) (membre du bureau)
- Division d'abus des substances du CHUV (conseil consultatif de direction)
- Ecole cantonale pour enfants sourds (conseil)
- Ecole d'études sociales et pédagogiques / EESP (conseil de fondation)
- Ecole hôtelière de Lausanne / EHL (conseil de fondation)
- Ecole professionnelle de la société industrielle et commerciale / EPSIC (conseil)
- Ecole technique – Ecole des métiers / ETML (président, conseil)
- Fondation de l'Espace des inventions (conseil de fondation)
- Fondation du Centre œcuménique et de quartier du Bois-Gentil (conseil de fondation)
- Fondation lausannoise d'aide par le travail / FLAT (président)
- Fondation pour l'accueil de jour des enfants / FAJE (conseil de fondation, vice-président)
- Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise / FASL (conseil de fondation)
- Fondation pour les musiques actuelles (conseil de fondation)
- Fondation Soins Lausanne (vice-président)
- Fonds Edouard et Hortense Pache (président)
- Jeux Internationaux des Ecoliers (comité)
- Lausanne Région (délégation secteur est (suppléant), commission accueil de jour, commission dépendances et prévention, commission formation et emploi des jeunes)
- Polyclinique médicale universitaire (conseil)
- S.I. Conservatoire de Lausanne S.A. (conseil d'administration)
- S.I. EJMA Lausanne S.A. (conseil d'administration)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (conseil d'administration)
- Union des Communes Vaudoises (conseil)
- Union des Villes Suisses (section Initiative des villes: politique sociale, vice-président)

**Mme Florence GERMOND, directrice des Finances et du patrimoine vert**

- Association Jardin Urbain (vice-présidente)
- Caisse de pensions du personnel communal (conseil d'administration et comité de direction)
- Centre intercommunal de glace de Malley SA (invitée permanente: conseil d'administration et comité de direction)
- Conférence des directrices et directeurs des finances des villes (vice-présidente)
- Epura S.A. (conseil d'administration)
- Fondation Béjart Ballet Lausanne (conseil de fondation)
- Fondation de Beaulieu (conseil de fondation)
- Lausanne Région (délégation secteur est)
- Parkings-Relais lausannois S.A. (conseil d'administration)
- Société coopérative des sites et espaces verts de la région lausannoise / SOCOSEV
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (conseil d'administration et comité de direction)

**M. Jean-Yves PIDOUX, directeur des Services industriels**

- Alpiq Holding S.A. (conseil d'administration, comité audit et risques)
- Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la région du bassin supérieur du Talent
- Boisy TV S.A. (conseil d'administration, président)
- Cadouest S.A. (conseil d'administration)

- Centre de traduction littéraire de l'Université de Lausanne (conseil de fondation)
- ECA (membre du conseil d'administration, désigné ad personam par le Conseil d'Etat)
- EOS Holding S.A. (conseil d'administration, comité audit et risques)
- Epura SA
- Fondation pour l'art dramatique (conseil de fondation)
- Fonds communal pour l'utilisation rationnelle de l'électricité et la promotion des énergies renouvelables (comité, président)
- Forces motrices de l'Aboyeu S.A. (conseil d'administration)
- Forces motrices de l'Hongrin-Léman S.A. (conseil d'administration)
- Gaznat S.A. (conseil d'administration)
- Grande-Dixence S.A. (conseil d'administration)
- Hydro Exploitation S.A. (conseil d'administration)
- Lausanne Région (délégation secteur nord)
- LFO S.A. (conseil d'administration, président)
- Orchestre de chambre de Lausanne (conseil de fondation)
- Petrosvibri S.A. (conseil d'administration)
- Romande Energie Holding S.A. (conseil d'administration et comité de nominations & ressources humaines, désigné par le Conseil d'Etat)
- Si-REN S.A. (conseil d'administration, président)
- Swissgas (conseil d'administration)
- Transports publics de la région lausannoise S.A. (conseil d'administration)

**AUTORISATION GÉNÉRALE DE PROCÉDER À DES ACQUISITIONS D'IMMEUBLES, DE DROITS RÉELS IMMOBILIERS ET D' ACTIONS OU PARTS DE SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES, ET DE STATUER SUR LES ALIÉNATIONS D'IMMEUBLES ET DE DROITS RÉELS IMMOBILIERS, EN APPLICATION DE L'ARTICLE 20, LETTRE F DU RÈGLEMENT DU CONSEIL COMMUNAL**

Par décision du 7 décembre 2011 (Préavis N° 2011/42 – « *Acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières et aliénations d'immeubles et de droits réels immobiliers – Acquisition de patrimoine vert – Transfert de la SILL S.A. du patrimoine administratif au patrimoine financier*»), le Conseil communal a accordé à la Municipalité, jusqu'au 31 décembre 2016, dans les limites prévues par l'art. 20, lettre f du règlement du Conseil communal et par le préavis, l'autorisation générale de procéder à des acquisition d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières et de statuer sur les aliénations d'immeubles et de droits réels immobiliers.

En 2015, la Municipalité a fait l'usage suivant de cette autorisation :

**1. Acquisitions d'immeubles ou de droits réels immobiliers**

Parcelles 15226 – Route de Berne 310-312, Lausanne – 44'039 m<sup>2</sup>  
 Parcelle 161 – Zone industrielle, Bousens – 11'028 m<sup>2</sup>  
 Parcelle 1461 – Centre intercommunal de glace Malley, Renens – 97 m<sup>2</sup>  
 Parcelle 4108 - Chemin de Bocharon 11-13, Lausanne – Parts sociales Codha

**2. Ventes d'immeubles ou de droits réels immobiliers d'une valeur de moins de CHF 100'000.–**

Parcelle 2394 – Aérodrome de la Blécherette – Octroi d'une servitude de passage  
 Parcelle 2809 – Bois de la Chapelle Epalinges – Octroi d'une servitude de passage  
 Parcelle 2154 – Avenue Antoine-Jomini 30 – Levée partielle d'une servitude de restriction de bâtir  
 Parcelle 885 – Avenue de Tivoli 32a – Octroi d'une servitude de passage  
 Parcelle 9250 – Chemin de Montelly 43 – Octroi d'une servitude d'empiètement  
 Parcelle 3962 – Chemin de Haute-Vue 1 – Vente de 109 m<sup>2</sup> et 53 m<sup>2</sup>

**3. Etat du crédit pour la législature 2011-2016**

Crédit accordé pour la législature	CHF 40'000'000.–
Dépensé au 01.01.2015	CHF 29'490'453.–
Dépensé au 31.12..2015	CHF 38'214'806.–
Encaissé au 31.12.2015	CHF 1'283'967.–
Etat au 31.12.2015	CHF 36'930'839.–
Solde du crédit au 31.12.2015	CHF 3'069'161.–

## **AUTORISATION GÉNÉRALE DE CONSTITUER DES ASSOCIATIONS ET DES FONDATIONS OU D'Y ADHÉRER, DE CONSTITUER DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES OU D'ACQUÉRIR DES PARTICIPATIONS DANS CES SOCIÉTÉS, EN APPLICATION DE L'ARTICLE 20, LETTRE G DU RÈGLEMENT DU CONSEIL COMMUNAL**

Par décision du 22 novembre 2011 (préavis N° 2011/40 – « *Autorisation générale de constituer des associations et des fondations ou d'y adhérer, de constituer des sociétés commerciales ou d'acquérir des participations dans ces sociétés (article 20, lettre g du Règlement du Conseil communal)* »), le Conseil communal a accordé à la Municipalité, jusqu'au 30 juin 2016, dans les limites prévues par l'art. 20, let. g du Règlement du Conseil communal et par le préavis, l'autorisation générale de constituer des associations et des fondations ou d'y adhérer, de constituer des sociétés commerciales ou d'acquérir des participations dans ces sociétés.

En 2015, la Municipalité a fait l'usage suivant de cette autorisation :

- le Service des sports a participé à la création de l'association « De Feu & de Glace », dont le but était l'organisation de la manifestation « Champions! » ;
- la Direction des services industriels a adhéré au Groupement suisse pour la pompe à chaleur.

## **AUTORISATION GÉNÉRALE DE PLAIDER, EN APPLICATION DE L'ARTICLE 20, LETTRE I DU RÈGLEMENT DU CONSEIL COMMUNAL**

Par décision du 22 novembre 2011 (préavis N° 2011/39 – « *Autorisation générale de plaider* »), le Conseil communal a accordé à la Municipalité, jusqu'au 30 juin 2016, dans les limites prévues par l'art. 20, let. i du règlement du Conseil communal et par le préavis, l'autorisation générale de plaider. Cette autorisation a ensuite été élargie par le préavis N° 2013/10 (*Autorisation générale de plaider 2011-2016 – Elargissement de compétence*), adopté le 30 avril 2013.

En 2014, la Municipalité a fait l'usage suivant de cette autorisation :

- le Service du logement et des gérances a participé à la Préfecture à trois audiences pour le patrimoine financier de la Ville et trois audiences pour la Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL). Les cas relatifs aux immeubles du parc financier ont abouti à deux conciliations et à une résiliation. Les cas en lien avec des propriétés de la CPCL ont abouti à deux solutions hors procédure et une conciliation ;
- le chef du Service des routes et de la mobilité a été autorisé par la Municipalité à comparaître à l'audience de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP) du 11 mai 2015 dans le dossier du recours de Clear Channel suisse S.A. contre la décision de la Municipalité attribuant la concession d'affichage à la Société générale d'affichage ;
- le Service d'urbanisme, par l'entremise de l'Office de la police des constructions, est concerné lors des audiences d'inspection locale (PPA et/ou PC) auprès de la CDAP ;
- le Service d'assainissement a transmis une procuration à un avocat externe afin de représenter la Commune et agir en son nom dans les procédures de recours liées à la taxe de base ;
- à eauservice, une affaire est toujours en cours, dont l'autorisation de plaider a été donnée le 29 janvier 2014 à une avocate. Les audiences ont eu lieu en 2014 et 2015. L'affaire n'est pas terminée et la chambre patrimoniale cantonale est en attente d'information de la part des plaignants ;
- à la Direction des services industriels, 24 procédures suite à des oppositions totales à des mises aux poursuites (Division encaissement, section contentieux du Service finances, administration et développement) ;
- le Service juridique n'a pas fait usage de cette autorisation, car il est en général confronté à des procédures administratives qui ne sont pas concernées par ladite autorisation. Au demeurant, dans les procédures civiles dans lesquelles il été impliqué, il a eu la position du défendeur.

## **RAPPORT DE GESTION 2014: RÉPONSES MUNICIPALES N'AYANT PAS ÉTÉ ADMISES PAR LE CONSEIL COMMUNAL**

En sa séance du 10 octobre 2015, le Conseil communal n'a refusé aucune réponse municipale aux observations formulées dans le contexte de l'examen de la gestion 2014 de la Municipalité.

## **ACTIVITÉ DES COMMISSIONS CONSULTATIVES PERMANENTES ET ASSIMILÉES**

Conformément à l'engagement pris en réponse à la 3<sup>e</sup> observation de la Commission permanente de gestion pour l'exercice 2011, la Municipalité présente désormais dans le rapport de gestion une brève information sur l'activité des commissions consultatives permanentes et assimilées, au sens des articles 49 du règlement du Conseil communal et 15 du règlement pour la Municipalité.

**Commission consultative des naturalisations:** la Commission s'est réunie en séances plénière à deux reprises en 2015, le 9 février et le 2 septembre.

**Commission consultative de la Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne:** cette Commission ne s'est pas réunie en 2015.

**Commission consultative d'informatique:** la Commission consultative d'informatique (CCI) a siégé à deux reprises en 2015. Dans sa séance de mars 2015, elle a examiné les investissements en cours, à savoir l'acquisition des nouvelles salles informatiques modulaires, sorte de containers préfabriqués, et l'utilisation du préavis des infrastructures informa-

tiques. Le chef du Service d'organisation et d'informatique (SOI) a répondu aux questions des commissaires. La CCI a également été informée des évolutions du catalogue des prestations délivrées par le SOI aux services internes et aux clients externes, avant de passer en revue l'inventaire des projets informatiques menés dans les différentes directions. La CCI a constaté que près de 150 projets sont menés en parallèle et a pu évaluer leur importance relative.

La séance d'octobre fut consacrée à la présentation de la stratégie du SOI en matière de sécurité informatique, dans la perspective du dépôt d'un préavis sur ce sujet dans le courant de décembre 2015. La CCI a procédé à l'examen attentif et détaillé des rubriques du préavis des autorisations d'achat informatique 2016. L'ensemble des autorisations d'achat demandées pour 2016 a été préavisée positivement par la CCI. Toutefois, la CCI a fait une remarque à l'intention de la Commission des finances afin qu'elle exige des services des justifications plus explicites et claires à leurs demandes de tablettes et autres iPad.

Il faut encore noter la nomination de M. Blaise Pitton, du groupe socialiste, en remplacement de M. Samuel Bendahan, démissionnaire. La CCI a chargé son secrétaire de faire approuver par la Municipalité une modification de son règlement pour refléter la disparition du Forum des étrangères et étrangers de Lausanne (FEEL) et conséquemment retirer son représentant de la CCI.

**Commission consultative économique :** cette Commission s'est réunie le 30 avril 2015.

**Commission consultative des cimetières :** cette Commission ne s'est pas réunie en 2015.

**Commission consultative des ports :** cette Commission ne s'est pas réunie en 2015.

**Commission consultative du logement :** cette Commission ne s'est pas réunie en 2015.

**Commission consultative d'urbanisme et de transports (CCUT) :** le but de cette commission consultative est d'ouvrir un espace de dialogue entre la Municipalité et son administration, d'une part, et les partis et les associations représentant la société civile, d'autre part. Ses membres sont renseignés sur les différentes planifications en cours sur le territoire lausannois. Les différents plans partiels d'affectation, plans de quartier, modifications du Plan général d'affectation ou plans d'affectation cantonal évoqués dans le cadre de la CCUT leur ont été présentés avant l'enquête publique.

La CCUT (dite « normale ») a siégé une seule fois en 2015; cette séance de travail a été consacrée au dossier « Pôle Gare ». En 2015, la CCUT « politique » (CCUTpol), composée uniquement de représentants des partis politiques, a siégé une seule fois également. Les représentants des partis ont ainsi pu relayer, auprès de leur groupe respectif, les renseignements obtenus sur différentes planifications inscrites à l'ordre du jour.

Pour Pôle Gare, la CCUT a été convoquée deux fois :

- le 8 juin 2015 pour une information générale sur le projet et afin de la consulter sur le périmètre et les éléments identitaires du Pôle Gare, et sur son rôle dans la démarche participative et consultative. Les membres de la CCUT ont également exprimé à cette occasion leurs attentes en matière de qualité des aménagements des espaces publics du Pôle Gare (front de gare, transitions, animation des espaces, etc.) et matière d'accompagnement des projets de transformation (schémas des pratiques de déplacement durant les chantiers, espaces de dépose, etc.). Ils attendent par ailleurs que les éléments socio-démographiques soient pris en compte (offre sociale, âge et mixité des utilisateurs, etc.). Les membres de la CCUT ont par ailleurs souhaité être consultés régulièrement sur le projet Pôle Gare, avec des questions ciblées et documentées ;
- le 24 novembre 2015 pour une restitution des résultats du sondage mené sur la place de la Gare et les ateliers consultatifs menés avec les habitants, les usagers et les commerçants du Pôle Gare, ainsi que pour une prise de connaissance et discussion sur les conditions-cadres du projet Pôle Gare présentées dans le préavis N° 2015/79 (« *Léman 2030 – agrandissement de la gare de Lausanne. Rapport au Conseil communal sur l'évolution du projet Pôle Gare ; décision des conditions-cadres par thématique et par secteur ; demande de crédit d'investissements pour la suite de la démarche participative et consultative ; demande de crédit d'investissement pour les études des espaces publics du quartier des Fleurettes, de la rue du Petit-Chêne.* ») Notamment les questions relatives à la mobilité ont été débattues, ainsi que celles de la participation des habitants du nord de la place de la Gare à la démarche participative et consultative, et des besoins des personnes âgées au regard des requalifications des espaces publics à venir.

Les rencontres avec la CCUT se poursuivront en 2016.

**Commission consultative de la petite enfance :** cette Commission ne s'est pas réunie en 2015.

**Commission tripartite pour l'intégration des immigrés (CTI) :** le dispositif lausannois d'intégration repose désormais sur le travail conjoint du Bureau lausannois pour les immigrés (BLI) et de la CTI. Il convient de relever que les associations membres du FEEL ont décidé de sa dissolution en janvier 2015. Cette dissolution fait suite à des crises internes ainsi qu'à la décision municipale de cesser le versement de la subvention communale dès le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

C'est sur décision de la Municipalité que la CTI constitue désormais le lieu de représentation et d'échange des étrangères et des étrangers. Six associations d'étrangers y représentent les différentes communautés, dans un climat très constructif.

L'année 2015 a été particulièrement chargée pour la CTI puisqu'elle a notamment pour tâche d'évaluer les projets reçus dans le cadre des deux appels d'offres annuels du Fonds lausannois d'intégration (FLI), doté de CHF 100'000.–. Depuis son lancement, en septembre 2014, le FLI a soutenu 31 projets au cours de ses quatorze mois d'existence.

Par ailleurs et en lien avec la Caravane des quartiers, la CTI a également dû se prononcer sur l'octroi des subsides concernant le Fonds interculturel qui, à l'instar du rythme de la Caravane, sont distribués tous les deux ans pour un montant maximal de CHF 60'000.–. Les projets soutenus en 2015 accompagneront l'édition 2016 de la Caravane des quartiers.

En octobre 2015, la CTI s'est prononcée positivement sur les actions à mener dans le but de mieux faire connaître les

droits politiques des étrangères et des étrangers en lien avec les élections communales de février 2016. Le lancement d'une campagne d'affichage se déroulant en janvier 2016 annonçant les élections à venir, l'envoi aux 22'000 électrices et électeurs sans passeport suisse d'un journal « spécial élections » les informant de leurs droits politiques, ainsi que des actions spécifiques de sensibilisation se déroulant du 28 au 30 janvier 2016 au cœur de la cité, ont été des initiatives accueillies très favorablement par les représentants politiques et associatifs.

En guise d'introduction à ces événements prévus pour janvier 2016, un rendez-vous associatif organisé sous les auspices du BLI et de la CTI, en collaboration avec le Forum pour l'intégration des migrantes et des migrants, s'est déroulé le samedi 21 novembre, portant sur la thématique « Devenir citoyen sans passeport suisse ? La participation politique des personnes migrantes en point de mire ». Ce rendez-vous associatif, qui s'est tenu dans la salle du Conseil communal, poursuivait l'objectif de favoriser l'apprentissage de la démocratie suisse et, plus largement, la participation des étrangères et des étrangers. Il a su rencontrer l'intérêt des médias et a remporté un vif succès du public.

**Conseil d'établissements et commissions d'établissements :** le Conseil d'établissements lausannois a tenu deux séances, le 21 mai et le 12 novembre 2015. En plus des informations transmises au sujet des plans de rentrée et des projets scolaires, les discussions ont porté sur différents thèmes : vandalisme et incivilités, sécurité sur le chemin de l'école, Fête du Bois, organisation de la prochaine législature (élections d'automne 2016 et création de trois nouvelles commissions primaires). De plus, une rencontre réunissant les président-e-s des commissions d'établissement a eu lieu le 10 septembre.

Quant aux douze commissions d'établissement existantes, elles ont œuvré chacune à leur manière à l'ancrage de l'école dans son quartier : projets ou journées d'établissement, organisation de conférences, cafés-parents, soirées d'orientation/présentation de métiers, semaines culinaires, édition d'un livre sur le développement durable avec la participation des élèves, jeu de piste ou tournoi de foot inter-collèges (réunissant parents, enseignant-e-s et élèves), mise sur pied d'un accueil pour les nouveaux élèves de 7P et leurs parents la semaine avant la rentrée, création d'un journal, d'une newsletter, consultation des Conseils d'élèves, réflexions sur l'aménagement scolaire, sur l'offre parascolaire et sur les règlements d'établissement. Certaines commissions ont été associées à divers projets (*Paysages éducatifs* à Grand-Vennes, semaine de Bellevaux, etc.) ou consultées – nom de la nouvelle école des Fiches, extension du collège de l'Eglantine, par exemple.

**Commission intercommunale des services industriels :** la Commission intercommunale réunit une fois par année la Direction des services industriels (SiL, directeur et chefs de service), des représentants des groupes politiques lausannois et des représentants (municipaux ou chefs de service) des communes desservies par Lausanne en électricité, gaz, multimédia et eau. Elle permet un échange sur les projets des SiL, les changements tarifaires et les modifications réglementaires.

La Commission intercommunale s'est réunie le jeudi 12 novembre 2015 à Pierre-de-Plan. Les sujets abordés ont été les suivants :

- Solanne : présentation de ce nouveau produit clef en main d'installation de panneaux solaires photovoltaïques ;
- secteur du gaz : présentation du cadre réglementaire lié à l'ouverture partielle du marché et des évolutions législatives en préparation ;
- taxes et émoluments communaux ajoutés aux coûts de la distribution d'électricité : rappel aux Communes des possibilités de prélèvement offertes par la loi vaudoise sur l'énergie et sur la nécessité d'informer les SiL en cas de changement ;
- présentation du programme de maîtrise de la demande d'énergie équiwatt, dont deux plans d'actions pour les PME/PMI (Eclairage performant et Froid professionnel) seront proposés sur l'ensemble de la zone de desserte électrique des SiL ;
- présentation de la campagne de prospection géophysique prévue en 2016 et qui traversera 14 communes de l'agglomération lausannoise ;
- Box TV by net + : présentation de la nouvelle box multimédia des SiL pour Citycable.

## CELLULE D'AIDE À LA RÉOLUTION DES CONFLITS (ARC)

### PRINCIPALES TÂCHES DE LA CELLULE ARC

Les dispositions réglementaires municipales relatives à la prévention et à la gestion des conflits et au harcèlement du 1<sup>er</sup> octobre 2008 (état au 1<sup>er</sup> octobre 2014) définissent la mission et les moyens d'action de la cellule ARC :

- travail de prévention (y compris formation)
- conseils
- médiation
- procédure de concertation (table ronde)
- demande d'enquête

La cellule ARC détermine la démarche la mieux adaptée pour gérer ou résoudre la situation donnée.

La consultation de la cellule ARC est ouverte à l'ensemble du personnel de l'administration communale, quel que soit le niveau hiérarchique des personnes concernées.

Les principes suivants régissent les activités de la cellule ARC :

- confidentialité
- médiation sur base volontaire
- posture de tiers neutre (absence de préférence, tant à l'égard des parties qu'à l'égard de telle ou telle solution au problème)
- indépendance (la cellule ARC dépend de la Délégation municipale aux affaires de personnel)
- impartialité

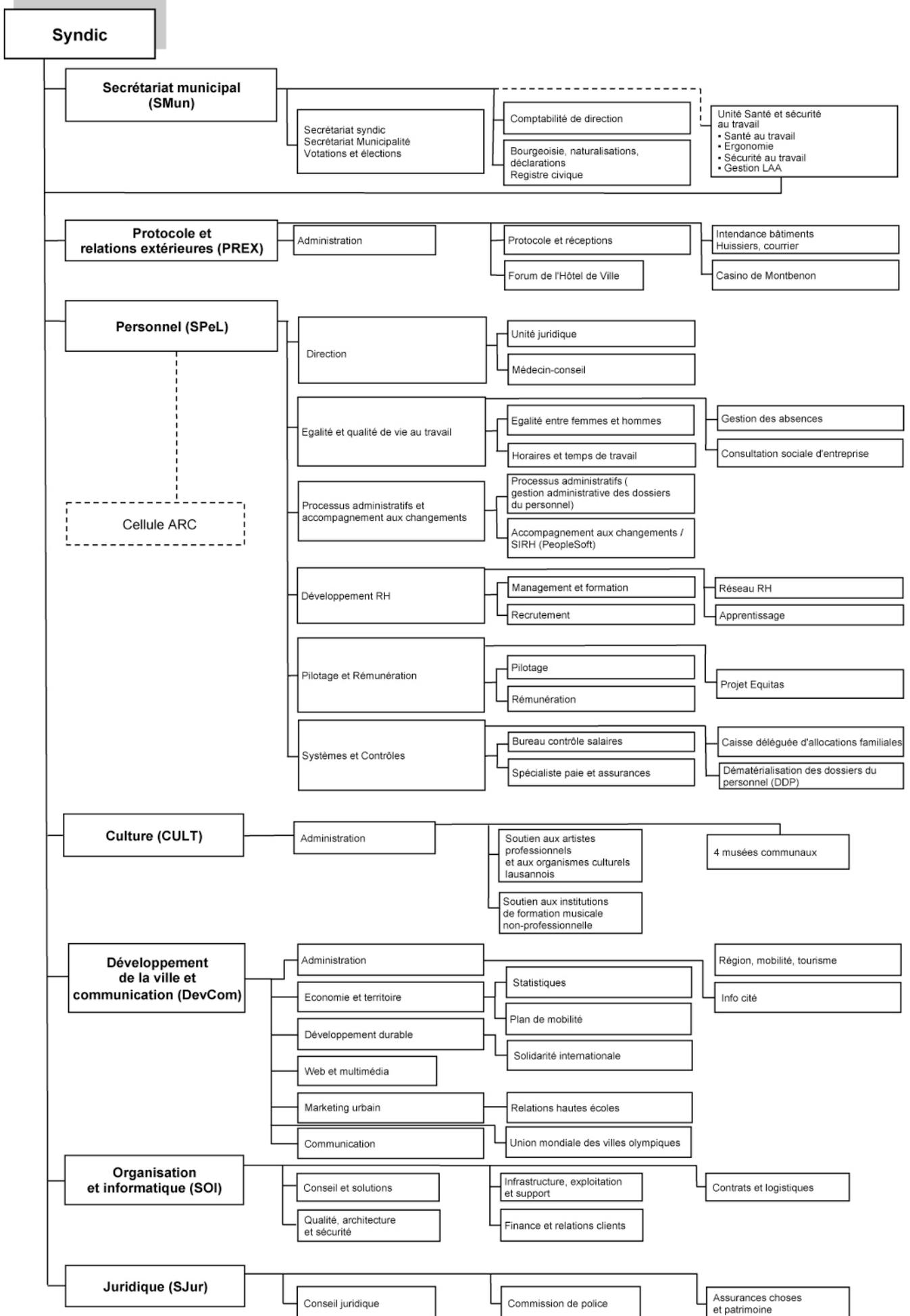
### EFFECTIF DU PERSONNEL

Figure sous Service du personnel.

### EVÉNEMENTS MARQUANTS

Demandes traitées et démarches réalisées par la cellule ARC	2014	2015
Nombre de situations	95	86
Démarches terminées au 31 décembre 2015	94	73
Démarches de conseil	89	74
Entretiens de conseil	236	297
Démarches de médiation	5	4
Séances de médiation	17	15
Démarches de concertation (tables rondes)	8	7
Séances / entretiens	86	76
Ouvertures d'enquêtes	0	2

# Direction de l'administration générale et culture



# Direction de l'administration générale et de la culture (AGC)

## SECRETARIAT MUNICIPAL (SMun)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le Secrétariat municipal est l'état-major de la Municipalité. A ce titre, sa mission centrale est de fournir à la Municipalité comme collègue, et à chacun de ses membres dans le cadre de ses fonctions exécutives, les meilleures conditions de travail et de décision possible.

Le service est divisé en cinq secteurs très différents les uns des autres, et avec des relations à la direction du service également fort variables.

#### Secrétariat de la Municipalité

- organisation des séances de la Municipalité, participation aux séances de la Municipalité et rédaction du procès-verbal, diffusion des décisions de la Municipalité
- traitement et suivi de la correspondance adressée à la Municipalité
- tâches et études spéciales liées aux activités et aux travaux de la Municipalité
- gestion du secrétariat du syndic et du secrétaire municipal
- coordination de l'élaboration des documents transversaux (rapport de gestion, rapport sur les initiatives et pétitions en suspens,...)
- conseil et information aux directions et services dans divers domaines
- élaboration d'outils propres à harmoniser les procédures à travers l'ensemble de l'administration (directives, modèles, procédures)
- droits politiques : organisation des votations et élections pour le Bureau électoral, procédures liées aux droits populaires (initiatives et référendums), traitement du vote par correspondance
- organisation des réceptions officielles politiques (Conseil d'Etat, autres municipalités, députation lausannoise au Grand Conseil,...)

#### Bureau des naturalisations, des déclarations et du registre civique

- traitement des demandes d'admission à la bourgeoisie de Lausanne dans le cadre des procédures de naturalisation
- délivrance d'actes divers
- tenue à jour des rôles des électeurs (Lausannois ; Suisses de l'étranger pour l'ensemble du canton de Vaud)
- contrôle des signatures à l'appui des initiatives et des référendums

#### Comptabilité de direction

- comptabilité de l'ensemble de la Direction de l'administration générale et de la culture
- budgets, comptes, plan des investissements, etc. pour l'ensemble de la Direction

#### Unité santé et sécurité au travail

- santé au travail
- sécurité au travail
- ergonomie
- gestion des accidents

#### Secrétariat du Conseil communal

Au niveau du système de gestion RH et budgétaire, le Secrétariat du Conseil communal fait partie du SMun. Cependant, il est évidemment pleinement autonome et rattaché au Bureau du Conseil communal et à son président.

Relevons toutefois l'excellente collaboration qui a pu être établie entre les deux entités.

## EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Comptabilité de direction AGC	3.50	3.50	3.50	3.50
Conseil Communal	4.05	4.05	4.05	4.05
Municipalité	7.00	7.00	7.00	7.00
Naturalisations & RC	3.00	3.00	3.00	3.00
Santé et Sécurité au travail	10.05	8.50	12.05	10.20
Secrétariat de la municipalité	8.60	8.60	10.30	9.10
<b>Total service</b>	<b>36.20</b>	<b>34.65</b>	<b>39.90</b>	<b>36.85</b>

Santé et sécurité au travail : octroi de 2 ept par voie de préavis No 2015/02 – (« Bien-être au travail et gestion des absences »). Allocation en 2015 et affectation en janvier et mars 2016.

Secrétariat de la Municipalité : poste de responsable de secrétariat repourvu au 1<sup>er</sup> janvier 2016 et baisse de 0.2 ept du taux d'activité d'une collaboratrice (de novembre 2015 à mars 2016).

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

Unité administrative	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
<b>Total service</b>	<b>+ 3.70</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Comptabilité de direction AGC	4	3.50	4	3.50
Conseil Communal	5	4.05	5	4.05
Municipalité	7	7.00	7	7.00
Naturalisations & RC	3	3.00	3	3.00
Santé et Sécurité au travail	11	8.50	13	10.20
Secrétariat de la municipalité	9	8.60	10	9.10
<b>Total service</b>	<b>39</b>	<b>34.65</b>	<b>42</b>	<b>36.85</b>

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier	31 décembre
	n	n
Comptabilité de direction AGC	1	1
<b>Total service</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	5	5

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Convention de départ	1
Décès	
Démission	3
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	1
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
<b>Total service</b>	<b>5</b>

### ÉVÉNEMENT MARQUANT

Suite à la démission du titulaire au 30 juin 2015, un nouveau secrétaire municipal est entré en fonction le 1<sup>er</sup> octobre 2015 en la personne de M. Simon Affolter. L'intérim a été assuré par la secrétaire municipale adjointe.

## SECRETARIAT DE LA MUNICIPALITÉ

C'est le cœur du service. Ses tâches sont décrites de manière détaillées ci-dessus, dans l'encadré « Principales tâches du service ». Chaque séance de Municipalité représente en moyenne environ 150 points, qui suivent chacun des processus variés suivant qu'il s'agit d'adoption de documents pour le Conseil communal, d'adjudications, de permis de construire, de décisions ou d'échanges d'informations, de courriers, d'invitations, d'affaires de personnel, etc.

## BUREAU DES NATURALISATIONS, DES DÉCLARATIONS ET DU REGISTRE CIVIQUE

### Corps électoral

Au 31 décembre 2015, le corps électoral lausannois comptait 85'264 électrices et électeurs (31 décembre 2014 : 84'630), dont 63'461 Suisses et 21'803 ressortissants étrangers ; en outre, 16'469 personnes (31 décembre 2014 : 16'017) étaient inscrites au registre central des Suisses de l'étranger, tenu à Lausanne pour l'ensemble du canton.

### Votations

Nature du scrutin	Inscrits	Votants	Participation (%)
<i>Votation fédérale du 8 mars 2015</i>	63'478	25'464	40.11
a) Initiative populaire du 5 novembre 2012 « Aider les familles! Pour des allocations pour enfants et des allocations de formation professionnelle exonérées de l'impôt »			
b) Initiative populaire du 17 décembre 2012 « Remplacer la taxe sur la valeur ajoutée par une taxe sur l'énergie »			
<i>Votation fédérale du 14 juin 2015</i>	63'621	26'235	41.24
a) Arrêté fédéral du 12 décembre 2014 concernant la modification de l'article constitutionnel relatif à la procréation médicalement assistée et au génie génétique dans le domaine humain			
b) Initiative populaire du 20 janvier 2012 « Initiative sur les bourses d'études »			
c) Initiative populaire du 15 février 2013 « Imposer les successions de plusieurs millions pour financer notre AVS (Réforme de la fiscalité successorale) »			
d) Modification du 26 septembre 2014 de la loi fédérale sur la radio et la télévision			
<i>Elections fédérales du 18 octobre 2015</i>	63'701	26'831	41.00
a) Election des 18 membres vaudois du Conseil national			
b) Election des deux membres vaudois du Conseil des Etats (1 <sup>er</sup> tour)			
<i>Election fédérale du 8 novembre 2015</i>	63'553	22'341	35.15
a) Election des deux membres vaudois du Conseil des Etats (2 <sup>e</sup> tour)			

### Contrôle de signatures

Des contrôles de signatures ont été opérés à l'occasion de 4 référendums fédéraux, 7 initiatives fédérales, et de 1 référendum cantonal. Au total 38'300 signatures ont été contrôlées.

### Bourgeoisie de Lausanne

Les mouvements suivants ont été enregistrés : 673 étrangers/ères ont acquis la bourgeoisie de Lausanne par procédure de naturalisation ordinaire (466 requérant-e-s, 57 époux/ses et 150 enfants).

### Naturalisations

La Municipalité et la Commission consultative des naturalisations du Conseil communal ont mené 42 délégations conjointes et auditionné 434 candidats-e-s – 439 en 2014 – afin d'émettre un préavis à l'intention des autorités cantonales et fédérales ; 63 d'entre eux/elles ont dû être reconvoqués-e-s, leurs connaissances et/ou leur intégration n'étant pas considérées comme suffisantes.

### Promesses de bourgeoisie de Lausanne

En 2015, la Municipalité a accordé une promesse de bourgeoisie, après audition par la Commission consultative des naturalisations, à 363 requérant-e-s, dont les dossiers comprennent 92 époux/ses et 220 enfants ; elle a également accordé une promesse de bourgeoisie à une personne dispensée d'audition en raison de son jeune âge. De plus, elle a octroyé une promesse de bourgeoisie à 436 jeunes gens – 252 en 2014 – mis au bénéfice d'une procédure de naturalisation facilitée.

## COMPTABILITÉ DE DIRECTION

Un nouveau chef comptable en provenance de la Direction des services industriels a commencé son activité au 1<sup>er</sup> décembre 2015.

## UNITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (USST)

L'USST se divise en quatre secteurs :

- la santé au travail
- l'ergonomie

- la sécurité au travail
- gestion des accidents

L'année 2015 a été marquée par les événements suivants :

- accueil de la nouvelle infirmière cheffe dès le 1<sup>er</sup> mars 2015 ;
- accueil de l'ergonome dès le 1<sup>er</sup> mars 2015 (poste vacant dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016) ;
- mise en place du projet « Bien être et santé au travail » (BEST), en collaboration avec la déléguée à l'égalité et à la qualité de vie au travail du SPeL, suite à la validation du projet par le Conseil Communal en juin 2015 ;
- réorganisation de l'évolution professionnelle dans le cadre du projet BEST, en collaboration avec l'Unité Développement RH du Service du personnel (SPeL) ;
- mise en place d'un système de management de la qualité santé et sécurité au travail.

## SECTEUR SANTÉ AU TRAVAIL

Le secteur santé au travail est composé du médecin du travail, de l'infirmière cheffe, de deux infirmières en santé au travail, d'une infirmière auxiliaire (poste occupationnel) et de son secrétariat.

Au cours de l'année 2015, le médecin du travail a effectué les examens suivants :

• visite médicale d'embauche : .....	305
• visites médicales préventives risques professionnelles (travail de nuit / toxicologiques) : .....	86
• visite médicale pour l'évaluation en médecine du travail (consultations) : .....	206
• examen d'aptitude sur dossier : .....	110
• examens permis professionnels : .....	5

Les infirmières en santé au travail, supervisées par le médecin du travail et l'infirmière cheffe, ont quant à elles réalisé les actes médicaux délégués suivants :

• examens paramédicaux pour les visites d'embauche : .....	305
• examens paramédicaux pour les visites médicales préventives : .....	86
• injection de vaccin : .....	758
• examen sanguin (prises de sang) : .....	128

Outre les consultations, le médecin du travail, l'infirmière cheffe et les infirmières en santé au travail ont mené les activités suivantes :

- organisation de la vaccination des nouveaux collaborateurs/trices contre les risques professionnels ;
- coordination état vaccinal des aspirants policiers ;
- nombreuses visites de postes ;
- campagne « vaccination contre la grippe saisonnière » ;
- campagne « stop tabac ».

En 2015, 142 situations nous ont été annoncées par l'intermédiaire du médecin conseil rattaché au SPeL, par les services (RRH, etc.) et par les collaborateurs/trices.

En raison du manque de ressources (congé maternité), seules 25 situations ont fait l'objet d'un suivi par l'une des deux infirmières en santé au travail. Quant au solde du suivi (117 situations), il a été assumé en partie par le médecin du travail et son adjointe.

La collaboration avec l'Assurance Invalidité a permis la poursuite de la mise en place de mesures de soutien, dans le cadre de reprise d'activité et/ou de réinsertion, complètement financées par cet assureur.

Force est de constater que la tendance d'augmentation des demandes d'évaluation de ces dernières années se confirme à nouveau avec des situations de prises en charge relativement complexes. La préoccupation principale demeure les problématiques en lien avec les risques psychosociaux (stress, souffrance au travail, conflits relationnels).

La nouvelle infirmière cheffe a pu commencer les projets suivants :

- projet « dépendance » pour harmoniser la prise en charge, unifier les pratiques et compléter les lacunes de connaissance ;
- projet de vaccination de rattrapage pour les collaborateurs/trices (analyse de risque professionnel des agents infectieux).

Suite à l'adoption par la Municipalité du projet en lien avec la protection de la maternité, l'USST a élaboré une démarche pour mieux informer les collaboratrices en emploi et les futures collaboratrices. Cette démarche repose sur la demande d'annonce d'une éventuelle grossesse à l'employeur permettant l'analyse immédiate des risques professionnels et si nécessaire la mise en place de mesures correctives.

## Bien-être et santé au travail « BEST »

En juin 2015, le Conseil communal a accepté le rapport-préavis N° 2015/02 (« *Bien-être au travail et gestion des absences – Réponse au postulat de M. Charles-Denis Perrin et crts – Le développement durable c'est aussi... une administration qui peut travailler dans les meilleures conditions possibles... et des usagers satisfaits de leur administration* »). Ce projet, nommé « BEST » sera déployé par direction dès le mois de juin 2016, en collaboration avec le SPeL.

Ce projet comprend également la prise en charge et le suivi systématique des collaborateurs/trices en incapacité de travail de plus de 21 jours (soutien dans le cadre du retour au travail, etc.) par des conseiller-ères en insertion professionnelle rattachés-es à l'USST.

## SECTEUR ERGONOMIE

L'ergonome est entrée en fonction le 1<sup>er</sup> mars 2015 à 80%, dont 40% étaient dédiées à la santé au travail et 40% dédiées à la sécurité au travail. L'ergonome a réalisé différents types d'interventions, visant l'aménagement de poste de travail de personnes présentant une problématique médicale (27), ou la sensibilisation des collaborateurs en matière d'aménagement ergonomique des postes de travail informatisé (13). L'ergonome a également été consulté lors de l'achat d'outils de travail (lampes, machines, mobilier).

En collaboration avec le médecin du travail, l'ergonome s'est investi dans le projet d'intégration professionnelle de personnes en situation de handicap à la Ville de Lausanne et a participé à la mise en place du projet sur la protection de la maternité.

## SECTEUR SÉCURITÉ AU TRAVAIL

L'ingénieur communal de sécurité a mis en place des structures de base pour assurer une maîtrise de la sécurité et santé tant pour l'USST que pour l'ensemble de la Ville, notamment :

- élaboration d'une structure documentaire par thème et par service pour le classement des documents ;
- édition de documentations de référence afin de pouvoir concevoir, construire, maintenir les équipements de travail, de disposer des règles applicables afin d'induire un comportement sûr et de pouvoir mener des audits de postes avec une approche systématique ;
- préparation de portfolios-types pour relever et évaluer les dangers des différents postes de travail.

Un soutien a été effectué pour les services pour une mise en conformité des points relevés lors des différents audits du concept d'appel à des médecins et autres spécialistes des la sécurité au travail (MSST) que le Service du travail, via l'inspection du travail Lausanne a réalisé entre 2012-2014.

Un accent a été mis sur le conseil, l'accompagnement et le suivi des services. Cela s'est traduit par 182 interventions sur différents postes de travail sur des thèmes très variés : maternité, ergonomie, climat des locaux, locaux borgnes, premiers secours, substances chimiques, transport de marchandises dangereuses, prévention incendie et contre les explosions, remise en conformité des équipements de travail, etc.

Concernant les répondants sécurité, chacune des trois commissions (CSG, CSP, CST) se sont rencontrées à quatre reprises pour traiter de différents thèmes d'actualités et pour mettre en place le concept MSST dans les services.

Pour terminer, le 14 décembre 2015 a eu lieu la deuxième édition de la session commune des trois commissions ouvertes aux répondant-e-s et délégué-e-s sécurité, aux représentant-e-s des ressources humaines, aux chef-fes de service et aux municipaux. 110 personnes ont assisté et apprécié les sketches de prévention et les différentes interventions.

## SECTEUR GESTION DES ACCIDENTS

La gestionnaire pour les affaires relevant de la loi sur l'assurance accidents (LAA) a traité 1245 annonces d'accident (1201 en 2014), dont 777 concernaient la Vaudoise Assurances et 468 la Suva.

### Vaudoise Assurances

La Vaudoise Assurances assure le personnel de 28 services. La Vaudoise Assurance a acheté le logiciel SunetPlus dans le courant de l'année 2015. En collaboration avec le Service d'organisation et d'informatique, ce logiciel sera déployé dans les services d'ici le printemps 2016.

La collaboration avec la Vaudoise Assurances s'avère plus difficile qu'avec le prestataire précédent.

En règle générale, les chiffres indiqués dans le précédent rapport de gestion et l'actuel diffèrent. En effet, des accidents concernant l'année précédente sont déclarés après la rédaction du rapport de gestion. Cette année, sans que la Vaudoise Assurances n'ait pu fournir d'explications, on constate une légère diminution.

	AP avec IT	ANP avec IT	AP sans IT	ANP sans IT	AP Rechutes	ANP Rechutes	AP Dentaires	ANP Dentaires	MP	TOTAL
<b>2014</b>	55	156	124	329	8	25	1	14	0	<b>712</b>
<b>2015</b>	63	174	156	349	2	20	2	10	1	<b>777</b>

Cas refusés: 25 en 2014 et 27 en 2015.

### Suva

L'autre partie des collaborateurs/trices de la Ville (14 services) sont assurés-es auprès de la Suva.

Le décès de l'un des collaborateurs du Service des parcs et domaines suite à un accident professionnel en 2015 est à déplorer.

Concernant les chiffres mentionnés ci-après, vu qu'il arrive que des accidents, concernant l'année précédente, soient déclarés après la rédaction du rapport de gestion, cela entraîne des différences dans le nombre des accidents déclarés de 2014 à 2015.

	AP avec IT	ANP avec IT	AP sans IT	ANP sans IT	AP décès	AP Rechutes	ANP Rechutes	AP Dentaires	ANP Dentaires	MP	TOTAL
<b>2014</b>	99	141	65	126	0	12	16	3	7	3	<b>472</b>
<b>2015</b>	69	149	77	142	1	12	13	0	3	2	<b>468</b>

Cas refusés : 11 en 2014 et 9 en 2015.

#### Légende des tableaux

- AP      Accident professionnel
- ANP    Accident non professionnel
- MP      Maladie professionnelle
- IT        Incapacité de travail

## SERVICE DU PROTOCOLE ET DES RELATIONS EXTÉRIEURES (PREX)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

#### Protocole et relations extérieures

- gestion du protocole officiel, organisation des réceptions et cérémonies décidées par la Municipalité
- appui aux services communaux pour l'organisation de cérémonies et de manifestations
- organisation de l'accueil de délégations suisses et étrangères
- gestion des livres et cadeaux officiels
- programmation et gestion du Forum de l'Hôtel de Ville
- organisation des visites aux nonagénaires de la commune

#### Intendance des bâtiments, huissiers, courrier

- intendance et conciergerie de l'Hôtel de Ville, des bâtiments annexes et de la maison de Mon-Repos
- service des huissiers et du courrier interne et postal de l'administration communale

#### Dossiers transversaux à l'administration communale

- relations commerciales avec la Poste pour la gestion du courrier communal
- relations commerciales avec le Centre d'édition de l'Etat de Vaud pour les travaux de reprographie

#### Casino de Montbenon

- gestion et réservations de la salle Paderewski, de la salle des fêtes, du Salon bleu et du théâtre de verdure
- régie des spectacles
- intendance et conciergerie du bâtiment

### EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Casino	7.90	7.90	7.90	7.90
Direction et Secrétariat-PREX	2.50	2.50	2.50	2.50
Huissiers et intendance	13.64	13.64	13.64	13.64
<b>Total service</b>	<b>24.04</b>	<b>24.04</b>	<b>24.04</b>	<b>24.04</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

Unité administrative	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
<b>Total service</b>	<b>0.00</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe** (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Casino	10	7.90	10	7.90
Direction et Secrétariat-PREX	3	2.50	3	2.50
Huissiers et intendance	15	13.64	15	13.64
<b>Total service</b>	<b>28</b>	<b>24.04</b>	<b>28</b>	<b>24.04</b>

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier	31 décembre
	n	n
	0	0
<b>Total service</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	0	0

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Convention de départ	
Décès	
Démission	
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
<b>Total service</b>	<b>0</b>

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Le PREX a assuré l'organisation des réceptions, apéritifs et repas officiels décidés par la Municipalité, principalement à l'Hôtel de Ville, à la maison de Mon-Repos, au Casino de Montbenon et dans les domaines viticoles de la Ville.

En appui aux services communaux, le PREX a par ailleurs pris en charge la partie protocolaire et apéritive de nombreuses manifestations telles que inaugurations, vernissages (notamment dans les cinq musées communaux, à la Fondation de l'Hermitage, au Forum d'architecture et au Forum de l'Hôtel de Ville), journées portes ouvertes, événements sportifs, conférences, séances d'information publiques, réceptions et cérémonies diverses.

### Cérémonies récurrentes préparées par le PREX en 2015

- accueil des nouveaux habitants (Casino de Montbenon, 29 avril, 9 septembre et 11 novembre);
- cérémonie officielle du 1<sup>er</sup> août (Vers-chez-les-Blanc);
- accueil des nouveaux retraités AVS de la commune (Casino de Montbenon, 6 octobre);
- accueil des nouveaux bourgeois de la Ville de Lausanne (salon Bailly – Opéra de Lausanne, 23 septembre).

### Événements ponctuels organisés en 2015

- 10 avril, maison de Mon-Repos : *cérémonie officielle à l'occasion du Centenaire de la présence du CIO à Lausanne*, en présence notamment du conseiller fédéral Ueli Maurer et du président du CIO Thomas Bach; pose d'une plaque commémorative;
- 6 juin, Hôtel de Ville : *conférence-débat sur le réchauffement climatique*, en appui à l'ambassade de France, organisée dans le cadre de la conférence sur le climat COP21 en décembre à Paris;
- 27 et 28 juin, maison de Mon-Repos : *journées portes ouvertes* organisées dans le cadre du Centenaire de la présence du CIO à Lausanne, présence de la Municipalité et de la présidence du CIO le dimanche lors de l'apéritif offert aux visiteurs. 440 personnes ont participé aux visites conduites par les guides du Mouvement des Aînés;
- 16 septembre, Casino de Montbenon : *remise du Prix de la Ville de Lausanne à Mme Timea Bacsinszky et à M. Stan Wawrinka*, joueuse et joueur de tennis émérites, tous deux nés à Lausanne et formés au Club de tennis du Stade Lausanne, en hommage à leurs parcours exceptionnels et pour leur contribution au rayonnement de notre ville;
- 1<sup>er</sup> octobre, Casino de Montbenon : *cérémonie de départ à la retraite de Mme Sylviane Klein, préfète du district de Lausanne*;
- 7 décembre, Ouchy : *cérémonie de changement de nom de la station Ouchy du m2 en « Ouchy Olympique »*, dans le cadre du Centenaire de la présence du CIO à Lausanne, en présence du président du CIO; pose d'une plaque commémorative et vernissage de la nouvelle décoration intérieure de la station sur la thématique olympique;
- 17 décembre, Gare CFF de Lausanne : *accueil du nouveau conseiller fédéral vaudois Guy Parmelin* sur le quai de Gare par les autorités cantonale et communale.

## Accueil de délégations étrangères et relations extérieures

- 19 et 20 janvier: *délégation russe de la Ville d'Ufa*, capitale de la république de Bachkirie (Bachkortostan). Visite du centre intercommunal de logistique et de gestion des déchets de Malley, de l'usine d'incinération de TRIDEL, des installations du Service du gaz et du chauffage à distance du site de Pierre-de-Plan, et de la maison de Mon-Repos;
- 6 mars: *délégation de la Ville de Ferizaj*, Kosovo. Echange avec les autorités lausannoises;
- mars: *poursuite à Lausanne des pourparlers USA - Iran sur le nucléaire*. Soutien logistique et protocolaire au DFAE;
- 16 avril, à Ouchy: accueil public et officiel par le Conseil d'Etat et la Municipalité de Lausanne du *président de la République française François Hollande*, lors de sa visite d'Etat en Suisse;
- 21 mai: *délégation chinoise de la municipalité de Chengdu*, province du Sichuan. Exposés sur les réalisations et les projets de Lausanne en matière d'environnement et de développement durable;
- 25 juin, place St-François: étape lausannoise de l'exposition itinérante « Genève à la rencontre des Suisses » mise sur pied à l'occasion du bicentenaire de l'entrée de Genève dans la Confédération, cérémonie publique et réception officielle;
- 3 juillet: ambassadeur suisse de Cocatrix, *nouveau directeur du Centre d'accueil de la Genève internationale (CAGI)*. Visite de courtoisie au syndic, développement des relations avec Lausanne;
- 10 juillet: *délégation chinoise du Comté de Chongming*, ville de Shanghai. Exposés sur les réalisations et les projets de Lausanne en matière d'environnement, de développement durable et d'énergies renouvelables, politique de soutien à la culture de la Ville de Lausanne, soutien à l'innovation dans le Canton de Vaud;
- 10 juillet: *nouvel ambassadeur d'Espagne en Suisse*. Visite de courtoisie au syndic;
- 3 septembre: *délégation de nouveaux maires d'Albanie*. Organisation de la collecte des déchets à Lausanne, gestion intercommunale et périmètre, visite du Centre intercommunal de logistique et de gestion des déchets de Malley;
- 14 et 15 septembre: *délégation de la Ville de Telavi, province de Kakhétie, en Géorgie*. Entretiens avec le syndic, le Service des sports et la direction de Lausanne Tourisme, visite de l'Ecole hôtelière de Lausanne et du domaine du Clos des Abbayes;
- 15 septembre: *visite d'étude en Suisse d'une délégation parlementaire du Cambodge*. Accueil à Lausanne par le syndic et visite du domaine du Clos des Abbayes;
- 29 septembre: *producteur de la chaîne de télévision allemande ZDF*. Prise d'images à Mon-Repos pour la réalisation d'un film documentaire sur les Jeux olympiques d'été à Berlin en 1936, coproduit avec la chaîne américaine PBS;
- 16 octobre: *délégation du Parlement et de la famille royale du Royaume de Thaïlande*. Entretiens avec le syndic, visite du Palais de Rumine, du pavillon thaï et du musée olympique.

## COORDINATION DES VILLES DE SUISSE ROMANDE (CVSR)

Le syndic préside, depuis sa création en 2007, la CVSR. Le chef de service du PREX en assure le secrétariat depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014. A la fin de l'année, l'association regroupait 32 communes membres.

Deux colloques ont été organisés par le PREX en 2015, auxquels ont participé des membres des exécutifs et des législatifs des villes membres ainsi que les fonctionnaires de leur administration concernés par les thèmes traités. Le premier colloque, organisé à Delémont le 27 mars, portait sur l'intégration et les programmes d'intégration cantonaux, le second colloque, organisé à Bulle le 13 novembre, portait sur la communication institutionnelle.

Le site internet de la CVSR (adresse: <http://www.conferencedecoordination.ch>) présente les objectifs de l'association et l'ensemble des colloques et des intervenants depuis 2007.

## FORUM DE L'HÔTEL DE VILLE

Cet espace d'expositions temporaires est à la disposition des services communaux et des hôtes tiers pour présenter leurs activités et pour des expositions de sensibilisation du public lausannois dans les domaines associatif, culturel, caritatif, humanitaire, historique, etc.

En 2015, 15 expositions y ont été organisées:

- « La non-violence a de l'avenir », du 13 au 24 janvier, par le Mouvement international pour la réconciliation (MIR), le Centre pour l'action non-violente (CENAC) et le Service Civil Suisse, dans le cadre du centenaire du MIR;
- « Courant d'art: des armoires électriques décorées avec énergie », du 27 janvier au 7 février, par les Services industriels de Lausanne et le Centre d'orientation et de formation professionnelle (COFOP). Exposition sur l'art urbain à travers la décoration des armoires électriques en ville de Lausanne réalisées depuis 2012 par les élèves du COFOP;
- « Besa – le sauvetage de Juifs par des Albanais pendant la Seconde Guerre mondiale », du 10 au 21 février, par l'Association Albinfo.ch (Conseil des albanais de Suisse);
- « 300 portraits – Films Plans-Fixes », du 24 février au 14 mars, par l'Association Films Plans-Fixes, à l'occasion de son trentième anniversaire;
- « Cinéma et identités juives », du 18 au 28 mars, par la Communauté israélienne de Lausanne et du Canton de Vaud, dans le cadre du second Festival des cultures juives, en collaboration avec la Cinémathèque et la section Cinéma de l'Université de Lausanne;
- « Roms, la quête infatigable du paradis », du 21 avril au 23 mai, par le photographe Yves Leresche. Exposition sur la vie quotidienne des Roms à Lausanne et chez eux en Roumanie;

- « Sentinelles – 35 ans de lutte », du 2 au 13 juin, par la Fondation Sentinelles – Au secours de l'innocence meurtrie ;
- « EDLausanne EXPO – Un demi siècle d'art et de design », du 23 juin au 4 juillet, par l'école Dubois, spécialisée dans la formation aux métiers de la création : architecture d'intérieur, décoration, graphisme et design, dans le cadre des 50 ans de l'école ;
- « Quartiers d'été des créateurs », du 8 juillet au 22 août, 34<sup>e</sup> exposition-vente d'été des Artisans-Créateurs de la Palud ;
- « Concours nouveau talent. Thème: L'Épouvantail », du 4 au 13 septembre, par BDFIL, festival de la bande dessinée de Lausanne ;
- « 10 ans de logement pour tous », du 18 septembre au 10 octobre, par le Service du logement et des gérances ;
- « La Nakba – Exode et expulsion des Palestiniens en 1948 », du 12 au 24 octobre ; par le Collectif Urgence – Palestine Vaud. Exposition itinérante présentée en Europe et dans plusieurs villes de Suisse, montrant la transformation qu'a connue la Palestine entre 1947 et 1949 ;
- « Le phénomène Espéranto », du 27 octobre au 7 novembre, par la Société Lausannoise d'Espéranto. Présentation des activités de la société créée en 1905 ;
- « Nature en ville ? Y'a photo ! », du 24 novembre au 5 décembre, par le Service des parcs et domaines (SPADOM). Immersion iconographique dans le patrimoine vert lausannois au travers de la médiathèque du SPADOM, présentation en images des associations actives en faveur de la nature à Lausanne, et concours photo ouvert au public ;
- « Braderie de Noël », du 8 au 22 décembre, exposition-vente de l'artisanat réalisé dans les ateliers d'institutions sociales, par l'Association sociale CROEPI.

## **NONAGÉNAIRES ET JEUNES DE 18 ANS**

Le nombre prévisionnel de nonagénaires en 2015 était de 400 personnes, soit 277 femmes et 123 hommes (2014 : 401 personnes, soit 290 femmes et 111 hommes).

Cinq délégués, cadres retraités de la commune coordonnés par le secrétaire préposé, se répartissent les visites aux nonagénaires qui le souhaitent pour leur apporter les vœux de la Municipalité ainsi qu'un panier de fleurs, accompagnés, à choix, d'un assortiment de chocolats ou de vins de la Ville.

Durant l'année écoulée, 304 visites à domicile ou en EMS ont été réalisées par les délégués, à 212 femmes et 92 hommes (2014 : 307 visites à 224 femmes et à 83 hommes).

Par ailleurs, en complément au programme d'activités préparé par la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale à l'attention des jeunes ayant atteint leur 18 ans, le PREX se charge de leur adresser un message de félicitations de la Municipalité, accompagné du livre officiel de la Ville de Lausanne. Durant l'année coulée, cet envoi a été adressé à 1'213 jeunes ayant atteint leur majorité (1'309 en 2014).

## **DOSSIERS TRANSVERSAUX À L'ADMINISTRATION COMMUNALE**

### **Travaux de reprographie**

Les travaux d'impression en nombre de l'administration communale sont réalisés par le Centre d'édition de l'Etat de Vaud, rattaché à la CADEV, selon un accord commercial entre le Canton et la Commune de Lausanne entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Cette activité est coordonnée par le PREX.

### **Cartes de visite et de compliment**

Le PREX est également chargé d'administrer et de valider les commandes de cartes de visite et de compliments des services communaux, qu'ils peuvent commander directement sur la plate-forme informatique ProdOnLine, gérée par une imprimerie de Renens.

Durant l'année écoulée, 97'900 cartes de visites et de compliments ont été commandées, pour un montant de CHF 28'527.– contre respectivement 107'600 cartes et CHF 27'300.– en 2014, une adaptation des prix à la hausse étant intervenue en cours d'année en raison de l'augmentation du prix du papier livré à l'imprimerie par le fournisseur.

## **INTENDANCE ET BÂTIMENTS**

### **Caveau de la Louve**

La gestion et les réservations du Caveau de la Louve sont de la responsabilité du PREX. Ce local est mis à disposition des services communaux pour des séances de travail, apéritifs et autres réunions, ou dans le cadre de diverses manifestations publiques organisées ou soutenues par la Ville. Le Caveau peut également être réservé – moyennant une location modeste – par des associations, des sociétés locales ou des privés pour des assemblées, des séances de comité, des anniversaires, voire des apéritifs après les mariages célébrés à l'étage au-dessus.

En 2015, le Caveau de la Louve a été réservé à 53 reprises et a généré un revenu de CHF 1'100.– (contre 47 réservation en 2014, pour un revenu de CHF 1'200.–).

## **COMMUNICATION**

En collaboration avec le Service du développement de la ville et de la communication, le PREX a poursuivi l'élaboration d'une présentation détaillée du service sur le site Internet de la Ville, jusque-là inexistante. La mise en ligne est prévue en

février 2016, après les dernières mises au point. Elle sera suivie d'une présentation sur l'Intranet communal d'informations utiles aux services communaux tels que modèles de document, instructions et procédures.

## CASINO DE MONTBENON

### Entretien du bâtiment et du matériel

Outre les travaux quotidiens d'entretien usuels, la partie centrale du parquet de la salle des fêtes a été rénovée (ponçage et vitrification) durant l'été.

Les six perches mobiles d'éclairage de scène de la salle Paderewski, anciennes et ne répondant plus aux exigences techniques actuelles, ont été remplacées par des perches modernes, sécurisées avec des freins d'urgence, pouvant supporter une charge plus conséquente et équipées d'un système de commande DMX. Le remplacement des éclairages par des lampes à halogène plus performantes et plus économiques en énergie se fera par étapes dès 2016.

### Exploitation

Suite à la fermeture du Grand Café, la gestion du Salon bleu a été reprise par le Casino dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014 afin de pouvoir répondre aux nombreuses demandes d'une petite salle par la clientèle du Casino – la plupart émanant des sociétés locales lausannoises – ainsi qu'aux besoins de la Municipalité et des services communaux.

126 réservations du Salon bleu ont été enregistrées en 2105 contre 74 en 2014.

La location de toutes les salles a généré un chiffre d'affaires de CHF 254'800.– en 2015 (CHF 232'000.– en 2014). Des gratuites pour un montant de CHF 41'300.– ont été accordées aux différents services communaux pour l'utilisation des différentes salles.

### Manifestations

Le casino a accueilli 568 événements en 2015 (contre 514 en 2014), soit :

2015	Salle Paderewski	Salle des fêtes	Salon bleu
janvier	27	11	8
février	27	16	7
mars	27	20	12
avril	20	12	7
mai	17	13	9
juin	23	15	12
juillet	16	9	1
août	11	13	8
septembre	26	13	18
octobre	27	17	18
novembre	29	21	17
décembre	16	16	9
<b>Total</b>	<b>266</b>	<b>176</b>	<b>126</b>

Outre les assemblées, spectacles des sociétés locales et autres activités traditionnelles : repas d'entreprises, conférences, repas de soutien, concerts de musique classique, répétitions, auditions, réunions commerciales, festivals, présentations publicitaires, débats, kermesse annuelle de Terre des Hommes, promotions des écoles professionnelles, congrès, conférences hebdomadaires de Connaissance 3, projections de la Cinémathèque suisse et utilisation des salles par les services communaux, les événements les plus marquants ont été :

- en juin : le *Festival de la Terre*. Sur l'esplanade de Montbenon et à la salle des fêtes, la dixième édition d'un festival qui a lieu simultanément dans plus de cinquante pays, une invitation à contribuer à la création d'un monde plus solidaire ;
- en juillet et août : dans le cadre de *Lausanne Estivale*, quinze concerts – classiques et jazz – ont été donnés à la salle Paderewski, à la salle des fêtes et au théâtre de verdure ;
- en août : la 10<sup>e</sup> édition du *Festival « Cinémas d'Afrique »* a attiré un public nombreux et passionné, grâce à une variété considérable de longs et de courts métrages qui montrent la grande diversité de regards et d'identités des cinémas africains ;
- en septembre : la *remise du Prix de la Ville de Lausanne* à Timea Bacszinsky et Stan Wawrinka, ainsi que la semaine de l'OAV – Ordre des Avocats Vaudois – souhaitant faire connaître une vision plus authentique de ce qu'est un avocat aujourd'hui : permanence juridique, spectacles, théâtre (le procès d'Hamlet), concert et exposition ;
- en octobre : le 28<sup>e</sup> *Festival de jazz* organisé par l'association « Onze plus », avec les grands concerts à la salle Paderewski et des films inédits au Cinématographe. La salle des fêtes tient lieu de bar du festival, avec des concerts de musique électronique s'adressant à un public plus jeune. Et le 12<sup>e</sup> « *Lausanne Underground Film Festival* », avec des projections à la salle Paderewski et des concerts de musique électronique à la salle des fêtes ;
- en novembre : le Casino a accueilli le 3<sup>e</sup> *Lausanne Billard Master*, réunissant les meilleurs joueurs mondiaux durant trois jours.

## SERVICE DU PERSONNEL (SPeL)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

L'article 74 du règlement pour le personnel communal (RPAC) définit les tâches du Service du personnel :

- développer et mettre en œuvre une politique du personnel harmonisée, globale et cohérente, répondant aux besoins de l'administration communale, afin d'améliorer les prestations aux usagers et favoriser le développement des compétences et la motivation du personnel communal
- coordonner les mesures et décisions d'application du présent règlement, notamment en ce qui concerne le recrutement, le management, la formation continue, les principes de rémunération (classification, normes salariales, avancement et promotion), la formation des apprentis
- promouvoir et maintenir l'égalité entre femmes et hommes au sein de l'administration communale
- veiller à l'application des mesures arrêtées par la Municipalité
- centraliser tous les renseignements relatifs au personnel communal
- gérer le portefeuille des assurances de personnes

### EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Développement RH	7.40	7.40	7.40	6.80
Direction	5.30	5.30	5.30	5.30
Egalité+Qualité Vie au Travail	4.60	4.60	5.60	5.60
Médecin-conseil	1.50	1.50	1.50	1.50
Pilotage & Rémunération	7.65	7.65	7.65	7.25
Processus admin.& Acc.Changement	9.00	9.55	9.00	8.80
Systèmes & Contôles	6.80	6.70	5.80	5.70
<b>Total service</b>	<b>42.25</b>	<b>42.70</b>	<b>42.25</b>	<b>40.95</b>
Cellule ARC	1.50	1.50	1.50	1.50

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

Unité administrative	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
<b>Total service</b>	<b>0.00</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Développement RH	8	7.40	7	6.80
Direction	7	5.30	7	5.30
Egalité+Qualité Vie au Travail	6	4.60	7	5.60
Médecin-conseil	2	1.50	2	1.50
Pilotage & Rémunération	10	7.65	9	7.25
Processus admin.& Acc.Changement	11	9.55	11	8.80
Systèmes & Contôles	7	6.70	7	5.70
<b>Total service</b>	<b>51</b>	<b>42.70</b>	<b>50</b>	<b>40.95</b>
Cellule ARC	2	1.50	2	1.50

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier	31 décembre
	n	n
Centre de formation	20	18
<b>Total service</b>	<b>20</b>	<b>18</b>

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	4	7

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Convention de départ	
Décès	
Démission	3
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	1
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	4

## ADMINISTRATION DU PERSONNEL DE LA VILLE

### Tableau des effectifs / postes

Effectif des fonctionnaires et des personnes engagées par contrat de droit privé au 31.12.2015

	nb pers physiques *	total ept occupés *	total ept alloués **	écart en ept (C - B)	écart en % (D/C)
	A	B	C	D	E
<b>Administration générale et culture</b>	317	268.19	280.29	12.10	4.3%
Secrétariat municipal	42	36.85	39.90	3.05	
Service du protocole et des relations extérieures	28	24.04	24.04	0.00	
Service du personnel (incl. Cellule ARC)	52	42.45	43.75	1.30	
Service de la culture	72	51.05	52.15	1.10	
Service du développement de la ville et de la communication	34	29.10	30.20	1.10	
Service d'organisation et d'informatique	76	71.80	76.25	4.45	
Service juridique	13	12.90	14.00	1.10	
<b>Direction des sports, de l'intégration et de la protection de la population</b>	516	478.26	480.61	2.35	0.5%
Service administratif et de l'intégration	23	18.30	18.05	-0.25	
Service des sports	92	85.36	88.56	3.20	
Service de la police du commerce	43	38.80	40.80	2.00	
Service du contrôle des habitants	43	38.20	38.20	0.00	
Service de protection et de sauvetage	242	232.40	229.30	-3.10	
Services des assurances sociales	73	65.20	65.70	0.50	
<b>Direction du logement et de la sécurité publique</b>	943	804.96	827.34	22.38	2.7%
Secrétariat général	20	15.25	16.85	1.60	
Corps de police	668	637.00	653.90	16.90	
Service du logement et des gérances	181	100.98	104.86	3.88	
Bibliothèques et archives de la Ville	74	51.73	51.73	0.00	
<b>Direction des travaux</b>	859	829.63	847.30	17.67	2.1%
Service de la coordination et du cadastre	61	55.70	58.70	3.00	
Service des routes et de la mobilité	348	338.15	343.80	5.65	
Service d'urbanisme	40	37.10	38.90	1.80	
Service d'architecture	34	30.10	30.50	0.40	
Service d'assainissement	241	240.10	242.90	2.80	
Eauservice	135	128.48	132.50	4.02	
<b>Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale</b>	1773	1'167.21	1'253.82	86.61	6.9%
Service de la jeunesse et des loisirs	134	92.26	96.23	3.97	
Service d'accueil de jour de l'enfance	622	414.60	437.68	23.08	
Service des écoles primaires et secondaires	430	184.14	197.63	13.49	
Service de santé et prévention	56	40.68	46.23	5.55	
Service de psychologie scolaire	61	40.90	40.60	-0.30	
Service du travail	177	156.70	183.75	27.05	
Service social Lausanne	293	237.93	251.70	13.77	
<b>Direction des finances et du patrimoine vert</b>	422	402.76	412.53	9.77	2.4%
Secrétariat général	9	7.60	8.40	0.80	
Service financier	38	34.65	35.25	0.60	
Service de la révision	13	11.30	11.40	0.10	
Service achat et logistique Ville	38	36.43	37.43	1.00	
Service des parcs et domaines	324	312.78	320.05	7.27	
<b>Direction des services industriels</b>	560	522.75	551.75	29.00	5.3%
Secrétariat général	29	17.11	19.11	2.00	
Service finances, administration et développement	62	58.00	62.30	4.30	
Service de l'électricité	207	199.95	209.30	9.35	
Service du gaz et du chauffage à distance	103	99.04	108.74	9.70	
Service multimédia	83	78.35	81.00	2.65	
Service commercial	76	70.30	71.30	1.00	
<b>Total Ville</b>	<b>5'390</b>	<b>4'473.76</b>	<b>4'653.64</b>	<b>179.88</b>	<b>3.9%</b>

L'effectif s'élevait à 5'390 personnes au 31 décembre 2015 (5'289 au 31 décembre 2014, soit 4'473.76 équivalents plein temps occupés.

dont : 2429 femmes 45.06% dont : 3'196 à plein temps 59.29%

2961 hommes 54.94% 2'194 à temps partiel 40.71%

\* inclus le personnel en congé non payé

\*\* ces chiffres sont basés sur les données enregistrées dans PeopleSoft par les services selon leur plan des postes en 2015

## DIRECTION DU SERVICE

Le chef du service :

- conduit le service ;
- assure les relations avec la Municipalité ;
- traite les dossiers particuliers ;
- conseille les chef-fe-s de service de la Ville ;
- gère les relations extérieures ;
- signe les certificats de travail pour l'ensemble des collaborateurs de la Ville (410 pour l'année 2015).

En 2015, le service a traité 386 notes relatives à la gestion du personnel de la Ville, soit plus de 32 notes par mois.

Année	Notes municipales	Notes au SPeL	Total	Augmentation annuelle	Moyenne mensuelle
<b>2015</b>	291	95	<b>386</b>	<b>28</b>	<b>32.2</b>
2014	319	39	358	76	29.8
2013	274	8	282	34	23.5
2012	248	nc	248		20.7

## UNITÉ JURIDIQUE (UJ)

En 2015, les juristes de l'UJ du SPeL ont conseillé et appuyé les différents services et directions dans leurs questions juridiques relatives au personnel. Ils ont également apporté une expertise dans le déroulement de nombreuses procédures de mises en demeure, de licenciements, d'enquêtes et de conventions de départ, toujours plus nombreuses. Enfin, les collaborateurs/trices et cadres du service ont sollicité régulièrement leur aide lors de questions juridiques apparaissant dans leurs unités/sections.

Les juristes ont pour tâches principales d'être les répondants des services de la Ville pour les questions juridiques relevant du personnel, notamment les conflits juridiques, d'apporter des éclaircissements quant à la bonne interprétation et application du RPAC et des instructions administratives y relatives (IA RPAC), ainsi que de veiller à une application uniforme de ces dispositions à la lumière de l'égalité de traitement.

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015, ils ont notamment traité 79 fins de rapports de service comprenant des licenciements ou des conventions de départ, dont quelques cas ayant débouché sur des transferts, soit 14 de plus que l'année précédente. Sur ces 79 fins de rapports de travail litigieux, l'UJ en a finalisé 61 et en avait encore 18 en suspens au 31 décembre 2015. Elle a convoqué une fois la Commission paritaire pour un cas de licenciement pour justes motifs avec effet immédiat dans lequel ladite Commission a décidé de suivre l'avis de la Municipalité.

Au cours de l'année écoulée, 32 IA-RPAC ont été mises à jour ou complétées et 19 sont en cours de modification.

L'UJ a également été amenée à traiter les dossiers et problématiques suivants :

- la participation au groupe de travail (GT) Remboursement des frais ;
- la participation au GT Formation ;
- le travail de révision des articles du RPAC touchant la rémunération, dans le cadre du projet Equitas ;
- la participation au comité de pilotage (COFIL) et au GT Comptabilisation des absences, en lien avec la section égalité et qualité de vie au travail (EQVT) du SPeL et l'Unité santé et sécurité au travail (USST) ;
- le GT Harcèlement sexuel, en lien avec la section EQVT et la Cellule ARC ;
- le traitement des volontaires du détachement du poste médical avancé (DPMA) du Service de protection et de sauvetage ;
- la problématique de l'imposition à la source des travailleurs frontaliers français ;
- le réexamen de tous les modèles de documents juridiques à disposition du réseau RH ;
- le type d'engagement des rentiers AI ;
- l'analyse de la mention du type de fin des rapports de travail dans les certificats de travail et l'information au réseau RH ;
- l'analyse du droit des collaborateurs à être assisté d'un représentant juridique ou syndical dans les conflits avec la Commune.

Parallèlement à ces travaux, elle a pu répondre aux sollicitations des services dans des délais raisonnables et assurer la gestion courante des dossiers.

Elle a également fourni, quotidiennement, des avis de droit sur des dossiers litigieux, des questions d'interprétation du règlement et de ses IA-RPAC ou encore des questions relatives au droit du travail, privé et public, ou à différentes problématiques juridiques liées au droit du travail.

Le SPeL est compétent pour répondre aux services sur leurs questions juridiques liées au personnel. Le Service juridique, quant à lui, intervient en cas de recours déposé contre une décision rendue par la Municipalité.

## MÉDECIN-CONSEIL

Durant l'année 2015, le médecin conseil a effectué :

examens médicaux pour permis professionnel pour sapeurs-pompiers et ambulanciers : .....	45
examens médicaux pour porteurs d'appareil respiratoire isolant pour sapeurs-pompiers : .....	94
nouvelles annonces des cas « longues absence Maladie/Accident » dès 21 jours : .....	450
examens médicaux « longues absence Maladie/Accident » dès 21 jours : .....	109

La complexité des dossiers à la fois à connotation juridique et médicale ne cesse de croître.

## **ÉGALITÉ ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (EQVT)**

La section EQVT est composée de sept collaborateurs/trices représentant 5.6 ept. Ses domaines d'activités sont les suivants : horaires et aménagement du temps de travail, gestion des absences, égalité entre femmes et hommes et consultation sociale d'entreprise. Sa mission est d'apporter un appui aux services dans les activités relevant de ces domaines et de favoriser pour le personnel le bien-être au travail et la conciliation entre vie privée et vie professionnelle.

### **Horaires et aménagement du temps de travail (ATT)**

Le déploiement du projet ATT arrive à son terme. Aujourd'hui, tous les services de l'administration appliquent la nouvelle réglementation et pratiquent la gestion informatisée du temps de travail. En 2015, le déploiement s'est poursuivi avec le Service des écoles primaires et secondaires (SEP+S) et une partie du Service de santé et prévention. Quelques sous-services doivent encore être traités. Suite à de nombreuses insatisfactions rencontrées avec le logiciel AgileTime, le SPeL a dénoncé le contrat le liant à l'éditeur EquiTime. L'équipe ATT a procédé aux premières migrations du logiciel AgileTime vers TimeTool pour le Service des sports, le Corps de police, ainsi que pour les sections de l'ancien Service d'assainissement qui ont rejoint le Service de l'eau au 1<sup>er</sup> janvier 2016. En 2016, les services de la propreté urbaine et routes et mobilité migreront à leur tour vers TimeTool.

Une nouvelle version de ce logiciel a été fournie, testée et installée dans tous les services concernés.

Tout confondu, 32 séances de remise à niveau réglementaire et informatique ont été organisées avec les services ; 12 sessions de formation informatique sur le logiciel TimeTool ont été organisées à l'intention des gestionnaires de temps, assorties de 29 sessions de paramétrage, comprenant également des aides et explications à apporter sur le logiciel AgileTime encore utilisé à ce jour. Les services concernés par le déploiement ATT, comme ceux passant d'AgileTime à TimeTool, ont bénéficié d'une présentation générale sur mesure, représentant un total de sept séances sur toute l'année. Le support aux utilisateurs/trices est assuré quotidiennement pour la gestion informatisée du temps de travail et représente une moyenne d'environ 150 sollicitations par mois de la part des services.

Une centralisation des contrôles du paiement des heures supplémentaires a été mise en place. Le contrôle porte également sur le paiement des vacances en cas de fin des rapports de travail.

### **Gestion centrale des absences**

En 2015, trois évolutions fonctionnelles ont été traitées pour mieux utiliser PeopleSoft et offrir un outil facilitant l'application du règlement. L'une d'entre elles a été développée afin d'assurer un suivi de la prescription des vacances après cinq ans. La section a élaboré le rapport relatif aux absences en collaboration avec la section Pilotage et rémunération. Des listes présentant l'état des soldes de vacances, jubilaires, heures optionnelles et supplémentaires ont été adressées à chaque chef-fe de service au début du mois de mai 2015. Dix sessions de formation « Gestion des absences dans PeopleSoft » ont été dispensées pour 28 personnes. Cette formation porte sur la réglementation relative à la gestion des absences et sur le module de gestion des absences PeopleSoft. La formation est devenue obligatoire pour toute nouvelle personne se voyant attribuer des accès.

### **Comptabilisation des absences**

Début 2015, la Municipalité a chargé le SPeL de lui présenter ses réflexions sur la comptabilisation des absences lors de stages appelés « mesures d'insertion professionnelle ». Un groupe de travail et un comité de pilotage ont été mis en place pour proposer différentes pistes suivant les différents types de mesures. Il y a eu 8 séances avec le groupe de travail et 4 séances avec le comité de pilotage. Un « benchmark » a été réalisé auprès d'autres administrations suisses afin de comparer la méthode pratiquée en cas de mesure d'insertion professionnelle. Un rapport complet a été remis à la Municipalité, avec l'objectif de présenter en 2016 un préavis portant sur la période de référence pour le calcul de l'échéance du droit au traitement et le mode de prise en compte des absences partielles.

### **Bien-être et santé au travail (BEST)**

Le rapport-préavis proposant le déploiement du projet « Bien-être au travail et gestion des absences » à l'ensemble de l'administration a été validé par la Municipalité en janvier 2015. Une consultation des associations du personnel a été mise en place et une rencontre organisée. Le Conseil communal a approuvé ce rapport-préavis le 2 juin 2015. Pour la phase de déploiement, ce projet « Bien-être au travail et gestion des absences » a été renommé en « Bien-être et santé au travail » (BEST).

Dans les huit services pilotes, 109 entretiens de suivi des situations d'absence ont été conduits en 2015.

Des sessions de formation pour la Direction du logement et de la sécurité publique ont été organisées et planifiées en vue du démarrage début 2016. Un manuel de formation a été réalisé, ainsi qu'un livret répertoriant les points clés de la méthode BEST, en collaboration avec l'Atelier 5D (emplois temporaires subventionnés de Lausanne).

### **Egalité entre femmes et hommes**

La journée « Oser tous les métiers » (JOM) a lieu chaque deuxième jeudi de novembre au sein de l'administration communale et vise un objectif de décloisonnement des métiers. En 2015, 345 enfants ont accompagné au travail leur parent employé-e de la Ville. La participation est en augmentation. La moyenne de participant-e-s depuis l'introduction de la JOM en 2003 est de 245.

Le rapport-préavis N° 2105/57 (« *Osez postuler! Un objectif légitime pour toutes et tous*»), en réponse au postulat de Mme Muriel Chenaux Mesnier, a été transmis au Conseil communal en septembre 2015. Il propose un train de mesures en faveur de l'égalité, notamment la mise en place du « jobsharing », la promotion des femmes dans les fonctions d'encadrement et la promotion du travail à temps partiel également pour les hommes.

La déléguée a mandaté et accompagné une étude d'expert concernant l'impact du projet Equitas sur les fonctions majoritairement féminines en vue de répondre à l'amendement de Mme Egli, déposé dans le cadre de l'examen du préavis d'intention Equitas N° 2008/38 (« *Nouveau système de rémunération des fonctionnaires communaux - Projet "Equitas"*»). Elle a également élaboré un projet de réponse au postulat de Mme Florence Germond sur le thème de la certification d'égalité salariale Equal-Salary. Celle-ci sera intégrée dans le rapport-préavis consacré au nouveau système de rémunération.

En 2015, la déléguée est intervenue dans la résolution de trois situations individuelles problématiques. Elle a été sollicitée pour assurer une journée de formation dans le cadre du master en ressources humaines de la Haute école d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud (HEIG-VD) sur le thème des conditions de travail et de la conciliation entre vie professionnelle et vie privée.

### **Garde d'enfants**

L'Espace Enfance Vinet, qui offre 44 places, a été occupé par des enfants du personnel communal à raison de 59% des places en moyenne. Le subventionnement de la structure a été assumé pour 39% par le SPeL, le solde étant pris en charge par le Service d'accueil de jour de l'enfance. Parmi les employé-e-s bénéficiant de cette prestation, 69% habitent à Lausanne et 31% hors de Lausanne; la part de ces derniers est en constante diminution depuis l'ouverture de la structure en 2008. La déléguée a participé à toutes les séances de comité de l'association des garderies de Tivoli et Vinet, dont une part importante a été consacrée à la réorganisation de l'association et au recrutement d'une directrice générale, dans la perspective de la gestion de la garderie de Sébeillon par la même structure dès 2016.

La prestation d'accueil d'urgence pour le personnel communal a apporté une solution de garde d'urgence à trois familles durant l'année. Ces places ont été occupées à hauteur de 28% de la capacité d'accueil.

### **Consultation sociale d'entreprise**

La consultation sociale d'entreprise offre un soutien au personnel communal pour toutes les situations d'ordre privé. Elle a reçu 117 personnes en 2015, qui ont chacune bénéficié de un jusqu'à sept entretiens. Le changement d'assistante sociale au poste a généré une période de deux mois sans rendez-vous. Le Fonds de secours en faveur du personnel communal peut, à certaines conditions, apporter un appui financier ponctuel pour des frais sanitaires. En 2015, 33 nouvelles demandes ont été acceptées. En 2015, le Fonds de secours a aidé 42 personnes, pour un montant total de CHF 130'024.–.

### **PROCESSUS ADMINISTRATIFS ET ACCOMPAGNEMENT AUX CHANGEMENTS (PA&AC)**

La section PA&AC est constituée de onze collaborateurs/trices pour 8.8 ept, ainsi que de deux apprenti-e-s. Cette section comprend deux unités dont les missions principales sont d'assurer l'ensemble des travaux administratifs liés au cycle de vie d'un-e salarié-e (allant de l'embauche à la fin d'emploi), ainsi que d'assurer la gestion de l'application PeopleSoft (base de données du personnel) et les projets en matière de gestion du personnel.

La section accompagne les utilisateurs/trices du réseau RH à l'occasion des changements amenés par les projets de système d'information des ressources humaines (SIRH) et leur apporte conseil et formation pour améliorer leur pratique au quotidien.

Les domaines d'activités principaux de la section sont les suivants:

- gestion administrative du personnel;
- gestion des mutations dans PeopleSoft (structure administrative, données de poste, données d'emploi, données personnelles, suivi de la formation, etc.);
- contrôle et octroi des accès à PeopleSoft;
- conduite de projet en lien avec le SIRH;
- gestion du club utilisateurs/trices clés (CUC) de PeopleSoft;
- formation du réseau RH à la gestion administrative et à PeopleSoft.

### **Processus administratifs (PA)**

En 2015, le nombre de demandes en matière de gestion du personnel a augmenté de 3% et les mutations effectuées sur les dossiers du personnel se sont élevées à 22'096 saisies.

Les changements importants survenus dans le domaine de l'impôt source au plan suisse (comme par ex. la gestion des informations liées aux conjoint-e-s et aux bénéficiaires) ont impliqué des ajustements et des révisions dans le processus de contrôle des éléments liés aux quelque 600 salarié-e-s imposé-e-s à la source; l'équipe PA a dû s'investir davantage dans cette gestion pour mieux coordonner le flux d'informations avec les répondant-e-s RH (RRH) et les chargé-e-s d'administration du personnel (CAP).

Un support quotidien est assuré auprès du réseau RH pour tous les types de transactions administratives, plus particulièrement dans le domaine de la fixation de salaire initiale (240 sollicitations par mois, en moyenne).

### **Accompagnement aux changements (AC)**

L'année 2015 a été marquée par des importantes modifications concernant la structure de l'organisation dans PeopleSoft. Il a fallu créer une cinquantaine de sous-services et mettre à jour un grand nombre de données de poste, de salarié-e-s et de sécurité d'accès dans le système.

Douze évolutions fonctionnelles ont été traitées pour faciliter l'utilisation de la gestion des postes et les requêtes en découlant. Ainsi, les extractions sont plus pertinentes et ciblées, ce qui améliore la consultation des données et les tableaux de bord.

De la formation pour un total de 82 heures a été octroyé aux utilisateurs/trices de PeopleSoft à travers la Ville, dont les deux tiers ont accès à l'utilisation de la gestion des postes.

Le nombre de modifications dans le module Postes de PeopleSoft s'est élevé à 8'812 saisies, représentant une augmentation de 37% par rapport à l'année précédente.

### **Autres activités importantes**

Tous les ans, environ 700 sessions de cours de formation continue des métiers du Corps de police (FOCO) sont organisées pour le personnel du Corps de Police. Le suivi et l'inscription à ces cours étaient jusqu'à présent gérés via des fichiers Excel. La section PA&AC et le Corps de police ont mené conjointement en 2015 un projet d'inscription et de gestion de ces cours via Peoplesoft pour mieux exploiter les données de formation obligatoire. Six sessions de formation PeopleSoft ont été dispensées.

Dès 2016, il s'agira d'accompagner le service dans la mise en œuvre du module « compétences » de PeopleSoft. Celui-ci a pour objectif de créer des profils de compétences pour chaque type d'emploi et de permettre d'identifier, entre autres, les formations nécessaires aux différentes fonctions.

En 2014, le SEP+S avait demandé à la section PA&AC de l'aider à améliorer la gestion du personnel auxiliaire pour les « grands nettoyages ». Tous les ans, ce service engage environ 350 auxiliaires pour les grands nettoyages des écoles. Une méthode pilote pour faciliter le processus d'embauche et éviter des doubles saisies a été mise en place en collaboration avec le service. Ce processus d'embauche pour le personnel dédié aux grands nettoyages est toujours en cours d'amélioration.

Une quarantaine d'améliorations et de développements, répondant à des besoins provenant de différents services et plus particulièrement du réseau RRH, ont été mis en place dans PeopleSoft en 2015.

En outre, le passage à la nouvelle version 9.2 de PeopleSoft dès le 4 janvier 2016 a nécessité un effort supplémentaire et un engagement de plusieurs semaines de la part des utilisateurs/trices clés dédiés aux différents modules. Ainsi, plus de 200 heures ont été dévolues aux tests de passage de version en novembre et décembre 2015.

Pour finir, relevons que la section PA&AC du SPeL est un point de contact essentiel pour le support en matière de gestion administrative du personnel, de transmission des données et de support à l'utilisation de l'outil de gestion PeopleSoft. Cette section est donc un répondant incontournable pour les RRH et CAP de la Ville.

## **DÉVELOPPEMENT RH (DEV RH)**

La section DevRH est composée de huit collaborateurs/trices représentant 7.4 ept, ainsi que d'une apprentie. Ses missions principales consistent à coordonner le réseau RH (env. 100 personnes) et à apporter appui et conseil aux services en matière de gestion du personnel dans les domaines d'activité suivants :

- management ;
- apprentissage ;
- recrutement ;
- réseau rh ;
- formation.

### **Management et appui aux services**

Durant la période écoulée, les responsables du processus de management ont conseillé et appuyé un nombre élevé de services en matière de RH. Ils ont également apporté une expertise dans le déroulement de certains entretiens de collaboration.

Diverses réflexions, dans le cadre de groupes de travail consacrés à la réévaluation d'instructions administratives ou de modifications/créations de directives internes liées à la gestion du personnel, ont également été menées durant l'année.

Afin de pallier l'absence prolongée de la conseillère en évolution professionnelle, trois personnes de la section DevRH se sont répartis la gestion des demandes d'évolution professionnelle et ont accompagné 28 personnes dans leurs recherches. Depuis juillet, ils ont effectué six analyses psychotechniques avec les outils « Wave » et « Career4life » (outils permettant l'évaluation et le développement personnel, également utilisés en recrutement). En parallèle, deux bilans de compétences ont été confiés à des consultants externes.

### **Recrutement et sélection du personnel**

L'unité « recrutement » a géré 19 procédures de recrutement. La conseillère en recrutement a été davantage sollicitée en 2015 dans sa mission de soutien aux recrutements dans les services, en intervenant soit en amont, soit pendant les procédures de recrutement.

En 2015, une formation supplémentaire à l'outil psychométrique Wave a été organisée pour les RRH ; fin 2015, 17 d'entre eux étaient formés.

La conseillère a souhaité également introduire une nouvelle formation pour les RRH, à savoir l'utilisation des réseaux sociaux dans le recrutement. Un cours pilote a été organisé et une session définitive planifiée.

Dans le cadre de ses missions, la conseillère a souhaité renforcer l'image de l'employeur Ville de Lausanne en participant pour la première fois au salon Contactivia à Beaulieu, dédié à l'emploi.

La conseillère a également participé à la réflexion sur le projet gestion de carrière à la Ville, intégré aujourd'hui à la section DevRH, qui a abouti à la description du poste du/de le/la futur-e conseiller/ère en gestion de carrière qui sera engagé-e début 2016.

L'unité «recrutement» a traité près de 446 offres d'emploi en 2015 ; notre site Internet/emploi a été consulté à 772'203 reprises.

### **Formation et apprentissage**

Le responsable DevRH est en charge de la mise en application de la convention entre le Centre d'éducation permanente (CEP) et la Ville. Il doit veiller au respect du budget et vérifier l'adéquation entre les demandes de formation et les besoins des services. Ce sont 557 inscriptions à des cours catalogue du CEP qui ont été validées en 2015, ainsi que la participation de 467 personnes aux cours dits « sur mesure ».

L'administration communale comptait 204 apprenti-es à la rentrée scolaire 2015, formés dans 28 professions différentes.

Le centre de formation des apprenti-e-s employé-e-s de commerce, sous la responsabilité du SPeL, compte 19 jeunes en formation, dont 2 médiamaticien-n-e-s, répartis dans 15 services partenaires du SPeL.

Le premier apprenti médiamaticien formé grâce à une collaboration étroite entre le SPeL, le Service des sports, Service du développement de la ville et de la communication, Service d'organisation et d'informatique (SOI) et la Direction des services industriels a terminé sa formation avec maturité en été.

Au niveau de la Ville, 56 apprenti-e-s ont obtenu leur CFC au terme de leur formation, alors que trois ont échoué.

La Ville a obtenu la médaille de bronze des entreprises formatrices de Suisse, dans la catégorie «Administration ICT» (Technologie de l'information et de la communication) pour la formation des médiamaticiens.

De plus, elle a également reçu le « Swiss Label Olympic », distinction récompensant les entreprises favorisant le sport de compétition. En effet, Le SPeL forme cinq apprenti-e-s pratiquant du sport à haut niveau qui logent au Centre Sport-études de Lausanne.

### **SYSTÈMES ET CONTRÔLES (S&C)**

La section S&C regroupe trois entités, responsables du contrôle des salaires (BCS), du paramétrage du système de paie, des assurances et de l'édition des rapports légaux (SPA), ainsi que la Caisse déléguée des allocations familiales (CDAF). Ces trois groupes assurent le bon fonctionnement du versement des salaires dans le respect des délais. Le pilotage du projet de dématérialisation des dossiers du personnel (DDP) conservés au SPeL et la conduite du projet de schéma directeur des systèmes informatiques du SPeL sont confiés au responsable de cette section.

#### **Bureau de contrôle des salaires (BCS)**

La mission principale des préposé-es aux contrôles des salaires est de planifier et contrôler les calculs de paie de tous /tes les salarié-es de la Ville de Lausanne, en adéquation avec les directives de paie et les règlements de la Ville de Lausanne.

Une étroite collaboration est établie avec les comptabilités de direction pour suivre les mutations salariales effectuées par les comptables. Les mutations de la section PA&AC ayant des influences salariales sont vérifiées à partir des justificatifs fournis. Plusieurs processus de contrôle sont lancés chaque mois pour permettre de tracer et corriger les anomalies détectées, soit dans la période courante, soit rétroactivement.

Suite aux contrôles et selon la planification prévue, des processus sont lancés et contrôlés mensuellement pour la création des ordres de paiement des salaires aux employés, la ventilation des salaires dans les programmes comptables GEFI / SAP ou encore d'autres passerelles concernant les allocations familiales, l'impôt à la source, les assurances, la Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL) et, annuellement, pour la production des rapports légaux AVS, SUVA, LAAC, LAA.

Les missions annexes du BCS comportent une large part de contrôle de la gestion financière et budgétaire du SPeL, ainsi que le support au réseau Paie de la Ville de Lausanne pour les questions en rapport avec les versements des salaires et la résolution des cas particuliers liés aux obligations salariales.

#### **Spécialiste paie et assurances (SPA)**

Les missions principales du spécialiste Paie et Assurances permettent de garantir les calculs de la paie de tous les collaborateurs-trices de la Ville de Lausanne, ainsi que la production des rapports légaux dans les délais.

La rédaction et la tenue à jour de toutes les directives d'application relatives à la paie tiennent compte des modifications légales, des évolutions de taux et des besoins notifiés par la Municipalité. Elles garantissent la conformité du processus PeopleSoft paie paramétré et développé en partenariat avec l'éditeur et le SOI.

#### **Gestion déléguée des allocations familiales**

Sur délégation de la Caisse cantonale d'allocations familiales (CCAF), la section S&C agit en tant que caisse déléguée pour la Ville. Celle-ci est compétente pour rendre les décisions légales d'allocations familiales (AF).

En 2015, la CDAF a versé CHF 10'004'172.- d'AF à 1'704 parents. Il a été traité 337 nouveaux dossiers et 1'600 décisions d'AF ont été rendues selon les directives d'application cantonales de la loi fédérale.

Le montant des AF versé aux employé-e-s est mensuellement remboursé par la CCAF sur présentation d'un décompte mensuel détaillé.

Une interface périodique envoie les enregistrements des annonces familiales au registre fédéral des allocations familiales (RAFam) qui permet de contrôler et d'éviter les doubles paiements d'AF.

La CCAF rétribue l'employeur Ville de Lausanne pour le travail de sa CDAF sous la forme d'une diminution du taux de cotisation de 2.275% à 2.165% de la masse AVS. En 2015, cela a représenté une économie de CHF 499'495.50 sur la masse salariale.

## **PILOTAGE ET RÉMUNÉRATION (P&R)**

Au 31 décembre 2015, cette section est constituée de dix collaborateurs/trices pour 7.65 ept. Sa dotation ainsi que son organisation sont restées stables.

Les missions de la section se rassemblent autour des deux thématiques principales « Pilotage » et « Rémunération », incluant la gestion et la conduite du projet Equitas.

A cela s'ajoutent les activités suivantes :

- élaboration de réponses aux différentes enquêtes RH qui parviennent périodiquement au SPeL ;
- gestion du comité WebRH (gestion des contenus intranet/internet en lien avec la gestion du personnel) ;
- participation à la gouvernance informatique du service ;
- mise à disposition d'outils et/ou de procédures utiles au fonctionnement interne du service et au partage d'informations entre les sections.

### **Pilotage**

#### **Rapports annuels 2015**

Un certain nombre de rapports (effectifs, mouvements du personnel, mesures de rémunération) présentant des indicateurs, leurs évolutions sur plusieurs années et des analyses ponctuelles ont été remis à la Municipalité, puis diffusés aux chef-fe-s de service et aux RRH. Le rapport annuel sur les absences a été réalisé pour la première fois par la section EQVT afin d'assurer la cohérence avec les missions dont est chargée cette section (Suivi global des indicateurs liés aux absences, mise en œuvre du projet BEST).

Il a été répondu à plusieurs enquêtes (dont celle sur la structure des salaires de l'Office fédéral de la statistique), ainsi qu'à différents « benchmarks » entre communes.

#### **Gestion technique des fonctions IA-RPAC par délégation de la Municipalité**

Le 7 avril 2010, la Municipalité a délégué au SPeL la gestion technique des fonctions. En 2015, les modifications ont porté sur 42 fonctions (alors que 13 fonctions ont été modifiées par notes à la Municipalité) ; le nombre de fonctions IA-RPAC actives au 31 décembre 2015 est de 632.

La section gère et documente des processus de rémunération spécifiques, tel que le calcul annuel des cibles pour les mesures de fin d'année, et agit en tant qu'expert dans celui consistant à fixer le salaire initial du personnel engagé.

### **Rémunération**

#### **Le traitement des dossiers en lien avec la rémunération**

Concernant les analyses de rémunération individuelle : environ 250 demandes, émanant de pratiquement l'ensemble des services et concernant un ou plusieurs titulaires, ont été traitées tout au long de l'année. Chacune de ces demandes a nécessité la compréhension de la problématique transmise par les services, l'élaboration de rapports de synthèse, d'études d'impacts financiers, des calculs d'impacts financiers sur cinq ans et l'analyse des projets de note à la Municipalité.

La collaboration avec le Service financier concernant la mise en œuvre et le suivi des ept budgétisés dans les plans des postes des services a été encore renforcée ; une procédure a été transmise à l'ensemble des services.

#### **Etudes métiers et appui aux services en cas de réorganisation**

L'étude métiers la plus significative réalisée en 2015 a été celle consacrée au nouveau statut des ambulanciers et techniciens ambulanciers. Il s'agissait d'harmoniser les conditions de rémunération et de progression salariale à celles adoptées précédemment pour le corps des sapeurs pompiers.

En matière de conseil et assistance aux services pour leur projet de réorganisation, quinze dossiers ont été traités en 2015. Ainsi, certains services ont demandé l'appui du SPeL pour optimiser des parties de leur organisation (par ex. division IES du SOI ou postes administratifs du Service de la police du commerce), pour une collaboration ou une répartition des activités entre deux services (par ex. création de l'unité ORP-CSR, pour une nouvelle répartition entre SEP+S/SJL/SAJE), pour une réflexion au niveau de la direction (par ex. nouveau poste de RH de la Direction des finances et du patrimoine vert) ou réorganisation de l'entier de la Direction des travaux. Ces dossiers demandent une analyse des changements organisationnels, de leurs impacts sur les DP et sur les niveaux des postes et impliquent plusieurs séances et notes avec la collaboration des services pour trouver une solution optimum et cohérente selon les différents angles RH, financiers et organisationnels.

Plusieurs demandes touchant aux indemnités ont été analysées et des solutions proposées pour mieux répondre aux besoins des services tout en respectant le cadre légal et l'équité transversale. (par ex. le projet de nouvelle gestion du travail en rotation à l'usine de Lavey-les-Bains).

## **Gestion du comité WebRH**

L'intranet Ville contient plus de 1'500 pages consacrées à la gestion de personnel. Il s'agit de les organiser et de les faire évoluer. Un comité se réunit une fois par mois pour décider des modifications et améliorations à leur apporter.

## **Gouvernance informatique du service – Gestion du comité SIRH**

Faute de disposer d'un poste dédié à la gouvernance informatique du service, un comité permanent et spécialisé regroupant quatre cadres du service a été mis en place pour faire face aux nombreuses sollicitations en matière de projets informatiques. Concernant la gestion quotidienne des évolutions fonctionnelles du système d'information RH, le comité de produit PeopleSoft s'est réuni quatre fois et la gouvernance informatique s'est réunie deux fois en 2015. Ses principales décisions ont été le lancement du projet « schéma directeur informatique du SPeL » et l'adoption de la méthode Hermès pour les projets conduits par le SPeL.

Le fait marquant de l'année est le passage à la version 9.2 de PeopleSoft.

## **PROJET EQUITAS**

Le contenu des travaux effectués dans l'année fait l'objet d'un rapport d'activités spécifique selon la demande du Conseil communal.

### **Historique**

Suite au préavis N° 2008/38 du 26 septembre 2008, le Conseil communal a décidé, le 24 mars 2009, d'approuver la mise en œuvre du projet « Equitas, Nouveau système de rémunération des fonctionnaires communaux » et d'y allouer les ressources humaines et financières nécessaires.

L'amendement 1c de ce préavis stipule que la Municipalité devra informer le Conseil communal du déroulement des travaux relatifs au projet Equitas par un compte rendu annexé au rapport de gestion municipal.

### **Structure de fonctionnement du projet**

#### **Comité de pilotage**

Le pilotage stratégique du projet est assuré par un COPIL constitué des trois membres de la Délégation municipale aux affaires du personnel (DMAP), du chef du SPeL, de la responsable de section pilotage et rémunération, ainsi que du chef de projet.

#### **Comité de conduite**

Les dispositions générales en lien avec le projet et leurs implications dans la vie des services sont discutées dans le cadre d'un Comité de conduite (ComCo). Afin d'assurer la représentation de chacune des directions, il se compose d'un-e chef-fe de service de chacune d'entre elles. Il compte également parmi ses participant-e-s le président de l'association des chef-fe-s de service (ACS).

En juin 2015, le représentant de la Direction des services industriels (SiL) a démissionné de son poste. Son remplacement sera effectué en 2016.

#### **Groupe interaction avec les partenaires sociaux (GIPS)**

Afin de garantir une plateforme d'échange et de consultation des partenaires sociaux, un groupe fonctionne sous l'appellation de GIPS. Les associations reconnues par la Municipalité y délèguent deux représentant-e-s. En 2015, la composition de ce groupe est restée stable en ce qui concerne les associations représentées.

#### **Groupe de suivi**

Le groupe de suivi est constitué d'employé-e-s de la Ville ayant fonctionné en qualité de notateur/trice-s. Celui-ci a pour tâche essentielle d'accompagner l'équipe de projet dans différentes étapes relatives à la finalisation de la grille des fonctions.

#### **Séances tenues en 2015**

Afin de garantir une information permanente des instances de pilotage, de conduite et de consultation, les séances suivantes ont été tenues en 2015 :

- 9 séances avec le Comité de pilotage ;
- 3 séances avec le Comité de conduite ;
- 5 séances avec le Groupe interaction avec les partenaires sociaux.

#### **Equipe de projet**

Les travaux internes sont effectués par l'équipe de projet qui s'adjoint la collaboration d'experts internes selon les sujets, notamment sous la forme de groupes de travail. Au 31 décembre 2015, l'affectation s'élève à 4.7 ept. L'équipe, subordonnée hiérarchiquement à la responsable de la section pilotage et rémunération, est constituée :

- d'un chef de projet,
- d'une cheffe de projet adjointe,
- de trois chargé-e-s de recherche,
- d'une secrétaire.

Pour faire suite au congé maternité d'une titulaire, l'engagement d'une auxiliaire a été effectué.

### **Consultants**

Il s'agit principalement de la société GFO Unternehmensberatung. Celle-ci a été sélectionnée en 2009 afin d'accompagner la Municipalité et l'équipe de projet pendant toute la durée du projet. Elle est garante de la méthode d'évaluation des fonctions. C'est le directeur de cette société, spécialiste de la rémunération pour les administrations publiques, qui est le consultant principal.

Afin de répondre à l'amendement déposé par Mme A. Eggli demandant que la Municipalité mandate un bureau indépendant pour effectuer une analyse des effets d'Equitas sur les fonctions occupées majoritairement par des femmes, un consultant externe a été mandaté. Equitas a fait appel, sur recommandation de la déléguée à l'égalité, à M. Alain Salamin, docteur en sciences économiques, chargé de cours à la Faculté des Hautes études commerciales de l'Université de Lausanne et consultant indépendant en ressources humaines, spécialisé dans les questions de rémunération. C'est en raison de ses compétences pointues et de ses expériences très pertinentes que le choix s'est porté sur M. Salamin, ainsi qu'en raison de son engagement affiché en faveur de l'égalité entre femmes et hommes. Le mandat confié à M. Salamin avait pour objectif d'effectuer une analyse des effets d'Equitas sur les fonctions occupées majoritairement par des femmes par rapport au système salarial actuel et de délivrer un rapport d'analyse destiné au Conseil communal.

L'équipe Equitas s'est également adjoint le service d'un consultant informatique afin de préparer l'adaptation de l'ERP PeopleSoft à la mise en œuvre du nouveau système de rémunération. Les objectifs de ce sous-projet nommé EquiPS sont décrits au chapitre Adaptation du système d'information.

### **Avancement du projet**

#### **Communication**

En février 2015, la DMAP a initié la consultation des partenaires sociaux afin de stabiliser les principes fondamentaux du futur système de rémunération. La première action de communication à ce sujet a consisté en une information le 9 mars à l'ensemble du personnel présentant les principales améliorations et nouveautés des modalités salariales mises en consultation auprès du GIPS.

Le 28 mai, le syndicat SUD a transmis à l'ensemble du personnel une communication présentant, entre autres, sa revendication de la garantie du maintien du salaire carrière. Le 1<sup>er</sup> juin, le syndicat y a répondu, au nom de la Municipalité, en réitérant notamment les garanties données au personnel et en précisant qu'il n'existe pas de « salaire carrière » dans le système de rémunération actuel, le passage à la classe supérieure n'ayant rien d'automatique et nécessitant une décision explicite de l'employeur.

Après la dernière séance de consultation, une interview du syndicat a été publiée le 12 novembre sur intranet afin de livrer son analyse sur les enjeux principaux de la consultation et du futur système de rémunération.

La mise à jour permanente de l'espace intranet dédié au projet, incluant les actualités concernant ce dernier, la mise à disposition de documents techniques, ainsi que l'archivage des informations ayant un caractère d'intérêt général, a été poursuivie.

#### **Consultation des partenaires sociaux**

En novembre 2015, la Municipalité chargeait la DMAP de consulter les partenaires sociaux. La dite consultation a débuté le 12 février 2015 et a été clôturée lors de la séance du 9 novembre 2015 selon le calendrier suivant :

- Séance n°1 « consultation » : 12 février 2015
- Séance n°2 « retour » : 22 mai 2015
- Séance n°3 « consultation » : 1 juin 2015
- Séance n°4 « retour » : 2 octobre 2015
- Séance n°5 « clôture » : 9 novembre 2015

Le délai de prise de position des partenaires sociaux était fixé au 30 novembre 2015.

Lors des séances une et trois, la DMAP a, dans un premier temps, présenté aux associations membres du GIPS des éléments considérés comme les fondements du projet, stabilisés et ne devant pas faire l'objet de modifications. Dans un second temps, la DMAP a présenté les objets mis en consultation.

Pour faire suite à une demande de l'ensemble des partenaires sociaux, des informations complémentaires sur le positionnement des postes leur ont été transmises dans le courant du mois de juillet 2015.

Lors des deuxième et quatrième séances, la DMAP a repris et discuté les demandes et/ou propositions des partenaires sociaux. Durant ces nombreux et fructueux échanges, elle a effectué des propositions synthétisant les demandes qui lui avaient été adressées.

La cinquième séance avait comme objectif de présenter au GIPS la synthèse des orientations générales retenues par la DMAP. Lors de celle-ci, un document a été remis afin que chaque association puisse se déterminer dans le délai imparti.

Suite à la clôture de la phase de consultation, chaque association a fait part de ses déterminations. Sur cette base, la DMAP a décidé de présenter à la Municipalité trois éléments supplémentaires issus de ces déterminations afin de pouvoir les intégrer au rapport-préavis de mise en œuvre du nouveau système de rémunération.

## Groupe thématique « Analyse des fonctions »

### Phase de positionnement des postes

En 2015 a eu lieu la phase de positionnement des postes qui a été réalisée en étroite collaboration avec les services de la Ville. Elle avait pour objectif de déterminer le positionnement définitif des postes relevant du périmètre de mise en œuvre du nouveau système de rémunération. Entre mars et décembre, l'équipe de projet a rencontré tous/toutes les chef-fe-s de service accompagné-e-s d'une personne de référence (RRH, adjoint-e, etc.) afin de leur communiquer, puis d'ajuster, le positionnement de chaque poste.

Les chef-fe-s de service, après avoir reçu en mains propres les positionnements établis par l'équipe de projet, ont pu en prendre connaissance et les analyser à l'interne, avant d'être invité-e-s à un atelier d'ajustement des résultats. Lors de cette séance, il s'agissait de recueillir les déterminations du/de la chef-fe de service sur le positionnement des postes de son service. Un protocole visé en fin de séance par le/la chef-fe de service récapitulait les postes dont le positionnement était modifié d'un commun accord, les postes pour lesquels une documentation supplémentaire devait être fournie par le service et les postes faisant l'objet d'une demande de révision de la part du service.

### Tableau récapitulatif de la phase de positionnement des postes

Date	Service	Date	Service
11.03.2015	Assurances sociales	19.08.2015	Secrétariat général LSP
17.03.2015	Architecture	27.08.2015	Santé et prévention
19.03.2015	Bibliothèques et archives de la Ville	01.09.2015	Secrétariat général SIL
02.04.2015	Parcs et domaines	15.09.2015	Service social Lausanne
13.04.2015	Accueil de jour de l'enfance	17.09.2015	Routes et mobilité
28.04.2015	Secrétariat municipal	18.09.2015	Protocole et relations extérieures
22.05.2015	Electricité	23.09.2015	Service du personnel
26.05.2015	Contrôle des habitants	25.09.2015	Protection et sauvetage
28.05.2015	Service administratif et de l'intégration	12.10.2015	Secrétariat général FIPAV
29.05.2015	Culture	19.10.2015	Secrétariat municipal - suite
04.06.2015	Urbanisme	22.10.2015	Police du commerce
05.06.2015	Financier	23.10.2015	Corps de police
17.06.2015	Multimédia	26.10.2015	Service d'organisation et d'informatique
11.06.2015	Service du travail	03.11.2015	Assainissement
19.06.2015	Coordination et cadastre	03.11.2015	Ecoles primaires et secondaires
29.06.2015	Psychologie scolaire	06.11.2015	eauservice
25.06.2015	Logement et gérances	17.11.2015	Développement de la ville et de la communication
30.06.2015	Achat et logistique Ville	17.11.2015	Service commercial des SIL
08.07.2015	Jeunesse et loisirs	24.11.2015	Service des sports
10.07.2015	Juridique	26.11.2015	Gaz et chauffage à distance
13.07.2015	Finances, administration et développement	30.11.2015	Service de la révision

A la fin 2015, il a été positionné 4'523 postes, dont :

- 4'229 avec l'accord du service ;
- 294 concernés par une demande de révision.

Il reste encore 143 postes en cours de positionnement (nouveaux postes, postes vacants, descriptions manquantes, réorganisations en cours, etc.).

## Groupe thématique « Rémunération »

### Simulations d'impacts

En 2015, les travaux d'Equitas concernant la simulation des impacts se sont poursuivis. Leur objectif était de pouvoir fournir au COPIL et à la Municipalité les informations utiles à la prise de décisions.

Dans cette optique, l'équipe de projet a poursuivi la mise en place et le support d'outils dynamiques de simulation des impacts traitant de deux problématiques complémentaires :

- impacts « RH » : évaluation et catégorisation de la situation salariale des titulaires lors de la mise en œuvre selon plusieurs dimensions d'analyse ;
- impacts financiers : calcul global du coût de la mise en œuvre (différentiel entre salaires versés et salaires cibles du nouveau système).

Ces outils ont permis d'évaluer l'impact des demandes et propositions des partenaires sociaux formulées dans le cadre de la consultation. Par ailleurs, ces applications ont également été fortement mobilisées afin de produire la documentation remise aux services dans le cadre de la phase de positionnement des postes, soit notamment :

- un organigramme intégrant les positionnements Equitas ;
- des requêtes spécifiques ;
- un plan des postes Equitas.

On relèvera néanmoins que l'équipe de projet travaille toujours sur la base d'informations non entièrement stabilisées qui seront précisées dans la suite du processus de projet (variantes d'échelle des salaires, niveau exact de chaque poste, validation d'hypothèses de travail concernant les caractéristiques du système de rémunération).

### **Etudes métiers et traitement de dossiers**

Afin de faciliter la transition vers Equitas et de corriger les défauts les plus patents du système actuel, il peut s'avérer nécessaire d'analyser et/ou d'influer sur les aspects de la rémunération de certains métiers de la Ville. Ces études sont priorisées par la DMAP et les demandes proviennent des services ou des directions.

Des travaux significatifs initiés en 2014 ont été finalisés cette année. Il s'agit de la nouvelle filière et des nouvelles fonctions de « dessinateur/trice » et « gestionnaire de réseau ».

### **Adaptation du système d'information pour l'intégration du nouveau système de rémunération**

Afin de garantir la mise en œuvre du nouveau système de rémunération, celui-ci doit être supporté par le système d'information Peoplesoft 9.2 actuellement en service à la Ville. Pour répondre à cet objectif, un sous-projet informatique dénommé EquiPS a été initié en collaboration avec le SOI. Ce sous-projet est conduit par un membre du projet Equitas et sera appuyé par des collaborateurs référents des principaux processus RH du SpEL, ainsi que des spécialistes du SOI. Les missions principales d'EquiPS consistent à :

- évaluer les variantes d'intégration des règles et principes du nouveau système dans Peoplesoft et mettre en place la solution préconisée par l'étude ;
- évaluer, choisir et mettre en œuvre une solution technique de migration permettant la transition de manière automatisée du système de rémunération actuel vers le nouveau système de rémunération ;
- adapter ou créer les formules, requêtes et outils de reporting nécessaires au suivi de la mise en place du nouveau système de rémunération.

### **Prochaines étapes du projet**

Après six ans de travaux, la Municipalité a fixé le 1<sup>er</sup> janvier 2017 comme date cible de mise en œuvre du nouveau système de rémunération.

L'équipe de projet mettra en consultation auprès de la Municipalité le rapport-préavis dans le courant du mois de mars 2016 afin que celui-ci puisse être soumis au Conseil communal à la fin du premier trimestre 2016.

Parallèlement, l'équipe de projet devra :

- effectuer le suivi des travaux en lien avec la phase de positionnement des postes qui a eu lieu en 2015. Le positionnement de 10% des postes de la Ville n'étant pas définitivement stabilisé, la collaboration avec les services doit se poursuivre ;
- poursuivre les travaux de cohérence jusqu'à la fin du premier trimestre 2016 ;
- transmettre aux services et aux partenaires sociaux le positionnement des postes dans le courant du mois d'avril ;
- établir et diffuser une nouvelle version de la grille des fonctions ;
- mener à terme le sous-projet EquiPS ;
- rédiger les nouvelles procédures et instructions administratives ;
- organiser la communication au personnel et le support aux services et RRH.

### **Suivi financier**

Le Conseil communal a approuvé le 24 mars 2009 un crédit d'investissement de CHF 1'700'000.– devant couvrir les frais pour la durée initialement prévue du projet (à savoir cinq ans).

En 2015, le montant global des dépenses est de CHF 132'000.– Ce montant a servi à couvrir les honoraires des consultants et à acquérir des licences. A fin 2015, le solde non consommé du crédit se monte à CHF 382'000.–. Au 31 décembre 2015, le montant prévu initialement a été consommé à 77%. Aucun dépassement n'est constaté.

## SERVICE DE LA CULTURE (CULT)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- définition et application de la politique culturelle
- représentation de la Ville par le chef de service et ses adjoints dans les conseils de fondation des principales institutions culturelles subventionnées
- décisions sur la répartition et le suivi des subventions
- suivi des institutions culturelles, de la scène artistique indépendante et des écoles de musique
- gestion du Fonds des arts plastiques
- gestion et promotion des quatre musées communaux

### EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Collection de l'Art Brut	9.10	9.40	9.40	9.40
Musée design et arts appliqués	11.80	11.80	12.60	12.60
Musée historique de Lausanne	16.65	16.65	16.65	15.65
Musée Romain de Lausanne-Vidy	5.80	5.80	5.80	5.80
Unité administrative	7.70	7.70	7.70	7.60
<b>Total service</b>	<b>51.05</b>	<b>51.35</b>	<b>52.15</b>	<b>51.05</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
Unité administrative	
<b>Total service</b>	<b>+ 1.10</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Collection de l'Art Brut	12	9.40	12	9.40
Musée design et arts appliqués	17	11.80	18	12.60
Musée historique de Lausanne	24	16.65	23	15.65
Musée Romain de Lausanne-Vidy	9	5.80	9	5.80
Unité administrative	10	7.70	10	7.60
<b>Total service</b>	<b>72</b>	<b>51.35</b>	<b>72</b>	<b>51.05</b>

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier	31 décembre
	n	n
Musée historique de Lausanne	1	1
<b>Total service</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	4	5

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emplois (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Convention de départ	
Décès	1
Démission	2
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
<b>Total service</b>	<b>4</b>

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

- La parution du préavis N° 2015/01 (« *Politique culturelle de la Ville de Lausanne 2015-2019* »), adopté par la Municipalité le 8 janvier 2015 ;
- le Théâtre Kléber-Méleau a acquis le statut de fondation le 1<sup>er</sup> juillet 2015, date également de l'entrée en fonction à sa direction de son nouveau directeur M. Omar Porras, succédant à M. Philippe Mentha ;
- l'entrée en fonction, en juillet 2015 de Mme Myriam Kridi en tant que nouvelle directrice du Festival de la Cité, succédant à M. Michaël Kinzer ;
- l'entrée en fonction, en septembre 2015 de M. Joshua Weilerstein en tant que nouveau directeur artistique de l'Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL), succédant à M. Christian Zacharias ;
- la Municipalité a sollicité du Conseil communal par voie du préavis N° 2015/77 (« *Cinéma Capitole – Rénovation, assainissement et agrandissement du bâtiment – Demande de crédit d'étude* ») un crédit d'investissement d'un montant de CHF 1'300'000.– destiné à financer les frais d'études pour la rénovation, l'assainissement et l'agrandissement du cinéma Capitole, propriété de la de Ville de Lausanne depuis 2010 ;
- l'annonce du regroupement entre la Haute Ecole de Musique VD VS FR (HEMU), le Conservatoire de Lausanne et l'Ecole de Jazz et de Musique Actuelle (EJMA) ;
- l'adoption par le Conseil communal, le 31 mars 2015, du projet de rénovation et de transformation de l'exposition permanente et l'entretien du bâtiment du Musée historique de Lausanne (MHL), marqué par un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 7'020'000.– ;
- l'attribution par la Ville de Lausanne de deux nouveaux contrats de confiance d'une durée de trois ans aux groupes de musique Kadestostany et Barbouze de chez Fior ;
- en mars 2015, le Théâtre de Vidy-Lausanne et le Théâtre Arsenic ont lancé la 1<sup>re</sup> édition du « *Programme Commun* », réalisé en collaboration avec Les Printemps de Sévelin, Les Docks, La Grange de Dorigny et l'École Cantonale d'Art de Lausanne (ECAL).

## FINANCEMENT EXTÉRIEUR À LAUSANNE

Le Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise a versé aux quatre grandes institutions culturelles lausannoises (Béjart Ballet Lausanne, Théâtre Vidy-Lausanne, Opéra de Lausanne et Orchestre de Chambre de Lausanne) un montant de CHF 850'000.–, soit une légère augmentation par rapport à 2014 (3.53% des subventions allouées par la Ville aux quatre grandes institutions).

La participation de l'Etat de Vaud aux institutions culturelles lausannoises soutenues par le Service de la culture s'est élevée à CHF 10'577'500.–, sans compter les aides ponctuelles distribuées par la Commission cantonale des activités culturelles (CCAC).

## ARTS VISUELS ET MUSÉES

Les arts visuels et musées ont représenté 20.14% du budget du Service de la culture.

### Promotion des musées

La promotion des musées est faite par le biais de deux publications principales :

- le bulletin expos infos, financé par la Ville et le Canton, tiré à 11'500 exemplaires trois fois par an ;
- la brochure infos expos, qui paraît deux fois l'an, tirée à 100'000 exemplaires en trois langues.

Ces outils, devenus quelque peu obsolètes à l'heure des nouveaux médias, sont appelés à être prochainement renouvelés. En effet, la nouvelle association des musées de Lausanne et Pully a lancé un vaste chantier de refonte des outils de promotion commune. Après avoir arrêté une nouvelle stratégie de communication, elle a confié un mandat à l'agence WGR qui l'accompagne dans ce travail.

### Nuit des Musées de Lausanne et Pully

La Nuit des Musées a connu sa 15<sup>e</sup> édition, qui s'est déroulée du samedi 26 septembre de 14h00 au dimanche 27 septembre à 02h00. Ce sont plus de 13'000 visiteurs dont plus de 2'700 enfants qui, pour la somme de CHF 10.– (gratuit pour les moins de 16 ans), ont visité les 23 musées et institutions participant à la manifestation. Ceux-ci ont proposé, à côté des expositions, plus de cent animations à cette occasion. Le traditionnel billet-objet a été conçu pour la 2<sup>e</sup> année consécutive par la graphiste Florence Chèvre et a pris la forme d'une radio. Plusieurs innovations ont marqué cette édition : une radio éphémère sur les ondes FM, une présentation publique, une partie dansante insolite et le renforcement des lignes de bus spéciales pour desservir tous les musées.

### Dépôts des musées communaux et du Fonds des arts plastiques

Les travaux de restauration des objets touchés lors de l'inondation du dépôt du Musée de design et d'arts appliqués contemporains (mudac) en 2008 suivent leur cours. En 2015, 23 pièces de la Collection d'art verrier contemporain de la Collection Jacques-Edouard Berger et de la Collection céramique ont été restaurées. Sur les 339 objets touchés, il reste encore 70 objets d'urgence 1 et un objet d'urgence 3. La campagne de restauration devrait être achevée fin 2016.

Des dépôts pour la Collection de l'Art Brut (CAB), le mudac, le MHL, ainsi que le Musée romain de Lausanne-Vidy dans le cadre des fouilles des Prés-de-Vidy, seront installés dans une halle industrielle acquise fin 2015 par la Municipalité, tandis qu'un dépôt supplémentaire a été mis à disposition du Fonds des arts plastiques et de la CAB. Ces dépôts doivent permettre de résoudre une partie de la problématique de l'entreposage des collections de musées.

### **Atelier de numérisation et base de données des collections**

Rattaché au Service d'organisation et d'informatique (SOI) depuis 2010 suite à son transfert administratif du Service de la culture, l'atelier poursuit son travail de numérisation des œuvres des musées communaux. Ce sont environ 6'600 images d'œuvre d'art qui ont été prises en studio et numérisées en haute définition. Parallèlement, le SOI et le Service de la culture poursuivent la refonte de la base de données des collections des musées, accessibles sur internet (<http://musees.lausanne.ch>), dans le but de mieux faire connaître la richesse des collections de la Ville auprès du public lausannois, suisse et étranger.

### **Musée de design et d'arts appliqués contemporains**

25'234 personnes (24'543 en 2014), dont 1'714 élèves et 4'134 visiteurs lors de la Nuit des Musées lausannois, ont visité le mudac (expositions temporaires, permanentes, événements particuliers et animations).

Expositions temporaires :

- « *Le verre vivant. Acquisitions récentes de la collection d'art verrier (1<sup>re</sup> partie)* », du 11 décembre 2013 au 1<sup>er</sup> mars 2015 ;
- « *Le verre vivant II (2<sup>e</sup> partie)* », du 18 mars au 1<sup>er</sup> novembre 2015 ;
- « *Nirvana. Les étranges formes du plaisir* », du 29 octobre 2014 au 26 avril 2015 ;
- « *L'Eloge de l'heure* », du 27 mai au 27 septembre 2015 ;
- « *Extra Ball* », du 5 juin 2015 au 31 juillet 2016 ;
- « *Futur archaïque. Le design face à ses racines* », du 28 octobre 2015 au 28 février 2016 ;
- « *FREITAG AD ABSURDUM* », carte blanche aux frères Freitag feat. Frank & Patrik Riklin, du 28 octobre 2015 au 28 février 2016 ;
- « *Ceci n'est pas une bouteille!* », du 18 novembre 2015 au 5 juin 2016.

A noter également en 2015 l'événement « *Objectif gare* » du 5 au 14 juin, un parcours artistique à travers Lausanne organisé en collaboration avec le Musée cantonal des Beaux-Arts et le Musée de l'Elysée, en vue du futur Pôle muséal.

### **Musée historique de Lausanne**

15'453 personnes (30'615 en 2014), dont 1'316 élèves ont visité le musée (expositions temporaires, permanentes, événements particuliers et animations).

Expositions temporaires :

- « *Crimes et châtements* », du 26 septembre 2014 au 1<sup>er</sup> février 2015 ;
- « *Christian Coigny* », du 6 mars au 28 juin 2015.

Le MHL a fermé provisoirement ses portes le 28 juin 2015 pour une durée estimée de 18 mois afin de rénover le musée et y établir une nouvelle exposition permanente.

### **Collection de l'Art Brut**

31'518 personnes (37'120 en 2014), dont 3'946 élèves et 1'735 visiteurs pour la Nuit des Musées lausannois, ont visité la CAB (expositions temporaires, permanentes, événements particuliers et animations).

Expositions temporaires :

- « *André Robillard* », du 27 novembre 2014 au 19 avril 2015 ;
- « *Eric Derkenne* », du 13 février au 10 mai 2015 ;
- « *Pascal Tassini* », du 13 février au 10 mai 2015 ;
- « *Guy Brunet* », du 5 juin au 4 octobre 2015 ;
- « *Architectures* », du 13 novembre 2015 au 17 avril 2016.

L'année 2015 marque une orientation particulière à l'égard du jeune public, avec l'organisation de plusieurs ateliers, d'albums-jeux, de formation continue pour les enseignants ainsi que des collaborations de publication et d'exposition destinées aux enfants. Cette année a été riche de nombreuses collaborations internationales notamment avec le prêt de 200 œuvres à l'American Folk Art Museum de New York.

### **Musée romain de Lausanne-Vidy**

11'011 visiteurs (9'122 en 2014), dont 767 élèves et 1'628 visiteurs pour la Nuit des Musées lausannois, ont visité le Musée romain de Lausanne-Vidy (expositions temporaires et permanente, événements particuliers et animations).

Expositions temporaires :

- « *Taupe niveau* », du 4 décembre 2014 au 26 avril 2015 ;
- « *Y en a point comme nous* », du 12 juin 2015 au 10 avril 2016.

La hausse de la fréquentation 2015 est due notamment au grand succès de l'exposition temporaire « *Y en a point comme nous* » ainsi qu'au développement d'activités de médiation avec de nombreux ateliers (notamment pour le jeune public), des conférences mensuelles liées aux expositions ainsi que des visites guidées.

2015 marque également l'achèvement des améliorations techniques apportées à l'exposition permanente «*Lousonna passé présent*» ainsi que des adaptations consécutives à l'ouverture de l'extension.

### Fondation de l'Hermitage

Cette institution, soutenue par la Ville de Lausanne par une subvention ainsi que pour l'entretien de la maison et du parc, a présenté deux expositions d'envergure attirant plus 58'000 visiteurs :

- «*De Raphaël à Gauguin. Trésors de la collection Jean Bonna*», du 6 février au 25 mai 2015;
- «*Marius Borgeaud*», du 26 juin au 25 octobre 2015.

### Fonds des arts plastiques (FAP)

Durant l'année, la Commission du FAPa examiné 102 dossiers de demandes de soutien au cours de cinq séances ordinaires et d'une consultation par courriel. Elle a en outre visité dix ateliers d'artistes et une exposition collective.

Sur recommandation de la Commission du FAP, la Ville a soutenu des artistes lausannois pour 19 expositions nationales et internationales ainsi que pour la réalisation de dix publications. Anne-Sylvie Henchoz, performeuse, a bénéficié d'une résidence artistique au Caire durant six mois. Des aides ont également été apportées aux activités de Visarte-Vaud et de Circuit, ainsi que de cinq autres lieux d'art indépendants et associations d'artistes. Les manifestations Aperti, les Urbaines et la Nuit des images ont également été soutenues.

Des œuvres de Michael Rampa, Olivier Christinat, Maya Rochat, Baptiste Oberson, Virginie Otth et Gilles Furtwängler ont été acquises par le FAP, de même que des estampes de divers artistes.

Les peintures murales d'Alice Bailly installées dans le foyer de l'Opéra de Lausanne (Salon Alice Bailly) ont été restaurées en 2015. En juin, elles ont constitué une station du circuit «*Objectif gare*», un parcours jalonné d'expositions et d'événements préfigurant le futur Pôle muséal.

Commencée en 2014, l'étude scientifique des collections du FAP se poursuit en collaboration avec l'Université de Lausanne (UNIL) et devrait aboutir à une publication en 2017.

S'agissant de la sécurité, les œuvres installées dans les bureaux et dans les espaces publics devraient bénéficier de contrôles réguliers, de mesures de conservation et d'une signalétique adaptée, actuellement non réalisables faute de ressources.

Le règlement du FAP, incluant celui du pour-cent culturel, a été révisé et est intégré au rapport-préavis N° 2015/01 («*Politique culturelle de la Ville de Lausanne 2015-2019*») en cours d'examen par le Conseil communal.

Enfin, cinq visites commentées présentant la richesse de l'art dans l'espace public lausannois ont été données par Matthieu Jaccard, leur fil conducteur étant le guide «*Art en ville*» réalisé par les services de la culture et d'architecture.

## THÉÂTRE

Le théâtre a représenté 23.11% du budget du Service de la culture.

### Théâtre Vidy-Lausanne

Près de 43'145 spectateurs ont assisté aux 53 spectacles (322 représentations) donnés au Théâtre de Vidy soit un taux de fréquentation d'environ 75%.

Le Théâtre a produit/coproduit 18 spectacles dont 15 (179 représentations) ont été présentés dans 8 pays (France, République Tchèque, Suisse, Brésil, Belgique, Grèce, Portugal, Italie). De plus, 43 représentations de «*Hamlet dans les écoles*» ont été présentées dans des classes du Canton de Vaud et de Genève regroupant un public de 1'310 élèves.

Pour le lancement de la saison 2015-2016 le Théâtre de Vidy a croisé, pour la seconde fois, son affiche avec La Bâtie-Festival de Genève, en offrant une programmation commune à leurs publics respectifs. Lors de l'année 2015 de nombreux spectacles ont été produits par Vidy : «*Cinéma Appollo*» de Matthias Langhoff, «*Affabulation*» de Stanislas Nordey, «*No World/FPLL*» du duo Winter Family, «*Derborence*» de Mathieu Bertholet, «*Home-Made*» de Magali Tosato, «*La Possible Impossible Maison*» de Forced Entertainment, «*Werther!*» de Nicolas Stemann ainsi que «*Rentrer au volcan*» de Augustin Rebetez. De nombreuses coproductions ont également vu le jour : «*Le Théâtre Sauvage*» de Guillaume Béguin, «*Le Kung Fu*» de Dieudonné Niangouna, «*Carta de San Pablo a los Corintios*» de Angelica Liddell, «*20 Minutes*» de Schick, Gremaud et Pavillon, «*Ion*» de Cindy Van Acker, «*Suite n°2*» de Joris Lacoste, «*Biokhraphia*» de Lina Majdalanie et Rabih Mroué, «*The Encounter*» de Simon Mcburney, «*Répétition*» de Pascal Rambert ainsi que «*Sound of Music*» de Yan Duyvendak. 35 spectacles ont été accueillis dont «*Le Baiser et la morsure*» de Guillaume Béguin, «*Giulio Cesare*» de Romeo Castellucci et «*B.L.A.S.T.E.D*» de Karim Bel Kacem.

L'un des temps forts de cette année a été le lancement en mars de la 1<sup>re</sup> édition de «*Programme Commun*» initié par le Théâtre de Vidy et le Théâtre Arsenic et réalisé en complicité avec Les Printemps de Sévelin, Les Docks, La Grange de Dorigny de l'UNIL et l'Ecole cantonale d'Art de Lausanne (ECAL). Ces six acteurs de la vie culturelle du grand Lausanne ont mis en commun leurs regards sur la création contemporaine, leurs lieux, leurs équipes et leurs moyens pour présenter sur onze jours : 16 spectacles dont 8 de théâtre, 6 de danse et 2 concerts. 57 représentations de théâtre, de danse et de musique ainsi qu'une exposition, des débats, une rencontre professionnelle et des fêtes. Cet événement a reçu un bel écho auprès du public : 7'360 billets ont été délivrés, soit un taux de fréquentation de 84%. «*Programme Commun*» a également été reconnu comme une manifestation internationale dès sa première année. En effet, 140 programmateurs des arts de la scène, directeurs de théâtre et de festival sont venus à Lausanne, dont 80% d'étrangers.

Durant cette saison, de nombreux événements ont ponctué la programmation du théâtre : la réalisation et la sortie d'un livre pour les cinquante ans du théâtre commandée à René Zahnd, de nombreuses expositions d'œuvres d'art à la Kantine, des rencontres avant et après les spectacles, des débats sur les grandes questions qui traversent la saison, des cours d'histoire du théâtre contemporain.

La direction, avec le Conseil de fondation et les services de la Ville de Lausanne, s'est engagée dans l'important chantier qu'est la rénovation du théâtre. Cette rénovation concerne d'une part la salle Charles Apothéloz, qui n'est plus adaptée aux normes de sécurité et à la pratique du théâtre contemporain, et d'autre part, le Chapiteau, bientôt inutilisable. Le projet de remplacement du Chapiteau est celui d'un « Pavillon démontable » dont le caractère innovant dialoguerait avec l'architecture de Max Bill et l'histoire du théâtre.

### **Théâtre Kléber-Méleau**

2015 a été une année importante pour le théâtre qui a acquis le statut de Fondation le 1<sup>er</sup> juillet. De plus, un nouveau directeur, M. Omar Porras, succédant à M. Philippe Mentha, directeur jusqu'alors, est entré en fonction à partir de juillet. Pour la 1<sup>re</sup> demi-année d'activité (sous la direction de M. Mentha), le Théâtre a proposé 5 spectacles (1 production et 4 accueils) pour 107 représentations, attirant quelque 8'425 spectateurs. Pour la seconde partie de l'année (sous la direction de M. Porras), le théâtre, désormais connu sous le nom de TKM – Théâtre Kléber-Méleau, a proposé 4 spectacles (3 productions et 1 accueil) pour 41 représentations qui furent suivies par 8'744 spectateurs.

### **Théâtre Arsenic**

10'370 spectateurs ont assisté à 35 manifestations, représentant 148 représentations. Durant l'année, l'Arsenic a coproduit 15 créations théâtrales et chorégraphiques et 7 spectacles pluridisciplinaires. Le Théâtre a également accueilli treize spectacles (théâtre et danse) en provenance de Suisse, France, USA, Hongrie, Hollande et Autriche. La mise au concours du poste de direction pour la succession de Mme Sandrine Kuster a été effectuée.

### **Théâtre Boulimie**

Plus de 8'447 spectateurs ont assisté aux 7 spectacles proposés (68 représentations), avec un succès particulier pour le spectacle « Tonton Pierrick astique le rock » affichant un taux de fréquentation avoisinant les 100%.

### **Théâtre 2.21**

Ce sont plus de 5'935 spectateurs qui ont assisté aux 60 propositions artistiques (170 représentations) réparties dans les deux salles du Théâtre. Cette année marque une nette augmentation en termes de fréquentation par rapport à l'année précédente (4'138 spectateurs en 2014) du fait de l'offre abondante d'événements.

### **Pulloff Théâtres**

Le Pulloff a proposé à plus de 5'361 spectateurs 10 spectacles dont 6 créations et 4 accueils. A relever une fréquentation exceptionnelle pour cette année 2015 qui s'élève pour la première fois depuis la création du théâtre à plus de 75%.

### **Espace Culturel des Terreaux**

Plus de 13'000 spectateurs ont assisté aux événements de l'Espace Culturel des Terreaux en 2015 (9 spectacles à l'abonnement, 6 hors abonnement ainsi que des conférences et débats).

### **Le Petit Théâtre**

Au cours de l'année, le Petit Théâtre a présenté 13 spectacles (5 coproductions, 5 accueils et 3 spectacles musicaux) pour un total de 222 représentations à Lausanne auxquelles ont assisté 21'380 spectateurs dont 6'599 élèves (73 représentations). Cette année fut particulière, puisqu'elle a marqué les dix ans de la Fondation du Petit Théâtre ainsi que les 25 ans de la création du théâtre.

### **Théâtre de marionnettes**

Le Théâtre de marionnettes a présenté 6 spectacles (2 créations et 4 accueils), totalisant 34 représentations auxquelles 4'024 spectateurs ont assisté. A relever que les onze représentations scolaires ont attiré quelques 1'289 élèves.

### **Création scénique indépendante (théâtre, danse, pluridisciplinaire)**

La Commission des arts de scène en place depuis 2014 a étudié 71 dossiers pour la saison 2015-2016, s'est réunie à cinq reprises, et a retenu 24 projets créés durant l'année.

Par ailleurs, plusieurs compagnies ont bénéficié d'une forme de soutien à moyen terme :

- la 2b Company (dirigée par François Gremaud), la Cie de Nuit comme de Jour (dirigée par Guillaume Béguin), la Cie Marielle Pinsard (dirigée par Marielle Pinsard), ont bénéficié d'un contrat de confiance de la Ville de Lausanne ;
- les compagnies Numéro 23 Prod. (dirigée par Massimo Furlan), Nicole Seiler et Philippe Saire ont bénéficié d'une convention de soutien conjoint associant Pro Helvetia et le Canton de Vaud ;
- la compagnie Les Voyages Extraordinaires (dirigée par Christian Denisart) a bénéficié d'une convention de soutien pluriannuel ;
- la Cie STT (dirigée par Dorian Rossel) a bénéficié d'une convention de soutien régional associant la Ville de Genève, le canton de Genève et la Ville de Meyrin ;
- la Cie Linga (dirigée par Marco Cantalupo et Katarzyna Gdaniec) a bénéficié d'une convention de soutien conjoint associant le canton de Vaud et la Ville de Pully.

## Bourse de compagnonnage

Dans le but de promouvoir la relève dans les arts de la scène, la Ville de Lausanne et le Canton de Vaud ont mis en œuvre une bourse de compagnonnage théâtral d'une durée de deux ans. En 2015, une nouvelle bourse a été attribuée à la metteuse en scène Magali Tosato alors que celle de Sébastien Ribaux entrait dans sa 2<sup>e</sup> année.

## Promotion et diffusion

La diffusion de spectacles par le biais de tournées étant un élément fondamental de la vie des compagnies, le Service de la culture s'efforce de les soutenir au maximum, par le biais d'aides ponctuelles, en complément notamment à Pro Helvetia. Le service a également renouvelé son appui à :

- la Commission romande de diffusion des spectacles (CORODIS), organisme financé par les villes et les cantons romands, qui soutient la mise sur pied de tournées en Suisse et à l'étranger;
- l'Association Romande Technique Organisation Spectacle (artos).

L'aide directe à la création scénique indépendante (création, diffusion, accueils) se chiffre à CHF 1'244'000.– (y compris la subvention à la Cie Philippe Saire : CHF 170'000.–). Le financement des associations et structures destinées à la création scénique indépendante se chiffre quant à lui à CHF 2'643'300.– (Sévelin 36 + Cargo 103) : CHF 160'000.– + CHF 85'600.– de prise en charge de loyer; AVDC : CHF 25'000.–; Théâtre Arsenic : CHF 1'315'000.– + CHF 670'200.–; CORODIS : CHF 35'000.–; Théâtre 2.21 : CHF 240'000.– + CHF 49'500.–; Pulloff Théâtres : CHF 50'000.– + CHF 13'000.–).

En tout, c'est donc un montant de CHF 3'887'300.– qui soutient la création indépendante, théâtre et danse.

## DANSE

Les montants attribués à la danse ont représenté 10.52% du budget du Service de la culture.

### Béjart Ballet Lausanne (BBL)

Plus de 149'600 personnes (85'700 en 2014) dont 35'691 à Lausanne et Malley ont assisté à la vingtaine de ballets (78 représentations, dont 14 à Lausanne) présentés par le Béjart Ballet Lausanne dans huit pays (France, Espagne, Allemagne, Russie, Italie, Liban, Monaco, Suisse).

L'année 2015 a été marquée par les cinq représentations de « *La IX<sup>e</sup> Symphonie* », chef d'œuvre et « concert dansé » que Gil Roman a revisité cinquante ans après sa création par Maurice Béjart, le mettant en scène avec plus de 200 interprètes, la participation du Tokyo Ballet, de l'orchestre Sinfonietta de Lausanne (sous la direction d'Alexander Mayer) et du Chœur de l'Opéra de Lausanne. Plus de 20'000 spectateurs ont assisté à cet événement qui a eu lieu à la patinoire de Malley.

Le BBL a démarré sa tournée en mars, au Palais des Congrès de Strasbourg avec trois représentations de « *Barocco* », « *Kyôdai* », « *La dame aux camélias* » et « *Sept danses grecques* ». En mars toujours, c'est à la Cité de la Musique à Paris que les spectateurs ont assisté à deux représentations en hommage à Pierre Boulez de « *Sonate à trois* », « *Webern Opus V* » et « *Dialogue de l'ombre double* ». En avril, le BBL a fait la tournée des Zéniths en France avec 16 représentations dans sept villes du « *Presbytère* ». De retour à Lausanne, en mai, les spectateurs ont applaudi les trois représentations de « *Suite Barocco* », « *Juan y Teresa* », « *Tombées de la dernière pluie* » et « *Piaf* », puis en juin aux cinq représentations de « *La IX<sup>e</sup> Symphonie* ».

Durant l'été, c'est d'abord au Forum Grimaldi à Monaco que le BBL a donné trois représentations de la « *La IX<sup>e</sup> Symphonie* », avec l'Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo, sous la direction d'Antonio Fogliani et du Chœur de l'Opéra de Monte-Carlo. Il s'est ensuite déplacé en Espagne, à l'Auditorium Parc du Château de Peralada pour une représentation de « *Suite Barocco* », « *Bhakti III* » et « *Impromptu pour Peralada* », et une représentation de « *Sept danses grecques* », « *Bhakti III* » et « *Impromptu pour Peralada* ». La tournée s'est poursuivie en Allemagne avec sept représentations du « *Presbytère* » au Deutsche Oper de Berlin et six représentations de « *Suite Barocco* », « *Impromptu pour Peralada* » et « *Bhakti III* » à la Philharmonie de Cologne.

En septembre, les danseurs ont présenté « *Boléro* » au Kremlin à Moscou, avant de revenir à Bulle en Suisse en novembre pour trois représentations de « *Suite Barocco* », « *Impromptu pour Peralada* » et « *Sept danses grecques* » et de revenir au Bolshoi de Moscou pour un hommage à Maya Plissetskaya avec deux représentations de « *Boléro* ». La compagnie s'est ensuite envolée pour Stuttgart en Allemagne pour quatre représentations de « *Suite Barocco* », « *Syncopé* », « *Liebe und Tod* » et « *Le Mandarin Merveilleux* » avant de ravir le public de Beyrouth au Liban en décembre de trois représentations de « *Piaf* », « *Impromptu pour Beyrouth* » et « *La dame aux camélias* ». Une représentation scolaire de « *L'Enfant et les sortilèges* » a été organisée en novembre à Beaulieu. 1'061 élèves ont assisté à ce spectacle.

Le BBL est finalement rentré en Suisse pour terminer l'année à Lausanne, au Théâtre de Beaulieu avec six représentations de « *Piaf* », « *Tombées de la dernière pluie* », « *Liebe und Tod* » et « *Le Mandarin Merveilleux* ».

### Ecole-Atelier Rudra Béjart Lausanne

L'Ecole-Atelier a accueilli une quarantaine d'élèves de tous horizons. L'enseignement, gratuit et pluridisciplinaire, est dispensé sur deux ans. Durant l'année, l'école a participé à l'événement « *La IX<sup>e</sup> Symphonie* » à Malley mais aussi à des galas de charité, fêtes et spectacles privés à l'Octogone de Pully, au Théâtre Barnabé, au Rolex Center de l'EPFL, à l'auditorium Stravinsky de Montreux, au « Concours international Petipa » à Bruxelles, au Théâtre de Vidy-Lausanne, à Beaulieu, à Echichens, ou encore sur la place de la Riponne.

### **Fondation en faveur de l'art chorégraphique – Prix de Lausanne pour jeunes danseurs**

Ce sont 1'797 personnes qui ont acheté un billet pour assister aux sélections et à la finale du Prix de Lausanne les 6 et 7 février au Théâtre de Beaulieu. Pour la première étape du concours 300 jeunes danseurs de 34 nationalités ont envoyé une vidéo, parmi lesquels le Jury a sélectionné 66 candidats de 18 nationalités. Sur les 20 finalistes, 6 se sont vus attribuer une bourse d'étude dans l'une des 65 écoles ou compagnies partenaires du Prix. En ville de Lausanne, la traditionnelle exposition de photos sur le Grand-Pont a eu pour thème cette année « *Juxtaposition* ». Egalement à l'attention du public local, des leçons de danses classique et contemporaine ont été organisées pour les élèves des écoles de danse de la région âgés de 15 à 18 ans pendant la semaine du concours. Le Prix de Lausanne continue d'ouvrir ses portes de plus en plus largement à la population lausannoise et l'invite à assister à des temps forts de la semaine du concours. Les « *Rendez-vous du Prix* » ont eu lieu pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, tout comme des conférences interactives, gratuites et ouvertes à tous. Des stars de la danse, Etoiles du jury, Cynthia Harvey, Ethan Stiefel (lauréat du Prix en 1989), Lisa Maree Cullum (lauréate en 1988) et Chi Cao (lauréat en 1994) ont présenté les moments-clés de leur carrière et leur vision du monde de la danse.

### **Collection suisse de la danse (CSD)**

De plus en plus de professionnels de la danse s'adressent à la CSD pour y déposer leurs archives personnelles. En effet, plus de 270 personnes ont sollicité les services de la CSD en 2015. Mme Franziska Burkhardt a repris la présidence du Conseil de fondation à la suite du départ de M. Charles Gebhard à la fin 2014. La CSD a projeté des films dans ses locaux à Lausanne et à Zürich, a pris part aux festivals de la Fête de la danse et de Zürich Tanz et a organisé des visites guidées pour écoles et public averti.

### **Théâtre Sévelin 36**

Près de 4'214 spectateurs (6'000 en 2014) ont assisté aux événements chorégraphiques (35 représentations) programmés parmi lesquels Les Printemps de Sévelin, Les Quarts d'Heure, la Fête de la danse, les Urbaines ou Open Studios. En 2015, ce sont 37 compagnies qui ont pu bénéficier de résidences ponctuelles au Théâtre Sévelin 36. Celui-ci soutenant la création et l'émergence locale, il accueille et accompagne ainsi des chorégraphes de la région. Il travaille également au développement et à l'accompagnement des publics, en mettant l'accent sur des actions de médiation culturelle originales.

### **Association vaudoise de danse contemporaine (AVDC)**

En 2015, l'AVDC a poursuivi et intensifié son rôle d'interface privilégié des acteurs du champ chorégraphique à travers notamment la mise en place des « *Rendez-vous de l'AVDC* » et le « *Panorama de la danse contemporaine du canton de Vaud* », vaste enquête de terrain auprès des compagnies et chorégraphes de la région. La permanence conseils a été davantage sollicitée, les relations et partenariats avec les différentes associations et institutions locales et nationales de sont intensifiés, la Plateforme vaudoise de médiation danse a stimulé et facilité la concrétisation de projets de médiation, la formation en danse a été également soutenue, et comme les années précédentes, la Fête de la Danse a permis de réunir un public nombreux autour d'un riche programme artistique, festif et participatif.

### **Association pour la reconversion des danseurs professionnels (RDP)**

La RDP accompagne les danseurs professionnels romands dans leur développement de carrière et dans leur intégration professionnelle, après la scène. Durant l'année, elle a renseigné, conseillé et rencontré grâce à ses activités et prestations plus de 220 danseurs. La RDP propose aux danseurs des bilans de compétences, des séances de coaching, des entretiens individuels de conseils et d'information, un cours d'introduction à la vie professionnelle ainsi que des ateliers. De plus, elle a attribué cette année trois nouvelles bourses, remplaçant ainsi les trois qui ont obtenu leur diplôme, le total de onze boursiers restant fixe.

## **MUSIQUE**

La musique a représenté 39.35% du budget du Service de la culture.

Dans le domaine des musiques actuelles, l'année 2015 a été marquée par l'annonce de l'arrêt de deux manifestations importantes : Electrosanne et le Lausanne Pully For Noise. Le festival lausannois des cultures électroniques qui peinait à trouver un modèle économique viable, a préféré s'arrêter après sa 10<sup>e</sup> édition. Les organisateurs du festival de Rock indépendant de l'Est lausannois ont, quant à eux, tiré les conclusions de leur difficulté à renouveler leur public dans un contexte économique marqué par une inflation quasi exponentielle des cachets des artistes internationaux.

A l'inverse, Les Docks ont pu fêter en décembre 2015 leur 10<sup>e</sup> anniversaire en dressant un excellent bilan aussi bien artistique que financier. Après avoir fini de rembourser l'emprunt que la Ville lui avait consenti en 2007, la salle a désormais pleinement trouvé son équilibre économique et s'impose de plus en plus comme la salle de concert de référence en Suisse romande, en témoigne son inscription dans le projet transfrontalier « *Opération Iceberg* ».

L'année aura également été marquée par le départ de Francine et Serge Wintsch de la direction du festival Jazz Onze+ après près de vingt années passées à présider aux destinées de la manifestation. Ils seront dès 2016 remplacés par Gilles Dupuy.

Par ailleurs deux nouveaux contrats de confiance ont été attribués :

- à Barbouze de chez Fior, quatuor à cordes virtuose et exclusivement féminin qui se distingue par la volonté de faire évoluer le format du quatuor hors des sentiers traditionnels de la musique classique en multipliant les expériences musicales ;

- au groupe Kadebostany nouveau fer de lance de la pop helvétique, qui construit son succès sur une combinaison musicale singulière (mélange d'électronique et de pop épique) et un univers visuel unique en son genre.

Ces nouveaux contrats sont venus s'ajouter aux contrats toujours en cours avec les artistes suivants :

- Yilian Cañizares, violoniste et chanteuse de « latin jazz » ;
- Tchiki duo, duo de percussionnistes spécialistes du marimba ;
- Karine Guignard, artiste de rap connue sous le nom de la Gale.

## MUSIQUE CLASSIQUE

### Opéra de Lausanne

Ce sont 42'456 spectateurs (48'372 en 2014) qui ont assisté, tout au long de l'année, aux différents événements proposés, à savoir : 7 opéras « *La Traviata* », « *Tancredi* », « *Solaris* », « *Die Zauberflöte* », « *La Cenerentola* » et « *L'Enfant et les Sortilèges* » (30 représentations), un opéra pour enfants « *L'Enfant et les Sortilèges* » (7 représentations publiques et une scolaire), 2 concerts (2 représentations), 3 ballets (7 représentations) et 7 répétitions générales publiques.

A signaler également la participation de l'Opéra de Lausanne en Suisse, à Avenches-Opéra où a été présenté aux arènes « *Il Barbiere di Siviglia* », sous la direction d'Eric Vigié, et au Bâtiment des Forces Motrices à Genève avec « *Le Petit Prince* », dirigé par Arie Van Beek. L'Opéra de Lausanne s'est également produit en Europe, en Belgique, à l'Opéra Royal de Wallonie à Liège, avec « *Die Lustige Weiber von Windsor* », à Paris, au Théâtre du Châtelet, avec « *Le Petit Prince* », et à l'Opéra Comique avec « *Les Mousquetaires au Couvent* », à l'Opéra Théâtre de Saint-Etienne avec « *Die Zauberflöte* » et à l'Opéra de Toulon avec « *Les Mousquetaires au Couvent* ».

2015 a été l'occasion pour l'Opéra de Lausanne d'élargir le champ de son service jeune public à la médiation culturelle, offrant l'opportunité de nouveaux projets pour d'autres types de publics, tout en poursuivant sa mission pédagogique, permettant à plus de 3'800 jeunes gens, élèves de nombreuses classes lausannoises et vaudoises ou étudiants de se familiariser à l'opéra à l'occasion d'un spectacle jeune public, de 58 visites guidées, de 36 « *Ateliers Lyriques* », de 5 répétitions générales et de 8 « *Mercredi à l'Opéra* ».

A relever enfin, deux nouveaux projets de médiation qui ont vu le jour en 2015 : l'accueil d'un public aveugle ou malvoyant grâce à l'audiodescription des spectacles et des visites tactiles des décors, en collaboration avec l'association Ecoute Voir, et aussi, en collaboration avec l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) et la Jeune Chambre Internationale de Lausanne, l'accueil d'un jeune groupe de migrants qui a pu découvrir l'Opéra de Lausanne avec une visite globale et échanger avec des interprètes.

### Orchestre de Chambre de Lausanne

En septembre 2015, Joshua Weilerstein a pris ses fonctions de nouveau directeur artistique de l'OCL suite au départ de Christian Zacharias.

Durant l'année écoulée, l'OCL a donné 85 concerts pour 63'284 auditeurs (73'562 en 2014) soit 68 à Lausanne (44'762 auditeurs) dont 20 représentations d'Opéra réparties sur 4 productions, 9 en Suisse (51'327 auditeurs) et 8 à l'étranger (11'957 auditeurs). A cela s'ajoutent les 6 Entractes du Mardi, concerts de musique de chambre donnés par des musiciens de l'orchestre.

Les travaux de rénovation du complexe Bel-Air, où se trouve la Salle Métropole, ont rendu nécessaire, pendant la première partie de l'année (janvier à juin), la délocalisation des concerts lausannoises entre l'Opéra de Lausanne et le BCV Concert Hall. L'Orchestre a pu retourner à la Salle Métropole en octobre 2015.

Lausanne demeure le lieu d'activité principal de l'Orchestre avec les Grands Concerts des lundis et mardis, les Dominicales (série du dimanche), les Scolaires et les Concerts Découvertes pour le jeune public, ainsi que les Entractes du Mardi.

En Suisse, l'OCL s'est produit à Genève (Victoria Hall), Fribourg (Salle Equilibre), Rolle (Carnal Hall du Rosey), La Chaux-de-Fonds (Temple Farel), Sion (Ferme Asile), Vevey (Salle Castillo) et Bienne (Palais des Congrès). À l'étranger, l'OCL a été présent en France (Grand Auditorium de Radio France à Paris), en Turquie (Festival d'Istanbul) et en Allemagne (Festival de Rheingau à Wiesbaden et tournée en Allemagne du Nord).

Sur le plan discographique l'Orchestre a enregistré pour le label MDG les « *Trois concertos pour clarinette* » de Carl Maria von Weber avec Paul Meyer, ainsi qu'un disque consacré à Igor Stravinsky avec la suite de Pulcinella, Apollon Musagète et le « *Concerto en ré* » pour orchestre à cordes sous la direction de Joshua Weilerstein.

Parmi les événements marquants de l'année 2015, il convient de citer :

- la collaboration avec le grand pianiste Murray Perahia à la Fondation Gianadda pour un concert consacré à Beethoven sous la baguette du chef anglais Jamie Phillips ;
- les deux concerts à Lausanne avec Bertrand de Billy, principal chef invité, consacrés à la musique française et à Mozart, repris au Victoria Hall de Genève et à l'Auditorium de Radio France de Paris ;
- la venue de Lorenzo Viotti, lauréat du prestigieux concours pour jeunes chefs d'orchestre du Festival de Salzbourg pour un concert dans la série des Dominicales ;
- le retour du grand violoniste Frank-Peter Zimmermann pour la fin de l'intégrale des concertos pour violon de Mozart ;
- la création du Concerto pour basson de Daniel Schnyder avec le soutien de Pro Helvetia ;
- une importante tournée en Allemagne sous la direction de Joshua Weilerstein : l'OCL s'est produit dans des salles prestigieuses telles Die Glocke à Bremen, NDR Grosser Sendesaal à Hannover, Laeiszhalle à Hamburg et Tonhall à Düsseldorf.

### **Sinfonietta de Lausanne**

Le Sinfonietta a présenté 16 programmes différents en 43 concerts. Il s'est produit avec un effectif de 10 à 70 musiciens. Il a présenté des concerts essentiellement à Lausanne (salle Paderewski et Cathédrale) et dans le Canton de Vaud (St-Sulpice, Sugnens, Vevey, Montreux et Gland). Il a également donné deux concerts dans le cadre de Lausanne Estivale. Il a poursuivi sa collaboration avec les collèges lausannois (douze concerts à l'intention des élèves) ainsi qu'avec divers chœurs de la région (Chœur symphonique de Vevey). Dans le cadre de sa collaboration avec l'Opéra de Lausanne, le Sinfonietta a donné six représentations de « *My Fair Lady* ». Sa collaboration avec l'OCL a été maintenue à l'image d'une prestation dans le cadre des Dominicales. L'orchestre a participé à un projet lié aux musiques des films PIXAR au Théâtre du Jorat et joué « *La IX<sup>e</sup> Symphonie* » de Beethoven, en accompagnement des danseurs du Ballet Béjart à la patinoire de Malley. Le Sinfonietta a maintenu sa collaboration avec l'HEMU, en accueillant cette année encore huit stagiaires.

### **Camerata de Lausanne**

7'356 spectateurs ont assisté aux 17 concerts donnés en Suisse, Belgique et Russie. Ceux-ci ont rencontré pour la majorité un vif succès affichant complet ou presque.

### **Quatuor Sine Nomine**

En 2015 Le Quatuor Sine Nomine a donné 41 concerts. Il s'est produit en Suisse à Vevey, Sion, Leysin, Genève, Bienne et Lausanne (Lausanne Estivale), ainsi qu'à l'étranger, en Hongrie, Slovénie, Italie et en France. De plus, l'année a été marquée par la 8<sup>e</sup> édition du Festival Sine Nomine. Les 1'500 auditeurs ont pu compter sur des ensembles reconnus, tels que le Quatuor Talich (Prague) et le Quintette Moraguès (Paris), pour ne citer qu'eux.

### **Festival Bach de Lausanne**

Le Festival & Concours Bach de Lausanne a proposé, dans le cadre de sa 18<sup>e</sup> édition, 6 concerts, 1 conférence, 1 concours international d'orgue et 3 « Bach Days » suivis par plus de 3'006 auditeurs.

### **Académie de Musique**

Robert Levin ne pouvant renouveler sa collaboration avec l'Académie de Musique, Anne Queffélec, pianiste française de renommée internationale, fut choisie pour accompagner Pierre Amoyal. Ces derniers se connaissaient déjà pour avoir fréquemment joué ensemble et leurs disques de sonates ont remporté de nombreuses distinctions. C'est ainsi que les Masterclass de Pierre Amoyal et Anne Queffélec, qui se sont déroulés en juillet 2015, ont compté cette année 36 duos inscrits, dont 10 sélectionnés. Ceux-ci provenaient d'Allemagne, Autriche, Pologne, Espagne, Etats-Unis et France. Les concerts publics de l'Académie ont attiré plus de 725 personnes et le Prix du meilleur duo offert par la Ville de Lausanne a été décerné au duo Emmanuel Tjeknavorian, violon et Maximilian Kromer, piano.

### **Ensemble Vocal de Lausanne (EVL)**

Cette année, l'EVL a vu arriver un nouveau directeur artistique en la personne de M. Daniel Reuss. Environ 25'470 auditeurs ont assisté à l'étranger et en Suisse aux 33 concerts donnés par l'EVL.

### **Conférence des Sociétés Chorales Vaudoises de Concert (CSCVC)**

Les chorales lausannoises ont donné, avec le soutien de la CSCVC, treize concerts devant plus de 7'700 auditeurs dans différentes églises et salles lausannoises.

### **Concerts**

Ont été soutenus :

- l'Association des concerts de Montbenon, qui a organisé huit concerts suivis par plus de 1'900 auditeurs ;
- l'association de concerts de musique ancienne « *Les Goûts Réunis* », qui a mis sur pied huit concerts suivis par plus de 506 spectateurs ;
- les concerts des paroisses historiques, qui regroupent l'Association des Concerts de Saint-François (112 concerts qui ont comptabilisés plus de 8'000 spectateurs, 2015 marquant le 20<sup>e</sup> anniversaire de la réouverture de l'église Saint-François et la restauration de ses grandes orgues), l'association des Amis de l'Abbaye de Montheron (27 manifestations regroupant des concerts, des ballades, conférences, etc. avec près de 2'135 participants), ainsi que la Société des Concerts de la Cathédrale de Lausanne (21 concerts, plus de 4'600 spectateurs) ;
- la Société de musique contemporaine (SMC), qui a organisé 11 concerts dont 5 en association avec l'HEMU, attirant plus de 1'105 auditeurs ;
- Amabilis, qui a organisé onze concerts suivis par plus de 2'000 spectateurs ;
- l'Orchestre symphonique et universitaire de Lausanne.

### **Autres soutiens à la musique classique**

En outre, la Ville a soutenu dix projets par le biais de soutiens ponctuels dont en particulier un soutien à :

- l'Association de musique improvisée de Lausanne pour l'édition de son 19<sup>e</sup> festival ;
- les Rencontres musicales avec Cédric Pescia ;
- Art-en-Ciel Productions ;
- l'Ensemble Babel.

L'ensemble des soutiens cités ci-dessus accordés à la musique classique (y compris le loyer pour l'Opéra de Lausanne) s'est monté à CHF 15'460'463.–.

## **JAZZ ET MUSIQUES IMPROVISEES**

### **Chorus – Fondation Promojazz**

Chorus a poursuivi sa mission d'accueil de grands noms du jazz, statut unique en Suisse romande, en organisant une centaine de soirées avec la présence d'autant de groupes et de plus de 400 musiciens. Parmi les événements marquants : la 3<sup>e</sup> Journée Internationale du Jazz de l'Unesco, un partenariat avec le célèbre festival Jazz à Vienne et le 12<sup>e</sup> Printemps du Jazz réunissant en outre l'HEMU, L'EJMA et Chorus. Plusieurs vernissages de CD ont également eu lieu et une carte blanche a été attribuée au pianiste François Lindemann qui a permis une nouvelle fois de mesurer le rayonnement national et international de ce musicien lausannois. Par ailleurs, la collaboration avec l'EJMA et l'HEMU jazz s'est poursuivie avec une alternance de leurs professeurs tous les deux jeudis.

### **Jazz Onze+ Festival Lausanne**

Près de 6'100 personnes ont assisté à la 28<sup>e</sup> édition du Festival, qui s'est déroulée du 27 au 31 octobre 2015. Cette année a été caractérisée par une programmation très riche, présentant notamment deux événements importants : la réception de Marcus Miller et son « *Afrodeezia Tour* » qui fit salle comble. Le festival a également accueilli deux grandes personnalités de la musique improvisée en la personne de John Scofield (guitare et composition) et Joe Lovano (saxes) accompagnés de Bil Stewart et Ben Street (contrebasse).

### **Autres soutiens au jazz et aux musiques improvisées**

La Ville a soutenu 25 projets par le biais de soutiens ponctuels (14 créations, 11 diffusions) dont en particulier un soutien :

- au Festival Rue du Nord ;
- à l'Association Eustache.

L'ensemble des soutiens ponctuels accordés au jazz et aux musiques improvisées a représenté un montant de CHF 372'700.–.

## **MUSIQUES DU MONDE**

Ont été soutenus :

- Amdathra, activités 2015 ;
- Peña del Sol, activités 2015.

L'ensemble des aides accordées aux musiques du monde s'est monté à CHF 40'000.–.

## **CHANSON ET MUSIQUE ACTUELLE**

### **Les Docks**

Près de 47'800 personnes ont assisté aux 92 événements programmés aux Docks. Sur ces 86 événements, 15 soirées furent complètes. Durant l'année, Les Docks ont eu le privilège d'accueillir de belles têtes d'affiche telles que Louis Bertignac, ex-membre du fameux groupe de rock français Téléphone, l'israélien Asaf Avidan ou le Grupo Compay Segundo (membres du célèbre Buena Vista Social Club), des légendes telles que Marc Almond (ex-Soft Cell) et Public Image. Dans un tout autre style, la salle a également eu l'honneur d'accueillir Wyclef Jean et le groupe IAM. La scène suisse était également bien représentée avec notamment le projet spécial du collectif romand Kiku qui a invité le leader du groupe industriel allemand Einstürzende Neubauten. Des générations de fans y ont applaudi Henri Dès lors d'un hommage. En tout, 68 artistes ou groupes suisses se sont produits aux Docks sur les 175 programmés. Au chapitre des collaborations, on peut relever le travail avec d'autres entités telles que le festival des Cultures Juives, l'organisation de la soirée d'anniversaire des trente ans de la Dolce Vita, la première édition de l'Art Circus, le festival Holy Groove et comme toujours les collaborations avec l'association 360° Fever, la Fièvre (Rollerdisco), et les étudiants de l'Eracom. A signaler le renouvellement de la participation au projet « Opération Iceberg » dans le cadre du programme européen Interreg qui soutient les scènes suisse et française dans le cadre d'échanges, de formations, résidences et concerts. L'année s'est ponctuée par un événement majeur : la soirée d'anniversaire des dix ans des Docks.

### **Le Romandie**

Plus de 13'000 spectateurs sont venus assister aux 65 concerts proposés par le Romandie qui a connu une fréquentation importante. A noter, le succès des groupes suisses, notamment The Animen, La Gale et Kruger. Des travaux ont été effectués durant l'été améliorant le confort et la sécurité des usagers ainsi que la capacité de la salle.

### **Le Bourg**

L'événement marquant de cette année 2015 aura été les dix ans du Bourg qui furent célébrés sur trois soirées de programmation intense. Au cours de l'année, environ 16'000 spectateurs ont assisté aux 146 événements proposés associant musique, théâtre, projections, conférences et projets interdisciplinaires.

## **Metropop Festival**

Près de 2'800 personnes ont assisté à la 15<sup>e</sup> édition du festival, qui s'est déroulée du 5 au 7 novembre. Le festival a réussi, cette année encore, à présenter une large palette de musiques actuelles : du rock à la pop en passant par la musique électronique et le reggae.

## **Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA)**

Les activités de la FCMA s'articulent autour de trois pôles : les activités de diffusion, de promotion, de formation, de conseils et d'information. En 2015, la FCMA a organisé neuf formations sur des thèmes liés à la musique, suivies par 113 personnes. L'activité d'export des artistes est gérée par Swiss Music Export, dont la FCMA fait partie. A travers cette structure, la fondation soutient plusieurs artistes suisses pour des projets de tournée ou sur des plateformes de diffusion à l'étranger. De plus, la FCMA a sorti cette année une compilation promotionnelle en collaboration avec la radio Couleur 3. Celle-ci représente un excellent moyen de communication pour la fondation et un moyen efficace de promouvoir les artistes.

## **Autres soutiens à la chanson et la musique actuelle**

La Ville a soutenu 32 projets par le biais de soutiens ponctuels (27 créations, 5 diffusions) dont en particulier un soutien à :

- Lausanne/Pully For Noise Festival qui a organisé, pour sa 19<sup>e</sup> édition, 32 concerts ainsi que trois DJ sets suivis par plus de 6'900 personnes. L'équipe a annoncé la dernière manifestation en 2016 ;
- Régional Rock dont la 34<sup>e</sup> édition a accueilli six jeunes groupes régionaux ;
- Festival Electrosanne dont la 10<sup>e</sup> édition réunissant cent artistes suisses et internationaux a attiré quelques 30'000 personnes ;
- Association Icare, activités 2015 ;
- Node festival ;
- Festival Holly Groove ;
- La Cave du Bleu Léopard.

L'ensemble des soutiens cités ci-dessus accordés à la chanson et la musique actuelle a représenté CHF 1'609'693.--.

## **FANFARES**

### **Association des corps de musique lausannois (ACML)**

L'ACML regroupe en son sein huit sociétés de musique qui participent à la vie musicale locale et aux différents événements annuels : l'Harmonie lausannoise, le Traditional Pipe Band of Lausanne, le Transport Lausanne Music, la Fanfare du Corps de Police de Lausanne, l'Union Instrumentale Lausanne, l'Avant-Garde Lausanne, la Batterie Fanfare Etoile d'Or ainsi que le Bien Allé Trompes de Chasse.

L'ensemble des aides accordées aux fanfares s'est monté à CHF 103'000.--.

## **ECOLES DE MUSIQUE**

Suite à la loi sur les Ecoles de musique, entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2012, visant une harmonisation des éléments constitutifs de la formation musicale non-professionnelle, la Municipalité propose dans le rapport-préavis N° 2015/01 (« *Politique culturelle de la Ville de Lausanne 2015-2019* ») de regrouper les écoles de musique lausannoises en fonction de leurs missions. Ainsi naissent deux grands projets de regroupement, avec d'un côté le Conservatoire de Lausanne et l'Ecole de Jazz et de Musique actuelle (EJMA) (enseignement de base et préprofessionnel) et de l'autre, l'Ecole de musique de la Ville de Lausanne (EMVL), l'Ecole Sociale de Musique de Lausanne (ESML), l'Harmonie Ecole de musique de Lausanne (HEML), l'Institut de Ribapierre (IdR) et l'Institut Musica Viva (MV) (enseignement de base).

Dans le cadre du projet de rapprochement entre le Conservatoire de Lausanne et l'EJMA, une lettre d'intention a été signée conjointement par les deux institutions en 2015 visant le regroupement de leurs activités au sein d'une nouvelle entité intégrée qui comporte également la Haute Ecole de Musique VD VS FR en 2016. Une conférence de presse publique a été organisée à ce sujet le jeudi 5 novembre 2015 en présence des autorités politiques au BCV Concert Hall du Flon.

Pour le projet de regroupement de l'EMVL, ESML, HEML, IdR et MV d'importantes réflexions ont été menées par les écoles concernées en vue de l'ouverture de la nouvelle école en 2017.

## **Conservatoire de Lausanne**

Le Conservatoire de Lausanne, faisant partie de la Fondation du Conservatoire de Lausanne, dispense une formation musicale classique non professionnelle à environ 1'200 élèves. La Fondation du Conservatoire de Lausanne abrite également la HEMU VD VS FR qui offre une formation professionnelle HES-SO classique, jazz et musique actuelle (dès la rentrée 2016). La FEM a reconnu le Conservatoire pour l'enseignement de base et l'enseignement particulier (pré-HEM). De plus, le Conservatoire propose depuis dix ans la structure Musique-Ecole, permettant de concilier études musicales approfondies et scolarité obligatoire aux élèves doués et motivés ainsi que la maturité spécialisée musique, depuis 2011, qui prépare à l'entrée en Haute Ecole de Musique. S'ajoutant à cela, en septembre 2015, la maîtrise musique-école a vu le jour, permettant aux jeunes chanteurs de pouvoir bénéficier d'un encadrement accru depuis le plus jeune âge, sur le même modèle que celle existante pour les instrumentalistes.

Plusieurs collaborations, événements et manifestations importantes ont marqué l'année :

- la fête des dix ans de la structure Musique-Ecole qui a été marquée par le spectacle « Colophane et Pellicule » donné en février au BCV Concert Hall ;
- la présence sur scène de jeunes chanteurs à l'Opéra de Lausanne ;
- le fort développement de la musique de chambre au Conservatoire, débouchant sur de nombreux concerts hors les murs (notamment dans le cadre du Septembre Musical et au Conservatoire de Zurich) ;
- la création « *Viens rêver ta flûte enchantée* », mêlant des jeunes artistes de l'HEMU et des chanteurs du Conservatoire a donné lieu à plusieurs spectacles ;
- le Conservatoire a proposé un grand nombre d'ensembles vocaux et instrumentaux comme l'Orchestre des jeunes du Conservatoire de Lausanne, les Ministrings du Conservatoire de Lausanne (avec notamment différentes productions en France), l'Orchestre Piccolo, Nan'orchestre, Miniceltique, l'Orchestre à vent du Conservatoire de Lausanne, les Maîtrises Découverte et Horizon ainsi que les Vocalistes du Conservatoire de Lausanne.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
1'182	62	624	16	2'415	868	1'547

### Ecole de Jazz et de Musique Actuelle

L'EJMA dispense une formation musicale non professionnelle à près de 950 élèves. La FEM a reconnu l'EJMA pour l'enseignement de base et pour l'enseignement particulier (pré-HEM). Elle est à ce jour la seule école du Canton à avoir été reconnue pour l'enseignement particulier en matière de jazz.

Plusieurs projets, événements et collaborations ont marqué l'année :

- la signature d'une lettre d'intention concernant la création d'une nouvelle entité HEMU-CL-EJMA, donnant naissance à un nouveau lieu d'excellence en matière d'enseignement de la musique ;
- le partenariat avec la salle du Bourg à Lausanne ;
- la participation d'ateliers de l'EJMA au centième anniversaire du CIO ;
- l'accueil de deux soirées « *Rocket Session* » avec deux artistes majeurs de la scène Stoner Rock (Brant Björk et John Garcia) ;
- l'accueil du Lausanne Underground Film & Music Festival (LUFF) ainsi que du Festival Cinéma Jeune Public ;
- l'accueil de la soirée du collectif de hip-hop Rapiilium en faveur de la ligue vaudoise contre le cancer ainsi que du Masterclass de la légende du funk Fred Wesley ;
- l'organisation d'une journée Portes ouvertes ;
- la création d'ateliers souffleurs et pop coaching.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
680	348	400	208	1'456	880	576

### Ecole sociale de musique

L'ESM dispense une formation musicale non professionnelle à environ 1'060 élèves. La FEM a reconnu l'ESM pour l'enseignement de base. L'ESM organise la majeure partie de ces cours dans des locaux scolaires. En raison de l'introduction de la nouvelle grille scolaire liée à Harnos et à la loi sur l'enseignement Obligatoire (LEO) qui entraînent un élargissement des plages horaires de l'enseignement obligatoire, des problèmes de disponibilité de locaux ont vu le jour. Une solution temporaire a été trouvée avec l'EJMA et l'Institut de Ribaupierre. De plus, la Municipalité a attribué à l'ESML des locaux supplémentaires à l'Avenue de Morges, disponibles dès décembre 2015. Après plus de vingt ans de présidence, M. Valery John Racine a décidé de remettre son mandat, M. Denis Corboz lui a succédé en août 2015.

Plusieurs projets, événements et collaborations ont marqué l'année :

- l'ouverture d'une nouvelle classe cordes au Collège de Boissonnet ;
- la création d'un cours découverte : « *Musiciens en herbe* » pour faciliter aux jeunes élèves le choix d'un instrument ;
- la création d'un cours semi-collectif pour adultes, permettant de poursuivre l'apprentissage de l'instrument en cours individuel tout en pratiquant la musique de chambre ;
- la participation des chœurs et orchestre de l'ESM au Festival Cully Classic, au Schubertiades des enfants et à la Fête de la Musique.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
934	129	850	83	1'240	646	594

### Ecole de Musique de la Ville de Lausanne

L'EMVL dispense une formation musicale non professionnelle à 185 élèves. La FEM a reconnu l'EMVL pour l'enseignement de base.

Plusieurs projets, événements et collaborations ont marqué l'année :

- la 5<sup>e</sup> édition de l'Atelier spectacle Musique, Théâtre & Cinéma ;
- l'accueil et la co-organisation des examens cantonaux de l'Association des Ecoles de Musique-SCMV ;
- l'organisation de plusieurs matinées de musique d'ensemble, d'une présentation scolaire, d'un concert de printemps ainsi que d'une journée Portes ouvertes ;
- la participation à la fête des dix ans du quartier de Prélaz ;
- le concert de Noël au CPO.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
181	4	149	4	137	121	16

### Harmonie Ecole de Musique Lausanne

L'HEML dispense une formation musicale non professionnelle à plus de 300 élèves. La FEM a reconnu l'HEML pour l'enseignement de base.

Plusieurs projets et événements ont marqué l'année :

- la finalisation de la mise en place du cursus complet d'initiation Emile Jacques-Dalcroze par l'introduction des cours parents-enfants, en particulier dès 18 mois ;
- le fort développement de l'effectif des classes d'initiation ;
- la réalisation du spectacle « *Le Jeu du Feuillu* » d'Emile Jacques-Dalcroze ;
- la préparation et participation aux examens régionaux organisés par l'Association des écoles de musique-Société cantonale des musiques vaudoises (AEM-SCMV) ;
- l'organisation d'une journée Portes ouvertes ainsi que des auditions instrumentales ;
- les travaux d'insonorisation et d'isolation phonique dans une salle de cours de la rue Chaucrau et la finalisation de l'aménagement de la salle des Escaliers Arlaud.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
300	9	239	3	125	96	29

### Institut de Ribaupierre

L'IdR dispense une formation musicale non professionnelle à 345 élèves. La FEM a reconnu l'IdR pour l'enseignement de base.

Plusieurs projets, événements et collaborations ont marqué l'année :

- la fête des cent ans de l'IdR. A cette occasion, plusieurs manifestations ont été organisées par l'association des Amis de l'Institut. Le coup d'envoi a été donné en novembre 2014 avec le concert de chant donné par le Trio Vocalia. Cet anniversaire a été clôturé par le concert des professeurs ;
- l'organisation de plusieurs journées Portes ouvertes, de nombreuses auditions, d'examens, de concerts ainsi qu'un atelier de présentation des instruments ;
- l'organisation de leçons publiques des classes d'initiation musicale Willems pour la petite enfance ;
- la participation à la Fête de la Musique organisée par l'association des Amis de l'IdR.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
233	114	146	55	302	294	8

### Musica Viva Lausanne

Le MV dispense une formation musicale non professionnelle à environ cent élèves. La FEM a reconnu l'Institut pour l'enseignement de base.

Plusieurs projets, événements et collaborations ont marqué l'année :

- différentes auditions au Temple de St-Jacques à Lausanne ouvertes à tous les élèves, à la maison de quartier de Chailly à Lausanne pour les élèves guitaristes, au CPO ainsi qu'à l'Eglise du Prieuré à Pully pour la musique baroque ;
- la Schubertiade des enfants à Pully ;
- la participation à la manifestation « *La rue est à vous* » lors de l'inauguration de l'avenue de Chailly.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
94	4	70	3	97	96	1

## CINÉMA

Les montants attribués au cinéma ont représenté 2.03% du budget du Service de la culture.

Le cinéma est le seul secteur culturel directement financé par la Confédération, conformément à la loi fédérale sur la culture et la production cinématographique du 14 décembre 2001 (RS 443.1) et l'ordonnance sur le cinéma du 3 juillet 2002 (RS 443.11).

### Cinémathèque suisse (CS)

L'année 2015 a vu l'achèvement de la deuxième étape des travaux de la construction du Centre de recherche et d'archivage de la CS à Penthaz. Certains départements ont pu intégrer ces nouveaux locaux en décembre. Il n'a malheureusement pas été possible à tous les départements d'y accéder, car la planification a été stoppée en cours de processus, en avril, suite à une décision de l'Office fédéral des constructions et de la logistique du Département fédéral des finances de suspendre la demande de crédit de CHF 6'000'000.– nécessaires à ces infrastructures. Cette décision a été prise à la suite de la publication d'un rapport du Contrôle fédéral des finances datant de 2013 qui mettait en cause la gestion financière de la CS. Il s'en est suivi un long processus dans lequel la CS a pu prouver que tout était bel et bien en règle. Néanmoins, l'affaire est en cours même si 2016 laisse présager une meilleure année que celle-ci. L'Office fédéral de la culture et la CS ont d'ailleurs signé fin décembre la Convention de prestation qui définit l'ensemble des activités et des obligations de la CS à l'égard de la Confédération.

En 2015, le nombre de copies argentiques déposées par les distributeurs suisses a sensiblement diminué: 498 copies (contre 1'182 en 2014) et 72 fonds d'archives ont été déposés cette année par des institutions, des particuliers ou des réalisateurs sous forme de dépôt, de don ou de legs.

La fréquentation des salles a été de 31'221 spectateurs en 2015, de même que les demandes de sorties de films de la collection pour des projections dans toute la Suisse. Les spectateurs ont pu assister au cours de l'année à différentes soirées, projections et manifestations organisées par la Cinémathèque. Le nombre de soirées spéciales au Capitole a baissé, passant ainsi de 39 à 34 sur l'année, totalisant 11'199 spectateurs contre les 16'189 en 2013, soit une moyenne de 329 spectateurs par séance. Le projet du « *Grand Capitole* » se met en place et attend la confirmation par le Conseil communal du crédit d'étude de CHF 1'300'000.– afin d'aller de l'avant.

### Fondation romande pour le cinéma (Cinéforum)

En 2015, Cinéforum a soutenu 46 projets par le biais de l'aide sélective, dont 72 projets vaudois (46 aides à la réalisation et 26 aides à l'écriture), ainsi que 60 projets par le biais du soutien complémentaire.

### Ciné Festival

La 18<sup>e</sup> édition du Festival, qui s'est déroulée du 4 au 8 novembre au cinéma Cinétoile, a vu la participation d'environ 12'000 spectateurs répartis sur les vingt films présentés en avant-première, ainsi qu'aux soirées spéciales et animations proposées.

### Autres soutiens

La Ville a également accordé son aide, outre la participation aux loyers de l'association LUX-DB, d'Oblò et du Zinéma, à :

- Lausanne Underground Film & Music Festival (LUFF), dont la 14<sup>e</sup> édition s'est déroulée du 14 au 18 octobre attirant plus de 12'000 spectateurs ;
- la 18<sup>e</sup> Nuit du court métrage de Lausanne, le 18 septembre, durant laquelle plus de 2'100 spectateurs ont visionné 77 films dont 16 suisses, répartis en 13 programmes thématiques ;
- l'association Belecran pour la programmation 2015 du Cinéma Bellevaux ;
- Festival Cinémas d'Afrique dont la 10<sup>e</sup> édition s'est déroulée du 20 au 23 août, attirant plus de 4'000 spectateurs ;
- la Nuit des images dont la 5<sup>e</sup> édition s'est déroulée le samedi 27 juin au Musée de l'Elysée, attirant près de 11'000 spectateurs.

L'ensemble des aides accordées au cinéma a représenté CHF 1'222'520.–. Les subventions accordées aux projets se chiffrent à CHF 430'520.– (y.c. Fondation romande pour le cinéma par CHF 250'000.–).

### Publications

Le Service de la culture ne soutient plus l'aide à la littérature depuis janvier 2015, soutien qui a été repris par le Service bibliothèques et archives de la Ville. Il est cependant entré en matière pour des publications en relation avec la vie culturelle lausannoise.

L'aide totale allouée en 2015 aux différentes publications s'est montée à CHF 22'000.–.

## FESTIVALS ET ANIMATIONS

Les montants attribués aux manifestations ont représenté 1.71% du budget du Service de la culture.

De la Fête de la Musique au Festival de la Cité en passant par Lausanne Estivale, la Ville de Lausanne propose durant l'été de très nombreux spectacles gratuits au public lausannois et aux touristes.

### Festival de la Cité

En 2015, la 44<sup>e</sup> édition du Festival de la Cité était, pour la deuxième année consécutive, décentralisée en raison du chantier du nouveau parlement vaudois sur la Place du Château. Son concept artistique et géographique était ainsi similaire à l'édition 2014 avec deux évolutions géographiques pour cette année : d'une part, le retour partiel et très apprécié dans le quartier de la Cité pour les débuts de soirées et d'autre part, le déménagement du parc Mon-Repos vers les hauteurs de Sauvabelin pour la programmation de fin d'après-midi (cette intention s'inscrivait dans la volonté de profiter de la parenthèse décentralisée pour permettre au public de (re)découvrir artistiquement différents espaces verts de la ville). Le festival continue de bénéficier d'un bon succès avec plus de 67'000 spectateurs (50'000 en 2014) qui se sont rendus aux 159 rendez-vous proposés par 305 artistes professionnels. En pré-ouverture du festival, treize ans après sa première à Lausanne, l'artiste lausannois Massimo Furlan a réitéré au Stade de la Pontaise sa célèbre performance autour du football. Le public a également pu admirer Mariano Pensotti, Bruno Ribeiro, la Compagnie Un Air de Rien, le Collectivo Spettatori ainsi que bien d'autres artistes. Cette édition 2015 a été marquée comme la dernière réalisée par Michael Kinzer, directeur depuis 2000. Une nouvelle directrice a été nommée en la personne de Myriam Kridi dès octobre 2015.

### Les Urbaines

6'800 visiteurs ont participé à la 19<sup>e</sup> édition du festival, qui s'est déroulée du 4 au 6 décembre. Ce sont plus de 48 performances, expositions, projections, spectacles et concerts qui ont été présentés au public pendant trois jours dans 12 lieux de Lausanne et Renens avec une fréquentation particulièrement importante au Théâtre Arsenic et à l'Espace Arlaud.

### Fête de la Musique

2015 fut l'année de la célébration des vingt ans de la Fête de la Musique de Lausanne le 21 juin. Sur les 291 groupes inscrits, seuls 127 groupes, représentant tous les styles, ont pu participer à cette manifestation. Environ 40'000 spectateurs étaient présents à cette 21<sup>e</sup> édition qui s'est déroulée sur les 41 scènes réparties dans la ville, en plein air ou en salle (écoles, églises, musées, etc.).

### Lausanne Estivale

Du 13 juin au 19 septembre a eu lieu la 39<sup>e</sup> édition de Lausanne Estivale, offrant aux Lausannoises, Lausannois et aux touristes plus de 450 activités culturelles réparties dans toute la ville.

L'ensemble des soutiens cités ci-dessus accordés aux festivals et animations a représenté un montant de CHF 1'010'000.–.

## SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE ET DE LA COMMUNICATION (DevCom)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Promouvoir une vision du rôle des villes en général et de Lausanne en particulier, sur les plans politique, institutionnel, économique, social, financier et de la communication.

Le Service du développement de la ville et de la communication :

- appuie les autorités pour défendre les intérêts de la Ville dans les débats politiques nationaux et cantonaux se rapportant à ces domaines
- met en œuvre les relais nécessaires à la valorisation du rôle de Lausanne
- est chargé de définir, mettre en œuvre, valoriser et communiquer une stratégie de développement coordonnée et de promotion de la Ville en établissant une vision de la ville à moyen et long termes qui intègre les problématiques se rapportant directement au développement : économie, habitants, infrastructures, développement durable, finances en particulier
- propose et met en œuvre des actions permettant de renforcer la cohérence des politiques communales en établissant des liens entre les actions sectorielles
- assure la coordination de la politique de développement durable de Lausanne
- assure les relations économiques de la Ville avec les acteurs concernés (entreprises, région, canton)
- assure les relations extérieures de Lausanne avec ses partenaires institutionnels et avec les autres collectivités avec lesquelles la Ville collabore, en particulier dans le cadre de la politique du marketing urbain
- gère des actions spécifiques : politique de solidarité internationale, statistiques, plan de mobilité, etc.

## EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Unité administration	3.60	3.60	9.30	9.30
Unité communication	15.20	15.20	7.00	7.00
Unité développement durable	2.60	2.60	2.60	2.60
Unité économie et territoire	3.40	3.40	4.10	3.10
Unité marketing urbain	5.00	5.00	3.80	3.60
Unité web et multimédia			3.40	3.50
<b>Total service</b>	<b>29.80</b>	<b>29.80</b>	<b>30.20</b>	<b>29.10</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
Unité administrative	
<b>Total service</b>	<b>+ 0.40</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Unité administration	4	3.60	11	9.30
Unité communication	18	15.20	8	7.00
Unité développement durable	3	2.60	3	2.60
Unité économie et territoire	4	3.40	4	3.10
Unité marketing urbain	5	5.00	4	3.60
Unité web et multimédia			4	3.50
<b>Total service</b>	<b>34</b>	<b>29.80</b>	<b>34</b>	<b>29.10</b>

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n		n	
Unité administration	1		1	
<b>Total service</b>	<b>1</b>		<b>1</b>	

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
<b>Nombre de mouvement(s)</b>	<b>2</b>	<b>2</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emplois (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Convention de départ	
Décès	
Démission	
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	1
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
<b>Total service</b>	<b>2</b>

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

- participation à Solutions COP21 à Paris ;
- rapport-préavis N° 2015/43 (« bilan et perspectives de la politique de développement durable ») ;
- dénonciation de la convention avec Statistique Vaud, transfert de la statistique au DevCom dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016 ;
- organisation des activités de l'Union mondiale des villes olympiques (UMVO).

## UNITÉ ADMINISTRATION

### Domaine administratif et comptable

- appui administratif au chef de service et aux chefs de projet des unités du service ;
- gestion des fonctions de répondante RH avec le Service du personnel, de répondante en sécurité avec l'Unité santé et sécurité au travail et de correspondante micro informatique avec le Service d'organisation et d'informatique ;
- gestion des tâches budgétaires et comptables, y compris pour le Fonds du développement durable (FDD) ;
- réception et les contacts avec les interlocuteurs extérieurs du service ;
- encadrement et la formation de l'apprenti du service ;
- lancement d'une réflexion sur l'organisation interne du service.

### Région, mobilité et tourisme

- élaboration du rapport-préavis N° 2014/72 (« *Intentions municipales en matière de politique régionale. Réponse aux motions de M. Fabrice Ghelfi « Pour la présentation, avant la fin de la législature, d'un rapport-préavis exposant la vision municipale des enjeux de la politique régionale » et de M. Axel Marion « Pour une politique d'agglomération mieux gouvernée et mieux coordonnée »*);
- élaboration du rapport-préavis N° 2014/82 (« *Développement du réseau TL Réponses au postulat de Yves Cavin et consorts « Pour l'acquisition de rames supplémentaires pour le métro M2 », à la pétition de M. Jean-Pierre Marti et consorts « Pour le maintien de la ligne 2 jusqu'à la Bourdonnette », à la motion de Mme Evelyne Knecht « Rétablir la ligne 2 jusqu'à la Bourdonnette », à la pétition de Mme Marie Morier-Genoud et consorts « Pour le prolongement de la ligne du bus 16 jusqu'au terminus Clochette », au postulat de Mme Elizabeth Müller « En route pour l'Hermitage et Sauvabelin durablement » et au postulat de M. Denis Corboz « De la boîte au lit, en pyjama »*);
- réponse à diverses résolutions du Conseil communal ;
- suivi des dossiers de politique régionale, cantonale et fédérale des agglomérations, notamment le secrétariat de la commission permanente de politique régionale du Conseil communal ;
- suivi du dossier « transports publics » pour le compte de la Ville : relations avec les compagnies de transports (tl, LEB, CFF, CGN), préparation des réponses aux interventions du Conseil communal, relations entre usagers et compagnies de transports ;
- réponse aux sollicitations extérieures pour le soutien notamment financier de congrès, séminaires et manifestations ainsi que l'organisation de l'accueil de divers groupes ;
- secrétariat du Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise en collaboration avec l'Unité économie et territoire ;
- préparation de dossiers pour M. Français dans son rôle de conseiller national en collaboration avec l'Unité économie et territoire ;
- accompagnement de la rédaction du guide « un grand-week-end à Lausanne » à paraître en 2016.

### Info cité

- accompagnement dans les démarches administratives, conseils, informations sur la vie associative, culturelle et sportive lausannoise, les équipes d'info cité et du central téléphonique ont été à l'écoute de chacun, personnifiant la volonté municipale de privilégier les contacts directs entre la population et l'administration ;
- les activités d'accueil à info cité Palud ainsi que l'accueil téléphonique jouent leur rôle d'orientation et d'information des usagers avec une fréquentation en augmentation durant les mois d'été par rapport aux années précédentes, le central téléphonique répond à 7'000 appels par mois en moyenne ;
- refonte de la brochure « Allons-y », guide pratique pour la détente, les loisirs et la culture à bon prix, et du dépliant « adresses utiles » avec un graphisme totalement renouvelé ;
- éditions du petit calendrier des fêtes, publication très attendue en fin d'année, de trois numéros du bulletins des musées et deux d'info expos ;
- mise à jour de l'agenda des manifestations [www.lausanne.ch/agenda](http://www.lausanne.ch/agenda) qui a présenté aux internautes, tout au long de l'année, un large éventail de possibilités de sorties. Un usage croissant des plates-formes mobiles sur l'application dédiée a été observé ;
- en fin d'année, les tl ont mis gratuitement à disposition des communes qu'ils desservent les espaces publicitaires sur les écrans embarqués dans les bus et trolleybus. L'équipe d'info cité sélectionne les thèmes à communiquer et réalise les spots diffusés sur ces supports.

## UNITÉ ÉCONOMIE ET TERRITOIRE

### Domaine économique

- mise en œuvre du rapport-préavis N° 2014/53 (« *Interventions municipales en faveur de l'économie locale – Réponse à quatre postulats et une pétition* ») consacré au soutien de la Municipalité à l'initiative économique locale ;

- mise en chantier des études indiquées dans le rapport-préavis N° 2014/53 sur la situation du commerce lausannois ;
- traitement des participations du service dans les divers dossiers à contenu économique (Pôle Gare, Métamorphose, Pôle Vennes, commission AIMF des villes innovantes, relation avec La Poste pour l'évolution de son réseau, examen de projets de création d'activité, Commission immobilière, Fondation City Management, Fondation Microcrédit Solidaire Suisse, Lausanne Région et intervention relatives à titre du dispositif LADE, Société industrielle et commerciale de Lausanne et environ (prix d'encouragement aux entreprises formatrices), Service cantonal de la promotion économique et du commerce, ...);
- accompagnement des entités et manifestations associées à l'activité commerciale à Lausanne, notamment le Festival Lausanne Lumières et le Marché de Noël ;
- appui à la Municipalité dans ses contacts avec les grandes entreprises de la place.

#### **Statistique de l'analyse de données**

- suivi du mandat d'exécution des tâches statistiques communales confié à Statistique Vaud et le réexamen détaillé des prestations de sa Section Lausanne ;
- appui au Service financier pour l'évaluation de la situation économique lausannoise en vue de la notation de la Ville par l'agence Standard & Poor's ;
- analyses d'aide à la décision dans le domaine du logement et de la capacité contributive ;
- participation au groupe décisionnel du Cercle d'indicateurs (plateforme nationale de réflexion et de discussion sur les outils de mesure du développement durable) ;
- exécution de mandats d'analyse et conseil en matière de processus pour la Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne, pour la Direction des travaux (Police des constructions) et pour les emplois temporaires subventionnés Lausanne (ETSL).

#### **Plan de mobilité**

- suivi d'application du Plan de mobilité de l'administration lausannoise, notamment le subventionnement des abonnements de transports publics pour les collaborateurs, la centralisation des frais de déplacement par transport public, l'usage de la flotte en autopartage (Mobility), le suivi du « business travel », la mise à disposition de vélos électriques pour les services ou la poursuite de la mise en œuvre du volet stationnement.

### **UNITÉ DÉVELOPPEMENT DURABLE**

#### **Stratégie**

- élaboration du rapport-préavis N° 2015/43 (« *Bilan et perspectives de la politique de développement durable* »), accompagné des rapports « *Bilan développement durable* » et « *Objectifs et mesures 2015 – 2020* » ;
- élaboration stratégique et opérationnelle du plan restauration collective durable Ville.

#### **Réalisation de projets**

- « Lausanne-répare » : en partenariat avec la Fédération romande des consommateurs (FRC), création d'un site contenant un guide des commerces de réparation, des informations pratiques pour favoriser la consommation responsable ;
- « APEMS Bon goût » : lancement du pilote pour un approvisionnement de proximité des petits-déjeuners et goûters pour tous les accueils pour enfants en milieu scolaire (APEMS) lausannois. Mise en œuvre d'un plan de formation pour les responsables de structures sur les enjeux nutritionnels ;
- « Publi-menus Ville » : réalisation d'une plateforme de consultation publique des menus Ville servis dans les structures d'accueil de l'enfance et scolaires. Elaboration d'un site regroupant les actions et les informations-clés de la Ville sur l'alimentation durable ;
- « Tour de Romandie » : élaboration et mise en œuvre du concept développement durable (énergies renouvelables, alimentation, gestion des déchets et accessibilité) pour l'étape finale du Tour de Romandie 2015 qui a eu lieu à Lausanne ;
- « Plateforme Lausanne-Nature » : en partenariat avec le Service des parcs et domaines, lancement de la plateforme collaborative visant à promouvoir les actions « nature » de la Ville et à dynamiser la mobilisation des associations et de la population sur la nature en ville, notamment à travers les Volontaires Lausanne Nature ;
- « EUniverCities et le développement durable » : organisation et accueil de la conférence en mai 2015, du réseau européen EUnivercities sur le thème de la durabilité, en collaboration avec l'Université de Lausanne (UNIL) ;
- « Eclairage FDD - FEE » : réalisation, en partenariat avec le Service commercial (SiLCOM), d'une brochure d'information pour le grand public sur le fonctionnement et les réalisations emblématiques financées par le FDD et le Fonds pour l'efficacité énergétique (FEE) ;
- « Recyclage des EPI Ville » : réalisation, en partenariat avec Textura, d'un système de collecte des équipements professionnels individuels (EPI) pour l'ensemble des services de l'administration ;
- « Routes et mobilité et le développement durable » : réalisation et lancement, en partenariat avec le Service des routes et de la mobilité, du site internet Ville proposant le profil exhaustif de l'intégration de la durabilité dans les métiers du service ;

- « Noël avenir » avec comme nouveauté le « Marché aux jouets » au Casino de Montbenon, manifestation pour et par les enfants qui a permis de soutenir une consommation plus durable et solidaire, faisant une place au partage, à l'échange et aux dons ;
- « Gouvernance et droits citoyens » : soutien et orientation d'Eben-Hézer dans sa volonté d'élaborer une action en lien avec les droits citoyens de ses résidents qui a abouti à une journée de la citoyenneté le 30 septembre en collaboration avec le Bureau lausannois pour les immigrés ;
- « Gouvernance et approches participatives » : participation au projet financé par la Confédération « Growing the cities communities », qui explore les modèles participatifs dans la construction/l'intervention de la société civile dans les processus de décision des autorités au niveau de la ville ;
- « Guide des manifestations durables » : suite de la rédaction des contenus et suivi de coordination avec le Canton. Lancement prévu en 2016.

### **Gestion et suivi de dossier**

- suivi et intégration des aspects durables dans les différents groupes de travail actifs au sein du Service achat et logistique Ville ;
- gestion du FDD au niveau des traitements et analyse des demandes, ainsi que de l'organisation des tâches pour le comité de pilotage ;
- participation au comité stratégique de Coord21. L'association regroupe les responsables du développement durable pour les villes et cantons romands, Tessin inclus.

### **Solidarité internationale**

- la Ville de Lausanne finance des projets de solidarité internationale selon deux procédures distinctes : les projets présentés par la Fédération vaudoise de coopération (Fedevaco) et les financements directs. Elle fait également partie de réseaux internationaux auxquels elle contribue de manière active ;
- en 2015, la Ville a financé dix projets présentés par la Fedevaco s'inscrivant dans le développement durable. Au total, la somme de CHF 196'071.– a été répartie entre les différentes associations vaudoises. Le suivi du projet Praevenir de Terre des Hommes en Roumanie a été réalisé en lien avec la Fedevaco et d'autres services de la Ville ;
- les financements directs, à hauteur de CHF 92'066.–, ont concerné dix projets d'ONG romandes ;
- enfin, la somme de CHF 62'439.– a financé des actions dans la coopération décentralisée (Osijek, AIMF, formation cadres administration francophones, gymnasiens de Brno) ;
- poursuite de l'activité de Lausanne au sein de l'Association internationale des maires francophones (AIMF) – avec un atelier de terrain organisé à Nouakchott (Mauritanie), sur le « diagnostic des risques liés aux changements climatique » et l'organisation de la 7<sup>e</sup> réunion annuelle de la Commission « Villes et développement durable ». La Ville a été présente sur ce sujet dans le cadre de la COP21 à Paris en décembre 2015.

## **UNITÉ MARKETING URBAIN**

### **Stratégie**

- élaboration d'une proposition acceptée par la Municipalité d'un projet visant à clarifier l'identité institutionnelle de la Ville de Lausanne. Une phase d'analyse de la situation sera lancée début 2016 ;
- participation au projet « les villes interactives » du programme européen Urbact. Ce projet débutera en 2016 pour prendre fin en 2018. Lausanne s'est engagée à développer dans ce cadre un plan d'action nourri par des échanges qui seront organisés entre les villes membres du projet entre 2016 et 2018. Lausanne devra mettre en place un groupe de travail associant différents partenaires choisis en lien avec le sujet retenu (la ville interactive) ;
- participation au groupe de travail « city branding & attractiveness » (forum développement économique) du réseau européen EURO CITIES. Lausanne a pris part aux réunions du groupe à trois reprises en 2015. L'objectif de la participation de Lausanne est l'échange de connaissances et d'expériences dans le domaine du marketing urbain.

### **Gastronomie et terroir**

- organisation de plus de septante événements autour de la gastronomie et du goût dans le cadre de l'opération « Lausanne à table! », attirant plus de 15'000 participants. Parmi ces événements, des premières romandes comme le Food Truck Festival et un événement très attendu par la population, la Grande Table des Lausannois ;
- secrétariat général de l'Association Lausanne à Table. L'association s'est consolidée grâce à l'élection d'un nouveau Président et à la nomination de huit membres du Comité. L'association compte une quarantaine de membres au total ;
- poursuite de la participation de Lausanne au sein du réseau européen Délice. Durant l'année 2015, Lausanne a pris part à une réunion sur le thème des marchés alimentaires innovants. Cette réunion était animée par des experts internationaux et l'objectif reste l'échange de bonnes pratiques.

### **Hautes Ecoles**

- en collaboration avec l'UNIL, poursuite de la participation au réseau européen EUniverCities. En 2015, la Ville et l'UNIL ont organisé conjointement à Lausanne une réunion sur le thème de la durabilité, réunion à laquelle une dizaine de villes européennes ont pris part ;

- développement, en collaboration avec le Secrétariat général de l'UNIL, d'une collaboration structurée entre Ville et Université. Une rencontre de représentants de la Municipalité et du Rectorat a permis de valider des mesures pour une collaboration renforcée entre les deux institutions et pour l'allocation des ressources nécessaires;
- participation à la 10<sup>e</sup> édition des Mystères de l'UNIL consacrée cette année à la durabilité. L'unité développement durable, en collaboration avec le service d'assainissement et en partenariat avec la Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets (COSEDEC), a mis sur pied un atelier dont l'objectif était de sensibiliser les enfants à la durabilité. L'atelier a été fréquenté par environ 700 enfants;
- en collaboration avec l'UNIL, la participation à Solutions COP21 à Paris. La Ville et l'UNIL ont proposé une animation sur le thème du futur énergétique et du rôle du citoyen. En collaboration avec SiLCom, les moyens de production d'énergies renouvelables de la Ville ont été présentés sur le stand suisse au Grand Palais.

L'unité marketing urbain a également participé au volet culturel de la manifestation « Centenaire de la présence du CIO à Lausanne ». Cette manifestation a permis d'améliorer l'information au public sur l'importance du rôle de capitale olympique que joue Lausanne.

## UNITÉ WEB ET MULTIMÉDIA

### Internet

Le site officiel de la Ville constitue l'un des principaux vecteurs de communication des autorités et de l'administration communales.

Dans le cadre d'amélioration continue du site de la Ville, l'unité web et multimédia a assuré :

- la finalisation au quotidien de nombreuses pages en provenance des services, où une centaine de contributeurs, formés à l'interne, les conçoivent et mettent à jour directement;
- la refonte de plusieurs pans du site par exemple les thématiques « Sport et Olympisme » et « Nature, parcs et domaines » ou encore la rubrique du Service du logement et des gérances;
- dans le cadre du plan « Restauration Collective Durable », la rubrique du service d'accueil de jour de l'enfance a quant à elle été enrichie d'un service en ligne permettant aux parents d'enfants en milieu scolaire ou préscolaire de consulter les menus hebdomadaires qui sont proposés dans les différentes structures d'accueil;
- la poursuite du travail de référencement continu (SEO) durant toute l'année afin d'assurer que les contenus du site internet bénéficient de la meilleure visibilité possible dans les pages de résultats des principaux moteurs de recherche.

### Mobile

Afin d'adapter la communication à l'évolution des supports de communication électroniques, l'unité a entrepris :

- les travaux préparatoires pour faire évoluer l'interface graphique du site de manière à ce qu'il puisse se décliner de façon optimale sur les différents supports mobiles en tenant compte de leurs spécificités;
- La publication d'une nouvelle mise à jour de l'application « Lausanne » qui est disponible gratuitement sur l'App Store (version iOS iPhone/iPad) et Google Play (version Android). Depuis sa sortie, l'application a été installée plus de 38'000 fois et compte presque 25'000 utilisateurs réguliers.

### Intranet

- poursuite du projet de changement d'outil de gestion de contenu par une équipe interservices restreinte. La migration des contenus de l'ancien intranet a été menée en collaboration avec les services utilisateurs de cette plate-forme. Cela a représenté plus de 3'000 pages de contenus reprises et mises en forme;
- en moyenne, on compte 12'000 pages consultées par jour hors page d'accueil qui, elle, s'affiche par défaut à l'ouverture du navigateur. Concrètement, ce sont 2'400 collaborateurs qui se connectent quotidiennement à l'intranet. Quant au journal interne « La Ville en ligne », sa voilure a été réduite puisque seuls quelques articles sont parus au cours de l'année.

### Formation

Durant toute l'année, des sessions et ateliers ont été organisés dans l'objectif de former des contributeurs à l'outil Magnolia (30) ainsi qu'à l'outil SharePoint (15).

### Eléments statistiques

- comparé à 2014, la fréquentation globale du site internet est restée stable;
- google reste le plus important vecteur de trafic du fait que plus de sept internautes sur dix passent par le moteur de recherche pour atteindre directement les contenus recherchés;
- le trafic en provenance de supports mobiles continue de croître (+ 5.5% par rapport à 2014) malgré le fait que le site n'a pas encore été optimisé pour les appareils mobiles de petit format (smartphones et petites tablettes);

- le taux de consultation depuis les supports mobiles (tablettes comprises) dépasse souvent les 50% lorsque les communications sont relayées par une notification push ;
- la communication multi-canal est une recette qui fonctionne. Elle permet d'augmenter sensiblement la visibilité des communications. En effet, à quelques exceptions près, les statistiques de fréquentation indiquent un accroissement notable du trafic sur les contenus concernés ;
- le RSS est en perte de vitesse au profit de Twitter dont le nombre d'abonnés a augmenté de 48% en 2015 ;
- le canal « CommuneLausanne » sur YouTube est devenu une vitrine complémentaire porteuse (forte augmentation d'abonnées et du temps passé à visionner les vidéos).

## **UNITÉ COMMUNICATION**

En relation étroite avec les médias locaux, l'unité communication a poursuivi en 2015 sa mission de faire connaître et de promouvoir les décisions et positions de la Municipalité d'une part, d'accompagnement dans le domaine de la communication des projets importants pour la Ville d'autre part. A ce titre, on peut mentionner les points suivants :

- accompagnement de la mise en œuvre des grands projets de la Ville afin de faciliter leur réalisation, notamment en ce qui concerne les relations avec les habitants et usagers (Métamorphose, Pôle Gare, Beaulieu, Axes forts de transports publics urbains, etc.) ;
- avec de nombreux communiqués de presse, le développement des actualités municipales et la diversification de ses formes de communication, l'activité de l'unité est restée dans la tendance des années précédentes : 253 communiqués de presse, 25 brèves, 88 communications au Conseil communal, suivi de 90 préavis et rapport-préavis ;
- organisation de plusieurs points de presse et conférences de presse sur les sujets intéressant particulièrement les médias ;
- renforcement des activités d'appui et de conseil aux autres services en matière de communication : élaboration de concepts, assistance au choix d'un mandataire, séances publiques d'information, expositions, etc. A cet effet, une démarche de formation et de sensibilisation des collaborateurs à la communication a été engagée en collaboration avec la Maison de la communication ;
- utilisation systématique des outils web pour la diffusion des informations communales (brèves, décisions municipales, etc.), qui se traduit par une croissance de la reprise des informations communales par les médias ;
- intensification de la collaboration avec l'unité web, notamment pour la refonte de rubriques sur le site [www.lausanne.ch](http://www.lausanne.ch), la mise en ligne des communiqués et dossiers de presse, la réalisation de pages spéciales liées à des événements ou projets des directions et services ainsi que la création d'accroches et le soutien aux services pour la création de pages ad hoc.

Parallèlement, l'unité communication fait l'objet d'une refonte : démarches en vue de compléter les effectifs, intégration de nouveaux collaborateurs en provenance de l'unité web, développement des compétences des collaborateurs et des prestations, information aux services de l'administration sur les prestations mises à leur disposition.

## **UNION MONDIALE DES VILLES OLYMPIQUES**

Le DevCom est en charge de la gestion et de l'animation de l'UMVO, association fondée par Lausanne et Athènes et qui regroupe les villes ayant ou allant accueillir les Jeux olympiques. L'association vise à favoriser le partage d'expériences entre villes sur les questions en relation avec l'héritage olympique : bénéfice économique, environnemental et social des Jeux et des grandes manifestations sportives, moyens de valoriser ces événements au profit d'un développement urbain durable, promotion des actions de mise en valeur, etc.

Les activités de l'association ont été marquées par un développement positif de sa notoriété, avec l'adhésion de plusieurs nouvelles villes et par sa reconnaissance officielle par le CIO comme organisation partenaire en charge de l'héritage olympique. Les activités de l'association peuvent aussi être mises en valeur en lien avec l'organisation des Jeux de la jeunesse d'hiver 2020, Lausanne pouvant à cette occasion aussi bien tirer parti des expériences réalisées dans d'autres villes que les faire bénéficier de ses propres réalisations.

Parmi les faits marquants, on peut mentionner :

- organisation du sommet annuel des villes olympiques à Lausanne avec une participation plus importante que les années précédentes ;
- organisation d'une journée spéciale, en marge du sommet, destinée aux villes non olympiques mais intéressées à la thématique du sport comme outil de développement ;
- reconnaissance de l'UMVO comme organisme partenaire du CIO décidée lors de la session de Kuala Lumpur (juillet) ;
- plusieurs réunions du comité de l'association, sous la présidence du syndic ;
- mise en ligne du nouveau site de l'association, avec présentation de cas se rapportant aux villes membres ;
- démarches en vue d'organiser des événements communs aux villes olympiques dès 2016 ;
- participation à des événements internationaux (congrès, manifestations, rencontres directes) et préparation de la présence de l'UMVO à Rio à l'occasion des Jeux 2016.

## SERVICE D'ORGANISATION ET D'INFORMATIQUE (SOI)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Rechercher des solutions de rationalisation de l'administration communale et formuler des propositions visant à :

- faciliter l'exécution de ses missions et de son fonctionnement
- contribuer à l'amélioration continue de la qualité des prestations délivrées aux usagers
- favoriser la productivité des services par une meilleure absorption de l'accroissement des tâches communales, en limitant l'augmentation globale des effectifs
- promouvoir une politique globale des technologies de l'information dans l'administration communale par la mise en place et la gestion d'une infrastructure commune, la définition de standards, le développement de projets coordonnés, en assurant la maîtrise des technologies et des coûts
- fournir au personnel des outils de travail et de communication efficaces, en assurant une évolution à long terme des technologies de l'information et en rentabilisant les investissements (équipements techniques et solutions logicielles)
- soutenir les processus de décision
- administrer les bases de données, en assurer la mise à jour, la disponibilité ainsi que la cohérence et sécuriser les données et documents

### EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Conseil et solutions	21.80	20.70	21.70	19.70
Direction	2.00	2.00	2.00	2.00
Finances et relations clients	8.25	7.60	7.75	8.20
Infra., exploitation, support	36.90	36.10	40.00	39.10
Qualité, architect., sécurité	4.00	4.90	4.80	2.80
<b>Total service</b>	<b>72.95</b>	<b>71.30</b>	<b>76.25</b>	<b>71.80</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

Unité administrative	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
<b>Total service</b>	<b>+ 3.30</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Conseil et solutions	21	20.70	20	19.70
Direction	2	2.00	2	2.00
Finances et relations clients	9	7.60	10	8.20
Infra., exploitation, support	35	33.20	40	38.10
Qualité, architect., sécurité	8	7.80	4	3.80
<b>Total service</b>	<b>75</b>	<b>71.30</b>	<b>76</b>	<b>71.80</b>

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier	31 décembre
	n	n
Conseil et solutions	1	0
Finances et relations clients	4	3
Infra., exploitation, support	5	6
<b>Total service</b>	<b>10</b>	<b>9</b>

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Nombre de mouvement(s)	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	12	8

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi** (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	1
Décès	
Démission	4
Départ à la retraite	5
Fin de contrat	1
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	1
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
<b>Total service</b>	<b>12</b>

## COMMISSIONS, REPRÉSENTATIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

La Commission consultative d'informatique (CCI) s'est réunie deux fois en 2015. Dans sa première séance, elle a passé en revue le catalogue des prestations délivrées par le SOI et l'inventaire des projets en cours de travail sous la direction du SOI; elle a également examiné l'utilisation des crédits du préavis N°2013/34 («*Évolution et extension des infrastructures informatiques et du réseau RECOLTE pour la période 2013-2017*»). Elle a examiné dans sa seconde séance le préavis des autorisations d'achats informatiques pour l'établissement du budget 2016.

Le comité de pilotage informatique (COPILINF) s'est réuni trois fois au cours de l'année 2015, statuant sur les demandes de nouveaux projets et examinant les orientations prises par le SOI, de nouvelles directives en matière de téléphonie mobile et d'impressions, d'inventaire des projets des services incorporant ou susceptibles d'incorporer une partie informatique. La coordination avec les directions a été maintenue par l'organisation des réunions régulières avec les chefs de services, mais seulement dans les directions où les projets informatiques étaient les plus significatifs, soit par leur importance, soit par leur nombre.

La Conférence Suisse de l'Informatique (CSI) a poursuivi ses activités avec la participation du SOI, en particulier dans le groupe latin qui regroupe les responsables de l'informatique des cantons et des villes de Suisse romande et du Tessin. Le SOI a donc répondu aux diverses sollicitations des membres romands.

Dans le cadre de l'Association vaudoise des responsables informatiques communaux (AVRiC), le SOI a souhaité sensibiliser les grandes communes du canton aux possibilités de partage de solutions informatiques, notamment en présentant l'application du contrôle des habitants au cours de deux séances successives. Si l'intérêt est réel, le succès n'est pas au rendez-vous puisque chacune des communes présentes a lancé, de son côté, un appel d'offre pour remplacer sa solution informatique en fin de vie. Le temps était quelque peu pressé et le besoin d'avoir un outil intégrant plusieurs fonctionnalités métier a été l'élément déterminant. Toutefois, sous l'impulsion de la Ville de Lausanne, les communes ont lancé un travail de réflexion en vue de dégager davantage de synergies dans le futur.

Le SOI a en outre participé aux travaux:

- du groupe des villes de la CSI;
- du Partenariat des achats informatiques romands (PAIR);
- de l'Association suisse de la sécurité informatique (CLUSIS);
- du Consortium Télécoms, regroupant les administrations publiques vaudoises et genevoises.

Par contre, le SOI a diminué son implication dans toutes les associations qui ne poursuivent pas des buts concrets et opérationnels. En 2015, cela concerne les associations suivantes:

- CLUSIS;
- groupement des utilisateurs du logiciel *Topobase*;
- groupement des utilisateurs *CISCO*;
- Consortium Télécoms, regroupant les administrations publiques vaudoises et genevoises;
- eGov Innovation Center, fondé par la HES-SO de Suisse occidentale.

Comme chaque année, plusieurs collaborateurs du SOI enseignent au Centre d'Éducation Permanente (CEP) au bénéfice des apprentis dans le cadre des cours interentreprises; ils sont chargés de formation sur les marchés publics, la constitution et le rôle de l'état ou encore sur les missions des administrations publiques.

En outre, le SOI a créé une offre de formation supplémentaire, laquelle a été ajoutée au catalogue du CEP: «*La face cachée des appareils mobiles*».

## EVENEMENTS MARQUANTS

### Menaces Anonymous

Durant le mois de juillet, la Ville de Lausanne a reçu des menaces censées provenir du groupe de piratage informatique *Anonymous*. Adressant ses menaces de manière indirecte, par voie de presse et par les médias sociaux, en utilisant comme à son habitude un court film vidéo pour diffuser une revendication, le groupe *Anonymous* menaçait de rendre indisponibles les infrastructures informatiques de l'administration communale à une date précise, pour une raison précise.

A défaut de savoir si la menace était totalement crédible ou pas, le SOI a choisi de la prendre au sérieux. Les mesures adéquates ont donc été mises en œuvre, à titre de parade et de précaution :

- plainte a été déposée auprès des instances locales et fédérales, en particulier la centrale MELANI de la Confédération qui centralise toutes les informations suisses en matière de piratage informatique ;
- communication régulière et transparente avec la Municipalité et la presse ;
- mise en place d'une cellule de crise active, composée des spécialistes de la sécurité informatique, des ingénieurs qui maîtrisent les réseaux informatiques, les serveurs et les systèmes centraux et du management du service ;
- travaux de prévention en amont de la date annoncée ;
- travaux de préparation à la reprise en cas de survenance de la menace, exercices de reprise « à blanc » ;
- constitution d'une équipe de veille qui a été mobilisée la nuit en question.

Finalement cette menace s'est avérée non fondée. Elle a eu le mérite de créer un exercice grandeur nature, dont l'enjeu était pris au sérieux et de remettre à l'esprit de chacun les procédures à suivre. L'ensemble des collaborateurs dans les services concernés (pas seulement le SOI) ont montré une bonne implication ainsi qu'une excellente collaboration. Nous avons comptabilisé une quarantaine de jours de travail (tous services confondus) pour le traitement de cette menace.

### **Centralisation du soutien informatique de proximité**

La seconde partie de l'année 2015 voit la réalisation des premières étapes de la mise en place d'une nouvelle organisation de soutien informatique en faveur des utilisateurs de la ville. Environ 30% des services sont soutenus par la nouvelle organisation, laquelle met un fort accent sur la résolution immédiate des incidents et privilégie conséquemment le contact téléphonique. Chaque collaborateur de l'administration communale peut effectuer ses demandes de nouvelles prestations, sans intermédiaire, en s'adressant au *centre de services* qui les enregistre dans nos systèmes et initie les processus de traitement. Cette centralisation, au sein du SOI, des outils, des méthodes et du personnel affecté à ces tâches de premier niveau est basée sur des conventions bilatérales entre le SOI et les divers services concernés. Dès lors, le SOI s'engage à reprendre les activités aussi bien que le personnel concerné. C'est donc du personnel aussi bien que des fractions d'ept qui se trouvent transférés au SOI.

### **Extensions des directives de contrôle financier**

Pour la première fois, le SOI a pu compléter les directives financières en émettant de nouvelles directives concernant les autorisations d'achat informatique annuelles en y ajoutant des montants globaux pour l'acquisition de solutions-types, à l'exemple de la vidéosurveillance, des bornes informatives avec tickets d'ordre de passage. Ces montants forfaitaires évitent la répartition fictive des coûts entre les budgets de fonctionnement des services et le préavis des autorisations d'achat. Elles permettent de faire valider des besoins, ou les refuser, de manière plus claire. Relevons que l'ajout de ces solutions dans le catalogue du préavis des autorisations informatiques, dont la somme reste constante, implique nécessairement que d'autres économies soient réalisées. La conséquence en est une légère réduction des moyens à disposition pour les besoins usuels.

Pour la première fois également, le SOI a été sollicité pour évaluer toutes les mentions informatiques demandées au budget de fonctionnement 2016 de tous les services. Une analyse détaillée a été faite qui soutient les décisions de la Municipalité en la matière.

## **RÉALISATIONS PRÉVUES AU SCHÉMA DIRECTEUR**

Le SOI a poursuivi la mise en œuvre de son schéma directeur, en poursuivant des objectifs intermédiaires et des priorités bien définies.

## **PROCESSUS « EXPLOITER LES SYSTÈMES D'INFORMATION »**

### **Evolution des centres de calcul**

Après l'audit des anciens centres, à fin 2013, les mesures d'urgence qui s'imposaient ont été prises. Les deux salles informatiques modulaires (SIMod), soit des containers préfabriqués, sont en place sur deux emplacements judicieux. La localisation des SIMod reste confidentielle pour des raisons de sécurité ; on peut néanmoins citer qu'une des unités est placée sur un terrain mis à disposition par le Service de l'électricité (SEL) et que l'autre bénéficie d'une source de refroidissement quasi infinie par l'eau du lac grâce à la courtoisie de **eauservice** (EAU). Il faut remercier ces deux services de leur collaboration.

Presque toute l'année 2015 a été consacrée au transfert des serveurs, des données et des fonctions de cœur de réseau dans les centres de calcul. L'ensemble de nos systèmes informatiques, solution après solution, infrastructure après infrastructure a été déménagé sans aucune interruption de la disponibilité des applications. C'est un immense travail d'ingénierie des systèmes informatiques qui a été accompli, un projet majeur sur 2015.

### **Sécurisation des centres de calcul**

La section Data Base et Administration des Serveurs (DBAS) a poursuivi le travail de sécurisation conformément aux plans de travail décidés l'an dernier, ce qui représente environ 20% de l'activité de cette section.

## **Automatisation d'exploitation des centres de calcul**

L'automatisation des processus de pilotage, l'exploitation et la fiabilisation a été étendue par les actions suivantes :

- mises à jour continue des infrastructures, en particulier la mise à jour des réseaux de stockage de données applicatives, le renouvellement partiel des infrastructures du cœur de réseau RECOLTE et l'ajout de nouvelles boucles de réseau ;
- poursuite des efforts en vue de la diminution continue du nombre de versions des logiciels ;
- automatisation des processus de pilotage de la production ;
- continuation des travaux de migration des environnements de vidéosurveillance au SOI en vue d'en assurer l'exploitation centralisée ;
- mise route de la centralisation des autres solutions transversales mentionnées dans les directives budgétaires, comme la solution de distribution de tickets d'ordre de passage eSirius ;
- travaux organisationnels, tout spécialement la refonte des rôles et responsabilités au sein de la division dans le but de systématiser les flux décisionnels.

## **PROCESSUS « CONCEVOIR LES SOLUTIONS »**

### **Efforts méthodologiques**

Il faut répéter que, année après année, le SOI fait face à une croissance importante des demandes de solutions informatiques à mettre à la disposition des collaborateurs de l'administration communale. Plus significatif encore, il faut noter la grande diversité et la plus grande complexité des technologies utilisées, alors que dans le même temps la dangerosité des attaques informatiques et leur caractère vicieux sont toujours plus marquants. Dès lors, la rigueur méthodologique est de plus en plus nécessaire.

Après l'introduction de la norme « Bibliothèque pour l'infrastructure des technologies de l'information » (ITIL) l'an passé, le SOI a poursuivi ses efforts pour structurer la découverte des projets des services administratifs, leur prise en main et la conduite des opérations quotidiennes. A ce titre deux avancées majeures sont à relever.

### **Méthode de gestion de projet HERMES**

Initiée en 2014, la rénovation de la méthodologie de gestion de projet représente un des objectifs majeurs du service. La méthodologie choisie est celle de la confédération : HERMES. L'ensemble des collaborateurs du SOI, y compris le personnel administratif, a reçu une formation à la méthode, adaptée aux différents besoins. La méthode étant générique, la formation a été étendue à plusieurs chefs de projets techniques des services, surtout ceux d'entre eux qui travaillent en étroite collaboration avec le SOI.

### **Gestion de portefeuille de projets**

Une méthode n'est rien qu'un savoir qui va s'étioler si elle n'est pas soutenue par des outils utilisés au quotidien pour accomplir des tâches concrètes et informer le management sans qu'il en coûte des efforts inutiles. En plus de la méthode, il a donc été nécessaire de mettre en place et de paramétrer des outils de gestion des données projets.

Un logiciel, nommé *GoPro*, est disponible pour gérer le volumineux portefeuille de projets informatiques. Il présente les jalons, les investissements à consentir le plan de charge et les affectations de personnel et de moyens. En partageant l'information avec tous les acteurs, y compris les participants et décideurs des services, il offre un outil de maîtrise appréciable, en particulier pour faciliter la prise de décision. On en a déjà vu l'utilité pour décaler certains objectifs et les budgets qui y étaient liés. A ce jour 213 projets démarrés, ou à venir, sont recensés, dont 49 concernent les infrastructures ; c'est donc bien les services qui sont les premiers bénéficiaires de cette gestion améliorée.

### **Gouvernance des schémas directeurs informatiques sectoriels**

Poursuivant son travail de conseil en faveur des services métier, la division *Conseil & solutions* a établi le schéma directeur informatique du secrétariat municipal. Deux schémas directeurs informatiques supplémentaires, d'une ampleur certaine, ont été initialisés, à savoir celui qui regroupera les besoins de la Direction des services industriels (SiL) et celui du Service d'accueil de jour de l'enfance. La division dispose ainsi d'une vision toujours plus précise des évolutions nécessaires.

### **Rénovation du système d'information géographique**

La rénovation du système d'information géographique se poursuit, provoquée par l'évolution technologique et le fait que le fournisseur des logiciels utilisés à ce jour adopte les nouvelles technologies avec une certaine célérité, chose positive, mais également contraignante. Un prototype a permis de valider que la mensuration officielle pourra être exécutée à l'aide de l'outil Autocad Map 3D en remplacement de la solution Topobase. A noter la forte implication du Service coordination et cadastre dans ce processus de renouvellement.

Pour sa part, EAU participe à un effort communautaire et s'appuie sur une solution Open Source pour la gestion du réseau de distribution d'eau potable (QWAT), également en remplacement de la solution Topobase. Il restera à adresser les besoins du réseau de collecte des eaux usées pour quitter définitivement la plateforme Topobase.

En parallèle, le SEL et le Service du gaz et chauffage à distance utilisent SISOL, outil développé par le SOI. Cette solution conçue et développée par le SOI, sur la base d'outils génériques apporte des fonctionnalités géographiques pour le cadastre souterrain mais aussi de schématisation et d'ingénierie pour la gestion des réseaux et les calculs d'ingénieur. Brillante réalisation de l'équipe de géomatique du SOI, très efficace et économiquement avantageuse, SISOL doit néanmoins être abandonnée à moyen terme. Les technologies qui sous-tendent la solution SISOL sont, d'une part relativement

anciennes et, d'autre part, demandent des connaissances que le marché n'offre pas. A moyen terme, le SOI ne sera plus à même de poursuivre les développements avec la rapidité et l'efficacité actuelle. Le travail de réflexion et de recherche d'alternatives mené en 2015 a pour objectif de pouvoir retirer SISOL de l'exploitation en 2020.

### Sécurisation de l'exploitation des solutions

Le responsable de la sécurité informatique a émis des recommandations pour la sécurisation des infrastructures opérationnelles. Chacune des solutions informatiques (les applications, les logiciels, les outils) étant considérée comme un « produit », c'est bien la division « conseil & solutions » qui était concernée au premier chef, d'autant qu'elle avait la volonté de minimiser les inconvénients pour les clients. Un travail conséquent de rénovation des infrastructures a été conduit, solution par solution, qui a permis de revoir la documentation d'exploitation, les procédures de gestion, l'organisation de la surveillance des solutions en exploitation (monitoring).

### Faire évoluer et/ou remplacer les applications métiers

Le registre civique, devenu obsolète et représentant un risque opérationnel dans le processus électif, une étude pour son remplacement fut décidée et menée. Le projet de réalisation qui doit faire suite à l'étude est prévu en 2016.

Répondant à une obligation de la loi fédérale sur l'harmonisation des registres (LHR), le canton a exigé que les communes utilisent un nouveau mode de transmission électronique des mutations du contrôle de l'habitant. Le projet cantonal, nommé ATI, n'est pas encore terminé à fin 2015, bien qu'il ait nécessité de nombreuses coordinations entre le canton et la commune, tant au niveau des services métier que des services informatiques, soit, pour ce qui concerne la Ville de Lausanne, le Service du contrôle des habitants et le SOI.

La bonne gestion des données de référence devient une problématique sensible qui va conditionner les possibilités de développer plus avant les systèmes d'information communaux. Ce que l'on appelle « Master Data Management » consiste à faire en sorte que les données de différents systèmes puissent être réconciliées de manière absolument fiable, indépendamment des orthographes, des fausses et vraies similitudes. Le SOI a donc débuté une refonte de l'ensemble de ses référentiels, en commençant par le référentiel des « lieux » pour acquérir la maîtrise de ce genre de projets. Le choix d'une technologie et d'un logiciel de soutien ont été fait; des ressources humaines allouées et la mise en œuvre a été juste initiée en novembre-décembre 2015. La solution technologique choisie, leader de ce marché, permettra la gestion, mais aussi et surtout le contrôle qualité de nombre de données sur lesquelles le système d'information global de la Ville s'appuie. On pense aux personnes physiques et morales, aux habitants, aux propriétaires, aux entreprises et associations, aux débiteurs et créanciers, aux adresses, aux géo-données communales, en bref à tous les éléments de données décrits maintes fois dans les bases de données, avec des rôles et acceptions plus ou moins semblables.

Régulièrement, environ tous les deux ans, une évolution de l'outil de gestion de la paie et des ressources humaines vers une version majeure doit être préparée puis exécutée. Cette migration, dans le cas présent de la version 9.1 à la version 9.2, a fourni une excellente occasion, de documenter et de suivre le processus de test dans le but d'élever le niveau de qualité des migrations et des mises en production des applications en introduisant une bien meilleure systématisation et en impliquant les utilisateurs des services métier. Le renfort d'un spécialiste a été nécessaire. La mise en service n'a pas été sans défaut, mais le plan de test a pu limiter les risques, mettre en évidence à l'avance les problèmes les plus graves et créer de nouvelles habitudes dont nous profiterons ultérieurement.

En 2015, un travail conséquent à encore permis de réduire l'obsolescence des solutions, reflétée par la mesure ci-dessous. Une valeur inférieure à 25% est la limite que nous recherchons afin d'associer efficacité et investissement mesuré. On distingue l'obsolescence fonctionnelle (par exemple des nouveautés légales pas encore respectées), l'obsolescence applicative (un outil de programmation devenu inadéquat) et l'obsolescence technique (par exemple, la version d'un serveur trop ancienne pour les fournisseurs).

Obsolescence des solutions informatiques	2013	2014	2015
Obsolescence fonctionnelle	50%	38%	30%
Obsolescence applicative	40%	30%	30%
Obsolescence. Technique	30%	22%	12%
<b>Indicateur global d'obsolescence (Top X)</b>	<b>40%</b>	<b>30%</b>	<b>24%</b>

Pour rappel, un taux d'obsolescence de 100% est très mauvais; il signifie qu'une solution est totalement inutilisable ou qu'elle n'a pas été révisée, depuis au moins 5 ans. Dans la réalité des métiers de l'informatique, il est impossible que l'indicateur global d'obsolescence soit de 0%.

### Mettre en œuvre sur le site de la Ville des applications utiles pour les citoyens

Dans le domaine de la cyberadministration, plusieurs initiatives ont conduit à une augmentation importante du nombre d'utilisateurs et de connexions au travers de l'Internet :

- Le Service multimédia (SIMA) a déployé un nouveau portail client, lequel est accessible avec la même identification personnelle sécurisée que celle utilisée pour les prestations de la ville;
- Le Service de la police du commerce a fait évoluer significativement son offre de prestations en ligne pour les établissements publics soumis à la loi sur les auberges et débits de boissons. D'une part le processus d'accréditation des employés des établissements a été énormément simplifié et d'autre part ces établissements peuvent maintenant consulter aisément leur historique de demandes de prolongation d'horaire.

Développement de la cyberadministration	2014	2015
Comptes utilisateurs actifs	18'000	28'000
Nombre de domaines de prestations	6	10

## PROCESSUS « GÉRER LA SÉCURITÉ ET LA QUALITÉ »

La sécurité des systèmes d'information exige un effort constant en raison de l'évolution rapide des technologies informatiques, de l'augmentation du nombre de solutions, ainsi qu'un accroissement des menaces. Ces dernières se rapprochent de plus en plus des administrations qui sont victimes de programmes malveillants cryptant les données, ou sont encore victimes de « l'arnaque au président ».

Outre l'alerte d'Anonymous, au moins une tentative d'escroquerie sous la forme de « l'arnaque au président » a été contrée, grâce au bon sens, et aux bons réflexes, d'une secrétaire.

### Sensibilisation

Après la campagne de sensibilisation à la sécurité informatique menée en 2014, le SOI envisage de s'associer au programme développé récemment par les Cantons de Vaud, du Valais et du Jura. Ce programme de sensibilisation poursuit l'usage de la formation à distance par des modules *e-learning*, complété par des supports multimédia. Le SOI a entamé les démarches en 2015 pour s'y associer.

### Préavis

Un préavis d'un montant de CHF 2.5 millions a été inscrit au plan des investissements. Il vise à renforcer la sécurité du système d'information et à diminuer les risques. Le plan de renforcement qui en découlera entre 2016 et 2019 permettra d'améliorer de manière significative l'ensemble des systèmes d'information de la Ville.

### IAM: Gestion des identités et des accès

L'utilisation du système de gestion des identités et des accès mis en place pour la cyberadministration évolue à la hausse ensuite de la prise en charge de plusieurs applications à destination de partenaires, d'entreprises ou du public.

### Centres de calcul sécurisés

L'architecture logique, interne au centre de calcul de la Ville, mis en œuvre par le SOI a été révisée en 2015 avec une mise en œuvre effectuée en 2015. Un partitionnement a été mis en œuvre avec des niveaux de sensibilités et de protections plus ou moins renforcées selon les risques à assumer.

### Gérer la qualité

Bien que le SOI se place dans la perspective de la conduite de ses opérations selon la méthodologie ITIL, le départ d'un collaborateur n'a pas permis de poursuivre les projets visant à élever le niveau de maturité du SOI relativement aux processus. En l'espèce, le catalogue de prestations de service, et la mise sur pied des tableaux de bord de la conduite du SOI sont deux projets qui furent provisoirement suspendus.

## PROCESSUS « GÉRER LES RESSOURCES ET LES MOYENS »

### Contrôle des licences

L'instabilité chronique des conditions contractuelles imposées par les principaux fournisseurs du marché reste encore et toujours un sujet d'inquiétude du SOI, comme aussi de bien d'autres entreprises clientes de ces sociétés.

### Ressources humaines

Plusieurs postes ouverts n'ont pas été repourvus rapidement, d'une part parce que deux divisions concernées ont été réorganisées, ce qui permettait de modifier les profils recherchés et, d'autre part, parce que le SOI voulait tenir compte des transferts de personnel induits par la centralisation du soutien informatique de proximité. Le projet de centralisation du soutien informatique amène non seulement de nouveaux collaborateurs, mais aussi des fractions d'épt à consolider, des aptitudes à vérifier, des orientations professionnelles à définir et des répartitions de personnel entre les unités du SOI. C'est un travail assez formalisé qui révèle bien des surprises.

La recherche de la meilleure composition possible des équipes du SOI nous a fait retarder certaines embauches afin de bien définir les postes et nos exigences, chose nécessaire dans ce domaine où les changements sont constants.

Nous devons constater que l'embauche de profils très qualifiés est difficile puisque, par deux fois, des difficultés à aligner le niveau de salaire offert avec les prétentions ont incité les candidats retenus à renoncer au poste offert. C'est particulièrement vrai pour ce qui concerne le recrutement d'un ingénieur en sécurité informatique, après six mois de vacance, malgré un premier accord avec un candidat compétent.

Une comptable fut indisponible durant l'ensemble de l'année, suppléée par du personnel temporaire et une apprentie.

Finalement, nous enregistrons avec satisfaction le brillant succès d'un apprenti en information documentaire à qui nous avons offert une requalification professionnelle après un précédent échec chez un autre employeur. Ce jeune homme avait effectué un stage jugé probant dans le cadre de l'atelier d'indexation.

## **Locaux**

En collaboration avec le Service du logement et des gérances, des aménagements complémentaires des locaux du SOI au 1<sup>er</sup> étage de Sévelin 46 ont été effectués à bon compte. Il faut constater que la salle de formation équipée de postes de travail informatiques est en hausse, de même que les salles de conférence, ces locaux accueillant souvent les collaborateurs d'autres services de l'administration.

Les locaux de stock du premier sous-sol ont été légèrement ré-aménagés pour mieux utiliser l'espace loué et permettre de nouvelles actions en relation avec de nouveaux besoins.

## **PROCESSUS « PILOTER LE SOI ET ASSURER LA GOUVERNANCE »**

Les indicateurs de pilotage du SOI ont été définis, et un outil de tableaux de bord est présenté chaque mois lors des séances de direction du SOI. Il va être amélioré progressivement jusqu'à en faire un outil de prise de décision.

## **PROCESSUS « GÉRER LES BUDGETS, LES FINANCES ET LES RELATIONS CLIENTS »**

### **Suivi budgétaire**

Le travail de budgétisation des acquisitions de solutions informatiques est renforcé par l'émission de directives plus complètes et exigeantes incluant de nouvelles solutions types.

Un processus de suivi et de réallocation des budgets en fonction des reports, avances, décalages des projets et des contrats est en place. Il doit être automatisé dans les délais les plus brefs pour contenir la pression créée par l'absorption des coûts nouveaux générés par les services et la croissance de leurs demandes.

Le cahier des charges pour une solution de suivi budgétaire a été établi. Si l'objectif est de suivre la consommation du budget du SOI tout au long de l'année, l'idée est également de disposer d'une solution qui puisse être « transversalisée », donc déployée dans les services où ce suivi est complexe.

### **Relations clients internes**

Par manque de ressources, les réunions de pilotage de l'informatique au niveau des directions ont été espacées, en adoptant la fréquence semestrielle.

Une part non-négligeable de ces activités est pragmatiquement passée en main de la division *Conseil & Solutions* qui assume d'ores et déjà l'établissement des schémas directeurs des services et les réunions de comités de potage des projets principaux.

### **Analyses de processus de haut niveau**

Deux projets menés en faveur du Service des écoles primaires et secondaires et de l'Opéra de Lausanne ont permis de redéfinir le plan de classement des documents de ces institutions en se basant sur la mise en évidence des processus principaux d'un service.

Ces deux projets sont significatifs en ce sens qu'ils concernent un important chantier à venir : la formalisation de la gestion documentaire de toute l'administration. Dès lors, une offre de réorganisation des arborescences du serveur de fichiers bureautiques, service par service, est en cours de formalisation. Cette offre permettra de déclencher à volonté, et à façon, les ateliers de travail pour redéfinir les plans de classements documentaires, soit la première action concrète de la mise en place de la gestion documentaire.

### **Projets d'aide à la décision**

Le spécialiste du SOI en cette matière, dite *Business Intelligence*, a assisté trois nouveaux services dans la mise en place de système d'aide à la décision ou de tableaux de bord de direction, ainsi que le SIMA qui doit d'une part transférer des données quotidiennement actualisées dans un logiciel de gestion de campagne marketing, sous un format compréhensible et sans doublons, et, d'autre part, reprendre des données commerciales épurées dans le logiciel de gestion SAP que les SiL utilisent. Un travail de migration de données qui s'avéra largement plus complexe que prévu.

### **Relations extérieures**

Sur le plan des relations extérieures, un collaborateur de la section *Finances et relations clients* reste le contact principal pour la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) facilitant le déroulement des stages, conseillant les sujets de bachelor et de master qui soient proches des préoccupations concrètes des administrations, qui évitent un académisme trop prononcé et reviennent à des réalisations exploitables par les administrations publiques.

Les clients principaux du SOI restent TRIDEL, l'Opéra de Lausanne, *neo technologies SA*, l'Université populaire de Lausanne, la Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne, EOS Holding SA, la Ville de Pully et la Ville de Lancy qui reçoivent contre facturation des prestations informatiques analogues à celles dont bénéficient les services de l'administration communale. Sans effort trop particulier du SOI, l'opportunité est de délivrer des prestations dont le coût marginal est faible, au prix du coût moyen, tout en soutenant des collaborations inter-villes ou des institutions subventionnées ou capitalisées soutenues fortement par la ville.

## **RÉALISATIONS NON-PRÉVUES AU SCHÉMA DIRECTEUR, NÉANMOINS MISES EN PLACE PAR OPPORTUNISME OU PAR NECESSITÉ**

### **Elections fédérales**

Initiant la série des trois renouvellements des autorités, l'élection fédérale a eu lieu sous la direction du Secrétariat municipal, mais avec le support appuyé du SOI. Le SOI a assumé la fourniture d'une centaine de postes de travail nécessaires à la saisie informatique des bulletins avec le logiciel cantonal VOTELEC sur le site de Beaulieu.

Le SOI a aussi géré en partie l'équipe de saisie des bulletins (formation et encadrement). La bonne organisation générale a permis une clôture du scrutin dans VOTELEC dans les temps.

Le second tour de l'élection au Conseil des Etats a été réalisé dans les locaux du SOI, ce qui s'est avéré adéquat, moyennant un peu d'organisation en matière de contrôle d'accès et d'intendance.

### **Développement durable**

La section *Qualité @ Sécurité* compte une nouvelle collaboratrice au sein de son effectif, transférée d'un autre service, nommée au poste de responsable Efficience et Développement Durable.

### **Processus d'octroi des smartphones**

Le contrat relatif à la téléphonie que le SOI a conclu avec l'opérateur Swisscom permet d'une part de baisser significativement les tarifs et, d'autre part, de bénéficier de nouvelles conditions. Dès la publication des nouvelles directives, les collaborateurs au bénéfice de « smartphones » à titre professionnel sont invités à conclure une convention qui leur permet de combiner les besoins privés avec les besoins professionnels à un tarif défiant toute concurrence.

Il en résulte également un avantage significatif pour les finances communales, des baisses de coûts étant attendues, surtout à partir de 2016. Le nouveau système mis en place règle définitivement les questions d'éthique au travail et assure que les coûts de communication professionnels soient bien les seuls qui resteront à charge de l'administration communale.

## **ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES DE BASE**

Les activités suivantes sont continues, ne déterminant pas de projet(s) :

- gestion de l'infrastructure technique et des bâtiments : informatique, sécurité physique, gestion des alarmes, connexions, restauration ensuite de dégâts d'eau dus au vieillissement des installations ;
- renforcement des contrôles d'accès et de la gestion informatisée des badges ;
- amélioration du contrôle de présence des personnes externe Ville de Lausanne ;
- exercice et suivi des procédures d'évacuation des locaux en cas de danger ;
- Mise en conformité du service au regard des directives du SPS (classification des locaux du SOI et de leurs accès réservés), de l'USST (en matière de sécurité et santé au travail) et du SECO (l'amélioration des conditions de travail et le bien être au travail) ;
- audit des infrastructures d'authentification de la cyberadministration et application des recommandations urgentes ;
- activités de gestion des solutions EasyVista et GoPro ;
- travail d'étude, de recommandation et de planification d'évolution ;
- mise à jour continue du document décrivant l'architecture technique mise en œuvre par le SOI ; il peut être distribué avec les appels d'offre ;
- mise en place d'un groupe de validation des travaux et activités d'architecture informatique ;
- définition d'une feuille de route de l'évolution de l'infrastructure a été réalisée et présenté aux instances de gouvernance de la Ville (COPILINF) ;
- travail conséquent pour le recrutement de nouveaux collaborateurs ;
- travail de gestion des Antivirus des postes de travail et des serveurs ;
- travail de supervision du système d'information (monitoring) par la section exploitation ;
- travail de catalogage et de numérisation du patrimoine photographique du Service de l'urbanisme ;
- la conduite de projets reste une activité très lourde du SOI au bénéfice des services.

### **Activités de gestion de produits logiciels**

Le nombre de solutions informatiques qui utilisent les infrastructures de serveurs est toujours plus élevé : près de 300 à fin 2015 ; cela montre la forte diversité des métiers de l'administration. Les responsables de produits informatiques du SOI assument le suivi des besoins d'évolution, aident les services à déterminer les fonctionnalités nouvelles si besoin est. Cette activité exige une disponibilité très grande ainsi qu'une aptitude particulière à concilier une orientation client et une rigueur dans l'application des règles et directives du SOI.

### **Activités de gestion d'infrastructure**

Les prévisions d'évolution de nos infrastructures sur les quatre prochaines années – réseaux, capacité de stockage, serveurs, inclus matériels, logiciels, maintenance et RH – sont réévaluées régulièrement. Les autres activités opérationnelles en cette matière se répètent, année après année, renouvelées par les demandes des utilisateurs et des services :

- modernisation du réseau RECOLTE : sécurisation des « sous-boucles », réinstallations diverses ;
- extensions diverses du réseau RECOLTE ;

- connexion des carrefours et des équipements ;
- équipement des bâtiments administratifs avec le réseau sans fil (WiFi) ;
- nouveaux sites qui rejoignent RECOLTE ;
- téléphonie fixe et mobile : administration et assistance.

Durant 2015, ce ne sont pas moins de 7'196 incidents concernant le système d'information communal qui ont été enregistrés et résolus, soit une augmentation de quelque 5% par rapport à 2014. Cette augmentation modeste du nombre d'incidents annoncés reflète les mesures de contrôle déjà prises en 2014. La seule augmentation du nombre de stations de travail et de logiciels auraient, en effet, impliqués une augmentation plus importante.

Par ailleurs, 11'030 demandes de services, soit les modifications touchant aux droits des utilisateurs, au paramétrage d'installations, à l'achat et à la configuration de matériel ont été traitées, etc. ce qui représente une augmentation de 2.5%. A noter que, pour la seconde fois, 80% des demandes sont traitées dans les délais de service prévus.

## CHIFFRES CLÉS DU SOI À FIN 2014

	2013	2014	2015
<b>Postes de travail</b>	<b>4'862</b>	<b>4'958</b>	<b>5'140</b>
PC	3'707	3'741	3'725
PC portables et tablettes	1'155	1'217	1'415
<b>Serveurs d'entreprises</b>			
Serveurs physiques	128	103	47
Serveurs virtuels	437	439	446
<b>Volume de données</b>			
Données des applications (approximativement)	5.4 TB	15 TB	61 TB <sup>1</sup>
Données bureautiques (approximativement)	48 TB	85 TB	50 TB <sup>2</sup>
Nombre de fichiers bureautique	55 millions	62 millions	50 millions <sup>2</sup>
<b>Solutions métiers</b>			
Solutions applicatives (global jusqu'à 2013)	310	--	--
Solutions transverses	--	20	23
Solutions d'infrastructure	--	29	30
Solutions « Métier »	--	214	229
Solution « Grand public »	--	9	9
Projets menés en parallèle (décembre)		140	123
Utilisateurs de la cyberadministration	12'500	18'000	28'000
<b>Formation des ressources humaines</b>			
Collaborateurs de l'administration communale sensibilisés à la sécurité informatique	30%	50%	env. 95% <sup>3</sup>
Collaborateurs du SOI certifiés ITIL	3	16	42
<b>Infrastructure réseau</b>			
Prises réseau	25'800	26'000	26'200
Bornes WiFi en service	630	825	859
Adresses réseau IP délivrées	11'300	14'000	14'000
Fibres optiques (km)	32'500	35'200	35'200
<b>Téléphonie</b>			
Nombre d'appels moyen par jour ouvré (entrants-sortants-internes)	31'500	30'800	< 30'000 <sup>4</sup>
Appareils de mobilité professionnelle	2'435	2'372	2'276
Nombre de téléphones installés	5'450	4'761	4'880
<b>Activité du help desk</b>			
Nombre <u>moyen</u> d'incidents par mois		Non mesuré	600
Nombre <u>moyen</u> de demandes de service par mois		Non mesuré	920

<sup>1</sup> y compris données de télévision régionale

<sup>2</sup> hors données en transit sur espace temporaire (disque V: )

<sup>3</sup> périmètre revu pour exclure le personnel non-informatisé

<sup>4</sup> pas de mesure en 2015, diminution due à l'usage grandissant des appareils mobiles

## SERVICE JURIDIQUE (SJur)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

#### CONSEIL JURIDIQUE

- conseil juridique à la Municipalité et aux services
- participation à l'élaboration de la réglementation communale, sauf celle en matière d'urbanisme
- suivi des plaintes et dénonciations pénales déposées par la Commune et des conclusions civiles y afférentes, avec représentation ponctuelle devant les diverses instances pénales
- instruction des recours internes à la Municipalité et rédaction des décisions municipales
- représentation de la Commune dans les litiges de droit administratif et fiscaux devant la Commission communale de recours ad hoc, la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal, la Cour des assurances sociales du Tribunal cantonal, le Tribunal fédéral, voire le Tribunal administratif fédéral
- aide ponctuelle dans des procédures auprès d'instances civiles: Juge de paix, Tribunal des baux, Tribunal des prud'hommes

#### COMMISSION DE POLICE

- amendes de compétence municipale, y compris pour les infractions à la circulation et au stationnement sur fonds privés
- conversion des amendes en peine privative de liberté de substitution

#### ASSURANCES CHOSES ET PATRIMOINE

- couverture d'assurance en cas de sinistre touchant les choses et le patrimoine, lorsque cela est obligatoire ou lorsque l'auto-assurance n'est pas rentable
- gestion centralisée du portefeuille d'assurances et des sinistres

### EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Assurances choses et patrimoine	2.00	2.00	2.00	2.00
Commission de police	10.00	9.90	10.00	8.90
Conseil juridique	2.00	2.00	2.00	2.00
<b>Total service</b>	<b>14.00</b>	<b>13.90</b>	<b>14.00</b>	<b>12.90</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

Unité administrative	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
<b>Total service</b>	<b>0.00</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Assurances choses et patrimoine	2	2.00	2	2.00
Commission de police	10	9.90	9	8.90
Conseil juridique	2	2.00	2	2.00
<b>Total service</b>	<b>14</b>	<b>13.90</b>	<b>13</b>	<b>12.90</b>

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier	31 décembre
	n	n
<b>Total service</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Nombre de mouvement(s)	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	2	1

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Convention de départ	
Décès	
Démission	
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	2

**CONSEIL JURIDIQUE****Contrats**

Contrat d'engagement pour un spectacle dans un établissement  
 Contrat de prêt fondé sur le LIBOR  
 Litige avec Microsoft  
 Contrat pour un affichage de transparents publicitaires dans des bus  
 Convention d'édition et convention de vente d'un ouvrage  
 Convention pour l'édition d'un ouvrage  
 Convention de prêt d'œuvre  
 Convention d'échange – Evolution des circonstances  
 Convention de reprise et de subventionnement de deux institutions d'accueil de jour de l'enfance  
 Convention de partenariat pour la reprise et l'adaptation d'une exposition  
 Convention relative à la donation d'une œuvre installée sur le domaine public – Fonds relatif au renouvellement de l'œuvre  
 Convention de subventionnement d'une institution socio-éducative  
 Contrat de prêt suivant un contrat de bail – Obligation de démolir un cabanon objet du contrat

**Divers**

Recours contre le tiers responsable d'un accident automobile  
 Paiement erroné à une société – Enrichissement illégitime – Usage indu d'une somme d'argent  
 Analyse de l'utilité d'installer un panneau rappelant certaines obligations (interdiction de salir la voie publique, de déposer des déchets, etc.) devant une aire de jeu  
 Loi sur l'information (LInfo) – Demande d'un administré en vue d'obtenir un avis de droit rédigé par un avocat externe à l'administration  
 Protection des données – Demande d'un administré tendant à obtenir un document contenant des données le concernant  
 Conception d'un ouvrage accessible au public et responsabilité civile  
 Accueil d'un enfant très handicapé dans un centre de vie infantine (CVE) – Refus et éventuelle discrimination  
 Directives relatives à l'attribution d'un prix  
 Directives relatives à l'octroi de subventions

**Personnel**

Dédommagements dus aux ouvriers des usines en rotation (IA-RPAC 40.01)  
 Ordonnance 1 relative à la loi sur le travail (OLT1) – Impact de la modification de 2014 relative à la protection de la maternité  
 Licenciement pour justes motifs – Harcèlement – Négociation d'une convention de départ  
 Licenciement pour justes motifs – Harcèlement – Convention de départ – Gestion d'un conflit  
 Harcèlement psychologique – Suivi de l'enquête

**Police du commerce**

Conditions pour un spectacle

**Règlements**

Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux  
 Révision d'un tarif municipal

**RECOURS****Autorité de conciliation**

Bail à ferme agricole – Résiliation – demande de prolongation

**Municipalité**

Recours contre une résiliation de bail d'appartement subventionné et suppression des aides cantonales et communales  
 Résiliation d'un bail pour logement subventionné

Aide individuelle au logement (2)  
Mannequin publicitaire  
Logement subventionné  
Enseignes  
Affiches  
Publicité par écran  
Amarrage (2)  
Allocation de naissance

#### **Commission communale**

Déchets non conformes (14)  
Taxes d'eau  
Emolument de surveillance chiens (2)  
Emolument d'autorisation  
Taxe d'évacuation (2)  
Taxe fourrière (5)  
Emolument domaine public  
Taxe pour abandon d'un projet de construction (2)  
Emolument pour enseigne (2)  
Emolument pour une banderole  
Impôt sur les divertissements  
Taxe d'utilisation du domaine public (2)

#### **Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal**

Mise en demeure  
Licenciement pour justes motifs (2)  
Licenciement pour échéance du droit au traitement  
Retrait d'une autorisation pour un kiosque de vente de marrons et de glaces  
Installation d'un système de vidéosurveillance dans un bâtiment sportif – Recours contre une décision du Préposé à la protection des données et à l'information  
Refus d'autorisation de recourir à un autre ramoneur que le concessionnaire  
Refus d'activité accessoire

#### **COMMISSION DE POLICE**

Après une année 2014 de tous les records, l'année 2015 est dans la ligne de l'année 2013 et peut être qualifiée de soutenue à un haut niveau. La majorité du retard a été rattrapée et l'activité semble enfin stabilisée. Dans les chiffres, cela se traduit par 72'817 cas traités, sur le domaine public, en 2015 contre 88'988 un an plus tôt. Le nombre d'ordonnances pénales s'élève à 65'732 en 2015 contre 63'418 en 2014, avec des recettes se montant à CHF 10'145'225.– contre CHF 9'649'900.– en 2014. L'augmentation des encaissements s'explique par une légère élévation des décisions rendues par la Commission de police, mais aussi par une nette augmentation des sommations et des procédures contentieuses en 2015. A noter que 18'176 décisions n'ont pas été retirées à la poste par les dénoncés, ce qui a engendré un travail administratif considérable.

S'agissant du domaine privé, une légère contraction de l'activité est relevée avec 10'637 dénonciations en 2015 (11'037 en 2014) qui ont débouché sur 8'856 ordonnances pénales (10'141 en 2014). Les revenus ont naturellement un peu fléchi à CHF 1'405'725.– en 2015 contre CHF 1'472'807.– en 2014.

Le cumul des infractions sur les domaines public et privé aboutit à un total de 83'454 cas en 2015 contre 100'025 en 2014. En 2015, 1'824 oppositions ont été traitées contre 1'977 en 2014, ce qui a donné lieu à 354 audiences en 2015 (373 en 2014). Le Tribunal de district a été saisi de 45 affaires (39 en 2014) dont 11 seulement (18 en 2014) constituaient des oppositions à des décisions prises après une audience.

Concernant les conversions des amendes, une nouvelle augmentation est à signaler avec 7'267 affaires en 2015 contre 5'647 en 2014 (+ 28.6%) pour un encaissement sensiblement supérieur de CHF 505'258.– (CHF 400'338.– en 2014) (+ 26.2%) (CHF 460'447.– sur domaine public et CHF 54'811.– sur domaine privé).

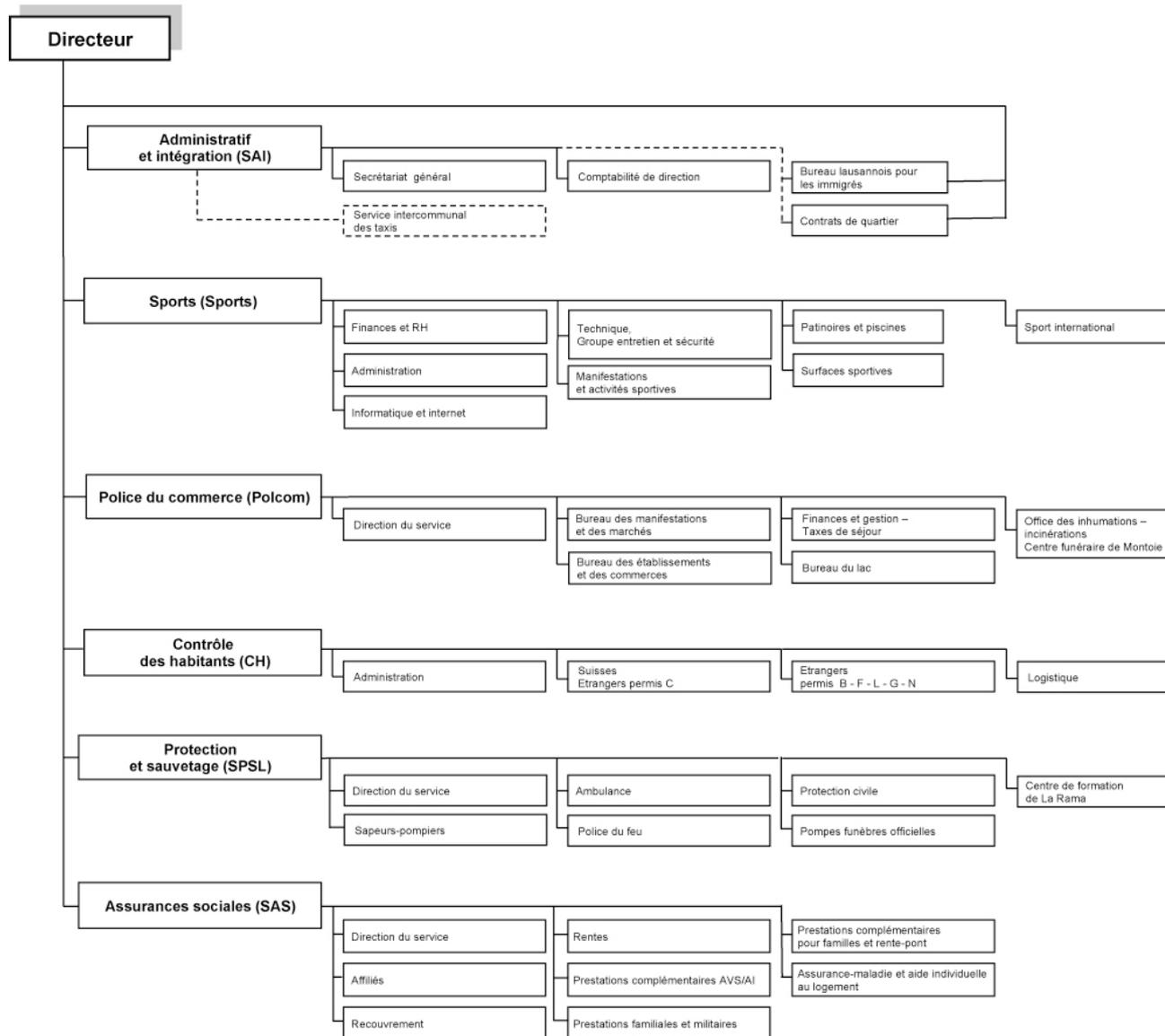
#### **ASSURANCES**

Véhicules à moteur: le nombre de sinistre a augmenté d'environ 3% avec 381 cas enregistrés contre 370 en 2014. L'exercice 2015 s'est par contre soldé par deux baisses des coûts restant à charge de la Ville après déduction des prestations d'assureurs et/ou de tiers responsables, d'environ 18% pour les risques RC (CHF 26'119.70 contre CHF 31'757.30), et d'environ 7% pour les risques casco (CHF 179'245.34 contre CHF 193'034.96).

Autres risques (incendie et éléments naturels, dégâts d'eau bâtiments, dommages à la propriété, matériels informatiques et installations techniques, musées, expositions, responsabilité civile, dégâts imputables au réseau de distribution d'eau, chantiers, etc.): forte diminution du nombre de sinistres, 20% environ (291 cas contre 368 en 2014), légère baisse des préjudices, 5% environ (CHF 1'401'112.19 contre CHF 1'473'269.71).



# Direction des sports, de l'intégration et de la protection de la population



## Direction des sports, de l'intégration et de la protection de la population (SIPP)

Nous y voilà, le compte à rebours peut débuter! Depuis le 31 juillet, la candidature de Lausanne à l'organisation des Jeux olympiques de la jeunesse d'hiver 2020 n'en est plus une. De la moiteur subtropicale de Kuala Lumpur a en effet jailli la tant attendue décision d'attribution. Et c'est à notre ville que revient l'honneur d'accueillir l'élite mondiale de la jeunesse sportive d'ici cinq ans. Cet événement s'inscrira donc en point de mire de plusieurs projets majeurs d'infrastructures comme le nouveau centre sportif de Malley.

Cette désignation vient de surcroît ponctuer une année au cours de laquelle fut fêté un siècle de présence du Comité international olympique (CIO) à Lausanne. C'est en effet le 10 avril 1915 que le baron Pierre de Coubertin et le syndic d'alors, Paul Maillefer, officialisent l'installation du CIO sur les bords du Léman. Des premiers bureaux du Casino de Montbenon à la future « Maison olympique » de Vidy qui accueillera plusieurs centaines de collaborateurs, la présence du CIO aura marqué l'identité de la Ville, devenue Capitale olympique, et fait du sport l'un des socles majeurs de sa politique et de son économie.

Cette stature internationale se traduit localement par une attention à la qualité et à la diversité des infrastructures mises à disposition de la population, comme le reflètent l'aménagement des centres sportifs de Pierre-de-Plan ou de Praz-Séchaud aux Boveresses. Les Boveresses, par ailleurs, ont été le deuxième quartier lausannois à faire l'objet d'un contrat de quartier. Ce « contrat » est une démarche participative visant à améliorer la qualité de vie dans un quartier donné en y valorisant les projets de proximité et l'expertise de ses habitants. Cette démarche enrichit la politique active d'intégration menée par la Ville. Pour preuve, en cette fin d'année ont été célébrés les 45 ans du Bureau lausannois pour les immigrés. Cette entité témoigne de l'esprit pionnier de Lausanne en matière d'intégration des étrangers, lesquels représentent, à fin 2015, 43.3% de ses 141'325 habitants.

Ces chiffres sont issus du Service du contrôle des habitants qui, cette année, a fait l'objet, avec 14 autres services similaires de communes vaudoises, d'un audit de la Cour des comptes. Le Service de protection et de sauvetage a, pour sa part, pu consolider sa nouvelle organisation articulée autour des trois pôles que sont la lutte contre les incendies, les ambulances et la protection civile. Des événements comme le déraillement d'un train transportant des produits toxiques à Daillens ont ainsi rapidement mis à l'épreuve cette nouvelle coordination interne.

Des changements structurels ont aussi marqué l'organisation du Service des assurances sociales qui a pu poursuivre sa mue débutée en 2014 à la suite d'une nouvelle répartition des tâches avec la Caisse cantonale AVS. Le Service de la police du commerce, observateur privilégié du dynamisme lausannois en matière d'animation culturelle, sportive ou nocturne, a assuré la gestion administrative de quelque 3'728 manifestations.

Enfin, l'arrivée sur le marché lausannois des taxis d'une nouvelle forme de concurrence faisant fi de la réglementation en vigueur, a passablement chahuté, politiquement comme juridiquement, les organes de l'Association de communes chargée de réguler ce domaine d'activité.

### SERVICE ADMINISTRATIF ET DE L'INTÉGRATION (SAI)

Il est l'organe de coordination et de soutien à l'activité des services de la Direction des sports, de l'intégration et de la protection de la population.

#### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

##### Secrétariat général

- acheminement du courrier (par son huissier)
- traitement du courrier (ouverture, enregistrement, tri, diffusion dans les services concernés)
- contrôle du suivi

- apport rédactionnel et rédaction de nombreux documents (préavis, communications, notes à la Municipalité, etc.)
- gestion du secrétariat du directeur des sports, de l'intégration et de la protection de la population
- établissement de l'ordre du jour et contrôle des dossiers pour les séances de Municipalité
- tenue des procès-verbaux des séances hebdomadaires des chefs de service
- participation à divers groupes de travail transversaux de l'administration

#### Comptabilité de direction

- élaboration, avec les services concernés, du budget de fonctionnement
- établissement, sur la base des données fournies par les services, du plan des investissements
- contrôle budgétaire
- gestion de la TVA
- gestion des crédits d'investissements
- passation des écritures dans les comptes de fonctionnement, d'investissement et de bilan, ainsi que dans les comptes des fournisseurs
- enregistrement de la facturation aux débiteurs
- gestion administrative et comptable du personnel de la direction (entrées, sorties, changements de statut, etc.)
- gestion comptable de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis
- conduite d'études et d'analyses diverses
- correspondant micro-informatique

## EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administratif (SIPP)	11.95	12.95	11.95	11.95
Contrats de quartier (SIPP)	1.10	1.10	1.10	1.10
Intégration (SIPP)	5.00	4.55	5.00	5.25
<b>Total service</b>	<b>18.05</b>	<b>18.60</b>	<b>18.05</b>	<b>18.30</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

Unité administrative	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
<b>Total service</b>	<b>0.00</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe** (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administratif (SIPP)	15	12.95	14	11.95
Contrats de quartier (SIPP)	2	1.10	2	1.10
Intégration (SIPP)	6	4.55	7	5.25
<b>Total service</b>	<b>23</b>	<b>18.60</b>	<b>23</b>	<b>18.30</b>

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier	31 décembre
	n	n
<b>Total service</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services** (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
<b>Nombre de mouvement(s)</b>	<b>3</b>	<b>3</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	3

**TAXIS****PRINCIPALES TÂCHES**

- renseigner, au guichet et au téléphone, toute personne intéressée à exercer la profession de chauffeur et/ou d'exploitant de taxis
- préparer et établir les dossiers des candidats aux autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis
- surveiller et corriger les examens topographiques
- délivrer les autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis
- gérer et tenir à jour les dossiers de conducteurs de taxis
- veiller au respect des règlements régissant le service des taxis
- enquêter sur les réclamations
- rédiger les rapports de dénonciation ou de renseignements, les circulaires, les décisions en matière de mesures administratives, etc.
- préparer les séances de la Commission administrative, du Comité de direction et du Conseil intercommunal de l'Association de communes

Cinq collaborateurs/trices, représentant 2.95 ept, participent à l'exécution de ces tâches, pour le compte et aux frais de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis (ci-après : l'Association), dont Lausanne fait partie, avec onze autres communes des environs.

**ÉVÉNEMENTS MARQUANTS**

La deuxième révision partielle de la réglementation sur le service des taxis, qui a été adoptée par le Conseil intercommunal dans sa séance du 7 mai, a fait l'objet de deux recours en date du 20 juillet, l'un du Groupement des taxis indépendants, l'autre de la société Uber. Si le recours du Groupement des taxis indépendants est surprenant, dans la mesure où deux séances d'information ont précédé l'adoption de cette modification partielle de la réglementation, celui de la société Uber s'explique mieux. En effet, après avoir pris connaissance d'un avis de droit étayé, le Comité de direction a, le 8 juin 2015, décidé d'appliquer le règlement intercommunal sur le service des taxis aux particuliers proposant leurs services contre paiement via des plateformes informatiques, telles qu'Uber.

De plus, et puisque cette concurrence nouvelle faisant fi des règles en vigueur se retrouve dans diverses villes, des contacts ont eu lieu avec le Canton de Genève où la loi sur les taxis est aussi en révision. Quant au Conseil d'Etat vaudois, il est chargé, suite à un postulat, de fixer un cadre général pour les chauffeurs de taxis. Le dépôt de ce postulat a été précédé d'une démarche de l'Association visant à mener une réflexion sur Uber et le marché des taxis en général. Des rencontres ont également eu lieu avec les responsables cantonaux et un représentant de Taxi Services Sàrl.

Enfin, pour lutter notamment plus efficacement contre les taxis « sauvages », un deuxième policier sera engagé à la Brigade des taxis. Ce policier sera financé pour les trois quarts par les communes membres de l'Association et le quart restant par une augmentation des taxes et des émoluments perçus auprès des chauffeurs de taxis.

**Autorisations****Type A – Taxis de place (regroupés au sein de Taxi Services Sàrl)**

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de permis de stationnement et de véhicules	
	2014	2015	2014	2015
Compagnies	5	5	102	102
Exploitants indépendants	148	148	148	148
Total	153	153	250	250

A la suite de la cessation d'activité de leurs titulaires, 8 autorisations A (2014 : 17) ont été transférées soit à des candidats inscrits sur la liste d'attente, soit à un proche ou à un chauffeur employé depuis cinq ans (au moins) par le renonçant.

## Type B – Taxis sans permis de stationnement

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2014	2015	2014	2015
Exploitants regroupés au sein de :				
Taxiphone	51	50	58	56
CDS	1	1	1	1
Allô Taxis!	2	1	2	2
AB Taxis Lausanne	2	1	1	1
Autres	27	35	30	40
<b>Total</b>	<b>83</b>	<b>88</b>	<b>92</b>	<b>100</b>

## Type C – Voitures de grande remise

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2014	2015	2014	2015
Entreprises	4	4	19	19
Exploitants indépendants	7	6	7	7
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>10</b>	<b>26</b>	<b>26</b>

## Conducteurs

Au nombre de 478\* (2014 : 475), les conducteurs de taxi se répartissent comme suit :

	Hommes		Femmes	
	2014	2015	2014	2015
Conducteurs « réguliers »	414	412	22	22
Conducteurs « auxiliaires »	37	42	2	2
<b>Total</b>	<b>451</b>	<b>454</b>	<b>24</b>	<b>24</b>

\* dont 237 étrangers/ères

Au cours de l'année, sur 32 demandes enregistrées (2014 : 41), 22 carnets de conducteur ont été délivrés (2014 : 31), un certain nombre de candidats ayant renoncé ou échoué à l'examen topographique.

## Courses des taxis de place

Les taxis rattachés au central d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué cette année 1'247'909 courses, contre 1'337'286 en 2014.

## Stations

Au nombre de 46, les stations offrent un total de 194 places (comme en 2014).

## BUREAU LAUSANNOIS POUR LES IMMIGRÉS (BLI)

### PRINCIPALES TÂCHES

Le BLI est un centre de compétences dans le domaine de l'intégration et de la prévention du racisme et fonctionne comme une plate-forme d'information et de proposition pour les interlocuteurs institutionnels et associatifs sur les plans communal, cantonal et fédéral. Il a pour missions de :

- contribuer à la définition de la politique communale en matière d'intégration des étrangères et étrangers
- soutenir les associations en matière de gestion des projets et conseiller le public sur les questions liées à la migration dans le but de servir de relais dans le réseau socio-administratif lausannois et vaudois

Les années 2013-2014 ont été marquées par la signature, avec le Canton de Vaud, de deux conventions de subventionnement, favorables à la Ville de Lausanne, dans les domaines de promotion de l'intégration et de prévention du racisme.

Après ces années de négociations, l'année 2015 a été consacrée à la mise en œuvre des 17 mesures spécifiques d'intégration. Ces mesures, conceptualisées par le BLI, font partie intégrante de la convention « promotion de l'intégration » et touchent divers secteurs importants. Comme elles concernent avant tout le secteur de l'emploi, ce panorama met l'accent sur les initiatives novatrices portant sur l'intégration professionnelle.

## Permanence emploi-formation en huit langues

L'emploi et la formation sont des vecteurs essentiels de l'intégration sociale. Reconnaître les obstacles spécifiques liés à la migration constitue un premier pas pour favoriser l'égalité des chances. Une nouvelle étape dans ce domaine a été franchie le 20 mai, avec l'inauguration d'une nouvelle prestation : la permanence « Emploi-Formation » en huit langues. Informer les usagers des questions spécifiques liées à l'intégration socioprofessionnelle en lien avec la migration, les renseigner sur les prestations du réseau lausannois de l'insertion professionnelle ou encore les orienter vers les services compétents, font partie intégrante des tâches des animatrices et animateurs de la permanence.

Cette permanence a la spécificité d'être animée par une équipe de personnes issues de la migration et formées au préalable par une spécialiste de l'insertion et de l'orientation professionnelles. Ces six nouveaux animateurs et animatrices répondent aux personnes intéressées en albanais, anglais, arabe, espagnol, français, italien, portugais et serbo-croate/

bosniaque, chaque semaine, au centre-ville, dans un espace réservé dans les bureaux du BLI. Gratuites, confidentielles et sans rendez-vous, ces prestations ont lieu les lundis, mardis, mercredis et vendredis, selon les langues, de 13h00 à 15h00. Tous accompagneront ce projet pilote jusqu'en juin 2016. Un bilan sera tiré après ces douze mois d'essai afin de faire évoluer le projet au plus près des besoins.

Un prospectus d'information est disponible gratuitement au BLI ainsi que sur le site internet [www.lausanne.ch/bli](http://www.lausanne.ch/bli). Il est destiné tant aux professionnels du réseau qu'aux usagers.

### **Prix Diversité-Emploi-Formation**

Au cours du dernier trimestre 2015, le BLI s'est chargé de rédiger les directives du nouveau Prix Diversité-Emploi-Formation destiné aux employeurs et instituts de recherche et de formation qui contribuent, par des actions concrètes et exemplaires, à l'intégration professionnelle des personnes migrantes. Doté de CHF 10'000.-, le Prix Diversité-Emploi-Formation viendra récompenser, pour la première fois en mai 2016, les employeurs et instituts de recherche et de formation dont l'engagement en faveur des personnes migrantes se traduit par de bonnes pratiques telles que : procédures équitables en matière de recrutement, gestion de la diversité au sein de l'entreprise, mesures de protection contre la discrimination et prévention du racisme. Concrètement, voici quelques actions pouvant être récompensées :

- cours de français pour les employés allophones ;
- système de parrainage visant à favoriser l'intégration de nouveaux collaborateurs et collaboratrices provenant d'autres horizons ;
- conduite de recherches portant sur les conditions favorisant l'insertion professionnelle de la population migrante ;
- mise sur pied de modules de formation sur la gestion de la diversité culturelle en entreprise ;
- mesures de sensibilisation à la prévention du racisme.

Les entreprises et instituts de recherche et de formation ont jusqu'au 15 mars 2016 pour déposer leur dossier. Implication et adhésion des principaux partenaires, succès de la démarche, impact et rayonnement sont quelques-uns des critères d'évaluation. Il s'agira surtout d'identifier des projets originaux, à l'esprit novateur, et dont le potentiel permettra un changement durable.

### **9<sup>e</sup> édition de la Semaine d'actions contre le racisme**

Du 17 au 21 mars, la Ville de Lausanne a organisé la 9<sup>e</sup> édition de la Semaine d'actions contre le racisme sur le thème « Un monde du travail sans discrimination ». Une dizaine d'associations partenaires, coordonnées par le BLI, a abordé la question par le biais d'ateliers, de formations, d'expositions, de projections ou encore de débats. Dans le cadre de cette manifestation, le BLI a également convié des spécialistes du secteur privé, du monde politique et scientifique autour d'un colloque qui avait pour thématique « La gestion de la diversité dans le monde du travail », colloque qui a réuni 140 participants dont la moitié provenait du secteur privé.

### **45 ans du BLI**

C'est sous le slogan « Chaque Lausannois-e est un trait d'union » que le BLI a fêté ses 45 ans, en décembre 2015, avec deux mois d'avance. Les premiers jalons de la politique communale d'intégration ont été effectivement posés en février 1971 par la création du premier poste de préposé aux immigrés au sein du nouveau Bureau lausannois pour les immigrés.

A l'heure de célébrer son 45<sup>e</sup> anniversaire, le BLI a souhaité retracer l'histoire de cette politique publique et laisser une trace écrite des engagements individuels et institutionnels qu'elle traduit. La publication « Traits d'union – L'intégration à Lausanne : Evolution des pratiques, visions et actions » en est l'expression. Elle poursuit un triple objectif : permettre un regard rétrospectif sur l'évolution de la politique lausannoise d'intégration, offrir un instantané des missions et des actions réalisées aujourd'hui par le BLI et, enfin, dessiner les contours des orientations futures en matière d'intégration sur le plan communal. Ce regard rétrospectif et prospectif est complété d'un « kaléidoscope » qui donne la parole à de nombreuses personnalités, actives dans différents domaines de l'intégration, qui témoignent de l'importance de l'engagement citoyen.

Le vernissage de cette publication s'est déroulé lors de la soirée organisée vendredi 11 décembre, à la Haute Ecole de Musique de Lausanne. Entre discours, intermèdes musicaux et témoignages, la soirée a permis aux 200 acteurs des domaines de l'intégration et de la prévention du racisme, actifs aux niveaux communal, cantonal ou fédéral, d'échanger autour du rôle des villes et de la politique d'intégration lausannoise, ainsi que de se retrouver pour une pause festive.

### **Site internet renouvelé**

Le BLI a vu en ce jubilé l'occasion idéale d'un nouveau départ virtuel. Depuis 2014, le travail conduit par le BLI est organisé en pôles thématiques, couvrant une large palette de secteurs essentiels pour l'intégration : accueil, conseil (permanence), intégration sociale et professionnelle, citoyenneté, associations et prévention du racisme. Le site internet du BLI reflète désormais ces axes d'action. Il a été entièrement repensé afin d'être plus intuitif, publications, formations et pôles thématiques sont désormais identifiables en un clin d'œil.

## **CONTRATS DE QUARTIER**

### **PRINCIPALES TÂCHES**

- initier et mettre en œuvre les contrats de quartier passés entre la Ville de Lausanne et les personnes qui habitent ou sont actives dans un quartier afin de réfléchir et participer ensemble à l'amélioration de la qualité et du cadre de vie du quartier concerné
- favoriser le lien entre les habitants d'un quartier et l'administration

Pour sa troisième (et dernière) année, le contrat de quartier des Boveresses a poursuivi la mise en œuvre des projets issus de la feuille de route, en collaboration avec les habitants et les associations locales.

### **Au sein du quartier des Boveresses**

Organisées par la commission de quartier qui s'est réunie à dix reprises, plusieurs manifestations ont ponctué l'année 2015. Deux soirées publiques ont eu lieu au mois de mars: la première destinée aux locataires de la « casbah », avec les concierges et gérants immobiliers, en vue de mieux « co-habiter » ensemble et la seconde pour informer les habitants du nouveau plan de quartier des « P'tits cailloux » et son projet d'immeuble. Cette dernière séance a été organisée par le Service d'urbanisme en présence de deux conseillers municipaux.

Au mois de mai, la responsable des places de jeux du Service des parcs et domaines (SPADOM) s'est déplacée à deux reprises pour écouter tant les parents que les enfants au sujet de la rénovation à venir de la place de jeux du « Château-Fort », à côté de la Maison de quartier. L'inauguration de la nouvelle structure de fitness urbain a eu lieu fin mai, en présence des quatre services concernés et du conseiller municipal en charge des contrats de quartier. Un apéritif a suivi à la buvette du centre sportif.

Mi-juin, le contrat de quartier des jeunes a organisé une discussion avec la police, suivie d'un match de football entre une équipe de la police et l'équipe des jeunes, qui s'est soldé par une victoire du quartier. Fin juillet, les nouveaux plans du quartier ont été posés. Cette étape a été précédée de discussions intéressantes sur la perception qu'ont les habitants de leur environnement.

L'été a vu également le début des travaux de pose d'un gazon synthétique et la mise aux normes du terrain de football du centre sportif de Praz-Séchaud. L'inauguration aura lieu en 2016, mais ces travaux ont pris fin avant l'hiver. En septembre, un « rallye déchets », avec remise des prix aux enfants lors de la Fête du quartier, a permis une sensibilisation au tri. Une troisième conférence de quartier publique a réuni, le 2 octobre, une cinquantaine de personnes afin de leur donner un aperçu des réalisations abouties à la lumière des objectifs initiaux du contrat de quartier. En décembre, le premier « Repair café », initié par des habitants désireux de ne plus jeter systématiquement tout appareil défectueux, a connu un beau succès et pourra se poursuivre à raison d'une fois par mois.

### **Au sein de l'administration**

Le groupe d'accompagnement des contrats de quartier, présidé par le conseiller municipal, s'est réuni à quatre reprises pour mettre en place l'information et les concertations nécessaires à la réalisation des projets. La réflexion s'est aussi portée sur le choix du prochain périmètre dans lequel proposer un contrat de quartier. Des contacts préalables ont été pris qui devraient aboutir à une décision municipale début 2016.

Les liens avec les contrats de quartier en Suisse romande se sont poursuivis et l'Office fédéral du développement territorial a sollicité la Ville pour y organiser la visite d'une délégation en développement durable tchèque. Les contrats de quartier ont également été qualifiés de « bonnes pratiques » dans une brochure bilingue de l'administration fédérale. La délégation a également visité le plantage de Praz-Séchaud en présence du SPADOM.

Afin de répondre au postulat de Mme Natacha Litzistorf « Pour une politique des quartiers, de tous les quartiers ! », décision a été prise de mandater l'Université de Lausanne pour évaluer le contrat de quartier des Boveresses, en vue, notamment, d'obtenir des recommandations pour la suite de la démarche. Les résultats sont attendus pour le début 2016. La rédaction d'un rapport-préavis est en cours et des discussions ont eu lieu, entre autres, avec le Service de la jeunesse et des loisirs. Pour de plus amples informations, le site Internet des contrats de quartier ([www.lausanne.ch/boveresses](http://www.lausanne.ch/boveresses)) est tenu à jour et illustre les différentes étapes et actions entreprises.

## **SERVICE DES SPORTS (SPORTS)**

### **PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE**

#### **Administration**

- conception et mise en œuvre de la politique municipale en matière de sport
- direction et administration du service
- soutien financier aux associations et clubs sportifs lausannois
- administration du personnel du service
- comptabilité du service

#### **Informatique et Internet**

- support informatique en faveur du service
- élaboration, gestion, développement et mise à jour des pages Intranet du service
- élaboration, gestion, développement et mise à jour des sites Internet du service
- élaboration, direction et suivi de projets informatiques en faveur du service
- élaboration, direction et suivi de projets graphiques en faveur du service
- promotion de projets spéciaux

### Manifestations et activités sportives

- encouragement, soutien, réalisation et développement de l'organisation de manifestations sportives d'importance régionale, nationale et internationale
- promotion du sport et des activités physiques auprès de la population, sans distinction d'âge ou de sexe
- promotion du sport et des activités physiques auprès du personnel de l'administration communale

### Piscines et patinoires

- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration des piscines de Bellerive-Plage, Mon-Repos (couverte), Montchoisi et de quartier
- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration des patinoires de Montchoisi et de la Pontaise

### Sport international

- valorisation de Lausanne comme capitale olympique et capitale administrative du sport mondial
- accueil et suivi des fédérations internationales sportives ou liées au sport établies à Lausanne
- coordination avec les partenaires institutionnels (Confédération et Canton de Vaud)

### Surfaces sportives

- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration de l'ensemble des surfaces sportives extérieures de la Ville de Lausanne (plus de 42 terrains permettant la pratique du football, du rugby, du football américain, du baseball, etc.)
- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration des surfaces sportives intérieures (hors salles de gymnastique gérées par la direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale), en particulier les centres omnisports des Bergières, de Grand-Vennes, de la Vallée de la Jeunesse et du Vieux-Moulin, ainsi que le Centre de tir sportif de Vernand

### Unité technique

- étude, réalisation (direction de chantier), entretien et amélioration des installations sportives de la Ville de Lausanne
- montage / démontage et gestion d'équipements en faveur de manifestations sportives ou culturelles
- ouvriers spécialisés

## EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (SPORTS)	9.65	9.65	9.65	9.65
Manif. et activités sportives	7.60	7.60	7.60	6.60
Piscines et patinoires	27.96	26.16	27.96	25.96
Sport international	1.50	1.50	1.50	1.50
Sport passion				
Surfaces sportives	23.85	23.85	23.85	23.65
Unité technique	18.00	18.00	18.00	18.00
Total service	88.56	86.76	88.56	85.36

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
Unité administrative	
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (SPORTS)	11	9.65	11	9.65
Manif. et activités sportives	7	7.00	6	6.00
Piscines et patinoires	30	26.16	30	25.96
Sport international	2	1.50	2	1.50
Sport passion	1	0.60	1	0.60
Surfaces sportives	24	23.85	24	23.65
Unité technique	18	18.00	18	18.00
Total service	93	86.76	92	85.36

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier	31 décembre
	n	n
Administration (SPORTS)	2	1
Total service	2	1

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	5	7

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Convention de départ	
Décès	
Démission	4
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	1
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	5

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

### ADMINISTRATION

L'événement marquant pour Sports en 2015 aura été la désignation de Lausanne pour l'organisation, en 2020, des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver (JOJ). L'aventure débutée par l'adoption, en février 2014, des conclusions du rapport-préavis N° 2014/12 (« Lausanne 2020. Présentation d'une candidature lausannoise à l'organisation des Jeux olympiques de la jeunesse d'hiver de 2020 (JOJ 2020). Réponse au postulat de M. Jacques Pernet ») a connu son point d'orgue le 31 juillet 2015, lors de la session du Comité international olympique (CIO) à Kuala Lumpur. Un seul tour de scrutin a suffi pour désigner Lausanne. Après une période de transition, le comité de candidature va faire place à un comité d'organisation. Comme indiqué dans le rapport-préavis, le soutien financier à ce comité d'organisation, dont le principe a été adopté en février 2014, fera l'objet d'une demande de crédit auprès du Conseil communal en 2016.

1915-2015, cent ans de présence du CIO à Lausanne. Pour marquer cet anniversaire, la Ville de Lausanne et le CIO ont organisé, tout au long de l'année, une série d'événements retraçant cette histoire commune. Le 26 juin, la course « Capitale olympique » a fait place à la « Course du centenaire » qui, sur deux parcours (l'un dédié à la marche, l'autre à la course) abordant les sites emblématiques de l'olympisme à Lausanne et arrivant au Stade Pierre-de-Coubertin, a réuni près de 2'000 personnes, dont le président du CIO. Cette journée s'est achevée par un spectacle pyrotechnique et un concert.

Réalisé dans le cadre du préavis N° 2014/06 (« Centre sportif de Pierre-de-Plan. Désaffectation du terrain de football. Réalisation de trois courts de tennis, d'un terrain de football ouvert à tous et de neuf pistes pour la pratique de la pétanque et des jeux de boules. Centre omnisports de Grand-Vennes. Réfection et mise en conformité du terrain de football en gazon naturel »), le tout nouveau Centre sportif de Pierre-de-Plan a été inauguré le 19 septembre 2015. Comprenant un club-house, trois courts de tennis et un mur d'entraînement, mis à disposition du Tennis Club la Sallaz, il permet aussi la pratique de la pétanque, soit par l'intermédiaire du club de pétanque Montcharmant, soit en accès libre. Egalement en accès libre: un terrain de football et des équipements de fitness urbain.

Après Manille, Pékin ou Prague, le « 3x3 Basket World Tour Master » a investi le centre de Lausanne le dernier week-end du mois d'août. Cette troisième édition a été un véritable succès à la fois populaire avec un stade plein (10'000 spectateurs) et médiatique avec une diffusion des matches sur le site « rtssport.ch » et plus de 55'000 vues sur *youtube*. La Fédération internationale de basketball a qualifié cette édition de référence.

Enfin, conformément aux promesses faites au Conseil communal de le tenir informé de l'utilisation du montant alloué au travers du préavis N° 2010/22 (« Lausanne, Capitale olympique. Demande de crédit-cadre »), il convient de signaler que les sommes dépensées en 2015 s'élèvent à CHF 106'292.– (contre CHF 127'713.– en 2014). Elles ont permis la présence d'une délégation et la tenue d'un stand lors du congrès « SportAccord 2015 » qui s'est déroulé dans la ville russe de Sochi. Elles ont aussi permis d'acquérir du matériel promotionnel, d'attribuer des mandats de communication, d'aider financièrement la tenue à Lausanne de plusieurs congrès internationaux et de financer un premier volet d'une étude sur l'impact économique des organisations sportives à Lausanne. Il est également à rappeler que les dépenses liées au projet « Volontaires sportifs lausannois » et à divers séminaires destinés aux collaborateurs et membres des fédérations et organisations sportives internationales établies à Lausanne sont également prises en charge par ce préavis.

## INFORMATIQUE ET INTERNET

L'année 2015 a été marquée par une augmentation des prestations de l'unité dans la plupart des manifestations sportives se déroulant sur territoire lausannois, souvent liée à une plus grande présence de chaînes de télévision et/ou de besoins multimédias. Pour l'année sous revue, le parc informatique du service comprend, pour 124 utilisateurs : 98 postes de travail, 44 imprimantes (dont 13 MFP), 120 raccordements téléphoniques, 20 smartphones et 26 téléphones mobiles. A cela s'ajoutent 25 caméras de surveillance, permettant d'éviter les incivilités au Centre sportif de Chavannes et, nouveauté en 2015, à la piscine de Mon-Repos. Ces dernières participent également à la prévention des débordements de supporters à la Pontaise, lors des matches de football. Une webcam est par ailleurs installée au Chalet-à-Gobet.

Dans le domaine de l'Internet, l'unité gère quatorze sites, pour la plupart liés aux manifestations sportives. Sont compris, dans cette part de son activité, la gestion de contenus, le suivi de projets informatiques, le développement technique et graphique et, dans certains cas, la coordination de l'hébergement.

L'unité a également participé à la bonne marche de nombreuses manifestations organisées par Sports, en fournissant du matériel téléphonique et informatique. Elle a également soutenu d'autres unités de Sports dans le choix, l'évaluation et l'accompagnement de projets informatiques et leur a créé et fourni divers éléments graphiques (dépliants, affiches, visuels, déclinaisons graphiques, voire signalétiques), pour leurs projets, installations ou manifestations.

Cette unité poursuit par ailleurs son implication dans la formation d'apprentis avec trois médiamaticiens, dont deux effectuent des stages dans différents services au cours de leur cursus alors que le troisième accomplit l'intégralité de sa formation auprès de Sports.

## MANIFESTATIONS ET ACTIVITÉS SPORTIVES

Outre le soutien à l'organisation de diverses manifestations sportives et la planification de futurs grands événements ayant Lausanne pour cadre, l'unité « Manifestations et activités sportives » a assuré le secrétariat général des manifestations et programmes suivants :

- « 20 km de Lausanne » : la 34<sup>e</sup> édition de cette manifestation a été marquée par une augmentation de 16% du nombre de coureurs. Après être entrée dans le club des courses de plus de 20'000 participants, elle entre cette année dans celui des plus de 20'000 classés. Ainsi, pour l'année sous revue, sur 25'923 participants, 22'945 ont franchi la ligne d'arrivée.
- « Journée Lausannoise du Vélo » : la 33<sup>e</sup> édition, marquée par des conditions météorologiques favorables, s'est classée troisième en termes de participation avec 2'582 sportifs. Pour la deuxième fois, la collaboration avec Pro Vélo a permis d'organiser deux navettes de trente vélos au départ du centre-ville et la mise en location de 25 vélos. La Direction des services industriels a mis à disposition des vélos électriques pour les personnes voulant s'élancer sur le parcours réservé à ce type de vélos ou ceux voulant tester ce mode de locomotion.
- « Tournoi de volleyball interservices » : pour sa 2<sup>e</sup> édition sous cette forme, le tournoi interservices a réuni 56 équipes, soit près de 300 personnes s'affrontant sur un terrain de volleyball et non plus de football comme pour les quatre premières éditions. Le changement de formule fait l'unanimité auprès des participants provenant de 25 services différents et représentant toutes les directions de l'administration communale. En 2016, le tournoi aura lieu le 10 juin.
- « Tour de Romandie – course contre-la-montre » : Lausanne a accueilli la sixième et dernière étape de l'édition 2015 du Tour de Romandie : le contre-la-montre individuel. Sur un parcours de 17.3 km et 230 m de dénivellation, les cyclistes se sont affrontés entre l'avenue de Rhodanie et la place de la Navigation.
- « Triathlon de Lausanne » : c'est avec une météo idéale que les 1'810 participants ont pu s'élancer sur les parcours lausannois pour cette 22<sup>e</sup> édition. Il est à relever les efforts constants du comité d'organisation pour réduire le nombre de jours de fermeture des routes avoisinant la manifestation. Cette année, les quais ont pu être rendus à la circulation dès le lendemain après-midi des épreuves.
- « Christmas Midnight Run » : un nouveau record de participation pour cette 10<sup>e</sup> édition, avec 4'949 coureurs inscrits, tutoyant ainsi la barre symbolique des 5'000 coureurs. Dotée d'un fort capital de sympathie, cette course se rapproche des vingt plus grandes courses du pays. La Christmas Midnight Run n'attire pas seulement des coureurs confirmés mais une foule de participants moins sportifs, ce qui lui confère une ambiance unique et festive.
- « Mérites sportifs lausannois » : le 16 novembre a eu lieu au Casino de Montbenon la soirée des mérites sportifs lausannois. En tout, ce sont 144 athlètes qui ont été récompensés, 55 à titre individuel et 89, formant 22 équipes, pour leur performance collective. La salle était comble et les participants ont été ravis et fiers de recevoir une médaille. La soirée fut animée par la présentation de la marche à pied par le club des marcheurs de Cour Lausanne et, en l'honneur de la fin de sa carrière sportive dans cette discipline, par l'interview de Mme Heidi Maeder, multiple championne du monde.
- « Défi Sportif Lausannois » : ce programme, initié par Sports en 2004, vise à inciter, de manière ludique, la pratique sportive au sein de la population. Chacun peut s'inscrire dans une des six catégories de défi proposées, en fonction de son âge (dès cinq ans) et de son niveau. En 2015, sept disciplines sportives (course à pied, cyclisme, marche, natation, course d'orientation, ski de fond et triathlon) ont été proposées, via des événements populaires. Pour sa 12<sup>e</sup> édition, 566 personnes se sont lancées dans l'aventure.
- « Volontaires Sportifs Lausannois » : cette année, pas moins de 25 manifestations sportives ont pu bénéficier de ce programme, dont le but est de fournir aux organisateurs de manifestations un réseau de bénévoles. De leur côté, les organisateurs s'engagent à respecter et à valoriser le travail des bénévoles qui mettent à leur service leur énergie et leurs compétences. En 2015, ils étaient 1'299 (1'164 en 2014) à s'être inscrits et à avoir participé au moins une fois à un des événements partenaires.

- « Sports Passion » offre aux élèves des écoles lausannoises la possibilité de découvrir des activités sportives les mercredis après-midi. Durant l'année scolaire 2014/2015, 45 activités sportives ont ainsi été proposées, réparties en cinq périodes et représentant 2'112 heures d'enseignement, dispensées par 132 moniteurs (126 en 2013/2014). 3'602 élèves (3'561 en 2013/2014) ont pu en bénéficier.
- « Sport Bien-Etre » a pour but la promotion de l'activité sportive au sein du personnel de l'administration communale. Durant la saison 2014/2015, 212 personnes ont pu découvrir une des neuf activités proposées (aquagym, badminton, fitness, kick boxing, kung-fu, nordic walking, objectif dos, tai-chi, yoga-relaxation). Pour la 15<sup>e</sup> édition, 212 personnes se sont déjà engagées à démarrer une activité.

## **PISCINES ET PATINOIRES**

### **Piscines de plein air**

L'année 2015 a été marquée par des conditions météorologiques, en particulier durant la période estivale, extrêmement favorables, qui ont eu un fort impact sur la fréquentation des piscines communales.

Ainsi, en 117 jours d'exploitation, Bellerive-Plage a enregistré 195'165 entrées, contre 129'885 en 2014, soit 50.25% de plus qu'en 2014. En termes de fréquentation, l'année 2015 se situe au troisième rang des 18 dernières années. Si une baisse de la vente des abonnements (-8.8%) a été constatée, elle n'est pas significative, car il apparaît qu'en 2015 la majorité des abonnements ont été vendus à la piscine de Montchoisi et se trouve contrebalancée par les ventes de cartes multi-entrées en augmentation de 68.8% par rapport à 2014 (de 677 entrées en 2014 à 1'143 en 2015). L'espace ludique pour les enfants, avec ses deux pataugeoires à thèmes, l'offre bien-être avec des équipements « spa » dans le bassin non-nageurs et le parc aquatique connaissent une bonne fréquentation, ce dernier ayant accueilli 18'465 personnes pendant la saison. Le club de plongée a fait découvrir ce sport et a formé quelque 225 plongeurs. Des animations « sport et santé » ont été développées avec la mise en place de cours « d'aquagym » et complétées par des journées et après-midi sportives telles que tournois ludiques au parc aquatiques, passeport vacances, nage en eau libre avec le Lausanne Natation.

En 124 jours d'exploitation, Montchoisi a enregistré 81'574 entrées, soit une augmentation de 21.5% par rapport à 2014, qui place la saison 2015 au premier rang des 30 précédentes. Le bel été ainsi que le fait que l'eau du bassin est chauffée expliquent ce résultat. La vente des abonnements, notamment les abonnements « famille » ainsi que des cartes multi-entrées, connaît toujours le même succès auprès de la clientèle: 978 unités en 2015 contre 861 en 2014, soit une augmentation de 13.5%. Outre les séances régulières d'entraînement des sections « water-polo » et « natation sportive », le Lausanne-Natation a dispensé 315 heures d'enseignement pour 423 enfants et 78 adultes. De son côté, le personnel de la piscine a proposé seize séances gratuites d'aquagym durant la saison estivale.

Les quatre piscines de quartier (Bellevaux, Boisy, Valency et Vieux-Moulin), ouvertes du 22 mai au 23 août, ont également connu une belle fréquentation grâce à la météo favorable. Il est à noter que leur gratuité, très appréciée par les nombreux et divers utilisateurs, pose parfois certains problèmes d'incivilités. Cette situation reste particulièrement marquée à la piscine du Vieux-Moulin où la direction a mis en place, depuis cinq ans, un service de sécurité tout au long de la saison.

### **Mon-Repos**

En 290 jours d'exploitation, Mon-Repos a comptabilisé 227'665 entrées (230'250 en 2014), soit une légère baisse de 1.12% par rapport à l'année précédente. Cette légère baisse de la fréquentation s'explique par le fait que la piscine a été fermée dix jours de plus qu'en 2014, en raison, d'une part, de travaux d'entretien et, d'autre part, suite à un incident sanitaire intervenu lors des championnats suisse de natation. La fréquentation moyenne quotidienne s'élève à 785 personnes, ce qui, faute de place suffisante dans les bassins, entraîne régulièrement des tensions entre les différents usagers. Une dizaine de manifestations, principalement des tournois et des championnats des différentes sections du Lausanne-Natation, ont eu lieu tout au long de l'année. L'engouement pour l'Ecole de natation de Mon-Repos se poursuit: 1'250 personnes (1'126 en 2014) ont suivi 3'353 heures de cours privés, semi-privés ou en groupe (3'456 heures en 2014).

### **Patinoires**

La patinoire de Montchoisi a vu sa durée d'exploitation diminuer de 10 jours en 2015, en raison d'un prolongement de l'ouverture de la piscine. Toutefois, ceci n'a pas eu d'effet sur la fréquentation des surfaces de glace. Tous usagers confondus (patineur individuel payant, écolier ou membre d'un club de patinage, de hockey ou de broomball), elle a enregistré, en 132 jours d'exploitation, 45'695 entrées, soit une augmentation de 8.6% de la fréquentation par rapport à 2014. Durant la saison 2015, 172 matches et entraînements de hockey, deux tournois de hockey, 139 rencontres de championnat suisse de broomball et 181 heures de patinage artistique y ont été organisés.

La patinoire de la Pontaise a comptabilisé, en 125 jours d'exploitation, tous usagers confondus, 14'648 entrées, contre 13'827 en 2014, soit une hausse de 5.9%, due principalement à l'augmentation du nombre d'heures de location du L4C (mouvement junior regroupant quatre clubs de hockey de la région lausannoise) et à la hausse du nombre d'entrées des écoles communales (+4.5%). La mise en place de créneaux horaires permettant la pratique libre du hockey les mardis soirs a eu un effet bénéfique sur le nombre des entrées individuelles (+24.1%).

## **SPORT INTERNATIONAL**

En collaboration avec les autorités cantonales, l'unité a tenu un stand et organisé des rencontres lors du congrès « SportAccord 2015 » (réunion annuelle rassemblant plus de 2'000 représentants du monde sportif), qui s'est déroulé du 19 au 24 avril à Sotchi, en Russie.

Elle a aussi collaboré étroitement avec le CIO pour la mise sur pied des festivités organisées dans le cadre du centenaire de son établissement à Lausanne (réception officielle à la Villa Mon-Repos, week-end du Centenaire, y compris les portes ouvertes à la Maison du Sport International (MSI) et l'inauguration de la station de métro Ouchy-Olympique).

Très impliquée dans la candidature des JOJ 2020, l'unité a également coordonné, tout au long de l'année, différents événements visant à promouvoir cette candidature auprès des lausannois.

La MSI accueille aujourd'hui 48 locataires, dont 31 fédérations et organisations sportives internationales, ainsi que 17 sociétés actives dans le domaine du sport. Actuellement, toutes les surfaces de la MSI sont louées. Elle organise en outre un certain nombre de formations continues en management sportif, tout comme des séminaires facilitant l'accueil et l'intégration du personnel en provenance d'autres pays.

## **SURFACES SPORTIVES**

En dehors des horaires scolaires (dès 18h00 en semaine et les week-ends), les quatre centres omnisports de la Ville permettent de pratiquer les principaux sports de salle, soit le basketball, le volleyball, le handball et la gymnastique et d'organiser des événements exceptionnels. Cette année, les salles ou piscines des Bergières, de Grand-Vennes, de la Vallée de la Jeunesse et du Vieux-Moulin ont accueilli, entre autres, les championnats romands espoirs de natation synchronisée (Grand-Vennes), le Swiss Open de footbag, la finale de coupe suisse jeunesse de basketball, des formations « Jeunesse et Sport » ainsi que des tournois et compétitions dans de nombreux autres sports, tant individuels que collectifs. De plus, ces centres sont régulièrement mis à disposition des jeunes des quartiers concernés, encadrés par des collaborateurs du Service de la jeunesse et des loisirs.

Le centre de tir sportif de Vernand a vu le nombre de cartouches tirées à 300 mètres (tirs sportifs et obligatoires) augmenter de 3% par rapport à l'an passé et atteindre un total de 159'363 (contre 154'565 en 2014).

Le Chalet-à-Gobet (Plaine de Mauvernay – Bois du Jorat et de Peccau) offre une infrastructure aux adeptes de course à pied, de VTT, de walking et de nordic walking. Depuis l'hiver 2013-2014, une convention a été signée avec la société Télé Leysin-Les Mosses-La Lécherette S.A., permettant à cette dernière l'exploitation du remonte-pente.

Le plateau d'éducation physique de Vidy, renommé cette année « Place du Fair-Play », permet la pratique des sports urbains, mais également du beach-volley, du basketball et du handball.

Au stade Juan-Antonio-Samaranch, une plaque commémorative a été inaugurée en l'honneur de feu Richard Dürri, figure légendaire du Stade-Lausanne et récipiendaire en 2001 du Prix du mérite sportif.

Enfin, les installations dédiées à la pratique du football, en particulier celles de la Pontaise, du Bois-Gentil, de Chavannes et du stade Juan-Antonio-Samaranch ont été, une nouvelle fois, fortement mises à contribution. Il convient de rappeler que plus de 180 équipes de football, toutes catégories confondues, les utilisent de façon quasi quotidienne.

## **UNITÉ TECHNIQUE**

L'année 2015 aura été marquée, pour l'unité technique, par la poursuite des études et des travaux liés au volet sportif de Métamorphose, en particulier du futur centre sportif de Malley (regroupant patinoire et piscine olympique couverte) et du futur stade de la Tuilière. L'entretien des installations composant le parc du Service des sports a également fait l'objet d'une attention toute particulière. C'est dans ce cadre qu'a été initiée une étude devant aboutir à la présentation d'un nouveau plan des investissements en matière sportive. Dite étude doit relever l'état et les besoins de chaque infrastructure sportive lausannoise et préciser les travaux devant y être entrepris. Ses résultats devraient être connus en 2016.

Les travaux de remise aux normes du terrain de football de Praz-Séchaud et le remplacement de la surface naturelle par une pelouse en matière synthétique (préavis N° 2015/05 « *Centre sportif de Praz-Séchaud. Mise en conformité et homologation du terrain de football. Remplacement du terrain en gazon naturel par une pelouse en matière synthétique. Remplacement de l'éclairage* »), ont été réalisés dans les temps. Cette nouvelle surface permettra au FC Boveresses de pouvoir jouer « à domicile » tout au long de l'année. Également aux Boveresses, l'unité technique a contribué financièrement et au travers de son expertise à la réalisation, dans le cadre du contrat de quartier, d'une installation de fitness urbain.

Outre la réalisation du Centre sportif de Pierre-de-Plan (présenté sous « Administration »), le préavis précité N° 2014/06 a également permis la réfection et la mise en conformité du terrain de football de Grand-Vennes ainsi que la réalisation d'un éclairage. Ces travaux se sont achevés en septembre 2015.

A Vidy, les travaux prévus dans le cadre du préavis N° 2014/05 (« *Centre lausannois d'aviron. Isolation thermique de l'enveloppe des bâtiments et rénovation partielle intérieure* ») débutés en 2014 se sont poursuivis. Le bâtiment abritant le Rowing Club Lausanne a été achevé en juillet. Celui occupé par le Lausanne-Sports est maintenant en cours de rénovation. L'ensemble des travaux doivent être terminés en 2016.

Autorisé par le préavis N° 2013/41 (« *Centre omnisports de la Vallée de la Jeunesse – Remplacement des gradins mobiles* ») et retardé pour des raisons techniques, le remplacement des gradins mobiles a été réalisé durant les vacances scolaires d'été 2015.

Prévus dans le crédit-cadre N° 4 (préavis N° 2013/31 « *Assainissement et entretien d'installations sportives. Demande de crédit-cadre* »), les travaux à la piscine de Mon-Repos ont permis de réaliser un nouveau bureau d'accueil ainsi que divers travaux de rénovation, notamment la réfection du fond du bassin non-nageurs, le remplacement de tableaux électriques ou encore la modernisation de la cuisine du restaurant. De plus, comme annoncé dans le préavis N° 2014/59 (« *Piscine de Mon-Repos. Réfection de la toiture* »), la toiture de la piscine a été assainie et refaite.

En 2015, l'unité technique a aussi effectué de nombreux travaux d'entretien, de modernisation et de transformation de diverses installations sportives. Sont à mentionner, entre autres, les vestiaires du centre sportif de Mauvernay (deuxième étape) et l'aménagement d'un local pour le mécanicien dans l'enceinte du Stade Olympique de la Pontaise.

Au travers de son groupe « support opérationnel », l'unité a également appuyé l'organisation (montage/démontage des infrastructures, manutention, transports, etc.) d'une quinzaine de manifestations sportives majeures ainsi que de près d'une centaine d'autres événements. Les ouvriers professionnels sont, quant à eux, intervenus plus de 640 fois sur les différentes installations sportives, que ce soit pour des travaux d'entretien réguliers ou des interventions urgentes.

L'année 2015 aura également été marquée par de nombreuses études concernant, notamment, l'assainissement de l'enveloppe du bâtiment de la Vallée de la Jeunesse et le développement du projet du centre de football et de ses neuf terrains sur le site de la Tuilière (préavis N° 2015/39 « *Métamorphose – Centre sportif de la Tuilière – Création d'un centre de football et d'athlétisme – Demande de crédit d'ouvrage* »).

## SERVICE DE LA POLICE DU COMMERCE (Polcom)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- gestion administrative et coordination des manifestations
- gestion des établissements publics
- gestion des cinémas
- gestion des ports de petite batellerie, des infrastructures et des rives du lac
- gestion du commerce permanent et itinérant (y compris les marchés)
- organisation de la Fête foraine de printemps (Luna Park)
- perception des taxes de séjour
- perception de l'impôt sur les divertissements
- gestion des décès
- gestion du centre funéraire de Montoie

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Direction Polcom	3.80	3.80	3.80	3.80
Etablissements & Commerces	6.00	6.00	6.00	6.00
Finances & Gestion	4.70	4.70	5.20	5.20
Inhumations	15.00	14.00	15.00	14.00
Lac	2.00	1.00	2.00	1.00
Manifestations & Marchés	8.80	8.80	8.80	8.80
Total service	40.30	38.30	40.80	38.80

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
Total service	+ 0.50

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Direction Polcom	4	3.80	4	3.80
Etablissements & Commerces	7	7.00	7	7.00
Finances & Gestion	5	4.70	6	5.20
Inhumations	16	14.00	16	14.00
Lac	1	1.00	1	1.00
Manifestations & Marchés	9	7.80	9	7.80
Total service	42	38.30	43	38.80

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier	31 décembre
	n	n
Etablissements & Commerces	1	1
Manifestations & Marchés	1	1
Total service	2	2

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	5	6

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Convention de départ	2
Décès	
Démission	3
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	5

## FAITS MARQUANTS

L'adoption par le Grand Conseil, en janvier de l'année sous revue, des modifications apportées à la loi cantonale sur les auberges et les débits de boissons (LADB), puis l'entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet de ces nouvelles dispositions, a imposé d'adapter le règlement communal sur les établissements et les manifestations et le règlement communal sur les heures d'ouverture et de fermeture des magasins (RHOM). Ces modifications ont principalement porté sur les horaires de ventes à l'emporter et de livraison d'alcool, limités à 20h00 à Lausanne pour la bière et les alcools distillés. S'agissant des établissements de nuit, elles ont porté sur l'obligation de pratiquer la fouille à l'entrée des clubs et de saisir, sans restitution, les armes et les objets dangereux. Ces établissements ont été mis au bénéfice d'une heure de prolongation d'ouverture supplémentaire jusqu'à 06h00, pour autant que de 05h00 à 06h00 aucune boisson alcoolique ne soit servie (heure blanche). Ces dispositions sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre. L'heure de 05h00 à 06h00 est gratuite jusqu'au 31 décembre 2016, délai prolongeable, selon décision municipale du 19 novembre.

Ces modifications ont aussi permis de reprendre, et de clore, toutes les procédures encore en suspens concernant les concepts de sécurité des établissements de nuit, dont la situation devait être réexaminée à la lumière des considérants de l'arrêt rendu en novembre 2014 par la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal au sujet de ces questions.

En parallèle, la mise en œuvre du dernier volet de l'application « Horas », laquelle permet aux établissements de déposer en ligne leurs demandes de prolongations d'horaire au-delà de l'heure de police, a été effectuée en collaboration étroite avec le Service d'organisation et d'informatique. Celle-ci fonctionne à la satisfaction générale.

Les travaux de réhabilitation des pavillons du Vieux-Port d'Ouchy, objets du préavis N° 2014/51 (« *Rénovation et transformation des pavillons des loueurs de bateaux et de pédalos sur la place du Vieux-Port à Ouchy. Demande de crédit d'ouvrage* ») dont les conclusions ont été adoptées par le Conseil communal en janvier, ont débuté en octobre. Ces édifices, reconstruits en atelier à l'identique, pourront accueillir les loueurs de bateaux et de pédalos, ainsi que le glacier, dès Pâques 2016. Cette démarche a pour objectif de redonner une image attractive à ces lieux, qui constituent un pôle majeur du tourisme à Lausanne et qui figurent au recensement des parcs et jardins.

L'année sous revue a également vu la poursuite de l'organisation de l'accueil de « food-trucks » sur une base saisonnière à la place de la Riponne dans le cadre de l'amélioration de la qualité de vie de la place. En parallèle, ce même type de projet a été développé au deuxième semestre au parc de la Brouette ainsi que dans le cadre de l'exploitation du ski-lift au Chalet-à-Gobet.

Enfin, Polcom a accompagné différents projets concernant la réaffectation des édicules de Chailly, du Bugnon et de Montriond, de même que ceux relatifs aux cafés-restaurants saisonniers de la Jetée de la Compagnie et de la Grenette. Il a également pris part au projet concernant la place du Tunnel, en particulier s'agissant de la création de zones de terrasses.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, la taxe communale sur les lotos a été abrogée, le Conseil communal ayant adopté le 7 octobre 2014 une modification de l'arrêté d'imposition 2015-2019 dans ce sens, introduite pour faire suite au vœu de l'Union des sociétés lausannoises.

## ÉTABLISSEMENTS, COMMERCE ET CINÉMAS

### Etablissements

	2014	2015
Demandes de préavis pour licence	190	220
Licences délivrées ou renouvelées	447	400
Changements d'enseigne	39	37
Manifestations	942	838
dont ouverture de billetterie	353	482
Autorisations de diffusion de musique	94	89
Refus des heures de prolongation (rappels, avertissements, retraits) <sup>1</sup>	26	14
Dossiers de mise en conformité des locaux	105	114
Demandes de préavis pour fumeurs	—	3

<sup>1</sup> Selon directives municipales en matière de refus des heures de prolongation après l'heure de police fixée à 03h00 (art 5. RME)

Durant l'année, dix établissements ont été déclarés en faillite, soit une discothèque, un café-bar, huit cafés-restaurants. De plus, par décisions du Département de l'économie et du sport (police cantonale du commerce), six établissements ont été fermés temporairement, restreints dans les heures d'ouverture ou privés de vente de boissons alcooliques pour diverses infractions à la LADB.

### Nombre d'établissements par catégorie de licences au 31 décembre

Catégorie	Genre de patentes	Etablissements exploités au 31 décembre 2014	Créations	Réouvertures	Changements de catégorie (en +)	Fermetures	Changements de catégorie (en -)	Etablissements exploités au 31 décembre 2015	Ecart
A	Hôtel avec restauration	25	1	1		1		26	1
	Hôtel sans restauration	8		1		1		8	
B	Café-restaurant	393	8	30	9	28		412	19
D	Café-bar	44		1	2	6	2	37	-7
E	Buvette	43				1	2	40	-3
F	Discothèque avec restauration	3						3	
	Discothèque sans restauration	17		1		4		14	-3
G	Night-club avec restauration	3						3	
	Night-club sans restauration	7						7	
H	Salon de jeux avec boissons alcooliques	2						2	
	Salon de jeux sans boissons	1						1	
	Salon de jeux avec restauration	3						3	
	Salon de jeux avec boissons sans alcool	1						1	
J	Tea-room	65		1			5	61	-4
K	Bar à café	12		1		2		11	-1
L	Café-restaurant (bateaux)	14						14	
	Autorisation spéciale de jour sans boissons	3						3	
	Autorisation spéciale de jour avec boissons	11					1	10	-1
	Autorisation spéciale de jour – Sauna	3						3	
	Autorisation spéciale de nuit – Sauna								
	Autorisation spéciale de jour – article 66 LADB	3						3	
	Autorisation spéciale de nuit – article 66 LADB	1						1	
M	Traiteur	11	1	1		4		9	-2
N	Débit de boissons alcooliques à l'emporter	202	16	3	1	18		204	2
	<b>Totaux</b>	<b>875</b>	<b>26</b>	<b>40</b>	<b>12</b>	<b>65</b>	<b>10</b>	<b>876</b>	<b>1</b>

### Capacités des établissements ouverts au 31 décembre

	2014		2015	
	Nombre	Capacité	Nombre	Capacité
Etablissements de jour <sup>1</sup>	617	66'586	621	70'663
Etablissements de nuit <sup>2</sup>	31	8'668	28	8'503
<b>Totaux</b>	<b>648</b>	<b>75'254</b>	<b>649</b>	<b>79'166</b>

<sup>1</sup> Etablissements de jour au bénéfice des licences d'hôtel, de café-restaurant, de café-bar, de buvette, de salon de jeux, de tea-room et de bar à café, ainsi que ceux au bénéfice d'autorisations spéciales (bateaux non compris). Ouverture les samedis, les dimanches et les jours fériés de 06h30 à 24h00, les autres jours de 05h00 à 24h00, avec possibilité de prolongation jusqu'à 01h00 du dimanche soir au jeudi soir et jusqu'à 02h00 le vendredi et le samedi soir, moyennant le paiement d'une taxe.

<sup>2</sup> Etablissements de nuit au bénéfice des licences de discothèque, de night-club et autorisation spéciale. Ouverture de 17h00 à 03h00, avec possibilité d'ouverture anticipée entre 14h00 et 17h00 ou prolongée entre 03h00 et 06h00, moyennant le paiement d'une taxe et pour autant qu'ils respectent les prescriptions fédérales, cantonales et communales relatives à l'exploitation des établissements. L'heure de 05h00 à 06h00 est gratuite jusqu'au 31 décembre 2016, délai prolongeable, selon décision municipale du 19 novembre 2015.

Les capacités sont exprimées en nombre de personnes autorisées à l'intérieur d'un établissement, personnel compris.

## Commerces

Les autorisations de dérogation à l'horaire des magasins délivrées au 31 décembre, conformément à l'article 12 du RHOM, se présentent comme suit :

	2014	2015
Magasins d'alimentation, magasins-traiteurs, laboratoires	168	181
Boulangeries-pâtisseries-confiseries	6	7
« Shops » de station-service	15	14
Magasins de tabac et journaux	30	25
Magasins de glaces	6	5
Kiosques	20	21
<b>Total</b>	<b>245</b>	<b>253</b>

## Patentes et autorisations

	2014	2015
Tabacs	578	579
Jeux et appareils automatiques	1'080	1'155
Commerces d'occasions	129	101
Ventes aux enchères	4	9

## Anticipations professionnelles (au 31 décembre)

	2014	2015
		Domaine public (avec taxe d'anticipation)
Terrasses d'établissements publics	192	195
Étalages	224	227

126 autorisations pour l'exploitation de terrasses, ainsi que 37 autorisations pour des anticipations commerciales ont été délivrées ou renouvelées durant l'année.

Lausanne compte 486 terrasses d'établissements, soit 195 installées sur le domaine public et 291 sur le domaine privé. Cela représente une occupation du domaine public de 5'704 m<sup>2</sup>.

## Cinémas

	2014	2015
Nombre de spectateurs	904'465	932'087
Nombre de salles de cinéma	23	23

Les cinémas lausannois comptent au total 9'999 places au 31 décembre 2015.

Films projetés à Lausanne	2014	2015
a) en première vision	509	506
b) en prolongation ou en parallèle dans une autre salle	57	56
b) en reprise	476	372
<b>Total</b>	<b>1'042</b>	<b>934</b>

Répartition selon les âges légaux	2014	2015
0 an	18	19
7 ans	108	97
10 ans	103	91
12 ans	218	216
14 ans	155	103
16 ans	276	240
18 ans	164	168
<b>Total</b>	<b>1'042</b>	<b>934</b>

## Contrôles (bureau des établissements et des commerces)

	Correspondances (communications ou demandes d'info)		Autorisations					
			Autorisations		Annulations		Retraits	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
<b>1. Établissements</b>								
1.1 Contrôle des cartes et affichages séparés	149	172						
1.2 Promotion alcool fort	10	35						
1.3 Contrôle des âges								
1.4 Licences, mise en garde	3	8						
1.5 Impôt sur les divertissements	18							
1.6 Interdiction de fumer	1							
1.7 Exécution d'une décision de fermeture	7	6					1	

1.8 Consommation d'alcool par des mineurs									
1.9 Terrasse (occupation du domaine public/privé)	13	15							
1.10 Capacités	3								
1.11 Issues de secours									
<b>2. Commerces</b>									
2.1 Ouvertures prolongées	96	82	73	63	51	38			
2.2 Anticipations (occupation du domaine public/privé)	22	26	32	35	29	21			
2.3 Kiosques (occupation du domaine public/privé)	3	1	1						
2.4 Vente d'alcool sans autorisation	10	4							
2.5 Vente de tabac à des mineurs									
2.6 Vente d'alcool à des mineurs									
2.7 Consommation sur place	7	3							
2.8 Camions de vente	13	7	17	7	2	2			
2.9 Horaires RHOM	11	19	2						
2.10 Commerces d'occasions	6	22							
2.11 OIP	3	8							
<b>3. Autres domaines</b>									
3.1 Patente tabac	35	25							
3.2 Ventes aux enchères									
3.3 Appareils automatiques	2	13	2	3					
3.4 Registre des entreprises	132	165							
<b>Total</b>	<b>544</b>	<b>611</b>	<b>127</b>	<b>108</b>	<b>82</b>	<b>61</b>	<b>1</b>		
Actions spécifiques	4	1							

	Contrôles/Interventions								Préavis	
	Sans écrit		Notes internes		Courriers d'avertissement		Rapports de dénonciation			
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
<b>1. Établissements</b>										
1.1 Contrôle des cartes et affichages séparés	3		3		1	1				
1.2 Promotion alcool fort	2					1				
1.3 Contrôle des âges	1									
1.4 Licences, mise en garde	3		2							
1.5 Impôt sur les divertissements					3					
1.6 Interdiction de fumer						1				
1.7 Exécution d'une décision de fermeture										
1.8 Consommation d'alcool par des mineurs										
1.9 Terrasse (occupation du domaine public/privé)	1		11							
1.10 Capacités							2			
1.11 Issues de secours										
<b>2. Commerces</b>										
2.1 Ouvertures prolongées	1		3		1		3			
2.2 Anticipations (occupation du domaine public/privé)	1								11	19
2.3 Kiosques (occupation du domaine public/privé)	1									
2.4 Vente d'alcool sans autorisation					1	2	4			
2.5 Vente de tabac à des mineurs	6									
2.6 Vente d'alcool à des mineurs										
2.7 Consommation sur place					1		4	2		
2.8 Camions de vente	2								8	
2.9 Horaires RHOM	1						1			
2.10 Commerces d'occasions										
2.11 OIP										

3. Autres domaines										
3.1 Patente tabac										
3.2 Ventes aux enchères										
3.3 Appareils automatiques									1	4
3.4 Registre des entreprises	1	1	1	1						
<b>Total</b>	<b>23</b>	<b>1</b>	<b>20</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>14</b>	<b>2</b>	<b>20</b>	<b>23</b>
Actions spécifiques	2		2							

## MANIFESTATIONS ET MARCHÉS

### Manifestations

Catégories	2014				2015			
	Nbre de manif.	Nbre de jours	% du nbre de manif.	% du nbre de jours de manif.	Nbre de manif.	Nbre de jours	% du nbre de manif.	% du nbre de jours de manif.
Sports	335	476	9.0	7.5	279	504	7.5	7.8
Soirées/fêtes/repas de soutien	238	240	6.4	3.8	254	297	6.8	4.6
Manifestations sur le domaine public et assimilé	942	2'045	25.4	32.3	894	1'853	24.0	28.6
Bienfaisance/utilité publique	680	952	18.3	15.0	742	1'135	19.9	17.5
Spectacles/concerts	384	617	10.4	9.7	380	741	10.2	11.4
Conférences	210	240	5.7	3.8	236	295	6.3	4.6
Expositions	63	421	1.7	6.7	81	412	2.2	6.4
Stands d'information/récoltes de signatures	504	516	13.6	8.1	593	642	15.9	9.9
Centres socioculturels	122	447	3.3	7.1	104	304	2.8	4.7
Manifestations diverses	230	380	6.2	6.0	165	292	4.4	4.5
<b>Total</b>	<b>3'708</b>	<b>6'334</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>3'728</b>	<b>6'475</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

### Tombolas, loteries, roues

	Permis délivrés		Billets écoulés	
	2014	2015	2014	2015
Tombolas	40	43	50'808	52'101
Loteries	4	4	—	—
Roues	6	6	7'325	8'075

### Lotos

	2 <sup>e</sup> semestre 2013 1 <sup>er</sup> semestre 2014	2 <sup>e</sup> semestre 2014 1 <sup>er</sup> semestre 2015
Lotos «fribourgeois» organisés	-	-
Cartons vendus (abonnements)	-	-
Cartons vendus (séries spéciales)	-	-
Valeur totale des cartons vendus	-	-
Taxe communale	-	-
Lotos «traditionnels» organisés	10	11
Cartons vendus	88'513	87'253
Valeur totale des cartons vendus	257'163.—	229'127.—
Taxe communale (abandon de la taxe communale au 1 <sup>er</sup> janvier 2015)	15'429.75	1'208.35

A la suite de la modification de la réglementation cantonale entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015, la valeur des lots imposée a été diminuée au 30% minimum du montant des cartons vendus (50% précédemment).

Nombre de cartons vendus (lotos traditionnels)	2013-2014	2014-2015
Cartons à CHF 1.–	12'467	12'924
Cartons à CHF 2.–	30'998	33'644
Cartons à CHF 3.–	21'270	27'255
Cartons à CHF 5.–	23'778	13'430
<b>Total</b>	<b>88'513</b>	<b>87'253</b>

### Marchés

	Nombre d'autorisations annuelles au 31 décembre	
	2014	2015
Maraîchers (y compris fleurs)	93	89
Charcutiers	11	10
Epiciers	44	41
Fromagers	12	11
Boulangers	10	10
Poissonniers	1	3
Etalagistes (brocante, vêtements, etc.)	139	130
Artisans	22	23

De nombreuses autorisations ont en outre été délivrées en 2015 pour des participations journalières aux différents marchés.

### Contrôles (bureau des manifestations et des marchés)

	Correspondances (communications ou demandes d'info)		Autorisations délivrées		Autorisations Annulations		Retraits	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
<b>1. Marchés</b>								
1.1 Marché central (alimentaire)	307	373	121	100	26	27	4	6
1.2 Marché central (non alimentaire)	196	314	46	82	11	9		3
1.3 Marché de Grancy	17	12	7	6	5	4		
1.4 Marché d'Ouchy	16	23	1	1	1	1		1
1.5 Marché des artisans	38	40	5	7	6	3		
1.6. Marché de Chauderon	17	29	3	10	1	3	1	
1.7 Marché des chômeurs	4	14						
1.8 Marché de Noël	73	59	45	41	3	1		
1.9 Marché des sapins	2	2	3	2				
<b>2. Activités sur le domaine public et assimilé</b>								
2.1 Activités commerciales itinérantes (« food trucks »)	87	210		65	1	1		
2.2 Ventes au sol	20	12						
2.3 Artistes de rue	3	6						
2.4 Distribution d'imprimés/articles commerciaux	3							
2.5 Collectes								
2.6 Démonstrateurs	3	10						
2.7 Manifestations	11	13						
2.8 Chantiers et travaux		1						
2.9 Forains	9	10	3	4				
2.10 Autres utilisations du domaine public	2	10						
<b>3. Autres domaines</b>								
3.1. Ventes aux enchères								
3.2. Lotos								
3.3. Divers		1						
<b>Total</b>	<b>808</b>	<b>1139</b>	<b>234</b>	<b>318</b>	<b>54</b>	<b>49</b>	<b>5</b>	<b>10</b>

	Contrôles/Interventions								Préavis	
	Sans écrit		Notes internes		Courriers d'avertissement		Rapports de dénonciation			
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
<b>1. Marchés</b>										
1.1 Marché central (alimentaire)	16	12		5	21	27			1	
1.2 Marché central (non alimentaire)	32	11		4	12	31			1	
1.3 Marché de Grancy				1						
1.4 Marché d'Ouchy		2		3	1	1				
1.5 Marché des artisans					3	2				
1.6 Marché de Chauderon						1				
1.7 Marché des chômeurs	1			1						
1.8 Marché de Noël						4				
1.9 Marché des sapins										
<b>2. Activités sur le domaine public et assimilé</b>										
2.1 Activités commerciales itinérantes	5	3			4	7	5	7		
2.2 Ventes au sol	11	17			2					
2.3 Artistes de rue	109	146	11	21	6		3	4		
2.4 Distribution d'imprimés/articles commerciaux	4	4			4	4	1			
2.5 Collectes		2		2			10			
2.6 Démonstrateurs		1				1				
2.7 Manifestations	7	13	3	2	3	1			304	363
2.8 Chantiers et travaux									57	104
2.9 Forains										
2.10 Autres utilisations du domaine public	1	1		2					6	5
<b>3. Autres domaines</b>										
3.1 Ventes aux enchères										
3.2 Lotos										
3.3 Divers										
<b>Total</b>	<b>186</b>	<b>212</b>	<b>14</b>	<b>41</b>	<b>56</b>	<b>79</b>	<b>19</b>	<b>11</b>	<b>369</b>	<b>472</b>

## IMPÔT SUR LES DIVERTISSEMENTS

### Encaissement net

	2014 CHF	2015 CHF
Cinémas	1'984'983.50	2'053'916.30
Dancings	1'102'260.95	907'219.55
Cafés-restaurants	19'603.50	8'379.25
Spectacles	1'531'524.10	1'431'077.40
Sports	116'450.60	103'736.15
Divers	733'987.95	756'756.25
<b>Total</b>	<b>5'488'810.60</b>	<b>5'261'084.90</b>

La fréquentation des cinémas a augmenté de 3% ; cela explique les recettes perçues en 2015, qui sont revenues au niveau de celles de 2013 (CHF 2'055'346.10).

La diminution de la catégorie « dancings » provient du fait que le montant de l'année précédente incluait la récupération d'impôt soustrait au terme d'une longue procédure.

Sous la rubrique « divers » est enregistré l'impôt perçu auprès des spectateurs fréquentant les musées et les expositions. L'augmentation de 2015 confirme l'attractivité du Musée olympique.

### TAXES DE SÉJOUR

Le règlement intercommunal sur la taxe de séjour (RITS), entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2008, prévoit une taxe qui varie entre CHF 2.10 et CHF 3.40 par nuitée et par personne. S'agissant des séjours de longue durée (au-delà de trois mois), en général dans les lieux décrits sous catégories 6 et 7 du RITS, le tarif est de CHF 30.– par mois. Les visiteurs en séjour de courte durée (jusqu'à deux semaines) bénéficient d'une carte de libre parcours sur six zones (11, 12, 15, 16, 18 et 19) de la Communauté tarifaire vaudoise Mobilis.

Taxes communales	2014 CHF	2015 CHF
Catégories 1 à 5*	2'246'260.50	2'229'204.70
Catégorie 6 (pensionnats – instituts)	189'495.—	131'143.20
Catégorie 7 (appartements, villas, studios, chambres)	760'067.90	706'543.55
<b>Total</b>	<b>3'195'823.40</b>	<b>3'066'891.45</b>

\* Catégories 1 à 5 = hôtels (répartis entre les catégories 1 à 5, selon le nombre d'étoiles ou sans étoile), auberges de jeunesse et assimilés, beds & breakfast, chambres d'hôtes, gîtes ruraux, hébergements et campings.

### PORTS

Au 31 décembre 2015, les ports de petite batellerie d'Ouchy et de Vidy comptent le nombre de places suivant :

Places/Amarrages	Vidy	Ouchy	Vieux-Port d'Ouchy	Total
2.50	368	*375	—	743
2.75	250	122	—	372
3.00	52	18	—	70
3.50	43	75	—	118
4.25	9	26	—	35
Places visiteurs	22	8	16	46
Bouées	5	—	28	33
Places à terre	**191	121	—	312
<b>Total</b>	<b>940</b>	<b>745</b>	<b>44</b>	<b>1'729</b>

\* Correction du chiffre après une nouvelle vérification de l'inventaire pour tenir compte de trois amarrages de « 2.50 » utilisés par les bateaux de la voirie lacustre à Ouchy.

\*\* Nouvelle correction du chiffre après avoir constaté que le chiffre 2014 a été modifié de façon erronée, en raison d'un « bug » de l'application informatique.

Sur les 1'729 places d'amarrage et à terre, 1'049 sont attribuées à des Lausannois et 563 à des personnes domiciliées en Suisse ou à l'étranger. Neuf places sont utilisées par les bateaux techniques ou de sécurité et 46 amarrages sont réservés aux visiteurs. 33 places sont en cours d'attribution et 29 places à terre sont disponibles.

1'754 nuitées (1'543 en 2014) ont été enregistrées sur les 46 places prévues pour les visiteurs.

3'281 personnes (3'033 en 2014) se sont présentées au guichet pour des réservations et renseignements divers.

Autorisations délivrées	2014	2015
Cabines / Vidy	28	16
Places à l'eau	123	120
Places à terre	39	46
<b>Total</b>	<b>190</b>	<b>182</b>
Demandes non satisfaites (liste d'attente au 31 décembre)	2014	2015
Personnes domiciliées à Lausanne		
Planches à voile	—	—
Places à l'eau	376	239
Places à terre	—	—
Recettes globales	2014	2015
	CHF	CHF
Places d'amarrage et places à terre, pontons, plans d'eau, matériel	1'628'446.60	1'658'782.72
Locations (cabines, étagères pour planches à voile, locaux divers)	101'569.32	93'349.20
Engins de levage	27'370.60	23'429.50
<b>Total</b>	<b>1'757'386.52</b>	<b>1'775'561.42</b>

## OFFICE DES INHUMATIONS-INCINÉRATIONS

### Décès enregistrés

	Personnes domiciliées à Lausanne	Personnes domiciliées hors Lausanne	Total
Inhumations	142	44	186
Crémations	801	3'548	4'349
Transferts hors Lausanne	70	386	456
Corps légués aux instituts d'anatomie*	3	21	24
Corps en attente	—	—	—
<b>Total des décès enregistrés</b>	<b>1'016</b>	<b>3'999</b>	<b>5'015</b>
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées à Lausanne			844
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées hors Lausanne			172
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées à Lausanne			746
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées hors Lausanne			3'253
<b>Total des décès enregistrés</b>			<b>5'015</b>

\* Département des neurosciences fondamentales (DNF). Ces corps font l'objet d'une crémation.

### Autres dossiers enregistrés\*

		Ont fait l'objet d'une crémation
Fœtus/mort-nés	112	90
Corps exhumés et ossements	19	19
Cendres en provenance d'autres communes**	26	—
<b>Total</b>	<b>157</b>	<b>109</b>

\* Les données concernant les personnes décédées ont été complétées, de manière à tenir compte des autres dossiers traités.

\*\* Sont destinées au Jardin du Souvenir, à une tombe cinéraire ou à un columbarium.

L'activité déployée a donc concerné 5'172 dossiers, soit 25 de plus qu'en 2014.

Les 4'373 crémations représentent donc le 87.2% de la totalité des décès enregistrés, soit 5'015 (4'999 dont 4'371 crémations en 2014 soit 87.4%).

Les cas de fœtus et mort-nés pris en charge sont en constante augmentation : 112 cas en 2015 contre 95 en 2014, soit une augmentation d'environ 18%.

### Cimetière et centre funéraire de Montoie

Les cendres de 635 personnes incinérées ont été versées dans les caveaux collectifs du « Jardin du Souvenir » (589 en 2014), dont 509 l'ont été en présence de la famille soit le 80.2% (464 en 2014, soit 78.8%).

Le nombre des cérémonies funèbres célébrées au centre funéraire est en légère augmentation (1'185 en 2015 contre 1'133 en 2014). Le nombre de dépôts de corps dans les chambres mortuaires s'est également accru de 8.7% (1'448 en 2015 contre 1'325 en 2014).

### Convois funèbres

Le nombre de convois funèbres s'est élevé à 612, dont 103 ont été réalisés par les Pompes funèbres officielles en tant que concessionnaire communal. Ces 103 convois ont été à la charge de la commune, conformément à la législation cantonale.

## SERVICE DU CONTRÔLE DES HABITANTS (CH)

### PRINCIPALES TÂCHES

- accueillir le public et renseigner les usagers
- tenir à jour l'ensemble des données relatives à la population, en veillant à respecter les dispositions légales en matière de contrôle des habitants et d'harmonisation des registres
- constituer les dossiers de demande d'autorisations de séjour et d'établissement et les transmettre à l'autorité compétente, à savoir le Service cantonal de la population
- fournir aux administrations publiques les données qui leur sont nécessaires

### EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration	7.50	6.50	13.90	13.90
Bureau «Suisse - permis C»	13.50	13.50	10.10	10.10
Bureau des étrangers	13.20	13.20	13.20	13.20
Logistique	4.00	4.00	1.00	1.00
<b>Total service</b>	<b>38.20</b>	<b>37.20</b>	<b>38.20</b>	<b>38.20</b>

En prévision d'une réorganisation interne, les postes avec une fonction transversale ont été transférés des unités «logistique» et «bureau Suisse et permis C» à l'unité «administration».

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

Unité administrative	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
Total service	0.00

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration	7	6.50	16	13.90
Bureau «Suisse - permis C»	17	13.50	12	10.10
Bureau des étrangers	14	13.20	14	13.20
Logistique	4	4.00	1	1.00
<b>Total service</b>	<b>42</b>	<b>37.20</b>	<b>43</b>	<b>38.20</b>

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n		n	
Administration	1		1	
<b>Total service</b>	<b>1</b>		<b>1</b>	

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Nombre de mouvement(s)	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	1	2

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emplois (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Convention de départ	
Décès	
Démission	
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
<b>Total service</b>	<b>1</b>

## FAITS MARQUANTS

### Audit de la Cour des comptes

Quinze bureaux de contrôle des habitants des communes vaudoises, dont Lausanne, ont été audités durant le dernier trimestre 2014. Le résultat de ces audits est consigné dans le rapport N° 33 que la Cour des comptes a rendu public le 18 novembre 2015. Il est accessible à l'adresse [www.vd.ch/autorites/cour-des-comptes/rapports-et-communiques](http://www.vd.ch/autorites/cour-des-comptes/rapports-et-communiques).

La portée générale des recommandations de la Cour des comptes (cf. page 20 du rapport, 1<sup>er</sup> §) laisse toutefois entendre que la globalité des constats concerne toutes les communes vaudoises en général, et celles auditées en particulier. Or, à l'instar d'autres communes, le CH de Lausanne et son directeur ont pu être rassurés oralement sur la maîtrise globale et la qualité de sa gestion, lors de la séance de restitution du 6 juin 2015.

Néanmoins, une attention particulière sera portée aux diverses observations formulées, afin d'améliorer, dans la mesure du possible, les processus de travail du CH qui pourraient être concernés.

### Evolution démographique et statistiques

La croissance démographique se poursuit pour la 14<sup>e</sup> année consécutive. Entre les 31 décembre 2001 et 2015, la population lausannoise a augmenté de 15'861 personnes, soit 15'083 ressortissants étrangers et 778 nationaux.

Pour l'année sous revue, l'augmentation de la population de 1'097 personnes se répartit entre 1'074 ressortissants étrangers et 23 nationaux. La rentrée universitaire contribue à faire de septembre le mois le plus chargé en termes d'arrivées, puisque pas moins de 2'786 d'entre elles ont été enregistrées durant ce seul mois, alors que la moyenne mensuelle s'élève à 1'504 arrivées.

Quant au pic de la population, c'est au 30 octobre qu'il a été constaté avec 141'842 habitants.

### Population de Lausanne

au 31 décembre	2013	2014	2015	Différence 2014/2015	
En résidence principale	134'810	135'903	137'197		+1'294
En résidence secondaire	4'580	4'325	4'128		-197
<b>Total</b>	<b>139'390</b>	<b>140'228</b>	<b>141'325</b>		<b>+1'097</b>

### Population suisse résidant à Lausanne

Canton d'origine	2013	2014	2015	Différence 2014/2015	
Vaud	43'300	43'449	43'507	+	58
Berne	7'341	7'274	7'181	-	93
Fribourg	6'639	6'560	6'517	-	43
Valais	4'769	4'852	4'841	-	11
Neuchâtel	3'327	3'368	3'361	-	7
Genève	2'272	2'292	2'387	+	95
Jura	2'132	2'156	2'173	+	17
Tessin	2'014	2'017	2'021	+	4
Zurich	1'799	1'802	1'790	-	12
Obwald	67	74	72	-	2
Autres cantons	7'168	7'115	7'132	+	17
<b>Total</b>	<b>80'828</b>	<b>80'959</b>	<b>80'982</b>	<b>+</b>	<b>23</b>

### Population étrangère résidant à Lausanne

au 31 décembre	2013	2014	2015	Différence 2014/2015	
Population en résidence principale :					
- Permis B	23'167	23'178	24'104	+	926
- Permis C	30'249	30'777	31'439	+	662
- Permis F	943	1'029	1'181	+	152
- Permis L	1'462	1'340	1'417	+	77
- Cas en suspens auprès des autorités cantonales ou fédérales	1'331	1'787	1'086	-	701
- Procédures de refus/recours	344	216	166	-	50
<b>Total population résidante</b>	<b>57'496</b>	<b>58'327</b>	<b>59'393</b>	<b>+</b>	<b>1'066</b>
Dispensés par le DFAE <sup>1</sup>	65	61	56	-	5
Permis Cj <sup>2</sup>	6	7	5	-	2
<b>Total population « diplomatique »</b>	<b>71</b>	<b>68</b>	<b>61</b>	<b>-</b>	<b>7</b>
Requérants d'asile	491	426	458	+	32
<b>Total en résidence principale</b>	<b>58'058</b>	<b>58'821</b>	<b>59'912</b>	<b>+</b>	<b>1'091</b>

Population en résidence secondaire :					
- Permis B	111	103	90	-	13
- Permis C	304	274	268	-	6
- Permis F	—	—	1	+	1
- Permis G (frontalier)	85	65	67	+	2
- Permis L	1	2	—	-	2
- Demandes en cours	3	3	2	-	1
- Dispensés par le DFAE	—	1	—	-	1
- Requérrants d'asile	—	—	3	+	3
<b>Total en résidence secondaire</b>	<b>504</b>	<b>448</b>	<b>431</b>	<b>-</b>	<b>17</b>
<b>Total de la population étrangère</b>	<b>58'562</b>	<b>59'269</b>	<b>60'343</b>	<b>+</b>	<b>1'074</b>

<sup>1</sup> Membres ou personnel des missions diplomatiques et consulaires dispensés de formalités

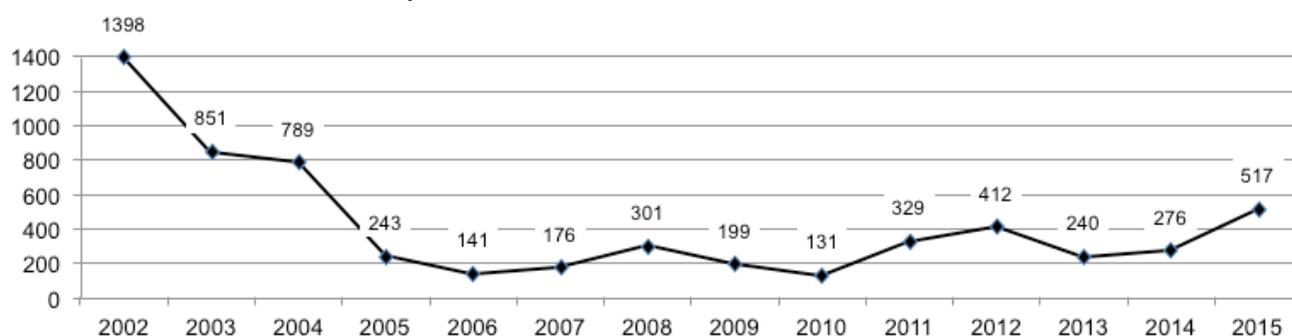
<sup>2</sup> Epouses ou enfants des personnes dispensées par le DFAE, exerçant une activité lucrative

Au 31 décembre 2015, la population étrangère en résidence principale (hormis les requérants d'asile et les membres du Corps diplomatique et leur famille) se chiffre à 59'393 personnes, soit 43.29% (42.91% en 2014) de la population lausannoise en résidence principale.

### Requérrants d'asile résidant à Lausanne

517 nouveaux requérants ont été enregistrés (276 en 2014). Au 31 décembre 2015, 461 dossiers lausannois (426 en 2014) sont en cours d'examen auprès des autorités cantonales et fédérales compétentes.

### Evolution du nombre d'arrivées depuis 2002



### Recensement de la population selon la religion

(Art. 28 de la loi du 09.01.2007 sur les relations entre l'Etat et les Eglises reconnues de droit public)

	Au 31 décembre 2014		Au 31 décembre 2015	
	Nombre	%	Nombre	%
Protestants	24'820	17.70	23'528	16.65
Catholiques	41'456	29.56	39'252	27.77
Autres religions	15'938	11.37	15'272	10.81
Non déterminés	42'323	30.18	48'937	34.63
Sans	15'691	11.19	14'336	10.14
<b>Total</b>	<b>140'228</b>	<b>100</b>	<b>141'325</b>	<b>100</b>

Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2010, la nouvelle teneur de l'article 4 de la loi du 9 mai 1983 sur le contrôle des habitants n'autorise désormais plus que le recensement de « l'appartenance religieuse reconnue de droit public ou reconnue d'une autre manière par le canton ». De plus, l'alinéa 2 de cette disposition rend, dorénavant, facultative la communication, par le citoyen, de son appartenance religieuse, ce qui requiert de faire preuve de toute la prudence nécessaire quant à l'interprétation des statistiques.

### Recensement de la population selon l'âge et le sexe

La population lausannoise totalise, au 31 décembre 2015, 141'325 personnes, qui se répartissent comme suit:

Hommes	Femmes	Enfants (moins de 16 ans)			
		Garçons	Filles		
57'903	63'394	10'167	9'861		
<hr/>					
Ans	0 à 20	21 à 60	61 à 89	90 à 99	100 et plus
Hommes	14'725	43'280	9'698	360	7
Femmes	14'283	43'590	14'296	1'055	31
<b>Total</b>	<b>29'008</b>	<b>86'870</b>	<b>23'994</b>	<b>1'415</b>	<b>38</b>

## Recensement de la population selon l'origine et la nationalité

Lausannois	17'568	
Vaudois	27'244	
Confédérés	36'170	
<b>Suisses</b>	<b>80'982</b>	<b>80'982</b>
France	10'760	
Portugal	10'112	
Italie	6'506	
Espagne	4'984	
Reste de l'Europe	12'954	
<b>Etrangers européens</b>	<b>45'316</b>	
Afrique	5'930	
Asie	4'476	
Amérique	4'419	
Océanie	116	
Apatriés	13	
Non déterminés	73	
<b>Etrangers non européens</b>	<b>15'027</b>	
<b>Population étrangère totale</b>		<b>60'343</b>
<b>Population globale</b>		<b>141'325</b>

## Naissances et décès au sein de la population lausannoise

	2013	2014	2015
Naissances	1'700	1'698	1'691
Décès	1'069	995	1'070
Solde naturel	631	703	621

## Déclarations de garantie

441 déclarations de garantie (459 en 2014), permettant aux citoyens lausannois d'inviter, à des fins touristiques, des connaissances provenant de pays dits « à visa », ont été délivrées cette année.

## Demandes d'entrée

Les demandes d'autorisation de visite touristique déposées par le biais d'une déclaration de garantie sont, parfois, transformées en demandes d'entrée (pays tiers). Celles-ci sont soumises au contrôle des ambassades ou consulats concernés. En 2015, 162 demandes d'entrée ont été traitées (2014 : 224).

## Bureau des enquêtes

	2013	2014	2015	Différence 2014/2015
Enquêtes reçues	604	602	571	- 31
Enquêtes réglées	605	576	571	- 5
Enquêtes en cours	27	26	26	—
Dénonciations au Ministère public	—	—	—	—
Dénonciations à la Commission de police	58	43	50	+ 7

Dans la mesure où les infractions commises dans le cadre de la loi sur le contrôle des habitants entrent dans le domaine de compétence de la Commission de police, cette voie est désormais privilégiée, au détriment des dénonciations auprès du Ministère public. En effet, le produit des amendes prononcées par la Commission de police alimente les comptes de la Ville, alors que ce n'est pas le cas des recettes générées par les sanctions pécuniaires prononcées par les instances cantonales. Par ailleurs, le bureau des enquêtes procède à l'élaboration de divers rapports de situation, à la demande des autorités cantonales (99 documents ont été établis durant l'année sous revue, contre 118 en 2014).

## Relations avec les administrés

	2013	2014	2015	Différence 2014/2015
Entretiens aux guichets :				
– nombre	117'157	121'794	122'899	+ 1'105
– en heures	11'638	12'183	11'833	- 300
Appels téléphoniques :				
– N° central 3133	35'543	35'033	33'120	- 1'913
– N° commercial 0900	3'743	3'253	3'121	- 132

En termes de service public, la journée du 5 janvier a été la plus chargée de l'année, avec 823 entretiens réalisés.

2015	Date	Nbre d'entretiens	Temps d'attente maximum	% d'attente de plus de 20'	Temps d'attente moyen	Temps entretien moyen
Journée la plus chargée	05.01	823	43'10"	24.61%	16'35"	5'40"
Journée la moins chargée	24.12	140	3'55"	0%	0'14"	7'41"
Durant l'année		* 122'899	47'23"	5.82%	6'23"	5'48"

\* soit en moyenne 497 entretiens par jour de travail.

## SERVICE DE PROTECTION ET DE SAUVETAGE (SPSL)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- protéger et sauver les personnes, les animaux, l'environnement et les biens
- gérer et coordonner l'activité des différentes entités, en développant une interactivité opérationnelle en cas d'événements particuliers et/ou d'accidents majeurs

### EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Ambulances	41.30	40.50	41.30	41.50
Centre de formation de la RAMA	7.20	7.20	7.20	7.20
Direction SPSL	29.50	29.30	28.50	28.20
Pompes funèbres officielles	11.00	11.00	11.00	11.00
Protection civile	18.80	18.00	18.80	17.00
Sapeurs-pompiers	124.50	126.50	122.50	127.50
<b>Total service</b>	<b>232.30</b>	<b>232.50</b>	<b>229.30</b>	<b>232.40</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

Unité administrative	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
Total service	- 3.00

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Ambulances	44	40.50	46	41.50
Centre de formation de la RAMA	8	7.20	8	7.20
Direction SPSL	33	29.30	32	28.20
Pompes funèbres officielles	11	11.00	11	11.00
Protection civile	18	18.00	17	17.00
Sapeurs-pompiers	127	126.50	128	127.50
<b>Total service</b>	<b>241</b>	<b>232.50</b>	<b>242</b>	<b>232.40</b>

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s / aspirant-e-s**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier	31 décembre
	n	n
Total service	0	0

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	9	9

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Convention de départ	
Décès	
Démission	5
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	2
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
<b>Total service</b>	<b>9</b>

## ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

Le SPSL a rempli, en 2015, ses missions prioritaires de prévention, de secours et de sauvetage au profit des habitants. Ces missions ont représenté près de 12'000 interventions d'urgence effectuées par l'ensemble des entités et collaborateurs du service.

De plus, le SPSL intervient régulièrement, sur la base de conventions, bien au-delà des frontières communales, voire cantonales. Toutefois, ces interventions et opérations se font toujours à la condition que cela ne soit pas au détriment de la sécurité des citoyens lausannois.

L'année sous revue aura été marquée par le nombre élevé d'interventions des ambulances et de la protection civile, par la concrétisation du partenariat entre les sapeurs-pompiers lausannois et palinzards, ainsi que par la mise en évidence des prestations fournies par la police du feu. Elle a également été mise à profit pour consolider le positionnement du centre de formation de La Rama en tant que lieu d'accueil des formations dans les domaines du secours et de la sécurité.

Les sapeurs-pompiers du SPSL ont, comme relevé plus haut, mis en place un partenariat avec Epalinges dans le cadre d'un service défense incendie et secours (SDIS) tel que défini par la loi cantonale. Ce SDIS constitue la première étape d'une collaboration renforcée dans l'ensemble de la couronne lausannoise, dans le cadre du projet appelé « VIDIS » (vision intégrée de la défense incendie de l'agglomération lausannoise).

Les ambulances du SPSL ont connu une augmentation du nombre d'interventions, ce qui démontre la pertinence des mesures mises en place pour prévenir les situations de surcharge psychologique ou physique des ambulanciers.

La protection civile, composant désormais l'une des dix régions cantonales sous l'appellation « ORPC Lausanne-District », aura été active sur tous les fronts : du plan grand froid à la première mise sur pieds du plan canicule, en passant par des appuis dans le cadre de négociations entre chefs d'Etat ou encore pour la visite du président de la République française. Le nombre de jours d'engagements en situation d'urgence a battu tous les records.

Quand bien même l'attention ne doit pas être relâchée, les diverses mesures d'assainissement entreprises ces dernières années aux Pompes funèbres officielles ont enfin permis d'atteindre l'équilibre financier.

Le nouveau règlement communal de la police du feu ainsi que les nouvelles normes fédérales en matière de prévention responsabilisent les propriétaires et exploitants de lieux recevant du public et donnent ainsi un véritable rôle de soutien et de conseil à la police du feu, l'aspect répressif n'intervenant qu'en ultime recours.

La direction du service a coordonné et dirigé l'ensemble des activités, en mettant un accent particulier sur le renforcement des synergies entre entités du service et partenaires externes. Le positionnement du SPSL en tant que service pluridisciplinaire de la protection de la population a ainsi pu être renforcé.

## SAPEURS-POMPIERS

### PRINCIPALES TÂCHES (SUR LES PLANS LAUSANNOIS ET CANTONAL)

- sauver les personnes, les animaux et les biens
- lutter contre les incendies
- juguler les effets du déchaînement des éléments naturels
- lutter contre les effets des pollutions, des fuites d'hydrocarbures ou de produits toxiques, chimiques ou radioactifs
- effectuer des interventions techniques
- garantir la sécurité incendie lors de différentes manifestations organisées sur le territoire lausannois

### Evolution de l'effectif des sapeurs-pompiers professionnels

2011	2012	2013	2014	2015
121	120	120	124	123

### Evolution de l'effectif des sapeurs-pompiers volontaires, site de Lausanne (sans les jeunes sapeurs-pompiers)

2011	2012	2013	2014	2015
142	131	138	125	141

### Evolution de l'effectif des sapeurs-pompiers volontaires, site d'Epalinges

2011	2012	2013	2014	2015
—	—	—	—	46

Pour la première année, et ceci suite à la signature d'un contrat de partenariat entre la Commune de Lausanne et celle d'Epalinges, l'effectif des sapeurs-pompiers volontaires du site d'Epalinges apparaît dans ce rapport.

## Interventions

Au nombre de 2'082, les interventions sont en augmentation de 27 unités par rapport à l'année précédente. Effectuées à raison de 79% sur le territoire du SDIS Lausanne-Epalinges, elles se répartissent comme suit :

	2014	2015
Interventions pour le SDIS	1'108	1'055
Autres	947	1'027
Total des interventions	2'055	2'082

Le détachement de premier secours (DPS), site de Lausanne, est intervenu à raison de 1'987 interventions (-68) et le DPS site d'Epalinges à raison de 95 interventions.

### Types d'interventions

	2014	2015
Déclenchements d'alarmes automatiques	437	530
Incendies	579	493
Sauvetage de personnes et d'animaux	149	137
Désincarcérations	26	26
Groupe de recherche et d'intervention en milieux périlleux	18	20
Protection de l'environnement	338	264
Interventions techniques	416	580
Eléments naturels	92	32
<b>Total</b>	<b>2'055</b>	<b>2'082</b>

### Répartition géographique des interventions

	2014	2015
Sur le territoire du SDIS Lausanne-Epalinges	1'602	1'638
Sur le territoire d'autres communes (CR Feu)	453	444

### Alarme du personnel

La mise sur pied des détachements lausannois (groupe de l'unité d'appui du poste permanent et éclairage lourd) a été nécessaire à huit reprises (-3).

Afin de renforcer les équipes déjà engagées sur des sinistres conséquents, la mise sur pied du corps professionnel en congé a été nécessaire à seize reprises (-4).

### Détachements forains

Les détachements forains sont rattachés aux DPS régionaux, selon la liste suivante :

- détachement forain de Vernand au DPS de la Mèbre;
- détachement forain de Montheron au DPS du Haut-Talent.

Leurs interventions ne sont pas comptabilisées par l'entité sapeurs-pompiers.

### Barème des soldes et indemnités

Le 16 avril 2015, la Municipalité a adopté le nouveau barème des soldes et indemnités relatifs au service de défense contre l'incendie et de secours qui permet de revaloriser les activités effectuées par les sapeurs-pompiers volontaires.

### Contrat de droit administratif

Après un travail conjoint entre la direction du SPSL et un avocat spécialisé, c'est en date du 1<sup>er</sup> juillet que le contrat de droit administratif passé entre la commune de Lausanne et celle d'Epalinges en matière de défense contre l'incendie et de secours a été approuvé par le Conseil d'Etat.

### Tarif de facturation des frais d'intervention et des prestations particulières

C'est en date du 29 juin que la cheffe du Département du territoire et de l'environnement a approuvé le nouveau tarif de facturation des frais d'intervention ainsi que celui des prestations particulières.

### Prestations pour le Tribunal des mineurs

Durant l'année, les sapeurs-pompiers ont reçu dans leurs murs quinze jeunes, coupables de départs d'incendie, afin de leur expliquer les conséquences de leurs actes délictueux. Ils ont également participé à des travaux de rétablissement et d'entretien de la caserne.

### Collaboration des sapeurs-pompiers avec d'autres services communaux et divers partenaires

Tout au long de l'année, les sapeurs-pompiers ont mis des compétences particulières au profit d'autres services communaux et de divers partenaires, notamment pour les activités suivantes :

- services de prévention dans le cadre du meeting World Air Games à Lausanne, du congrès UDC à MCH Beaulieu, de la manifestation « Champions! » et du cortège collectif unitaire contre les spéculations des matières premières;
- appui à l'aéroport de la Blécherette pour l'exercice de validation du service de sécurité de l'Aéroport Région Lausannoise « La Blécherette » S.A. (ARLB);
- travaux de levage à l'aide de la grue au profit de différents services de la Ville de Lausanne;
- mise en place des pontons à l'aide de la grue, service de prévention circulation et engagement du bateau de sauvetage en faveur du triathlon de Lausanne;
- essai des colonnes sèches dans le m2;
- tournage d'un film avec la gendarmerie vaudoise pour la campagne annuelle de prévention routière;
- diverses présentations aux SDIS du canton des engins spécifiques mis à disposition par l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECA).

## **Matériel et équipement**

L'ECA et la Direction générale de l'environnement (DGE) ont mis à disposition des sapeurs-pompiers le matériel suivant :

- remplacement du compresseur pour remplir les bouteilles d'air comprimé, d'une armoire pour le séchage du matériel de protection respiratoire et d'un bassin d'une contenance de 20'000 litres ;
- un appareil Crash Recovery system pour équiper le véhicule pionnier lourd ;
- deux caméras thermiques « Flir K55 » pour équiper deux tonnes-pompes ECA ;
- nouveaux portiques légers de décontamination pour les interventions dans les domaines atomique, bactériologique et chimique (ABC) ;
- des mises à terre pour les interventions ABC.

Dans le cadre du budget de fonctionnement 2015, un ventilateur avec ses accessoires, une pompe ainsi que cinq caméras thermiques ont été acquis.

## **Véhicules**

Dans le cadre des autorisations d'achats 2015, un véhicule pour le transport de personnel et la traction de remorques d'intervention, un minibus pour le transport de personnes, ainsi qu'un véhicule d'intervention pour la direction ont été acquis.

De plus, l'ECA et la DGE ont mis à disposition des sapeurs-pompiers les véhicules suivants :

- un véhicule tonne-pompe en remplacement de l'ancien, propriété de la Ville ;
- deux véhicules de transport et matériel ;
- un véhicule équipé du système Coldcut Cobra ;
- deux containers éclairages ;
- deux containers inondations ;
- un container Mobile Watcher ;
- deux tanks à poudre sur remorque en remplacement d'un ancien véhicule propriété de la Ville.

## **Formation du corps professionnel (DPS)**

La formation de base s'est concentrée sur le fonctionnement et l'utilisation des nouveaux véhicules et matériels acquis par la Ville de Lausanne ou mis à disposition par l'ECA ou la DGE.

Cette année, l'arrivée d'un nouveau manuel pour les interventions ABC a nécessité une mise à niveau des intervenants et des procédures d'engagement.

La mise à disposition, par l'ECA, d'un véhicule équipé du système d'extinction Coldcut Cobra (lance perforante) a nécessité de former des instructeurs en Suède et de mettre à jour les actions opérationnelles pour les engagements feu dans des locaux clos ou semi-clos.

En outre, divers exercices ont été mis sur pied dans le courant de l'année avec comme thèmes les feux dans un parking souterrain, l'engagement de moyens lourds pour des feux de liquide, les accidents d'usagers dans le M2 ainsi que les interventions sur les infrastructures et les moyens de locomotion du LEB.

De nombreuses formations de base ont été dispensées pour permettre aux groupes spécialisés tels que le groupe de recherche et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP), le groupe d'appui tactique feu et le groupe débriefing du SPSL (GD SPSL) d'assurer les missions quotidiennes.

Plusieurs sapeurs-pompiers professionnels ont suivi des formations spécifiques sur les feux d'aéronefs à Teeside en Angleterre, sur les feux d'installations pétrolières à Vernon en France et un cours sur l'établissement de croquis opérationnels à Genève. Ils ont également participé à une formation internationale des instructeurs « phénomènes thermiques » à Bourg-en-Bresse en France.

Les cours cantonaux et fédéraux ont permis aux sapeurs-pompiers professionnels de suivre leur filière de formation continue et ainsi de consolider leurs connaissances de base.

## **Ecole latine des sapeurs-pompiers professionnels**

L'Ecole latine 2015 a débuté le 2 avril sur le site du centre de compétences en matière de formation à Versoix pour se terminer le 27 novembre. Composée de 17 aspirants romands, dont 3 lausannois, elle a permis à ces futurs sapeurs-pompiers professionnels d'acquérir les bases théoriques et pratiques de la profession. Il est à noter que 8 instructeurs sapeurs-pompiers du SPSL ont été engagés pour dispenser la formation de base durant cette école.

Sur 21 aspirants issus de l'Ecole latine 2014, 19, dont 4 lausannois, ont reçu leur brevet fédéral lors d'une cérémonie officielle qui s'est déroulée le 19 novembre à Genève.

## **Centrale d'aide à l'engagement (CAE)**

L'année 2015 a été placée sous le signe de la continuité et des perspectives d'avenir. Sur le plan opérationnel, les opérateurs de la centrale ont pu démontrer leurs compétences en exploitant efficacement le véhicule de transmission cantonal (VTC), non seulement pour des feux importants qui se sont déclarés à Vuillens, Savigny, Penthalaz, Oron et Penthaz, mais aussi lors des interventions pour l'accident chimique de Daillens qui a duré sept jours et pour l'intoxication par un norovirus à la piscine de Mon-Repos. Ce véhicule a également été engagé à de nombreuses reprises lors d'exercices au profit des partenaires civils et militaires.

Dans le cadre de l'actionnariat de la Ville de Lausanne à la Société italo-suisse d'exploitation du Tunnel du Grand-Saint-Bernard (SISEX S.A.), un représentant de la CAE a participé, en tant qu'arbitre, à un exercice d'intervention dans ledit tunnel, afin d'évaluer les procédures d'engagement et de coordination internationale.

Sur le plan technique, une page s'est tournée avec l'abandon de la saisie informatique des rapports d'intervention sur le programme interne. Le logiciel Ecawin mis en place par l'ECA est maintenant utilisé. Ce programme permet d'intégrer et de centraliser l'ensemble des données d'intervention avec celles de l'ensemble des SDIS vaudois et de faciliter le suivi administratif des sapeurs-pompiers volontaires.

Le 1<sup>er</sup> décembre, le nouveau plan radio a été mis en application, de même que la nouvelle numérotation cantonale des véhicules d'intervention.

Sur le plan des perspectives d'avenir, le projet de rapprochement et de synergie entre le centre de transmission des alarmes (CTA) et les sapeurs-pompiers du SPSL est passé dans sa phase de consolidation. Les opérateurs permanents participent activement aux divers groupes de travail afin de proposer des solutions opérationnelles et techniques modernes.

## **Movember**

Du 1<sup>er</sup> au 30 novembre, 63 sapeurs-pompiers professionnels ont participé à l'opération « moustache » de la fondation Movember qui a comme objectif de récolter des fonds pour changer le visage de la santé masculine. Cette campagne, largement médiatisée par les journaux télévisés et quotidiens romands, a permis de récolter la somme de CHF 20'576.–.

## **Corps de sapeurs-pompiers volontaires**

Le groupe de conduite du détachement d'appui du site de Lausanne a tenu dix séances et le groupe de conduite du DPS du site d'Epalinges a tenu douze séances. Ces travaux ont permis de poursuivre la réorganisation et le renforcement de la structure de conduite dans le cadre du partenariat mis en place entre la commune de Lausanne et celle d'Epalinges, et d'assurer la gestion des missions confiées au corps volontaire.

## **Formation**

La mise à niveau des connaissances de l'ensemble des sapeurs-pompiers volontaires s'est poursuivie, en collaboration avec le responsable de la formation de la division de défense contre l'incendie et de secours (DDIS) de l'ECA.

Le détachement spécialisé dans le domaine de la décontamination de personnes en masse a suivi sa formation continue et collaboré avec le détachement poste médical avancé (DPMA), à l'occasion d'une session particulière.

Les spécialistes en éclairage de grande surface ont suivi des formations spécifiques à leur domaine en sus des autres.

Un recrutement cantonal a eu lieu le 5 novembre dans chaque caserne du canton, sous l'égide de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers et de l'ECA. Pour le SDIS, 22 (-10) nouveaux sapeurs-pompiers volontaires ont été incorporés pour le site de Lausanne et 7 (+4) pour le site d'Epalinges.

Encadrés par dix moniteurs professionnels et volontaires, les 27 jeunes sapeurs-pompiers ont suivi la formation annuelle, les journées organisées par le groupement vaudois des jeunes sapeurs-pompiers et ont participé aux rencontres romandes et latines à Etoy ainsi qu'à la promotion de diverses manifestations telles que la vente du Mimosa, la fête du Bois et le Téléthon.

## **Services de garde dans les lieux de spectacles**

	2014	2015
Services assurés	197	124
Effectif mis sur pied pour assurer ces services (officiers, sous-officiers et sapeurs)	836	548

Relevons que ces chiffres sont en diminution, en raison de la réfection de la salle Métropole de Lausanne, qui a fermé ses portes le 28 juin 2014 pour les rouvrir début octobre 2015 à l'issue des travaux de rénovation.

## **POLICE DU FEU**

### **PRINCIPALES TÂCHES**

- faire appliquer les directives des Associations des établissements cantonaux d'assurance incendie, de l'ECA ainsi que les dispositions légales communales et cantonales

La police du feu conseille les architectes lors de l'établissement d'avant-projets de construction, examine les dossiers de mise à l'enquête et émet les charges au permis de construire pour tout ce qui concerne la prévention incendie (portes coupe-feu, extincteurs, signalétique de sécurité, éclairage de secours, voies de fuite, etc.).

Lors de manifestations, elle valide les dossiers et définit les mesures de prévention incendie (implantation des structures extérieures, voies d'accès des secours, capacité des cantines, dispositifs d'extinction, etc.) imposées aux organisateurs.

## Statistiques

	2011	2012	2013	2014	2015
Dossiers de construction ou de transformation	386	405	375	604	649
Séances diverses	354	372	352	402	502
Visites de fin de travaux	429	477	403	532	488
Visites sur site pour prise de décision	—	—	—	25	150
Examens de situation et visites pour des manifestations	489	521	561	616	551
Dossiers d'intervention Ecaplan	—	—	30	54	55
Modifications de dossiers d'intervention	—	—	147	252	385
Mise en service de détection	—	—	37	54	35
Exercices d'évacuation	8	12	17	12	14

Les prestations fournies par la police du feu sont en hausse constante depuis 2009.

## AMBULANCE SPSL (A SPSL) / SERVICE MOBILE D'URGENCE ET DE RÉANIMATION (SMUR)

### PRINCIPALES TÂCHES

- assurer la prise en charge sanitaire professionnelle de tous les patients en situation de détresse préhospitalière, afin de préserver la vie et de créer les conditions favorables à leur transport
- répondre aux demandes d'interventions urgentes et non urgentes 24 heures sur 24 toute l'année (ambulance et SMUR), dans les délais prescrits
- mettre sur pied le plus rapidement possible, en cas d'événement particulier, les ressources disponibles et spécifiques telles que le GRIMP, le DPMA, ou le binôme de conduite sanitaire Ambulancier chef des secours/Médecin chef des secours (ACS/MCS)

### Evolution de l'effectif des ambulanciers

2010	2011	2012	2013	2014	2015
*40	*40	*40	*40.8	*40.8	*40.8

\* sans le personnel du secrétariat et les auxiliaires

Les A SPSS peuvent compter sur une quinzaine d'auxiliaires (ambulanciers ES et techniciens ambulanciers) afin de compléter les équipages d'intervention.

### Evolution de l'effectif du détachement du poste médical avancé

2010	2011	2012	2013	2014	2015
64	65	71	65	64	74

Dotées d'un parc de véhicules parfaitement adapté à leur mission, les A SPSS disposent d'un équipement technique et médical de pointe. Leur effectif, appuyé par les auxiliaires, permet de disposer en permanence de deux à quatre équipes d'urgence, immédiatement prêtes à intervenir, de jour comme de nuit. Le DPMA, quant à lui, se repose sur près de 70 volontaires, dont 12 médecins. Outre les interventions en ambulances, les A SPSS assurent les spécialisations et prestations suivantes :

- piquet au SMUR (conduite du véhicule et assistance du médecin) ;
- GRIMP ;
- ambulancier chef des secours ;
- débriefing psychologique ;
- santé/sécurité et hygiène au travail ;
- encadrement pour les étudiants ambulanciers en stage de formation professionnelle ;
- représentation de la Ville de Lausanne au bureau sanitaire des manifestations.

### Interventions

Le nombre de missions d'urgence accomplies par les ambulances a bondi de plus de 11% par rapport à l'année précédente, pour s'établir à 7'610 interventions, chiffre jamais articulé depuis la création de la Brigade sanitaire en 1963. Les raisons de cette hausse n'ont pas pu être clairement identifiées. Une forte activité a été relevée au début de l'année, correspondant à la période de grippe saisonnière et durant l'été lors de la canicule. Le mois de décembre n'est pas en reste, à l'instar des années précédentes, puisqu'il affiche plus de 650 missions.

Au volume des interventions d'ambulance, il convient d'ajouter :

- 2'002 missions SMUR ;
- 18 missions GRIMP ;
- 9 missions ACS/MCS ;
- 11 missions de soutien sanitaire opérationnel (SSO) du DPMA au profit des sapeurs-pompiers vaudois.

Dès lors, ce ne sont pas moins de 9'650 interventions d'urgence et de sauvetage qui ont été effectuées par le personnel des A SPSL.

Le nombre d'interventions de l'antenne de Bussigny (desservie par l'entreprise privée USR) a augmenté de 0.7% et celui de l'antenne de Mézières (desservie par l'entreprise privée STAR) de 7.2%, pour atteindre respectivement 2'262 et 1'651 missions. Les A SPSL sont en charge de la gestion de la facturation de ces deux bases.

Les missions médicalisées du SMUR sont, quant à elles, assurées en partenariat avec le Service des urgences du CHUV. Relevons encore que, pour l'année sous revue, quatre plaintes pénales ont été déposées par des ambulanciers pour violences et menaces contre les autorités et fonctionnaires, voies de faits et injures.

## Statistiques

	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre d'interventions	6'866	6'477	6'953	6'835	7'610
Nombre de personnes transportées	5'854	5'528	5'816	5'643	6'393
Nombre d'interventions sans transport	1'012	949	1'116	1'192	1'217
Nombre de missions SMUR	2'344	2'299	2'222	2'086	2'002
Nombre d'interventions de l'antenne de Bussigny	1'920	2'050	2'157	2'248	2'262
Nombre d'interventions de l'antenne de Mézières	1'274	1'362	1'515	1'538	1'651

Parallèlement à leurs activités, les A SPSL accueillent de nombreux stagiaires, qui sont intégrés aux équipages d'intervention. En 2015, ils ont été 147 à profiter de cette opportunité. La priorité est donnée à ceux qui sont en formation en soins ambulanciers ou en formation post-grade d'infirmier en soins d'urgence. Le total cumulé des stages se monte à 476 jours.

## Collaborations (internes et externes)

Le Service de la santé publique du canton de Vaud (SSP) est depuis fort longtemps le partenaire incontournable des A SPSL, non seulement au travers du subventionnement institutionnel, mais également en termes de politique sanitaire et de demandes de prestations particulières (Bureau sanitaire des manifestations, Bureau ORCA sanitaire, représentation OSANC, DPMA, etc.).

Les excellentes relations développées avec le CHUV sont également à relever, non seulement par l'exploitation commune du SMUR, mais aussi par la convention qui lie la direction du SPSL à celle du Service des urgences du CHUV pour la supervision médicale des ambulanciers par deux médecins-cadres des urgences. Grâce à cette proximité, des places de stages ont été ouvertes aux ambulanciers dans différents départements du CHUV (neurologie, cardiologie, hôpital de l'Enfance, etc.). Quant à la centrale Urgences-santé 144, située dans le même bâtiment que les A SPSL, elle constitue le maillon essentiel dans la gestion de la prise en charge des urgences préhospitalières. La police municipale lausannoise, ainsi que la gendarmerie vaudoise sont, elles aussi, de fidèles partenaires, avec lesquelles des échanges de personnel se réalisent dans le cadre de stages ou de formations continues communes. La collaboration dans le domaine de la formation sanitaire pour les sapeurs-pompiers professionnels du SPSL et les collaborateurs de la protection civile du SPSL représente également une synergie efficace et très appréciée. Quant au Service de la sécurité civile et militaire, il devient incontournable dans la formation continue des ACS/MCS.

Les écoles d'ambulanciers de Genève et du Mont-sur-Lausanne bénéficient, dans le cadre de leur programme de formation, des spécialisations développées au sein des A SPSL. Enfin, des liens se sont récemment tissés avec l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive pour le développement de travaux de recherche au sein de la communauté ambulancière.

Relevons, pour conclure, un projet ambitieux et novateur de rapprochement entre les A SPSL et les Ambulances de l'Hôpital du Pays-d'Enhaut, visant à une mutualisation des ressources humaines, dans le but de surmonter la pénurie de personnel apte au service.

Le DPMA, quant à lui, nourrit d'excellents contacts avec l'ECA pour tout ce qui concerne l'exploitation du SSO. Il est également l'instigateur de la mise sur pied des véhicules de soutien sanitaire du Nord Vaudois/Broye fribourgeoise et du Bas Valais, créés sur le même principe que celui de Lausanne. Des accords intercantonaux de renforts mutuels ont été formalisés en cas d'intervention extraordinaire et des formations communes sont régulièrement organisées à la plus grande satisfaction des autorités concernées.

La collaboration instaurée depuis plusieurs années avec les différentes sections de samaritains du canton portent aujourd'hui leurs fruits, notamment avec le Groupe d'appui samaritain qui complète le contingent du DPMA en cas de besoin.

## Matériel et équipement

Les pièces du nouvel uniforme cantonal ont été reçues et seront remises au personnel dans les premiers mois de 2016. Elles arboreront le badge à l'effigie de la nouvelle identification du service.

## Véhicules

En 2015, les A SPSL ont planifié le remplacement d'une ambulance, conformément au plan de renouvellement du SSP. La livraison de ce nouveau véhicule interviendra au début 2016 et il sera amorti sur 8 ans par le canton.

## Formation

Près de 3'200 heures de formation continue ont eu lieu en 2015. Selon les directives nationales de l'Interassociation de Sauvetage, chaque collaborateur doit justifier de 40 heures de formation continue par année. A cela s'ajoutent les

formations liées à des spécialisations, telles que le GRIMP, l'ambulancier chef des secours, le débriefing et le DPMA. Le programme de formation continue ne peut être réalisé que sur le temps de congé du personnel.

### Volontaires du détachement du poste médical avancé

Le DPMA est constitué de volontaires, pour la plupart actifs dans le domaine de la santé (ambulanciers, infirmiers, médecins). Ceux-ci sont chargés de mettre en place et d'exploiter un poste médical avancé (PMA) lors d'événements particuliers (incendie, accident de la circulation, etc.) survenant sur le territoire vaudois, ou pour les manifestations planifiées par la Ville de Lausanne. Les interventions du SSO, qui représentent la majorité des engagements sur alarme, sont réalisées au profit des sapeurs-pompiers du canton, lorsque ceux-ci sont confrontés à un incendie mettant à contribution leur organisme.

En 2015, un état-major opérationnel a été constitué et de nouveaux officiers nommés. Cette adaptation a été rendue nécessaire eu égard à l'expansion du volume d'engagements et de sollicitations du DPMA. Enfin, un 0.5 ept dévolu à la formation sanitaire des sapeurs-pompiers volontaires du canton a été créé et financé entièrement par l'ECA. Le poste sera attribué dans le courant du premier trimestre 2016.

Parmi les interventions sur alarme, il convient de citer celle liée au déraillement d'un train transportant des produits toxiques à Daillens du 25 au 30 avril, ainsi que celle consécutive à la propagation d'un norovirus de gastro-entérite survenue le 22 novembre à la piscine de Mon-Repos lors des championnats suisses de natation. Dans ce dernier cas, près d'une septantaine de personnes ont été examinées sur place, dont une dizaine a fait l'objet d'un transport en milieu hospitalier à Lausanne. D'autres athlètes contaminés ont été pris en charge à leur retour par les structures de soins dans leurs cantons respectifs.

En outre, le DPMA a assuré le service médical des manifestations sportives organisées par la Ville de Lausanne, telles que les 20 KM, le Marathon, le Triathlon, pour lesquelles la capitale olympique offre la gratuité des prestations.

### Spécificités

En janvier, les A SPSL ont obtenu le renouvellement de la reconnaissance qualité IAS, couronnant quatre ans de dur labeur. S'en est suivie, au mois d'avril, l'implication du responsable d'exploitation dans la mise en place de l'unité de dégrèvement du CHUV, consécutive à l'interpellation d'une députée du Grand Conseil en janvier 2013. Dans la foulée, plusieurs collaborateurs des A SPSL ont été très actifs lors de la campagne lausannoise de prévention contre l'alcoolisation aiguë chez les jeunes qui s'est tenue la première semaine de mai avec, en point d'orgue, une « flashmob » sur l'esplanade du Musée de design et d'arts appliqués contemporains le 29 mai.

Le plan de vigilance « Ebola » a été levé par le SSP à la mi-août. Un seul transport à risque a été notifié en septembre 2014 lequel, en fin de compte, s'est révélé négatif. Enfin, le 25 novembre s'est déroulé l'exercice d'urgence de l'aéroport de Lausanne-Blécherette pour lequel les A SPSL ont contribué à sa préparation et engagé une ambulance.

## PROTECTION CIVILE (PCI)

### PRINCIPALES TÂCHES

- garantir le niveau technique et opérationnel de l'organisation régionale de protection civile (ORPC)
- organiser et diriger les cours de compétence communale
- collaborer avec les autres entités du SPSL et les partenaires en matière de formation et d'engagement
- coordonner et conduire les engagements lors de situations d'urgence et d'événements

### Evolution de l'effectif des professionnels

2010	2011	2012	2013	2014	2015
*20	*19	*20	*20	*18	*17

\* sans le personnel du Centre de formation de La Rama

Il y a lieu de mentionner le départ de deux collaborateurs, l'un pour cause de retraite et l'autre pour réorientation professionnelle, alors qu'un nouveau cadre (chef opérations) a été engagé durant le premier semestre 2015.

### Evolution de l'effectif des volontaires (ou miliciens)

2010	2011	2012	2013	2014	2015
1'155	1'069	1'035	1'112	1'188	1'270

### Interventions

Il convient, en préambule, de différencier les interventions au profit des collectivités (art. 27a de la loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile, LPPCi) et les interventions en situation d'urgence (art. 27 LPPCi).

Huit cours ont été mis sur pied pour le soutien aux manifestations totalisant 1'011 jours de service. Il est à noter que les manifestations les plus importantes ont nécessité l'appui de 258 jours de service, pour les 20 KM de Lausanne, et 308 jours pour le Triathlon.

Dans le domaine des interventions en situation d'urgence, le service de piquet a été alarmé à 24 reprises, nécessitant, dans certaines situations, la mise en place de mesures plus importantes comme :

- activation du plan « Grand-Froid » ;
- appui des forces de police lors de la conférence sur le nucléaire iranien ;
- appui des forces de police lors de la visite du président de la République française ;
- activation à deux reprises du plan « Canicule » ;
- soutien aux sapeurs-pompiers lors d'une inondation.

Toutes ces interventions totalisent la mise sur pied de 342 personnes et 896 jours de service.

### Heures réalisées par les professionnels

	2014	2015
Engagements et manifestations	931	1'075
Engagements en situation d'urgence	118	1'617
<b>Total</b>	<b>1'049</b>	<b>2'692</b>

### Collaborations (internes et externes)

A l'occasion des cours de répétition, la formation en matière de circulation routière s'est effectuée avec le concours de la police municipale. La révision en matière de bases sanitaires a été réalisée, quant à elle, avec la collaboration du DPMA. Les engagements en situation d'urgence ont nécessité des prestations en commun avec les sapeurs-pompiers du SPSL, le SSCM, les autres ORPC du canton et les forces de police (ville et canton). La collaboration avec l'Office fédéral de la protection de la population en matière de formation des futurs instructeurs professionnels complète ce tableau.

### Matériel et équipement

Sur la base des directives fédérales, et avec l'aide du SSCM, une liste du matériel obsolète avait été établie en 2010. Une partie de ce matériel a été détruite et une autre a été remise à l'Organisation internationale de protection civile. Cette opération de remise étant importante, elle sera poursuivie en 2016. En outre, un concept de nouvelle tenue cantonale PCi a été développé et adopté. La distribution de cette nouvelle tenue débutera durant le premier trimestre 2016 de manière échelonnée.

Les constructions protégées ont été mises à disposition de sociétés à 12 reprises pour des séjours de plus ou moins courte durée. Celle de la Vallée de la Jeunesse a bénéficié d'une rénovation des infrastructures (dortoirs et sanitaires), alors que l'ensemble du circuit d'eau a été changé dans la construction de la Rouvraie.

### Répartition des locations

	Occupations	Nuitées
Grand-Vennes	4	176
Prélaz	8	686
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>862</b>

La construction de Coteau-Fleuri est toujours louée par l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) pour l'accueil des réfugiés alors que la construction de la Vallée de la Jeunesse est à disposition de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale pour l'opération « Accueil des sans-abri », depuis le mois d'octobre 2015 et ce jusqu'au mois d'avril 2016.

Au surplus, il est à noter que les constructions du Mont-sur-Lausanne (Crétalaison) et d'Epalinges (Ofréquaz) sont également occupées par l'EVAM.

### Contrôle périodique des abris

Le nombre d'abris contrôlés pour 2015 s'élève à 685. Le résultat de ces contrôles se décompose de la façon suivante :

- 612 abris jugés en ordre (93%);
- 33 abris comportant des défauts mineurs (4%);
- 40 abris comportant des défauts graves (6%).

### Essai annuel des sirènes

Les sirènes ont été déclenchées le 4 février à 13h30 par le CTA de Pully et le CET de la Blécherette, puis manuellement à 13h45. 47 sirènes n'ont pas fonctionné lors du premier cycle et 12 lors du second cycle. Relevons que 2015 a constitué une année de transition avec le passage progressif du système sur Polyalert pour l'ensemble du réseau. De ce fait, une partie du dispositif se trouvait en travaux lors de l'essai annuel.

### Véhicules

Suite à la mise hors service, en 2014, du véhicule équipé pour le ravitaillement, celui-ci a été remplacé en automne 2015 par un nouveau véhicule, de même catégorie.

## Formation

Les jours de service destinés à la formation sont fractionnés en rapports préparatoires, cours de cadres et cours de répétition. La vision des engagements, tant au profit des partenaires que pour des situations d'urgence, reste une priorité qui dicte la stratégie de la formation. Pour l'essentiel, les cours de répétition ont porté sur :

- la conduite et la technique de travail en état-major ;
- la prise en charge de personnes et l'accueil de celles-ci ;
- le perfectionnement des engins de sauvetage dans les décombres et la construction d'ouvrages en bois ;
- le perfectionnement dans le domaine de la télématique ;
- la révision des bases sanitaires ;
- la gestion de la circulation routière.

## Jours de service

Désignation	2014	2015
Cours effectués dans le cadre communal	5'504	6'229

## Engagement des volontaires et miliciens

6'229 jours auront été accomplis en 2015, soit 700 jours de plus qu'en 2014. Cette augmentation provient essentiellement d'engagements importants tels que la Conférence sur le nucléaire iranien, la venue du président de la République française ainsi que les engagements en situation d'urgence comme « Grand-Froid », inondation aux Boveresses et « Canicule ».

Des planifications et des pré-alarmes ont été organisées à la demande du SSCM au profit d'autres régions de protection civile (crues du lac de Neuchâtel, accident de Daillens). Relevons que toutes les prestations effectuées dans le cadre de la protection civile le sont majoritairement par une structure de milice. Sur un bataillon d'un effectif de 1'200 personnes, seuls 17 professionnels assurent la gestion et l'encadrement. Les cours de répétition destinés à maintenir le niveau opérationnel de la milice ont touché les domaines de l'appui (pionnier et sauvetage), de l'assistance, de l'aide à la conduite (renseignements et télématique) ainsi que de la logistique. Ils représentent le 70% des activités, le solde étant essentiellement voué à la collaboration avec les partenaires de la Ville, à l'appui aux collectivités ainsi qu'aux interventions en situation d'urgence.

## Spécificités

L'ORPC étant intégrée au SPSL, celle-ci fonctionne différemment d'une autre ORPC du canton. La collaboration avec les partenaires de la protection de la population s'en trouve accrue et systématisée.

Au surplus, étant doté d'une structure professionnelle élargie par rapport aux autres ORPC, l'encadrement des miliciens permet de maintenir une capacité à l'engagement efficace.

## CENTRE DE FORMATION DE LA RAMA (CFR)

### PRINCIPALES TÂCHES

- offrir, à l'interne de la Ville comme à l'externe, un service de réservation et de mise à disposition des infrastructures (salles de cours, piste d'exercices et restaurant)
- exploiter le restaurant du CFR (desserte de la cafétéria et du restaurant en fonction des besoins des locataires)
- planifier, diriger et exécuter les travaux courants d'entretien et de maintenance des bâtiments, des installations et du mobilier
- gérer le budget et organiser la facturation

## Locations

Il convient de souligner que la fréquentation du CFR se répartit comme suit :

- divers services de la Ville ;
- ECA avec le simulateur incendie ;
- locataires externes.

## Répartition des locations

	2014	2015
Jours de location	254 (25 samedis et 15 dimanches)	277 (30 samedis et 20 dimanches)
Nombre de personnes ayant bénéficié des infrastructures du CFR	17'043	15'862

Malgré un nombre de jours de location supérieur, la fréquentation des personnes a diminué, l'Armée suisse n'ayant pas été présente durant 2015. De son côté, le simulateur incendie génère une bonne part des activités du CFR.

## Repas

	2014	2015
Personnel de La Rama (CFR ET PCi)	2'055	2'050
Livrés	5'857	6'044
Locataires sans infrastructures	5'347	3'468
Locataires avec infrastructures	5'277	7'133
<b>Total</b>	<b>18'536</b>	<b>18'695</b>

Le nombre de repas produits est quasi le même qu'en 2014, avec une très légère augmentation.

### Entretien du site – Quelques réalisations

- rénovation de la salle 104 de 36 places ;
- habillage du pupitre de la salle de théorie générale (TG) avec impression du logo SPSL ;
- remplacement des rideaux de la salle TG ;
- remplacement et mise aux normes des micros de la salle TG ;
- achat d'une sono portable ;
- remplacement de la caisse enregistreuse de la cafétéria ;
- uniformisation et mise à jour de la signalétique du CFR.

## POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES (PFO)

### PRINCIPALES TÂCHES

- procéder aux levées de corps ordonnées par l'autorité compétente
- effectuer les levées de corps sur demande des familles
- assurer l'organisation complète de funérailles en Suisse et à l'étranger
- accomplir les démarches administratives auprès des autorités compétentes pour les incinérations, les inhumations, les exhumations, ainsi que les dépôts de cendres
- organiser les rapatriements en Suisse et à l'étranger
- assurer les convois officiels pour le transport des corps de défunts, aux fins d'inhumation ou d'incinération, du domicile mortuaire ou du lieu de la cérémonie funèbre situé sur le territoire de la Commune, au cimetière ou au crématoire
- garantir une permanence, par service de piquet, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24
- offrir la possibilité de conclure des conventions pour obsèques futures

### Prestations funéraires

Les mesures d'harmonisation des protocoles et procédures, ainsi que l'amélioration et le développement de l'approche client ont été poursuivis tout au long de l'année. En outre, des stages à l'Office des inhumations ont été initiés pour tout le personnel des PFO, ceci afin d'améliorer la transmission des informations entre les deux entités.

### Développement de la visibilité

Le développement du réseau, la participation à divers séminaires et la visite d'institutions de soins ont permis d'augmenter la visibilité des PFO.

### Assainissement

Les diverses actions d'amélioration au niveau de la visibilité ainsi que les efforts de gestion entrepris au sein des PFO en 2015 ont permis d'entrevoir une légère augmentation du nombre de services complets et d'atteindre enfin l'équilibre financier.

#### Statistique

	2013	2014	2015
Services complets	686	692	702

## SERVICE DES ASSURANCES SOCIALES (SAS)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le Service des assurances sociales accomplit la plupart des tâches d'une caisse de compensation AVS, à savoir, notamment :

- l'affiliation des personnes de condition indépendante et des personnes sans activité lucrative
- la révision de la gestion des charges sociales auprès des employeurs de personnel
- l'encaissement des cotisations AVS/AI/APG/AC/AF/PC Fam et rente-pont

➤ Le paiement des rentes AVS/AI, des indemnités journalières de l'AI, des prestations complémentaires à l'AVS/AI, des allocations en cas de service et de maternité, des allocations familiales et des prestations complémentaires cantonales pour familles et de la rente-pont.

Dans le domaine de l'assurance-maladie, il contrôle que tous les lausannois soient couverts par l'assurance de base et enregistre les demandes de subside à la cotisation.

Au plan communal, ses missions comprennent aussi bien la gestion de l'allocation communale de naissance que celle de l'aide individuelle au logement.

Les mesures d'accompagnement du règlement communal sur la gestion des déchets ont été confiées au SAS. Elles consistent à remettre gratuitement aux familles, lors de la naissance d'un enfant, des sacs poubelles afin de faire face au surcroît de déchets engendrés par l'usage des couches-culottes. En outre, les personnes incontinentes au sens de la loi sur l'assurance-maladie peuvent également bénéficier de sacs gratuits.

## EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration	4.10	2.80	4.10	4.10
Affiliés	12.80	12.80	11.80	11.80
Ass.-maladie & aide logement	6.00	6.00	6.00	6.00
Comptabilité	0.20	0.00	0.00	0.00
Prest.compl.famil.& Rentes	6.70	6.70	6.70	6.20
Prest. Familiales & militaires	5.20	5.20	6.40	6.40
Prestations complémentaires	17.20	17.20	18.20	18.20
Recouvrement	5.50	5.50	4.50	4.50
Rentes	8.00	8.00	8.00	8.00
<b>Total service</b>	<b>65.70</b>	<b>64.20</b>	<b>65.70</b>	<b>65.20</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

Unité administrative	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
Total service	0.00

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration	3	2.80	5	4.10
Affiliés	14	12.80	13	11.80
Ass.-maladie & aide logement	7	6.00	7	6.00
Comptabilité	0	0.00	0	0.00
Prest.compl.famil.& Rentes	8	6.70	7	6.20
Prest. Familiales & militaires	6	5.20	7	6.40
Prestations complémentaires	19	17.20	20	18.20
Recouvrement	7	5.50	6	4.50
Rentes	8	8.00	8	8.00
<b>Total service</b>	<b>72</b>	<b>64.20</b>	<b>73</b>	<b>65.20</b>

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier	31 décembre
	n	n
Administration	1	2
<b>Total service</b>	<b>1</b>	<b>2</b>

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	4	4

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Convention de départ	
Décès	

Démission	3
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	4

## FAITS MARQUANTS

### Optimisation des relations entre l'agence AVS de Lausanne et ses partenaires

En juin 2014, la Municipalité a décidé de renoncer à l'indépendance de son agence d'assurances sociales de type « A », ceci afin de réduire ses charges liées aux activités qui ne sont pas de la compétence obligatoire des communes. Dans cette optique, des pourparlers ont été engagés avec la direction de la Caisse cantonale de compensation AVS à Clarens et avec le Département de la santé et de l'action sociale, principaux partenaires de l'agence. Les premiers effets de cette restructuration se sont fait sentir en 2015 :

- abandon de la gestion des employeurs en matière de cotisations AVS et d'allocations familiales ;
- reprise de la gestion des allocations familiales aux personnes sans activité lucrative pour tout le canton ;
- reprise du contrôle d'affiliation des employeurs et des indépendants de tout le canton sur la base des publications dans la feuille officielle suisse du commerce.

D'autres mesures de rationalisation interviendront, notamment lorsque les instances informatiques du siège et de l'agence auront été regroupées.

### Allocation communale de naissance

Cette prestation communale n'est versée qu'aux mères de famille n'exerçant aucune activité lucrative (cela depuis l'entrée en vigueur de l'allocation fédérale de maternité, le 1<sup>er</sup> juillet 2005), pour autant, bien entendu, que les autres conditions (domicile et revenu déterminant) soient remplies.

Cette année, 1'584 naissances et accueils en vue d'adoption ont été enregistrés (1'636 en 2014). 307 allocations ont été octroyées (307 en 2014), représentant une dépense totale de CHF 412'820.– (CHF 416'000.– en 2014).

Le montant de l'allocation varie de CHF 1'000.– à CHF 1'440.–, par paliers de CHF 110.–, en fonction de la situation économique des parents du nouveau-né. Le revenu déterminant maximum permettant l'octroi de cette prestation est fixé à CHF 60'000.–. Cette limite est augmentée de CHF 7'000.– par enfant autre que le nouveau-né.

En 2015, le Canton a autorisé la Ville de Lausanne à utiliser les données du revenu déterminant unifié pour cette prestation. Cette mesure vise à l'adoption de nouvelles règles d'octroi de cette allocation, qui devrait s'adresser aux familles, sans discrimination au niveau du sexe ou de l'exercice ou non d'une activité lucrative, dans le respect de l'enveloppe budgétaire attribuée.

### Aide individuelle au logement (AIL)

Au cours de l'exercice, le nombre de bénéficiaires de cette prestation, financée paritairement par la Ville et le Canton, a diminué de 2.3%, passant de 400 à 380 au 31 décembre. Les prestations versées ont également été réduites de 5.4%, de CHF 1'086'020.– en 2014 à CHF 1'029'514.– en 2015.

L'AIL est une prestation qui vient en aide aux familles autonomes financièrement. Elle vient compléter un bouclier de prestations sociales et a pour but d'apporter un complément aux familles qui ont une charge trop lourde liée aux loyers. L'AIL est entrée en production dans le système d'information du revenu déterminant unifié au 1<sup>er</sup> janvier 2013. Depuis cette date, les subsides se sont ajoutés au revenu déterminant permettant de calculer le droit.

2015 n'a malheureusement pas été l'année couronnée par l'aboutissement de la révision du règlement AIL. Alors que le règlement était sous toit et prêt à être présenté au Conseil d'Etat, un changement de gouvernance au niveau cantonal a suspendu le projet. En effet, la gestion de l'AIL a été rattachée au Service des assurances sociales et de l'hébergement, en lieu et place du Service des communes et du logement, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

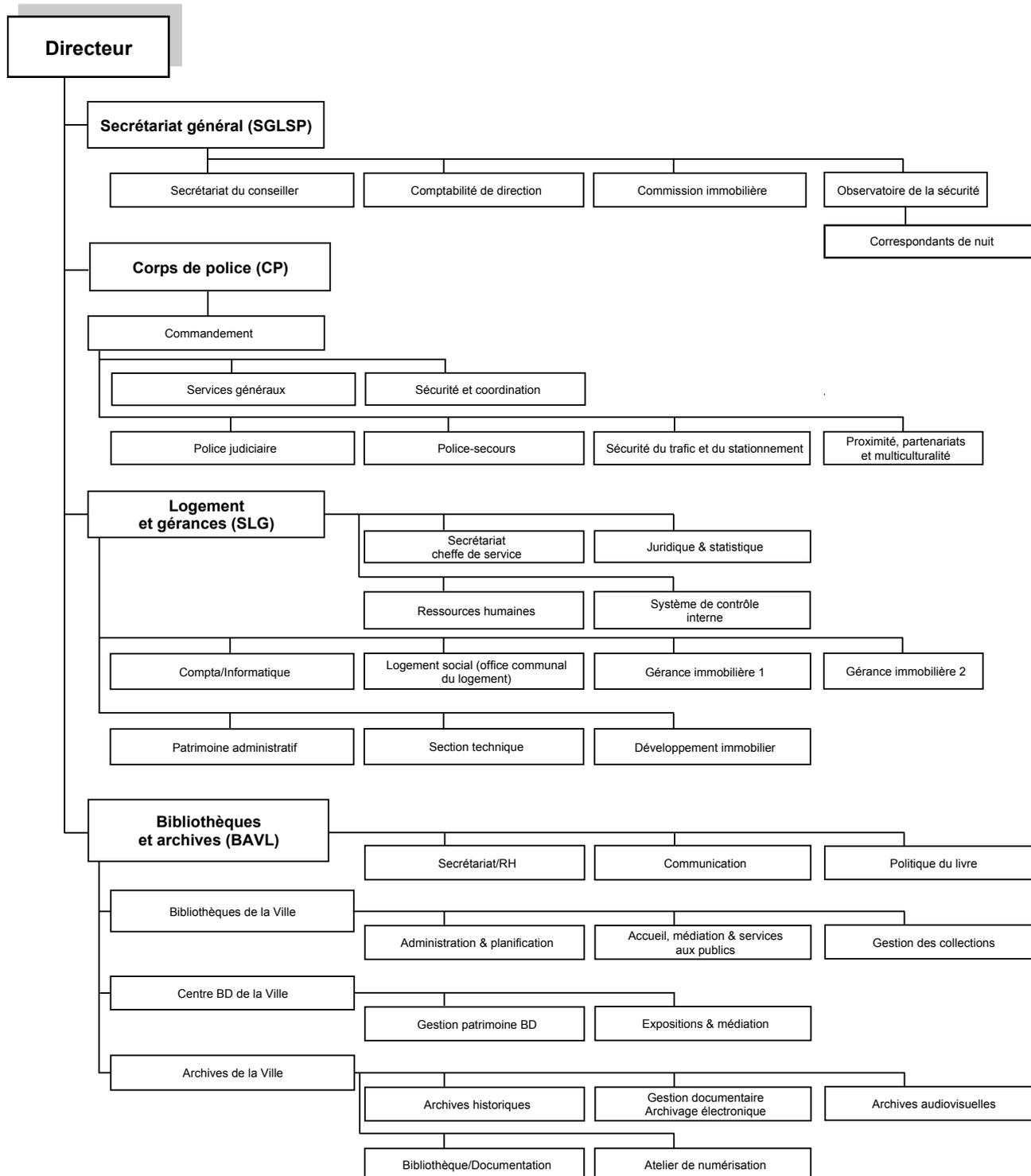
La majorité des bénéficiaires sont des personnes autonomes (non bénéficiaires des prestations complémentaires pour familles) qui, parallèlement, subissent les effets de seuil liés aux barèmes fixés par l'Office vaudois de l'assurance maladie.

### Règlement sur la gestion des déchets – Mesures d'accompagnement

En 2015, le service a remis, à titre gratuit, des sacs à ordures aux personnes répondant aux critères requis par le règlement communal sur la gestion des déchets, à savoir :

- à 1'615 familles d'un enfant né en 2015 (distribution unique de 80 sacs de 35 litres ou de 160 sacs de 17 litres) ;
- à 596 personnes incontinentes au sens de la LAMal (distribution annuelle de 50 sacs de 35 litres ou de 100 sacs de 17 litres).

# Direction du logement et de la sécurité publique



## Direction du logement et de la sécurité publique (LSP)

L'année 2015 aura été synonyme de développements et d'activités importants pour la Direction du logement et de la sécurité publique.

Dans le domaine du logement, l'activité de développement immobilier s'est poursuivie à un rythme soutenu et la procédure d'appel d'offres pour la première étape de l'écoquartier des Plaines-du-Loup a été lancée. Le Conseil communal a également accepté une augmentation du capital propre de la SILL S.A. de CHF 32.5 millions ainsi que la vente à l'Etat de Vaud du Palais de Justice de Montbenon et d'une partie du bâtiment de la place de la Riponne 10. Cette transaction a permis la création d'un fond d'assainissement énergétique de CHF 40 millions du patrimoine financier de la Ville. Le Conseil communal a aussi adopté la révision complète du règlement sur les conditions d'occupation des logements construits ou rénovés avec l'appui financier de la Commune et du Canton (logement subventionnés).

En matière de sécurité publique, 2015 a été marquée par une baisse sensible du nombre de délits, notamment dans le domaine des cambriolages (-42.4%), des atteintes contre la vie et l'intégrité corporelle (-5.9%) et de celles au patrimoine (-22.2%). La Municipalité a également adopté, au printemps, le nouveau plan d'action de sécurité publique 2015-2016. L'Unité des correspondants de nuit, rattachée au Secrétariat général de la direction, a enfin débuté son activité en octobre 2015.

Dans le domaine des bibliothèques et archives, l'année a été particulièrement riche, notamment grâce au développement de la politique du livre et de la lecture, l'installation de la bibliothèque de Grand-Vennes dans ses nouveaux locaux place de la Sallaz, l'adjudication du marché public de renouvellement du logiciel des bibliothèques, la finalisation du projet de gestion documentaire, en coopération avec le Service d'organisation et d'informatique (SOI), et la revitalisation des liens entre le Centre BD et le festival BD-FIL.

### SECRETARIAT GÉNÉRAL (SGLSP)

#### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

##### Secrétariat du conseiller

- coordination des activités de la Direction
- suivi des décisions des affaires du Conseil communal et de la Municipalité au sein de la Direction
- suivi des thèmes transversaux et appui sur les enjeux stratégiques
- gestion du secrétariat du conseiller municipal

##### Comptabilité de direction

- comptabilité des services de la Direction
- comptabilité des immeubles de la Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL)

##### Commission immobilière

- gestion de toutes les transactions immobilières de la Ville (achats, ventes, droits distincts et permanents de superficie, servitudes ainsi que tout autre droit réel restreint)
- valorisation des immeubles du patrimoine financier
- valorisation et conseil de gestion du patrimoine immobilier CPCL
- représentation de la Commune à la Commission d'estimation fiscale du district de Lausanne

##### Observatoire de la sécurité

- élaboration des bases de décision dans le domaine de la sécurité
- gestion de divers dossiers sensibles dans le domaine de la sécurité ou lié au sentiment de sécurité (vie de nuit, préservation de l'espace public, mendicité, prostitution, etc.)
- participation aux projets locaux, cantonaux ou nationaux en lien avec l'amélioration de la sécurité dans le respect des principes du développement durable
- coordination de l'Unité des correspondants de nuit

## EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration Dir. LSP	6.50	6.50	6.30	6.30
Commission immobilière	3.00	3.00	3.00	3.00
Observatoire de la sécurité	1.55	1.55	7.55	5.95
<b>Total service</b>	<b>11.05</b>	<b>11.05</b>	<b>16.85</b>	<b>15.25</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

Unité administrative	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
<b>Total service</b>	<b>+ 5.80</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration Dir. LSP	8	6.50	8	6.30
Commission immobilière	3	3.00	3	3.00
Observatoire de la sécurité	2	1.55	9	5.95
<b>Total service</b>	<b>13</b>	<b>11.05</b>	<b>20</b>	<b>15.25</b>

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier	31 décembre
	0	0
<b>Total service</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-service (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	0	8

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Convention de départ	
Décès	
Démission	
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
<b>Total service</b>	<b>0</b>

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

### Commission immobilière (CI)

La CI a siégé à trois reprises en 2015 et a traité 19 affaires.

### Préavis

La CI a rédigé ou participé à la rédaction en 2015 de 14 préavis présentés au Conseil communal :

- Préavis N° 2015/70 (« *Chemin de Bérée 34a et 34b : Projet de construction de deux bâtiments, comprenant 24 logements subventionnés « équivalent Minergie » et un parking souterrain de 17 places, sis chemin de Bérée 34a et 34b Constitution d'un droit de superficie grevant la parcelle n° 7'307, en faveur de la Fondation lausannoise pour la construction de logements – FLCL – Octroi d'un cautionnement solidaire en faveur de la FLCL – Octroi d'un prêt chirographaire en faveur de la FLCL* »);

- Préavis N° 2015/69 (« Musée cantonal des Beaux-Arts - Mise en œuvre de la convention d'échange foncier avec les CFF – Octroi d'un droit distinct et permanent de superficie à l'Etat de Vaud ») : l'autorisation de modifier et de prolonger la Convention d'échange foncier du 12 octobre 2011 avec les CFF ainsi que l'octroi d'un droit distinct et permanent de superficie à l'Etat de Vaud permettra la construction du bâtiment du Musée cantonal des Beaux-Arts (MCBA);
- Préavis N° 2015/55 (« Plan de quartier concernant les parcelles comprises entre la rue Saint-Laurent, la rue de la Louve, la ruelle Grand-Saint-Jean, la place Grand-Saint-Jean et la rue Adrien-Pichard ») : la société Maus Frères S.A. demande d'assainir, de transformer et agrandir les Grands Magasins Manor afin de renforcer son offre commerciale au centre-ville en valorisant des surfaces indispensables au bon fonctionnement d'un commerce de cette importance;
- Rapport-préavis N° 2015/54 (« Réponse au postulat de M. Charles-Denis Perrin "Rentes uniques ou annuelles, qui gagne, qui perd?" »);
- Rapport-préavis N° 2015/50 (« Vente à l'Etat de Vaud du Palais de Justice de Montbenon et d'une partie du bâtiment administratif et commercial place de la Riponne 10 – promesse de vente à l'Etat de Vaud de la parcelle agricole n° 222 – Romanel-sur-Lausanne – octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine financier de CHF 40'000'000.– pour une première étape d'assainissement énergétique et de rénovation des bâtiments de la Ville de Lausanne – réponse au postulat de Mme Florence Germond: "Pour un assainissement énergétique des bâtiments sur la commune de Lausanne grâce aux aides fédérales et cantonales" »): cette opération d'un montant de CHF 64 millions, conforme aux intérêts des deux parties, permet à la Ville de s'engager dans un programme ambitieux de rénovation et d'assainissement énergétique de ses immeubles et de réduire sa dette;
- Préavis N° 2015/40 (« Plan de quartier « En Contigny » concernant les terrains compris entre l'avenue de Montoie, l'avenue de Cour, le chemin de Contigny et le chemin du Grillon – Convention liée aux aspects acoustiques du bâtiment H – Constitution d'une servitude sur la parcelle N° 4701 – Abrogation du plan de quartier N° 448 du 8 octobre 1963 »): la révision du plan de quartier (PQ) fait suite à une demande de la Coopérative d'habitation des employés du rail (CHER) visant à construire deux nouveaux bâtiments et un étage d'attique sur un bâtiment existant. Elle permet la réalisation de nouveaux logements et s'inscrit dans les objectifs de densification urbaine en intervenant dans un quartier déjà bâti. Ce projet s'intègre dans la volonté de la Municipalité d'incorporer ces nouveaux logements en compensation de ceux supprimés dans le cadre de l'agrandissement de la gare;
- Préavis N° 2015/33 (« Vente de 146 m<sup>2</sup> de la parcelle 18812, sise route de Prilly à la société NewHome Investments S.A. pour l'édification d'un immeuble locatif de quatorze logements »): La Municipalité sollicite l'autorisation de vente d'une partie de parcelle, acquise en 1962 en vue de l'élargissement de la route de Prilly, pour permettre l'édification d'un immeuble locatif de quatorze logements sur la parcelle contiguë 185;
- Préavis N° 2015/37 (« Plan de quartier « chemin des Falaises » concernant les terrains compris entre l'avenue de la Sallaz, le chemin des Falaises et la forêt du Vallon (parcelle N° 3013) – Abrogation partielle du plan d'extension N° 574 du 11 juin 1976 et du plan partiel d'affectation N°721 du 21 février 2007 – Convention foncière »): L'adoption du plan de quartier permettra la construction, d'ici 2017, de plus de 180 logements à proximité du CHUV. La réalisation du projet CLIFF garantit une qualité de vie élevée, une mixité sociale et le respect de critères environnementaux stricts;
- Préavis N° 2015/28 (« Immeuble de la route de Berne 7 à Lausanne: Cession du bâtiment et octroi d'un droit distinct et permanent de superficie à la Société Coopérative d'Habitation Lausanne (SCHL) »): L'octroi d'un droit distinct et permanent de superficie et la cessation du bâtiment de la route de Berne 7 permettra de rénover quatorze logements et de créer deux nouveaux appartements dans les combles, tous à loyer contrôlé;
- Préavis N° 2015/17 (« Projet de construction de douze bâtiments « Minergie-P-Eco » au chemin de Chalet-de-Pra Roman »): l'octroi d'un droit de superficie à la Coopérative de l'habitat associatif (CODHA) permettra de construire 88 logements à loyer contrôlé à proximité du Chalet-à-Gobet. Les premiers bâtiments pourraient être disponibles fin 2017;
- Préavis N° 2015/14 (« Projet de construction de deux bâtiments répondant au concept de « Société à 2000 watts », comprenant 70 logement subventionnés, une résidence hôtelière pour étudiants de 90 chambres, des locaux d'activités et un parking souterrain de 39 places, sis avenue de Sévelin »): l'octroi d'un droit distinct et permanent de superficie à la Coopérative « Le Logement idéal » et à la Fondation Maisons pour Etudiants Lausanne permettra de construire deux bâtiments durables;
- Préavis N° 2015/09 (« Fondation Pro Habitat Lausanne – Démolition et reconstruction de trois immeubles de logements à loyers subventionnés, d'un parking souterrain et d'un abri PCI, sis au chemin de Montelly 34 à 44 »): il est demandé d'accorder à la Fondation Pro Habitat Lausanne les appuis financiers prévus par la Loi cantonale du 9 septembre 1975 sur le logement, pour la réalisation de 103 logements subventionnés sis au chemin de Montelly 34-44, sur la parcelle privée n° 4477;
- Rapport-préavis N° 2015/06 (« Plan partiel d'affectation Parc éolien « EolJorat » secteur sud »): la construction de huit éoliennes sur le territoire lausannois, dans les bois du Jorat est proposée afin de produire l'équivalent de la consommation annuelle d'électricité de 22'000 ménages. Le plan partiel d'affectation (PPA) affecte huit terrains à cet effet et accorde un droit de superficie à la société SI-REN S.A.. Le rapport-préavis répond par ailleurs à trois interventions et 81 oppositions.

### Opérations foncières réalisées hors préavis

La liste des principales opérations foncières réalisées en 2015 figure sous « Préambule – Autorisation générale de procéder à des acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières, et de statuer sur les aliénations d'immeubles et de droits réels immobiliers, en application de l'article 20, lettre f du règlement du Conseil communal ».

## Estimation fiscale

Le délégué et son adjointe ont siégé à la Commission d'estimation fiscale des immeubles du district de Lausanne. Les taxations, nouvelles ou révisées, ont apporté les augmentations suivantes des valeurs fiscales :

2009	CHF 760'301'200.–	(résultat final)
2010	CHF 812'560'260.–	(résultat final)
2011	CHF 764'822'060.–	(résultat final)
2012	CHF 723'920'630.–	(résultat intermédiaire)
2013	CHF 587'224'100.–	(résultat intermédiaire)
2014	CHF 513'466'800.–	(résultat intermédiaire)
2015	CHF 239'036'000.–	(résultat intermédiaire)

## Observatoire de la sécurité

Trois dossiers, en lien direct avec la vie nocturne, ont occupés l'observatoire en 2015 :

- la mise en place de l'unité des correspondants de nuit rattachée à l'Observatoire (engagement, formation des intervenants, collaborations et partenaires) ainsi que la coordination avec le Centre romand de recherche en criminologie responsable d'une partie de l'évaluation du projet ;
- l'organisation de la troisième soirée des États généraux de la Vie de nuit, le 5 novembre 2015, avec le Service d'alcoolologie du CHUV sur le thème des liens entre alcool et violence ;
- la gestion coordonnée de la problématique de l'occupation du Talus Curtat par les gymnasiens les soirs de fin de semaine avec la direction du gymnase de La Cité, le comité des élèves, les services de la Ville concernés, en particulier la police, et les riverains.

Le déploiement de la vidéosurveillance préventive s'est poursuivi, pour atteindre 35 installations. La rénovation de la toiture de la piscine de Mon-Repos a permis d'installer un système de surveillance et l'accueil d'une prestigieuse exposition de montres a nécessité une modernisation du système en place au Musée de design et d'arts appliqués contemporains (mudac).

L'Observatoire de la sécurité a également suivi le dossier de la prostitution et organisé, le 23 avril 2015, une table ronde sur la question en lien direct avec le futur préavis municipal sur le sujet.

L'Observatoire de la sécurité a participé à plusieurs débats et formations en relation avec la sécurité et les alcoolisations massives et poursuivi sa collaboration avec le Corps de police, les services de l'administration ainsi que diverses associations et institutions, en vue d'améliorer la sécurité au sens large. Il a notamment participé au colloque « nuits urbaines » avec de nombreuses collectivités publiques européennes en mars 2015 à Paris.

Enfin, suite à la nomination de la déléguée au poste de secrétaire générale de LSP, au 1<sup>er</sup> mai 2015, et de l'assistant administratif au poste de délégué, au 1<sup>er</sup> octobre 2015, l'Observatoire de la sécurité a engagé une nouvelle adjointe, au 1<sup>er</sup> décembre 2015.

## CORPS DE POLICE (CP)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- assurer la sécurité des personnes et des biens
- maintenir la tranquillité et l'ordre publics
- veiller au respect des lois, des procédures et des bonnes mœurs
- répondre aux attentes de la population

### Services généraux

- gestion administrative et de projets
- soutien aux divisions opérationnelles et développement des politiques internes

### Sécurité et coordination

- conduite des opérations et coordination avec les partenaires
- gestion de la centrale d'alarme et d'engagement, de la brigade vie nocturne et de prévention du bruit, des unités spéciales, du groupe d'intervention, de la brigade canine, de la cellule de négociation et de l'entité de renseignements, statistiques et analyses

### Police judiciaire

- gestion des affaires pénales, crimes et délits commis sur le territoire lausannois
- conduite des enquêtes préliminaires et des investigations à la demande du Ministère public

**Police-secours**

- gestion des interventions d'urgence
- maintien d'une présence préventive permanente sur l'ensemble du territoire lausannois

**Sécurité du trafic et stationnement**

- gestion et prévention des accidents de circulation ; formation et sensibilisation des usagers
- contrôle du stationnement et dénonciation des infractions de circulation

**Proximité, partenariats et multiculturalité**

- développement de l'offre en sécurité publique au service de la population et en services de proximités
- résolution de problèmes avec les partenaires concernés et mise sur pied d'actions préventives

**EFFECTIF DU PERSONNEL****Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Direction CP	4.00	3.00	4.00	3.00
Police Judiciaire	115.30	114.30	119.30	117.60
Police-Secours	173.70	179.00	179.90	181.70
Proximité, parten.et multicult.	46.00	38.20	50.00	43.80
Sécurité coordination	82.50	72.50	81.50	76.80
Sécurité trafic, stationnement	135.10	132.35	137.80	133.80
Services généraux (anc. DDGI)	79.30	78.30	81.40	80.30
<b>Total service</b>	<b>635.90</b>	<b>617.65</b>	<b>653.90</b>	<b>637.00</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

Unité administrative	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
<b>Total service</b>	<b>+ 18.00</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Académie de police	1	0.60		
Direction CP	3	3.00	3	3.00
Police Judiciaire	119	114.30	123	117.60
Police-Secours	182	179.00	185	181.70
Proximité, parten.et multicult.	41	38.20	47	43.80
Sécurité coordination	73	72.50	78	76.80
Sécurité trafic, stationnement	140	132.35	141	133.80
Services généraux (anc. DDGI)	88	77.70	91	80.30
<b>Total service</b>	<b>647</b>	<b>617.65</b>	<b>668</b>	<b>637.00</b>

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s / aspirant-e-s**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier	31 décembre
	n	n
Académie de police	30	30
Direction CP	1	4*
Services généraux (anc. DDGI)	3	3
<b>Total service</b>	<b>34</b>	<b>37</b>

\*dont 1 stagiaire MPC (maturité professionnelle commerciale)

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Nombre de mouvement(s)	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	39	25

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Convention de départ	2
Décès	
Démission	17
Départ à la retraite	14
Fin de contrat	1
Licenciement fin droit traitement	1
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	4
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	39

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Après un bilan des résultats probants du précédent plan d'action de sécurité publique 2013-2014, l'année 2015 s'inscrit dans la volonté d'agir dans la durée en poursuivant les efforts engagés pour la préservation de la qualité de l'espace public. Un plan d'action de sécurité publique 2015-2016 a été édité et distribué aux autorités lausannoises. L'année 2015 est marquée par l'amélioration du climat sécuritaire, qui se traduit par une diminution des infractions au Code pénal (-22.2%) et du nombre d'interventions du CP (-9.07%). La baisse du nombre de constats d'accidents se confirme également (-11%).

Dans le cadre du dispositif « Héraclès », les agents ont effectué plus de 52'000 heures de patrouilles pédestres (45'000 en 2014) afin d'accroître la visibilité policière, en particulier autour de la Riponne, Chauderon, St-François/Bourg et de la Gare.

Lausanne a accueilli M. François Hollande, président de la République française, en visite officielle (687 heures) et les négociations sur le nucléaire iranien (3'454 heures lors de l'opération « Atome » pour la partie se déroulant sur le sol lausannois et « Pistache » pour la partie se déroulant à Montreux). La participation du CP a été facturée à la Confédération qui s'est acquittée d'un montant compensatoire de CHF 750'000.-.

CP a rédigé le préavis N° 2015/11 (« Règlement général de Police de la commune de Lausanne (RGP) – Introduction d'un article précisant les modalités de facturation des prestations du Corps de police »).

## SERVICES GÉNÉRAUX (SG)

### Communication et prévention

Le bureau de la communication a répondu à 290 sollicitations des médias et diffusé 42 communiqués de presse ainsi que 20 « 117 express ». Les sollicitations ont été particulièrement soutenues en début d'année à l'occasion de plusieurs rencontres politiques internationales, notamment lors des négociations sur le nucléaire iranien.

En 2015, quelque 1'250 informations ont été publiées sur le nouveau site intranet du CP.

Du côté de la prévention, le bureau a notamment conduit la campagne « Anastase : le tour de magie », destinée aux piétons qui portent des écouteurs. Cette campagne (récompensée de quatre prix) est composée d'affiches, d'actions de terrain et d'un clip. Ce dernier, largement diffusé sur les réseaux sociaux, a été vu à plusieurs millions de reprises.

### Finances et logistique

La rénovation de St-Martin 31 a permis au CP de disposer de 943 m<sup>2</sup> supplémentaires en faveur de 87 collaborateurs. L'agrandissement et la rénovation du poste de quartier d'Ouchy, en collaboration avec le Service du logement et des gérances (SLG), a commencé.

### Déontologie

La commission préposée à la déontologie a rendu son 6<sup>e</sup> rapport annuel d'activité pour l'année 2014. On note une stabilité du niveau des doléances avec 29 cas (comme en 2013 et inférieur à la moyenne des cas enregistrés depuis 2009 qui est de 32 cas). A relever que plus de 85% des situations sont réglées après une rencontre avec le déontologue permettant de lever des malentendus. Des manquements ont été relevés dans un tiers des dossiers.

### Ethique

Durant l'année écoulée, le travail de l'officier éthicien s'est poursuivi. Il participe ou conduit plus de dix groupes de travail dont les sujets sont en lien direct avec l'amélioration des pratiques des acteurs de terrain, le développement des plans de carrières ainsi que le perfectionnement des compétences managériales.

### Unité psychologique

L'unité a participé au recrutement d'une large volée d'aspirants de police ainsi que de policiers déjà formés. L'année a été marquée par l'organisation de 34 sessions de prévention du « burn-out » qui ont permis de sensibiliser le personnel du CP.

## **Unité juridique**

En plus des analyses juridiques et du suivi des aspects d'une multitude de dossiers, l'unité juridique a participé à divers groupes de travail, notamment dans le cadre du projet visant à donner un statut juridique à l'Académie de police de Savatan, d'inscrire une nouvelle norme dans le Règlement général de Police de la commune de Lausanne (RGP) en vue de facturer certaines interventions de police à des tiers (art. 9 bis).

## **Centre de formation (CFPL)**

Au total, 127 cours ont été dispensés à l'ensemble des policiers dans le domaine de la sécurité personnelle (technique et tactique d'intervention). Suite aux attentats ayant endeuillés 2015, 18 cours ont été organisés pour améliorer la réponse des agents de terrain face à une attaque terroriste ou à un cas isolé.

Le CFPL a également organisé l'entrée en fonction et les stages des nouveaux aspirants de la volée 2015. Il a assuré un appui à leur formation de base à l'Académie de police de Savatan ainsi qu'à l'occasion de leur intégration au sein du CP par cinq journées de formation spécifiques, dont deux consacrées à la police de proximité.

## **Ressources humaines (RH)**

L'année 2015 a été marquée par le départ de 39 personnes, soit 29 policiers (treize retraites), quatre assistants de sécurité publique (ASP) et six civils, et l'intégration de trente policiers qui ont réussi leur formation à l'Académie de police de Savatan, douze policiers formés, trois ASP et dix civils.

L'entité RH a actualisé les descriptions de postes de 200 collaborateurs dans le cadre du projet « Equitas ». Un projet de détection de potentiels pour la relève des cadres a été également initié.

## **SÉCURITÉ ET COORDINATION (SC)**

Cette division opérationnelle et transversale s'est dotée d'une nouvelle entité « Sentinelle » dont le rôle consiste à rechercher des informations sur les manifestations et sur les différents phénomènes non judiciaires. Elle est composée de trois personnes, dont une policière à 50% et une auxiliaire civile. Une fois triées et analysées, les informations permettent de mieux anticiper la portée de divers événements et leur évolution.

En 2015, « Sentinelle » a participé, en collaboration avec la Direction du renseignement de la Police cantonale, à la recherche d'informations.

Le dispositif « Héraclès » a été renforcé en 2015 pour mieux répondre aux différents objectifs opérationnels et s'adapter à l'évolution de divers phénomènes.

## **Centrale d'alarmes et d'engagements (CAE)**

La CAE a connu une augmentation du nombre d'appels au 117, soit 75'139 (73'185 en 2014). Le 19 juin, 120 appels d'urgence ont été traités en une quinzaine de minutes, suite au déclenchement inopiné d'une sirène de la protection civile.

## **Brigade de vie nocturne et de prévention du bruit (BVNPB)**

L'année a été marquée par une modification de l'horaire du personnel de la brigade et une adaptation des missions à l'entrée en vigueur de la nouvelle mouture de la loi sur les auberges et les débits de boissons (LADB). Les commerces, sous l'angle du respect des horaires de vente d'alcool et de la vente d'alcool aux mineurs font l'objet de contrôle de la BVNPB. 269 magasins ont été vérifiés. Seules douze infractions, liées uniquement au non-respect de l'heure de fermeture, ont été constatées. Quant aux établissements (jour et nuit) ils ont fait l'objet de 2'028 contrôles portant sur différents aspects (horaire, capacité, bruit, etc.). 243 dénonciations ont été effectuées. Le contrôle des manifestations incombe aussi à la BVNPB.

De jour, la BVNPB a essentiellement effectué des contrôles de circulation afin de vérifier l'état des véhicules.

## **Unités spéciales**

### **Groupe d'intervention**

Le nombre d'opérations (113) reste stable (119 en 2014), soit environ une opération tous les trois jours.

La collaboration avec la police judiciaire, en particulier avec la brigade des stupéfiants, reste la principale source d'engagements. L'année 2015 a également été marquée par des collaborations accrues avec d'autres corps de police, parfois sur des périodes prolongées lors d'événements de portée internationale. Par ailleurs, face au contexte international difficile, notamment lié aux actions djihadistes, le CP a adapté son dispositif et accru sa vigilance, sur la base des directives fédérales et intercantionales.

### **Brigade canine**

La brigade canine, forte de onze conducteurs et de douze chiens, participe activement à la lutte contre le trafic de produits stupéfiants. Les chiens spécialisés dans la détection de produits explosifs ont été fortement sollicités lors des conférences et visites officielles de l'année.

Un chien St-Hubert, spécialisé dans la recherche de personnes, a fait son entrée dans la brigade.

## **Cellule de négociation**

La permanence de cette cellule a été sollicitée à quatorze reprises, dont deux fois pour des analyses du risque en vue d'opérations. La majorité des personnes concernées sont suicidaires. Deux membres du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) qui menaçaient de sauter d'un toit pour des motifs politiques et des problèmes d'autorisation de séjour ont aussi été pris en charge.

## **Task force**

L'activité de cette entité est restée stable malgré des changements d'effectif et d'horaire d'engagement. Une hausse du travail en relation avec le trafic de produits stupéfiants est constatée, 62 rapports contre 32 en 2014.

Depuis juin 2015, environ 20% de l'activité de la structure est consacrée à faire respecter les dispositions réglementaires des espaces verts relatives au littering, aux grills jetables, aux slackelines (opération « Aristée »).

## **Organisation DIAM**

L'état-major DIAM a été mobilisé à l'occasion des démonstrations aériennes qui ont eu lieu lors des « Jeux de l'Aviation » au Musée olympique.

Le plan canicule a été partiellement activé du 2 au 8 juillet et du 16 au 24 juillet par les autorités cantonales. Il s'est concrétisé par l'envoi de 11'000 lettres d'informations aux personnes de plus 75 ans, 377 contacts téléphoniques et 124 visites à domicile.

## **POLICE JUDICIAIRE (PJ)**

### **Brigade du patrimoine**

Cette entité traite toutes les affaires relatives à la protection des biens et des valeurs pécuniaires. Les vols de cartes de crédit et les retraits frauduleux opérés par les malfrats ont généré un travail important en termes d'analyse d'images. Les escroqueries commises principalement dans de grandes sociétés ont fait l'objet d'une prise en charge soutenue ; la rapidité d'intervention étant un élément déterminant à l'élucidation des cas.

La brigade appuie les autres brigades dans les tâches spécifiques d'observation et de filature. Elle a contribué à la résolution de nombreuses affaires, dont dix arrestations d'auteurs d'utilisation frauduleuse des automates à billets des Transports publics de la région lausannoise (tl) pour un préjudice annuel estimé à plus de CHF 130'000.-. Les enquêteurs de la brigade ont également traité des cas de vols avec violences (brigandages) et de vols avec ou sans effraction dans les véhicules. Des opérations ont aussi été menées pour interpellier de jeunes adultes auteurs de vols de véhicules. Les vols de cuivre font également partie des phénomènes en recrudescence. Les incendies volontaires de mobilier urbain sont également traités par cette brigade.

691 auteurs ont été déférés à la justice pour 1'298 délits, contre 842 auteurs pour 1'504 délits en 2014.

### **Brigade de l'intégrité**

Le nombre de brigandages à main armée se monte à 17. Un meurtre a été commis suite à une dispute conjugale. 700 plaintes ont été enregistrées.

### **Brigade des stupéfiants**

Comme les années précédentes, l'activité dans le domaine du démantèlement des réseaux d'approvisionnement est restée élevée. La volonté d'exercer une pression permanente sur les trafiquants de drogues dites « dures » (cocaïne et héroïne) est poursuivie en 2015 avec des arrestations et des saisies importantes (10.6 kg de cocaïne et 7.5 kg d'héroïne, contre 13.3 kg de cocaïne et 3.19 kg d'héroïne en 2014). Corollaire aux actions menées, les réseaux de cocaïne privilégient les livraisons plus fréquentes de plus petites quantités, ce qui rend les saisies importantes plus difficiles, alors qu'elles sont la clé de voûte des condamnations.

Concernant le deal sur le domaine public, 212 arrestations ont été réalisées par le groupe « Celtus », soit une augmentation de 9,28% par rapport à 2014. L'augmentation est plus marquée pour les trafiquants de cocaïne originaires de pays d'Afrique de l'Ouest. La justice a condamné 45 trafiquants à une peine de prison ferme d'au minimum un an.

### **Brigade des mœurs**

Le nombre d'infractions contre l'intégrité sexuelle à l'endroit de victimes mineures et majeures est resté stable en comparaison avec celui de 2014. Il en va de même pour les valeurs des cas de maltraitance sur les mineurs et les cas graves de violences domestiques.

Plusieurs fois par semaine, la cellule prostitution effectue des contrôles visant à prévenir la traite d'êtres humains, l'encouragement à la prostitution, notamment par l'enregistrement des professionnel-le-s du sexe. Les enquêteurs restent très attentifs aux éléments qui pourraient démontrer que des personnes se trouvent sous l'emprise d'une organisation criminelle. A ce jour, les investigations effectuées n'ont pas démontré l'existence de situations concrètes mais la vigilance reste de mise.

## **Brigade de la jeunesse**

En 2015, 412 jeunes ont occupé la brigade pour des infractions diverses, chiffre proche de celui de 2013 (434) ; 2014 ayant été particulièrement chargée avec 519 dossiers de mineurs adressés au tribunal. Les actes de violence commis par des mineurs sont une nouvelle fois en baisse avec 83 plaintes enregistrées et 72 auteurs identifiés, soit un taux d'élucidation de 86%. Les garçons restent toujours surreprésentés (300 contre 112 filles).

La brigade a assuré une présence importante et régulière dans les quartiers en lien avec des groupes de jeunes qui posent problème (comportements agressifs envers la police, incendies de containers, trafic). La plupart des auteurs a pu être interpellé.

Par ailleurs, un important travail de recherches a été entrepris par le Laboratoire de prévention de la criminalité de l'Université de Lausanne sur le thème de la prévention auprès des jeunes. Ainsi, le poste de chargée de prévention, intégré à la brigade, a été pérennisé. Plébiscitée par les partenaires, dont les établissements scolaires, la chargée de prévention est aujourd'hui quelque peu victime de son succès et ne peut répondre à toutes les sollicitations.

## **Brigade des cambriolages**

La première année complète d'activité de la brigade, qui traite spécifiquement les cas de vols par effraction, a été marqué par une diminution très encourageante avec -42.4% de cambriolages. Uniquement pour la Ville de Lausanne, 742 cas ont été élucidés. Les auditions de certains auteurs permettent régulièrement d'élucider d'autres cas ailleurs en Suisse.

Ainsi, 151 auteurs ont été interpellés et reconnus auteurs, 38 l'ont été pour des tentatives de cambriolages. Ils s'organisent en bandes selon des modalités très souples. La composition des groupes varie constamment et ils agissent aussi en fonction des opportunités. Les auteurs proviennent en majorité de pays d'Afrique du Nord ou d'Europe de l'Est.

Le travail de la brigade a permis de juguler de façon significative le nombre de cambriolages, en particulier dès la fin de l'automne, époque durant laquelle le changement d'horaire est traditionnellement favorable à ce type de forfait.

## **POLICE-SECOURS (PS)**

La présence marquée sur le terrain a porté ses fruits, puisque le nombre d'interventions et de sollicitations diminue d'année en année pour passer à 29'877 en 2015, soit une baisse de 9.07% par rapport à 2014. Le temps ainsi gagné a permis encore d'accentuer la présence dans la rue, notamment à Chauderon, à la Riponne et au talus du mudac.

Le niveau d'appréciation du nouvel horaire a été sondé après dix mois d'application. Un très bon taux de satisfaction en ressort. Quelques éléments ont été analysés en collaboration avec le personnel et de nouvelles améliorations ont été apportées au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Elles participent à la fidélisation des collaborateurs, alors qu'un net regain d'intérêt de la part de policiers déjà formés à rejoindre CP est observé.

D'autre part, au 1<sup>er</sup> octobre 2015, le centre de gestion administrative et d'accueil a été créé. Cette nouvelle entité regroupe dorénavant le secrétariat, la structure administrative, la réception, les assistants de police affectés à PS et le marqueur de service.

## **SÉCURITÉ DU TRAFIC ET STATIONNEMENT (STS)**

En matière de sécurité routière, une nouvelle amélioration a été enregistrée notamment en ce qui concerne les accidents (759 contre 854 en 2014) et les blessés (322 contre 326 en 2014). 3'834 contrôles de vitesse et des campagnes de prévention couronnées de succès y contribuent. Les accidents avec ivresse chutent également avec 256 cas en 2015, contre 302 en 2014, représentant une baisse de 15%. Globalement, le nombre d'amendes d'ordre infligées est en baisse aussi bien pour la vitesse que le stationnement.

Par ailleurs, le personnel du STS a été engagé à de nombreuses reprises pour des tâches annexes (manifestations, opérations spéciales, appuis aux unités d'interventions, service d'ordre, etc.).

## **Campagnes de prévention**

Le STS a relayé 19 campagnes de prévention (onze nationales, quatre cantonales et cinq lausannoises). Neuf campagnes ont donné lieu à des contrôles de circulation préventifs (Zéro pour mille – Zéro problème; Le bruit dérange; Anastase; Sauve ta peau – mal équipé = pas protégé; Stop avant le choc (rentrée scolaire); Pro vélo; See You (campagne de la lumière); E-Bike et LEB).

## **Contrôles de la vitesse**

L'effet préventif des contrôles avec des appareils mobiles s'avère positif, tout comme les trois installations d'indication instantanée de la vitesse qui ont informés 3'605'344 conducteurs (3'527'349 en 2014).

61'028 automobilistes ont tout de même fait l'objet d'une dénonciation pour excès de vitesse. Sur les secteurs suburbains limités à 80 km/h, pas moins de 8'778 conducteurs ont été dénoncés pour avoir roulé au-dessus de la norme légale (10'656 en 2014). Une vitesse extrême de 154 km/h a été relevée sur la route de Berne. Quant au réseau urbain, 18 conducteurs ont été flashés à des vitesses supérieures à 90 km/h (37 en 2014). La vitesse la plus inadaptée enregistrée était de 114 km/h sur la route de Chavannes.

## Contrôles à l'éthylomètre

Une nette diminution du nombre de personnes contrôlées est à relever (6'228 contre 6'851 en 2014), avec pour corollaire une baisse conséquente du nombre total d'ivresses (327 contre 412 en 2014).

## Contrôles aux carrefours

Si le nombre de conducteurs dénoncés demeure identique par rapport aux passages enregistrés (0.13% pour 2014 et 2015), une baisse sensible des infractions aux carrefours (-15.56%) est à relever. Elle s'explique en partie par le fait que deux carrefours (Solitaire et Grey-Blécherette) ont été affectés par des travaux d'aménagements.

## Infractions de circulation et de stationnement

Le total de ces infractions pour 2015 (353'002) est en baisse de 13% par rapport à 2014. Une hausse de 11.39% des infractions pour stationnement nocturne est observée avec 22'557 cas. Les dépannages et évacuations forcées sont aussi en légère augmentation de 5.69%. Le parcage sur les trottoirs est quant à lui en baisse de 18.62%.

## Accidents de circulation

Les actions de prévention mises en place cette année ont permis de diminuer encore le nombre d'accidents. Par rapport à 2014, on observe toujours une diminution des constats de 11.12% ainsi que du nombre de blessés de 1.22%. 66 piétons adultes et onze enfants ont été victimes d'accidents. Les dix accidents impliquant le LEB, dont la moitié avec blessés, ont passablement occupé le STS. Enfin, tout comme en 2014, deux accidents mortels sont à déplorer.

## PROXIMITÉ, PARTENARIATS ET MULTICULTURALITÉ (PPM)

La division a contribué à l'intégration des trente nouveaux agent-e-s issus de l'Académie de police de Savatan en les affectant aux postes de quartier pendant six mois. Ainsi, ils ont découvert la vie de quartier, appris à tisser des liens avec divers acteurs et soutenu la division dans une nouvelle dynamique d'accueil.

Les postes de quartier ont été impliqués dans des actions de communication, de prévention ou de dissuasion, notamment par l'organisation de six soirées de prévention des cambriolages dans divers quartiers, un stand au Comptoir suisse et au Salon des métiers, une implication lors de la « Journée du vélo ». La division a également été active durant les grands événements internationaux.

Les postes de police de la Gare, du Flon et d'Ouchy ont fait l'objet d'un audit externe visant à analyser la qualité d'accueil et la disposition des lieux, audit qui débouchera sur des propositions en 2016.

Le poste de police mobile (PPMob) a été engagé dans les quartiers de manière systématique dès le mois de mai. Occupé initialement par du personnel de la division, il est maintenant renforcé par des policiers provenant de tout le CP.

Les trois collaboratrices ainsi que l'apprenti du bureau des objets trouvés ont reçu 13'017 personnes et répondu à 16'849 appels téléphoniques. Le nombre global de trouvailles se monte à 12'407, dont 5'870 papiers officiels, cartes de crédit et autres documents nominatifs. 5'037 objets ont été restitués à leurs propriétaires.

## EVOLUTION DE LA CRIMINALITÉ

La tendance à la baisse, esquissée en 2013, se confirme avec une diminution sensible et généralisée du nombre d'infractions (voir tableau ci-après). On relève notamment une baisse du nombre des infractions au Code pénal de -22.2% en 2015 -18.5% en 2014) qui s'explique principalement par une diminution du nombre d'infractions au patrimoine (-22.2%).

### Élucidations et évolution des infractions selon la loi

	2014		2015		Différence
	Infractions	Élucidations	Infractions	Élucidations	
Code pénal (CP)	22'211	22.2%	17'274	24.4%	-22%
dont					
Total vie et intégrité corporelle	929	77.0%	874	78.3%	-6%
Total patrimoine	16'653	14.6%	12'949	14.2%	-22%
Loi sur les stupéfiants (LStup)	6'575	91.0%	6'092	91.1%	-7%
Loi sur les Étrangers (LEtr)	2'791	100%	2'028	99.8%	-27%
Autres lois fédérales annexes	27	81.5%	24	87.5%	-11%

© OFS, Neuchâtel 2015

### Evolution des accidents de la circulation

	2011	2012	2013	2014	2015
Accidents de circulation (constats)	1'011	1'054	915	854	759
Personnes blessées	412	448	375	326	322
Personnes tuées	4	1	1	2	2
Fuites après accident	361	339	285	276	228
Piétons victimes,	83	87	83	64	66
dont piétons enfants jusqu'à 15 ans	22	13	18	18	11

## SERVICE DU LOGEMENT ET DES GÉRANCES (SLG)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

#### Secrétariat, juridique et statistique, ressources humaines, système de contrôle interne

- gérer les tâches administratives liées aux activités de la cheffe de service et de son adjoint
- offrir un soutien juridique dans le domaine du logement
- élaborer les statistiques nécessaires au suivi régulier de l'évolution du marché du logement
- assurer les prestations liées à la gestion du personnel administratif (77 personnes) et d'exploitation (108 personnes)
- poursuivre la mise en place du système de contrôle interne pour l'ensemble des processus du service

#### Comptabilité et informatique

- assurer les prestations du correspondant en micro-informatique
- réaliser toutes les écritures comptables du service, notamment celles liées aux activités de gérance (hormis ex-COLOSA)
- réaliser le bouclage annuel des comptes

#### Logement social

- gérer l'inscription aux logements subventionnés et contrôlés conformément à la législation en vigueur
- réviser les conditions d'occupation des locataires des logements subventionnés ou contrôlés conformément à la législation en vigueur
- offrir les prestations d'assistance à la recherche d'un logement subventionné aux candidats locataires éprouvant des difficultés à obtenir un logement adapté à leur situation
- organiser la « Fête des voisins »
- participer à l'élaboration de certains plans de quartier impliquant la participation des habitants
- représentation de la Commune à la Commission d'estimation fiscale du district de Lausanne

#### Gérance immobilière 1

- gérer le parc immobilier « historique » de la Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL) comprenant des immeubles du marché libre et des immeubles subventionnés
- gérer, pour le compte de la CPCL, les immeubles ex-COLOSA (composés quasi exclusivement d'immeubles subventionnés ou contrôlés) et en assurer la comptabilité
- gérer les immeubles de la Société immobilière lausannoise pour le logement S.A. (SILL S.A.)

#### Gérance immobilière 2

- gérer les immeubles du patrimoine financier de la Ville
- gérer et suivre l'évolution des contrats de droit de superficie
- gérer les places de parc du domaine privé communal et appliquer le plan de mobilité de l'administration communale lausannoise

#### Patrimoine administratif

- gérer les immeubles et locaux faisant partie du patrimoine administratif occupés par les différents services communaux ou entités soutenues par la Ville
- assurer l'exploitation technique et le nettoyage des locaux de l'administration communale
- assister les services dans la recherche de solution de location

#### Secteur technique

- conduire les projets de construction, rénovation et transformation pour le compte de la CPCL
- conduire les projets de rénovation, transformation et nouvelle construction du patrimoine financier de la Ville

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Bâtiments administratifs (BAD)	42.87	41.72	42.87	41.37
Colosa	6.23	6.23	6.23	6.20
Gérances	38.47	36.41	36.76	35.41
Logement	18.75	17.75	19.00	18.00
Total service	106.31	102.11	104.86	100.98

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
Unité administrative	
<b>Total service</b>	<b>-1.45</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Bâtiments administratifs (BAD)	88	41.72	86	41.37
Colosa	7	6.23	7	6.20
Gérances	68	36.41	67	35.41
Logement	22	17.75	21	18.00
<b>Total service</b>	<b>185</b>	<b>102.11</b>	<b>181</b>	<b>100.98</b>

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n		n	
Bâtiments administratifs (BAD)	1		1	
Colosa	3		2	
Gérances	3		3	
<b>Total service</b>	<b>7</b>		<b>6</b>	

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	9	6

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Convention de départ	
Décès	
Démission	
Départ à la retraite	4
Fin de contrat	2
Licenciement fin droit traitement	3
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
<b>Total service</b>	<b>9</b>

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

L'année 2015 a été particulièrement riche en événements marquants tels que :

- l'entrée en vigueur le 11 août du nouveau règlement communal sur les conditions d'occupation des logements construits ou rénovés avec l'appui financier de la Commune et du Canton ;
- l'exposition « 10 ans de logement pour tous 2005-2015 », au Forum de l'Hôtel de Ville, du 18 septembre au 10 octobre, retraçant la politique du logement de ces dix dernières années ;
- le lancement de la procédure d'appel d'offres d'investisseurs de la première étape de l'écoquartier des Plaines-du-Loup ;
- la participation à l'élaboration de plusieurs plans de quartier : Malley-Gazomètre, Boveresses, Vallon et Sévelin.

Par ailleurs, le SLG a rédigé ou participé à la rédaction des préavis et rapports-préavis suivants :

- rapport-préavis N° 2015/04 (« Réponse au postulat de Buclin Hadrien : "Pour un contrôle plus systématique des loyers par la Ville" ») ;
- préavis N° 2015/09 (« Fondation Pro Habitat Lausanne. Démolition et reconstruction de trois immeubles de logements à loyers subventionnés sis au chemin de Montelly 34 à 44. Octroi des aides publiques prévues par la loi du 9 septembre 1975 sur le logement ») ;
- préavis N° 2015/12 (« Augmentation de CHF 32'500'000.- du capital-actions de la SILL S.A. Société immobilière lausannoise pour le logement S.A. ») ;
- préavis N° 2015/14 (« Projet de construction de deux bâtiments répondant au concept de « Société à 2000 watts » sis avenue de Sévelin 10, 12, 14a, 14b et 16 ») ;

- préavis N° 2015/17 (« *Projet de construction de 12 bâtiments Minergie-P-Eco sis chemin du Chalet-Pra-Roman - Constitution DDP en faveur de la CODHA* »);
- rapport-préavis N° 2015/50 (« *Vente à l'Etat de Vaud du Palais de Justice de Montbenon et d'une partie du bâtiment administratif et commercial place de la Riponne 10 – promesse de vente à l'Etat de Vaud de la parcelle agricole n° 222 à Romanel-sur-Lausanne – octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine financier de CHF 40'000'000.– pour la 1<sup>ère</sup> étape d'assainissement énergétique et de rénovation des bâtiments de la Ville de Lausanne – Réponse au postulat de Mme Germond Florence: "Pour un assainissement énergétique des bâtiments sur la commune de Lausanne grâce aux aides fédérales et cantonales"* »);
- préavis N° 2015/68 (« *Octroi à la Municipalité d'une enveloppe financière de CHF 6'000'000.– en vue de l'octroi de prêts chirographaires remboursables de durée limitée* »);
- préavis N° 2015/70 (« *Projet de construction de deux bâtiments, comprenant 24 logements subventionnés « équivalent Minergie » chemin de Bérée 34a et 34b* »).

La cheffe de service a aussi fait partie des membres du jury du concours St-Martin 16-18 coprésidé par Messieurs les Conseillers municipaux Olivier Français et Grégoire Junod.

Elle représente la Ville au sein des organes de gouvernance des plus grandes sociétés immobilières: SILL S.A., SCHL, FPHL, FLCL, Logement Idéal et Cité-Derrière.

## UNITÉ JURIDIQUE ET STATISTIQUE

### Recours

Dans le cadre de l'application de la loi sur la démolition, la transformation et la rénovation de maisons d'habitation ainsi que l'utilisation de logement à d'autres fins que l'habitation (LDTR) et la loi concernant l'aliénation d'appartements loués (LAAL), neuf dossiers ont fait l'objet de recours auprès de la Cour de droit administratif et public (dont deux ont abouti au Tribunal fédéral). Dans toutes les procédures, la Commune a obtenu satisfaction. Dans deux cas, la jurisprudence a évolué positivement pour la Ville, premièrement s'agissant de la possibilité d'étendre le contrôle des loyers sur dix ans après une aliénation, secondement sur le fait que procéder à une location commerciale de logements meublés nécessite un changement d'affectation.

Concernant la location de logements subventionnés (loi du 9 septembre 1975 et ses règlements d'application), 55 recours en Préfecture ont été déposés par des locataires ne répondant plus aux conditions légales d'occupation, principalement pour des raisons de revenus trop élevés ou de sous-occupation notoire.

### Préservation du parc locatif

#### LDTR

Environ 480 dossiers de travaux ont été examinés par l'unité juridique afin d'en vérifier la compatibilité avec la LDTR. Ils ont abouti, après analyse, à la rédaction de 66 préavis, concernant 1'145 appartements, pour une surface totale de 70'362 m<sup>2</sup>.

Durant l'année écoulée, 48 dossiers ont porté sur des rénovations et transformations. Le coût total cumulé des travaux soumis à la loi a égalé CHF 148'182'666.–.

En plus, onze demandes de démolition ont été autorisées, entraînant la destruction de 218 logements et, en contrepartie, la réalisation de 592 appartements neufs. Sept projets ont concerné des changements d'affectation.

Les loyers, qui se situaient avant travaux à CHF 191.– le m<sup>2</sup>/an en moyenne, ont été remis en location après rénovation et décision des autorités suivant la loi, à CHF 236.– le m<sup>2</sup>/an en moyenne.

Parmi les dossiers soumis, douze ont fait l'objet de décisions négatives de la part de la Municipalité (soit 18%). La Commune, qui a subordonné ces préavis à la condition que les loyers soient contrôlés durant dix ans après les travaux, n'a été suivie que dans 53% des cas par les autorités cantonales; le solde des autorisations porte sur des durées de contrôle des loyers plus courtes, allant jusqu'à cinq ans maximum.

#### LDTR et location meublée

Durant l'année écoulée, l'unité a continué sa lutte contre les abus rencontrés dans la location de logements meublés « à prix d'or ». Constatant que non seulement des personnes privées (non propriétaires), mais aussi des gérances captaient des petits logements à loyers raisonnables pour les remettre sur le marché sous la forme de meublés pour de courtes périodes à des loyers inaccessibles, la Commune a interpellé l'Etat, puis le Tribunal cantonal par sa Cour de droit administratif et public. Deux arrêts (AC. 2015.0056, AC.2015.0084) permettent maintenant de freiner ce phénomène.

#### LAAL

Conformément à l'art. 6 de la LAAL, la Commune a établi 89 préavis autorisant la vente de 89 appartements portant sur une surface totale 9'557 m<sup>2</sup>, totalisant CHF 97'780'536.–, soit un prix moyen de CHF 10'321.– au m<sup>2</sup>. La Commune a préavisé négativement quatorze ventes, mais n'a pas été suivie par l'Etat.

#### Contrôle des immeubles subventionnés

En application du droit cantonal sur le logement et de la délégation de compétence en découlant (du 13 juin 2003 et du 9 octobre 2014), prévoyant que la Commune doit surveiller les logements subventionnés, l'unité a contrôlé la situation financière et comptable (en collaboration avec le Service de la révision) du parc subventionné et contrôlé la situation lausannoise.

## Statistiques

L'enquête annuelle sur les logements à Lausanne menée auprès des gérances, à l'attention de Statistique Vaud, a montré pour la treizième année consécutive que le marché reste extrêmement tendu, puisque le taux général d'appartements vacants en 2015 s'élève à 0.2%, alors qu'un marché équilibré devrait disposer de 1.5% à 2% de logements libres à louer.

### Registre cantonal des bâtiments (RCB) et statistique de la construction (BauStat)

Le parc de logements lausannois totalisait, en décembre 2015, 76'088 logements dûment recensés et mis à jour dans le RCB par le service. Les mises à jour sont effectuées en flux continu, avec une clôture trimestrielle exigée par l'Office fédéral de la statistique dans le cadre de la statistique fédérale de la construction.

A titre de comparaison, le parc de logements subventionnés à Lausanne s'élevait à 7'541 logements, ce qui représente actuellement 9.9% du parc.

On enregistre une augmentation nette de 1'889 logements livrés ou en chantier au 31 décembre 2015 (le nombre brut s'élève à 2'359, 470 logements ayant été démolis en 2015). La part de nouveaux logements construits ou en cours de construction, sur des parcelles publiques ou en partenariat public-privé, relevant du programme 3'000 logements, se monte à 53.3%, correspondant à 1'008 nouveaux logements.

A titre de comparaison, en 2014, 1'791 logements avaient été construits ou étaient en chantier. La tendance à la hausse (+5.3%) se poursuit donc.

### Loi sur l'harmonisation des registres (LHR)

La LHR vise à établir un lien univoque entre chaque personne inscrite au contrôle des habitants et les identificateurs fédéraux de bâtiment (EGID) et de logement (EWID) introduits dans le RCB, ce qui demande des mises à jour régulières et une collaboration étroite avec le Contrôle des habitants et les gérances immobilières privées. SLG a poursuivi son travail dans ce domaine en 2015.

## COMPTABILITÉ ET INFORMATIQUE

### Comptabilité

Dans le cadre du préavis N° 2012/34 (« *Programme d'entretien et importants travaux de remise en état de divers bâtiments des patrimoines financier et administratif – Demande de crédit-cadre 4<sup>e</sup> étape (2013-2017)* »), plusieurs nouveaux objets urgents ont été intégrés :

Pour le patrimoine financier :

- place de la Palud 10/rue de la Louve 3 – réfection des toitures ;
- place de la Palud 10 et 11 – études de remise aux normes de la prévention incendie ;
- avenue Menthon 8 – études d'un projet de rénovation de l'enveloppe et de transformations intérieures ;
- avenue des Toises 14 – réfection appartement situé au rez-de-chaussée ;
- avenue Ansermet 3 – participation du propriétaire aux travaux de rénovation du café-restaurant.

Pour le patrimoine administratif :

- réaménagement des locaux du SLG : travaux de remise en état et de réaménagement des locaux, intégration des collaborateurs de l'unité ex-COLOSA et de la comptabilité de Direction LSP.

Le déménagement de l'unité comptabilité et informatique a permis de réunir, en fin d'année, la responsable de l'unité et son équipe et aussi d'intégrer dans les nouveaux locaux les comptables gérant le patrimoine ex-COLOSA.

### Informatique

Suite au transfert au Service d'organisation et informatique (SOI) de la tâche de correspondant micro-informatique (CMI) du SLG, représentant 0.5 ept, un poste équivalent de gestionnaire de données, chargé de gérer les applications métiers, a été créé et son titulaire engagé.

Le logiciel de gestion immobilière OFIGER, qui pose problème, a dû être remplacé par GIMMO, notamment en raison du prochain retrait du marché de cette application. Le SLG et le Service social Lausanne (SSL) travaillent, en collaboration avec le SOI, à un projet de remplacement du logiciel.

Enfin, l'unité a conceptualisé et créé un nouvel intranet (plateforme SharePoint) qui se veut convivial et collaboratif.

## LOGEMENT SOCIAL

### Inscriptions aux logements subventionnés

Au total, 2'499 dossiers ont été traités en 2015 (dont 68% de nouvelles inscriptions). Les rotations sont de 493. Le nombre de visiteurs s'élève quant à lui à près de 11'500.

### Révision des conditions d'occupation

Le bureau de la révision a contrôlé la situation de 2'424 locataires. Il a identifié 419 locataires ne répondant plus aux conditions légales, 165 baux ont ainsi été résiliés, 226 locataires ont vu leurs subventions partiellement ou totalement supprimées et 28 locataires sont désormais soumis à un supplément (contrôles extraordinaires). Le montant encaissé au titre de suppléments de loyer s'est monté à CHF 844'953.—.

## Cellule logement

Avec 76 ménages au bénéfice d'un soutien actif et 127 nouvelles demandes de soutien, l'activité de la cellule logement correspond aux valeurs moyennes des années précédentes.

Dans le cadre du projet test « Housing First », ayant pour objectif de reloger des personnes souffrant de troubles psychiatriques sévères, la cellule logement propose des studios gérés par le SLG (marché libre et subventionné) et participe à l'évaluation des candidats, en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire du CHUV.

## Actions de quartiers – Fête des voisins

La 11<sup>e</sup> édition de la Fête des voisins s'est caractérisée par l'offre de kits plus étoffés grâce à de nouveaux partenaires, tels Afiro et la Confiserie Buet, ainsi que la livraison à vélo des « sacs apéros » (produits alimentaires du kit) des organisateurs lausannois. Une fête de lancement a été organisée au Vallon en collaboration avec l'association de quartier et le centre d'animation de la Cité. L'édition du 29 mai 2015 a enregistré 308 fêtes, totalisant ainsi plus de 10'000 participants.

## GÉRANCE IMMOBILIÈRE 1 (CPCL/EX-COLOSA/SILL S.A.)

Dans un contexte de pénurie de logements vacants marquée, le patrimoine de la CPCL (y compris ex-COLOSA), qui compte 3'956 logements, a enregistré environ 400 mutations de locataires. Le parc de la SILL S.A. compte, quant à lui, 118 logements en location, répartis dans deux bâtiments à l'avenue de Provence, un bâtiment au chemin de Bonne-Espérance 32 et un bâtiment à la place de la Sallaz, qui ont fait l'objet d'une première mise en location. Il est aussi à noter que les collaborateurs/trices de l'ex-COLOSA ont pu intégrer les locaux du SLG à Chauderon 9 (étages E1 et E2) et ainsi libérer les locaux de l'avenue de Morges 60e.

## GÉRANCE IMMOBILIÈRE 2 (PATFIN/DDP/PML)

Le patrimoine financier, qui compte 756 logements, a enregistré 22 mutations de locataires.

Le restaurant du lac de Sauvabelin a fermé pour cause de rénovation (ouverture prévue en 2016), alors que la Pinte à Fromage a fait l'objet d'un changement de tenancier.

Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, la Grenette et la halte jeux ont animé le secteur nord de la place de la Riponne.

Conformément à la planification, les anciens abattoirs de Malley ont été désamiantés et démolis.

## PATRIMOINE ADMINISTRATIF

### Gestion technique

La mission d'entretien courant et les travaux spéciaux se sont poursuivis, tout en absorbant les divers et imprévus.

Parmi les importants projets et travaux réalisés, il convient de citer les objets suivants :

- route Aloys-Fauquez 10 : changement d'affectation en vue de l'aménagement d'un local en lieu d'accueil parascolaire de douze places pour le Service d'accueil de jour de l'enfance (SAJE) ;
- avenue des Boveresses 27B, halte-jeux Rataboum : projet de remplacement du pavillon existant et mise à l'enquête ;
- place Chauderon 4 : suivi des problèmes d'automatisation des stores et de la gestion de la régulation Mesure – Commande – Régulation (MCR) afin d'optimiser les valeurs durant les quatre saisons ;
- place Chauderon 9 : réaménagement du 5<sup>e</sup> étage (SEP+S, SPS et SSPr) et réhabilitation des locaux de l'atelier de numérisation en locaux administratifs pour le SSL et ST ;
- avenue Dapples 50, Maison de quartier Sous-Gare : remplacement complet de la production de chaleur et d'eau chaude sanitaire avec ébouage des conduites et radiateurs ;
- avenue d'Echallens 2a, bibliothèque municipale jeunesse : afin d'atténuer des charges sonores excessives, aménagement des espaces avec des atténuateurs de bruit aux plafonds et murs ;
- avenue Ernest-Ansermet 3, Casino de Montbenon : remplacement et sécurisation des porteuses (perches d'éclairage) de scène de la salle Paderewski, finalisation de la rénovation et transformation de la Brasserie de Montbenon et suivi technique pour le compte patrimoine financier ;
- rue Escaliers-du-Marché 2 : réhabilitation de locaux en bureaux pour le Service du développement de la ville et de la communication (DevCom) ;
- avenue Jaques-Dalcroze 5, Théâtre de Vidy : transformation des loges de l'étage ;
- rue de la Louve 2 : installation d'un système d'alarme sonore pour l'évacuation du bâtiment en cas de feu ;
- avenue Montelly 13, centre de vie infantine (CVE) de Montelly : réaménagement de l'agencement de la cuisine à la nurserie nord ;
- place de la Navigation 10 : projet d'extension du poste de police de quartier d'Ouchy ;
- place de la Palud 2 : aménagement à la direction du Service de la culture (CULT), remplacement de la batterie principale d'eau et installation d'une boucle magnétique pour malentendants aux salles des mariages et du Conseil communal ;
- rue du Port-Franc 18 : divers réaménagements intérieurs suite à la réorganisation des services et suivi des infiltrations d'eau ;
- chemin de la Prairie 52, CVE de la Mezzanine : remplacement de la chaufferie ;
- avenue de Sévelin 34 : pose d'un revêtement hydrofuge sur le plancher de la mezzanine du café des Docks (2<sup>e</sup> étape) et pose d'une nouvelle cabine de douche pour les artistes ;

- rue des Terreaux 18 : étude de faisabilité, projet et changement d'affectation pour l'aménagement d'un cabinet dentaire scolaire ;
- avenue du Théâtre 12, Opéra de Lausanne : augmentation de la capacité et mise en conformité ECA du salon Bailly ;
- rue de la Vigie 6 : réaménagement du premier étage pour les besoins du Service de protection et de sauvetage ;
- vallée de la Jeunesse 1 : projet d'extension de l'espace des inventions ;
- écoles à la montagne (EM) : analyse, rapport et mise en place des concepts de sécurité dans les trois EM avec le soutien de l'ingénieur communal de sécurité ;
- isolation acoustique : réfectoires des EM des Chevalleyres et du Planemard, salle de jeux de la Maison de quartier Sous-Gare et bibliothèque municipale jeunesse (Echallens 2a) ;
- installation de sécurité : pose d'un système de détection incendie/eau dans les locaux de la Collection suisse de la danse à l'avenue de Villamont 4, amélioration et mise aux normes de l'éclairage de secours et de la signalétique aux EM des Chevalleyres et à la Barboleuse, installation d'une alarme sonore à la Collection de l'Art Brut (CAB) et pose d'alarmes technique et effraction pour le dépôt de la CAB à la place Chauderon 16 ;
- réaménagement des locaux du SLG à la place Chauderon 9 permettant d'accueillir les collaborateurs/trices de l'ex-COLOSA et de la comptabilité de direction.

Concernant les projets d'investissement, le préavis crédit d'études pour la rénovation et transformation du cinéma « Le Capitole » a été adopté par la Municipalité et transmis au Conseil communal. Par ailleurs, un compte d'attente a été ouvert pour les études de rénovation et de transformation du Théâtre de Vidy.

### **Unité d'exploitation et de nettoyage**

Cette unité a fourni un appui précieux et efficace dans la réalisation des projets ci-dessous :

- place Chauderon 9 : remplacement des monoblocs de ventilation ainsi que la partie commande de la régulation, installation de désenfumage et pose de portes EI 30 dans les gaines techniques, remplacement des détecteurs feu et du logiciel de gestion de l'installation d'alarme incendie et aménagement de locaux au 1<sup>er</sup> sous-sol ;
- rue du Port-Franc 18 : suivi de l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture (mandat SiREN) et remplacement de l'échangeur de chaleur ;
- outre les nettoyages courants du patrimoine administratif, les nettoyages spécifiques de fin de chantier, de lustrage et de fenêtres ont été réalisés : rue de l'Ale 31 ; place Chauderon 5, 7, 9 et 11 ; rue des Terreaux 22 ; rue du Port-Franc 18 ; place de la Palud 2 et 7 ; rue Escaliers-du-Marché 2 ; rue de la Louve 1 ; rue de Genève 52 ; avenue de Sévelin 36 ; place de la Navigation 10 ; avenue des Bergières 7, 9 et 11 ; place de la Cathédrale 6 ; avenue d'Echallens 2a ; rue du Maupas 34 et 47 ; avenue des Figuiers 28 et route du Signal 46.

Finalement, un système de contrôle de qualité a été mis en place pour les locaux sanitaires et cafétérias de plusieurs bâtiments. Ce système sera déployé au fur et à mesure sur l'ensemble du patrimoine.

### **Secrétariat et location**

Outre les prestations courantes, l'unité a mené à terme les actions suivantes :

- gestion immobilière : CVE et accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS) chemin des Diablerets pour le compte du SAJE, reprise des baux pour le compte du SPS, mutations dans l'outil métier de gestion, établissement de baux pour les usagers de l'avenue de Sévelin 36, SJL et SEP+S, analyse de baux, préparation de conventions avec les utilisateurs externes des locaux appartenant à la Ville de Lausanne, gestion des baux suite à des résiliations ou à de nouvelles prétentions et, le cas échéant, représentation auprès de la Commission de conciliation ;
- location, attribution et optimisation de locaux : rue Escaliers-du-Marché 2 – ancien appartement du concierge réhabilité et attribué au DevCom, rue de Genève 52, 2<sup>e</sup> étage – attribué au SSL suite au départ du SSPr ; rue des Terreaux 18 – création d'un cabinet dentaire scolaire en remplacement de celui de St-Roch pour le SSPr, place de la Navigation 10 – extension du poste de police d'Ouchy et place Chauderon 16 – dépôt pour la Collection de l'Art Brut ;
- création d'un formulaire intranet pour les demandes d'attribution et de location et récolte de données auprès des services (nombre de postes de travail par site) ;
- gestion de 18 locations de la cantine de Sauvabelin.

## **SECTION TECHNIQUE**

### **Pour le patrimoine de la Ville de Lausanne**

La section technique a poursuivi les travaux de rénovation des bâtiments suivants grâce au crédit-cadre 4<sup>e</sup> étape :

- réfection des toitures de la place de la Palud 10 et de la rue de la Louve 3, débuté en automne 2015 ;
- étude réalisée pour la remise aux normes de prévention incendie des cages d'escalier de la place de la Palud 10 et 11 ;
- établissement d'un projet de rénovation de l'enveloppe et de transformations intérieures de l'avenue Menthon 8 ;
- mise à l'enquête de la rénovation des installations techniques et des terrasses de l'Auberge du lac de Sauvabelin ;
- étude de plusieurs variantes de rénovation de l'appartement du rez de l'avenue des Toises 14. Ce dernier sera transformé en locaux pour association. Un dossier a été déposé à l'enquête publique.

Elle a aussi mené les travaux suivants grâce au crédit-cadre Routes et mobilité :

- aménagement du parking en surface au chemin de Bonne-Espérance 34-36 ;
- réfection des places de parc et d'accès à l'avenue Dapples 50 (en cours).

Finalement, elle a mené à bien les travaux suivants à travers divers préavis :

- réfection de l'immeuble dit « Le Pointu » à la rue Neuve 2 (en cours) ;
- assainissement et démolition des halles des anciens abattoirs de l'avenue du Chablais 18 ;
- remplacement de la citerne de carburant de la station service du port d'Ouchy (en cours) ;
- mise aux normes des installations électriques des immeubles de la route du Signal 27 et 27b.

### **Pour le patrimoine de la CPCL**

Plusieurs chantiers de rénovations lourdes ont été menés ou sont en cours :

- rénovation des techniques de l'immeuble de la rue du Maupas 81 ;
- travaux de prévention incendie (4<sup>e</sup> étape - phase 2), remplacement de la ventilation et désenfumage des gaines techniques (6<sup>e</sup> étape - phase 1) des bâtiments de la place Chauderon 7-9-11 ;
- transformation du bâtiment de la rue St-Matin 31 en bureaux, remplacement de la distribution de froid dans les locaux de la rue St-Martin 33 et adaptation des locaux de CP dans les immeubles de la rue St-Martin 29 et 33 ;
- mise en location des appartements de l'immeuble du chemin des Diablerets 11, labellisé Minergie ECO ;
- réalisation d'un nouvel immeuble de quarante logements avec surfaces commerciales à l'avenue de Chailly 12, en partenariat avec la Caisse de pension de la Banque cantonale vaudoise ;
- construction de huit immeubles totalisant 133 logements dans le quartier des Fiches Nord nécessitant un investissement intense ;
- gestion des entreprises travaillant sur l'affaissement de dalles de la terrasse de l'avenue d'Echallens 30, survenu après la réception des travaux, sous le régime de la garantie pour les défauts cachés ;
- développement du projet de Maison du livre et du patrimoine et sa gestion administrative, en partenariat avec la direction générale de projet et le bureau d'aide à la maîtrise de l'ouvrage, mis en place par la CPCL. Le dossier d'enquête a été déposé en juillet 2015, indépendamment des autorisations fédérales (pont) et cantonales (plan de quartier) ;
- installation d'un fitness urbain sur la terrasse de la place Chauderon 9 en collaboration avec le Service des sports.

### **Pour le patrimoine CPCL – ex-COLOSA**

Plusieurs dossiers sont ouverts :

- dépôt de la demande de permis de construire de trois immeubles « Minergie » de 99 appartements à la route du Pavement 41 à 63 et transmission d'un premier lot de soumissions aux entreprises, correspondant au 75% ;
- suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation sur l'énergie, obligeant à isoler les immeubles concernés par des rénovations lourdes, intégration de cette contrainte à la demande de permis de construire des immeubles sis à la rue de la Borde 45-47-49-49 bis et à la rue des Crêtes 26-28 ;
- inauguration de la peinture murale de l'artiste Zep sur le pignon ouest de l'immeuble de la rue Cheneau-de-Bourg 2.

## **BUREAU DE DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER**

### **3'000 logements**

Le bureau a contribué, dans le cadre de l'opération 3'000 logements, à la construction et au développement de 19 projets, totalisant 1'919 logements, soit 192 réalisés, 795 en chantier et 932 en cours de développement.

Le tableau ci-dessous présente les nouveaux logements livrés, mis en chantier ou en développement en 2015 :

Nom du projet	Programme	Statut
Chemin de Bonne-Espérance 30-32	59 logements (40 subventionnés + 19 régulés)	Livré début 2015
Avenue de Morges 139	104 logements (1/4 PPE ; 3/4 location : subventionnés, régulés et protégés)	Livré mi 2015
Avenue de la Sallaz	29 logements (régulés)	Livré fin 2015
Fiches lots 8-9 - SILL S.A.	131 logements (subventionnés, régulés et PPE)	Chantier en cours ; livraison 2016
Fiches lot 7 - CPCL	133 logements marché libre, dont 17 réservés aux seniors	Chantier en cours ; livraison 2016
Chemin de Bochardon 11-13	13 logements (régulés en coopérative d'habitants)	Chantier en cours ; livraison 2016
Rue de Sébeillon est (réalisation privée suivie par le SLG)	358 logements en location (marché libre)	Chantier en cours ; livraison 2016
Avenue de Sévelin	70 logements subventionnés, 90 chambres d'étudiants	Chantier en cours ; livraison 2018

Pra-Roman Nord	88 logements (régulés en coopérative d'habitants)	Mise à l'enquête fin 2015, ouverture chantier 2016
Route du Pavement	99 logements (subventionnés)	En phase d'étude
Réservoir du Calvaire	194 logements (subventionnés, protégés, régulés, marché libre)	Mise à l'enquête fin 2015, ouverture chantier 2016
Fiches lot 11 - SILL S.A.	185 logements (subventionnés, régulés, marché libre)	Mise à l'enquête fin 2015, ouverture chantier 2016
Fiches lot 6 - FLCL	24 logements (subventionnés)	Permis accordé, ouverture chantier 2016
En Cojonnet - SILL S.A.	98 logements (régulés - collocations pour étudiants)	Mise à l'enquête début 2016, ouverture chantier 2016
Jorat / Pont-Rouge	42 logements (régulés et PPE)	Mise à l'enquête mi 2016, ouverture chantier 2016
Avenue de Morges 58	79 logements (subventionnés, régulés et marché libre)	Mise à l'enquête début 2016
En Cojonnet - SCHL	38 logements (régulés)	En cours de développement
Rue Saint-Martin 16-18	73 logements	En cours de développement
Route du Châtelard 26	12 logements subventionnés	En cours de développement

### Métamorphose

Engagé dans la direction de projet des Plaines-du-Loup, le bureau de développement immobilier a participé aux avancements marquants suivants :

- participation à l'établissement du plan partiel d'affectation 1 ;
- rédaction du rapport-préavis N° 2015/68 (« *Octroi à la Municipalité d'une enveloppe financière de CHF 6'000'000.— en vue de l'octroi de prêts chirographaires à des coopératives d'habitants impliquées dans la construction du plan partiel d'affectation N°1 de l'écoquartier des Plaines-du-Loup* »);
- établissement du dossier d'appel d'offres d'investisseurs du PPA 1 et lancement de la procédure d'appel d'offres ;
- présence au 11<sup>e</sup> Salon de l'immobilier de Lausanne avec un stand Métamorphose et participation à des conférences (Cobaty, Ecoquartier, etc.).

### Rénovation du patrimoine financier de la Ville

Le bureau a aussi été chargé de la planification de la rénovation du patrimoine financier de la Ville :

- finalisation de l'étude stratégique sur la rénovation et l'entretien du patrimoine ;
- participation à la rédaction du préavis N° 2015/50 (« *Vente à l'Etat de Vaud du Palais de Justice de Montbenon – avenue Ernest-Ansermet 2; vente à l'Etat de Vaud d'une partie du bâtiment administratif et commercial place de la Riponne 10; promesse de vente à l'Etat de Vaud de la parcelle agricole n° 222 – Romanel-sur-Lausanne; octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine financier de CHF 40'000'000.— pour une première étape d'assainissement énergétique et de rénovation des bâtiments de la Ville de Lausanne; réponse au postulat de Mme Florence Germond: "Pour un assainissement énergétique des bâtiments sur la commune de Lausanne grâce aux aides fédérales et cantonales"* »);
- préparation de l'appel d'offres « Bureau d'assistance au maître d'ouvrage », établissement des cahiers des charges et planification des travaux de la 1<sup>re</sup> tranche de rénovation du patrimoine financier.

### PPA et plans de quartier

Le bureau a également collaboré aux réflexions relatives à la planification des quartiers du Vallon et de Malley-Centre.

### Partenariat interservices

Le bureau a été sollicité pour accompagner la durabilité et l'économicité de sept projets de construction ou de rénovation : rue Neuve 2, chemin de Montelly 34 à 44, route de Berne 7, les collèges de Montblésson, des Fiches et de Petit-Vennes, rue de l'Industrie 6 et rue Saint-Martin 16-18.

### Communication

Les principales actions ont été menées dans les domaines suivants :

- organisation de l'exposition « *10 ans du logement pour tous 2005-2015* », au Forum de l'Hôtel de Ville, du 18 septembre au 10 octobre, retraçant la politique du logement de ces dix dernières années ;
- communication sur le retour d'expérience du projet 3'000 logements durables et, plus largement, des réalisations de constructions menées et planifiées par la Ville (journée d'étude « *Constructions hors zone à bâtir: comprendre* » de l'Association suisse pour l'aménagement national ; cours sur la planification et la réalisation de bâtiments et quartiers durables à la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg ; tables rondes organisées par l'Association écoquartier ; etc.);
- membre du comité de direction de l'Association Eco-Bau et du groupe Développement durable du Canton de Vaud.

## SERVICE BIBLIOTHÈQUES ET ARCHIVES DE LA VILLE (BAVL)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

#### Politique du livre

- mise en œuvre de la politique municipale en matière de politique du livre et de la lecture

#### Bibliothèque

- politique documentaire : organiser et gérer l'offre documentaire du réseau des bibliothèques en fonction des publics, de leurs pratiques et des transformations de l'environnement éditorial
- service au public : organiser l'accueil des différents publics pour offrir un service de qualité
- médiation : proposer un programme d'animations et d'expositions pour tous les publics ainsi que des accueils de groupes, notamment scolaires
- préservation courante des collections : organiser les travaux de reliure et d'entretien ainsi que l'équipement des documents destinés au prêt

#### Archives de la Ville

- mise en œuvre de la politique municipale en matière de gestion du patrimoine documentaire, y compris audiovisuel, issu de l'administration communale comme de personnes physiques ou morales privées. Constitution d'archives historiques et action pour une bonne gouvernance documentaire au sein de l'administration
- services au public : offrir un accueil de qualité pour guider, informer et soutenir les différents publics
- médiation : proposer des animations publiques ou pédagogiques
- gestion d'une bibliothèque et d'une documentation d'intérêt scientifique et patrimonial sur Lausanne et sa région
- gestion d'un centre de numérisation pour la préservation et la communication des archives historiques notamment

#### Centre BD de la Ville

- mise en œuvre de la politique municipale en matière de gestion du patrimoine documentaire touchant la bande dessinée et constitution d'archives historiques et de collections de référence
- centre de compétence et de mise en valeur des fonds pour recherches, expositions et manifestations publiques, notamment avec le festival lausannois BD-FIL

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Centre BD de la Ville	1.30	1.30	1.30	1.30
Les Archives de la Ville	7.40	7.40	7.40	7.40
Les Bibliothèques de la Ville	42.93	42.93	43.03	43.03
Total service	51.63	51.63	51.73	51.73

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
Total service	+ 0.10

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Centre BD de la Ville	2	1.30	2	1.30
Les Archives de la Ville	8	7.40	9	7.40
Les Bibliothèques de la Ville	62	42.93	63	43.03
Total service	72	51.63	74	51.73

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier	31 décembre
Archives de la ville	1	1
Les Bibliothèques de la Ville	1	1
Total service	2	2

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-service (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	1	3

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	1

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

L'année 2015 a été intense et caractérisée par l'aboutissement de projets stratégiques : la politique du livre et de la lecture a pris un bel envol soutenu par l'ouverture de la page facebook du BAVL (Signé Lausanne). L'équipe de la bibliothèque de Grand-Vennes s'est installée dans ses nouveaux locaux place de la Sallaz et le marché public destiné à renouveler le logiciel des bibliothèques a été adjugé. Le projet de gestion documentaire porté conjointement par le Service d'organisation et d'informatique (SOI) et les Archives a été finalisé. Le Centre BD a pu revitaliser ses liens avec le festival BD-FIL et joue désormais pleinement son rôle de partenaire culturel.

L'offre numérique se développe aux bibliothèques comme aux archives : près de 300 personnes ont eu recours à l'offre de livres numériques (2'924 prêts), alors que l'application pour consulter et télécharger les quotidiens et magazines, accompagnée par des formations offertes par le service, a connu une belle croissance et oscille désormais autour de 1'000 connexions mensuelles. 738 prêts sur place ou à domicile de tablettes et liseuses ont été également dénombrés (2014 : 289). La web TV des archives permettant de diffuser les archives filmiques et sonores lausannoises, ouverte en mars 2011, suscite désormais près de 1'200 visionnements par mois.

Des actions hors les murs portées par l'équipe de Montriond ont été une fois encore couronnées de succès : on relèvera le projet interinstitutionnel mené avec la Maison de quartier Sous-Gare pendant trois mois (« Héros et Inconnus »), et la 3<sup>e</sup> édition des « Pieds dans l'eau, la tête dans les livres » à la piscine de Bellerive. En 2015, la présence des bibliothécaires a pu être étendue sur sept semaines (quatre semaines en 2014) tandis qu'une offre d'animations était programmée durant les week-ends par l'association « La Suisse raconte ». Au total, 6'375 prestations ont été dénombrées.

Dans ce contexte, la part quantifiée des prestations au public reste stable compte tenu des fermetures exceptionnelles du bibliobus et du site de Grand-Vennes, avec 890'178 prêts enregistrés dans le logiciel des bibliothèques (2014 : 899'225). Avec les prestations numériques et les activités estivales, non répertoriées dans le logiciel, le décompte général du réseau des bibliothèques est en légère progression pour s'établir à 908'429 prestations (901'000 en 2014). Le nombre de lecteurs actifs est également stable avec 23'860 personnes (23'713 en 2014).

Sur le volet patrimonial, indépendamment des prestations en ligne en nette croissance, l'activité d'accueil aux archives a été moins intense avec 1'639 prestations (2'183 en 2014), portées par 919 utilisateurs dont 584 inscrits en 2015. La part des prestations administratives est stable.

Avec la nouvelle direction du festival BD-FIL, le Centre BD a entamé une collaboration fructueuse : il a coréalisé une des expositions phares du festival consacrée à Mickey. Il a également participé à l'édition du 1<sup>er</sup> numéro de la revue du festival – *Bédéphile* – en offrant trois contributions.

Enfin, seul bémol au tableau, le projet de Maison du livre et du patrimoine (MLP) est toujours dans l'attente des levées des oppositions aux axes forts par l'Office fédéral des transports.

Les faits marquants se résument ainsi :

- projet de MLP au Flon : mise à l'enquête publique du projet et interruption temporaire en attendant le traitement des oppositions aux axes forts. Le chef de projet a poursuivi son travail préparatoire pour les sept sites concernés : les besoins budgétaires ont été affinés en vue de la rédaction du préavis d'équipement et de l'appel d'offres, tout en impliquant le personnel pour déterminer les formes d'organisation des espaces publics ;
- bibliothèque de La Sallaz : déménagement et installation réussie de l'équipe de Grand-Vennes à La Sallaz ;
- politique du livre : nomination de la déléguée à la politique du livre. Organisation de la remise du prix du Roman des Romands. Partenariat avec la commune de Ferizaj (Kosovo) pour soutenir la bibliothèque kosovare (offre de livres) et proposer une offre documentaire en albanais dans le réseau des bibliothèques lausannoises en coordination avec l'ensemble des associations lausannoises concernées. Remise du premier prix des lecteurs de la Ville de Lausanne à Sébastien Meier, lancement de la 2<sup>e</sup> édition du prix avec partenariat presse (24Heures) et le Cercle littéraire. Remise

de la 1<sup>re</sup> bourse littéraire à David Bosc. Gestion des demandes de soutien à l'édition et mise en place d'une démarche conventionnelle en faveur de certains éditeurs avec le Canton de Vaud. Programme de médiation avec rencontres d'auteurs, en collaboration avec des libraires ou des associations;

- système informatique du réseau des bibliothèques : lancement de deux marchés publics pour le renouvellement du logiciel des bibliothèques et l'équipement RFID. Adjudication du marché et lancement des opérations avec le SOI;
- gouvernance documentaire de l'administration : rédaction achevée d'un préavis pour concevoir et implanter une gestion documentaire efficace au sein de l'administration, en collaboration avec le SOI;
- communication du BAVL : création d'une signature de marque pour le BAVL « Signé Lausanne ». Ouverture de la page facebook du service. Refonte du site des bibliothèques sur [lausanne.ch](http://lausanne.ch). Collaboration avec la Bibliothèque cantonale pour unifier la communication sur l'offre de prêt à domicile pour les personnes à mobilité réduite. Communication sur les animations et les activités culturelles du service déclinée sous la forme de feuillets, d'affichettes et d'affiche mondiale. 41 animations ont bénéficié d'une communication produite à l'interne selon la charte graphique. Réorganisation complète de l'intranet du service;
- publication : Frédéric Sardet : « Bibliothèques et Archives de la Ville de Lausanne: Design d'un service à l'horizon 2025 » in *Forumlecture*, n° 1, 2015 ([http://www.forumlecture.ch/sardet\\_2015\\_1.cfm](http://www.forumlecture.ch/sardet_2015_1.cfm)).

## POLITIQUE DU LIVRE

La déléguée à la politique du livre est entrée en fonction le 1<sup>er</sup> avril. Le soutien aux éditeurs a été mené sans difficulté et les subventions octroyées en conformité avec les objectifs du préavis fixant le cadre de la politique du livre lausannoise. La convention liant la Ville de Lausanne à d'autres instances publiques vaudoises et genevoises pour soutenir la revue *Belles-Lettres* a été prorogée. Des discussions avec le Canton de Vaud ont permis de préparer un modèle de convention commun avec des éditeurs de la place.

Une 1<sup>re</sup> rencontre a été organisée avec la quinzaine de libraires lausannois afin de renforcer les collaborations futures.

Une part fondamentale du travail touche la médiation littéraire. Des partenariats ont permis de coordonner les actions du service avec celles d'associations mettant la médiation littéraire romande au cœur de leur démarche, comme Tulalu, Le Cran littéraire ou la Voie des arts (boîtes à livres et Nuit de la lecture).

Geste innovant de la politique lausannoise en matière de lecture, le Prix des lecteurs de la Ville de Lausanne vise à encourager la lecture des auteurs de notre région en constituant un jury de lecteurs lausannois non professionnels et en assurant la promotion des œuvres en lice par les bibliothèques. Ce prix est également un encouragement à la création littéraire romande grâce à une dotation importante de CHF 20'000.– pour le lauréat avec résidence d'auteur au Château de Lavigny, institution partenaire du prix. Enfin, il est l'occasion d'une intensification de la médiation littéraire en ville. Ce prix a été remis pour la 1<sup>re</sup> fois lors d'une cérémonie à l'Arsenic, à Sébastien Meier. La 2<sup>e</sup> édition a été lancée avec succès : le Cercle littéraire accueille les brunchs organisés avec les six nominés du Prix des lecteurs 2016. La fréquentation des brunchs est maximale avec nonante inscriptions à chaque rencontre, grâce notamment à une bonne communication tant par les réseaux sociaux que par l'intermédiaire des médias (partenariat 24Heures et La Télé).

D'autres actions à relever ont été menées au cours de l'année :

- table ronde « Histoire de la littérature en Suisse romande : quel rôle pour Lausanne » en juin au Musée Historique avec des spécialistes du domaine en écho à la publication de l'« Histoire de la littérature en Suisse romande » chez Zoé;
- vernissage chez et en collaboration avec Payot du livre de Quentin Mouron paru aux éditions parisiennes La Grande Ourse;
- intensification des liens avec Le Livre sur les Quais grâce à une croisière sur le Léman avec les auteurs lausannois;
- programmation à Chauderon d'un cycle de rencontres dédiées aux actualités des éditeurs lausannois (Antipodes, Morat-tel, Art et Fiction, Age d'Homme et Plaisir de Lire);
- vernissage du nouveau kamishibai des éditions Paloma « Cornelia, l'oie qui voulait chanter » à la bibliothèque Jeunesse.

## BIBLIOTHÈQUES DE LA VILLE

### Faits marquants

- ressources humaines : une nouvelle cheffe de groupe a été engagée pour La Sallaz. Une formation sur mesure, soutenue par le Service du personnel, a débuté avec les bibliothécaires du réseau pour mieux faire face aux comportements agressifs. Partenariat avec la Passerelle culturelle pour l'insertion professionnelle de personnes en situation de handicap;
- activité de prêt : dans un environnement globalement stable mais dynamique, le site de Chailly enregistre une hausse régulière de sa fréquentation. Le site de Montriond a stoppé l'érosion de son lectorat. Le site de Grand-Vennes, fermé pour déménagement et le bibliobus perturbé par de nombreuses indisponibilités de son chauffeur-bibliothécaire, ont connu une baisse des prêts tout à fait logique. A Entre-Bois, les difficultés relationnelles rencontrées avec des adolescents difficiles posent problème à la petite équipe comme au public avec une baisse des emprunts qui peut, avec prudence cependant, être corrélée à ce phénomène. A la bibliothèque Jeunesse, après des années de croissance forte, le volume de prêts se stabilise;

- l'offre numérique participe pleinement des prestations des bibliothèques (presse en ligne, e-books, prêts de tablettes et liseuses étendue en 2015 à trois sites du réseau) demeure encore marginale quantitativement (1.4% des prestations);
- actions hors les murs : la prestation « Livres à domicile » en partenariat avec le Mouvement des Aînés pour faciliter le prêt de livres en faveur de personnes à mobilité réduite a débouché sur une campagne d'information commune avec la Bibliothèque cantonale. Onze bénévoles apportent leur soutien à vingt personnes souvent en manque de contacts; une action modeste mais socialement fondamentale. Pour sa 3<sup>e</sup> édition, la piscine de Bellerive a permis, durant sept semaines, de proposer livres et magazines mais également des animations quotidiennes pour les enfants, y compris le week-end avec l'association La Suisse raconte. Un accord avec le Service des sports a permis d'offrir 1'000 entrées à la piscine aux usagers des bibliothèques, afin de promouvoir la démarche. Une fois par mois durant la belle saison, des lectures sont proposées au parc de la Brouette par la bibliothèque Jeunesse, opération très appréciée. A la Bourdonnette, les échanges avec les enseignants et le Centre socio-culturel se sont poursuivis dans le cadre du projet « Place au soleil » avec un stand de livres pendant deux semaines au début des vacances d'été;
- l'équipe de Montriond a également poursuivi le projet « 123 Albums », occasion de rencontres entre classes du secondaire et personnes âgées en EMS/UAT ou appartements protégés. Deux classes et sept institutions (EMS, EMS psychogériatrie, UAT, appartements protégés) ont activement participé;
- formation : l'apprentie a bénéficié d'un stage à la Bibliothèque cantonale et universitaire – Lausanne (BCUL) avant d'être accueillie aux Archives de la Ville de Lausanne. Les bibliothèques ont accueilli huit stagiaires (pré-HES, en cours de formation HES ou en réinsertion professionnelle, cinq en 2014) et vingt personnes ont bénéficié de la « Semaine découverte » pour faciliter leur orientation ou leur reconversion professionnelle. Une adjointe intervient régulièrement comme experte aux examens de fin d'apprentissage. Un partenariat avec la Passerelle culturelle a permis à l'équipe de Grand-Vennes d'accueillir dès novembre 2015, une jeune femme en formation durant trois ans, faisant du service une structure d'accueil originale et novatrice pour l'insertion professionnelle de personnes en situation de handicap au sein de la Ville;
- accueil des publics : des améliorations architecturales ont été menées à la bibliothèque Jeunesse et à Chauderon. D'une manière générale, l'accueil ne suscite pas de grosses difficultés à l'échelle du réseau. Toutefois, à la bibliothèque Entre-Bois, plusieurs actions ont dû être menées afin d'éviter des incivilités. Des règles claires ont été posées et la disposition des tables de travail a été repensée afin d'éviter les regroupements. En dépit de ces mesures élémentaires et le soutien momentané de travailleurs sociaux hors mur (TSHM), les problèmes subsistent, notamment dès qu'il fait froid, la bibliothèque faisant alors office de refuge pour les jeunes, sans pour autant qu'une part d'entre eux accepte de se plier aux exigences minimales de la vie en commun dans une bibliothèque;
- délégations externes : le chef de service est membre du comité de la Fondation C.-F. Ramuz. La responsable de la bibliothèque Jeunesse a rejoint le « Groupe référence Lausanne amie des enfants ». La déléguée à la médiation culturelle du service a rejoint le comité de l'association professionnelle BiblioVaud.

### Gestion des collections et vie du réseau des bibliothèques

La politique documentaire des bibliothèques propose une approche globale pour garantir une offre de qualité répondant aux attentes des publics. Compte tenu des usages multiples que la population fait des bibliothèques, le travail mené avec les cadres et une vingtaine de bibliothécaires en charge des acquisitions, vise à privilégier l'attractivité de l'offre en veillant à une présentation aérée et accessible des documents selon les âges (limitation à six du nombre d'étagères aux rayons avec un taux de remplissage permettant de mettre un ouvrage de face sur chaque étagère). Garantir une bonne signalétique participe également au travail mené pour que les bibliothèques soient effectivement des lieux de médiation de l'information et de la culture. En 2015, ont été spécifiquement mis en valeur, la bande dessinée (nouveau-tés, littérature secondaire), les littératures érotiques et le secteur des langues. Des objectifs ont été fixés avec les sites de quartier pour mieux définir leur offre. Un important travail d'élimination d'ouvrages désuets ou ne répondant plus aux besoins des publics a été entrepris. L'offre de DVD et Blu-ray a été étendue sur tous les sites. Le dépôt de la bibliothèque Jeunesse a été éliminé, certaines parts rejoignant la bibliothèque patrimoniale des Archives de la Ville.

Dans le respect du planning fixé lors de l'adjudication, le changement de logiciel des bibliothèques a impliqué un groupe de travail autour d'une cheffe de projet pour préparer la migration des données. Le SOI collabore étroitement à ces opérations.

### Evolution nette de l'offre documentaire des bibliothèques

	2015		2014		2013		2012	
	Fonds	Acquis	Fonds	Acquis	Fonds	Acquis	Fonds	Acquis
Chauderon	87'946	12'880	92'764	15'199	101'153	14'916	102'973	10'538
Bibliothèque Jeunesse	44'759	5'389	55'194	5'978	61'425	5'371	61'924	5'013
Entre-Bois	26'637	3'522	26'340	3'425	26'787	3'782	27'039	2'892
Montriond	26'554	4'958	31'592	4'190	32'943	4'991	33'961	3'243
Grand-Vennes	22'968	3'137	24'350	3'055	26'384	3'429	26'457	2'421
Bibliobus	7'015	936	7'680	982	8'409	1'373	8'370	994
Chailly	9'078	1'340	8'844	1'271	8'385	1'532	7'885	674
Réserve	67'569	18	69'298	31	69'518	15	70'559	30
<b>Total</b>	<b>292'526</b>	<b>32'180</b>	<b>316'062</b>	<b>34'131</b>	<b>335'004</b>	<b>35'409</b>	<b>339'168</b>	<b>25'805</b>

## Reliure et entretien des livres

En 2015, l'atelier de reliure a traité 22'341 livres neufs (2014 : 22'708) et effectué 450 réparations (2013 : 595) pour éviter d'éliminer des livres encore empruntés par le public. Le personnel de l'atelier de reliure participe toujours activement à la préparation matérielle des expositions et l'élaboration d'agencements mobiliers pratiques et peu onéreux.

## Accueil des publics et médiation culturelle des bibliothèques

Indépendamment des actions hors murs, le programme gratuit d'activités culturelles est présenté à travers un agenda édité chaque semestre dont le concept graphique a été revu. En 2015, 120 « rendez-vous » ont été programmés (2014 : 96) qui s'efforcent toujours de faire le lien avec l'offre documentaire et d'autres acteurs culturels ou sociaux. Il faut citer : le Bureau lausannois pour l'intégration des immigrés (BLI), le centre socioculturel de Bellevaux, les Maisons de quartier Sous-Gare et de Prélaz, les ludothèques Pinocchio et La Cigale et la Fourmi, les associations l'AJAR, L'Arbre à contes, L'Atelier nomade, Base Court, BiblioVaud, « Chpii'L », Les Contes Joyeux, l'ISJM, la Compagnie Mezzaluna, Né pour lire, L'Oreille qui parle, Osons les livres, Premiers signes, Space Fridge, la Suisse raconte, Swiss Cosplay Family, les auteurs ou artistes Anne Bidaux, Alain Freudiger, Fabienne Gluderer, Patricia Laguerre, Katja Lasan, Céline Paquier, Sébastien Riond ainsi que les médiatrices et conteurs Marilyn Dévaud, Nathalie Jendly, Isabelle Jacquemain, Floriane Niklès, Simone Pahud, Barbara Sauser et David Telese.

En 2015, la Bibliothèque Chauderon a mis l'accent sur la tranche d'âge 15-30 ans, en proposant six événements ciblés : atelier d'écriture, jeux de société, chick'lit, vidéo, dessin manga ou cosplay, qui ont attiré un public nombreux qui souvent ne fréquentait pas encore les bibliothèques. Dans le même esprit, la Bibliothèque Entre-Bois a proposé un programme destiné aux enfants, adolescents et adultes, dans l'idée de faire franchir la porte de la bibliothèque aux habitants du quartier qui méconnaîtraient le site. A la bibliothèque Jeunesse, une boîte aux lettres invite désormais les adolescents à y déposer leurs coups de cœur en matière de lecture.

La bibliothèque Jeunesse a mis en avant cette année le cinéma avec Poèmes de Prévert en partenariat avec l'association « Base-Court ». Durant l'été, des ateliers cinéma d'animation ont été proposés en partenariat avec l'association « Les Bobines de Valency » et *Roadmovie* tandis que des adolescents réalisaient deux clips autour des bibliothèques.

En synergie avec le Centre BD et l'équipe de Chauderon à la bibliothèque Jeunesse, les élèves d'une classe d'accueil du collège de Prélaz ont présenté une réflexion sur leurs parcours migratoires « Tous pareils, tous différents ». Une rencontre entre ces derniers et la dessinatrice de bande dessinée Elmedina a constitué le fil conducteur de leur travail qui s'est finalisé par une exposition lors de la journée des bibliothèques vaudoises. Sur la lancée, lors de la semaine contre le racisme, une exposition réalisée par le BLI « Avec couleurs » a permis de présenter des témoignages d'élèves allophones.

Afin de valoriser l'offre numérique, 18 ateliers de formation Internet sur tablettes ont permis au public de découvrir à Chauderon les fonctions de l'application de presse en ligne et ont participé de la croissance constatée des téléchargements.

## Accueil de classes et animations autour de la lecture pour la jeunesse

L'action culturelle se conjugue à une offre destinée aux jeunes dès la naissance. Classes, centres de vie infantine, accueil pour enfants en milieu scolaire et unité d'accueil temporaire pour enfants en situation de handicap sont régulièrement reçus. En 2015, 1'037 visites (2014 : 973) ont été dénombrées, dont 486 à la bibliothèque Jeunesse, 347 à Montriond, 89 à Grand-Vennes, 84 à Entre-Bois, 15 à Chailly et seize accueils à Chauderon.

Dans le cadre du programme de Pousses urbaines fondé sur le thème « Lire en Ville : la ville comme lieu de lecture », la délégation à l'enfance de la Ville de Lausanne cherchait à connaître les pratiques de lecture des enfants, notamment des enfants fréquentant des bibliothèques. La bibliothèque Jeunesse, le site d'Entre-Bois ainsi que le chef de service ont participé à cette édition, dont les résultats seront exposés. Cette démarche permet à des enfants de moins de dix ans, de se questionner sur la bibliothèque en tant qu'espace public, lieu de rencontre et comme élément de construction de soi.

La responsable de la bibliothèque Jeunesse a participé à l'élaboration d'un référentiel des ludothèques lausannoises conduit par le Service jeunesse et loisirs.

La responsable du site d'Entre-Bois participe aux séances d'un groupe rassemblant les différents acteurs du quartier (assistante sociale de l'établissement d'Entre-Bois, TSHM, bibliothécaire scolaire et centre socioculturel) afin de mieux coordonner les activités proposées.

## LE CENTRE BD DE LA VILLE

### Collections et inventaires

Le travail se distribue entre catalogage des nouvelles publications et traitement des fonds constitués au fil du temps. Afin de désengorger le dépôt du Centre BD, qui arrive à saturation, une partie des documents non-inventoriés sont désormais stockés au dépôt des Archives des Plaines du Loup.

Le travail d'inventaire sur les périodiques a été poursuivi. La collection de journaux américains grands formats débute dans les années 1890 pour finir à la fin des années 1980. Elle est constituée d'environ 5'500 documents regroupés dans trente boîtes d'archives. Les périodiques *Conan (Marvel)* (1970-1993), *Tchô!* (1998-2014), *Ex Machina* (2004-2010), *Hellblazer* (1988-2013) et *Charlie Mensuel* (1969-1986) ont été classés.

Les collections se sont enrichies à travers des dons et achats. A relever notamment les fonds de deux collectionneurs suisses, Raymond Gerdil et Louis Marchand, douze livres reliés du *Schweizerische Bilderkalender* de Martin Disteli, et

deux ouvrages rares du journal alémanique *Kikeriki* de 1933 et 1934. Au total, 18 personnes ont activement contribué à l'enrichissement du patrimoine.

La base de données du catalogue des imprimés du Centre BD étant incluse dans la migration du système informatique des bibliothèques, le travail préparatoire a commencé pour près de 60'000 exemplaires de notices.

### Expositions du Centre BD

A la bibliothèque Chauderon, le Centre BD a co-organisé deux expositions : à l'occasion de la sortie de l'autobiographie en bande dessinée d'une jeune femme du Kosovo installée à Lausanne (« El-medina, entre ici et là-bas ») et une seconde exposition présentant des planches originales intitulée « Buche s'envoie en l'air » d'Eric Buchschacher, alias Buche, dessinateur de la série humoristique Franky Snow. L'artiste a transformé son style pour raconter « Le vent des cimes », une aventure réaliste dans le milieu de l'Aéropostale.

A Winterthur (Alte Kaserne Kulturzentrum), une exposition de planches originales reprises de l'exposition « Véronik, femme de crayon » montée à Chauderon en 2013, a été programmée sous le titre : Véronik, Schweizer Comic-Pionierin.

### Soutien à des expositions

Le Centre BD est intervenu pour soutenir la réalisation de huit expositions :

- Haus der Religionen, Bern, 7 novembre 2015 - 7 janvier 2016. Conseil scientifique auprès du commissaire Stefan Maurer, pour une exposition sur l'humour et la religion intitulée Achtung Lustig! ? ;
- centre d'Art contemporain, Mulhouse, 12 février - 10 mai 2015. Prêt des planches originales de la bande dessinée « Pure Perte » d'Alex Baladi pour l'exposition « Presque la même chose » ;
- prêt d'exemplaires de Charlie Hebdo pour l'exposition virtuelle, organisée par différentes institutions : Cartoonmuseum Basel, caricatura museum frankfurt – Museum für Komische Kunst Caricatura – Galerie für Komische Kunst à Kassel et le Musée Wilhelm Busch – Deutsches Museum für Karikatur und Zeichenkunst à Hannovre ;
- Fumetto, Lucerne. Prêt de 39 documents pour l'exposition « Jacques Tardi », 16 avril - 24 avril 2015 ;
- Maison d'ailleurs à Yverdon-les-bains. Prêt de documents sur la Science-fiction en Suisse au journaliste Vincent Gerber, en vue d'une exposition ;
- Cartoonmuseum Basel : prêt de documents pour l'exposition « Joe Sacco », 7 novembre 2015 - 24 avril 2016 ;
- cathédrale de Lausanne : prêt et conseils au commissaire de l'exposition Daniel Thurre pour « Cathédrales en BD, BD en cathédrales », réalisée à la Cathédrale de Lausanne, 9 septembre - 25 octobre 2015 ;
- bibliothèque Publique d'Yverdon-les-bains : prêt de 18 documents pour une exposition « Rock et BD » ;
- prêt de planches originales pour l'exposition « Going West » d'Alexander Braun au Wilhelm Busch Museum, Hannovre ;
- prêt documentaire pour l'exposition « Pop Art » du Musée Vitra, accueillie au Musée Espoo Museum of Modern Art (EMMA) à Espoo, Finlande (5 juin - 6 septembre 2015).

### BD-FIL

Le chef de service est membre du comité de la Fondation pour la promotion de la bande dessinée et gère l'affectation de la subvention de la Ville au festival.

Pour le Centre BD, l'arrivée de la nouvelle direction du festival a permis de resserrer les liens et de reformuler les attentes réciproques. Ce partenariat, au même titre que les liens avec l'Université de Lausanne, est important pour affirmer Lausanne comme ville de référence en matière de bande dessinée. Concrètement, le Centre BD a pu s'inscrire dans la programmation d'une des expositions phares du festival consacrée au personnage de Mickey. Sous le titre « Mickey réinventé de la tradition à l'innovation », le Centre BD, épaulé par un scénographe et les équipes techniques du festival, a conçu une exposition sur la naissance et la diffusion internationale de la célèbre souris, des années 1920 à la Seconde Guerre mondiale. Une approche historique et patrimoniale conforme à la mission du Centre BD et complémentaire des autres objets traités au cœur du festival.

Le Centre BD a également organisé une rencontre des collectionneurs ainsi qu'une table ronde avec Pierre Strinati, collectionneur et figure historique de la bédéphile, célébré dans le premier numéro de la revue du festival : *Bédéphile*.

Cette revue voulue par le nouveau directeur du festival, abondamment illustrée, se veut un miroir de l'événement et propose de nombreux articles dont une grande part liés aux expositions et rencontres du festival.

A cette occasion, les collaborateurs du Centre BD ont offert trois contributions :

- Frédéric Sardet : Le Centre BD de la Ville de Lausanne. Un service patrimonial ;
- Frédéric Sardet et Cuno Affolter : A la rencontre de Pierre Strinati. Récit d'un entretien ;
- Boris Bruckler — Les premières apparitions des personnages Disney dans les productions Hachette et *Le Journal de Mickey* de 1931 à 1939.

### Accueils et Recherche

L'équipe de recherche des Universités de Lausanne et Fribourg, financée par le Fonds National Suisse, a finalisé son travail sur la sérialité à partir de périodiques français des années 1945-1959. Une publication est prévue en 2016.

Dix étudiants (Université ou EPF) et trois gymnasiens ont sollicité les collections du Centre pour nourrir leurs travaux.

## Visites du Centre BD

Treize étudiants HES en information et documentation dans le cadre du cours « Bande dessinée : formes et usages ».

21 traducteurs dans le cadre d'un accueil du Centre de traduction littéraire de l'Université de Lausanne avec Hannes Binder et Lionel Felchlin (« Image en traduction »).

Seize étudiants EPFL en informatique, School of Computer and Communication Sciences, Image and Visual Representation Laboratory sous la direction de la professeure Sabine Susstrunk.

Dix personnes dans le cadre de la semaine découverte liée aux métiers de la documentation.

## Délégations et conférences

Le conservateur du Centre BD a été délégué ou est intervenu dans les cadres suivants :

- membre du jury de la bourse d'aide à la création en bande dessinée de l'Etat de Genève;
- discours d'ouverture du 3<sup>e</sup> Festival de la BD Francophone à Vienne (Autriche) et participation à une table ronde;
- conférence sur « Lausanne dans la BD » pour l'association des Amis de BD-Fil;
- participation à la table ronde à la Fondation Jan Michalski sur la bande dessinée de Pierre-Alain Bertola / John Steinbeck avec le professeur Sâmi Ludwig;
- participation à la table ronde « Die Sprache des Comic » au Aargauer Kunsthau pendant l'exposition de Christian Mar-clay;
- participation à l'émission radiophonique « Echo der Zeit » DRS 1, sur les ventes aux enchères et la spéculation touchant les œuvres de bande dessinée;
- conférence sur la lecture de la bande dessinée au gymnase de Provence à Lausanne.

Le bibliothécaire du Centre BD a été appelé à donner un cours intitulé « Bande dessinée : Formes et usages » à la HES de Genève dans le cadre de la formation en Information et Documentation. Ce cours bénéficie des fonds documentaires du Centre BD pour sa confection.

Le bibliothécaire a également animé une table-ronde au Neuchâtel International Fantastic Film Festival (NIFFF) avec le scénariste suisse André Kuenzy et le dessinateur français Romuald Reutimann.

## ARCHIVES DE LA VILLE DE LAUSANNE (AVL)

### Faits marquants

Le projet de MLP a mobilisé l'équipe pour conditionner les fonds en attente de traitement afin d'anticiper le déménagement et en faciliter la conduite. 28 fonds d'archives ont été reconditionnés (près de 148 mètres linéaires pour 1'210 cartons). Certains fonds ont été déplacés au dépôt des Plaines-du-Loup.

Les travaux de numérisation se sont concentrés sur les plans de la police des constructions ainsi que l'imposante série des rapports de gestion de la Municipalité de 1847 à 2000 soit 153 volumes représentant 80'000 pages à numériser.

La rétro-numérisation des fiches du Service du contrôle des habitants et les importantes séries de recensements urbains depuis le XIX<sup>e</sup> siècle ayant été numérisées, le travail porte sur les plans d'enquête de 1890 à 2005, soit 456 bobines de microfilms, totalisant 228'000 prises de vue. Ces grandes opérations ont bien avancé durant l'année.

Afin de faciliter la consultation des procès-verbaux de la Municipalité entre 2002 et 2014 (686 séances), le logiciel des Archives a été configuré pour permettre un accès intranet au secrétariat municipal.

Suite à l'annonce de la direction de la BCUL de quitter Rero au 1<sup>er</sup> janvier 2017, le projet RenouVaud a été mis en place dans le but de mettre sur pied un nouveau réseau vaudois de bibliothèques. La bibliothécaire des Archives participe activement à RenouVaud dans le groupe de travail Bibliothéconomie (sous-groupes workflow catalogage et prêt-inter).

Afin de renouveler le site des Archives, le photographe Mathieu Gafsou a réalisé une série de photographies des collections, restituant la manière dont il a perçu l'univers des Archives. Une exposition virtuelle pour valoriser les recherches sur la lecture au XVIII<sup>e</sup> siècle a été mise en ligne sous le titre « Lire à la chandelle ».

Le chef de service est également intervenu comme expert pour la nomination d'un professeur d'archivistique à la HES Genève et a été invité à y donner un séminaire.

### Locaux et sécurité

Suite à un incident, une partie de l'éclairage du sous-sol des Archives de la rue du Maupas a été remplacée. Le constat a alors été fait que les détecteurs incendie du bâtiment devaient également être mis aux normes.

### Consultation

919 personnes (2014: 1'024), dont 584 nouveaux inscrits (2014: 628), ont eu recours aux services des Archives. 1'639 prestations ont été dénombrées (2014: 2'183). 17% des requêtes émanent de l'administration communale.

### Animations-Expositions-Recherche

Les Archives de la Ville ont été présentées par l'archiviste adjoint lors des assemblées générales annuelles des Sociétés de développement Marterey-Bugnon et environs et de l'Ouest. Elles ont également été présentées aux nouveaux guides d'accueil du Mouvement des Aînés.

Un atelier de généalogie a été proposé dans le cadre du Passeport vacances.

L'archiviste adjointe a poursuivi ses accueils pédagogiques sur le thème « Pauvreté urbaine et exclusion sociale au miroir des archives ». Deux des huit classes inscrites sur l'année scolaire 2015-2016 ont été reçues.

Invité en avril 2015 à Louvain-la-Neuve (Belgique), le chef de service est intervenu sur l'avenir du métier d'archiviste (publication en 2016).

## **Formation**

Outre le suivi de l'apprentie, deux stagiaires ont été reçus pour des périodes de trois mois (apprenti, étudiant HEG).

L'archiviste adjoint a co-organisé un cours interentreprises (« inventaire d'archives ») destiné aux apprentis de la branche (onze participants).

## **Gestion documentaire administrative**

L'important dossier de la gouvernance documentaire au sein de l'administration communale a encore mobilisé les énergies. La rédaction du préavis en collaboration avec le SOI a été finalisée.

Dans le cadre de l'organisation documentaire des services, le projet d'amélioration de la gestion documentaire des bibliothèques de la Ville et du Centre BD a été poursuivi: consolidation de la nouvelle arborescence, intranet Sharepoint, validation des droits d'accès et de la stratégie de migration, révision des règles de gestion, notamment de nommage. En parallèle, un projet complémentaire de révision de la structure du répertoire partagé des Archives a été lancé.

Avec le Secrétariat municipal, l'archiviste adjointe a soutenu la préparation d'un versement d'archives historiques papier et a contribué à l'élaboration d'une nouvelle arborescence pour une partie du service, en collaboration avec le SOI. Un projet d'archivage similaire a été lancé avec CULT. Enfin, elle a également apporté son expertise à un consultant en charge de l'élaboration d'un cahier des charges en collaboration avec la Direction des services industriels et le SOI.

## **Archives historiques (versements et inventaires)**

Durant l'année, 66 versements (2014: 66) ont été effectués, dont 17 de l'administration communale (2014: 22). Au 31 décembre, les archives privées sont constituées de 734 fonds différents (2014: 713). 21 inventaires ont été finalisés (2014: 29). Parmi ces travaux, on relèvera le traitement des archives de Gérard Bouchard (P 718), constitué de documents originaux du XVIII<sup>e</sup> siècle relatifs à une ancienne verrerie et des mines de houille situées à Paudex. Le fonds Giselle Pahud (P 699), présentant des documents filmiques originaux sur l'aviation (Section vaudoise de l'Aéro-Club Suisse), une traversée du Sahara et un Rallye automobile Le Cap-Alger (entre 1955 et 1977). La Paroisse de Bellevaux-Saint-Luc (P 195) offre des archives du groupe d'animation autogéré des quartiers du Nord « Oxygène », structure originale ayant existé de 1994 à 2011. Enfin, les archives Alexandre Kohler (P 306), en tant qu'élève pilote militaire et civil, entre 1939 et 1965.

La base de données des conventions (actes notariés impliquant la Ville de Lausanne) compte 1'178 références pour des actes signés depuis 1994 (2014: 1'089).

Sept services et quatre institutions ont sollicité les Archives pour préparer des versements d'archives historiques.

## **Archives audiovisuelles (sons et archives filmiques)**

La migration des archives numériques audiovisuelles sur les nouvelles bandes de stockage (LTO6) a été achevée pour une collection de 124 To.

En 2015, la collection s'est enrichie de 17 To représentant 710 heures de vidéo et 1'765 heures de sons (2014: 21 To, 836 heures d'images et 682 heures de sons) provenant de treize fonds différents. Les productions de La Télé (404 heures), les fonds du Conseil communal, de la Dolce Vita, de TV Bourdo-Net et de Caux ont occasionné les traitements les plus massifs. Globalement, les traitements ont concerné 46 fonds différents.

3'639 productions vidéos ou sonores sont accessibles en ligne sur la web TV des Archives ([www.dartfish.tv/lausanne](http://www.dartfish.tv/lausanne); 2014: 2'343).

L'archiviste en charge des fonds audiovisuels a apporté son expertise technique, exécuté des captations vidéos, réalisé des montages, encodé des clips et assuré des prises de sons pour différents partenaires: CIO, La Télé, Cercle catholique, Service du protocole et relations extérieures, Domaine public, Pirates d'Ouchy, Fonds des arts plastiques et coordination des villes romandes.

Le soutien financier de Memoriov pour les projets de sauvegarde des archives sonores et filmiques de la Fondation Initiatives et Changement (ex Réarmement moral à Caux) a permis de poursuivre le travail conformément au planning. Les sources filmiques (16 et 35 mm) font l'objet de transferts numériques en haute définition (22 productions pour 3.5 heures de film). Les sources sonores continuent d'être numérisées et indexées (1'616 heures).

## **Restauration, numérisation**

Le travail de restauration des archives anciennes porte désormais sur 1'101 unités documentaires (2014: 1'064).

La protection des originaux par numérisation a donné lieu à 31'272 prises de vue (2014: 19'212) dont 3'800 plans de police des constructions (2014: 3'281).

388 reproductions de documents ont été également effectuées par scannages ou prises de vue numérique.

## Bibliothèque et documentation

La décision de la direction de la BCUL de quitter le réseau romand des bibliothèques (Rero) impacte l'AVL, dont le catalogue de nature scientifique impose le maintien dans celui de la BCUL. La bibliothécaire participe au groupe de travail.

Le projet *Indexation des bases de données d'archives* a débuté sous la conduite de la bibliothécaire-documentaliste, afin d'harmoniser les pratiques d'indexation, corriger et améliorer les index.

A noter que la bibliothécaire des Archives a apporté son expertise à plusieurs reprises au sujet du devenir des collections de l'ancien centre de documentation du service d'urbanisme.

La bibliographie lausannoise recensant les publications antérieures à 2013 est régulièrement mise à jour et disponible sur les pages web des Archives.

2'298 notices documentaires d'intérêt lausannois ont été créées, intégrant les données livrées par la revue de presse de la Ville, les réponses des archivistes et des numérisations rétrospectives (2014 : 2'094). La base documentaire compte désormais 68'724 références dont 30% sont directement issues de l'argus de presse quotidien.

La publication du Bulletin du Conseil communal s'est faite à un rythme plus soutenu en 2015. Les versions officielles sont donc disponibles jusqu'au 3 juin 2014. Au-delà, seules des versions provisoires sont disponibles dans l'Intranet. L'indexation avec accès direct aux transcriptions des séances du Conseil communal par informatique compte – de janvier 1994 au 21 janvier 2014 – 10'144 notices consultables en ligne (2014 : 9'535).

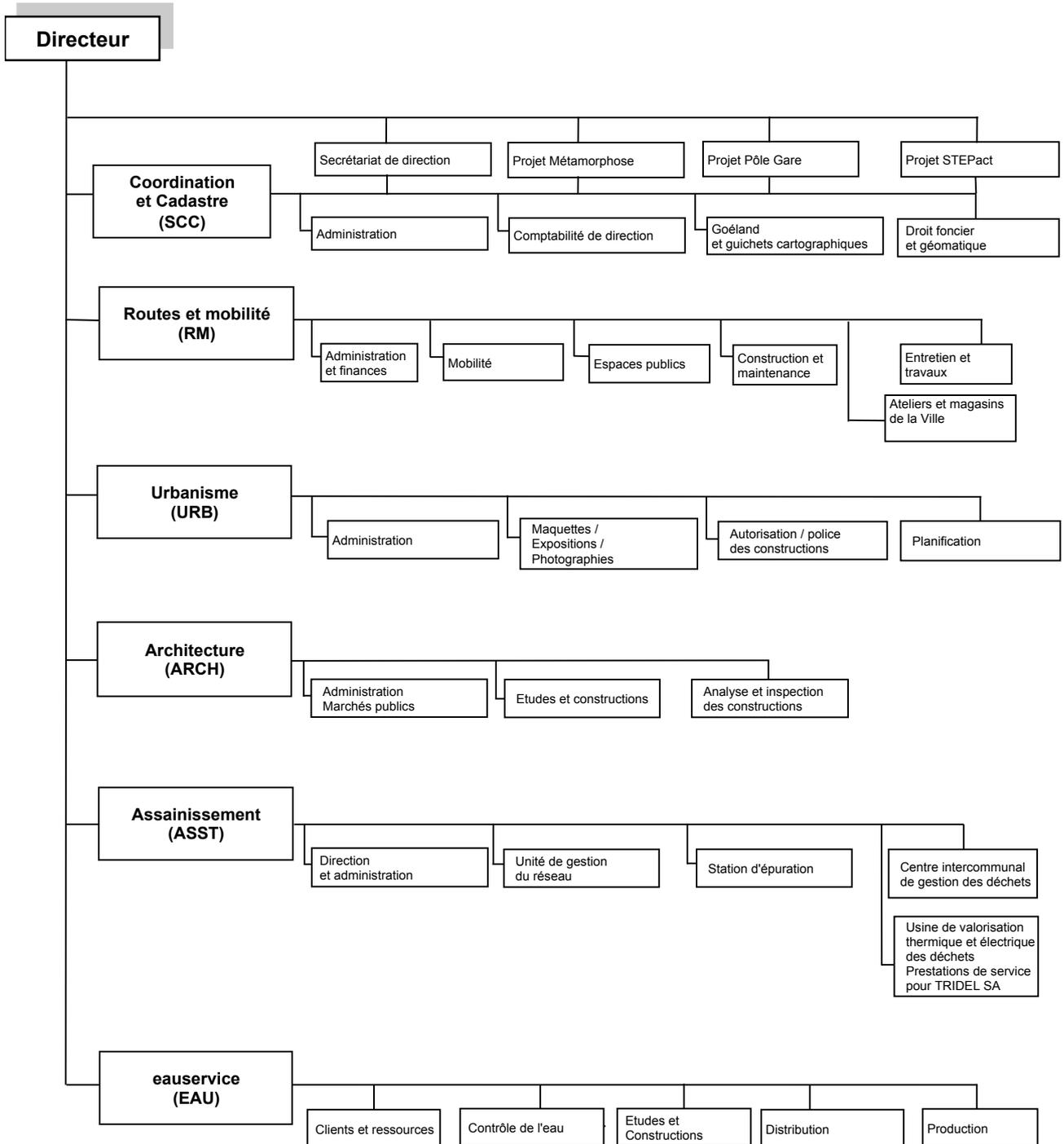
404 titres nouveaux ont rejoint la bibliothèque des Archives (2014 : 304). 66% sont le fait de dons ou sont issus de fonds d'archives. Le catalogage dans la base de données romande a porté sur 605 titres (2014 : 595 titres). Le nombre d'échanges interurbains reste stable (52 prestations).

Des échanges réguliers de doublets sont menés avec les Archives cantonales vaudoises (ACV), en vue de compléter les collections : on relèvera parmi les documents reçus des ACV, un volume de *l'Illustré* (1923), le *Dictionnaire géographique historique et politique de la Suisse* (1775) et le *Recueil des lois vaudoises* (1824).

Par l'intermédiaire du versement d'archives de Syndicom, la bibliothèque dispose désormais du journal *Le Gutenberg*, 1872-1998 (avec quelques lacunes). Par l'intermédiaire d'Yves Lassueur, un périodique religieux d'édification et de délassement, *La veillée*, 1897-1911, a également rejoint les collections.

Enfin, le Service de la culture a remis de nombreux ouvrages littéraires, dont ont été retenus et conservés les ouvrages entrant dans les critères de sélection définis par le projet *Patrimoine littéraire lausannois*. Une partie de ce fonds romand a été proposée à la bibliothèque de Ferizaj (Kosovo).

# Direction des travaux



## Direction des travaux (TRX)

2015 fut une année riche pour la Direction des travaux que ce soit en termes de traitement des affaires courantes, de planification et de mise en œuvre de grands projets, d'infrastructures et de services mais aussi en termes de recherche d'efficacité et de synergies dans son mode de fonctionnement interne.

Dans ce contexte, la Direction des travaux a entrepris une importante réorganisation dans le courant de l'année 2015 afin de mieux répondre aux attentes croissantes des usagers, aux évolutions législatives et technologiques ainsi qu'aux enjeux de ses grands projets (Métamorphose, Pôle Gare, STEPact, PALM, Axes forts de transports publics urbains, LEB, etc.). Cette réorganisation touche plus de 80% du personnel de la direction et plus particulièrement trois de ses six services. Le Service des routes et de la mobilité (RM), le Service d'assainissement (ASST) et **ea**uservice (EAU) sont directement impactés. Afin de donner plus de cohérence à leurs actions, trois grands domaines ont été mis en évidence : la mobilité, la propreté urbaine, ainsi que l'intégralité du cycle de l'eau. Sur cette base, les compétences liées à ces groupes d'activités seront réunies. La nouvelle structure qui a fait l'objet d'une large consultation et qui a été validée par la Municipalité ainsi que par le Conseil communal, notamment dans le cadre du budget 2016, entrera pleinement en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Cette année, le projet Métamorphose est entré de plain-pied dans sa phase de réalisation à la Tuilière. La route de Romanel a été déplacée, ce qui marque la première étape concrète pour la construction du futur centre de football et d'athlétisme. Aux Plaines-du-Loup, le premier plan partiel d'affectation (PPA) a été déposé auprès des services de l'Etat et l'appel d'offre aux investisseurs pour le premier lot a été lancé. De plus, le site de Coubertin fait l'objet de consultations et d'études spécifiques.

Pour Pôle Gare, 2015 a essentiellement été consacrée au développement des différents secteurs de la gare ainsi qu'au soutien des CFF dans le cadre des procédures d'approbation des plans (PAP) de la gare de Lausanne et du renouvellement de l'enclenchement de Lausanne. Par ailleurs, une importante démarche participative et consultative du projet a été effectuée tant au niveau des citoyens que du milieu institutionnel (Conseil communal).

Au mois d'août la société anonyme EPURA S.A. a été créée en vue de réaliser les nouvelles chaînes de traitement et d'exploiter les installations de la station d'épuration de la région lausannoise (STEP). Les membres du Conseil d'administration ont été désignés. Par ailleurs, une cellule spéciale (STEPact) a été créée afin d'encadrer les prestations de conception, d'ingénierie, d'aménagement et de réalisation des ouvrages en cours.

La Direction des travaux s'est impliquée et a soutenu le Comité international olympique (CIO) dans sa volonté de réaménager son siège par la construction d'un nouveau bâtiment administratif à Vidy qui permettra de rassembler l'ensemble de ses collaborateurs. Dans le cadre du plan mobilité du CIO, la Direction des travaux a effectué les études nécessaires en vue de la création d'une nouvelle ligne de bus dite « ligne Olympique » au bord du lac, pour relier les différents sites du CIO.

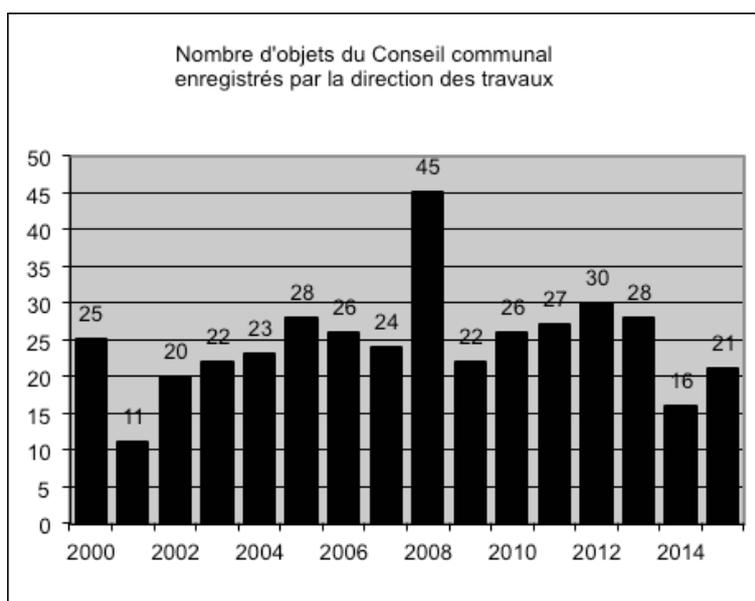
Après plusieurs années de travaux, le réaménagement de l'avenue de Chailly s'est terminé par une belle fête de quartier. Finalement, les premiers habitants du quartier des Fiches, comprenant à terme, plus de 650 logements, ont emménagé dans leurs nouveaux appartements.

### Municipalité – décisions soumises par la Direction et adoptées par la Municipalité

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Affaires courantes	715	654	642	672	701	635	589	714
Police des constructions	536	519	416	430	427	420	458	439
Total	1'251	1'173	1'058	1'102	1'128	1'055	1'047	1'153

### Conseil communal – objets enregistrés par la Direction et relevant de sa compétence en tant que leader

La Direction a enregistré 0 (0 en 2014) motion, 10 (12) postulats, 7 (4) interpellations, 1 (0) pétition et 3 (0) questions lui ont été posées. Elle a rédigé 32 (23) préavis ou rapports-préavis. Enfin, elle a pris part à 20 (25) séances de commission du Conseil communal en tant que leader.



## SERVICE DE LA COORDINATION ET DU CADASTRE (SCC)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le Service de la coordination et du cadastre est constitué des sept unités suivantes :

- administration
- comptabilité de direction
- goéland et guichets cartographiques
- droit foncier et géomatique
- projet Métamorphose
- Pôle Gare
- projet STEPact

Les prestations du SCC couvrent un large spectre de tâches dans les domaines du soutien administratif, de la comptabilité, de la gestion documentaire et du savoir d'entreprise, de l'équipement territorial et du droit foncier, des mensurations officielles et techniques, du cadastre des conduites et canalisations ainsi qu'en matière de traitement et de publication de géodonnées informatiques. De plus, les projets Métamorphose, Pôle Gare et STEPact (à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2015) sont rattachés administrativement au SCC.

Même si la diversité des missions est importante, les activités sont largement complémentaires. Elles permettent de mettre en place des synergies entre les unités en travaillant transversalement et d'optimiser de manière constante l'engagement des collaborateurs et les processus de travail, tant au sein de la Direction que dans le SCC et les cellules des projets Métamorphose, Pôle Gare et STEPact. L'outil Goéland, solution de gestion du savoir de l'entreprise orientée processus en relation avec le territoire, joue un rôle fédérateur au sein de la Direction des travaux car il permet de conduire et de documenter les processus administratifs et techniques en bénéficiant d'un système de classement numérique efficient et constant dans le temps. La gestion rigoureuse des informations et des processus administratifs liés au territoire est l'un des objectifs forts du SCC.

### EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration	8.90	8.60	7.80	7.80
Compta direction cadastre	8.30	8.30	8.30	8.30
Droit foncier et géomatique cadastre	22.80	21.40	22.00	21.20
Goéland et guichets cartogr.	7.60	7.60	9.50	8.40
Pojet Métamorphose	3.60	3.60	3.60	2.60
Projet Pôle Gare	2.50	1.50	2.50	2.40
STEPAct			5.00	5.00
<b>Total service</b>	<b>53.70</b>	<b>51.00</b>	<b>58.70</b>	<b>55.70</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
Unité administrative	
<b>Total service</b>	<b>+ 5.00</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration	10	8.60	9	7.80
Compta direction cadastre	9	8.30	9	8.30
Droit foncier et géomatique cadastre	23	21.40	23	21.20
Goéland et guichets cartogr.	8	7.60	9	8.40
Pojet Métamorphose	4	3.60	3	2.60
Projet Pôle Gare	2	1.50	3	2.40
STEPAct			5	5.00
<b>Total service</b>	<b>56</b>	<b>51.00</b>	<b>61</b>	<b>55.70</b>

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n		n	
Droit foncier et géomatique cadastre	2		2	
<b>Total service</b>	<b>2</b>		<b>2</b>	

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	2	4

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Convention de départ	
Décès	
Démission	2
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
<b>Total service</b>	<b>2</b>

**ADMINISTRATION**

Les missions de cette unité comprennent l'accueil, la réception, la réponse téléphonique, le soutien administratif, d'importants travaux de secrétariat, la prise de notes de séances, certaines prestations logistiques transversales au directeur ainsi qu'aux collaboratrices et collaborateurs du service (poste, huissier, gestion du courrier entrant et sortant, numérisation, organisation et préparation de séances), ainsi que la coordination générale des procédures, des ordres du jour, des activités et des communications (internes et externes) au niveau de la Direction. De plus, cette unité traite tous les événements particuliers. En d'autres termes, cette unité est en charge de la coordination administrative interne et externe à la Direction.

**Séances des chefs de service**

L'unité a établi les ordres du jour, rédigé les procès-verbaux et assuré la diffusion des décisions prises au cours des trente séances tenues en 2015 (35 en 2014).

**Numérisation documentaire**

L'unité gère, par ailleurs, l'ensemble des processus liés au courrier de la Direction. Outre les travaux ponctuels de numérisation, l'atelier de scannérisation a numérisé et pré-indexé 10'401 courriers en 2015 (9'596 en 2014).

**Appuis juridique**

L'appui juridique du SCC, partagé avec celui de RM, est intervenu principalement dans la rédaction et la relecture de :

- conventions foncières ;
- permis d'usage du domaine public ;

- oppositions dans les procédures où les intérêts communaux étaient en jeu, tout particulièrement pour le projet Léman 2030 ;
  - procédures et conventions pour la taxation des frais communautaires dans le cadre des opérations d'affectation.
- Il a également été consulté pour diverses questions juridiques ponctuelles.

### Ressources humaines (RH)

En dehors du travail lié à la gestion courante du personnel, le conseiller RH du service a pu contribuer à :

- l'engagement de plusieurs nouveaux collaborateurs (la responsable de planification du projet Pôle Gare, deux responsables de sites à durée déterminée pour le projet Métamorphose, un spécialiste système d'information géographique (SIG), un technicien en géomatique, une assistante administrative, une comptable, une auxiliaire et une apprentie) ;
- la mise en place d'un intérim à la tête du projet Métamorphose, suite au départ de l'ancien chef de projet fin juin 2015 ;
- l'intégration, dans le cadre de la réorganisation de la Direction des travaux, de l'équipe du projet STEPact, en charge de l'amélioration du traitement des eaux et du suivi de la construction de la nouvelle STEP, soit du directeur d'EPURA S.A., de quatre cadres et spécialistes techniques et d'une assistante administrative.

### COMPTABILITÉ DE DIRECTION

Cette unité assure pour l'ensemble de la Direction les tâches suivantes: la gestion et le « controlling » du budget et des comptes de fonctionnement et d'investissement ; le contrôle et la passation des écritures dans les différents comptes (débiteurs, créanciers) ; le suivi financier des parcomètres liés au stationnement public ; l'établissement des décomptes TVA ; la gestion administrative et comptable du personnel fixe et auxiliaire ; l'élaboration, avec les services concernés, du budget de fonctionnement et du plan des investissements. La comptabilité de direction a traité plus de 45'000 (40'000 en 2014) factures fournisseurs et débiteurs en 2015.

La comptabilité de direction assure la tenue de la comptabilité de quelques sociétés externes en relation directe avec les activités de la Direction (GEDREL S.A., P+R Lausannois S.A., EPURA S.A.).

La mise en œuvre de la comptabilité d'EPURA S.A. a représenté un travail significatif pour la comptabilité de direction.

### GOÉLAND ET GUICHETS CARTOGRAPHIQUES

Cette solution web, largement utilisée au sein de l'administration communale, peut être utilisée par n'importe quel employé communal sans coût de licence. Elle est intégralement développée et maintenue au sein du SCC qui s'occupe aussi de la maintenance de l'application et des serveurs pour l'extranet du Conseil communal, ainsi que des guichets cartographiques public et interne. L'interaction entre ces derniers et Goéland assure une disponibilité et une mise à jour continue de l'information géographique acquise au sein de l'administration.

Goéland fonctionne grâce à une infrastructure d'une dizaine de serveurs physiques qui a été migrée sur une plateforme libre de virtualisation. Tous les nouveaux composants serveurs s'appuient sur des briques logicielles standard éprouvées sous licence « libre » telles que Linux, Apache, Php et Postgresql/PostGis.

Durant l'année 2015, plus de 2'100 utilisateurs de l'administration communale ont utilisé cette application. A fin 2015, 207'806 (184'568 en 2014) affaires sont traitées par 34 Services communaux. Au total, 46 Services ont collaboré au traitement de ces affaires, représentant plus de 925'843 prises de positions documentées (805'441 en 2014). Fin 2015, 962'989 documents électroniques sont indexés dans Goéland (842'486 en 2014) et ces documents ont été consultés en ligne 5'264'649 fois.

Les éléments marquants de cette unité sont les suivants :

- réalisation d'une première étude pour la migration de la gestion du réseau d'eaux claires sur une solution « libre » QWat utilisant QGIS et Postgres/Postgis. En collaboration avec **eauservice**, en partenariat avec le Service intercommunal de gestion (SIGE) et les communes de Pully et de Morges dans le but de mutualiser les efforts de développements ;
- mise en production de l'authentification OpenAM en collaboration étroite avec le Service d'organisation et d'informatique (SOI) ;
- réalisation de cinq nouveaux types d'affaires dans une nouvelle interface plus conviviale ;
- réalisation d'un POC de migration des données cadastrales de la Ville de Lausanne sur la solution Autocad MAP 3D (Oracle spatial) et du remplacement de l'application TOPOBASE mensuration ;
- mise en place d'une solution de génération « automatique » de document au format OpenDocument odt utilisable avec Word ou LibreOffice ;
- mise en place d'une possibilité d'envoi automatique de message avec fichier attaché (document Goéland).

### DROIT FONCIER ET GEOMATIQUE

Le SCC a participé à plusieurs démarches foncières liées aux propriétés et infrastructures communales qui ont permis de trouver des solutions à l'amiable. Ci-après, quelques exemples représentatifs :

- école hôtelière de Lausanne (EHL) et projets immobiliers connexes: pour faire face à la fréquentation croissante du nombre d'étudiants, l'EHL, au rayonnement international, agrandit son site. Cette évolution a nécessité un nouveau PPA, dont le périmètre s'étend en amont de Vert-Bois, touchant ainsi l'ensemble des terrains « En Cojonnex ». Dans le contexte du PPA, différentes conventions foncières ont été établies pour traiter des échanges de terrains entre l'EHL et

la Commune de Lausanne; la répartition des coûts liés à la réalisation d'un nouveau giratoire sur la route cantonale à la hauteur de l'EHL; l'échange de terrain entre la Fondation du Denantou et la Commune de Lausanne et, finalement, l'identification des différents équipements à réaliser ou ceux impactés par le projet de construction « En Cojonnex » ainsi que la définition des responsabilités et des répartitions des coûts y relatifs;

- collège de Vennes – aspects fonciers et équipements: le développement du quartier des « Fiches-Nord » nécessite de réaliser une nouvelle école primaire de douze classes, un accueil pour enfants en milieu scolaire et une salle de gymnastique. Elle se trouvera le long de la future esplanade est-ouest, perpendiculaire à la route de Berne et à la hauteur de la station du métro m2 « Fourmi ». Dans le cadre du PPA qui affecte le terrain en utilité publique, plusieurs contacts et négociations foncières sont en cours avec les propriétaires voisins pour réaliser cet équipement public;
- réaménagement du siège du CIO – aspects fonciers et incidences sur les infrastructures et prestations communales: alors que le CIO célèbre le centenaire de son installation à Lausanne, ce dernier va réaménager son siège par la construction d'un nouveau bâtiment administratif baptisé la « Maison olympique ». Dans le contexte de cette nouvelle construction qui permettra de regrouper environ 600 collaborateurs sur le site, il y a lieu de traiter les incidences de ce projet, pendant et après la construction, sur les biens-fonds communaux ainsi que pour les infrastructures et les diverses prestations communales. La convention foncière a été signée par toutes les parties en même temps que la délivrance du permis de construire;
- passerelle de Maillefer – mise en place des actes de cessions et de constitution de servitudes: la réalisation de la passerelle de Maillefer, assurant la liaison entre le nouveau quartier de Maillefer sur les communes de Lausanne, du Mont-sur-Lausanne et le quartier de Bellevaux, a nécessité divers accords fonciers avec l'ensemble des propriétaires touchés. Quatre conventions foncières ont été signées par les parties et leur finalisation par actes authentiques se fera courant 2016;
- traitement des aspects de pollution éventuelle lors du démantèlement d'une station-service à l'avenue de Morges: l'Association paroissiale catholique de Saint-Joseph a décidé de ne pas renouveler le droit de superficie à la société Shell (Switzerland) AG pour la station-service de l'avenue de Morges en raison de l'agrandissement des immeubles de la Fondation Clémence. Par ailleurs, au même endroit, une expropriation de terrain a été nécessaire pour le projet des Axes Forts des transports publics urbains (AFTPU) et plus particulièrement pour permettre le passage des bus à haut niveau de service (BHNS). Il a aussi fallu prendre en considération le traitement des risques de pollution liés aux usages d'une station service pour les parcelles de l'Association paroissiale catholique de Saint-Joseph et celles de la Commune de Lausanne. Dès lors, une convention foncière a été mise en place pour définir les démarches et les responsabilités des différents acteurs;
- coordination entre le Canton et la Ville pour améliorer la salubrité des parcelles privées du secteur de Sévelin – Sévelin: dans le but d'améliorer la coordination et la répartition des tâches entre la Commune de Lausanne et le Canton de Vaud, propriétaire foncier de l'Ecole professionnelle de Lausanne (EPSIC), de l'Ecole romande d'arts et communication (ERACOM), de l'Ecole technique de Lausanne (ETML) et de l'annexe de Sévelin du Gymnase du Bugnon, une convention foncière a clarifié les engagements et responsabilités de chaque partie;
- nouveau centre sportif de Malley – aspects fonciers et équipements: le Plan d'affectation cantonal (PAC) pour le centre sportif de Malley a nécessité de traiter plusieurs points entre les deux communes territoriales de Prilly et de Renens, ainsi qu'entre les propriétaires fonciers concernés, dont la Commune de Lausanne, relatifs à des échanges fonciers, des cheminements publics et de mobilité douce, des répartitions de frais pour des aménagements, des équipements techniques et des frais d'entretien et, finalement, pour des aspects de procédures de droit public. Vu le contexte des Jeux olympiques de la Jeunesse d'hiver 2020, la convention foncière a été signée par toutes les parties très rapidement;
- place de la Sallaz – aspects fonciers et équipements: la réalisation de la place de la Sallaz a nécessité plusieurs échanges fonciers et de nombreux accords pour les aménagements et équipements de la place avec le principal propriétaire, la société immobilière Wadimo « B » S.A. (UBS). Ces accords ont été définis au début des projets dans des conventions foncières, puis dans un acte authentique finalisé en 2015. Cet accord a permis de concilier les intérêts des propriétaires concernés, des Transports publics de la région lausannoise S.A. et de la Commune de Lausanne;
- Pôle Gare: le projet Léman 2030 provoquera environ une centaine d'emprises et d'empiètements fonciers sur le domaine public et le domaine privé, propriété de la Commune de Lausanne. Dans ce contexte, des conditions générales pour tout empiètement foncier et emprise dans le cadre de cet important projet ont été négociées et entérinées par les Chemins de fer fédéraux suisses (CFF) et la Commune de Lausanne de manière à disposer d'une approche systématique des différents cas. De plus, diverses conventions foncières pour la prise en charge des coûts des études pour le sous-sol de la place de la Gare, pour les salles de conférences dans le bâtiment principal et pour la propriété et l'entretien des ouvrages dans le sous-sol de la place, sont finalisées ou en cours de finalisation. Ces différentes opérations sont délicates vu les enjeux financiers à l'avenir.

### **Permis de construire, contrôles des constructions et des mutations foncières, ainsi que le traitement des mentions de droit public au Registre foncier**

Le SCC analyse toutes les demandes d'autorisation de construire, de rénover et de démolir principalement pour les différents aspects géométriques, de propriété et de droit foncier (servitudes et autres).

Conformément à la loi et au règlement sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC et RLATC), SCC contrôle l'implantation planimétrique et altimétrique des constructions autorisées et valide l'ensemble des mutations foncières sur la Commune de Lausanne de manière qu'elles ne provoquent pas de dérogations au Plan général d'affectation (PGA).

De plus, le SCC traite les différentes mentions de droit public au Registre foncier pour la Commune de Lausanne.

## **Mensuration officielle**

Par sa structure et les qualifications de ses collaborateurs, le SCC a la compétence d'exécuter les travaux liés à la mensuration officielle et à sa mise à jour (art. 950 du Code civil suisse), ainsi que ceux liés aux données de référence des systèmes d'information sur le territoire.

Le territoire de la commune comporte actuellement trois types de mensurations cadastrales, à savoir 32 hectares (ha) de mensuration graphique datant de 1886, 250 ha de mensuration semi-numérique numérisée et 3'898 ha de mensuration numérique entièrement sous forme informatique, couvrant au total 4'180 ha.

Le SCC est adjudicataire de la mensuration officielle de la zone Saint-François – Bel-Air – Vieille Ville (32 ha) qui est le dernier lot de mensuration officielle à réaliser sur la Commune de Lausanne. Cette opération devrait se terminer en 2016.

Finalement, depuis 2015, le SCC est chargé par le Canton de vérifier la mise à jour permanente des constructions dans la mensuration officielle et au Registre foncier. En effet, de nombreuses informations sont rattachées aux bâtiments en termes d'informations, de prestations communales et de taxation et il y a lieu que les constructions soient mises à jour sans tarder dans les différentes bases de données.

## **Mensuration technique**

Le SCC réalise des relevés techniques particuliers pour les projets communaux ou pour des ouvrages existants : implantations de constructions, levés de détails, acquisitions photogrammétriques, abornements et contrôles de stabilité d'ouvrages les plus divers, modèles altimétriques de terrain et de surface, détermination de curetage, etc. Pour l'année sous revue, on peut signaler à titre d'exemples quelques opérations particulières :

- mesures de déformation du tunnel Tridel et des galeries techniques adjacentes ;
- relevés et implantation de divers ouvrages pour la rénovation de la STEP ;
- contrôle de stabilité dans le cadre du quartier des « Fiches-Nord » ;
- contrôles de stabilité dans le cadre des chantiers communaux ;
- contrôles de stabilité d'ouvrages en bâtiments communaux ayant une instabilité connue.

## **Cadastre des conduites**

Concernant le suivi des chantiers, toutes les conduites et canalisations visibles (nouvelles et en service) de la commune et des opérateurs de télécommunications sont relevées en fouille ouverte sur le domaine public, dans les parcs et les propriétés communales ainsi que sur des parcelles privées à la demande des services gestionnaires. A ce titre, 829 (590 en 2014) permis de fouille ont déclenché 3'546 (3'312 en 2014) interventions des équipes de terrain et 41'033 points (34'079 en 2014) ont été déterminés en planimétrie et en altimétrie. Celles-ci ont été mises à jour dans un délai inférieur à la semaine.

La mise à jour des chantiers du réseau d'assainissement et EAU se fait désormais directement dans les systèmes d'informations métier des deux services. Une copie quotidienne permet d'avoir une image fidèle dans le système d'information SISOL.

De manière identique à ce qui a été réalisé pour ASST, le SCC numérise dans le référentiel national les conduites d'eau d'alimentation d'EAU. En 2015, 245 plans ont été réalisés ce qui porte le nombre de plans numériques disponibles à 481 plans (41.61%) sur un total de 1'156 plans pour la Commune de Lausanne.

## **Géodonnées informatiques de référence sur l'agglomération lausannoise**

Les différentes bases de données sont continuellement mises à jour, au gré des mutations, actes notariés, levés des constructions et aménagements nouveaux, mise en service des nouvelles mensurations, des nouveaux plans d'affectation et autres.

Ces informations sont à disposition de tous les services communaux sous forme analogique ou numérique, notamment au travers des systèmes d'informations SISOL, TOPOBASE, AutoCad et Goéland. Elles sont également diffusées sur support informatique et sur papier aux particuliers et aux bureaux d'ingénieurs, d'architectes, d'urbanistes et d'aménagistes, menant des études ou des projets sur la commune. L'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, l'Université de Lausanne ainsi que différentes écoles professionnelles et internationales utilisent également ces géodonnées pour leurs exercices pratiques et des études spécifiques.

## **Centre de compétence de détermination géodésique**

Le centre de compétence a introduit des équipements de type « global navigation satellite system », laser terrestre et théodolite automatique au sein des services techniques de l'administration communale. Il assure une formation et un accompagnement technique des collaborateurs en la matière.

L'utilisation de ces équipements devient de plus en plus courante et nécessitera de compléter le nombre d'instruments dans le but d'obtenir des gains d'efficacité significatifs en raison de l'évolution technologique.

## **Projet Métamorphose**

L'année 2015 marque les premières grandes réalisations du projet Métamorphose. Parallèlement, le chef de projet a donné sa démission ainsi qu'une de ses adjointes. Un chef de projet ad intérim a été nommé jusqu'au début de la prochaine législature.

## **La Tuilière**

Le site de la Tuilière a fait l'objet de la première grande réalisation liée au projet Métamorphose : le déplacement de la route de Romanel. Ce projet piloté par le Canton de Vaud, s'est fait en coordination avec les services de la Ville et la direction de projet Métamorphose pour aboutir le 25 octobre 2015, à la mise en service du nouveau tronçon. Cette importante étape a permis de débiter des travaux préparatoires à la réalisation du chantier du centre de football et d'athlétisme de la Tuilière. Les crédits pour la réalisation de ce dernier objet ont été délivrés par l'adoption du préavis N° 2015/39 (« *Métamorphose – Centre sportif de la Tuilière – Création d'un centre de football et d'athlétisme – Demande de crédit d'ouvrage* »).

Parallèlement, la mise à l'enquête publique du PPA de la Tuilière sud a pu être ouverte le 16 décembre 2015. Cette étape importante pour la réalisation du stade de football a fait l'objet d'échanges avec le Canton et la Confédération, concernant la compensation des surfaces à bâtir. Le Canton ayant reconnu l'importance cantonale ainsi que l'urgence du projet, il ne devrait pas nécessiter une compensation LAT. Le projet de stade s'est précisé cette année avec une optimisation des surfaces permettant de réduire la tribune principale de cinq à quatre niveaux et, ainsi, de rester dans une cible financière acceptable.

Finalement profitant du développement du projet de l'Office fédéral des routes de dédoublement de la jonction autoroutière de la Blécherette, une étude pour la réalisation d'un parking logistique et grande manifestation à l'intérieur d'une des boucles routières de la jonction a débuté.

## **Les Plaines-du-Loup**

Le projet d'écoquartier des Plaines-du-Loup se concrétise progressivement. L'élaboration du premier PPA s'est achevé au début 2015, permettant ainsi de le soumettre au Canton pour les examens préalables à l'enquête publique, qui devrait avoir lieu durant le premier trimestre 2016. Parallèlement, un appel d'offres à investisseurs a été lancé courant octobre 2015 afin d'identifier les futurs superficiaires de la première étape de réalisation du quartier. Le préavis N° 2015/68 (« *Octroi à la Municipalité d'une enveloppe financière de CHF 6'000'000.– en vue de l'octroi de prêts chirographaires remboursables de durée limitée à des coopératives d'habitants impliquées dans la construction du plan partiel d'affectation n° 1 de l'écoquartier des Plaines-du-Loup* ») a, par ailleurs, été déposé afin de soutenir les coopératives d'habitants dans leurs démarches.

La poursuite des études des PPA, situés au sud de l'écoquartier, est temporisée volontairement de manière à instruire prioritairement le premier PPA et collecter les retours du Canton, pour évaluer si les grands principes sont acceptables et peuvent être reconduits sur les autres dossiers. De plus, il est nécessaire, suite aux amendements du Plan directeur localisé (PDL) par le Conseil communal, de consolider notamment une nouvelle position pour les terrains de tennis. A noter finalement que l'adoption formelle du PDL par le Canton est intervenue le 4 novembre 2015.

## **Les Prés-de-Vidy**

L'année 2015 s'est focalisée sur la stabilisation des conditions cadres pour le démarrage du concours d'urbanisme des Prés-de-Vidy. En effet, il est prévu d'intégrer dans le périmètre d'études du projet, l'établissement horticole de la Ville afin de développer également ce secteur. Les conditions cadres sont également en cours d'analyse pour le secteur sud et la relation entre le site et le lac Léman. L'année 2016 devrait voir le lancement du concours urbanistique pour cette zone.

## **Stade de Pierre-de-Coubertin**

La préparation du concours pour le stade Pierre-de-Coubertin a occupé l'année 2015. La nécessité de procéder à une procédure d'affectation du sol suite à une analyse fine du programme de concours, a conduit à un report du lancement de ce dernier. En effet, il a été jugé utile de définir un projet d'affectation sur la base d'un rendu du concours avec toutefois, des discussions préalables avec les milieux de la protection du paysage et des rives du lac ainsi que les associations sportives. Ces discussions ont permis de donner des conditions cadres au concours améliorant son acceptation sur le site.

## **Malley**

Le projet de piscine et de patinoire peut continuer à avancer suite, notamment, à l'adoption des préavis N° 2014/73 (« *Demande d'autorisation de cautionnement d'emprunts à hauteur de 150 millions de francs en faveur du Centre intercommunal de glace de Malley* ») et N° 2015/23 (« *Demande de participation aux charges d'exploitation du Centre sportif de Malley et signature d'une convention d'actionnaires* ») assurant un cautionnement du Centre intercommunal de glace de Malley (CIGM) ainsi que la participation de la Commune aux déficits attendus de l'équipement. Le projet est ensuite repris par le CIGM, chargé de la maîtrise d'ouvrage par les Communes de Lausanne, Renens et Prilly ayant chacune participé au cautionnement pour la réalisation des futures installations.

## Projet Pôle Gare



Pour Pôle Gare, l'année 2015 a essentiellement été consacrée au soutien aux CFF dans le cadre des procédures d'approbation des plans (PAP) de la gare de Lausanne et du renouvellement de l'enclenchement de Lausanne.

La défense des intérêts de la Ville a donné lieu à une opposition à l'encontre de chaque PAP susmentionnée, et à la négociation des conventions de levées d'oppositions y relatives. Celle concernant la PAP du renouvellement de l'enclenchement de Lausanne a abouti à un accord entre les parties fin décembre 2015.

Treize conventions d'importance ont fait l'objet de négociations en 2015, incluant les thématiques telles que la mise à disposition du domaine public sous la place de la Gare pour une utilisation commerciale, ou encore l'entretien d'ouvrages. La convention réglant les points d'opposition au faisceau des Paleyres a été finalisée en juillet 2015.

Par ailleurs, le financement d'une vélo-station au nord des voies a été inscrit au Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) 2012.

### Organisation de projet

L'équipe de projet s'est consolidée avec l'engagement d'une responsable de la planification (taux d'occupation 90%) au 1<sup>er</sup> juin 2015.

Dans le cadre de la gouvernance du projet Pôle Gare, de sa coordination avec le projet Léman 2030, et avec les projets du Pôle muséal, de la création du métro m3 et l'optimisation du métro m2, l'équipe Pôle Gare a organisé et/ou participé à plus d'une soixantaine de séances en 2015.

### Démarche participative et consultative, et communication

L'année 2015 a permis la définition et la mise en route de la démarche participative et consultative du projet Pôle Gare, notamment avec la réalisation d'un sondage sur la place de la Gare ayant récolté plus de 2'440 réponses exploitables, et la réalisation d'ateliers consultatifs avec les représentants des habitants, des usagers, et des commerçants du Pôle Gare.

Les résultats de cette première étape de la démarche ont été versés aux équipes concourantes des mandats d'étude parallèles (MEP) pour la place de la Gare.

Par ailleurs, les résultats des ateliers ont été restitués aux participants et versés à une étude pluridisciplinaire relevant les enjeux de transformation et les dynamiques en œuvre dans les quartiers autour de la gare. Cette étude a fait l'objet d'une publication.

Les échanges avec la plateforme des habitants sous-gare se sont poursuivis, ainsi que la participation de Pôle Gare aux séances d'informations publiques organisées par les partenaires du projet.

Les premières séances avec la Commission consultative en urbanisme et transports (CCUT) ont vu le jour.

Par ailleurs la charte graphique, le site internet [pole-gare.ch](http://pole-gare.ch), et les premiers outils de communication destinés à accompagner la démarche participative et consultative ont été créés.

Plus de soixante articles sur la mutation du Pôle Gare sont parus dans la presse romande.

### Commission n° 43 du Conseil communal

Le travail de la Commission n° 43 du Conseil communal, qui a siégé à sept reprises en 2015, s'est poursuivi, donnant lieu à l'adoption par le Conseil communal le 28 avril 2015 du rapport-préavis N° 2015/18 (« Léman 2030 – crédit d'études – Deuxième volet des études du Pôle Gare – Etude du projet de construction du sous-sol de la place de la Gare – Concours

et communication – Réponse au Postulat Hildbrand et consorts : Modernisation de la Gare de Lausanne : et après ? »). Ce rapport-préavis alloue à la Municipalité un crédit d'investissement destiné à couvrir le deuxième volet des études du Pôle Gare.

De même, la Commission n° 43 a élaboré un rapport à l'intention du Conseil communal sur le préavis N° 2015/79 de la Municipalité (« Léman 2030 – agrandissement de la gare de Lausanne – Rapport au Conseil communal sur l'évolution du projet Pôle Gare – Décision des conditions-cadres par thématique et par secteur – Demandes de crédit d'investissement pour la suite de la démarche participative et consultative – Demande de crédits d'investissement pour les études des espaces publics du quartier des Fleurettes et de la rue du Petit-Chêne »). Ce préavis sera soumis au Conseil communal en sa séance du 19 janvier 2016.

## **Etudes**

Pôle Gare a coordonné le premier volet d'études (voir préavis N° 2014/33 (« Léman 2030 – crédits d'études premier volet des études du Pôle Gare (avant-projet et concours) »)), notamment :

- en matière de mobilité : les études techniques ayant permis la constitution d'un cahier mobilité synthétisant les principaux enjeux en la matière, une étude d'accessibilité en mobilité douce, ainsi que les études de flux, en accompagnement aux CFF, et pour la consolidation du projet du sous-sol de la place de la Gare et la coordination avec le métro m2 et le futur métro m3 ;
- en matière d'urbanisme et espaces publics : Pôle Gare a constitué une grille de lecture des quartiers autour de la gare au travers d'une étude d'urbanisme des quartiers sous-gare (diagnostic et vocations) et d'une étude pluridisciplinaire relevant les enjeux de transformation et les dynamiques en œuvre ;
- finalement, une étude économique concernant les futures surfaces commerciales sur domaine public, au sous-sol de la place de la Gare.

## **Pôle muséal**

Le Tribunal fédéral a rejeté le recours relatif à l'autorisation de démolir les bâtiments existants sur le site des halles aux locomotives et à la construction du nouveau Musée cantonal des beaux-arts. Ce recours avait été déposé à la suite de la décision de la Cour de droit administratif et de droit public du Tribunal cantonal, confirmant la décision de la Municipalité de Lausanne de lever les oppositions formulées contre ce projet.

## **Métro m3**

Au sein des instances de coordination, les besoins liés à la planification du futur métro m3 et aux modifications sur le métro m2 sont toujours intégrés. Concernant le financement du dédoublement du tronçon Gare-Flon, celui-ci est inscrit comme mesure A dans le PALM 2012.

## **Epinettes et Rasude**

Le travail sur les principes directeurs du quartier des Epinettes s'est poursuivi, aboutissant à l'abandon des surfaces pour du logement.

Le futur quartier de la Rasude fait l'objet d'un MEP d'initiative privée, que la Ville accompagne.

## **Espaces publics**

La place de la Gare a fait l'objet de MEP, sur lesquels six équipes internationales travaillent depuis mai 2015. Le projet lauréat sera connu en avril 2016.

Le MEP sur la place de la Gare intègre un volet sur les lignes directrices des espaces publics du Pôle Gare, qui sera versé au futur concept directeur des espaces publics de Pôle Gare.

Par ailleurs, le travail d'accompagnement sur la définition et la vocation des espaces publics dans le cadre du Pôle muséal et du projet de la Rasude se poursuit.

## **PROJET STEPact**

Dans sa séance du 16 juin 2015, le Conseil communal a approuvé les conclusions du préavis N° 2015/21 (« Politique municipale en matière de protection des eaux – Plan directeur de protection des eaux – Règlement communal sur l'évacuation et le traitement des eaux – Amélioration des chaînes de traitement des eaux usées et des boues d'épuration à la Station d'épuration des eaux usées de la région lausannoise (STEP de Vidy), création d'une société anonyme pour la réalisation des nouvelles chaînes de traitement et l'expropriation de la STEP, octroi d'un droit distinct et permanent de superficie et d'un cautionnement solidaire – Agrandissement des locaux du laboratoire d'eauservice et achat de nouveaux appareils ») consacré à la politique municipale en matière de protection des eaux, et notamment à l'amélioration des chaînes de traitement des eaux usées et des boues d'épuration à la station d'épuration de la région lausannoise.

De ce fait, la Municipalité a décidé, le 20 août 2015, la création de la société anonyme chargée de réaliser les nouvelles chaînes de traitement et d'exploiter les installations de la STEP de Vidy, société qui porte le nom d'Epura S.A. Elle a désigné les membres de son Conseil d'administration et a, dans ce cadre et dans le respect de l'esprit de la convention qui lie les communes dont les eaux sont traitées à Vidy, décidé d'attribuer un siège au président de la Commission intercommunale de la STEP de Vidy (CISTEP).

Dès lors, le Conseil d'administration de la société Epura S.A. se compose comme suit:

- le conseiller municipal à Lausanne, directeur des Travaux (président)
- la conseillère municipale à Lausanne, directrice des Finances et du patrimoine vert (vice-présidente)
- le conseiller municipal à Lausanne, directeur des Services industriels
- le conseiller municipal au Mont-sur-Lausanne, président de la CISTEP
- le chef d'eau service
- le chef du Service financier

L'Assemblée générale constitutive s'est déroulée le 1<sup>er</sup> septembre 2015 et la société a été formellement inscrite au registre du commerce le 15 septembre 2015. C'est à cette même date que le Conseil d'administration s'est réuni pour la première fois. Trois autres séances ont été tenues en 2015 au cours desquelles les affaires structurelles, administratives et financières ont été débattues et gérées.

Le chef du Service d'assainissement, a été nommé directeur d'Epura S.A., dès le 1<sup>er</sup> octobre 2015 et a été désigné par le Conseil d'administration pour assurer son secrétariat.

D'ailleurs, le chef du Service d'assainissement et quatre collaborateurs du même service œuvrant sur le projet de réalisation des chaînes de traitement des eaux usées et des boues d'épuration (STEPact) ont été transférés au SCC avec pour mission d'encadrer les prestations d'ingénierie, d'aménagement, de conception et de réalisation des ouvrages en cours. Cette cellule a poursuivi, avec le concours de tous les mandataires, la préparation du dossier de demande d'autorisation de construire qu'Epura S.A. a déposé le 21 octobre 2015. La société a, en effet, repris à son compte le projet en cours, entamé les travaux d'entretien et préparé la reprise, au 1<sup>er</sup> janvier 2016, des immobilisations et des actifs liés à la STEP de Vidy.

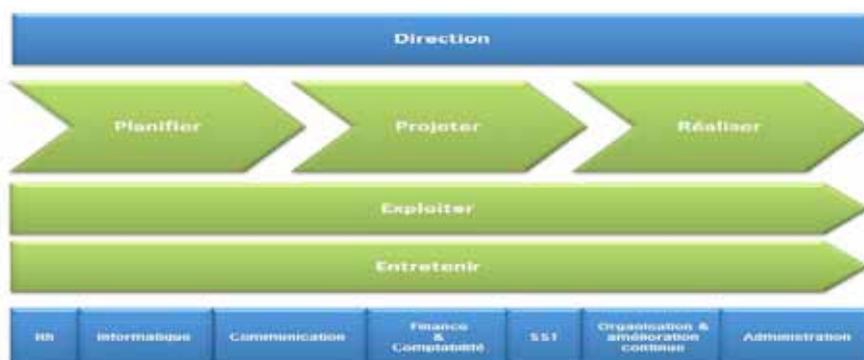
## SERVICE DES ROUTES ET DE LA MOBILITÉ (RM)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le Service des routes et de la mobilité est formé de six divisions. Sur la base de la carte des processus ci-dessous, ses missions principales sont:

- la planification de la mobilité en intégrant le développement des déplacements selon les différents modes de transport, la politique du stationnement, la stratégie de la régulation du trafic et la coordination des chantiers sur le domaine public ;
- la conception (projeter) de l'aménagement urbain des espaces publics et leur réalisation ;
- l'exploitation de la voirie communale, en particulier la régulation lumineuse, les appareils de gestion du stationnement et de la signalisation ;
- l'entretien des infrastructures communales, comprenant les voies, les places, les objets qui lui sont liés comme le mobilier urbain, les édicules, les ouvrages (ponts, tunnels et murs de soutènement), les installations mécaniques, les ports et les rives du lac, ainsi que le service de propreté et le service hivernal du domaine public.

De par ses missions, le Service des routes et de la mobilité est fortement impliqué dans différents groupes de travail dans le cadre des projets Pôle Gare, Métamorphose, Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), les Axes forts de transports publics urbains (tram, m3, BHNS et LEB) et la revue du Plan directeur communal (PDCOM).



### EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration & finances (R&M)	9.60	9.00	9.60	9.60
Aménagements urbains (R&M)	9.80	9.60	9.80	9.70
AMV (R&M)	1.00	1.00	1.00	1.00

Cellule RH (R&M)	4.80	5.10	4.90	4.10
Construction & mainten. (R&M)	1.00	1.00	1.00	1.00
Direction service (R&M)	6.80	5.70	6.80	6.70
Entretien & travaux (R&M)	4.00	3.50	5.00	5.00
Entretien secteur 3 (R&M)	1.00	1.00		
Entretien secteur Centre (R&M)	26.00	26.00	26.00	25.00
Entretien secteur Est (R&M)	26.00	26.00	26.00	26.00
Entretien secteur Nord (R&M)	21.00	20.00	20.00	20.00
Entretien secteur Ouest (R&M)	25.00	23.65	26.00	25.65
Entretien secteur Sud (R&M)	29.00	29.00	29.00	29.00
Espaces publics (R&M)	1.00	1.00	1.00	1.00
Exploitation (R&M)	6.00	6.00	6.00	6.00
Génie civil (R&M)	12.00	11.90	12.00	12.00
Infrastructures routières	8.00	8.00	8.00	8.00
Mobilité (R&M)	10.00	9.90	9.90	9.80
Office signalétique urb. (R&M)	4.00	4.00	4.00	4.00
Police des constructions (R&M)	1.00	1.00	1.00	1.00
Propreté & qualité (R&M)	5.00	5.00	5.00	5.00
Section «ouvrages d'art»	4.00	3.00	4.00	4.00
Surveillance dom. public (R&M)	4.00	4.00	4.00	4.00
Unité garage (R&M)	19.00	19.00	19.00	18.00
Unité services généraux (R&M)	10.00	9.00	10.00	10.20
Unité signalisation (R&M)	29.50	28.50	29.50	29.50
Unité transports (R&M)	36.00	35.55	36.00	35.90
Unité travaux (R&M)	31.30	28.00	29.30	27.00
<b>Total service</b>	<b>345.80</b>	<b>334.40</b>	<b>343.80</b>	<b>338.15</b>

**Tableau 1.2.- variation de postes**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
Unité administrative	
<b>Total service</b>	<b>- 2.00</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Unité administrative				
Administration & finances (R&M)	9	9.00	10	9.60
Aménagements urbains (R&M)	11	9.60	11	9.70
AMV (R&M)	1	1.00	1	1.00
Cellule RH (R&M)	6	5.10	5	4.10
Construction & mainten. (R&M)	1	1.00	1	1.00
Direction service (R&M)	6	5.70	6	5.70
Entretien & travaux (R&M)	4	3.50	8	5.00
Entretien secteur 3 (R&M)	1	1.00	1	1.00
Entretien secteur Centre (R&M)	26	26.00	25	25.00
Entretien secteur Est (R&M)	26	26.00	26	26.00
Entretien secteur Nord (R&M)	21	21.00	20	20.00
Entretien secteur Ouest (R&M)	24	23.65	26	25.65
Entretien secteur Sud (R&M)	28	28.00	28	28.00
Espaces publics (R&M)	1	1.00	1	1.00
Exploitation (R&M)	6	6.00	6	6.00
Génie civil (R&M)	12	11.90	12	12.00
Infrastructures routières (R&M)	8	8.00	9	9.00
Mobilité (R&M)	10	9.90	10	9.80
Office signalétique urb. (R&M)	4	4.00	4	4.00
Police des constructions (R&M)	1	1.00	1	1.00
Propreté & qualité (R&M)	5	5.00	5	5.00
Section «ouvrages d'art»	3	3.00	4	4.00
Surveillance dom. public (R&M)	4	4.00	4	4.00
Unité garage (R&M)	19	19.00	18	18.00
Unité services généraux (R&M)	9	9.00	11	10.20

Unité signalisation (R&M)	29	28.50	30	29.50
Unité transports (R&M)	38	35.55	38	35.90
Unité travaux (R&M)	28	28.00	27	27.00
Total service	341	334.40	348	338.15

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

	1 <sup>er</sup> janvier	31 décembre
	n	n
Unité administrative		
Administration & finances (R&M)	1	1
Exploitation (R&M)	2	2
Génie civil (R&M)	1	1
Unité garage (R&M)		2
Unité signalisation (R&M)	2	
Unité transports (R&M)	2	3
Unité travaux (R&M)	3	4
Total service	11	13

**Tableau 2.3 - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	14	24

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Convention de départ	2
Décès	
Démission	4
Départ à la retraite	7
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	1
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	14

## CHANGEMENTS DANS L'ORGANISATION INTERNE

Comme mentionné précédemment, la direction des travaux s'est réorganisée dans le courant de l'année 2015. Dans ce contexte, RM continuera d'assurer la gestion de la mobilité, du stationnement, de la conception et de la réalisation du domaine public, de la planification et de l'entretien constructif des installations et infrastructures communales liées à la mobilité, de la coordination des chantiers, de l'entretien de la grande majorité des véhicules de la Ville et du service hivernal. Il continue également à participer activement à la mise en œuvre des grands projets de transports publics, en étroite collaboration avec les partenaires concernés : Confédération, Canton et sociétés de transport pour des objets d'envergure tels que les bus à haut niveau de service (BHNS), le tram, le métro m3 et le LEB.

Cependant, RM va transférer toutes ses activités liées à la propreté urbaine (nettoyement de la voirie, collecte des poubelles de rue, prévention et répression en termes de propreté sur l'espace public, etc.) au Service d'assainissement (ASST), qui sera renommé en Service de la propreté urbaine (PUR). Cette réorganisation a été préparée de façon à assurer la continuité des missions principalement impactées et garantir la qualité des services publics que sont le service hivernal, la surveillance et l'entretien du domaine public, la gestion des permis d'occupation du domaine public. Aucun ept supplémentaire n'est créé dans le processus de réorganisation et la réallocation des ressources se fait en collaboration avec les personnes concernées.

En synthèse, la structure de RM a été impactée de la façon suivante :

- au sein de RM :
  - transfert de l'Unité travaux (34 ept) au sein de la division Construction et Maintenance dès le mois de juin 2015 afin d'anticiper et d'établir des synergies entre les équipes en charge de l'entretien constructif du domaine public ;
  - intégration de l'équipe en charge de la délivrance des permis d'occupation temporaire du domaine public et de la surveillance des chantiers (5.5 ept) au sein des ateliers et magasins de la ville également dès le mois de juin 2015 ;
- en collaboration avec les autres services de la direction des travaux :
  - transfert de l'Unité entretien, du Groupe propreté espace public, des chauffeurs en charge de la collecte des déchets de voirie et d'un poste de chef de division à 100% (141 ept) au futur PUR dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016 ;

- rocade entre l'ingénieur sécurité (1 ept à 100%) de RM, qui sera transféré au futur PUR et l'ingénieur sécurité de ASST qui sera transféré au futur Service de l'eau. Par conséquent, RM devra recruter un nouveau répondant sécurité à 40% ;
- transfert de 1.3 ept au 1er janvier 2016, dont 1 ept conservé par l'assistante RH déjà en poste. En effet, en raison de l'accueil de plus de 130 collaborateur/trice-s provenant de RM, il semble pertinent que le nouveau PUR récupère les ressources transverses nécessaires pour effectuer le suivi administratif et le conseil RH.

De par cette réorganisation, le RM concentrera donc ses efforts sur la conception et la réalisation de projets liés aux espaces publics et aux infrastructures de mobilité, notamment sur des objets d'envergure tels que le tram, le métro m3, le LEB, les projets Métamorphose et Pôle Gare, ainsi que sur l'entretien constructif du domaine public.

## **FONCTIONS « SUPPORT »**

### **Ressources humaines (RH)**

La cellule RH regroupe les conseillers et assistants en charge des missions RH pour les différentes divisions, unités et sections composant RM. Elle supervise également les actions RH des services d'urbanisme et de la coordination et du cadastre.

En 2015, la cellule RH a été étroitement impliquée dans la réorganisation de la Direction des travaux. En constante collaboration avec le Service du personnel (SPeL), ASST et EAU, et en lien avec les entités de RM impactés, l'équipe RH a préparé ces changements majeurs et accompagné les cadres et collaborateurs concernés directement et/ou indirectement.

Elle a, en outre, soutenu l'Unité travaux qui a vécu une année 2015 dense et encore marquée par des changements (rattachement à une nouvelle division, réorganisation des équipes).

Le projet Equitas a également continué à avancer avec la phase du positionnement des postes, lors de laquelle la direction du service et le RRH ont largement échangé avec l'équipe en charge du projet au SPeL.

En 2015, la cellule RH a continué à s'impliquer dans les nombreux recrutements, la gestion des cas problématiques, le suivi des cas de santé en collaboration avec l'Unité santé et sécurité au travail (USST) et l'assurance invalidité (AI), ainsi que le recrutement et le suivi des auxiliaires. Elle a également continué à travailler avec les managers, le Centre d'éducation permanente (CEP) et d'autres prestataires pour proposer des formations adaptées aux besoins des collaborateurs.

Après la mise en place d'indicateurs RH en 2014, RM peut désormais s'appuyer sur un tableau de bord RH qui vit et qui permet notamment un suivi précis de la formation, de l'absentéisme (avec une baisse notable en 2015), du turnover, des taux d'activité et de l'évolution de la mixité.

Outre ses actions de formation, RM s'implique toujours fortement dans l'apprentissage – quatorze jeunes apprenti-e-s ont été formé-e-s en 2015, ainsi que l'accueil très régulier de stagiaires, d'emplois temporaires subventionnés par la Ville (ETSL) et de civilistes.

### **Communication**

En termes de communication, l'année 2015 a été marquée par de nombreux rendez-vous qui ont touché l'ensemble des missions assurées par le service. Le grand public ayant un besoin croissant d'informations, des séances publiques, des enquêtes, des événements, des campagnes, des publications internet et intranet, des spots radio, des publications et de l'affichage ont été déployés. Les chefs de projet ont ainsi pu continuer progressivement à s'approprier l'ensemble de ces outils de communication.

L'effort produit en 2014 sur l'accompagnement des chantiers en ville s'est poursuivi en 2015. La panoplie d'outils de communication s'est enrichie de plusieurs documents-types, physiques comme numériques. Plusieurs chantiers d'importance, comme la route de Berne, l'avenue César-Roux ou le quai de Belgique, ont permis de tester ces nouveaux outils et de les affiner dans l'objectif de les généraliser sur les autres chantiers. A noter par exemple les nouveaux visuels des panneaux d'information ou le questionnaire en ligne permettant aux usagers de signaler des irrégularités sur un chantier. Le développement et le rodage de ces outils sont primordiaux pour le bon déroulement de la future communication de terrain pour les grands projets (AFTPU, LEB, Pôle Gare).

Le chantier de Chailly s'est terminé cette année, ponctué par une grande fête de quartier. Cet événement a rassemblé et enthousiasmé les acteurs économiques, les associations riveraines, les habitants du quartier et les nombreux passants.

Le thème de la mobilité douce a également été largement abordé et traité notamment en accompagnement de la mise en place des mesures PALM. Que ce soit au sujet de la sécurité aux abords des écoles, du développement des bancs publics ou des nouveaux cheminements (voie verte et itinéraire est-ouest, passerelles du Martinet et de Maillefer, passage inférieur Tivoli-Sévelin), la communication a permis à tous les publics d'en être informés et d'en comprendre les enjeux. Des inaugurations ont marqué la fin des travaux et la restitution des infrastructures aux usagers. Des campagnes de terrain, menées avec le Corps de police, ont sensibilisé les parents d'élèves et les riverains. En outre, des pages web ont recensé et présenté l'ensemble de ces actions. De façon plus globale, le service a souhaité communiquer sur son action en termes de développement durable en créant, en collaboration avec l'Unité développement durable, un site Internet dédié.

Sur le thème de la propreté, la campagne « Slurp » a connu son dernier volet avant d'être reprise en 2016 par PUR. Surfant sur la vague de sympathie relative aux poubelles Glutton, les actions de sensibilisation sur la propreté et le respect du domaine public se sont poursuivies. Quelques 3'400 produits de campagne ont été distribués au cours des sept actions terrain. Une enquête « grand public » a permis de sonder les opinions et de dessiner les orientations des actions futures.

Enfin, 2015 a été l'occasion de mieux faire connaître des métiers traditionnels du service, comme le pavage, par l'organisation de promenades pour les familles dans le cadre de Lausanne Estival.

## Sécurité et santé au travail (SST)

Dans le cadre de l'élaboration et de la mise en place du système sécurité au sein du service, des mesures ont été prises et poursuivies durant l'année 2015 : formation et instruction du personnel sur les dangers spécifiques, édition de diverses règles SST et de fiches de postes (de travail) suite à l'identification des dangers lors de visites de terrain, mise en place de mesures techniques (achat de matériel, améliorations constructives) et établissement de plans de maintenance des installations et des machines.

## Amélioration continue

Le management de la qualité est désormais pleinement entré dans la culture du service, grâce notamment à la mise à disposition des collaborateurs d'un système d'information adéquat et qui a fait ses preuves et contribué au bon fonctionnement du service : Optimiso. Les nouveaux collaborateurs en bénéficient dans le cadre de leur intégration, ainsi que l'ensemble du personnel. Il permet une compréhension claire des missions et des activités, tout en favorisant le partage du savoir-faire et en prônant l'amélioration continue du fonctionnement du service. Ainsi, le plan général d'amélioration continue qui a été défini et qui évolue en permanence comporte actuellement 80 actions d'améliorations dont la moitié a déjà été menée à terme. La gestion documentaire s'en est également retrouvée améliorée avec pas moins de 800 documents recensés.

Le tableau de bord du service, en test en 2014, a été consolidé et des informations précises et étayées par des indicateurs, ont été analysées et utilisées afin de fixer les orientations du service pour 2016. Ces indicateurs ont pu être communiqués au sein des équipes pour une meilleure perception des résultats des actions et une bonne compréhension des décisions.

## Finances

Outre l'établissement du budget de fonctionnement, le suivi des comptes et la consolidation du crédit-cadre annuel pour les directions des travaux et des services industriels, le comité de direction a procédé à la mise à jour du plan des investissements à dix ans (plus de 60 lignes de crédits) afin de répondre au plan de législature. Les montants alloués par les autorités communales ont été respectés, que ce soit pour le budget de fonctionnement ou pour les crédits d'investissement.

Un suivi strict des subventions et recettes (Fonds communal pour le développement durable ; loi sur les routes ; ordonnance sur la protection contre le bruit ; Fonds d'infrastructure) a été mis en place au travers de procédures, de modèles et d'autres outils, afin d'accompagner les chefs de projet. Cela permet en outre de définir et répartir les recettes attendues lors de l'établissement du plan des investissements, ainsi que d'apporter les réponses aux questions soulevées par le Service financier ou autres commissions. Le contrôleur de gestion veille à ce que le service bénéficie de toutes les recettes et les subventionnements potentiels pour ses nouveaux projets et à en récolter l'intégralité en fonction des spécificités de ces différentes subventions. Le service a ainsi bénéficié en 2015 de subventions pour un montant de CHF 3'780'000.–, répartis à raison de CHF 3'623'000.– au titre de recettes d'investissement et de CHF 157'000.– de recettes de fonctionnement.

## Administration et secrétariat

Le support administratif nécessaire à la délivrance des autorisations pour les procédés de réclame a été assuré en collaboration avec les inspecteurs de l'Office de la signalétique urbaine (OSU). Outre les travaux courants de rédaction, cinq préavis ont été présentés pour solliciter des crédits d'investissement. Par ailleurs, des réponses ont été apportées à 13 postulats, 11 interpellations, 2 résolutions, 2 questions écrites et à 2 pétitions. A titre indicatif, le service a répondu à 363 courriers (-4.4% par rapport à 2014) de plaintes et de requêtes diverses portant sur les thèmes suivants :

- 76 Aménagement du domaine public (modération du trafic, zones 30, sécurité des piétons et vélos, etc.)
- 22 Chantiers (coordination, accidents, nuisances, etc.)
- 12 Dégâts causés à un tiers
- 26 Dégradation du domaine public (défauts, dégâts, affaissements, etc.)
- 19 Édicules publics (WC, kiosques, arrêts tl, etc.)
- 13 Gestion de la circulation
  - 3 Installations mécaniques (escaliers roulants, ascenseurs, fontaines, etc.)
  - 8 Mobilier urbain (bancs, bornes, panneaux d'affichage libre, etc.)
  - 8 Ouvrages (ponts, dalles, passerelles, murs, éléments de sécurité, balustrades, etc.)
- 43 Piétons
  - 0 Ports et rives du lac
- 23 Vélos
  - 11 Régulation du trafic (signalisation lumineuse, bornes escamotables, etc.)
  - 43 Service de propreté (nettoyage, balayage, lavage, tags, corbeilles, etc.)
  - 11 Service hivernal (déneigement, chaussées, trottoirs, etc.)
  - 39 Signalisation (marquage routier, signalisation verticale, îlots, etc.)
  - 61 Stationnement (sur voirie, zones macarons, P+R, B+R, etc.)

---

418 thèmes abordés au total

## Informatique

Suite à une étude de migration de nos diverses sources de données liées aux projets du service, une plateforme commune nommée « Road Map Project » a été développée et mise en service à l'intention des chefs de projet. Elle permet d'offrir une vue d'ensemble des données de projets et de leur financement. Cette plateforme a été conçue en interne avec des logiciels libres (open source) et gratuits.

A la demande du Service du logement et des gérances (recherche de locaux), du Service de protection et du sauvetage (restauration du centre de formation routière CFR, informatique, sellerie) et de PUR (propreté de l'espace public, tags et graffitis), de nouvelles prestations ont été ajoutées sur le portail des prestations de la Ville, leur permettant ainsi de centraliser les demandes et d'en assurer le suivi.

En outre, de nouvelles bases de données géo-référencées ont été créées pour une gestion optimisée des garde-corps, des gabarits de voirie, des ouvrages d'art et des zones modérées. Celles touchant aux routes et aux horodateurs sont en cours de développement ou d'affinement.

Par ailleurs, le projet de mise en place de l'infrastructure de données spatiales du service (IDSrm) a occupé principalement nos ressources dans ce domaine en 2015. Les bases de données ainsi que le système d'information géographique utilisés s'inscrivent toujours dans notre volonté d'utiliser des produits libres (open source) et gratuits.

## MISSIONS DU SERVICE

### PLANIFIER

#### Mobilité

L'activité de la planification s'est concentrée sur la révision du PDCom, l'actualisation de l'Observatoire de la mobilité et le suivi du projet Métamorphose, principalement dans le nord de la ville. Le PDCom a nécessité un travail conséquent dans la consolidation de données, notamment celles sur le stationnement et en termes de coordination avec les associations représentatives des cyclistes et des piétons. Cette recherche de consensus est capitale dans la mesure où ce document définit la mobilité lausannoise pour les quinze à vingt prochaines années. La deuxième brochure de l'Observatoire de la mobilité, parue en décembre 2014, a permis de compléter ce recueil de données permettant un suivi des déplacements à l'échelle de la ville.

#### Stationnement

Après une année 2014 marquée par des modifications tarifaires et l'extension de la durée payante du stationnement (jusqu'à 20h), 2015 a été une année de stabilisation. Une réorganisation significative du stationnement a eu lieu notamment dans le quartier de Chailly, en lien avec la fin des travaux et une collaboration active avec les commerçants. L'année 2015 a également vu la création de deux nouveaux parkings longue durée (PLD) à la route de la Feuillère, ainsi qu'à l'avenue du Grey (63 places transformées). Enfin, le nombre de places de stationnement global est resté stable.

	2005	2010	2014	2015
Payantes sur voirie	4'892	3'961	3828	3838
Payantes en parkings-relais (P+R)	1'365	2'591	2497	2497
Payantes en parkings longue durée (PLD)	1'079	2'639	2868	2769
Gratuites limitées (régies par disque)	11'093	13'317	12766	12727
Gratuites illimitées	3'325	3	0	0
Total arrondi	21'800	22'500	21'959	21'831

#### Coordination des chantiers

Dans la continuité de l'année 2014, la cellule de coordination des chantiers a participé au suivi des grands projets (AFTPU, Métamorphose, Léman 2030, CHUV, LEB).

A la suite de la réorganisation de cette cellule, un allongement de la planification des chantiers communaux à deux ans de l'ensemble des interventions des partenaires communaux est réalisé. Cette vision plus globale a permis d'intensifier la collaboration avec les Transports publics lausannois (tl) et plus particulièrement avec les entités Gestion de l'offre et Développement de l'offre, à l'entière satisfaction des différents partenaires. Cette coordination Ville/tl, intervenant bien en amont de la réalisation des projets, permet d'exploiter au mieux les ressources de chaque entité, en veillant, ainsi, à minimiser l'impact des travaux sur le réseau de transports publics. Dans la même optique, l'ensemble des partenaires communaux a été sensibilisé aux difficultés rencontrées par les cyclistes sur les zones de chantiers. Une palette d'outils visant à réduire l'impact des travaux sur la mobilité douce a été mise à leur disposition. La prise en compte de ce mode de mobilité douce dans le cadre de mesures de circulation mises en place, en phase de chantier, s'en trouvera ainsi améliorée.

Les différentes actions de planification et de coordination menées depuis 2013 portent leurs fruits. Les résultats s'en ressentent dans les rues de la ville, à l'image de la très nette diminution (-67%) du nombre de chantiers situés dans des périmètres ayant fait l'objet de travaux dans les trois années précédentes. Nous pouvons également relever que la durée totale des chantiers en 2015 est inférieure de 10% à la valeur de l'année 2014.

### PROJETER

Les activités en matière de conception des projets se sont notamment articulées autour du développement de plusieurs projets d'aménagement des espaces publics comme la route de Berne, la route du Signal et la rue César-Roux, dont les procédures et les projets définitifs ont été finalisés. Relevons également les études qui ont été menées en vue de la création d'une nouvelle ligne de bus dite « ligne Olympique » au bord du lac, pour relier les différents sites du CIO. Par ailleurs, des réflexions et des propositions ont été mises en œuvre pour sécuriser l'avenue d'Echallens, qui a été le théâtre de plusieurs accidents de circulation impliquant le LEB et des usagers de la voie publique. D'autres projets d'aménagements

se sont également développés en lien avec des démarches participatives dans les quartiers du Vallon, de Sévelin et des Boveresses. A la place du Nord, la route a été fermée au trafic de transit avec la mise en place d'un aménagement éphémère qui a permis une réappropriation de l'espace souhaitée par la population.

S'agissant de la modération du trafic, l'effort s'est poursuivi en 2015 avec l'adoption d'un préavis par la Municipalité en réponse à plusieurs interpellations parlementaires, ainsi que la finalisation de la carte de modération du trafic dans le PDCom en cours de révision. Des réflexions de modération et de sécurisation des cheminements des enfants ont également eu lieu autour des écoles sur tout le territoire communal et en particulier à Saint-Roch et à Vers-chez-les-Blanc. En termes d'indicateurs, on relèvera que le réseau des rues modérées (zone piétonne, zone de rencontre, zone 30) représente un total de 73 kilomètres, soit 38% des 193 kilomètres de voirie urbaine.

Précisons encore qu'un effort important a été consenti pour améliorer la sécurité et le confort des piétons grâce à une campagne d'assainissement et de création de 21 passages piétons. Sur les 710 traversées piétonnes non régulées, on constate qu'un tiers est équipé d'îlots et que 88% sont aménagés avec deux abaissements facilitant le cheminement des personnes à mobilité réduite. Il est à noter que 119 passages piétons sont situés en zone 30 km/h.

Par ailleurs, une campagne de contresens cyclable a été également concrétisée sur le terrain en ouvrant 1'500 mètres linéaires de rues en sens unique. La progression des aménagements cyclables représente un indicateur du service qui est en constante augmentation depuis l'an 2000, avec un total de près de 81 km d'aménagements cyclables. La carte vélo a été mise à jour sur internet. La progression des vélos dans les carrefours a été améliorée sur l'axe Rumine – Léman avec l'étude et la réalisation d'un premier tronçon d'itinéraire en bande cyclable sur cet important axe d'accès au centre-ville.

Deux préavis importants pour le développement du vélo à Lausanne ont été adoptés en Municipalité en réponse à des interpellations parlementaires. Les lignes directrices en termes de mixité piéton-vélo et un plan vélo ont été validés par la Municipalité. Ces réflexions se sont nourries d'un atelier organisé par RM, rassemblant les différentes associations présentes dans le Groupe deux-roues lausannois et le Groupe accessibilité piétonne.

Dans le cadre des AFTPU, les mesures d'accompagnement ont été complétées par des projets d'aménagements cyclables permettant la création, à terme, de 1'500 mètres linéaires supplémentaires de bandes cyclables sur la petite ceinture et l'amélioration du confort des piétons sur certaines traversées. Deux études de diagnostic multimodal sur les tronçons de BHNS entre Saint-François et Pully et sur l'avenue d'Echallens, entre Chauderon et Prilly, ont été menées permettant d'identifier les mesures à prendre sur ces axes dans le cadre des chantiers des PALM 2012 et 2016.

En lien avec Métamorphose, les aménagements des espaces publics sur les barreaux routiers de l'éco-quartier des Plaines-du-Loup ont été étudiés afin de pouvoir mettre le projet à l'enquête au début de 2016, en même temps que le premier plan partiel d'affectation (PPA). La route de Romanel a été déplacée sur son nouveau tracé et le carrefour de la Blécherette réaménagé en conséquence.

Sur le dossier complexe du Pôle Gare, notre service a été très sollicité pour accompagner la cellule en charge du projet, en particulier dans le suivi du dossier PAP du projet de la gare et la coordination avec le projet du métro m3. Une participation active a également eu lieu autour du MEP lancé en vue du réaménagement de la place de la Gare.

La mise en place par l'Office de la police des constructions (OPC) du Service d'urbanisme d'un système de consultation électronique des dossiers (Albatros) a permis l'analyse d'environ 380 projets de construction, de transformation ou de rénovation sur fonds privés. La section a traité des projets importants par leur image ou leur impact, tels que la construction du nouveau siège du CIO à la route de Vidy, la transformation de la STEP à la route de Vidy, l'agrandissement de l'Ecole hôtelière de Lausanne (EHL) au Chalet-à-Gobet ou la construction de bâtiments dans le quartier des Fiches. La section a également participé à l'examen du plan de quartier de Prélaz et du PPA de Sévelin Nord.

## REALISER

Parmi les chantiers routiers majeurs, relevons l'aboutissement du chantier sur l'avenue de Chailly, alors que le déroulement du chantier de la place de la Sallaz s'est poursuivi avec notamment l'exécution des divers édicules qui ont nécessité une mise à l'enquête spécifique et la restitution de nouvelles surfaces au public. L'inauguration de l'aménagement est arrêtée au 18 juin 2016, soit douze années après les premières réflexions et études sur ce dossier, trois rapport-préavis, trois procédures pour lesquelles le service a obtenu gain de cause au Tribunal cantonal et le traitement de deux recours au Tribunal fédéral, ainsi que plusieurs réponses à des interpellations parlementaires. D'autres travaux de réaménagement routier à l'avenue de la Gare, la rue Saint-Roch, l'avenue de Rhodanie et au chemin du Martinet ont également été exécutés durant l'année. Les travaux de réaménagement complet de la route de Berne (entre la place de la Sallaz et la route de la Feuillère) ont commencé en mai 2015 et seront terminés pour l'été 2016.

Deux projets développés en commun avec le Canton sont entrés en phase de réalisation. D'une part la requalification de la route de Berne (tronçon Vennes / Croisettes) dont l'aboutissement est prévu en juin 2016 et, d'autre part, le déplacement de la route de Romanel (RC 448), dont la mise en service effective en novembre dernier permet de libérer les espaces nécessaires aux infrastructures sportives du programme Métamorphose.

Les travaux d'entretien et de renouvellement des revêtements des routes et trottoirs ont permis de traiter un peu moins de 16'000 m<sup>2</sup>, dont les principales interventions concernent l'avenue de Provence (voie montante), les chemins du Devin, de Praz-Gillard et du Chalet-Boverat, ainsi que le haut de l'avenue de Tivoli. Diverses réfections ponctuelles ont également été exécutées, dont en particulier le Grand-Pont et des arrêts de bus.

Comme tous les cinq ans, selon une fréquence techniquement normée, la campagne de relevé de l'état des revêtements routiers a été exécutée. Cette dernière permet de vérifier le niveau de service des chaussées et alimente la planification de

l'entretien constructif de ces dernières. De plus, afin d'optimiser le dimensionnement des structures routières, la révision du plan des classes de trafic, en fonction des charges pondérales, a été lancée. Cette analyse étant fortement conditionnée par les itinéraires et fréquences des lignes de transports publics, une coordination accrue avec les TI est nécessaire.

Des projets relatifs au PALM 2007 ont également vu leur réalisation se concrétiser. Parmi ces derniers, relevons les ouvrages de franchissement tels que la passerelle du Martinet – première passerelle de Suisse réalisée entièrement en béton fibré ultra-performant, la passerelle de Maillefer, qui permet d'assurer la liaison entre la commune du Mont-sur-Lausanne et le quartier d'Entre-Bois et de sécuriser ainsi le déplacement de nombreux écoliers. L'achèvement du cheminement reliant le passage sous le m1 des côtes de Tivoli au quartier de Sévelin est une réalisation qui permet de participer à son désenclavement et d'accompagner la mutation urbaine de ce site stratégique au sens du PALM.

Dans le cadre de la campagne de renouvellement des structures, relevons le renforcement des passages inférieurs de Saint-François, la reconstruction du mur de soutènement de Floreny, la première étape de réfection des joints du mur de soutènement de la Borde, ainsi que le démarrage de la reconstruction du mur du quai de Belgique. Cet ouvrage de plus de 1'100 mètres de long, classé en note 3 au recensement architectural, sera entièrement reconstruit à l'identique par étapes successives, hors période touristique, par notre Unité travaux. Suite à une campagne d'inspection des fontaines gérées par le service, la nécessité d'intervenir sur plus de 70 d'entre-elles a été identifiée. Durant l'année, 26 ouvrages ont déjà été rénovés afin de maintenir la valeur et la qualité d'usage de notre patrimoine.

L'aboutissement de la mise en œuvre de la base de données des garde-corps a permis d'établir la stratégie de maintenance des éléments défectueux ou ne répondant pas aux normes actuelles. Cette dernière sera appliquée aussitôt que le financement lié sera voté par le législatif en 2016.

## **EXPLOITER**

### **Signalétique urbaine**

Suite à l'appel d'offres pour la nouvelle concession d'affichage, la Société générale d'affichage (SGA) a été choisie par la Municipalité en janvier 2015. La société Clear Channel, dont l'offre n'avait pas été retenue, a fait opposition de cette décision auprès du Tribunal cantonal qui a inversé la décision municipale en septembre 2015. La Municipalité et la SGA ont recouru auprès du Tribunal fédéral contre cette décision et la Ville est en attente de la prise de position de l'instance fédérale.

S'agissant des procédés de réclame, il a été délivré 898 autorisations (+11.1% par rapport à 2014) pour la pose de 1'783 procédés de réclame (+4.45% par rapport à 2014).

Une nouvelle dénomination « Parc de la Légende » a été attribuée en 2015. Dans ce parc, proche de l'Hôpital ophtalmique Jules-Gonin et de la Fondation Asile des aveugles, la Ville a autorisé l'installation d'une œuvre d'art dénommée « Légende d'automne », inspirée de son conte du même nom. Cette œuvre accueille une série de 18 sculptures de bronze installées le long d'un parcours d'environ 200 mètres.

Dans le cadre du Centenaire de la présence du CIO à Lausanne, une plaque commémorative a été posée à la station de métro m2 Ouchy qui a changé de dénomination (passant de Ouchy à Ouchy-Olympique).

Le renouvellement de la signalétique des WC publics se poursuit au gré de la réfection des édicules, comme à la Promenade Jean-Jacques-Mercier, par exemple. Des vitrines de quartier ont été installées au bénéfice de l'Association du quartier du Vallon et de celle de Bellevaux. Enfin, 69 plaques de rues ont été posées, en remplacement de plaques usagées ou volées.

### **Gestion du trafic**

Les installations de signalisation lumineuse des passages-piétons de Chailly-Coudrette, Borde-Shopping, Cour-Poste, ainsi que l'entier du carrefour de la Blécherette, ont été entièrement renouvelées. Cette modernisation comprend notamment l'installation de nouvelles technologies favorables à une meilleure détection des cyclistes et économiquement plus intéressantes que les détecteurs « noyés dans le sol ». Il s'agit par exemple de l'analyse des flux de trafic par caméras thermiques. Ces dernières ont progressivement fait leur preuve sur les installations de régulation depuis 2014. Un nouveau passage-piéton a été mis en service sur l'avenue de Rhodanie. Il est relié à la centrale de trafic et prend en compte les transports publics.

Actuellement, 89.6% de l'éclairage des 5'997 sources lumineuses des feux des carrefours régulés sont en technologie LED.

Deux nouvelles caméras de télé-circulation ont été posées au giratoire de la Maladière et sur le site du Chalet-à-Gobet. En matière de vidéosurveillance, la migration des caméras de télé-circulation sur un nouveau serveur mis en place par le Service d'organisation informatique est achevée.

Le parc de bornes escamotables contrôlant l'accessibilité aux zones piétonnes ou interdites au trafic automobile s'élève à 17 installations. La plus ancienne, celle de la rue de Bourg, datant de 1999, a été rénovée cette année.

Enfin, quatre sites de comptages automatiques pour piétons ont été mis en service sur le Grand-Pont, ainsi que sur les rues Haldimand et Saint-Laurent. Ils permettront de mesurer les déplacements et les impacts sur les flux piétonniers lors des grands chantiers tels que celui de la construction du tram notamment.

## **Stationnement**

Une nouvelle série de 54 horodateurs a été mise en service pour un parc s'élevant aujourd'hui à 343 machines. Hormis de petites déprédations, nous n'avons heureusement pas subi de vandalisme en 2015. Les mesures de renforcement et les remplacements de machines anciennes par de nouveaux modèles plus résistants semblent porter leur fruit. Le parc d'horodateurs a nécessité 1'634 interventions. Le service de piquet est intervenu à 87 reprises pour l'ensemble du parc, en légère baisse par rapport à la moyenne d'environ 100 interventions annuelles observée ces dernières années.

## **Ateliers et magasins de la Ville (AMV)**

Les AMV sont une division de support au sein du service, ainsi que pour d'autres services communaux en termes de logistique et de prestations artisanales, notamment au travers des demandes de prestations dont le détail est énoncé ci-dessous. Ils assurent l'essentiel de leurs prestations sur le domaine public et ses équipements. Ils interviennent également sur des biens communaux à la demande. Les AMV offrent leurs prestations dans les domaines suivants : électricité, appareilleurs, menuiserie, mécanique et carrosserie, signalétique, marquage routier (peinture), signalisation verticale (panneaux routiers), serrurerie, transports, brossage/lavage des routes, déneigement/salage des routes, curage des sacs de routes et des fosses, vidange des corbeilles à déchets, mise à disposition de matériels pour les manifestations, y compris les drapeaux, entretien des installations mécaniques se trouvant sur le domaine public, gestion des refuges de Sauvabelin, gestion et distribution des carburants, de matériels et de pièces (magasins).

## **Unité services généraux**

Débutés à l'automne 2014, suite à un incendie, les travaux de remise en état du grand refuge de Sauvabelin se sont terminés durant le premier trimestre 2015. Le refuge a ainsi pu être reloué par la population dès le 1<sup>er</sup> avril. Concernant les refuges, le programme de gestion/réservation/paiement « GELORE » est opérationnel depuis le mois de novembre. Il permet aux locataires des deux refuges de pouvoir les réserver via internet et d'effectuer le paiement de la location directement en ligne.

D'importants travaux ont été réalisés sur la station-service des AMV durant la période estivale : dégazage et révision des citernes, travaux de génie civil (revêtement, cadres, etc.).

Quant aux prestations de logistique (transports, montages de scènes, etc.) et de prêt ou location de matériel (tables, chaises, char-pont, roulottes WC, drapeaux, etc.) aux organisateurs de manifestations, 298 d'entre eux ont fait appel aux services des AMV durant l'année 2015. Ce sont les organisateurs externes (235) qui ont été les plus nombreux à solliciter les AMV.

## **Unité garage**

Cette unité s'est chargée de l'entretien de la majorité du parc des poids lourds de la Ville, à l'exception de ceux des pompiers, soit environ septante véhicules, ainsi que des machines et des agrégats (compresseurs, débroussailleuses, mono axe, etc.), soit plus de 600 unités. Au total, quelque 2'725 ordres de travail ont été exécutés durant l'année écoulée.

## **Unité signalisation et marquages**

Cette unité a procédé aux travaux de rafraîchissement ou de modifications du marquage routier liés à la mise en place de projets d'aménagement. Les bandes polyvalentes implantées le long de nombreuses rues (rue Saint-Martin, rue Centrale, giratoire de Chailly, avenue de Cour, etc.) ont également été renouvelées afin d'offrir une meilleure sécurité d'usage aux deux-roues par l'utilisation de bauxite dans la composition de ces bandes.

## **Unité transport**

Cette unité a assuré, comme à son habitude, les transports de toutes sortes (bennes, matériel de manifestations, matériaux de chantier, bois, etc.) pour l'ensemble des services communaux (4'216 missions). Elle a également assuré l'entretien des quelques 16'000 sacs de route que compte le réseau routier lausannois. Enfin, elle a piloté le service hivernal entre les mois de novembre et mars.

## **Groupe de surveillance du domaine public**

Ce groupe a pour mission la délivrance des permis de fouille et des autorisations d'occuper temporairement le domaine public, ainsi que le contrôle et le suivi des chantiers touchant le domaine public. Durant l'année, 1'912 permis ont été délivrés, dont 513 incluant des places de stationnement, soit une hausse d'environ 11.5% par rapport à l'année précédente. Le montant perçu s'est ainsi élevé à CHF 1'000'024.- (hausse de 16% par rapport à 2014).

Le nombre d'entreprises occupant temporairement le domaine public sans autorisation préalable est passé de 710 à 640 entre 2014 et 2015, soit une diminution de 8.5%. Pour compenser la charge de travail induite par ce type d'infractions (contrôle sur la voie publique, recherche des coordonnées du contrevenant, régularisation administrative), un émolument est facturé en sus de la taxe d'occupation ordinaire. La somme de ces frais administratifs a avoisiné les CHF 40'000.- en 2015.

Ce groupe se charge également de la gestion administrative des accidents et du vandalisme sur le mobilier urbain et les horodateurs. En 2015, 138 cas d'accidents (baisse de 10% par rapport à 2014) et 35 cas de vandalisme.

## Statistique des demandes de prestations

Demandes reçues	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Différence 2014-2015
Appareilleur	122	152	142	133	151	131	-20
Carrosserie	8	4	11	16	8	10	2
Décoration	8	13	8	34	40	46	6
Electricité	57	81	62	109	125	94	-31
Magasins	44	70	46	17	0	0	0
Mécanique	17	15	43	36	12	6	-6
Menuiserie	109	131	192	162	174	177	3
Nettoyage Tags	105	55	265	348	370	336	-34
Serrurerie	25	36	61	249	219	176	-43
Signalisation	334	390	308	250	263	222	-41
Transports	2'151	2'469	3'212	4'682	4'546	4'216	-330
Travaux	282	398	398	780	746	745	-1
Support informatique (depuis octobre 2012)	0	0	0	479	452	471	19
Propreté et qualité (depuis novembre 2012)	0	0	0	41	42	29	-13
Panneau info public (depuis janvier 2014)	0	0	0	0	52	74	22
Communication (depuis janvier 2014)	0	0	0	0	3	0	-3
<b>Total</b>		<b>4'024</b>	<b>4'965</b>	<b>7'352</b>	<b>7'215</b>	<b>6'744</b>	<b>-471</b>

## ENTRETENIR

### Nettoyage, lavage, balayage

Soucieux de répondre à l'évolution des comportements urbains (littering, incivilités, etc.), de nouvelles technologies (véhicules électriques, acquisitions de nouveaux véhicules plus performants tels que véhicules pour la vidange des corbeilles, brosses de route, etc.) et méthodes de travail (réorganisation des fréquences et des tournées d'entretien) ont été adoptées. La finalisation de la mise en œuvre du projet « Entretien 2006 » en fonction des départs naturels, adopté par la Municipalité le 29 août 2012, a permis une économie pérenne de CHF 600'000.– par an dès l'exercice 2015.

Avec l'introduction de la taxe au sac, la quantité de déchets récoltés dans les corbeilles de rue a augmenté de 50% en 2013 et le nombre de poubelles qui débordent de 20%. Ceci est dû principalement aux déchets ménagers déposés illégalement. La coordination et la mise sur pied des mesures correctives par le Groupe de propreté de l'espace public, en collaboration avec les responsables des secteurs de voirie, a permis d'enrayer ce phénomène. En effet, nous avons constaté, dès 2014, que l'augmentation de la quantité de déchets dans les poubelles a été stoppée et que celle des poubelles qui débordent a été réduite à 8,6%. En poursuivant ce plan d'action durant l'année 2015, ce chiffre a été abaissé à 5.9%. L'action sera poursuivie en 2016.

Dans le but de revaloriser le patrimoine administratif, trois édicules désaffectés, situés respectivement au giratoire de l'avenue Fraisse (WC), à la rue du Bugnon (WC) et au Pont de Chailly (ancien abri tl), ont fait l'objet d'un appel d'offres afin de permettre une nouvelle affectation de ces surfaces. Les futurs exploitants ont été choisis par la Municipalité et les nouvelles activités sont en place au parc de Milan et au Bugnon. L'édicule de Chailly suivra en 2016.

### Déneigement

L'hiver 2014-2015 peut être qualifié de rigoureux avec des périodes de fortes chutes de neige sur plusieurs jours consécutifs (75 centimètres de neige tombés en quatre jours au Chalet-à-Gobet, 227 centimètres cumulés dans la zone En Marin sur tout l'hiver). Cela s'est traduit par un nombre d'heures consacrées au service hivernal multiplié par quatre par rapport à l'hiver très doux de 2013-2014. En termes financiers, le coût du service hivernal s'est ainsi monté à 0.81 CHF/m<sup>2</sup> de patrimoine routier contre 0.23 CHF/m<sup>2</sup> lors de l'hiver précédent.

## SERVICE D'URBANISME (URB)

### TÂCHES PRINCIPALES DU SERVICE

Le Service d'urbanisme assume les tâches communales découlant d'un certain nombre de lois, dont la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), la loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites (LPNMS) et la loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE), dans le but :

- de planifier le territoire communal en établissant des outils d'urbanisme et d'aménagement du territoire (plan directeur, plan général d'affectation, plans partiels d'affectation, plans de quartier)
- d'exercer la police des constructions, par le contrôle de la conformité de tout projet de construction aux outils précités et aux dispositions réglementaires de salubrité et d'hygiène de l'habitat

## EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (Urbanisme)	4.60	4.40	4.60	4.70
Atelier maquettes & expositions	4.00	4.00	4.00	4.00
Autorisation (PC)	16.60	15.20	16.60	15.50
Environnement (Urbanisme)	2.00	1.90	2.00	1.90
Patrimoine (Urbanisme)	1.70	1.00	1.70	1.70
Planification (Urbanisme)	10.00	8.90	10.00	9.30
<b>Total service</b>	<b>38.90</b>	<b>35.40</b>	<b>38.90</b>	<b>37.10</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

Unité administrative	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
<b>Total service</b>	<b>0.00</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (Urbanisme)	5	4.40	5	4.70
Atelier maquettes & expositions	4	4.00	4	4.00
Autorisation (PC)	16	15.20	17	15.50
Environnement (Urbanisme)	2	1.90	2	1.90
Patrimoine (Urbanisme)	1	1.00	2	1.70
Planification (Urbanisme)	10	8.90	10	9.30
<b>Total service</b>	<b>38</b>	<b>35.40</b>	<b>40</b>	<b>37.10</b>

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier	31 décembre
	n	n
Administration (Urbanisme)	1	0
<b>Total service</b>	<b>1</b>	<b>0</b>

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprentis ni aspirants)**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	3	3

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
<b>Total service</b>	<b>3</b>

### Ressources humaines (RH)

En dehors du travail lié à la gestion courante du personnel et aux mouvements intervenus au cours de l'année, le conseiller RH de URB a pu contribuer à :

- l'engagement de quelques cadres et collaborateurs (l'adjoint du chef de service responsable de la planification, l'adjointe à la déléguée à la protection du patrimoine bâti, l'adjoint au délégué à l'environnement, une secrétaire, des auxiliaires et stagiaires);

- la mise en place d'un intérim à la tête de l'Office de la police des constructions (OPC), suite au départ du chef d'office fin juin 2015, puis à la nomination de la nouvelle cheffe d'office et à quelques changements structurels qui en découlent ;
- la réorganisation des fonctions de l'unité environnement suite au départ du chef de l'Office de coordination des risques environnementaux (OCRE) fin 2015, avec la création d'une fonction de délégué-e à l'environnement ;
- la mise à jour et la signature de toutes les descriptions de postes du service rendues compatibles Equitas.

## SECTION PLANIFICATION

### Plans d'affectation

Le nombre de procédures de plan d'affectation en cours est toujours important ; il s'élevait à 36 à fin décembre 2015. La Municipalité a ouvert quatre nouvelles procédures de plan en 2015 :

- plan de quartier (PQ) sur le lieu-dit « En Rasude » dans le cadre du projet Pôle Gare ;
- révision du plan partiel d'affectation (PPA) N° 548 addenda au PPA N° 489 au lieu-dit « Campagne des Bergières » (Migros Bergières) ;
- PQ Stade de Coubertin ;
- réactivation du PPA de la Paroisse Ste-Thérèse qui avait été abandonné en 2012.

Ouverture de trois autres plans visant à redimensionner la zone à bâtir à l'extérieur du périmètre compact sur les secteurs suivants :

- périmètre du plan d'extension n° 577 au lieu-dit « Chalet-à-Matthey » ;
- périmètre du plan d'extension n° 344 au lieu-dit « Chalet des Antêts » ;
- zone de restructuration de Vers-chez-les-Blanc.

Quatre plans ont été mis à l'enquête publique :

- PPA Tuilière Sud - projet Métamorphose ;
- PQ Valentin Riant-Mont, avenue du Riant-Mont, rue du Valentin, rue des Glaciers ;
- PQ Grangette-Praz-Séchaud II, avenue des Boveresses ;
- PQ intercommunal Malley-Gare (NB : communes de Renens et Prilly).

Six plans ont été approuvés par le Conseil communal :

- PQ chemin des Falaises – avenue de la Sallaz – réservoir du Calvaire ;
- PPA au lieu-dit « Chalet-à-Matthey », route du Jorat ;
- PQ « en Contigny », avenue de Montoie, avenue de Cour, chemin de Contigny, chemin du Grillon ;
- PPA chemin de Beau-Rivage – avenue des Oscherins ;
- PPA Rhodanie (Bellerive – IMD), chemin des Mouettes, avenue de Rhodanie, chemin de Bellerive ;
- PPA parc éolien EolJorat – secteur Sud – bois du Jorat.

Cinq plans ont été mis en vigueur par le Département du territoire et de l'environnement (DTE) :

- Plan d'affectation cantonal (PAC) dépôt de matériaux d'excavation non pollués (DMEX) n° 335 de Vernand-Dessous ;
- PAC DMEX n° 334 au Solitaire ;
- PPA Rhodanie (Bellerive – International Institute for Management Development IMD), chemin des Mouettes – avenue de Rhodanie – chemin de Bellerive ;
- PPA « Beau-Rivage », chemin de Beau-Rivage – avenue des Oscherins ;
- PPA au lieu-dit « Chalet-à-Matthey », route du Jorat.

L'année 2015 est une année qui se distingue au niveau du nombre de plans approuvés par le Conseil communal.

### Statistiques sur les procédures en cours

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Procédure en cours	19	20	42	41	47	47	39	36
dont MPGA, PPA ou PQ	17	17	34	34	38	41	35	34
dont PAC	2	3	5	5	7	5	2	0
dont PDL et PDCom	0	0	3	2	2	1	2	2
Mises à l'enquête publique	2	4	6	6	8	7	7	4
Approbation par le Conseil communal	4	4	3	5	2	8	3	6
Mise en vigueur par le département cantonal	3	3	2	3	4	7	6	5

Les cinq plans d'affectation approuvés par le Canton ont les caractéristiques suivantes :

- le PPA Rhodanie, autorise une extension des surfaces administratives de l'IMD pour répondre à la demande croissante de cours de formation offerts aux cadres d'entreprises internationales ;
- le PPA « Beau-Rivage », a pour objectif de permettre au Beau-Rivage Palace d'adapter son offre hôtelière par la réalisation d'une salle de congrès, de nouvelles suites et le redimensionnement de son parking ;
- le PPA au lieu-dit « Chalet-à-Matthey », a pour but d'augmenter la capacité de la garderie d'enfants et de la surface commerciale de proximité ;

- le PAC DMEX n° 335 de Vernand-Dessous permet l'implantation pour plusieurs années d'un site DMEX sur les communes de Lausanne (parcelles n° 14'034 et 14'037) et Romanel-sur-Lausanne (parcelle n° 129), afin de répondre à la pénurie de tels sites dans la région, et assure un réaménagement du site par la suite;
- le PAC DMEX n° 334 au Solitaire permet l'implantation pour plusieurs années d'un site de dépôt DMEX sur les communes de Lausanne (parcelle n° 2'390) et Romanel-sur-Lausanne (parcelles n° 223, 224 et 227), afin de répondre à la pénurie de tels sites dans la région, et assure un réaménagement du site par la suite.

### **Dossiers de planification liés à Métamorphose et à Pôle-Gare**

En tant que service métier, URB a accompagné les cellules de projet Métamorphose et Pôle Gare dans le développement des grands projets territoriaux de la commune. Ces cellules de projet ont pu bénéficier du soutien du service, tant au niveau de la planification et de l'évaluation des risques environnementaux, que du point de vue patrimonial.

#### **Métamorphose**

URB a accompagné le travail de la cellule de projet sur plusieurs sites, notamment sur les Plaines-du-Loup, la Tuilière et le stade Pierre-de-Coubertin.

Le Plan directeur localisé (PDL) des Plaines-du-Loup a été approuvé par le Canton en date du 4 novembre 2015. URB a garanti son suivi en vue de son approbation.

Pour poursuivre le processus de légalisation du sol autorisant la construction de l'éco-quartier des Plaines-du-Loup, URB a ensuite contribué à l'élaboration du premier PPA. Pour ce faire, il a participé à de nombreuses séances de coordination avec les différents services communaux et les mandataires externes. L'examen préalable des services du Canton de ce PPA s'est déroulé entre février et juin 2015. L'examen préalable complémentaire est en cours.

URB est également chargé de l'élaboration du PPA de la Tuilière Sud, plan qui va permettre l'implantation d'un stade de football puis, dans une deuxième étape, d'un centre d'affaires au nord de la ville. Le PPA a été déposé à l'enquête publique en décembre 2015.

Il est également chargé d'élaborer le PPA sur le site Pierre-de-Coubertin dans le but d'y réaliser un stade de 12'000 spectateurs dédié à l'athlétisme (6'000 places fixes et 6'000 places amovibles selon les événements sportifs).

On notera finalement que URB assure le suivi du PPA prévoyant la réalisation d'un parking pour les grandes manifestations dans la future boucle autoroutière du Solitaire sur le territoire de la commune de Romanel-sur-Lausanne. Le futur parking est destiné notamment à compenser les surfaces de stationnement perdues dans le cadre du projet Métamorphose.

#### **Pôle-Gare**

Cette cellule traite un vaste projet dont les implications sont multiples, entre autres : optimisation de la gare et de son plateau ferroviaire en vue d'une plus haute fréquentation des voies, modification du tissu bâti existant, requalification des espaces publics, densification du secteur, coordination et consultation des différents intervenants internes et externes.

URB soutient ce processus de projet par sa participation à diverses cellules de coordination, il est consulté à chaque étape déterminante et prend part aux réflexions sur la mutation urbaine de ce périmètre stratégique.

S'agissant des planifications en cours, deux secteurs ont été traités par URB :

- site des Epinettes, après y avoir élaboré des principes directeurs, le propriétaire a finalement abandonné, fin octobre, l'idée d'y installer des logements vu la multitude de contraintes urbaines, sécuritaires et environnementales;
- quant au secteur de la Rasude, il a fait l'objet d'un mandat d'études parallèles initié par les propriétaires (lancé en décembre 2014 et terminé en novembre 2015). Il est suivi par URB afin d'alimenter les réflexions en amont de l'établissement du futur PPA.

#### **Plan directeur communal (PDCom)**

Le Service du développement territorial du Canton (SDT) a transmis à la commune courant juin 2015 ses remarques dans le cadre de l'examen préalable article 56 de la LATC.

Les principales demandes du SDT portent sur les points suivants :

- compléter les enjeux nature, paysage, environnement et forêt;
- détailler la stratégie municipale concernant les surfaces d'assolement (SDA), notamment au regard de l'article 30 de l'ordonnance sur l'aménagement du territoire (OAT);
- détailler le dimensionnement de la zone à bâtir hors périmètre compact;
- prendre en compte la fiche B33 du Plan directeur cantonal (PDCn) concernant le maintien de secteurs d'activités en ville;
- superposer les projets avec les cartes de dangers naturels;
- clarifier le concept de gestion des P+R et des parkings longue durée (PLD);
- compléter et préciser les programmes d'actions du Plan directeur communal (PDCom) et clarifier la forme et le rendu du PDCom (structure, lisibilité et échelles des cartes, etc.).

Une version actualisée du projet de PDCom doit être renvoyée au SDT pour examen complémentaire fin février 2016.

Une séance de coordination a eu lieu avec le SDT concernant le traitement de leur demande. Les demandes nombreuses de la DGE-Forêt ont, notamment, pu être quittancées dans une séance spécifique avec l'inspection des forêts.

L'ensemble des services communaux concernés a été associé courant octobre-novembre 2015 aux modifications du PDCom suite aux remarques du Canton ainsi qu'à l'actualisation du programme d'actions, notamment pour préciser les dates de réalisation et les modalités de financement de chaque mesure proposée.

Un schéma de synthèse du PDCom a été élaboré et transmis pour remarques aux différents services concernés. Une carte des secteurs à dominante activités est en cours d'élaboration avec le Service du développement de la ville et de la communication (DevCom).

Une séance de présentation des principales modifications sera organisée pour la Municipalité début 2016 avant envoi du projet de PDCom au Canton pour examen complémentaire.

### **Agglomération / région**

URB assure le suivi des études de planifications menées à l'échelle du Projet d'agglomération Lausanne - Morges (PALM) et des schémas directeurs. Il assure également le pilotage du Schéma directeur Centre Lausanne (SDCL).

Depuis 2014, URB délègue de manière permanente le chef de projet du SDCL dans la direction technique du projet d'agglomération. Cette nouvelle structure de pilotage a été officialisée fin 2014, à la suite d'une refonte de la gouvernance de projet du PALM. Elle est fondée sur une conduite partenariale du projet d'agglomération, associant le Canton et les schémas directeurs.

### **Projet d'agglomération Lausanne - Morges (PALM)**

- PALM 2007 : la réalisation des mesures A du PALM 2007 (période 2011-2014) se poursuit. Des mesures d'importance, comme par exemple le passage inférieur Tivoli-Sévelin, ont été inaugurées en 2015. Les autres sont en cours de planification ou de réalisation.
- PALM 2012 (PALM de 2<sup>e</sup> génération révisé) : les projets composants les mesures A du PALM 2012 (période 2015-2018) sont pour l'essentiel en cours de planification. Pour rappel, la Confédération a attribué au PALM 2012 un cofinancement de 35%, pour un total de CHF 185'480'000.–, destiné aux mesures infrastructurelles couvrant la période de 2015 à 2018. La commune de Lausanne compte parmi les mesures cofinancées des projets d'importance comme la 1<sup>re</sup> étape du métro m3 (tronçon gare-Flon), le réaménagement de la place de la gare CFF, ainsi que des mesures en faveur des transports publics, de la mobilité douce ou le réaménagement d'axes routiers.
- PALM 2016 (PALM de 3<sup>e</sup> génération) : la politique des agglomérations de la Confédération prévoit une révision des projets d'agglomération tous les quatre ans. Le PALM 2016 devra être déposé auprès de la Confédération avant le 31 décembre 2016 et va solliciter un cofinancement pour des mesures à réaliser dans la période 2019-2022. Cette 3<sup>e</sup> génération nécessite un travail important de mise en conformité avec les nouvelles exigences légales (en particulier la LAT révisée, entrée en vigueur en 2014) et directives fédérales. Pour la Ville de Lausanne, cette 3<sup>e</sup> génération s'inscrit dans la continuité du projet précédent ; elle visera notamment à obtenir un soutien fédéral pour la 2<sup>e</sup> étape du métro m3 (tronçon Flon-Blécherette).

### **Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL)**

Chantier 2 – Secteur de Malley : suite au concours d'urbanisme et d'espaces publics réalisé dans le secteur de Malley-Centre, deux PPA ont été élaborés.

- Le premier PPA, concernant les terrains jouxtant la gare de Malley sur les communes de Prilly et de Renens, et propriétés de la Ville de Lausanne et des CFF, a été déposé à l'enquête publique du 28 janvier au 26 février 2015. Elle a suscité treize oppositions. Des séances de conciliation ont été organisées par les communes territoriales courant 2015. La prochaine étape consistera à faire adopter le plan par les Conseils communaux de Renens et Prilly. Le plan prévoit 52'500 m<sup>2</sup> de surface brute de plancher de logement et d'activités sur une surface cadastrale de 10'600 m<sup>2</sup> soit une nouvelle population de 1'050 habitants-emplois.
- Le deuxième PPA concernant les terrains compris entre le chemin de l'Usine-à-gaz et les avenues de Longemalle et du Chablais est toujours à l'étude. Des discussions sont toujours en cours sur la répartition des frais d'équipements des parcelles. L'envoi du dossier à l'examen préalable des services cantonaux n'interviendra pas avant le printemps 2016. Le plan prévoit 111'300 m<sup>2</sup> de surface brute de plancher de logement et d'activités sur une surface cadastrale de 53'517 m<sup>2</sup> soit une nouvelle population de 2'220 habitants-emplois.

### **Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL)**

- Plan directeur localisé intercommunal (PDLi) de Romanel-sur-Lausanne et Lausanne-Vernand : l'élaboration d'un Plan directeur localisé intercommunal vise à planifier l'accueil de quelques 13'000 habitants et emplois supplémentaires sur les territoires de Romanel-sur-Lausanne et Lausanne-Vernand. Le projet de PDLi a fait l'objet d'un examen préalable en 2015. Le Plan directeur sera soumis à l'adoption des conseils communaux des deux communes courant 2016.
- Etude économique : pour consolider les réflexions menées dans le cadre du PDLi, le SDNL a initié une étude économique portant sur l'entier du site stratégique C (de Romanel-sur-Lausanne à Cheseaux-sur-Lausanne). Cette étude, qui sera confiée à un mandataire début 2016, fait suite aux réflexions menées dans le secteur de La Sauge, identifié comme un site stratégique d'intérêt cantonal pour l'emploi. Elle permettra de préciser les typologies d'emplois susceptibles de s'implanter dans le site.
- Guide urbanisation et agriculture : la mise en place d'un guide de bonnes pratiques à l'intention des planificateurs est destinée à mettre en œuvre l'étude « Planification agricole », menée par le SDNL en 2014. Le guide est un document directeur et non-contraignant, destiné à guider et orienter l'élaboration des projets pour une meilleure prise en compte des intérêts de l'agriculture et du paysage agricole.

- étude accueil et formation : pour accompagner les développements prévus, une étude relative à la thématique de l'accueil et la formation des enfants âgés de 0 à 16 ans a été menée sur le site stratégique C et ses abords. Le périmètre du PDLi a fait l'objet d'une analyse détaillée, pour identifier les besoins spécifiques à chaque degré scolaire, les horizons dans lesquels prévoir les infrastructures et leur localisation.

#### **Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL)**

Les collaborations avec le SDEL sont menées au besoin, en fonction des études. Une étude stratégique relative au paysage a été lancée par le SDEL, mais la représentation de la Ville dans les groupes de suivi (technique et politique) a été transférée de URB au Service des parcs et domaine (SPADOM), sur décision de la Municipalité. L'étude est en cours.

#### **Schéma directeur Centre Lausanne (SDCL)**

Longtemps ponctuelles, les relations entre les communes de Lausanne et d'Epalinges se sont officialisées dès fin 2011, avec la constitution du SDCL. Les deux communes sont depuis lors représentées au sein du PALM par les représentants techniques et politiques du Schéma directeur.

Le SDCL est une plateforme de coordination facilitant les collaborations intercommunales sur plusieurs projets en cours, tels que le développement du Biopôle de Vennes ou le réaménagement de la route de Berne. Des projets à plus long terme, comme le prolongement du métro m2 en direction du nord (centre d'Epalinges, EHL) sont également traités dans ce cadre. Par ailleurs, les discussions menées ont permis l'ouverture d'une procédure de plan de quartier pour valoriser des propriétés communales lausannoises sises sur le territoire de la commune d'Epalinges (secteur de l'Arzillier). Le mandat a été attribué fin 2015.

Finalement, le SDCL permet de concerter les actions et décisions à porter dans le cadre du PALM et à défendre les intérêts du centre de l'agglomération. Ainsi, le PALM de 3<sup>e</sup> génération donne lieu à des coordinations régulières entre les deux communes.

#### **Espaces publics**

Membre permanent de la structure espace public, le service a participé régulièrement aux séances hebdomadaires du Bureau des espaces publics (BEP) qui a comme rôle la gestion des projets. Le développement des projets est confié aux différents Groupes des espaces publics (GEP) formés par les collaborateurs des différents services selon la nature des enjeux. Ceux-ci sont présentés mensuellement à la Commission des espaces publics (CEP) pour décision. En plus de participer à cette structure, le service a pris part à la Commission de projet (COPROJ), séance mensuelle destinée au débat autour des projets des AFTPU.

Il a également participé à différents groupes de travail dont les principaux sont :

- dans le cadre du projet Pôle Gare, un concours d'aménagement des espaces publics de la place de la Gare a été lancé afin de rendre le lieu plus convivial du point de vue local et participer ainsi à l'image de marque de la Ville au plan régional, voire international. La rédaction d'un cahier des charges avec des objectifs précis et l'identification de la demande sociale en termes d'espaces publics participent au bon déroulement de ce processus de projet ;
- la séquence de la route de Berne située entre la route de la Feuillère et la route de contournement sera requalifiée afin de donner une continuité aux nouveaux espaces publics de la place de la Sallaz. Cette requalification permettra de disposer d'une entrée en ville plus arborée et plus belle, tout en améliorant le cadre de vie local ;
- le carrefour formé par la rue Caroline et la rue César-Roux sera réaménagé afin d'accorder plus de place au piéton, améliorer le paysage urbain et sécuriser les différents modes de déplacement. Par ailleurs, toute la rue César-Roux sera requalifiée dans le but d'améliorer la connexion du quartier du Vallon avec le centre-ville ;
- le développement du site Tuilière Sud sera accompagné par des espaces publics généreux en rapport avec les activités sportives et le futur pôle d'échange de transports publics. Ces espaces permettront de renforcer l'identité du lieu et confirmer sa vocation de lieu de détente. L'étude prévoit l'usage du lieu pendant la journée et la nuit avec un concept d'éclairage adapté.

Afin d'accompagner la mutation du quartier de Sévelin – Sébeillon, différentes études concernant les espaces publics ont été réalisées :

- la requalification de la rue de Sébeillon permettra une meilleure répartition de l'espace public en faveur du piéton et le futur développement des activités de rez-de-chaussée où l'ensoleillement est optimal générera un espace plus convivial ;
- la requalification de l'avenue de Sévelin permettra de modérer les vitesses pratiquées dans le secteur afin d'accorder une ambiance urbaine plus adaptée au quartier ;
- la requalification de « l'impasse Sébeillon » permettra d'accompagner la densification du quartier de manière qualitative, offrant aux nouveaux habitants des 358 logements en cours de construction, des espaces publics de qualité.

#### **Développement durable / Environnement**

##### **Office de coordination des risques environnementaux**

Dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de protection de l'environnement, l'OCRE a répondu aux différentes sollicitations de la population, à celles du Conseil communal ainsi qu'aux partenaires de l'administration.

La Délégation aux risques environnementaux (DRE), s'est réunie le 26 novembre 2015 pour aborder, dans le cadre du développement urbain, les thèmes liés au suivi de la qualité de l'air, à la mise à jour des normes sur les émissions de polluants atmosphérique, au suivi des études d'assainissement du bruit routier, et à la prise en compte des dangers naturels.

L'OCRE est partie prenante pour l'élaboration finale du PDCom en assurant notamment la bonne intégration de l'évaluation environnementale stratégique (EES) ainsi que le suivi pour la prise en compte des ressources du sous-sol (« Deep City »).

A l'échelle plus locale, il a conduit plusieurs études ou notices d'impacts sur l'environnement en relation avec l'élaboration des plans de quartier tels que Sévelin, Falaises, Vallon, Tuilière, Plaines-du-Loup, Coubertin, Petit-Château ou encore pour le développement de l'Ecole Hôtelière.

Dans le domaine de la protection contre le bruit, l'Office a poursuivi le développement des études d'assainissement du bruit routier pour la zone urbaine ainsi que des études complémentaires pour le suivi de l'efficacité des mesures d'accompagnement mises en œuvre dans le secteur de la Sallaz. Il a également été sollicité pour répondre à différentes interpellations liées à l'exploitation de l'aéroport de la Blécherette.

Dans le domaine de la protection de l'air, l'OCRE a mis en évidence l'évolution de la qualité de l'air sur le territoire communal. En outre, il participe à la révision du plan des mesures de l'ordonnance fédérale sur la protection de l'air (OPair) sous la responsabilité de la Direction générale de l'environnement (DGE).

Pour le surplus, le chef de l'office a assuré, d'une part, la coordination dans le développement du projet relatif à la reconstruction de la plate-forme ferroviaire et d'autre part au suivi de l'évolution de Pôle Gare.

Dans le domaine des déplacements et de l'aménagement de l'espace public, l'OCRE a participé aux séances du CEP respectivement du BEP. Ce dernier a consacré l'essentiel de ses réunions à l'examen de projets de réaménagement de la voirie. En ce qui concerne le projet des AFTPU, outre le suivi des contraintes de l'étude d'impacts sur l'environnement, le responsable a participé au développement du projet de mise en sous-terrain du LEB

En outre, l'OCRE a assisté le directeur des Travaux dans différentes séances de commission du Conseil communal pour l'examen de rapport-préavis ainsi que pour la prise en compte d'interpellations, voire de pétitions.

La fin de l'année 2015 est marquée par une réorganisation au sein de l'OCRE. En effet, l'actuel chef de l'office, également adjoint au chef de service, a présenté sa démission à la Municipalité avec effet au 31 décembre 2015 afin de bénéficier d'une retraite anticipée. Au vu de ses compétences et de ses connaissances acquises depuis 2011 au sein de l'OCRE, la Municipalité a validé le choix de l'actuel ingénieur au sein de l'OCRE, comme nouveau responsable de l'Office et l'a nommé délégué à l'environnement au 1<sup>er</sup> janvier 2016. En outre, un processus de recrutement est en cours, afin de pérenniser la capacité d'intervention de l'OCRE par ses deux ingénieurs spécialisés.

## **PROTECTION DU PATRIMOINE BÂTI**

### **Cellule patrimoine**

Dans le cadre de la convention signée en 2010 entre le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne, les réunions mensuelles avec le conservateur cantonal des monuments se poursuivent et permettent de traiter les dossiers communs, impliquant également le Service d'architecture (ARCH), et de maintenir des échanges sur la pratique de la conservation du patrimoine. Les rencontres bimestrielles avec des représentants de Patrimoine Suisse-Vaud permettent des échanges constructifs à propos du patrimoine lausannois.

Dès le 1<sup>er</sup> février 2015, la déléguée a pu bénéficier dans son activité de l'appui d'une adjointe engagée à 70%. En application de l'article 73 du règlement du plan général d'affectation (RPGA), la cellule protection du patrimoine a ainsi traité près de 590 affaires concernant des objets recensés. Elle a participé à 464 réunions, internes ou externes et procédé à plus de 200 déplacements sur le terrain qui ont permis de formuler des objectifs de conservation et de répondre aux questions des architectes, gérants ou propriétaires.

Les échanges précédant le dépôt de la demande d'autorisation permettent une meilleure prise en compte de la substance historique dans le projet d'architecture et facilitent ensuite le traitement des dossiers. Cette pratique semble être de mieux en mieux comprise des différents acteurs. Cependant, il faut relever que fréquemment des travaux sont réalisés avant délivrance du permis de construire ou sans que les charges qui y figurent ne soient respectées, alors que des validations sont prévues au fil du chantier. La collaboration régulière avec ARCH sur ces points précis est essentielle.

Plusieurs cas mettent en évidence la difficulté de protéger le patrimoine dans un contexte de densification urbaine et d'économies d'énergie. La mise aux normes énergétiques, lorsqu'elle s'applique sans nuance à des bâtiments du XIX<sup>e</sup> ou du début du XX<sup>e</sup> siècle ne permet pas de préserver l'identité architecturale de la ville de Lausanne. La recherche de solutions correspondant aux nouvelles normes n'est pas aisée pour les divers partenaires. Malgré plusieurs rencontres avec des représentants des services de l'Etat concernés, les demandes de dérogation pour des objets d'intérêt local constituent chaque fois des dossiers délicats, alors même que tout est mis en œuvre pour améliorer au plus près de la norme les performances énergétiques des bâtiments concernés, toutefois sans l'atteindre.

Quelques affaires particulières méritent d'être mentionnées, notamment le début de la réfection du parapet du quai de Belgique ou encore le sauvetage in extremis de stucs de belle qualité à la rue Haldimand 9, un immeuble qui comporte de nombreux éléments de décor remarquables, notamment les vitraux de la brasserie sise au niveau inférieur, à la rue Saint-Laurent.

Plusieurs études historiques ont été réalisées à la demande de la cellule, parfois en collaboration avec d'autres services communaux, notamment le SPADOM. Nous pouvons mentionner en particulier une étude historique et paysagère consacrée à Vidy, lancée en raison du concours pour le stade de Coubertin, une étude consacrée au Palais de Beaulieu qui nous permet d'accompagner sa mutation et enfin une étude dédiée au « petit refuge de Sauvabelin », connu par les historiens comme étant le dernier pavillon de la Cure d'air. Des travaux photographiques avant démolition de bâtiments d'intérêt

patrimonial ont été réalisés et sont déposés au Musée historique de Lausanne, notamment les pavillons des loueurs de bateaux à Ouchy, la Cure d'air précédemment citée et une maison d'habitation sise rue du Valentin 64.

Si le nombre de séances du Groupe d'accompagnement patrimoine (GAMS) constitué à l'initiative des CFF pour traiter de l'avenir de la gare de Lausanne a été très nettement réduit, la déléguée a été appelée à intervenir dans la cellule Pôle Gare afin d'y faire valoir la dimension historique patrimoniale. Elle a dû également préavisier les différents dossiers concernant ce périmètre. La cellule protection du patrimoine a également participé aux réflexions portant sur la requalification d'une partie de la place du Tunnel et de la route de Berne.

Le 11 septembre, le Conseil Fédéral a adopté l'inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale (ISOS) qui est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2015. La déléguée a, par ailleurs, participé à un groupe de travail consacré à l'ISOS et la densification piloté par l'Office fédéral du développement territorial (ARE). Ce groupe a produit un document à paraître en 2016 qui met en évidence l'importance de tenir compte de l'ISOS dans les planifications et de procéder à une pesée des intérêts avec objectifs de développement des communes.

Comme chaque année, les Journées européennes du patrimoine ont attiré un public nombreux et varié sur le thème « échanges et influences ». Les visiteurs ont ainsi pu découvrir les décors de la villa Mon-Repos et un plan historique original du parc grâce au SPADOM. La paroisse orthodoxe grecque de Lausanne a aimablement ouvert son église au public qui pu apprécier les décors peints de Louis Rivier et les explications du prêtre de la paroisse. Une brochure consacrée à chacun de ces édifices a été réalisée à cette occasion et offerte aux visiteurs.

La collaboration avec l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) s'est poursuivie dans le cadre de l'Unité d'enseignement « architecture et réhabilitation ». L'étude de cas portait sur un immeuble d'habitation recensé avec une note \*2\* (monument d'importance régionale), propriété de la Ville, rue César-Roux 5.

La déléguée a participé au titre d'experte « patrimoine » à deux jurys, celui du MEP Rasude et celui du concours pour la construction d'un nouveau bâtiment à la Rozavère. Elle a participé à l'évaluation des offres en vue de réaffecter trois édifices recensés et, avec son adjointe, assuré le suivi de ces projets qui permettent de redonner vie à de petits édifices alors en déshérence.

Dans le quartier de Vallon, elle a piloté l'opération qui a permis de nettoyer le bas-relief de chevaux des Anciens magasins de la Ville par les habitants, selon les règles de l'art afin de mettre en valeur cette sculpture inscrit à l'Inventaire des monuments non classés.

Enfin, la déléguée a conduit plusieurs visites de découverte de l'histoire et de l'architecture, notamment du bâtiment du Belvédère auquel elle avait consacré une étude historique pour ses enseignants, des quartiers résidentiels « 1900 » pour une journaliste française et du quartier du Flon pour l'Association internationale des maires francophones.

### **Office de la police des constructions**

La tâche de l'OPC découle principalement des articles 17, 103 et 104 LATC. Son premier rôle consiste à faire observer les prescriptions légales et réglementaires, ainsi que les plans en matière d'aménagement du territoire et de construction. Ainsi, l'Office assure la gestion des dossiers de demandes de permis de construire et les renseignements au public et aux professionnels de la branche concernant les droits à bâtir.

Pour cela, sur requête, des séances préalables ont lieu dans les locaux de l'administration communale réunissant les architectes, maîtres de l'ouvrage et techniciens de l'OPC. A réception des projets, l'Office consulte les services communaux, respectivement cantonaux (synthèse de la Central des autorisations cantonale CAMAC), et soumet à l'enquête publique ceux qui doivent l'être. Suite à l'enquête publique, l'OPC procède à l'analyse réglementaire des projets, et les présente à la Municipalité pour, cas échéant, délivrer les permis de construire.

En 2015, 922 séances de travail toutes confondues (avec des constructeurs, des administrés et autres services de l'administration communale) ont été menées. 312 enquêtes publiques (contre 284 en 2014) ont été ouvertes et 303 oppositions/interventions (contre 629 en 2014) ont été déposées. Il est à relever que le nombre et la durée des réunions avec les requérants ainsi que le nombre de renseignements dispensés tant par téléphone que par courriel est en constante augmentation et représente une part importante de l'activité des collaborateurs de l'Office. Les collaborateurs ont encore pris part, le plus souvent en collaboration avec les avocats de la place, à l'instruction des procédures de recours en matière de construction auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal voire dans certains cas du Tribunal fédéral. Le nombre et le déploiement d'actes administratifs toujours plus complexes s'est confirmé et a nécessité un effort considérable de l'ensemble des collaborateurs de l'Office. Il est dû, entre autres, aux facteurs suivants.

Le nombre de projets déposés par les constructeurs potentiels est toujours important, qu'il s'agisse de demandes d'autorisation ou d'annonces de travaux non soumis à autorisation mais nécessitant tout de même un examen de la part des collaborateurs de l'Office (772 en 2015 contre 715 l'année précédente). Au surplus, les textes législatifs, toujours plus complexes, dont les autorités communales, dans le domaine de l'aménagement du territoire, sont autorités d'application et de contrôle, engendrent des difficultés supplémentaires dans la présentation et la compréhension des dossiers de demande de permis de construire par les professionnels et non professionnels de la branche. Les derniers en date sont les mises en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015 des nouvelles prescriptions de protection incendie.

Pour les nombreuses raisons évoquées ci-dessus, le délai de traitement de certains dossiers reste important mais l'Office travaille sans cesse à la recherche de solutions permettant de le réduire, même si le manque de ressources et la qualité des dossiers réceptionnés demeurent les problèmes majeurs. A ce propos, pour certains dossiers dits « mineurs » mais qui représentent une part importante des dossiers reçus, la phase test en relation avec la dématérialisation des dossiers de plans (Projet Albatros) a révélé une amélioration dans la phase de consultation de certains services communaux habilités

à émettre des prescriptions techniques spécifiques. Toutefois, pour faire avancer ce processus de dématérialisation, les conditions de mise en œuvre nécessitent une collaboration étroite avec les services cantonaux notamment la CAMAC. En effet, ces conditions sont notamment :

- la modification des bases légales afin d'être en mesure d'exiger des plans à un certain format avec une méthode de référencement qui devrait se faire au niveau cantonal (RLATC), l'introduction et la validation de la signature électronique, l'apposition de tampons électroniques, et l'acceptation par les instances judiciaires de copie de plans originaux et/ou en format électronique (pour l'instant, les tribunaux exigent le dossier original – plans inclus – de la part de la Municipalité);
- l'adaptation des outils informatiques.

Dans cette optique, l'Office a toujours participé aux séances de travail traitant de ce sujet avec l'Etat de Vaud dans le cadre du projet « Stratégie CAMAC 2020 », lequel a fait l'objet d'une communication du Conseil d'Etat suite à sa séance du 16 décembre 2015. L'OPC a également participé au groupe de travail concernant la simplification des questionnaires de demande de permis de construire « CAMAC 2010 ».

Parmi les projets autorisés en 2015, on peut relever :

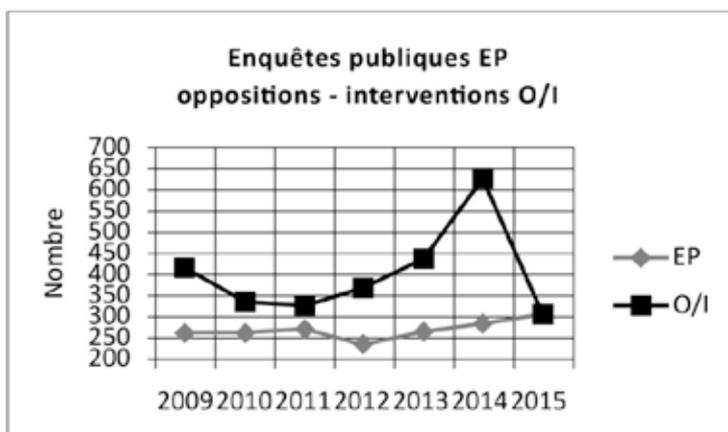
- la construction après démolition d'un bâtiment pour la recherche suisse contre le cancer (AGORA), Bugnon 23, 25, 27 (Bugnon 25a futur);
- la construction du nouveau siège administratif du CIO, Vidy 9, 11;
- la construction du « Centre de football » (dit Centre sportif de la Tuilière) comprenant neuf terrains de football, un anneau d'athlétisme, un bâtiment de services avec des locaux administratifs, un café-restaurant avec terrasse, des vestiaires, Romanel 20 futur;
- la construction, après démolition, de deux bâtiments visant le concept « Société à 2'000 watts », comprenant 70 logements subventionnés, une résidence hôtelière pour étudiants, des locaux d'activités, Sévelin 8, 10, 14 et 16 (Sévelin 10, 12, 14a, 14b et 16 futur);
- la construction d'un immeuble pour la création d'hébergements temporaires pour le Service social, Bois-de-Vaux 40 futur;
- la construction d'un bâtiment médico-pédagogique avec hébergement et activités scolaires, Cigale 17 (futur) et 21;
- la construction d'un nouveau bâtiment pour le Gymnase Auguste-Piccard comprenant neuf salles de classe, Belle-rive 26;
- la construction d'une crèche Nestlé, Jorat 59a;
- la construction, après démolition, de trois bâtiments de 103 logements aux normes Minergie P, Montelly 34, 36, 38, 40, 42, 44 (Montelly 34, 36, 38 futur);
- la construction, après démolition, de deux immeubles comprenant 31 logements pour la FLCL, Bérée 66 (Bérée 34A et 34B futur);
- la demande d'autorisation préalable d'implantation pour la construction de deux bâtiments pour le renouvellement des filières de traitement des eaux usées et des boues d'épuration à la STEP de Vidy.

En marge de ce qui précède, les secrétariats de URB assurent la permanence des guichets d'enquêtes publiques.

Les tableaux ci-après présentent une synthèse du traitement des dossiers.

### Enquêtes publiques (ouvertes dans l'année) et oppositions/interventions

Années	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Enquêtes publiques	262	262	273	239	263	284	312
Oppositions/Interventions	413	334	327	369	436	629	303



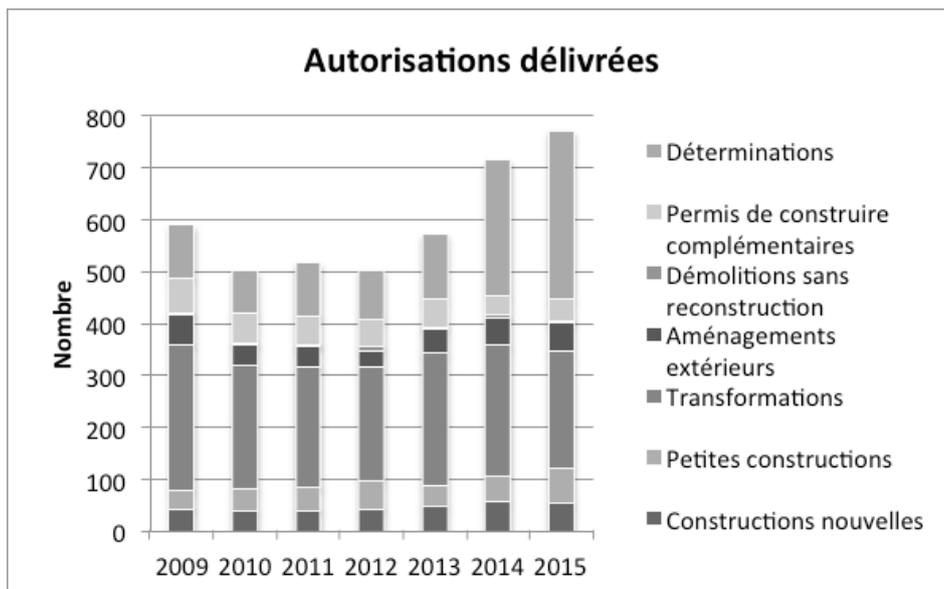
### Recours déposés

Années	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
	26	12	17	21	20	18	17

## Permis de construire, permis de construire complémentaires et déterminations pour travaux dispensés d'autorisation

Années	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Constructions nouvelles (villas, immeubles d'habitation, administratifs et commerciaux, garages enterrés)	43	38	40	42	49	56	54
Petites constructions (garages- boxes, couverts, pavillons, installations techniques, etc.)	35	42	44	56	40	51	66
Transformations	282	238	232	217	254	251	226
Aménagements extérieurs	58	42	40	32	48	54	55
Démolitions sans reconstruction	3	2	4	8	2	4	5
Permis de construire complémentaires	66	57	55	54	56	39	42
Déterminations pour travaux dispensés d'autorisation (rénovation, réfection, autres)	103	84	102	95	124	260	324
<b>Total</b>	<b>590</b>	<b>503</b>	<b>517</b>	<b>504</b>	<b>573</b>	<b>715</b>	<b>772</b>

n.b. : les déterminations pour travaux dispensés d'autorisation ont été comptabilisées dans le travail administratif à partir de l'année 2014



## Valeur des investissements selon leur coût annoncé

Années	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Projets de (en CHF) : moins de 0.2 million	317	229	237	243	277	268	237
de 0.2 à 1 million	94	98	87	90	90	94	92
de 1 à 5 millions	49	67	64	52	53	64	68
de 5 à 10 millions	13	16	15	14	13	13	14
plus de 10 millions	14	9	12	10	16	16	17
<b>Total des projets</b>	<b>487</b>	<b>419</b>	<b>415</b>	<b>409</b>	<b>449</b>	<b>455</b>	<b>428</b>
Investissements total (en millions pour les projets > 200 KF)	490	463	463	484	604	811	815

En général, les montants pour les projets inférieurs à CHF 200'000.- ne sont pas annoncés.



## Parcage : nombre de places autorisées

Années	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Parkings souterrains	418	331	517	402	825	410	701
Garages-boxes et couverts extérieurs	15	23	44	34	26	83	20
Places de parc extérieures	137	436	144	183	98	143	64
A supprimer	257	303	111	210	367	145	352
Total	313	487	594	409	582	491	433

## Durée des procédures d'octroi des permis de construire

426 décisions municipales sur des demandes d'octroi d'un permis de construire ont été prises en 2015, dont six décisions négatives.

Pour les 420 permis octroyés (avec décision municipale prise en 2015), il s'est écoulé *en moyenne* 8.3 mois entre le dépôt de la demande de permis et la décision municipale d'octroi du permis. Il convient de préciser que certaines demandes de permis plus complexes nécessitent des analyses approfondies et donc plus longues (201 permis sont concernés).

Deux phases distinctes doivent être précisées :

- la phase dite de l'analyse formelle s'étend entre la date du dépôt du dossier de demande de permis et la date à laquelle le dossier est complet pour l'ouverture de l'enquête publique : pour les demandes complexes elle dure en moyenne 5.2 mois ;
- la phase de l'analyse réglementaire s'étend entre la date à laquelle le dossier est complet et la date de la décision municipale (avec levée des oppositions) : pour les demandes complexes elle dure en moyenne 4.5 mois et comprend l'enquête publique.

279 demandes ont été soumises à l'enquête publique, lesquelles ont fait l'objet d'une décision municipale en 2015. En moyenne, entre la fin de l'enquête publique et la décision municipale, il s'est écoulé 3.2 mois.

Enfin, 320 demandes de permis ont fait l'objet de conditions avant passage en Municipalité. Il s'est écoulé en moyenne 1.1 mois entre la levée de ces conditions et la décision municipale.

Si l'on considère le temps pris par les demandeurs pour :

- présenter un dossier conforme pour l'enquête publique (phase de l'analyse formelle) ;
- présenter un dossier conforme aux dispositions réglementaires en vigueur (phase de l'analyse réglementaire) ;
- présenter un dossier conforme pour lever les conditions avant Municipalité ;

il est raisonnable d'affirmer qu'au moins la moitié des 8.3 mois nécessaires pour délivrer un permis de construire est imputable à la présentation de dossiers lacunaires et/ou non réglementaires.

## Police des constructions – Hygiène et salubrité

Les activités et responsabilités de cette unité sont multiples et essentielles. Elles s'articulent autour du suivi des conditions d'hygiène et de salubrité (habitabilité des logements), aussi bien dans le domaine des constructions, des habitations que des commerces, en particuliers des établissements soumis à licence, des locaux publics et des lieux de réunion.

Par le biais de l'examen de dossiers, de conseils, de contrôle de locaux, de visites sur place et d'édition de prescriptions, l'hygiène de l'habitat veille ainsi à la salubrité locale et au bien-être des particuliers.

Dossiers de mise à l'enquête, analyse du point de vue de la salubrité des constructions :

- 612 dossiers d'enquête de construction examinés en vue de la délivrance des permis de construire ou de transformer ;
- 348 dossiers présentaient des lacunes ;

1'017 remarques pour des questions de salubrité ont été formulées.

Requêtes et plaintes concernant la salubrité des logements et l'aménagement des commerces, locaux publics et lieux de réunion, y compris les établissements soumis à licence :

480 réclamations, plaintes ou requêtes ont été enregistrées :

- 27 relatives à l'humidité, la moisissure et la température trop basse ou trop élevée ;
- 12 relatives à des infiltrations d'eau, refoulements d'eaux usées, problèmes d'eau chaude ou froide ;
- 11 relatives à des odeurs intérieures diverses et contrôle de gaz CO ;
- 20 relatives à la présence d'animaux, d'insectes et de rongeurs ;
- 29 relatives à un problème de ventilation ;
- 57 relatives à l'entretien de logements ;
- 8 relatives à des ordures ménagères ;
- 3 relatives à l'entretien de la cage d'escaliers et des locaux communs ;
- 2 relatives à l'entretien des parcelles et des abords des immeubles ;
- 3 relatives à des nuisances extérieures diverses, odeurs, feux, etc. ;
- 198 requêtes pour examen de locaux commerciaux, publics, réunions ou établissements soumis à licence ;
- 52 dossiers d'enquête relatifs à la création ou à la transformation d'établissements publics ont été étudiés ;
- 58 visites de fin de travaux ou de réouverture d'établissement soumis à licence.

Ces revendications ont donné lieu à 709 interventions par des visites sur place, lettres, rapports, téléphones et contrôles ultérieurs.

### Enquêtes publiques ne découlant pas de la LATC

En 2015, URB a assuré le traitement et le suivi de deux enquêtes publiques et une consultation préalable pour des projets qui ne relèvent pas de la police des constructions au sens de la LATC, pour le compte d'autres entités fédérales et cantonales, telles que par exemple l'Office fédéral des transports (OFT), Inspection fédérale des installations à courant fort (IFICF), etc. Elles ont porté sur les objets suivants :

- enquête publique – gare de Lausanne – loi fédérale sur les chemins de fer (LCdF);
- enquête publique – LEB – nouveau tunnel Lausanne-Chauderon – Union-Prilly – LCdF;
- consultation préalable – assainissement du Pont en Marin – démolition et construction du pont RC 559 RC 642 – loi sur les routes (LRou).

URB est également chargé de l'affichage des enquêtes que mènent les services communaux (10 enquêtes en 2015, 7 enquêtes en 2014, 1 enquête en 2013, 4 enquêtes en 2012, 3 enquêtes en 2011, 2 enquêtes en 2010).

### Atelier des maquettes

Les tâches de l'atelier des maquettes comprennent :

- la réalisation et la mise à jour de la maquette globale de l'ensemble du territoire urbain au 1:500<sup>e</sup>. Lorsqu'elle sera terminée, elle comptera 283 modules de 40 cm sur 80 cm. A ce jour, environ 37% du territoire est réalisé, soit 110 modules ;
- la mise à jour de la maquette au 1:200<sup>e</sup> de la zone centrale ; elle couvre un périmètre allant du nord au sud de la place du Tunnel à la place St-François et d'est en ouest de l'avenue Benjamin Constant à la place Chauderon. Celle-ci est visible dans les sous-sols du bâtiment de la rue des Côtes-de-Montbenon 7 ;
- l'organisation d'expositions et le suivi photographique de la transformation de la ville.

L'élaboration de projets de maquettes, activité traditionnelle de l'atelier, a occupé la majorité du temps de ses collaborateurs :

- trois nouveaux modules ont été créés pour le projet de couverture d'autoroute dans le quartier des Boveresses ;
- de nouvelles études de volumes ont été réalisées sur la maquette concernant le plan de quartier ainsi que le PPA de la zone Sévelin – Sébeillon ;
- poursuite de construction des bâtiments concernant Pôle Gare et l'avenue d'Ouchy ;
- nouveaux projets PPA Clémence (av.de Morges et ch. de Renens) ;
- nouveaux projets concernant le secteur de la Clochette ;
- la maquette de la cathédrale au 1:50<sup>e</sup> pour le Musée historique de Lausanne a, quant à elle, continué d'occuper un ept durant l'année ;
- l'atelier a participé au démontage de la maquette du plan Buttet en vue des transformations du Musée historique.

L'atelier des maquettes a également participé à la mise en place d'expositions au Forum de l'Hôtel de Ville et la conception et réalisation en collaboration avec SPADOM pour l'exposition : Lausanne « Y'a Photo ».

Enfin, il a effectué divers travaux de publication au bénéfice de divers services ou entités, tels que la bibliothèque municipale (Buche s'envoie en l'air et tirages Haïkus), Triathlon 2015, la Semaine olympique, Lausanne à table, Union mondiale des villes olympiques (DevCom), affiches Vacances, terrain d'aventure (EJCS), Journée de l'arbre (DevCom).

En ce qui concerne l'activité photographique de l'atelier, il a entretenu, en relation avec les différents PPA, la mise à jour des archives de URB. De plus, des photographies ont été réalisées pour ARCH (concours Saint-Martin). D'autre part, en collaboration avec le Service d'organisation et d'informatique, l'atelier a continué le transfert des archives photographiques de URB sur la base de données photographiques permettant ainsi l'accès des images aux différents services et directions intéressés. Enfin, divers travaux d'appui ont été effectués pour URB.

## SERVICE D'ARCHITECTURE (ARCH)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Les missions confiées au Service d'architecture sont les suivantes: direction d'opérations de construction, études diverses, contrôle de mandats, gestion de procédures d'appels d'offres et de concours, conseils techniques et juridiques aux services communaux maîtres d'ouvrages, inspection des constructions, prestations de conseil en matière du droit des marchés publics.

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Section administration	6.90	6.90	7.00	7.00
Section analyses et inspection	8.20	6.90	8.20	8.10
Section études et construction	15.40	13.20	15.30	15.00
Total service	30.50	27.00	30.50	30.10

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
Unité administrative	
Total service	0.00

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Unité administrative				
Section administration	9	6.90	9	7.00
Section analyses et inspection	8	6.90	9	8.10
Section études et construction	14	13.20	16	15.00
Total service	31	27.00	34	30.10

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

	1 <sup>er</sup> janvier	31 décembre
	n	n
Unité administrative		
Section études et construction	1	1
Total service	1	1

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	1	5

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	1

**Ressources humaines**

Un dessinateur a rejoint la section Etudes et constructions le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Le poste d'adjoint administratif laissé libre après la démission de sa titulaire à fin février 2015 a été à nouveau repourvu le 1<sup>er</sup> septembre 2015.

A cette même date, nous avons aussi accueilli une architecte auprès de la section Etudes et construction, ainsi qu'un inspecteur des constructions au sein de l'équipe Analyse et inspection des constructions.

La section Administration a enregistré deux longs congés maternité dont un seul a été remplacé par une auxiliaire.

Par ailleurs, en 2015, le ARCH a accueilli trois stagiaires dessinateur/trice en bâtiment pour des durées de trois jours et dix stagiaires pour une journée. Ces jeunes ont été accompagnés dans la découverte du métier par un collaborateur chef de chantier.

**ORGANISATION**

En octobre 2015, ARCH a passé son deuxième audit de surveillance dans le cadre de la certification ISO 9001:2008 de ses activités. Aucune déviation n'a été constatée durant cet audit, qui a confirmé la mise œuvre et l'entretien appropriés de ce système de gestion et d'amélioration continue pour la direction du service.

**Concours**

La cheffe du service a également assumé la direction des concours organisés par ARCH et participé en tant que membre professionnel du jury aux opérations suivantes :

Maître d'ouvrage (MO): Ville de Lausanne

- le projet Pôle Gare: mandat d'études parallèles (MEP) pour le projet de la place de la Gare;
- la STEP de Vidy: concours d'architecture et de paysage pour le concept architectural et paysager des nouvelles installations de traitement des eaux usées et des boues d'épuration;

- les Fiches-Nord : concours de projets d'architecture pour la construction du nouveau collège primaire, incluant une structure pour enfants en milieu scolaire (APEMS) et une salle de gymnastique VD2.

Maîtres d'ouvrages : autres

- les Fiches-Nord, lot 4 : MEP pour la construction de logements dans le quartier des Fiches-Nord à Lausanne sur la parcelle n° 7784 (MO : Vaudoise Assurances);
- le projet de Pôle muséal : concours d'architecture et d'ingénierie pour la construction du nouveau musée cantonal de la photographie et du musée de design et d'arts appliqués contemporains (MO : Etat de Vaud);
- St-Martin 16-18 : concours de projets d'architecture pour la construction d'un bâtiment de logements sociaux, locaux administratifs et ateliers (MO : Fondation Lausannoise pour la Construction de Logements - FLCL);
- Messidor - Florimont 21 : MEP pour un projet de résidence hôtelière sur le site « Messidor » (MO : Debiopharm);
- En Cojonnex Nord : concours d'avant-projets pour la construction de logements pour étudiants et de logements à loyers abordables pour familles (MO : Société Coopérative d'habitation Lausanne - SCHL et la Fondation du Denantou).

Conseils stratégiques pour les concours suivants :

- Stade de Coubertin;
- objets publics 1<sup>re</sup> étape Plaines-du-Loup (école, salle de gym, Maison de quartier, APEMS, parc public).

### **Conseils de fondation et groupes de travail**

La cheffe du service a participé aux conseils des fondations suivantes :

- Pro Habitat;
- Fondation lausannoise pour la construction de logements;
- Fondation recherche concours d'étude - Forschung Planungswettbewerb.

La cheffe du service a participé aux groupes de travail suivants :

- Fonds pour le développement durable;
- Comité de conduite pour le projet Equitas;
- Comité de pilotage Métamorphose;
- Comité des espaces publics;
- Cellule de coordination Pôle Gare.

### **Amiante**

La gestion du compte amiante continue à être suivie par le Service d'architecture qui reste en charge du groupe « amiante ». Les analyses sont terminées. Aucune intervention liée à un assainissement d'urgence n'a été nécessaire.

### **Marchés publics**

Le centre de compétences des marchés publics conseille et renseigne les services communaux confrontés aux procédures marchés publics. Il les accompagne pour les questions juridiques et administratives. Le centre de compétences est aussi l'organe qui gère, au sein de la Ville, les problématiques liées à la plateforme informatique de publication des appels d'offres (Simap).

En 2015, ARCH a enregistré deux recours, retirés par la suite.

Au cours de l'année 2015, la déléguée aux marchés publics a dispensé au Centre d'éducation permanente (CEP), trois cours d'une journée sur les fondements des marchés publics aux cadres et spécialistes intéressés par ce thème et un cours sur mesure à un service de l'administration communale.

### **Etudes et constructions**

La section Etudes et constructions met ses compétences à disposition des services communaux MO. Les prestations fournies comprennent pour l'essentiel :

- un appui professionnel et un accompagnement stratégique;
- des études de faisabilité et de potentiel;
- l'organisation de concours d'architecture ou d'investisseurs;
- le suivi de mandats externes, la coordination et la gestion de projet;
- la planification, l'étude, la réalisation et la direction de travaux pour les mandats internes;
- des expertises;
- le suivi des travaux de garantie;
- la mise en place d'appels d'offres pour différents marchés (prestations, services).

A la fin de l'année, la section Etudes et constructions gérait un portefeuille de 85 affaires dont 76 en activité et 9 en suspens. Les mandats actifs sont les projets en cours avant bouclage des comptes.

Les affaires suivies comprennent des projets de diverses importances financières. De manière générale, les affaires de grande importance financière sont confiées à des mandataires externes, les affaires de faible à moyenne importance financière sont traitées en interne. Les mandats externes nécessitent toutefois un accompagnement par les responsables d'affaires de la section. La charge de travail varie en fonction de la complexité du mandat et des besoins des mandataires.

La baisse du montant des affaires internes de l'année 2015 est liée à la fin de l'opération Collège d'Entrebois (CHF 37'000'000.–) ainsi qu'à la baisse du montant du crédit cadre 5 du Service des écoles primaires et secondaires (CHF -8'000'000.–). Le début de la planification des études pour le stade de la Tuilière a pour conséquence une augmentation importante du montant des affaires externes.

Les dépenses de l'exercice 2015 ne sont pas représentatives du volume d'affaires traité par les collaborateurs. En effet, une grande part de travail, sans engagement financier, est mis dans les conseils et dans les études préalables.

La situation des projets les plus importants au 31 décembre 2015 se présente comme suit :

### **Concours**

- Voir sous le chapitre « Organisation ».

### **Projets à l'étude**

Mandats externes :

- collège de l'Eglantine – extension ;
- Lausanne, WC publics RM – assainissement ;
- maison du Désert – transformation du bâtiment en Maison de Quartier ;
- collège de Montblesson – transformation en CVE ;
- stade de football de la Tuilière – construction ;
- théâtre de Vidy – extension (étude de faisabilité) ;
- terrain d'aventures – Prairie ;
- centre sportif de la Vallée de la Jeunesse – rénovation ;
- cinéma Capitole – rénovation ;
- collège des Fiches – construction.

Mandats internes :

- collège de Chandieu – construction de 6 classes préfabriquées ;
- Vallée de la jeunesse, espace des inventions – création d'un local ;
- Chablais 46 – réorganisation des locaux ;
- ferme des Cases – rénovation ;
- Floréal, Cour 14 – rénovation des vestiaires ;
- refuge de Sauvabelin – construction nouvelle ;
- cimetière du Bois-de-Vaux – transformation ;
- Boissonnet – agrandissement de l'APEMS ;
- Boscal – assainissement et transformation du hangar et des dépôts ;
- collège de Béthusy – six classes préfabriquées.

### **Projets d'exécution, en chantier ou en fin de travaux**

Mandats externes :

- musée historique – transformation de la muséographie ;
- rue Neuve 2 – rénovation, transformation de l'immeuble ;
- place du Port d'Ouchy – transformation rénovation des cabanons ;
- la Tuilière – construction de neuf terrains de football et vestiaires ;
- St-Roch – assainissement de la salle de gym ;
- collège de Petit-Vennes – transformation en centre de vie infantine (CVE).

Mandats internes :

- collège de Vers-chez-les-Blanc – construction de quatre classes préfabriquées ;
- collège de Montoie – construction de quatre classes préfabriquées ;
- Mon-Repos – bureaux pour SPADOM ;
- château Rochefort – rénovation de l'appartement.

### **Projets terminés (suivi des garanties)**

Mandats externes :

- Bellerive plage – assainissement des installations techniques ;
- Béthusy – construction d'une salle VD3 et d'un APEMS ;
- Chauderon 4 – transformation, assainissement du bâtiment.

Mandats internes :

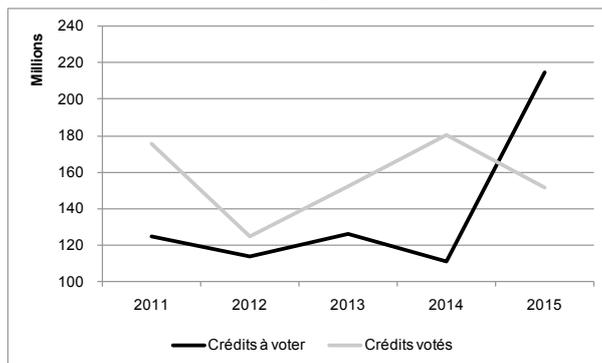
- Belvédère – rénovation du local technique ;
- collège de Béthusy – assainissement-transformation ;

- collège du Vieux-Moulin – infiltrations d'eau ;
- centre d'aviron – rénovation-transformation ;
- Montétan – assainissement du bâtiment.

### Etat du financement des affaires traitées

	2015	2014
Affaires en portefeuille	CHF	CHF
Crédits à voter	214'423'000.–	111'200'000.–
Crédits votés (travaux en cours)	151'850'000.–	180'200'000.–
<b>Total</b>	<b>366'273'000.–</b>	<b>291'400'000.–</b>

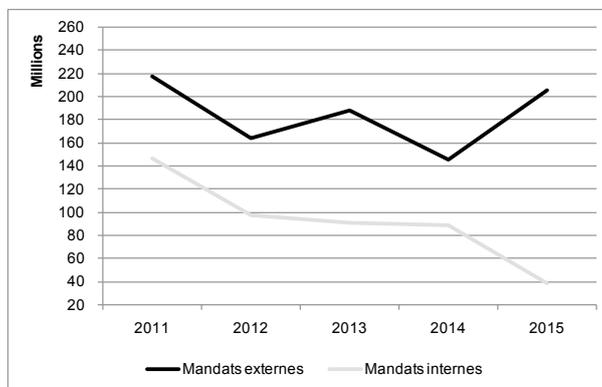
### Progression du financement des affaires traitées ces cinq dernières années



### Répartition de l'ensemble des mandats

	2015		2014	
	N	CHF	N	CHF
Mandats externes (bureaux privés)	43	206'060'000.–	39	145'924'000.–
Mandats internes (Service d'architecture)	42	38'763'000.–	48	88'650'000.–
<b>Total</b>	<b>85</b>	<b>244'823'000.–</b>	<b>87</b>	<b>234'574'000.–</b>

### Progression de l'ensemble des mandats ces cinq dernières années



### Mandats actifs

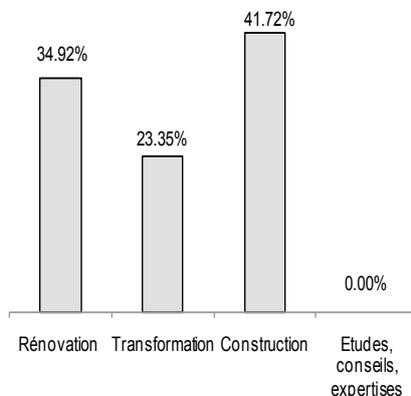
	2015		2014	
	N	CHF	N	CHF
Mandats externes (bureaux privés)	37	203'100'000.–	32	127'924'000.–
Mandats internes (ARCH)	39	23'723'000.–	46	64'140'000.–
<b>Total</b>	<b>76</b>	<b>226'823'000.–</b>	<b>78</b>	<b>192'064'000.–</b>

### Nature des mandats actifs : mandats externes (bureaux privés)

	2015		2014	
	N	CHF	N	CHF
Rénovation	7	29'800'000.–	6	27'000'000.–
Transformation	7	20'840'000.–	6	7'630'000.–
Construction	15	152'760'000.–	12	79'854'000.–
Etudes, conseils, expertises	8	700'000.–	8	13'400'000.–
<b>Total</b>	<b>37</b>	<b>204'100'000.–</b>	<b>32</b>	<b>127'884'000.–</b>

## Nature des mandats actifs : mandats internes (ARCH)

	2015		2014	
	N	CHF	N	CHF
Rénovation	10	8'285'000.-	11	20'200'000.-
Transformation	7	5'540'000.-	8	5'540'000.-
Construction	12	9'898'000.-	12	38'400'000.-
Etudes, conseils, expertises	10	.-	15	.-
<b>Total</b>	<b>39</b>	<b>23'723'000.-</b>	<b>46</b>	<b>64'140'000.-</b>



DEPENSES DE L'EXERCICE 2015: CHF 16'524'000.-

### Répartition des dépenses

	2015	2014
	CHF	CHF
Affaires suivies par		
Mandats externes (bureaux privés)	10'000'340.-	7'859'727.-
Mandats internes (ARCH)	6'524'207.-	4'475'235.-
<b>Total</b>	<b>16'524'547.-</b>	<b>12'334'962.-</b>

### Aménagement des espaces publics

L'architecte adjoint responsable de la section Etudes et construction et un architecte espaces publics participent à la structure des espaces publics (SEP) comprenant le comité (CEP), le bureau (BEP) et les groupes d'études (GEP). Ils collaborent à la conception des projets d'aménagements des espaces publics.

La section a participé à plusieurs grands projets d'espaces publics :

- le projet Pôle Gare, notamment l'organisation du MEP pour la place de la Gare ;
- l'écoquartier des Plaines-du-Loup ;
- le projet d'espace public du quartier de Sévelin (GEP Sévelin) ;
- la place de la Sallaz ;
- le guide des garde-corps lausannois.

Le projet de réflexion générale sur les Atribus Lausannois (GEP Atribus) est le principal projet d'espaces publics dont le Service a été et est encore pilote.

Par ailleurs, la section a suivi cette année une cinquantaine de projets liés à l'espace public, dont :

- mobilier urbain (banc Lausanne, fontaine à boire, garde-corps) ;
- création du passage inférieur Tivoli-Sévelin ;
- création des passerelles du Martinet et de Maillefer ;
- réaménagement de l'avenue César-Roux ;
- implantation des armoires multimédia (SIMA) ;
- réaménagement de la route de Berne (GEP rte Berne) ;
- conception de la « place des Falaises » (GEP Falaises) ;
- conception de la promenade de la Liberté (GEP Liberté).

La section participe en outre au Groupe accessibilité piétonne (GAP), organe de consultation et de relais entre acteurs privés et publics sur les projets à enjeux piétonniers.

### Analyse et inspection des constructions

#### Analyse des projets et suivi de l'exécution

Tous les projets ayant fait l'objet d'une demande d'autorisation de construire au sens de l'art. 103 de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) sont préalablement analysés par la section Analyse et inspection. Les

dossiers sont analysés du point de vue formel et matériel en regard de l'accessibilité aux handicapés, la prévention des accidents, la sécurité, l'esthétique et l'intégration ainsi que la matérialité et les couleurs.

Après l'obtention d'un permis ou d'une détermination, divers contrôles sont effectués en cours d'exécution des chantiers de construction, transformation et rénovation. Le respect des conditions du permis ou de la détermination aboutit à un permis d'habiter ou d'utiliser ou à une détermination selon l'autorisation octroyée préalablement par la police des constructions.

La gestion des bâtiments recensés est assurée spécifiquement compte tenu des compétences particulières que ce travail requiert et pour assurer une approche cohérente sur l'ensemble du territoire communal. Ce travail est assuré par deux architectes de la section dont la formation supplémentaire en monuments historiques apporte toutes les compétences requises.

En plus des prestations d'analyse et de contrôle, la section conseille les propriétaires ou leurs mandataires, avant travaux ou en cours d'exécution, pour les questions d'accessibilité des bâtiments aux personnes à mobilité réduite, pour optimiser des détails de constructions surtout dans le cadre des transformations-rénovations ou pour conseiller et approuver des dispositifs de protections contre les chutes.

Enfin, une collaboration active est souvent sollicitée pour conseiller et orienter les maîtres de l'ouvrage et leurs mandataires dans les choix de matérialisation et de mise en couleur des bâtiments qui doivent être approuvés par notre service.

Depuis octobre 2014, afin d'utiliser au mieux nos compétences dans le processus d'octroi des permis de construire, le service d'architecture analyse l'intégration, l'esthétique et les aspects formels de tous les projets avant l'enquête publique. De plus, sous l'impulsion de la police des constructions, un nombre croissant de dossiers sont vus avant même la dépose du dossier de demande d'autorisation. Ces analyses préalables en amont facilite et améliore le traitement du dossier d'enquête. Ce sont des tâches nouvelles que le service assure.

#### Nature des chantiers en cours (soumis à permis de construire)

	2015	2014
Aménagements extérieurs	109	159
Annexes	28	39
Changements d'affectation	37	41
Constructions nouvelles	78	75
Démolitions	9	7
Démolitions et constructions nouvelles	96	80
Démolitions et transformations	7	7
Divers	4	6
Garages-box et couverts extérieurs	5	11
Installations techniques	74	116
Transformations	589	662
Transformations (avec isolation périphérique)	86	99
<b>Total</b>	<b>1'122</b>	<b>1'302</b>

#### Nature des chantiers en cours (soumis à déterminations)

	2015	2014
Rénovations, réfections de façades	154	208
Travaux non soumis à autorisation	341	166
<b>Total</b>	<b>495</b>	<b>374</b>

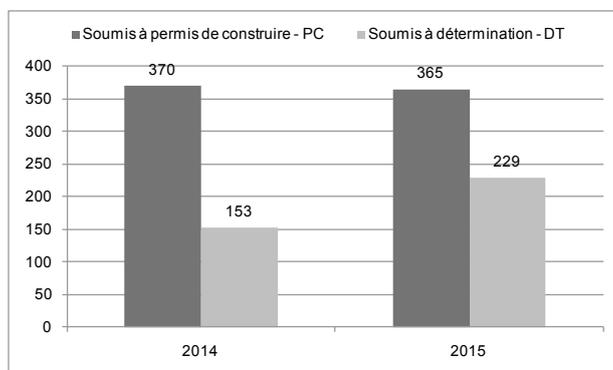
#### Nature des chantiers commencés cette année (soumis à permis de construire)

	2015	2014
Aménagements extérieurs	38	42
Annexes	8	10
Changements d'affectation	16	16
Constructions nouvelles	16	26
Démolitions	2	5
Démolitions et constructions nouvelles	31	27
Démolitions et transformations	3	0
Divers	0	1
Garages-box et couverts extérieurs	3	1
Installations techniques	29	29
Transformations	193	195
Transformations (avec isolation périphérique)	26	18
<b>Total</b>	<b>365</b>	<b>370</b>

## Nature des chantiers commencés cette année (soumis à déterminations)

	2015	2014
Rénovations, réfections de façades	5	14
Travaux non soumis à autorisation	224	139
<b>Total</b>	<b>229</b>	<b>153</b>

## Nombre de chantiers commencés durant l'année



## Phases de contrôles de chantiers réalisées

	2015	2014
Début démolition contrôlé	34	30
Début des travaux contrôlé	576	499
Etapes contrôlées (sauf début et fin)	591	574
Fin de travaux contrôlée	594	491
<b>Total</b>	<b>1'795</b>	<b>1'594</b>

Les phases de contrôle des chantiers en cours sont une partie très importante du travail effectué par la section. Ces phases s'effectuent selon la nature des chantiers (transformations, constructions nouvelles, réfections de façades, installations techniques, etc.) à diverses phases de la démolition, de l'exécution et de fin des travaux. Les contrôles réalisés durant l'année correspondent à plus de 1'600 chantiers ouverts.

Depuis 2014, le nombre de phases de contrôle effectué ne cesse d'augmenter (+30% en 2014, +12% supplémentaire encore en 2015).

Cette augmentation, qui continue malgré un nombre stable de chantiers débutés durant l'année, provient de la complexité des chantiers de plus en plus grande, de la difficulté à obtenir la réalisation de toutes les conditions demandées par le permis de construire.

Si le nombre de permis reste stable, on constate l'augmentation des déterminations. Ces autorisations sans permis, dont l'obtention est plus légère administrativement, ne représentent pas une diminution du travail concernant les inspecteurs.

## Documents établis

	2015	2014
PH/PU (permis d'habiter/ d'utiliser) envoyés	365	777
Contrôles d'exécution	238	128

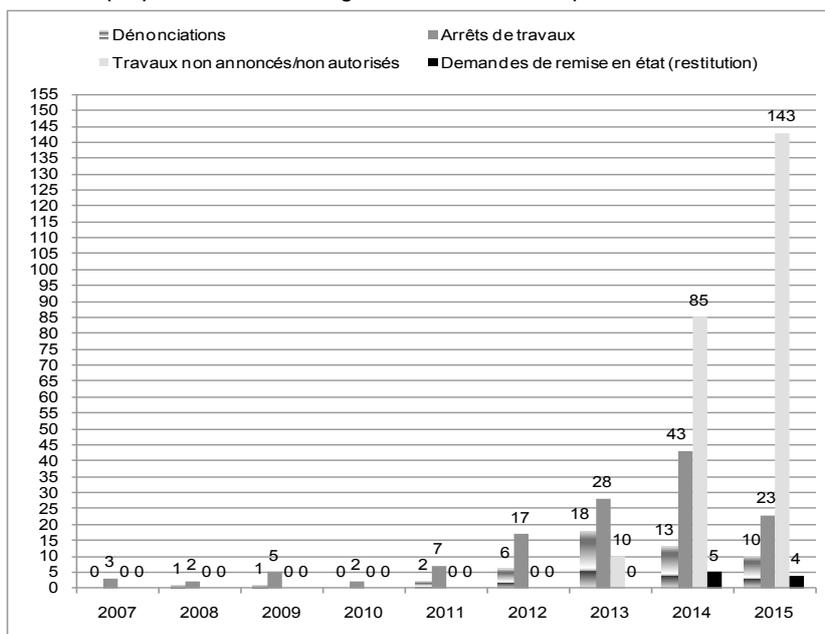
Le grand nombre de PH/PU délivrés en 2014 s'explique par le rattrapage entrepris cette année-là. La situation s'est stabilisée en 2015.

## Dénonciations, arrêts de travaux et travaux non annoncés/non autorisés, demandes de remise en état (restitutions)

Année	Dénonciations	Arrêts de travaux	Travaux non annoncés / non autorisés	Demandes de remises en état (restitution)
2007	0	3	--	--
2008	1	2	--	--
2009	1	5	--	--
2010	0	2	--	--
2011	2	7	--	--
2012	6	17	--	--
2013	18	28	10	--
2014	13	43	85	5
<b>2015</b>	<b>10</b>	<b>23</b>	<b>143</b>	<b>4</b>

## Travaux non annoncés/non autorisés

Depuis 2014, un important travail de relance des propriétaires n'ayant pas annoncé leurs travaux a été entrepris. Ce travail de fond a pour but d'inciter les propriétaires ou les régies à annoncer et déposer un dossier conforme pour leurs travaux.



Les dénonciations restent toutefois rares et sont réservées aux cas les plus répréhensibles, en raison de l'important investissement administratif qu'elles génèrent.

## Statistique trimestrielle de la construction

ARCH participe activement à la mise à jour du registre fédéral des bâtiments et des logements (RegBL). La mise à jour de celui-ci est garantie par la statistique trimestrielle de la construction et des logements qui enregistre le nombre de bâtiments d'habitation, de logements et de maisons individuelles construits, transformés, et pour lesquels un permis de construire a été délivré.

## Archivage des plans

Les plans des projets de construction et de transformation sont régulièrement consultés par les services communaux. Ils sont accessibles sous forme papier (pour les dossiers actifs) ou microfilmée. Le service effectue régulièrement des recherches d'archives permettant d'illustrer les transformations qui ont pu altérer la substance architecturale des bâtiments recensés. Il gère également la circulation des dossiers de plans au sein des services techniques de l'administration communale.

## Prévention des accidents dus aux chantiers

Le règlement cantonal de la prévention des accidents dus aux chantiers (RPAC) impose notamment à la Municipalité de prévenir :

- toutes menaces et atteintes à l'intégrité physique et aux biens des voisins, des tiers ou de l'ensemble de la collectivité ;
- les accidents dus aux chantiers pour éviter la mise en danger du public en conciliant également la sécurité des travailleurs.

Deux inspecteurs (1.5 ept) sont dévolus à cette fonction. Leurs tâches consistent principalement à :

- examiner toutes les demandes d'autorisation de construire et d'y formuler les directives relatives à la sécurité qui deviendront des charges au permis de construire ;
- examiner les installations de chantier les plus sensibles, cette opération se fait généralement en parallèle avec les services concernés par les travaux : police, route et mobilité, parcs et domaines, police du commerce et les tl ;
- contrôler toutes les grues dès le montage terminé ;
- contrôler les échafaudages ;
- faire une analyse des accidents de chantier en corrélation avec la police et la SUVA.

En 2015, quelques faits marquants sont à signaler :

- poursuite des travaux de rénovation de la tour Bel-Air ;
- construction du bâtiment du Parlement cantonal ;
- travaux de rénovation du château Maire ;
- construction et agrandissement du CHUV ;
- suite des travaux dans le quartier des Fiches-Nord (650 logements) ;
- construction de deux amphithéâtres enterrés à César-Roux 19 ;
- échafaudages pour changement d'éléments de façades à la tour, de grande hauteur, de Valmont 18 ;

- construction de l'aquarium Aquatis ;
- démolition et construction de quatre immeubles à Montelly 34-44 ;
- construction de logements à Val Ouest, Sébeillon.

Ces chantiers importants, avec de gros volumes dans les transports des matériaux, nécessitent une coordination avec les autres services (tl, Coprs de police et Service des routes et de la mobilité).

Les inspecteurs à la sécurité des chantiers sont souvent les premiers interlocuteurs entre le constructeur et les services de la Ville pour le début des travaux. Ils assurent une liaison transversale entre les services.

De nombreux conseils et formations sur la sécurité de chantier sont régulièrement donnés à des entités tierces telles les chargés de sécurité du CHUV, l'école vaudoise de la Fédération vaudoise des entrepreneurs et certaines entreprises générales.

#### Nombre de grues contrôlées

Année	Nombre
2007	25
2008	33
2009	38
2010	40
2011	51
2012	36
2013	41
2014	38
<b>2015</b>	<b>35</b>

#### Nombre d'accidents sur les chantiers nécessitant l'intervention de Police Secours

Année	Nombre
2010	3
2011	9
2012	12
2013	9
2014	10
<b>2015</b>	<b>12</b>

#### Nombre d'accidents sur le domaine public

Année	Nombre
2010	1
2011	1
2012	0
2013	0
2014	1
<b>2015</b>	<b>0</b>

Le nombre d'accidents reste stable malgré la quantité de chantiers en cours. Parmi les douze accidents répertoriés cette année, on déplore deux cas graves ; les autres concernent des blessures sans pronostic vital engagé.

## SERVICE D'ASSAINISSEMENT (ASST)

### MISSION DU SERVICE

Le Service d'assainissement prend en charge les eaux naturelles et collectées ainsi que les déchets produits par la population et les entreprises lausannoises et veille à leur traitement adéquat, dans le respect de l'environnement. Son travail comprend la construction et la gestion des équipements publics pour la collecte des eaux (360 km de collecteurs publics, 78 km de rivières) ; l'épuration de l'eau dans la conformité des normes légales ; l'organisation de la récupération différenciée des déchets (Centre intercommunal de gestion des déchets, déchèteries de quartier fixes et mobiles, vente de matériel de collecte) ; le traitement et le recyclage des déchets par des filières propres ou en partenariat avec d'autres entreprises ; le contrôle des installations individuelles de collecte des déchets (conteneurs) et d'épuration (séparateurs à graisse, séparateurs à hydrocarbures, dépotoirs, bassins de rétention, infiltration des eaux) ; et enfin, la mise en œuvre de moyens de sensibilisation pour une utilisation raisonnée de l'eau et une gestion responsable des déchets. Il joue ainsi un rôle essentiel en faveur de la salubrité publique, de la santé des citoyens et de la préservation de l'environnement et d'un cadre de vie agréable.

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (ASST)	13.30	13.30	10.30	9.30
Ctre intercommunal logistique	129.00	129.00	129.00	128.00
STEP	41.00	38.00	38.00	38.00
TRIDEL	47.00	45.00	47.00	46.00
Unité de gestion du réseau	18.60	17.50	18.60	18.80
<b>Total service</b>	<b>248.90</b>	<b>242.80</b>	<b>242.90</b>	<b>240.10</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
Unité administrative	
<b>Total service</b>	<b>- 6.00</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	1er janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (ASST)	14	13.30	10	9.30
Ctre intercommunal logistique	129	129.00	128	128.00
STEP	38	38.00	38	38.00
TRIDEL	45	45.00	46	46.00
Unité de gestion du réseau	18	17.50	19	18.80
<b>Total service</b>	<b>244</b>	<b>242.80</b>	<b>241</b>	<b>240.10</b>

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n		n	
Ctre intercommunal logistique	2		0	
Unité de gestion du réseau	1		1	
<b>Total service</b>	<b>3</b>		<b>1</b>	

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	11	16

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Convention de départ	1
Décès	
Démission	2
Départ à la retraite	4
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	3
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	1
<b>Total service</b>	<b>11</b>

**Ressources humaines (RH)**

L'année 2015 a été marquée par les profondes réorganisations engagées au sein de la Direction des travaux et impactant de ce fait l'organigramme et les réflexions RH menées au sein du service depuis 2013. Les ept alloués à ASST sont passés de 248.9 en 2014 à 242.9 en 2015, suite au transfert du projet STEPact au sein du Service coordination et cadastre (SCC).

Au niveau du Centre intercommunal de gestion des déchets (CID), le poste de chef de division, dont les responsabilités s'étendaient tant sur le CID que sur l'Usine de valorisation thermique des déchets (UVTD) afin de favoriser les liens et les synergies au sein d'un véritable centre de compétences « déchets », a été revu pour concentrer ses missions uniquement sur la conduite du centre, avec un nouveau chef de division engagé à cet effet. Quant aux effectifs du CID, les postes de cadres sont dorénavant au complet, avec l'arrivée du responsable de l'administration générale après plus d'une année de vacance de poste. Deux engagements d'ouvriers de collectes & de tri, faisant suite à des départs, complètent les effectifs, qui seront transférés au sein du futur Service de la propreté urbaine (PUR), dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Au sein de l'UVTD, et afin de combler les postes vacants suite à des départs, deux promotions internes ont permis de compléter les effectifs de la partie « usine » et ont ouvert la voie à l'engagement d'un mécanicien et d'un conducteur-grutier. Dans la partie maintenance de l'usine, le poste de responsable électricité a également été repourvu ainsi qu'un poste d'ouvrier. L'exploitation est donc au complet au niveau de ses effectifs qui rejoindront également le PUR au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

A l'Unité de gestion du réseau (UGR), les efforts déployés lors du recrutement du poste de géomaticien ont été payants et ont abouti à un engagement. Le groupe des inspecteurs de la protection des eaux s'est aussi étoffé avec l'arrivée d'un nouvel inspecteur de la protection des eaux. Un poste similaire laissé vacant en décembre sera repourvu en janvier 2016 par le Service de l'eau, qui reprendra dans sa totalité les effectifs de l'UGR.

La station d'épuration des eaux (STEP) a déployé sa nouvelle organisation et a engagé au long de l'année tous les effectifs manquants, à savoir, au niveau des cadres : le nouveau chef d'usine et le responsable eaux et déshydratation, ainsi que le contremaître de maintenance. Le technicien ES en systèmes industriels a renforcé le groupe de la maintenance et un opérateur « eaux & déshydratation » a complété le groupe « eaux & déshydratation ». Les formations FES des deux contremaîtres « eaux & déshydratation » et « incinération & désodorisation » se sont soldées par une réussite de leurs examens, leur permettant ainsi de consolider leurs compétences managériales et techniques. L'effectif dorénavant au complet sera également repris dans sa totalité par le Service de l'eau dès janvier 2016.

La coopération s'est consolidée avec les structures de soutien internes telles que l'Unité de santé et sécurité au travail (USST) ou l'Unité juridique du Service du personnel concernant des cas médicaux complexes ou la recherche d'une activité adaptée au sein du service. A ce titre, plusieurs collaborateurs internes ont pu bénéficier de stages, leur permettant une réinsertion professionnelle facilitée.

Notre service a mis un frein temporaire à sa collaboration avec les diverses organisations à but social, telles que Emplois temporaires subventionnés Lausanne (ETSL) en ne renouvelant pas les contrats des stages en cours dans la section logistique du CID. La collaboration avec Intégration pour tous (IPT) a, par contre, été maintenue pour des participations à des conférences lors de mesures d'emploi.

Dans le domaine de l'apprentissage, les deux apprentis recycleurs au sein du CID n'ont pas réussi leur 1<sup>re</sup> année et leur contrat a été rompu, ouvrant la voie à un temps de réflexion concernant l'encadrement de cette formation. A l'UGR, l'apprenti dessinateur en génie civil poursuit sa 3<sup>e</sup> année. Quant au secrétariat du service, il a continué à encadrer un apprenti employé de commerce du Service du personnel. La coopération avec le centre de formation des apprentis de la Ville de Lausanne (C-FOR) s'est poursuivie, notamment au sein de l'usine TRIDEL.

Le service a, par ailleurs, intensifié les stages d'orientation offerts à des jeunes en fin de cursus scolaire afin de les aider à découvrir leur futur métier ou leur futur apprentissage.

Quant à la formation interne visant à développer et renforcer les compétences managériales de l'ensemble des cadres du service, démarrée en 2012 pour s'achever en 2015, le dernier module du cursus de formation abordait la thématique de « l'accompagnement des processus de changement ». Un sondage a révélé l'engagement du suivi à cette formation et la satisfaction des cadres d'avoir eu l'opportunité de consolider leurs acquis en termes de conduite.

Au niveau administratif, l'outil de gestion du temps Agiltime sera remplacé progressivement par TimeTool au sein du service : l'UGR et la STEP basculeront dès décembre 2015. Le reste des exploitations suivra en 2016.

## **AFFAIRES JURIDIQUES**

En 2015, la Ville de Lausanne a participé à diverses procédures de consultation lors de modifications de la législation fédérale. Pour permettre à la Municipalité de formuler ses remarques et propositions, ASST a ainsi examiné la documentation relative à la révision des textes fédéraux suivants :

- ordonnance sur la protection des eaux (OEaux);
- loi sur la protection de l'environnement (LPE), suite à l'initiative parlementaire 13.413 « Mesures à renforcer contre l'abandon des déchets »;
- ordonnance sur les mouvements de déchets (OMoD) et ordonnance du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) concernant les listes pour les mouvements de déchets (LMoD).

En 2015 également, dans le cadre d'une gestion de l'eau repensée de fond en comble, ont été élaborés et proposés (préavis N° 2015/21 du 19 mars 2015 « *Politique municipale en matière de protection des eaux – Plan directeur de protection des eaux – Règlement communal sur l'évacuation et le traitement des eaux* ») un plan directeur de protection des eaux (PDPE) et un nouveau règlement communal sur l'évacuation et le traitement des eaux (RETE, qui permettra notamment d'adapter le système de taxation au principe de causalité imposé par la législation fédérale sur la protection des eaux). A été proposée, en outre, la constitution d'une société anonyme pour réhabiliter et exploiter la STEP de Vidy. L'entrée en vigueur du RETE, adopté par le Conseil communal le 16 juin 2015 et approuvé par le Canton le 3 août 2015, est prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2017. La société anonyme, elle, a été créée le 1<sup>er</sup> septembre 2015 et inscrite au Registre du commerce le 15 septembre 2015, sous la raison sociale Epura S.A.

Le 24 septembre 2015, les fonds de réserve pour l'évacuation et le traitement des eaux, ainsi que pour l'élimination des déchets urbains ont été munis de règles de gestion répondant à la pratique actuelle en la matière.

Concernant la surveillance du respect des dispositions de protection des eaux, des dénonciations pour violation de la loi fédérale (LEaux) et du règlement d'application de la loi cantonale (RLPEP) ont été effectuées auprès du préfet, suite à des problèmes de caravanes mal raccordées aux eaux usées, sur la place publique de Bellerive. Ont également été prononcées des injonctions de mise en conformité d'équipements privés d'évacuation des eaux.

Concernant l'application du règlement communal sur la gestion des déchets (RGD) et des directives municipales y afférentes, les missions de contrôle et d'information à la population lausannoise se sont poursuivies et les infractions constatées ont été dénoncées à la Commission de police. En sus, ASST a collaboré avec le Service juridique et le Corps de police en vue d'introduire, dans le règlement général de police de la commune (RGP), la possibilité de réprimer les infractions au RGD, entre autres, par le biais de la procédure des amendes d'ordre, ainsi que le permet la loi cantonale sur les amendes d'ordre communales (LAOC) du 29 septembre 2015.

Enfin, les avis de taxation ayant trait à la taxe de base des déchets ont fait l'objet, pour la troisième année consécutive, de plus de 3'000 recours auprès de la Commission communale de recours en matière d'impôts et de taxes spéciales

(CCRI). Suite à l'arrêt rendu par la Cour de droit administratif et public (CDAP) du Tribunal cantonal, dans la « cause pilote FI.2015.0090 », le 25 novembre 2015, qui rejette le grief de déni de justice, une décision de première instance pour les cas « types » est attendue de la CCRI pour le premier trimestre 2016.

## **SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA SECURITE DE LA QUALITÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT (MSQE)**

L'annonce courant 2015 de la disparition du Service assainissement au 1<sup>er</sup> janvier 2016 avec la séparation du secteur du traitement des déchets solides et du secteur du traitement des rejets liquides a mis de facto en suspens la poursuite de nombreux projets. On citera notamment: la gestion de la santé en entreprise, la qualité de vie au travail, la gestion du management de la qualité et de l'environnement du service avec ses audits internes ainsi que les audits externes de contrôle par l'organisme certificateur ProCert pour le maintien de la certification ISO 9001:2008 et 14001:2004.

Néanmoins, le chef du PUR a décidé pour 2016 de poursuivre les démarches des systèmes de management de la qualité ISO 9001:2015 et les systèmes de management environnemental ISO 14001:2015 ainsi que le projet sur la gestion de la santé en entreprise.

A cette fin, toutes les documentations y relatives seront revues sur le fond et la forme. Le but étant de certifier le nouveau service dans les plus brefs délais.

## **PRÉVENTION ET SENSIBILISATION**

### **Division déchets**

Durant l'année, ASST a collaboré avec le Service accueil de jour de l'enfance pour réaliser le projet nommé Trigolo. Des mini déchèteries ont été installées dans les garderies pour agrémenter le coin cuisine et le coin marchand. Ainsi, les enfants sont sensibilisés, dès leur plus jeune âge, au tri des déchets et se familiarisent avec la signalétique propre à la Ville de Lausanne.

Au printemps, le service s'est associé au Service des routes et de la mobilité (RM) et au Service des parcs et domaine (SPADOM) pour réaliser un film sur le littering chapeauté par l'association à but non lucratif A la Vista. Ce film a été diffusé à plusieurs reprises sur la chaîne de télévision régionale La Télé les samedi 31 octobre et dimanche 1<sup>er</sup> novembre. Cette collaboration a permis d'apporter un éclairage sur les problèmes de littering et la nécessité de les enrayer. Elle a également permis de toucher un public large et composé de toutes les tranches d'âge.

Le service a renforcé la sensibilisation durant le marathon de Lausanne qui s'est tenu en octobre. Des cibles ont été apposées sur les conteneurs pour inciter les coureurs et le public à « viser juste » avec leurs déchets. Le but était de renforcer la prévention sur la gestion des déchets tout en gardant un caractère ludique et sportif propre à cette manifestation.

En fin d'année, ASST a démarré une réflexion pour la création d'une ressourcerie au CID permettant aux citoyens de donner leurs objets inutilisés plutôt que de les jeter et ainsi leur offrir une deuxième vie. Ce projet, en collaboration avec le Service social Lausanne et Solidarité Jouets, sera pérennisé malgré la restructuration et les changements de service.

La tenue du stand au marché de Noël a permis cette année de communiquer sur la restructuration en cours et les changements pour l'année 2016. Les thèmes étaient les suivants: la création de PUR, le changement des horaires de collecte en porte-à-porte et l'augmentation du nombre de postes fixes.

### **Division eaux**

En mars de chaque année a lieu la Journée mondiale de l'eau. Cette année, ASST s'est associé à **eauservice** (EAU) pour mettre sur pieds une manifestation sur le thème « Eau et développement durable ». Toute la journée du 22 mars, un stand était installé à la place du Port à Ouchy où une exposition interactive et diverses animations pour petits et grands étaient présentées.

En septembre, le quartier de Chailly a été inauguré après deux ans de travaux. L'occasion était donnée de collaborer avec les différents services de la ville concernés pour organiser une fête qui fut très réussie et très appréciée des habitants du quartier.

Les deux panneaux d'information sur la zone de baignade à l'embouchure de la Chamberonne ont été entièrement refaits. Désormais, un plan de la zone est visible et une indication claire déconseille à la population de s'y baigner.

## **UNITÉ DE GESTION DU RÉSEAU**

### **Protection des eaux**

L'année écoulée a été marquée par plusieurs cas de pollution de cours d'eau par déversement accidentel d'eaux usées, principalement suite à des obstructions de collecteurs. La rivière la plus impactée a été Le Rionzi, où les eaux usées du collecteur intercommunal ont été déversées pendant plusieurs jours en raison d'une obstruction de la canalisation. Cette pollution a nécessité la vidange de la retenue de la Louve, les eaux ayant ainsi pu être redirigées vers la STEP de Vidy. La Pétause et la Vuachère ont aussi été atteintes par des pollutions chroniques localisées. Malgré tout, la qualité générale des cours d'eaux contrôlés cette année (Flon, Flon-Morand, Talent, Chandelar), mesurée par l'indice IBCH (méthode d'appréciation de la qualité biologique des cours d'eau) et suivi par l'UGR, n'a toutefois pas évolué de manière négative par rapport aux années précédentes. Il en est de même pour les plages lausannoises, où l'indice est resté bon.

Dans le domaine environnemental, l'UGR a été impliquée sur un ensemble d'études et de réflexions développées et concentrées sur l'Ouest lausannois: plan régional d'évacuation des eaux de la Chamberonne, étude de renaturation de la Chamberonne (parc Bourget), coordination de l'évacuation des eaux entre Prilly et Lausanne.

## Construction et entretien du réseau

Les activités de développement et de maintien du réseau d'évacuation des eaux ont été caractérisées par la finalisation d'importants chantiers engagés les années précédentes (Chailly, Rhodanie, Ouchy), et un accent particulier a pu être mis sur le renouvellement des infrastructures souterraines. En tout, une vingtaine de chantiers a été engagée sur le réseau. La planification de ces interventions a été contrariée par plusieurs recours, portant soit sur les procédures d'adjudication, soit sur les projets eux-mêmes.

Dans ce même cadre juridique, la problématique liée à la responsabilité de l'entretien des réseaux privés communs s'est faite plus aiguë et une position ferme et formelle à ce sujet doit encore être établie.

## Exploitation des ouvrages du réseau

En regard de la maintenance et de la surveillance des ouvrages particuliers du réseau, les plus importantes mesures d'amélioration intervenues en 2015 ont été :

- le renouvellement des équipements de la station de pompage Flon-Ouest ;
- le remplacement des rails du pont roulant du dessableur Capelard ;
- la révision de la vanne brise-énergie de la conduite de dérivation des eaux de la Louve.

Par ailleurs, la production d'électricité issue du turbinage des eaux dérivées de la Louve s'est élevée à 372'207 kWh, très en dessous des prévisions, en raison à la fois des conditions météorologiques plutôt sèches qui ont prévalu durant le deuxième semestre, et de problèmes récurrents avec la génératrice d'électricité.

## Indicateurs et divers

Les objectifs annuels fixés en matière de valorisation du réseau public séparatif par la mise en conformité des biens fonds privés n'ont pas pu être atteints, notamment en raison de la priorité donnée aux interventions sur le réseau d'évacuation et la résolution de pollutions.

Enfin, la décision prise de réorganiser la Direction des travaux en regroupant notamment les activités liées à l'évacuation et au traitement des eaux au sein de EAU, a engendré à la fois une charge de travail supplémentaire en termes de réflexion, coordination et mise en place d'une nouvelle structure de travail à même de maintenir le bon fonctionnement des activités de l'UGR, mais aussi provoqué une déstabilisation de l'ensemble des collaborateurs.

## STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES

Les précipitations atmosphériques cumulées s'élèvent à 962 mm en 2015, en diminution de 27% par rapport à 2014. Le niveau des précipitations est inférieur à la pluviométrie moyenne attendue de 1'000 à 1'200 mm par an. Les installations de la STEP de Vidy ont ainsi traité mécaniquement 34.5 millions de m<sup>3</sup> d'eaux usées (-18% par rapport à 2014), dont 30.1 millions de m<sup>3</sup> ont été épurés biologiquement ou chimiquement (35.1 millions de m<sup>3</sup> en 2014).

Le suivi qualitatif des procédés a été assuré par le laboratoire de la STEP jusqu'à fin mai, et par le laboratoire d'EAU à Lutry ensuite. Au total, 677 séries d'échantillons d'eaux usées et de boues prélevés, correspondant à 5'163 résultats analytiques ont été effectués.

Les résultats moyens d'épuration s'élèvent à : DBO<sub>5</sub> de 26 mg O<sub>2</sub>/l *supérieurs* aux 15 mg O<sub>2</sub>/l autorisés (20 mg O<sub>2</sub>/l lors du dimensionnement de la STEP en 1964) [ce résultat s'explique par un été chaud et sec, avec des eaux usées très chargées], DCO de 49 mg O<sub>2</sub>/l *inférieurs* aux 60 mg O<sub>2</sub>/l autorisés, phosphore total de 0.55 mg P/l *inférieurs* aux 0.80 mg P/l autorisés et matières en suspension (MES) de 21 mg/l *supérieurs* aux 15 mg/l autorisés (20 mg/l en 1964). A relever que ce bilan tient compte proportionnellement des trois filières de traitement des eaux usées : biologie, physico-chimique et lit fluidisé.

Un été sec et très chaud a favorisé le développement de bactéries filamenteuses, entraînant un déséquilibre au niveau du traitement biologique, avec une perte de rendement à la clé. Un traitement avec des produits spécifiques a permis le rétablissement de la situation en l'espace de trois semaines.

La quantité de déchets captés en entrée de STEP atteint 635 tonnes, soit une augmentation de 3.2% par rapport à 2014. Quant à la qualité des refus de dégrillage, elle demeure inchangée.

23'826 tonnes de boues déshydratées ont été produites à Vidy, dont 5'484 tonnes par centrifugation. Quant aux STEP des périmètres GEDREL, SADEC et VALORSA, elles ont livré pour incinération à Vidy 7'835 tonnes de boues déshydratées digérées et non digérées (-16% par rapport à 2014).

Le stock de boues à Vidy étant très élevé à fin décembre 2014 (3'300 m<sup>3</sup> sur les 3'800 m<sup>3</sup> disponibles), la STEP de Vidy a été contrainte de restreindre les entrées des périmètres au cours du premier trimestre 2015, voire de complètement les arrêter pour SADEC et VALORSA, lors de l'arrêt annuel du four pour l'entretien des installations. Les livraisons ont pu ensuite reprendre normalement.

Ainsi, durant l'année 2015, 34'761 tonnes de boues ont été incinérées à Vidy, soit une augmentation de 20% par rapport à l'année précédente.

L'incinération des boues a permis d'injecter 20'563 MWh thermiques dans le réseau du chauffage à distance (+27% par rapport à 2014), représentant 4.44% d'énergie demandée par le chauffage à distance.

Les résultats analytiques du traitement des fumées montrent, pour l'année 2015, des dépassements des teneurs en monoxyde de carbone (CO) s'élevant à 3.2% (non-conformité), en amélioration par rapport à 2014 (3.6%). Cela dit, des efforts liés à l'exploitation des installations, ainsi qu'à la sensibilisation du personnel continueront à être déployés tout

au long de l'année 2016, afin de ne pas dépasser le niveau maximum admis par la loi. Quant aux oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>), le dépassement des normes se situe à hauteur de 0.5% (conformité), en amélioration par rapport à l'année précédente (0.8%).

L'année 2015 a été marquée par des changements structurels importants au niveau de l'organisation de la STEP, avec l'arrivée d'un nouveau chef d'usine, la répartition de l'exploitation en deux secteurs distincts (*Eaux & Déshydratation* et *Incinération & Désodorisation*), la création d'un poste d'automaticien et celui de contremaître de maintenance, ainsi que le transfert du contrôle analytique des eaux usées au laboratoire d'EAU à Lutry.

En préambule du début des travaux préparatoires pour la construction de la nouvelle STEP, de nombreuses tâches ont été effectuées en interne, comme par exemple le déménagement des trois compresseurs d'air comprimé, qui ont quitté le bâtiment des prétraitements, voué à la démolition au printemps prochain, pour être logés dans le bâtiment I (ancien four).

## **STEPact**

Les évaluations des offres reçues à fin 2014, suivant les règles habituelles des marchés publics, ont permis d'adjuger en mars 2015 la fourniture, le montage et la mise en service des équipements électromécaniques pour cinq lots: prétraitements, traitements primaires et biologie, traitement des micropolluants, traitement des boues et désodorisation. A relever que, pour le traitement des micropolluants, une procédure de mandats d'étude parallèles (MEP) a permis de sélectionner le type de traitement le plus adapté à la STEP de Vidy. Pour cette sélection, le maître d'ouvrage (MO) a été secondé d'un collègue d'experts, issus tant du monde académique que des services fédéraux et cantonaux de la protection des eaux.

Suite au concours de projets d'architecture et de paysage lancé en 2014, le MO a entériné le choix du jury et retenu en mars 2015 le bureau d'architectes lauréat du concours. Ce dernier a accompagné le MO et les mandataires spécialisés dans les études, particulièrement pour l'intégration des bâtiments dans le site. Il a également constitué le dossier de demande de permis de construire et l'a déposé le 21 octobre. Ainsi, l'enquête publique y relative a pu démarrer le 8 décembre, pour une clôture au 18 janvier 2016. L'autorisation de construire est attendue à la fin mars 2016.

En parallèle, le projet d'ouvrage, lancé en 2015, se poursuit avec le concours de tous les mandataires, l'optimisation du projet ayant déjà été effectuée avec les fournisseurs des équipements électromécaniques.

Sur la base des études et des plans établis, un appel d'offres public a été lancé en septembre pour la sélection d'une entreprise devant réaliser les travaux préparatoires. Le chantier s'est ouvert le 16 novembre par l'abattage d'arbres, toutes les autorisations administratives y relatives ayant été accordées par la municipalité.

Finalement, des appels d'offres publics pour la réalisation d'un village de chantier et pour la surveillance du site ont été lancés en fin d'année. La sélection des entreprises pour ces prestations interviendra en janvier, respectivement février 2016.

## **CENTRE INTERCOMMUNAL DE GESTION DES DÉCHETS**

Le volume des ordures ménagères ou assimilées (ménages et entreprises, sacs officiels ou au poids) collecté durant l'année 2015 s'élève à 24'019 tonnes, soit une diminution de 40.64% par rapport à l'année 2012 – année de référence avant l'introduction de la taxe au sac – mais en hausse de 1.59% par rapport au volume collecté en 2014. Durant la même période, ont été collectées: 12'371 tonnes de papier-carton, (+13.03% par rapport à 2012; -1.32% par rapport à 2014); 6'169 tonnes de verre (+6.97% par rapport à 2012; -0.16% par rapport à 2014) et 6'733 tonnes de déchets végétaux (+54.42% par rapport à 2012; -8% par rapport à 2014).

La prestation de collecte et traitement des lavures a connu d'importantes modifications en termes de logistique en 2015, avec l'adjudication d'une part prépondérante de leur collecte et de leur traitement par bio-méthanisation à des tiers, à l'issue d'un appel d'offre public. L'apparente baisse de 32%, à 1'643 tonnes, des lavures collectées en 2015 par rapport à 2014 s'explique principalement par le passage d'un poids standard de 100 kg par conteneur en 2014 au poids effectif en 2015. En réalité, le nombre de clients lavures a progressé. Le tonnage des huiles végétales – collectées gratuitement pour les clients lavures et livrées aux Saugealles – s'est élevé à 66 tonnes en 2015 contre 60 tonnes l'année précédente, soit une hausse de 10%. La collecte des textiles en postes fixes et déchèteries a encore atteint des records pour une quantité collectée de 1'106 tonnes, soit une hausse de 6.46% par rapport à 2014.

En revanche, une constante persiste sur l'ensemble des fractions de déchets recyclables collectés en porte-à-porte, à savoir une baisse de la qualité avec une présence d'indésirables qui pénalise la valorisation de ces fractions.

Le réseau des déchèteries mobiles composé de 28 points de collecte n'a pas subi de changement en 2015, conservant les mêmes fréquences de présence chaque mois, mais avec une ouverture jusqu'à vingt heures. En revanche, ce service a continué à se développer auprès de la population, recevant toujours plus de visites. Ainsi, le nombre de passages dans l'ensemble des déchèteries mobiles est passé à 48'842 en 2015 contre 47'611 en 2014, soit une progression de 3%.

Les déchèteries fixes, quant à elles, ont reçu 230'866 visites en 2015 contre 216'415 en 2014, soit une progression de 7%.

L'équipement des immeubles s'est poursuivi conformément à la nouvelle réglementation. Près de 1'000 conteneurs ont été vendus en 2015.

Dans le cadre de leurs activités, les surveillants de la propreté ont collecté et analysé plus de 86 tonnes de sacs et déchets non conformes en 2015. Leurs interventions ont permis de procéder à 261 dénonciations et 64 avertissements.

## **UNITÉ DE VALORISATION ET DE TRAITEMENT DES DÉCHETS TRIDEL – MANDAT D'EXPLOITATION DE L'USINE TRIDEL**

Après 2013 et 2014 avec moins de déchets pris en charge, en raison de l'introduction de la taxe au sac, la quantité de déchets prise en charge a nettement augmenté en 2015 avec un total de 166'866 tonnes, soit une hausse importante de 7.4% par rapport à 2014 où 155'410 tonnes de déchets avaient été valorisées. Cette hausse s'explique essentiellement par des apports plus importants en provenance du Nord vaudois (périmètre STRID), par une très bonne collaboration avec d'autres usines suisses et par des apports plus importants de partenaires privés.

La collaboration entre différents services de la Ville de Lausanne (services des parcs et domaines, du gaz et du chauffage à distance, des routes et de la mobilité) et TRIDEL pour la valorisation du bois de forêt s'est poursuivie en 2015. 5'830 tonnes de bois de forêt transformées en énergie en 2015, contre environ 6'452 en 2014. Cette légère baisse s'explique en raison du report de trois semaines, à mi-novembre 2015, du début de la campagne hivernale de prise en charge de bois. Cette collaboration va durer au moins quelques années encore et pourrait même être élargie à d'autres communes propriétaires de domaines forestiers, par la mise en place d'une chaufferie à bois sur le site de TRIDEL. Une étude de faisabilité a été acceptée et sera réalisée durant le premier trimestre 2016.

Comme en 2013 et 2014, les tonnages acheminés par le train à l'usine depuis les différentes gares réparties dans les périmètres de gestion sont inférieurs aux 80'000 tonnes minimum prévues dans le contrat de prestations entre ACTS S.A. et TRIDEL S.A., avec un tonnage de l'ordre de 67'000 tonnes mises sur le train (environ 68'000 tonnes en 2014). La part des apports livrés par train est en légère baisse à 43%, contre 44% en 2014. Pour l'entretien du matériel, 142 bennes ont été nettoyyées et contrôlées en 2015 (181 en 2014).

Pour la première fois depuis la mise en exploitation de l'usine, aucun déchet en provenance de l'étranger n'a été traité à l'usine TRIDEL durant tout l'année.

Comme en 2014, un stock de déchets en balles a été constitué en automne lors la révision d'une des lignes d'incinération, en collaboration avec le périmètre VALORSA qui dispose de la place de stockage et de l'expérience nécessaire pour cette opération. A fin 2015, plus de 3'000 balles de déchets étaient stockées sur le site de Penthaz, ce qui représente environ 2'500 tonnes de déchets. Ce stock sera utilisé durant le premier trimestre 2016, pour augmenter la production d'énergie thermique en cas de températures extérieures négatives.

D'une manière générale, l'exploitation des lignes d'incinération s'est très bien déroulée en 2015, avec seulement trois arrêts de ligne non planifié, dont un seul pour une fuite de chaudière. Avec cette diminution des perturbations, les heures de fonctionnement ont légèrement augmenté, pour la ligne 1 (7'875 heures en 2015 contre 7'842 en 2014) et pour la ligne 2 (8'055 heures en 2015 contre 7'993 heures en 2014).

Concernant les installations électromécaniques de l'usine, un travail important de maintenance et de contrôle des installations sous pression a été effectué en 2015. La majeure partie des installations soumises à l'Association suisse d'inspection technique (ASIT) ont été contrôlées lors de l'arrêt total de l'usine au début du mois de juin. Ces opérations sont à prévoir en général tous les six ans. Mis à part cet arrêt majeur, les installations de production d'énergie ont très bien fonctionné durant toute l'année. A noter même que la livraison d'énergie thermique au réseau de chauffage à distance de la Ville de Lausanne a été en service toute l'année sans interruption, mis à part l'arrêt total mentionné ci-dessus. Comme l'arrêt d'usine était plus conséquent cette année en raison des contrôles ASIT, le nombre d'heures de fonctionnement de la production d'énergie thermique est en légère baisse par rapport à 2014 (8'554 heures en 2015, contre 8'577 en 2014) mais la disponibilité reste très élevée. La quantité d'énergie thermique vendue à la Direction des services industriels est en hausse par rapport à 2014, en raison des apports de déchets plus importants que prévus et d'une meilleure utilisation de la chaleur en mi-saison. TRIDEL a vendu 265.2 GWh d'énergie thermique en 2015 (239.1 GWh en 2014). C'est la plus grande quantité d'énergie thermique mise à disposition du chauffage à distance depuis la mise en exploitation de l'usine ! En termes d'énergie électrique, la quantité vendue est de 58.4 GWh en 2015, en hausse par rapport à 2014 (52.1 GWh). Au final, le rendement énergétique moyen est en hausse, calculé à 61.0% en 2015, contre 59.1% en 2014. C'est la première année que le rendement moyen dépasse les 60%. Les heures de fonctionnement de la turbine sont de 8'473 heures en 2015, contre 8'313 en 2014.

Depuis 2014 et la réduction de 2 ept liée à la baisse des apports par train, l'exploitation de l'usine et de la gare est assurée par un effectif de 47 ept. Durant l'année, trois départs ont été enregistrés, compensés en cours d'année par l'engagement de 2 nouveaux collaborateurs et d'une auxiliaire. L'engagement du chef d'équipe de maintenance électrique a pu être enfin finalisé, après une vacance de poste d'une année complète. Au 31 décembre 2015, l'effectif de l'UVTD est complet avec 47 collaborateurs travaillant à 100%.

Les dates qui ont jalonné l'année 2015 sont les suivantes : lundi 20 avril – arrêt de la ligne 2 pour changement d'une soupape de sécurité et des deux vannes d'injection d'eau (pour le réglage de la température de la vapeur); du lundi 25 mai au jeudi 18 juin – 10<sup>e</sup> révision de la ligne 2 avec arrêt d'usine complet entre le jeudi 28 mai et le jeudi 4 juin; du mercredi 19 août au lundi 14 septembre – 9<sup>e</sup> révision de la ligne 1 avec changement des buses d'injection d'air (secondaire et recirculé); jeudi 15 octobre – arrêt court de la ligne 1 suite à une fuite de chaudière ; dimanche 25 octobre – arrêt de la ligne 1 pour contrôle de l'extracteur et changement de la vanne de purges.

### **GEDREL S.A.**

La direction du service assure la gestion administrative de la société GEDREL S.A.. Les travaux de secrétariat ont représenté 575.75 heures facturées (932 en 2014). Le nombre d'heures a nettement baissé, au vu de la diminution des prestations liées à la gestion du concept régional.

Pour rappel, la gestion comptable est effectuée par la comptabilité de la Direction des travaux depuis 2008. La ligne de téléphone « Info-déchets » (n° d'appel gratuit 0800 804 806), reliée au CID, a été moins sollicitée qu'en 2014 avec 9'897 appels contre 12'868 appels en 2014.

Le nombre de communes ayant adhéré au concept harmonisé de la taxe au sac est stable, avec 24 communes et aucune nouvelle entrée en 2015.

La cellule financière, comprenant maintenant cinq périmètres, s'est réunie à plusieurs reprises en 2015 pour déterminer les tonnages collectés par chaque commune et gérer la rétrocession des montants encaissés avec la vente des sacs taxés.

En termes de communication et de sensibilisation, la campagne interpérimètres « responsables.ch » a continué, avec notamment l'habillage de bus tl circulant dans le grand Lausanne, à l'effigie du visuel de cette campagne. De plus, un stand de cette même campagne était présent au Comptoir Suisse et un samedi du marché de Noël à la place de la Palud. Le but de celui-ci était de sensibiliser de manière ludique la population à sa manière de consommer.

GEDREL S.A. a également apporté son soutien au Lausanne Hockey Club, au Lausanne-Sports et à Swiss Expo.

Enfin, dans le cadre des actions de sensibilisation menées dans les écoles, ce sont au total 359 classes du périmètre de GEDREL, dont 261 classes lausannoises, qui ont bénéficié d'une animation, qu'elle soit sur le thème de l'eau ou sur celui des déchets.

## EAUSERVICE (EAU)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- **eauservice** a pour mission d'approvisionner en eau potable et d'assurer la défense incendie à Lausanne et dans 17 communes avoisinantes
- de plus, 50 communes ou associations intercommunales sont alimentées en gros, ce qui représente un bassin de population d'environ 330'000 habitants
- quatre usines de traitement, 120 captages, vingt stations de pompage, 900 kilomètres de réseau et un laboratoire accrédité sont exploités, surveillés et modernisés en permanence pour assurer un approvisionnement fiable et respectant les exigences légales

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Clients et ressources	17.40	17.00	16.40	16.00
Contrôle de l'eau	7.30	6.90	8.30	7.90
Direction (EAU)	6.70	6.30	6.70	6.10
Distribution	62.20	58.90	62.20	61.90
Etudes et constructions	10.60	10.60	11.60	11.50
Production	27.30	27.08	27.30	25.08
<b>Total service</b>	<b>131.50</b>	<b>126.78</b>	<b>132.50</b>	<b>128.48</b>

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
Total service	+ 1.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Clients et ressources	18	17.00	17	16.00
Contrôle de l'eau	8	6.90	9	7.90
Direction (EAU)	8	6.30	8	6.10
Distribution	60	58.90	63	61.90
Etudes et constructions	11	10.60	12	11.50
Production	28	27.08	26	25.08
<b>Total service</b>	<b>133</b>	<b>126.78</b>	<b>135</b>	<b>128.48</b>

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier	31 décembre
	n	n
Contrôle de l'eau	2	2
Total service	2	2

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	10	7

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Convention de départ	
Décès	1
Démission	6
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	1
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	10

## ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

L'année 2015 a été marquée par un été caniculaire qui a eu pour effet de stimuler la consommation d'eau. Les volumes distribués sont en hausse de près de 10% par rapport à 2014, année particulièrement pluvieuse. Les quelques jours de plus forte consommation ont été particulièrement marquants, la capacité maximale de production et de transport d'eau ayant été presque atteinte.

Le projet de réorganisation des services a particulièrement mobilisé les cadres au cours de l'année. La volonté de la direction de rassembler au sein d'un même service toute l'activité liée au cycle de l'eau a nécessité de mener des réflexions sur les synergies à mettre en place, à définir une nouvelle organisation et à régler tous les aspects pratiques pour un démarrage au début de l'année 2016. La nouvelle organisation, validée par la Municipalité, permettra de renforcer les compétences de la Ville dans le domaine de l'eau.

Quelques projets significatifs sont également à relever: il s'agit de la reconstruction du réservoir du Calvaire dont le gros œuvre est pratiquement terminé, la fin du chantier à l'avenue de Chailly, avec la mise en service de grosses conduites de transport et la mise en place de plusieurs pilotes de traitement dans l'usine de Saint-Sulpice afin de déterminer quelle sera la future chaîne de traitement. Il est à relever que deux communes ont décidé de confier la distribution de l'eau sur leur territoire à Lausanne: Villars-Sainte-Croix avec une concession partielle pour la zone industrielle entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril et Romanel-sur-Lausanne avec une concession entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre.

## Direction

### Ressources humaines (RH)

La section RH assure la gestion courante du personnel et donne un soutien aux cadres et aux collaborateurs du service. Un important travail de positionnement des postes selon la grille Equitas a été fait. Le projet de réorganisation de la direction a fortement impliqué les ressources humaines pour définir les organigrammes, revoir les descriptions de poste et mener les procédures administratives pour que le changement soit effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

### Qualité, Sécurité alimentaire, Santé et Sécurité et Environnement (QSaSE)

L'audit de surveillance de première année concernant la qualité (ISO 9'001) et l'environnement (ISO 14'001) a été passé avec succès. Aucune non-conformité n'a été relevée.

Au vu de la réorganisation, un état des lieux des procédures ISO a été dressé et un projet de réunification de la documentation avec une nouvelle numérotation a été lancé et sera terminé en 2016.

### Certification ISO 22'000 - Management de la sécurité des denrées alimentaires

EAU a été officiellement certifié ISO 22'000 le 13 février 2015 par l'association suisse pour systèmes de qualité et de management (SQS).

Un premier audit de suivi s'est déroulé les 18 et 19 novembre 2015 et a été passé avec succès. Aucune non-conformité majeure n'a été constatée. Seules trois non-conformités mineures ont fait l'objet de mesures d'amélioration.

Afin de tester notre organisation en cas de crise, un exercice a eu lieu le 7 septembre 2015. Le scénario imaginé était une pollution aux hydrocarbures survenue sur la conduite de Bret en amont du réservoir de la Croix-sur-Lutry. L'exercice était enrichissant; il permettra notamment d'améliorer les procédures de gestion de crise plus particulièrement pour les questions d'organisation de la cellule de crise et de communication interne et externe.

### Santé et sécurité

Le nombre total d'accidents professionnels a diminué entre 2014 et 2015, passant de 12 à 9.

Parmi ces 9 accidents professionnels il y a eu :

- 5 accidents bagatelle engendrant 4 jours d'absence ;
- 4 accidents qui ont engendré 163 jours d'arrêt de travail, ce qui donne un indice de gravité de quarante jours par accident. Cette gravité est élevée mais il faut noter que deux accidents représentent 80% des jours d'absence. Il s'agit d'un accident par glissade lors de manutention de charge avec déchirure musculaire provoquant un total pondéré de 74 jours d'absence et un accident par projection solide au visage lors d'entretien du réseau sur une vanne défectueuse provoquant un total pondéré de 57 jours d'absence.

Sur la base de ces chiffres, le taux de fréquence d'accident professionnel est de 3.5 accidents/personne au cours d'une vie professionnelle.

Gravité : nombre de jours d'absence/nombre de cas. Donne une indication statistique sur la durée d'absence engendrée par cas. A considérer avec précaution s'il y a un cas d'absence de longue durée.

Taux de fréquence : nombre d'accidents x 100'000/ nombre d'heures travaillées. Ce ratio indique le nombre de cas pour 100'000 heures travaillées (soit grossièrement la durée d'une vie professionnelle).

Le nombre total d'accidents non professionnels est de quatorze pour l'année 2015. Il y a eu cinq accidents non professionnels bagatelle (moins de trois jours d'absence) et neuf accidents qui ont engendré 72 jours d'absence répartis comme suit :

- déplacement de plain-pied : 34 jours (47%);
- accidents de sport : 20 jours (27%);
- bricolage : 18 jours (26%).

Les maladies non-professionnelles ont engendré 1'053 jours d'absences.

Total jours d'absences pour accidents professionnels (AP), accidents non-professionnels (ANP) et maladies non-professionnelles (MNP) hors bagatelle :

	AP	ANP	MNP
<b>eauservice</b>	167	69	1'053
	13%	5.5%	81.5%

### Formations santé et sécurité

En 2015, cinq formations ont été organisées pour EAU. Il s'agissait de la formation pour les nouveaux collaborateurs, l'accès aux ouvrages profonds, la levée de doute, le stockage, la manipulation et l'élimination des produits chimiques et les dangers électriques. Pour cette dernière formation à laquelle ont participé soixante personnes, la moitié devra la refaire en 2016 car lors de la deuxième session un incident technique a eu lieu et la formation a dû être interrompue. 23 personnes ont suivi les cours imposés par la Ville concernant les mesures d'urgence au centre de formation de la Rama. En outre, une information hygiène et sécurité a été donnée lors de la séance d'information du 25 novembre à l'attention de tous les collaborateurs. Plus de 100 personnes ont participé à une ou plusieurs formations en 2015, sans compter les forums sécurité ou les journées techniques.

### Projets sécurité pour l'année 2015

- sécurité de l'usine de Bret : un exercice d'évacuation a eu lieu le 12 mars 2015 en présence des pompiers et s'est correctement déroulé. L'usine a été ouverte au Passeport vacances pendant l'été 2015. La sécurisation de l'accès aux filtres à sable et du nettoyage du sol en marbre a été faite par la pose d'une ligne de vie et de caillebotis ;
- espaces confinés et ouvrages profonds (de plus de trois mètres) : en 2015 au réseau Jorat, des plaquettes ont été posées dans 64 ouvrages (29 plaquettes « Risque de chute », quatorze plaquettes « Manque d'oxygène », 21 plaquettes « Risque de chute & Manque d'oxygène ». Pour ce qui concerne le réseau Centre, après une visite des ouvrages les échelles de dix ouvrages ont été mises aux normes et des plaquettes ont été posées dans trois ouvrages ;
- chambres des communes alimentées en gros : un courrier de demande de mise en conformité a été adressé à la fin de 2015 aux communes de Bourg-en-Lavaux, Bussigny, Mex, Saint-Saphorin et Sullens pour demander la remise en état des chambres de compteurs ;
- présence de radon dans les ouvrages du service : la loi sur le radon va changer en 2017, réduisant la valeur limite d'exposition au radon de 3'000 à 1'000 Bq/m<sup>3</sup> (bequerell) par horaire mensuel de travail. La SUVA a lancé une campagne de mesures pour les distributeurs d'eau durant l'année 2015 et des collaborateurs du service ont été équipés de dosimètres pour mesurer la quantité de radon à laquelle ils étaient exposés dans leur travail. Des premiers résultats sont tombés et doivent être analysés ;
- gestion des produits toxiques : le délai de transition concernant la gestion des produits toxiques avec les anciennes étiquettes et les anciennes phrases est échu et toutes les procédures y relatives ont été mises à jour ;

- contrôles et maintenance : comme chaque année, le matériel de sécurité, tel qu'élingues, appareils de détection de gaz MSA et Dräger, équipements de protection individuelle (EPI) anti-chute (harnais, sangles), est contrôlé sur site ou envoyé en maintenance selon le contrat passé avec le fournisseur.

La coordinatrice santé-sécurité a souhaité poursuivre sa carrière dans un autre domaine d'activités. Un gros travail de mise à niveau, de formation et de mise en place de procédures a été effectué pendant ses cinq années d'activité à EAU.

### **Environnement**

La mise à jour de la législation environnementale par le bureau GED a été effectuée au mois d'avril. Plusieurs lois ont été modifiées mais sans conséquence directe sur les activités d'EAU.

Pour ce qui concerne l'analyse environnementale, les quatre aspects significatifs de l'analyse environnementale sont identiques à ceux de l'année passée : il s'agit de la fabrication et destruction de l'ozone à Bret, des chauffages des bâtiments (stations, production), de la démolition des stations et des pertes d'eau.

L'organisation d'une formation « environnement » pour les cadres d'EAU a débuté en fin d'année et se poursuivra en 2016. Cette formation vise à faire le point sur notre fonctionnement ISO 14'001 et récolter toutes les idées ou souhaits des collaborateurs pour développer encore mieux l'environnement dans le service.

L'année 2015 a vu la re-certification « Nature et Economie » pour l'usine de traitement du lac de Bret.

### **Communication**

En tant que distributeur d'eau, EAU est tenu d'informer ses clients sur la qualité de l'eau au moins une fois par année, comme l'exige l'article 5 de l'ordonnance fédérale sur l'eau potable, l'eau de source et l'eau minérale de novembre 2005. Comme chaque année, une information a été réalisée à Lausanne et dans les communes alimentées au détail par l'intermédiaire d'un tout-ménage distribué la semaine précédant la journée mondiale de l'eau.

Le thème de la journée mondiale de l'eau du 22 mars 2015 était « L'eau, un bien précieux ». Une animation a été faite en collaboration avec le Service d'assainissement et la Fondation Pusch à la place du Port à Ouchy avec une exposition interactive et un stand d'information.

EAU a édité son rapport annuel destiné aux partenaires externes : autres services de la Ville, du Canton et de la Confédération, communes alimentées au détail et en gros, mandataires et autres distributeurs d'eau.

En juin le service a été présent au Festival de la Terre.

Le sondage de satisfaction de cette année a ciblé principalement les entreprises et nos gros consommateurs. Le taux de réponse de plus de 60% montre un intérêt marqué pour l'eau potable et ses utilisations.

Cet été a été le début de notre participation au Passeport vacances. Nos deux animations ont rencontré un franc succès.

Au mois de septembre 2015, EAU a participé à la « Fête du quartier de Chailly » en y tenant un stand. Une information sur les activités du service était disponible, de même qu'une maquette expliquant la distribution de l'eau. Cela a été l'occasion d'informer les habitants sur les travaux qui ont été réalisés dans leur quartier.

### **Solidarité internationale eau**

Le 16 juin 2015, la Communauté urbaine de Nouakchott (CUN) a célébré l'inauguration des 50 kilomètres de réseau posés à Nouakchott dans le quartier défavorisé de Tarhil en présence, entre autres, de la présidente de la CUN, du ministre de l'hydraulique et de l'assainissement, du directeur de la Société Nationale de l'eau et du consul honoraire de Suisse. L'ensemble des participants et la population a exprimé leur satisfaction.

Ce réseau, ainsi que les autres activités du projet communautaire pour l'accès à l'eau (PCE) ont été financés par les communes d'Attalens, Apples, Charrat, Cossonay, Epalinges, Estavayer-le-Lac, Jouxens-Mézery, Jussy, La Chaux, Le Mont-sur-Lausanne, Lutry, Martigny, Morges, Nyon, Pully, Trient et Villaz-St-Pierre qui se sont associées à Lausanne. La Direction du développement et de la coopération (DDC) et la région d'Île-de-France y ont aussi injecté des fonds. Ce nouveau réseau permet à environ 15'000 personnes d'avoir accès à de l'eau potable proche de chez eux.

Le préavis N° 2015/22 (« *Les communes romandes solidaires pour l'eau – Le fonds Solidarité internationale eau, réalisations et gestion (2009 et 2013)* ») a été accepté. Il avait pour but de prendre acte des actions entreprises, de régulariser les dépenses déjà effectuées et de modifier le règlement du fonds.

La Commission des finances a validé les dépenses pour une nouvelle phase de projet. Ainsi, au mois d'octobre, une nouvelle convention a été signée entre Lausanne et la CUN. Les activités serviront à consolider l'existant et à poursuivre notamment les extensions de réseau.

Des représentants d'EAU se sont rendus à Nouakchott au mois de mars et de novembre 2015 pour effectuer le suivi du projet. La cheffe du projet a passé deux semaines en Suisse au mois de mai. Un audit financier a été réalisé sur le compte du projet à Nouakchott par le bureau Ernst & Young au mois de juillet et une évaluation du PCE est en cours ; le rapport sera transmis à Lausanne en début d'année 2016.

### **CLIENTS ET RESSOURCES**

En 2015, les volumes d'eau livrés aux clients alimentés au détail, c'est-à-dire mesurés aux compteurs d'eau des bâtiments, ont été de 21'378'112 m<sup>3</sup> (environ 12'460'000 m<sup>3</sup> sur le territoire lausannois et 8'920'000 m<sup>3</sup> sur les autres communes, +4.19%). Pour les communes alimentées en gros, le volume facturé a augmenté par rapport à 2014 pour s'élever à 5'435'928 m<sup>3</sup> (+29.29%).

Grâce à un renforcement de l'effectif des conseillers en installations par un auxiliaire, la priorité a été donnée à la taxation des objets soumis à une enquête publique, raison pour laquelle l'année 2015 a vu un record de taxes uniques encaissées. Une planification du rattrapage des affaires restées en suspens est en place.

### **Suivi des communes**

La Commune de Villars-Sainte-Croix a décidé d'octroyer une concession à la Commune de Lausanne pour la distribution d'eau sur une partie de son territoire, dès le 1<sup>er</sup> avril 2015.

La Commune de Romanel-sur-Lausanne a décidé d'octroyer une concession à la Commune de Lausanne pour la distribution d'eau sur son territoire, dès le 1<sup>er</sup> décembre 2015. Préavis N° 2015/49 (« *Reprise du réseau d'eau potable de la commune de Romanel-sur-Lausanne* »)

La Commune de Lussery-Villars, alimentée par l'adduction de Prévondavaux, a dénoncé le contrat d'alimentation en eau pour le 31 décembre 2015, suite à son raccordement sur le nouveau réservoir intercommunal de Vy-de-Mauraz.

Pour la quatrième année, le service a assuré l'exploitation du réseau d'eau potable de la commune de Bussigny.

Le 23 avril, les communes concédantes et les communes alimentées en gros ont été invitées par le directeur des travaux pour leur présenter les chiffres-clé 2014.

Un projet de concession-type, adapté à la nouvelle législation et au projet de règlement lausannois, a été transmis aux communes concédantes pour consultation.

### **Suivi clients (réception-secrétariat-finances)**

Durant l'année écoulée, 540 demandes d'arrêts d'eau, faites par les appareilleurs, ont été enregistrées par la réception. Environ 4'900 appels téléphoniques ont été réceptionnés, 9'460 courriers reçus et plus de 1'237 personnes accueillies.

Le traitement des factures fournisseurs s'effectue sur Goéland. Environ 3'900 factures ont ainsi été traitées avec cette application.

Nonante ordres de correction ont dû être établis à l'attention du Service commercial, notamment pour demander la facturation d'eau consommée sans comptage (by-pass de l'installation ouvert) ou suite à un compteur bloqué.

Pour faire suite à la modification de la législation cantonale sur la distribution de l'eau (LDE), EAU a révisé le règlement lausannois. Un préavis a été déposé en fin d'année.

### **Postes de mesure**

Environ 1'000 compteurs neufs ont été posés, dont 600 ont été redimensionnés (diminution du diamètre). 36 compteurs industriels ont été remplacés. L'entier des échanges a été effectué avec l'équipe « Compteurs ». Cette dernière a été renforcée durant six mois par un collaborateur des Services industriels de Lutry dans le cadre du partenariat existant. Aucun mandat n'a été confié à des entreprises sanitaires.

La reprise du réseau de Romanel-sur-Lausanne (490 compteurs) porte le total des compteurs à 22'200 pièces.

### **Raccordements**

372 affaires Goéland « Raccordement clients » ont été ouvertes en 2015, à la suite de parutions de mises à l'enquête publique. Cela porte à 1'534 le nombre d'affaires « Raccordement clients » en cours, dont le 58% concerne le territoire des communes alimentées au détail hors Lausanne.

88 installations signalées non-conformes sont toujours en cours. En 2015, 66 non-conformités ont été identifiées et 64 affaires ont été terminées.

En 2015, 212 permis pour prélèvement d'eau aux bornes hydrantes ont été délivrés pour une durée allant de un jour à une année. 29 postes de mesures ont été équipés d'un disconnecteur pour des travaux spéciaux: il s'agit d'un dispositif particulier rendant impossible tout retour d'eau dans le réseau et que le service impose depuis peu dans le cas de travaux avec mise en pression de l'eau du réseau (par exemple forage).

Dans le cadre de travaux de transformation d'installations d'eau, 158 « annonces de travaux » ont été signalées par des entreprises sanitaires. En 2015, EAU a traité 345 affaires ouvertes durant les années 2009 à 2013.

### **Patrimoine immobilier**

Le bâtiment sis à la route de Prilly 1 à Lausanne a été en chantier pour son assainissement et sa mise en conformité, conformément au préavis N° 2014/10 du 27 février 2014 (« *Travaux d'assainissement, de mise en conformité et de transformation du bâtiment d'eauservice, route de Prilly 1 à Lausanne – Demande de crédit d'ouvrage* »).

Le travail d'entretien de la forêt sur les parcelles sises dans les gorges du Chauderon (sources du Pont-de-Pierre) s'est poursuivi sous la direction du Service des parcs et domaines.

## **CONTROLE DE L'EAU**

Le laboratoire a poursuivi ses contrôles systématiques de l'eau dans les réseaux d'EAU pour s'assurer qu'elle ne contienne ni substances gênantes ou toxiques, ni germes pathogènes.

9'634 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 49'263 analyses chimiques et 19'820 analyses microbiologiques.

Dans le courant de cette année, le laboratoire a mis en service un nouvel appareil d'analyse, la spectrométrie de masse par torche à plasma (ICP-MS). Cette méthode permet d'identifier et de quantifier en routine la plupart des éléments chimiques à des concentrations de l'ordre d'un microgramme par litre.

Le laboratoire a continué à suivre les trois principaux projets de sa division :

- la désinfection : amélioration de la qualité de l'eau – protection du réseau ;
- la présence de produits stupéfiants dans le réseau d'eau ;
- la mesure de la concentration totale bactérienne dans les ressources en eau.

Les résultats des analyses sur l'eau de boisson pour 2015 remplissent les conditions de qualité exigées par la loi sur les denrées alimentaires, aussi bien du point de vue chimique que bactériologique. Neuf non-conformités mineures, c'est-à-dire sans risque pour la santé, ont été constatées et les actions adéquates ont été mises en place immédiatement.

En plus des contrôles de l'eau sur le réseau d'EAU, de nombreux mandats d'analyses ont été réalisés pour d'autres communautés publiques.

## **ETUDES ET CONSTRUCTION**

### **Préavis N° 2006/19 (« Réfection des adductions du Pays-d'Enhaut et construction d'une usine d'ultrafiltration (UF) »)**

Après une année de suivi du fonctionnement de la nouvelle usine de Sonzier, la réception définitive a eu lieu le 7 mai 2015, la garantie démarre dès ce jour. L'usine fonctionne aujourd'hui à satisfaction et son suivi est effectué par l'équipe de l'usine de Bret. Le dispositif permettant à l'usine de fonctionner lorsque la turbine de Romande Energie s'arrête est en cours d'optimisation.

### **Préavis N° 2013/55 (« Réservoir du Calvaire, Démolition de 5 cuves, d'une villa et du tennis house, reconstruction de 3 cuves, d'une station de pompage et raccordements des conduites »)**

Le gros-œuvre de la station de pompage a commencé en décembre 2014 et s'est terminé à la fin de juillet 2015. Les travaux de second-œuvre et de montage des équipements de la station ont occupé tout le second semestre. La mise en exploitation de la station est prévue en septembre 2016.

Parallèlement le gros-œuvre des cuves s'est déroulé pendant tout 2015 pour être terminé à 95% en fin d'année. Une cuve a été réceptionnée à sec en fin d'année. Leur mise en exploitation est prévue en mai 2016.

### **Station de Crissier / Retour Petite-Croix dans les cuves de Crissier**

Suite à la mise en service du pompage Haut-Vallon – Petite-Croix, il a été nécessaire de revoir le fonctionnement de la conduite de retour Petite-Croix dans les cuves de Crissier. Les modifications suivantes ont été étudiées : modification de la fonction de la vanne Clayton en régulation pas à pas de débit, installation d'un débitmètre à passage intégral et d'une vanne motorisée d'arrêt en sortie de conduite, renforcement des supports des conduites existantes. Lors des essais, le débit de retour a dû être plafonné à un maximum de 4'500 l/min pour limiter les vibrations. La mise en service définitive est prévue dans le premier semestre 2016.

### **Chambre du Bois-de-l'Hôpital (ex-réservoir du Bois-de-l'Hôpital)**

Suite à la mise en service de la deuxième cuve au réservoir du Châtaignier, le réservoir du Bois-de-l'Hôpital, devenu obsolète, a été mis définitivement hors service au début de 2014. Les locaux, les raccordements électriques et de télégestion étant encore bons, il a été décidé de réaliser une conduite de retour de Marjolatte dans le réseau Châtaignier. Cette conduite fonctionne en régulation de débit et maintien de contrepression aval. La mise en service a été effectuée dans le courant du troisième trimestre de 2015.

### **Préavis N° 2014/16 (« Etudes pour une nouvelle usine de traitement et de pompage d'eau potable à Saint-Sulpice (à partir de l'eau du Léman) »)**

Suite à la mise en place en 2014 de l'organisation de l'équipe de projet pour la réalisation des études préalables à la construction de la nouvelle usine de traitement et de pompage d'eau potable à Saint-Sulpice – avec pour objectifs principaux l'élimination des micropolluants et de la matière organique – des pilotes d'essais de traitement ont progressivement été mis en place pour tester et optimiser diverses étapes ou filières de traitement avec notamment :

- adsorption sur charbon actif fluidisé couplé à une filtration membranaire de type ultrafiltration (carboplus/UF) ;
- filtration membranaire de type ultrafiltration dense (Quickscan) ;
- filtration membranaire de type nanofiltration ;
- adsorption sur charbon actif en grain.

Un dernier pilote combinant des étapes d'ozonation, d'adsorption sur charbon actif en grain et d'ultrafiltration sera mis en place au cours de l'année 2016. Parallèlement à ces essais, plusieurs études préliminaires ont été réalisées ou lancées au cours de la période :

- pré-diagnostic environnemental du site ;
- diagnostic du génie-civil pour déterminer les possibilités de réutilisation des ouvrages existants ;
- études pour le renouvellement de la conduite sous-lacustre ;
- diagnostic amiante et peinture au plomb ;
- repérage des ouvrages et conduites souterrains.

## Plan directeur

Une révision de l'ensemble du chapitre 4 – Production, et du chapitre 5 – Distribution, a commencé en 2015 et se poursuit en 2016.

Le rapport « Alimentation en cas de crise » est aussi en cours de révision suite aux conclusions de l'exercice de crise effectué dans le service le 7 septembre 2015.

Le Service de la consommation et des affaires vétérinaires a été informé des révisions en cours par un courrier le 7 décembre 2015.

## Indicateurs

Les indicateurs 2014 ont été présentés et approuvés en revue de direction du 28 mai 2015.

Ils ont ensuite été publiés et distribués aux chefs de division ainsi qu'aux auditeurs de la Société générale de surveillance.

## Gestion des données

L'Intranet du service continue son évolution technologique : plusieurs modules de l'Intranet ont été redéveloppés et améliorés sur le nouveau système Symfony2 (framework web).

Le graphisme et la page d'accueil de l'Intranet ont été totalement refondus. La gestion des news a été revue et améliorée ; un module de gestion du lavage des cuves, la gestion des fichiers ISO et un agenda du service ont été rajoutés.

L'acquisition des données des essais pour la nouvelle usine de Saint-Sulpice a demandé, en plus de l'entretien continu, l'ajout d'un nouveau serveur pour augmenter la capacité de stockage des données.

En collaboration avec le service du cadastre, des essais ont été faits pour la migration vers un nouveau Système d'information du territoire (SIT) « qWat », logiciel Open source qui devrait venir remplacer le SIT actuel Topobase qui ne sera plus maintenu en 2017.

Le changement du parc des modules d'acquisition de la télémesure des compteurs des communes alimentées en gros touche à sa fin. L'utilisation des nouveaux modules permet le transfert des données via la 3G. Le serveur de télémesure a été mis à jour deux fois durant l'année.

## DISTRIBUTION

61 chantiers ont été réalisés en 2015, correspondant à un total de 9'245 mètres de conduites traitées, soit :

- 7'805 mètres remplacés ;
- 450 mètres réhabilités ;
- 925 mètres d'extension ;
- 65 mètres de tubage.

Les dépenses liées aux chantiers réalisés ou terminés en 2015 s'élèvent à CHF 6'200'857.–. Si on cumule à ces dépenses les frais liés à l'entretien du réseau (CHF 732'069.–, sans compter les fuites) ainsi que l'entretien des sources et captages (CHF 211'957.–), on atteint la somme de CHF 7'144'883.–.

Deux personnes (auxiliaires) ont appuyé les activités du bureau de gestion des réseaux (BGR) afin de contrôler la cohésion des données entre les bases de données Topobase et SAP, de corriger Topobase en vue de la migration prévue en 2016, ainsi que contrôler la numérisation du réseau réalisée par le Service de la coordination et du cadastre (SCC).

De plus, un aide-monteur de réseaux a été employé comme auxiliaire pour aider les équipes du réseau Centre et compenser les manques d'effectifs ponctuels.

## Faits marquants

- le chantier de rénovations des conduites sur l'avenue de Chailly a été finalisé, et a permis la mise en service de la connexion au nord de la zone de pression Chailly, l'extension de la zone de pression Grangette qui permettra une alimentation sécurisée de la commune de Pully, le remplacement des conduites du Pays-d'Enhaut et du Pont-de-Pierre, la mise en service du tronçon de conduite du Pays-d'Enhaut située sur l'avenue de Béthusy et au Pont-de-Chailly, posé progressivement entre les années 2004 et 2007, ainsi que le tronçon de conduite du Pont-de-Pierre posé dans le cadre du chantier du Pont-de-Chailly en 2004 ;
- suite et fin des travaux de rénovation des conduites principales liées aux chantiers de rénovation du réservoir du Calvaire ;
- le chantier Fleur-de-Lys à Prilly, lié au chantier du LEB, a impliqué la pose d'une conduite de diamètre 400 mm ;
- le chantier Larges Pièces à Ecublens a nécessité le remplacement et la pose de nouvelles conduites de diamètre 300 mm ;
- remplacement et extension sur la nouvelle zone alimentée au détail de Villars-Sainte-Croix, soit près de 700 mètres de conduites en diamètre 150 et 200 mm ;
- reprise complète du réseau de distribution au détail de la commune de Romanel-sur-Lausanne (environ 14 kilomètres de conduites), et premier chantier de détournement de conduite sur cette commune.

Il a fallu traiter 1'929 demandes de plans par des clients externes. Le contrôle de 923 affaires « Mises à l'enquête sur Lausanne et police des constructions », transmises à l'aide de Goéland, a permis de détecter plusieurs dizaines de conflits avec le réseau de distribution et de transport d'eau potable, et abouti à cinq oppositions formelles afin de sauvegarder les intérêts d'EAU, toutes en dehors du territoire lausannois.

## Contrat avec Bussigny

Les prestations prévues par le contrat ont été assurées par le personnel d'EAU, notamment 17 interventions d'urgence (fuite ou rupture), six mises en services de conduites, le nettoyage des deux cuves de 300 et 1'000 m<sup>3</sup>, des tournées de contrôle annuel des ouvrages et captages, la pose et dépose d'appareils de mesure de radon et la pose de conduites à la rue de l'Industrie, sous forme de prestations facturées.

## Interventions d'urgence

Le service de piquet «réseaux» a été appelé à 237 reprises en 2015. Dans 142 cas, il s'agissait d'une intervention à réaliser dans l'urgence, à la suite d'une fuite ou d'une rupture. 39 appels concernaient des problèmes signalés à des bornes hydrantes, deux des by-pass, trois des mises hors service / remises en service pour travaux dans des immeubles en dehors des heures de travail, douze des problèmes de qualité de l'eau, et 39 des problèmes divers (robinets bouchés, baisse de pression dans l'immeuble, bruit d'eau, etc.).

Du point de vue financier, CHF 858'791.– ont été dépensés pour réparer les conduites de distribution, CHF 251'731.– pour les interventions sur les branchements situés sur le domaine public, et CHF 74'671.– pour réparer les conduites de transport. Relevons encore que les frais occasionnés par les dégâts dus à des fuites ou ruptures de conduites (dégâts aux tiers) s'élèvent à CHF 325'883.–.

## Nombre de défaillances

Le nombre de défaillances sur le réseau de transport et de distribution atteint 85 cas, ce qui situe désormais cet indicateur en dessous de la barre des cent pour la troisième année consécutive, et confirme la pertinence des stratégies de choix des conduites à renouveler effectuées depuis le début des années 2000.

## Écoute de réseau

L'auscultation de quinze zones de pression, totalisant environ 610 kilomètres de conduite hors branchements, a permis d'identifier 71 fuites sur des conduites principales, six fuites sur des branchements situés sur le domaine public et de les réparer avant qu'elles ne provoquent de dégâts. De plus, 53 fuites sur des branchements sur le domaine privé ont été identifiées et signalées aux propriétaires de ces installations afin qu'ils puissent les traiter. Les zones de pression auscultées sont VCLB deux fois – Montalègre – Montétan – Bellevaux – Sauvabelin – Petite Croix – Crissier (y compris grande boucle) – Haute-Pierre – Châtaignier – Marjolatte – Orme – Vernand – VCLB pression réduite.

Le réseau Calvaire, équipé du système de contrôle en continu Lorno, pose quelques problèmes et demande un suivi et des ajustements des alarmes pour qu'il puisse être opérationnel et efficace. Les appareils d'écoute de type Ortomat installés dans le quartier « Sous-Gare » ont permis de détecter des fuites après compteurs. Le système de pré-localisation Zonescan Gutermann sur le réseau Chailly a quant à lui permis d'identifier neuf fuites sur des branchements privés et deux fuites après compteur. L'alimentation de Bousens est suivie grâce à un débitmètre sur la conduite qui alimente l'ensemble de la commune, couplé au télérelevé des compteurs individuels. Une fuite sur un branchement privé a pu être détectée et signalée sur cette zone.

## Equipe Bornes Hydrantes (BH)

Le service gère 4'204 BH dont 2'113 sont sur le territoire lausannois et 1'481 sur des communes dont la concession prévoit que ces organes soient propriétés d'EAU. A noter que les réseaux ou parties de réseaux repris en 2015 ont représenté la prise en charge de six BH pour Villars-Sainte-Croix et de 89 BH pour Romanel-sur-Lausanne.

76 BH ont été standardisées, 36 nouvelles ont été posées, 19 parties supérieures et quatre parties inférieures ont été changées. 534 BH ont été contrôlées, ce qui a entraîné 27 révisions importantes. De plus, il a fallu intervenir à 39 reprises pour des BH accidentées.

## Base de données réseaux

Pas moins de 670 demandes de mises à jour de plans ont été faites en 2015. 41 mises à jour complètes de plans et 545 mises à jour partielles ont été effectuées en 2015, soit moins que la totalité des demandes faites. Le bilan de cette activité montre un retard de 429 mises à jour partielles et 29 mises à jour complètes. Les ressources du BGR ne permettent pas de suivre le rythme actuel.

Enfin, 236 plans ont été numérisés par le SCC, contrôlés, intégrés et renseignés dans la base de données Topobase d'EAU. Ce travail permet d'abandonner progressivement les plans calques au profit de bases de données. Au 31 décembre 2015, environ 45% des plans sur le territoire de la commune de Lausanne ont été traités et saisis dans Topobase.

## Sources

### Travaux

Des travaux de mises en conformité ont été entrepris sur six ouvrages d'adduction :

Adduction n° 1 Bressonne	Moille d'Aveynaz n° 18
Adduction n° 13 Pierre-Ozair	Les Grands Bois n° 50
	Les Grands Bois n° 51
	Les Grands Bois n° 52
	Les Grands Bois n° 53
	Les Grands Bois n° 54

Dans le cadre du projet de « sécurisation des ouvrages », des échelles ont été changées dans 51 ouvrages d'adduction.

## Turbidimètres

Poursuivant la démarche initiée en 2011 dans le but d'optimiser les détournements préventifs et garantir une eau de qualité lors de fortes perturbations ou d'orages, trois nouveaux turbidimètres ont été installés dans les stations et réservoirs suivants :

- réservoir des Dailles (commutation entre l'arrivée de l'adduction n° 7 et l'arrivée conjointe de l'adduction n° 2 Les Cases et la n° 13 Pierre-Ozaire (adduction de Froideville) ;
- station de Cheseaux (adduction n° 4 Cheseaux) ;
- station de Prévondavaux (commutation entre l'arrivée de l'adduction n° 15 Prévondaux et l'adduction n° 19 La Chaux).

En parallèle, l'automatisation des détournements préventifs a été réalisée au :

- réservoir de Châtaignier (adduction n° 10 Mont Inférieur) ;
- réservoir des Dailles (adduction n° 2 les Cases + n° 13 Pierre-Ozaire et n° 7 Mauvernay) ;
- réservoir de Marjolatte (adduction n° 11 Mont Supérieur) ;
- réservoir de Vers-chez-les-Blanc (adduction n° 1 Bressonne et n° 8 Montagne-du-Château) ;
- station de Cheseaux (adduction n° 4 Cheseaux).

## PRODUCTION

La production annuelle 2015 est supérieure de 9.6% à celle de 2014 et de 1.8 % à la moyenne de celle des cinq dernières années, soit environ 32'500'000 m<sup>3</sup>. Le jour d'adduction maximum fut le 15 juillet 2015 avec un volume de 156'271 m<sup>3</sup>.

### **Préavis N° 2006/15 («*Rénovation des équipements du centre d'exploitation et de gestion (CegeL) et des systèmes de supervision locale des usines de Saint-Sulpice et de Bret*»)**

2015 fut la première année de gestion complète par le nouveau superviseur Lynx mis en service en 2014. Cette année a confirmé la fiabilité du système et notamment de la gestion automatique. Toutefois des besoins d'amélioration de l'interface homme-machine s'avèrent nécessaires, pour faciliter les tâches d'analyse et la fiabilité de gestion par le personnel de garde. Ces modifications vont faire l'objet d'un cahier des charges et d'une demande d'offre au fournisseur. Les coûts seront à charge du préavis.

Les locaux du CegeL ont été complètement rénovés et du mobilier permettant de travailler assis ou debout a été installé.

### **Préavis N° 2010/27 («*Remplacement des modules d'ultrafiltration, de la supervision et des automates de l'usine de Lutry*»)**

La nouvelle régulation des installations de conditionnement d'air de l'usine a été réalisée durant l'année. Le nouvel équipement de déshumidification par absorption (fonctionnant au gaz naturel) donne pleine satisfaction.

Les prestations pour le remplacement des automatismes de gestion des installations d'ultrafiltration ont été commandées à l'entreprise Aquasource. Ces prestations incluent également l'optimisation des performances du procédé.

La modernisation du système de dosage du charbon actif est en cours de finition. Les équipements ont été réalisés conformément au rapport *ATmospheres Explosibles* (ATEX) (définition des zones explosives) établi par un bureau spécialisé. La mise en service des installations s'effectuera au début de 2016.

Une analyse des risques environnementaux de l'usine de Lutry a été effectuée par le bureau CSD. Les recommandations vont être mise en place en 2016, notamment dans la gestion des différentes installations de dosages de produits chimiques.

### **Préavis N° 2013/13 («*Remplacement des équipements d'ozonation de l'usine de Bret*»)**

Suite à une comparaison de coûts d'exploitation, la variante avec un silo d'oxygène liquide pour l'alimentation des ozoneurs a été choisie en remplacement des compresseurs d'air.

Le futur local des nouveaux ozoneurs a été complètement désamianté. Des désamiantages partiels ont également été effectués dans le réfectoire et au premier sous-sol.

La mise à l'enquête du projet a été réalisée durant l'été 2015, avec obtention du permis de construire en décembre. L'appel d'offre en procédure ouverte pour les nouveaux équipements d'ozonation a été réalisé la même année et les travaux ont été adjugés à la société Ozonia. Un appel d'offre pour les travaux de génie civil sera lancé au début de 2016. La mise en service des nouveaux ozoneurs est planifiée pour le second semestre 2016.

## Nouveaux équipements

- Sur le site de Lutry : pose d'une nouvelle installation de détection incendie reliée à la centrale d'alarme des pompiers (CTA de Pully) ;
- à l'usine de Lutry : l'installation du datacenter du Service d'organisation et d'informatique s'est poursuivie durant l'année 2015 ;
- à l'usine de Saint-Sulpice : début des travaux de pose d'une nouvelle installation de déshumidification dans le bâtiment des filtres et de la nouvelle centrale de détection incendie ;
- à l'usine de Bret : pose de nouveaux postes d'acquisition (automates) dans la station du Grenet et la chambre du Lac (chambre siphon) ;

- en collaboration avec la division Distribution (gestion des sources), des nouveaux turbidimètres ont été installés et des détournements automatiques ont été mis en place ;
- chambre de Bourges : pose d'une vanne de régulation (Clayton) permettant une alimentation du réseau Haute-Pierre par le réseau Crissier ;
- réservoirs de l'Orme, de la Croix-Sur-Lutry, de Chablière et de Sauvabelin : installation de déshumidification à absorption ;
- station de Thierrens : installation d'un électrolyseur de nouvelle génération (production modulante de Javel à faible concentration 1.5 g/litre) ;
- stations de Haut-Vallon et de Crissier : afin d'améliorer la gestion du réseau d'eau potable par le CegEL, des motorisations de vannes ont été effectuées ;
- la division Production a apporté sa contribution aux projets de la Division études et constructions en participant aux travaux de la station du Calvaire ;
- la division assure également la conduite des tests des pilotes d'ultrafiltration et de charbon à lit fluidisé (carboplus) de Saint-Sulpice.

### **Travaux d'entretien/maintenance**

En plus des travaux d'entretien courant, les travaux suivants ont été réalisés :

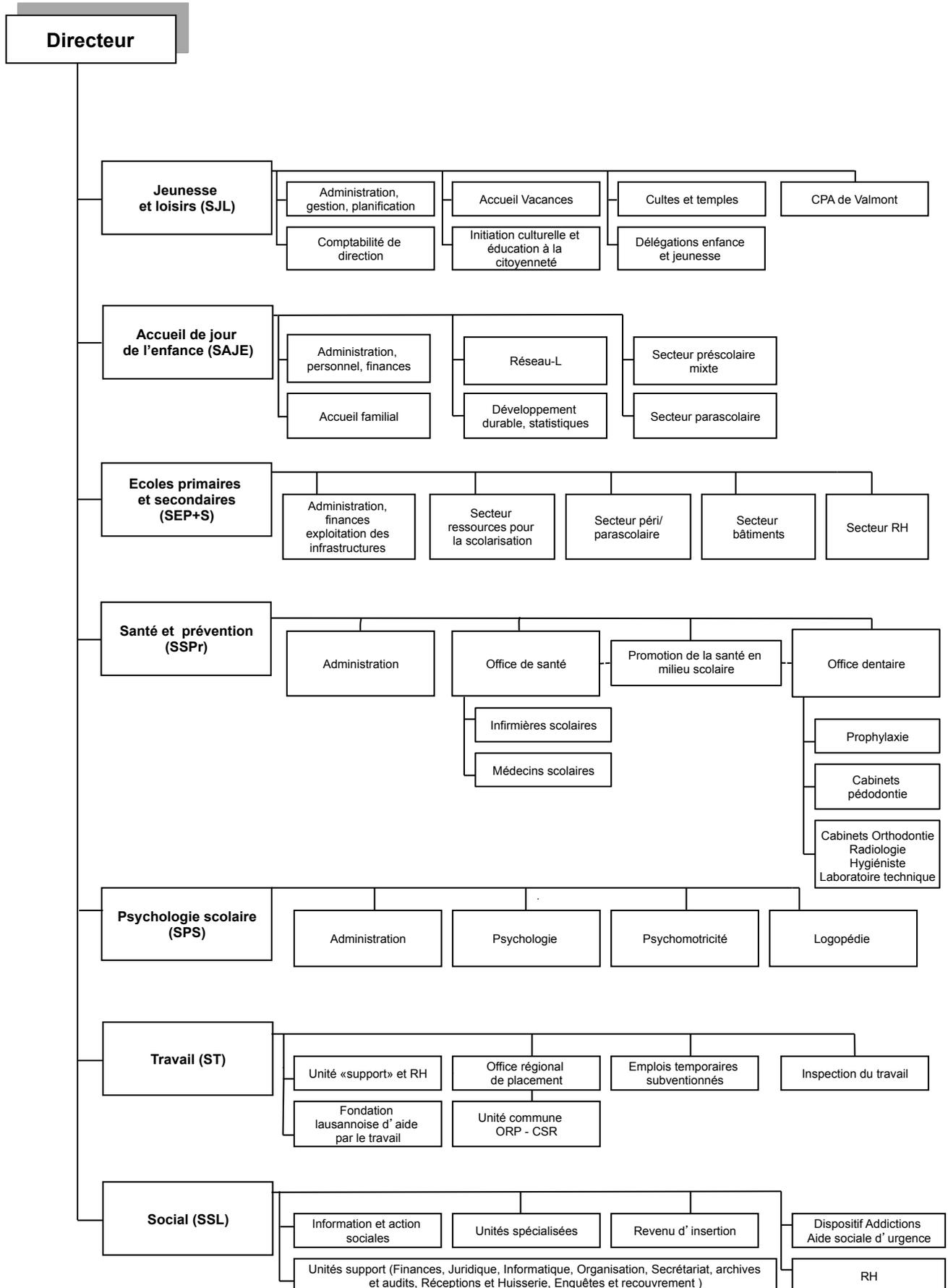
- sites de Lutry (ancienne et nouvelle usine) et de St-Sulpice : travaux de mise en conformité des installations électriques selon ordonnance sur les installations à basse tension (OIBT) ;
- usine de Saint-Sulpice : révision des lignes de vie sur les bâtiments des pompes et des filtres et révision des huit derniers disjoncteurs moyenne tension ;
- usine de Bret : remplacement des dernières sondes de niveau et capteurs de pression d'ancienne génération ;
- neuf réservoirs : mise en conformité des trop-pleins des cuves par des dispositifs assurant qu'aucun nuisible ne puisse pénétrer dans les cuves ;
- réservoir de Chablière : mise en conformité de la ventilation des cuves ; dès lors tous les réservoirs disposent de ventilations conformes aux directives de la Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux (SSIGE) ;
- réservoir de Haute-Pierre : remplacement des équipements de mesure de débit entrée/sortie de réservoir ;
- réservoir de Montalègre : remplacement des équipements de mesure de niveau des cuves ;
- chambre du Soleil : révision d'une des plus grosses vannes de régulation (Clayton) du réseau avec un diamètre DN 700 mm.

### **Exploitation**

Parmi les événements notables survenus dans l'exploitation des usines et des stations, il y a lieu de citer :

- usine de Saint-Sulpice : rupture du chapeau de la vannes de régulation (Clayton) après la pompe de refoulement Crissier (HP 108) ;
- usine de Lutry ; inondation de la galerie au deuxième sous-sol suite à une mauvaise manipulation d'un fournisseur effectuant une révision des vannes d'alimentation de la commune de Lutry.

# Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale



# Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale (EJCS)

## SERVICE DE LA JEUNESSE ET DES LOISIRS (SJL)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- proposer, conduire et développer la politique de l'enfance et de la jeunesse de notre ville
- coordonner et évaluer la mise en œuvre des grands projets transversaux à EJCS
- conduire et développer une organisation, un fonctionnement optimal et efficient à EJCS
- appuyer les autorités dans leur définition de la politique de l'enfance et de la jeunesse, et assurer une veille stratégique et professionnelle sur les domaines précités
- collaborer avec les autres services de EJCS et avec les partenaires de la Ville en assurant une coordination de leur intervention

Le SJL offre des prestations internes à EJCS et des prestations externes dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse. Ainsi, il exécute les tâches dévolues à un secrétariat général et à un état-major de direction. Dans ce sens, il soutient le directeur dans sa réflexion d'organisation de l'administration, dans la mise en œuvre de projets transversaux de sa direction et dans ses décisions politiques. Au cours de l'année 2015, le service a présenté à la Municipalité des propositions de réponses à des initiatives parlementaires, dont quelques-unes sont présentées ci-dessous.

### EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Admin. Délég. Enfance & Jeunesse	5.66	5.61	5.66	5.61
Administration SJL	29.20	29.10	29.70	29.65
Centre adolescents de Valmont	25.10	23.10	25.10	22.10
Cultes et temples	9.40	8.76	9.40	8.53
Secteur vacances	26.42	24.47	26.37	26.37
<b>Total service</b>	<b>95.78</b>	<b>91.04</b>	<b>96.23</b>	<b>92.26</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

Unité administrative	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
Total service	+ 0.45

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Admin. Délég. Enfance & Jeunesse	9	5.61	9	5.61
Administration SJL	38	29.10	39	29.65
Centre adolescents de Valmont	26	23.10	25	22.10
Cultes et temples	27	8.76	26	8.53
Secteur vacances	32	24.47	35	26.37
<b>Total service</b>	<b>132</b>	<b>91.04</b>	<b>134</b>	<b>92.26</b>

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

	1 <sup>er</sup> janvier	31 décembre
Unité administrative	n	n
Administration SJL	2	2
Total service	2	2

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	9	10

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Convention de départ	1
Décès	
Démission	5
Départ à la retraite	3
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	9

**PERSONNEL FIXE**

Le SJL a repourvu dix postes fixes, représentant une rotation du personnel de quelque 4%. Le SJL continue à servir de tremplin aux jeunes professionnels, en offrant une première expérience professionnelle de plusieurs années.

**APPRENTI-E-S**

Deux apprenties de commerce ont réussi leur première année et continuent leur cursus en deuxième année d'apprentissage (une au domaine accueil vacances et l'autre à la direction).

**RÉPARTITION HOMMES/FEMMES**

Le SJL compte 58% de femmes et 42% d'hommes.

**FONCTIONS ENCADRANTES**

La proportion d'hommes/femmes occupant des postes de cadres est la suivante : 41% de femmes (sept) et 59% d'hommes (dix).

**POLITIQUE DE FORMATION DU PERSONNEL****Formation continue et formation en emploi**

En 2015, 119 personnes ont suivi des cours de formation continue, représentant 169.5 jours de formation. Sept collaborateurs et collaboratrices sont engagés dans une formation en emploi telle que praticien-ne formateur/trice, éducateur/trice ES ou HES, certification en gestion RH, synergologie et CAS en gestion d'équipe.

Dans la mesure du possible, le SJL soutient les collaborateurs/trices dans leur demande de développement de compétences professionnelles et personnelles.

**Stagiaires**

Le SJL a accueilli neuf stagiaires : cinq au centre pour adolescents de Valmont (CPA) et un au centre à la montagne du Planemard, deux à la délégation à la jeunesse et un à la délégation à l'enfance. Les filières suivies se déclinaient comme suit : cinq stagiaires en cours HES, trois stagiaires préalables HES et un stagiaire universitaire.

**Civilistes**

Deux personnes ont pu bénéficier de cette mesure au sein du SJL dans le domaine de l'éducation.

**PERSONNEL AUXILIAIRE ENGAGÉ**

En 2015, le SJL a fait appel à 271 personnes avec le statut d'auxiliaire dans les domaines suivants :

- Administration : 8% ;
- Accueil vacances : 54% ;

- Cultes et temples : 14% ;
- Délégation à la jeunesse : 16% ;
- CPA de Valmont : 8%.

Trois stagiaires non rémunérés ont pu suivre un stage de quelques jours (deux à l'administration SJL et un au centre aéré de l'Arzillier).

## **ADMINISTRATION – GESTION – PLANIFICATION**

### **Conférence des chefs de service (CCS)**

Composition : le directeur de EJCS, l'adjointe administrative en charge de l'état-major de la direction et les chefs de service de la direction.

### **Réunions ordinaires**

Nombre de séances : 18 (2014 : 16).

La CCS est le principal instrument de coordination de la direction. Tous les sujets d'importance générale y sont abordés, notamment ceux qui impliquent l'intervention de deux ou plusieurs services, ou des relations transversales avec d'autres directions.

### **Autres réunions**

En fonction des thèmes d'actualité ou des projets en cours, la CCS reçoit parfois la visite d'autres services de l'administration ou d'instances extérieures, afin d'échanger des informations. C'est ainsi qu'en 2015 elle a accueilli :

- à deux reprises, une délégation du Service d'organisation et d'informatique dans le cadre du pilotage informatique des directions ;
- les sous-commissaires EJCS de la Commission permanente de gestion ;
- le secrétaire municipal nouvellement nommé pour un moment de présentation et d'échange.

### **Institutions subventionnées**

Le SJL subventionne plusieurs institutions dans le domaine de la jeunesse, de l'animation socioculturelle et des sports urbains. La liste des institutions subventionnées est disponible dans les budgets et comptes de la Ville de Lausanne. De plus, chaque institution publie un rapport annuel de ses activités. Aussi, nous renonçons à publier un extrait de ces rapports.

Néanmoins, citons les activités de JDS Events, organisant des manifestations visant à déconstruire les préjugés dans le domaine du hip-hop, téléchargeables à l'adresse suivante : <http://www.jdsevents.ch>.

### **Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL)**

L'année 2015 a vu la conclusion avec la FASL de la deuxième convention de subventionnement signée pour deux ans. Cette convention a été contestée par le personnel syndiqué de la FASL qui a organisé une manifestation de mécontentement au printemps avant une séance de Conseil de fondation.

Le président du Conseil de fondation de la FASL, Pierre Imhof, pour des raisons professionnelles a donné sa démission au 31 décembre 2015. La Municipalité qui l'avait nommé comme membre représentant les milieux intéressés de l'animation socioculturelle a pris acte de sa démission et l'a vivement remercié. La Municipalité a nommé M. Jean Tschopp, juriste et député vaudois, pour le remplacer au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Le Conseil de fondation de la FASL a élu dans sa séance du 9 décembre 2015, M. Frédéric Cerchia, délégué cantonal à la jeunesse, comme président et M. Jean Tschopp, comme membre du comité du Conseil de fondation.

### **Conseil des jeunes (CDJ)**

Le service, par sa délégation à la jeunesse, est chargé non seulement d'assurer le suivi nécessaire au bon fonctionnement du CDJ, mais il s'engage également à apporter un soutien pédagogique et méthodologique aux jeunes. Il les accompagne dans la conception et la réalisation de leurs projets en ayant toujours ce but d'éducation au vivre ensemble et d'apprentissage à la citoyenneté à l'esprit.

Durant l'année 2015, la Haute école de travail social et de la santé (EESP) a été mandatée pour effectuer une évaluation du CDJ. Le rapport final sera diffusé dans le courant 2016.

Le Conseil des jeunes réunit ses soixante membres une fois par mois dans la salle du Conseil communal. Il a fêté son 5<sup>e</sup> anniversaire le 10 décembre, en présentant ses différentes réalisations et projets.

### *Le Gala des 18 ans*

La désormais traditionnelle soirée offerte à tous les nouveaux jeunes citoyens lausannois s'est déroulée le 3 octobre 2015, aux Docks. Après un repas et une partie officielle en présence du conseiller municipal Oscar Tosato, plusieurs animations se sont succédées avec : du parkour de l'association X-Trem Move, une prestation musicale du chanteur lausannois Alejandro Reyes, ainsi qu'un spectacle des humoristes français Sébastien Cauet et Mustapha El Atrassi. Les 600 jeunes présents ont été ravis de ce gala.

### *Commission enfants à l'hôpital*

Pour aider des enfants polyhandicapés de la Fondation Perceval, une commission a organisé le 6 novembre à la Maison de Quartier Sous-Gare, une soirée caritative mêlant théâtre d'improvisation et catch.

### *Commission Prix jeunesse*

Afin de valoriser des jeunes Lausannois méritants, la première édition du *Prix jeunesse* s'est déroulée le 4 décembre à la salle Paderewski du Casino de Montbenon en présence du conseiller municipal Oscar Tosato et du président du Conseil communal, M. Yvan Salzmann. Le nombreux public a pu applaudir les différents lauréats ainsi que la gagnante du Grand Prix 2015 (Mme Imelda Gab).

### *Commission week-end de travail au vert*

Deux jours de fin de semaine ont permis de réfléchir, au grand air, au fonctionnement du CDJ et à son futur.

### *Commission PJ Games*

Suite à sa victoire lors de l'édition 2014, le CDJ a organisé les PJ Game 2015 et ainsi accueilli, au Gymnase Auguste-Piccard, les membres des parlements de jeunes de Suisse pour des joutes sportives durant un week-end, en septembre. A noter que le CDJ a, à nouveau, brillamment remporté ces joutes 2015, mais a cédé l'organisation 2016 au parlement de jeunes de Neuchâtel.

### *Commission Transport*

Afin de sensibiliser les Lausannois à la possibilité d'utiliser le vélo malgré la géographie pentue de la ville, la commission *Transport* a organisé le « *Rallye lausannois du vélo* » le dimanche 13 septembre. Ce rallye ouvert à tous s'est inscrit dans le cadre de la *Semaine de la Mobilité* organisée par la Ville et le Canton.

### *Différentes commissions actives*

« Lausanne JOJ 2020 », « Homophobie », etc.

## **Maisons de quartier**

La Maison de quartier des Faverges, préavis N° 2012/16 (« *Projet de construction de 2 bâtiments ch. Bonne-Espérance 30-32 – Constitution DDP en faveur de la FLCL et SILL S.A. – Réponse au postulat Müller E.* »), a été inaugurée le 13 juin 2015 et cela s'est conjugué avec une grande fête de quartier les 12 et 13 juin 2015.

La préparation de la rénovation et de la transformation de la Maison du Désert s'est poursuivie. Le préavis N° 2015/38 (« *Réaffectation et transformation de la Maison du Désert en Maison de quartier. Demande de crédit d'ouvrage. Réponse à la motion de Mme Christina Maier "Un projet pour sauver la Maison du Désert"* ») a été adopté par le Conseil communal en date du 8 septembre 2015. Le Conseil a décidé d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 6'525'000.–, dont CHF 3'400'000.– prélevés sur le fonds pour le développement durable. La mise à l'enquête s'est déroulée sur toute l'année 2015 et le permis de construire a été délivré le 29 octobre 2015. La Commission des futurs utilisateurs s'est réunie deux fois et le Forum des habitants s'est déroulé le 14 février 2015. Il a réuni plus d'une centaine de personnes et a été précédé d'un safari de quartier décrivant les particularités du quartier avec une quarantaine de personnes.

## **Paysage éducatif Grand-Vennes**

Le SJL et le Service des écoles primaires et secondaires (SEP+S) ont collaboré à l'élaboration d'un projet sélectionné par la Fondation Jacobs dans le cadre de son programme *Paysages éducatifs*. Au niveau national, quinze projets similaires sont soutenus quatre années durant, de 2015 à 2018. Le projet lausannois est en outre soutenu au niveau cantonal par le Service de protection de la jeunesse (SPJ) qui s'est engagé à y participer financièrement.

Le quartier de Grand-Vennes a été retenu pour mettre en œuvre le projet de renforcement de l'intégration scolaire et professionnelle des adolescent-e-s et jeunes adultes. L'objectif est de mobiliser l'ensemble des acteurs/trices du quartier avec des projets, existants ou à développer, qui pourront être soutenus par la Ville et qui visent une meilleure intégration scolaire.

Le *Paysage éducatif* lausannois a été lancé officiellement en septembre, lors d'une fête au cœur du quartier réunissant les futurs porteurs du projet, soit les habitantes et les habitants, les acteurs institutionnels, économiques, associatifs et politiques.

*Premier Start*, le premier projet initié grâce à ce *Paysage éducatif*, a été lancé en fin d'année en partenariat avec l'établissement scolaire primaire et secondaire d'Isabelle-de-Montolieu et le centre d'animation de Grand-Vennes. Il offre aux élèves la possibilité d'entreprendre et de mettre sur pied un projet personnel, afin de comprendre le système économique, politique et social. Rencontrer les professionnels du quartier et découvrir les métiers est l'autre but du projet.

## **Campagne de prévention alcool « pote bourré = pote en danger »**

Dans le cadre de la Semaine nationale *Je parle d'alcool*, une campagne de prévention lausannoise a été mise en place sous la houlette d'un comité de pilotage du 30 avril au 10 mai. Différentes actions ont été proposées aux jeunes et à leurs parents, aux enseignant-e-s ainsi qu'aux professionnel-le-s de l'éducation.

Les ambulanciers étaient les partenaires privilégiés de cette campagne et les moments phares de celle-ci furent, notamment : un spectacle de sensibilisation parents-enfants organisé au *D ! Club*, un *happening* avec la complicité des ambulanciers au Jardin du Musée de design et d'arts appliqués contemporains, deux demi-journées de formation pour les profes-

sionnel-le-s de l'éducation et un clip de prévention largement diffusé sur les réseaux sociaux. A ce jour: plus de 3 millions de vues. <http://www.lausanne.ch/preventionalcool>.

### **Terrain d'aventure**

Une démarche participative avec la population du quartier de Malley a été menée tout au long de l'année. Soirées publiques, ateliers créatifs, exposition, panneau informatif. L'objectif de cette démarche était de présenter le projet global (bâtiment et aménagements extérieurs) et le faire valider par la population dans le but de le mettre à l'enquête en 2016.

### **Fonds de soutien aux ludothèques lausannoises et référentiel cadre**

Du montant initial de CHF 30'000.– attribué aux ludothèques lausannoises, une grande partie a été utilisée pour le renouvellement des jeux (à hauteur du 10% de la valeur totale du stock des jeux par année civile) et pour la formation des bénévoles des ludothèques lausannoises.

Afin de valoriser et d'harmoniser les missions des quatre ludothèques lausannoises, un référentiel commun a été rédigé et travaillé avec les ludothécaires, le Service d'accueil de jour de l'enfance (SAJE), le SEP+S et la FASL.

### **Fonds d'aide à la formation post-obligatoire**

Créé en 2006, à la suite du regroupement d'anciens fonds d'apprentissage (Fiaux, Bippert et Dussieur), ce fonds permet d'intervenir de manière complémentaire à la prise en charge d'une formation post-obligatoire : financement de l'écolage, achat de livres, frais d'hébergement lors de stages pratiques, etc. En 2015, le comité du fonds a accédé à quatre demandes.

### **Jeux internationaux des écoliers**

Cette manifestation sportive et culturelle d'envergure, dont le comité est soutenu par le Comité International Olympique (CIO), a lieu chaque année dans une ville différente en été et tous les deux ans en hiver.

Du 24 au 29 juin, une délégation lausannoise, composée de 18 élèves âgés de 12 à 15 ans, a vécu une expérience exceptionnelle en participant aux Jeux d'été (athlétisme, natation, judo) à Alkmaar, en Hollande. La délégation lausannoise a ramené un total de quatre médailles, soit : une d'or et une d'argent en 100m et en 50m brasse pour Elena Onieva Heinrich, deux médailles de bronze pour les judokas Matthieu Braun dans la catégorie des -55kg et Lorenzo Morais Marques dans celle des -50kg.

Le 5 octobre 2015, le président du Conseil communal a remis leur diplôme de participation aux jeux aux élèves ayant représenté la Ville de Lausanne en Australie (décembre 2014) ainsi qu'en Hollande et les a félicités.

## **COMPTABILITÉ DE DIRECTION**

### **MISSION**

Assurer les prestations traditionnelles d'une comptabilité de direction :

- budget d'exploitation, plan des investissements, crédits supplémentaires, subventions
- traitements du personnel
- factures fournisseurs et débiteurs
- saisie des pièces comptables des établissements scolaires
- tenue de comptes pour le Service social Lausanne (SSL)
- établissement de décomptes pour le Service de l'emploi ETVD
- relations avec les autorités des communes voisines et celles du Canton pour les répartitions des charges imputées à chaque échelon

L'activité de la comptabilité nécessite une collaboration suivie tant avec les autres services de la direction qu'avec les instances cantonales (Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, Département des finances et des relations extérieures, Département de l'économie et du sport).

Au terme de la redistribution des tâches entre Canton et communes, Lausanne s'est vu déléguer par convention un certain nombre de compétences, aux plans notamment de l'organisation scolaire ou des prestations de psychologie scolaire. La comptabilité en assure toute la calculation et le suivi du volet financier. Pour le SSL, elle enregistre les aides individuelles dans les comptes communaux. Pour le Service du travail, elle assure également l'enregistrement des écritures comptables de l'Office régional de placement (ORP), de l'Unité spécialisée ORP-CSR (UNCO) ainsi que des Emplois temporaires subventionnés Lausanne (ETSL). En ce qui concerne les établissements scolaires lausannois rattachés au SEP+S, elle comptabilise leurs pièces comptables directement dans l'application de l'Etat.

### **Organisation**

Le groupe traitements assure la gestion des salaires du personnel fixe et temporaire (début et fin d'activité, modifications du taux d'engagement ou de la situation familiale, heures de remplacement, etc.).

Pour l'ensemble de la direction, le nombre de dossiers traités pour le personnel fixe s'élève à 1'838 (+2.6%) et 1'780 (+2.5%) pour le personnel temporaire, pour des engagements s'échelonnant de 0.1% à 100%.

Le groupe *factures* a procédé à l'enregistrement et au contrôle de 35'526 factures fournisseurs (+0.1%) et a émis 76'162 factures débiteurs (-2.7%).

C'est à ce niveau qu'est également réglé le versement (en principe par acomptes échelonnés) des subventions aux diverses institutions soutenues par la direction. Finalement, la comptabilité a élaboré et mis en place le nouveau plan comptable pour 2016 des réfectoires scolaires, à la suite du transfert de ces derniers du SEP+S au SAJE.

## ACCUEIL VACANCES

### MISSION

➤ organiser, mettre en œuvre et développer des prestations d'accueil collectif d'enfants pendant les quatorze semaines de vacances scolaires

Les parents lausannois qui exercent une activité professionnelle trouvent dans les offres conjuguées du SAJE et du domaine accueil vacances des solutions d'accueil et d'activités disponibles sur 52 semaines par année, toujours dans l'optique d'une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.

Les associations subventionnées telles que la FASL, le Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ) et l'Espace des inventions (EDI) sont mandatées par le SJL pour la mise en œuvre de prestations d'accueil complémentaires sous la forme de centres aérés, de camps et d'activités à la journée.

Le domaine assure aussi les prestations de l'école à la montagne pour ses camps scolaires.

### Agence communale « accueil vacances 7-15 ans » à Chauderon 7A

Le domaine accueil vacances assure sa mission d'information et de conseil aux familles et aux jeunes. L'axe principal de ce service est de proposer aux usagers des activités de vacances adaptées à leurs besoins. Dans l'espace accueil, par téléphone ou par le biais d'un portail internet, l'utilisateur trouvera l'offre adéquate, qu'elle soit proposée par la Ville ou tout autre prestataire. Des conseils personnalisés sont donnés, afin que chaque enfant puisse participer à l'activité qui lui convienne.

La très bonne visibilité et accessibilité des locaux au niveau terrasse de la place Chauderon a permis de répondre directement en 2015 à quelque 2'300 visiteurs : 73% des demandes concernaient le domaine accueil vacances, 16% d'entre elles l'administration communale en général (Service social Lausanne, Service des assurances sociales, Office régional de placement, objets trouvés, etc.) et 11% concernaient des questions externes aux services de la Ville (orientation géographique, gendarmerie, transports publics, commerces, etc.).

Outre l'information au public, le domaine accueil vacances assure l'exploitation des structures d'accueil du SJL et les travaux administratifs qui y sont liés, soit :

- onze centres aérés urbains ;
- le centre aéré d'été de l'Arzillier ;
- les camps scolaires et camps de vacances des trois centres à la montagne de la Ville ;
- la part lausannoise des activités du Passeport et le bureau de l'Association en faveur du Passeport vacances de la région lausannoise (APVRL).

En 2015, la demande des familles pour les structures d'accueil vacances est stable.

### Groupe de coordination des offres vacances à l'échelon lausannois

Le groupe de coordination conduit par le SJL réunit les associations subventionnées (dont la FASL et le CVAJ) proposant des activités de vacances. Il a pour mission d'assurer l'équilibre entre l'offre et la demande en termes d'activités de vacances tant au niveau qualitatif que quantitatif. A l'écoute des usagers et des responsables des structures d'accueil, il analyse les besoins pour chaque période de vacances et propose des adaptations de prestations. Ce groupe de travail est attentif aux options qui sont prises dans le cadre de la mise en œuvre de l'école à journée continue (art. 63a de la Constitution du Canton de Vaud) et du parascolaire, pour ce qui concerne les vacances des élèves. L'adjoint du SJL prend part aux séances de travail organisées par le Service cantonal de la protection de la jeunesse (SPJ), notamment concernant la formation des moniteurs ainsi que la mise en œuvre des directives pour les camps de vacances.

### PassePasse, découverte des métiers et des milieux professionnels pour les 13-17 ans

Le PassePasse a été mis en place en automne 2011, avec comme objectif d'alimenter la réflexion des jeunes de 13 à 17 ans au sujet de leur projet professionnel par des découvertes de métiers durant les vacances. Un groupe de travail intercommunal, initié par le SJL, a développé le projet et a mis en œuvre trois éditions pendant les vacances de Pâques 2012 et 2014 et une dernière en automne 2015.

Avec l'arrivée des semaines de stages en 10<sup>e</sup> VG (voie générale), il existe actuellement une pléthore d'activités sur le thème des métiers pour cette tranche d'âge, par exemple le Salon des Métiers et de la Formation à Lausanne, ou encore la *Journée Oser tous les métiers* (JOM), sans parler de ce qui est entrepris dans le cadre scolaire pour l'orientation professionnelle. Le PassePasse peine à s'imposer dans ce paysage. La réflexion des jeunes sur leurs projets d'avenir est également associée à leur temps scolaire, les temps de vacances étant réservés aux activités de loisirs.

La tranche d'âge joue aussi un rôle important dans la prestation. Dès la fin de l'école obligatoire, l'orientation professionnelle est bien engagée et les jeunes sont souvent déjà fixés sur leur choix professionnel. Il y aurait lieu de penser une prestation sur une tranche d'âge réduite. A la lumière des éléments évoqués ci-dessus, la réorientation de cette offre est nécessaire.

La coordination vacances SJL/FASL/CVAJ relève que, dans l'offre proposée aux familles, les activités pour les 13-15 ans pendant les petites vacances sont peu nombreuses et qu'il serait souhaitable d'élargir l'offre de cette fourchette d'âge entre le temps des camps et des centres aérés et la fin de la scolarité. La mise en œuvre d'une formule lausannoise de Passeport vacances d'automne pour les 13-15 ans pourrait alors être concrétisée à l'automne 2016 avec une édition pilote.

### **Passeport vacances d'été**

En 2015, le Passeport vacances de la région lausannoise (APVRL) s'est déroulé sur les deux premières et les deux dernières semaines des vacances d'été. Les quarante Communes membres de l'APVRL ont mis à disposition plus de 9'000 places au travers de 300 activités. Ainsi, 8'500 places ont été utilisées par 1'338 jeunes de 9 à 15 ans, ce qui représente une hausse générale de fréquentation de 14.65%. La fréquentation des jeunes Lausannois est en augmentation de 68%.

La participation financière des parents pour deux semaines d'activités est de CHF 45.–, ce qui couvre environ un tiers du coût réel. Cette année, une attention particulière a été apportée à la communication et à la promotion ainsi qu'à l'optimisation des procédures. La conjugaison de ces efforts et l'excellente collaboration entre les Communes et le bureau de l'APVRL ont permis de redresser la barre, après trois années consécutives de chiffres en baisse.

80% des participants se sont inscrits aux activités par le biais du site internet [www.apvrl.ch](http://www.apvrl.ch), permettant la consultation des places libres et les inscriptions de dernière minute, au moyen d'un code d'accès personnel.

Il faut saluer l'important travail des organisateurs des 300 activités qui s'engagent bénévolement pour partager leur savoir-faire et leur passion sur les quarante communes de l'APVRL.

Le passeport *farniente*, qui s'autofinance, enregistre une hausse de 33.54% avec 426 passeports vendus au prix de CHF 25.–. Le nombre de passeports *farniente* vendus pour la Commune de Lausanne augmente de 74%. Ce sésame, donnant accès aux transports publics, aux piscines, aux musées, ainsi qu'à trois séances de cinéma, est proposé aux 13-15 ans sans activités encadrées.

Pour cette édition, le Passeport vacances s'est déroulé dans de très bonnes conditions, que ce soit d'un point de vue météorologique ou organisationnel.

### **Centres aérés urbains (CAU)**

Les onze CAU sont ouverts durant les vacances des relâches, de Pâques et d'automne. Cet accueil à la journée, de 8h à 18h, est destiné aux enfants de 6 ans à 11 ans révolus. L'accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS) du quartier sert de point de rencontre au groupe de douze enfants maximum par jour.

Une priorité est donnée aux activités de plein air, de découverte et de détente par lesquelles l'enfant est acteur de ses vacances. Des ateliers d'éveil scientifiques sont proposés à chaque CAU. Les enfants sont encadrés par un responsable disposant d'une formation dans le domaine de l'enfance et d'un moniteur. Ainsi, entre 2014 et 2015, une augmentation (journée enfants) de 11.5% a été réalisée.

En regard du bilan positif de l'expérience pilote de 2014, le CAU de Vers-chez-les-Blanc a élargi son accueil aux enfants de 4 ans à 11 ans durant les vacances de Pâques et d'automne.

Dans le cadre des formations continues destinées au personnel auxiliaire, six moniteurs ont participé à un week-end de formation au Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA)

L'année 2015 a également été marquée par le congé maternité de la coordinatrice, remplacée par un collaborateur de terrain, responsable de CAU.

### **Centres à la montagne de la Barboleusaz, des Chevalleyres et de Château-d'Oex**

Les trois centres sont ouverts toute l'année et connaissent une fréquentation stable, tant sur le plan des camps scolaires proposés aux classes du degré primaire que des camps de vacances thématiques ou généralistes. Plus utiles que jamais, ces expériences de vie en collectivité mixte, hors du cadre habituel de l'élève et de l'enfant, favorisent le vivre ensemble et permettent la découverte active d'un environnement différent. En plus de la vie quotidienne, l'action éducative s'appuie sur la pratique d'activités de plein air et de sport. Des activités liées au milieu alpin et à la créativité sont aussi régulièrement proposées.

En 2015, les équipes accueillant chaque semaine de nouveaux groupes ont poursuivi le travail sur leurs trois projets pédagogiques. Ceux-ci seront intégrés au concept d'accueil des écoles à la montagne.

Confrontées à des difficultés de collaboration, la direction et l'équipe des Chevalleyres ont bénéficié d'une médiation qui porte ses fruits, ouvrant la voie à un renouvellement des pratiques dans l'intérêt des groupes accueillis.

Sur le plan administratif, la mise en œuvre de la décision N°134 de Mme A.-C. Lyon – conseillère d'Etat et cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture – autorise désormais la facturation au Canton des frais de pension, d'hébergement et de transport des enseignants pour leurs camps d'école à la montagne. La gestion des aides individuelles et l'encaissement de la participation des parents ont ainsi été revus et optimisés par le SEP+S et le SJL, afin d'harmoniser les pratiques et donner une meilleure visibilité au coût des prestations.

## INITIATION CULTURELLE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

### MISSION

- gérer les activités culturelles, de sensibilisation à l'environnement et de prévention proposées aux classes lausannoises de la scolarité obligatoire : théâtre, musique, danse ou toute autre traduction de l'expression artistique, découverte de l'environnement et de ses interactions avec les contraintes et les attentes de la société, prévention sous forme d'animations, d'initiations, de spectacles ou de visites

La Ville de Lausanne offre à ses écoliers des prestations qui, en complément des programmes scolaires, contribuent à enrichir leurs connaissances. Elles ont pour but de faire découvrir aux enfants les arts vivants, d'être un facteur d'intégration et de cohésion sociale, et enfin d'être un instrument de réflexion.

L'ensemble des données retranscrites dans ce chapitre concerne les activités offertes aux classes primaires et secondaires pour l'année scolaire 2014/2015. Les enseignants titulaires de classe s'inscrivent via des formulaires sur le site extranet de la Ville. Les brochures sont consultables sur le web ou sous format papier.

Les activités se sont diversifiées au fil des années et sont regroupées en cinq catégories : activités culturelles, abonnement culturel, sensibilisation à l'environnement, découverte de l'environnement construit, prévention.

### Activités culturelles

Depuis sa création en mai 2012, une commission, représentée par les milieux pédagogique et administratif, étudie et choisit les activités qui seront offertes aux classes lausannoises.

Le programme d'activités culturelles a proposé 22 spectacles de théâtre, quatre spectacles musicaux – dont deux concerts découvertes de l'Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL) et un opéra – 17 animations théâtrales, huit découvertes lausannoises.

Statistiques des inscriptions : 93% des 1-2P, 90% des 3-8P et 28% des 9-11S se sont inscrits aux activités culturelles.

Sur les 13'500 enfants scolarisés à Lausanne :

- 9'326 sont allés voir un spectacle ;
- 9'123 ont pris part à une animation théâtrale ;
- 4'590 ont participé à une découverte lausannoise ;
- 749 sont allés écouter les concerts de l'OCL ;
- 1'793 ont reçu une initiation musicale du Sinfonietta.

En marge de ce programme, trois offres culturelles supplémentaires ont été offertes par le SJL :

- *Le Presbytère* : une représentation spéciale, proposée par le Béjart Ballet Lausanne, la veille des vacances scolaires de Noël, au Théâtre de Beaulieu (596 élèves de 9-11S) ;
- *Peter Pan* : le nouveau spectacle de l'Association pour la Formation des Jeunes Danseurs au Théâtre de Beaulieu (471 élèves de 6P-11<sup>e</sup>) ;
- *VideoDanceGame* : atelier de danse du collectif Rohling organisé par l'Association vaudoise de danse contemporaine. Atelier proposé en prolongement de la Fête de la danse (235 élèves de 1-2P).

### Abonnement culturel

Visant à faire bénéficier les élèves de 9-11P de l'offre théâtrale et musicale lausannoise, l'abonnement leur permet d'assister à des représentations publiques en payant le billet au prix unique de CHF 8.-. Le SJL compense la différence financière qui en résulte pour les théâtres.

2'548 billets ont été vendus pour 22 spectacles. En outre, l'Opéra de Lausanne a permis à 109 élèves lausannoises d'assister gratuitement aux répétitions générales de quatre opéras.

### Sensibilisation à l'environnement

Animations en classe et visites de sites stratégiques constituent les activités de sensibilisation à l'environnement offertes par différents services de la Ville aux élèves de la scolarité obligatoire de Lausanne et du périmètre Gestion des déchets de la région lausannoise (GEDREL). Elles sont regroupées dans une brochure éditée chaque année. La coordination et l'organisation de ces activités sont assurées par le SJL.

701 animations/visites ont été offertes aux classes lausannoises et 142 aux classes des communes du périmètre GEDREL.

### Découverte de l'environnement construit

Cette activité vise à sensibiliser les enfants à l'architecture, l'urbanisme et l'aménagement du territoire. Quatre programmes découverts en modules ont été conçus par le bureau Tribu'architecture, par tranche d'âge.

32 classes de 1P à 8P ont bénéficié de cette prestation.

### Prévention

#### *Prévention des accidents par morsures*

Très pragmatiquement destiné à apprendre aux enfants comment il faut se comporter (ou ne pas se comporter) en présence d'un animal, le programme est proposé en alternance aux classes 1-2P et 3P à 6P. Ainsi, 96 classes de 1-2P ont reçu un cours de prévention des accidents par morsures.

## CULTES ET TEMPLES

### MISSION

➤ assurer les engagements dus aux Eglises reconnues de droit public et aux communautés confessionnelles reconnues d'intérêt public et développer aux différents niveaux les relations entre les autorités cantonales, communales et religieuses concernées par les obligations légales

### Événements marquants

La réalisation d'une fresque murale à la maison de paroisse de Bellevaux et la deuxième édition du *Chemin de la méditation* constituent les deux faits d'actualité majeurs du domaine cultes et temples.

*La fresque murale de Bellevaux ou quand l'art urbain s'invite dans les églises.* Alors que nous constatons des déprédations, en particulier des graffitis, sur les murs de la salle de paroisse, plusieurs rencontres ont été organisées avec des jeunes du quartier avec l'aide des travailleurs sociaux hors murs. Au cours des visites, il est apparu important de s'inscrire dans une démarche globale de rencontres et d'échanges entre la population du quartier et les membres de la paroisse. En vue de permettre aux habitants de s'approprier les éléments faisant partie intégrante du quartier, tout en favorisant le dialogue avec les jeunes, l'idée est venue de réaliser des actions citoyennes pendant le mois de septembre, avec tous les acteurs institutionnels œuvrant dans le quartier. C'est ainsi que le 16 septembre, un atelier d'initiation à l'art urbain, ouvert aux jeunes de 14 à 25 ans, a été organisé sous les conseils de professionnels. Il visait à sensibiliser les jeunes au partage respectueux de l'espace public et aux coûts liés aux incivilités, tout en favorisant la participation artistique. A son issue, une magnifique fresque représentant la *Création* a été signée par des graffeurs chevronnés – ©Nicolas Sciboz et le collectif Meyksybz – sur les murs sud et ouest de la maison de paroisse de Bellevaux. L'inauguration de la fresque a eu lieu le 26 septembre, en présence du directeur de EJCS.

*Le Chemin de la méditation.* Fruit d'une collaboration interreligieuse entre l'Eglise réformée, l'Eglise catholique, la Communauté israélite, l'Union vaudoise des associations musulmanes, la Communauté *baha'ïe* et l'Association bouddhiste, l'édition 2015 du *Chemin de la méditation* a proposé un parcours méditatif de quinze postes illustrés chacun par une plante représentant un symbole religieux. Les postes invitent à réfléchir sur la relation entre l'écologie et la spiritualité. La manifestation qui s'est déroulée sur trois mois, soit du 15 juin au 6 septembre, a été ouverte officiellement le 21 juin 2015 au parc de Milan par le directeur de EJCS.

### Entretien du patrimoine

Une subvention d'investissement de CHF 720'000.– a été accordée à la paroisse du Saint-Rédempteur pour financer les travaux de réfection et de transformation de l'église. Devisés à CHF 1'6000'000.– pour le coût total des travaux, la paroisse a accepté de prendre à sa seule charge le solde, soit un montant de CHF 880'000.–.

Des travaux d'entretien lourds et courants ont aussi été exécutés dans le cadre du budget ordinaire. Parmi les travaux importants, il convient de signaler :

- l'achèvement de l'installation de sas d'entrées en verre dans la nef à l'église Saint-François ainsi que l'aménagement d'un portail à la partie nord pour se prémunir contre les incivilités, soit CHF 40'500.– ;
- la recherche de fuite et la réparation du système de chauffage à l'église Saint-Laurent, CHF 30'000.– ;
- l'éclairage de l'église Sainte-Thérèse pour un montant total réparti sur deux exercices, soit CHF 9'000.–.

Il est à signaler que le système électrique de la basilique Notre-Dame, vieillot, continue de causer des soucis. En effet, pour la seule année 2015, le remplacement de luminaires a coûté CHF 21'860.–.

Alors que l'année passée nous nous inquiétons de la recrudescence des actes de vandalisme et de dommage au patrimoine (brisures de vitraux, graffitis, tags) pour lesquels les réparations avaient coûté CHF 26'000.–, l'année 2015 ressemble aux années antérieures, les frais se montant à environ CHF 14'000.–.

### Taxe déchets

Depuis l'entrée en vigueur du règlement communal sur la gestion des déchets, nous sommes intervenus auprès des services concernés afin que les décisions de taxation intègrent l'exonération due aux 28 églises et temples dont le plan est à une hauteur de vide intérieur supérieur à 4 mètres. Pour des raisons diverses, en particulier le manque de données relatives aux volumes à exonérer, il n'a pas été possible de rendre des décisions conformes audit règlement. Les chiffres définitifs des volumes sont désormais disponibles et communiqués au Service d'assainissement.

### Les églises sont des espaces de lien social et de collaboration institutionnelle

Hier au milieu du village, aujourd'hui des centralités de quartier, les églises accomplissent leur mission au service de tous. En mettant à disposition des habitants du quartier des locaux pour leurs activités diverses, elles facilitent le lien social. Plus particulièrement, le partenariat avec les services communaux de l'accueil de jour des enfants et des écoliers permet à deux haltes-jeux, treize APEMS et une ludothèque de conduire quotidiennement des projets éducatifs auprès de 650 enfants. Partant, cette collaboration permet la conciliation de la vie professionnelle et familiale des parents.

## DÉLÉGATION À L'ENFANCE

### MISSION

- développer une politique de l'enfance de la Ville de Lausanne en faisant reconnaître les enfants comme des habitants à part entière et aux besoins spécifiques
- susciter des projets qui mettent les enfants dans une position d'acteur
- établir des contacts avec le monde associatif et les professionnels de l'enfance

### Pousses Urbaines 2015: Lire en ville

Dans le cadre de la nouvelle édition de *Pousses Urbaines* la délégation à l'enfance de la Ville de Lausanne cherche à comprendre dans quelles mesures la ville est un lieu où l'on lit et ce que représente la lecture pour les enfants et les jeunes.

### Labellisation « Lausanne commune amie des enfants »

Le groupe de référence transversal mis sur pied pour prendre en compte le plus largement possible la part des enfants et des jeunes poursuit ses travaux.

Participations et interventions du groupe à diverses conférences, comme par exemple :

- Office fédéral du développement territorial *Aménager les espaces ouverts dans les agglomérations* sous l'angle de la communication et la participation ;
- assemblée annuelle de la Conférence des délégué-e-s cantonaux à la promotion de l'enfance et de la jeunesse, dans le cadre du Congrès *Espaces de vies adaptés aux enfants* ;
- SPJ, congrès sur le thème de la participation des enfants et des jeunes.

### L'esca-banc

Une année après sa création, *l'esca-banc* continue de faire parler de lui ! La plupart des réceptions, salles d'attente et guichets de l'administration lausannoise en sont équipés. *L'esca-banc* a été mis à la vente auprès des collaborateurs et collaboratrices de la Ville de Lausanne ainsi qu'auprès des institutions et partenaires privilégiés de la Direction. A la fin de l'année 2015, 17 *esca-bancs* ont été vendus et sa promotion continue d'être faite à l'interne, comme à l'externe.

Il est à noter que le projet de *l'esca-banc* a été présenté au concours d'innovation *Excellence publique 2015* (catégorie administration), visant à proposer un concept novateur permettant d'optimiser l'efficacité des services publics. Bien que n'ayant pas gagné le premier prix, il figure tout de même sur le site [www.excellence-publique.ch](http://www.excellence-publique.ch).

### Concours photo *La nature en Ville de Lausanne*

Dans le cadre du concours photo *La nature en Ville de Lausanne*, un jury de onze enfants (en parallèle du jury d'adultes) a établi son classement, à l'issue duquel cinq photos du public ont été primées.

### Les conseils des enfants

Actuellement, ils ont lieu dans cinq quartiers : Prélaz, Chailly, Boisy, Bellevaux et la Bourdonnette.

Ce sont des espaces ouverts et encadrés par des adultes où les enfants (de 6 à 12 ans) viennent librement partager des projets et des préoccupations individuels ou collectifs, en rapport à la vie de leur quartier.

Ces rencontres peuvent parfois déboucher sur des actions, comme cette année la mise en place d'un élément de jeux gonflable pour la piscine de Boisy.

Les coordinateurs-trices ont diversifié la promotion des conseils notamment en réalisant des interventions participatives dans les cours de récréation. Ils ont également poursuivi des démarches en vue de l'ouverture d'un 6<sup>e</sup> conseil.

Chaque conseil est co-animé par un-e coordinateur-trice de la Ville et un-e animateur-trice du quartier, au rythme d'environ huit fois par an.

Un dépliant explicatif concernant le déroulement des cinq conseils a été élaboré par les collaborateurs-trices de la délégation à l'enfance.

### Les casuels

Des subventions ponctuelles ont été attribuées pour un montant de CHF 10'000.–.

### Implication de la déléguée à l'enfance

- au comité de Pro Familia Vaud ;
- au comité de la Conférence romande des délégué-e-s à l'enfance et à la jeunesse (CRDEJ).

## DÉLÉGATION À LA JEUNESSE

### MISSION

- développer une politique de la jeunesse en favorisant l'intégration des jeunes dans la cité et leur participation
- assurer une transversalité entre les services et les directions de la Ville sur les questions liées à la politique de la jeunesse
- établir des contacts avec le monde associatif et les professionnels de la jeunesse
- participer et appuyer les projets des 13-25 ans
- coordonner l'activité des travailleurs sociaux hors murs (TSHM), des animateurs de la Permanence Jeunes Borde (PJB) et du médiateur sportif
- assurer le suivi et le bon fonctionnement du Conseil des jeunes
- gérer le fonds de soutien aux projets d'adolescents et de jeunes adultes

### Quelques participations du délégué à la jeunesse

- Direction de la Commission Interservices Adolescents qui se réunit quatre fois par année. Ces rencontres entre différents services et unités dont la délégation à la jeunesse, l'observatoire de la sécurité et celui de la propreté urbaine, des écoles primaires et secondaires, des parcs et promenades, des sports et de la brigade jeunesse permettent d'harmoniser les actions à mener sur des questions liées à la jeunesse ;
- Chambre consultative de la jeunesse du Canton de Vaud ;
- Conférence Romande des Délégués Jeunesse et Enfance ;
- Lausanne Région, commission dépendances et prévention ;
- Conseil des transports lausannois ;
- Campagne prévention alcool ;
- Divers Groupe espace public (GEP) de la Ville (mudac, projet quartier de Bellevaux, etc.).

### Casuels

Des subventions ponctuelles ont été attribuées à onze projets, événements et associations, touchant à différents domaines, pour un montant total de CHF 62'800.-.

### Locaux de musique

La délégation à la jeunesse gère 37 locaux de musique pour une cinquantaine de groupes de musiques actuelles (rock, métal, reggae, funk, *World-Music*, etc.), répartis dans quatre abris d'écoles lausannoises ainsi qu'à la Borde 49 bis et, nouvellement, dans l'ancienne école de la Blécherette, sise à la route de Romanel 1 (en attendant son affectation définitive).

### Travailleurs sociaux hors murs

L'équipe des travailleurs sociaux hors murs est constituée de quatre collaborateurs, représentant un 3.4 ept. En 2015, ils ont accueilli deux stagiaires, pour une période de cinq mois chacun.

Présents dans les différents quartiers lausannois auprès des 13 à 25 ans, les TSHM effectuent un travail de contacts, de médiation ainsi que divers accompagnements pour les jeunes en difficulté. En plus de nombreux suivis individuels, l'année 2015 a vu la mise en place de projets collectifs, en collaboration avec des services de la Ville ainsi qu'avec des acteurs du réseau lausannois :

- chantiers Jeunes : en collaboration avec la FASL et le Service des parcs et domaines, un projet de nettoyage du Bois-de-la-Rouvraie avec des adolescents de 14 à 17 ans du quartier de la Pontaise leur permettant ainsi d'avoir une première expérience de travail. Devant la réussite de ces deux premières sessions, ce projet devrait être reconduit dans d'autres quartiers ;
- court-métrage *A l'West* : la suite du projet *Tapis Rouge* (réalisation d'un film avec des jeunes du quartier de Praz-Séchaud) est assurée avec le tournage du court-métrage. Les dernières scènes devraient être filmées au printemps 2016. A noter que le film *Tapis Rouge* continue à avoir un succès incroyable en remportant de nombreux prix dans des festivals internationaux ;
- conciliation extrajudiciaire : les jeunes devant réparer des dommages causés à autrui ont pu se confronter aux réalités professionnelles du personnel d'intendance des collèges et aux tâches y relatives. Les TSHM ont pu avoir un contact privilégié auprès des familles des enfants concernés ;
- *Quartier Comedy Club* : ce projet de médiation culturelle souhaite faciliter un accès pour tous à la culture, ici celle du *stand up* et plus largement aux métiers de la scène ;
- *actions Bellevaux* : le projet mené par un réseau regroupant plusieurs partenaires du quartier s'est déroulé en septembre. Il visait une prévention des incivilités et la création du lien social. Les partenaires de ce réseau ont proposé différentes actions sur deux semaines. Les TSHM ont aidé à mettre en place un atelier d'art urbain sur le mur de la paroisse du quartier.

## Permanence Jeunes Borde

La PJB est le seul centre de rencontres et d'animations, géré directement par le SJL, ne dépendant pas de la FASL.

La PJB ouvre son accueil aux jeunes du quartier, trois à quatre jours par semaine : le mercredi de 14h à 21h, le jeudi de 16h à 21h, le vendredi de 16h à 22h et un samedi sur deux de 14h à 20h. L'accueil est un lieu ouvert aux jeunes qui désirent jouer, discuter ou juste se retrouver avec leurs amis. En libre service, il y a une table de ping-pong, un billard, un baby-foot, deux ordinateurs et une TV. L'équipe joue et discute avec les jeunes : elle alimente le lien et développe des relations de confiance qui lui permet ensuite de faire un travail individuel selon leurs besoins.

En plus de l'accueil, la PJB a proposé sept activités hebdomadaires à savoir : la pâtisserie, la boxe éducative, le repas des grands, la vidéo participative, l'atelier artistique, ainsi que le studio et le foot en salle.

En 2015, la PJB a également organisé des sorties pour les jeunes et a participé à trois événements du quartier : la fête des voisins, la fête de quartier et la fête de Noël.

La PJB est gérée par deux éducateurs sociaux à 1.25 ept, aidés par une équipe d'une dizaine de moniteurs issus du quartier.

L'année 2015 s'est caractérisée par la concrétisation de certains projets : inauguration d'un container, autosuffisant au niveau énergétique permettant des activités extérieures durant les beaux jours au terrain multisports du Pré-des-Druides ainsi que la création d'un espace artistique.

## Médiateur sportif

A côté de son travail avec les clubs sportifs établis, le médiateur sportif collabore et permet à des associations et à des groupes de jeunes de faire reconnaître leurs activités de sports urbains (*slackline, roller derby, parkour, breakdance, streetball, skate, VTT downhill, etc.*).

Avec l'appui des TSHM, le médiateur sportif s'occupe de l'organisation, de la gestion et de l'ouverture des salles de gymnastique ouvertes en soirée, les week-ends et pendant les vacances scolaires, cela à l'intention des jeunes Lausannoises. Selon le principe de la libre adhésion, il leur est permis de pratiquer du foot, du basket et du *parkour*. En 2015, pour faire suite au rapport-préavis N°2014/79 (« *Politique municipale en matière de prévention et de vie nocturne* »), les ouvertures des salles de sport ont été prolongées et renforcées durant les week-ends jusqu'à 23h30.

En collaboration avec les services des sports et des parcs et domaines, le médiateur sportif a participé à la création des premiers parcs de fitness urbain (*urban training*) aux Boveresses, à Pierre-de-Plan et à Chauderon. Il a aussi été consulté par différents services de la Ville pour des projets de réfection d'espaces de loisirs urbains.

En collaboration avec l'Hôpital de l'enfance, il organise quatre fois par an, durant les vacances scolaires, le camp *Grandir en forme* pour les jeunes en surpoids.

## Fonds de soutien pour les projets d'adolescents et de jeunes adultes

Cette année, 19 projets différents, organisés pour et par des jeunes Lausannois, ont été présentés devant la commission d'attribution composée de trois jeunes, du directeur de EJCS et de la cheffe du SJL. Ces projets ont reçu une aide de CHF 69'010.-, en faveur d'événements allant de la création d'un spectacle d'humour à la réalisation de deux courts-métrages ou encore des activités sportives, en passant par des festivals de musique pop et classique qui se sont tous déroulés dans notre commune.

## CENTRE COMMUNAL POUR ADOLESCENTS DE VALMONT (CPA)

### MISSION

➤ accueillir à tout moment, en vue d'une prise en charge éducative, des adolescent-e-s âgé-e-s de 14 à 18 ans, en milieu fermé, dans le cadre des mesures de privation de liberté ordonnées par l'autorité pénale (Tribunal des mineurs vaudois et d'autres cantons) ou par l'autorité civile (SPJ et services similaires d'autres cantons)

### Fréquentation

Le taux d'occupation du CPA est assez identique à celui des deux dernières années et reste à un niveau significativement plus élevé que celui de la moyenne des dix derniers exercices.

Ce constat est relativement surprenant dans la mesure où 2015 est la première année d'ouverture complète de l'établissement intercantonal de détention pour mineurs *Aux Léchaies*. Nous observons que l'augmentation des mandats civils a compensé la « perte » des mandats de détention.

Le CPA a continué de développer son offre de prise en charge individuelle (sur mandat civil ou pénal) pour des jeunes très désaffiliés socialement et pour lesquels le réseau institutionnel romand n'est pas nécessairement adapté.

### Nombre de journées

	2012	2013	2014	2015
Total	5'552	5'201	5'256	5'160

L'avenir du bâtiment et les travaux de transformation font toujours l'objet de négociations entre la Ville et le Canton.

Sur le plan des relations extérieures, le CPA continue de participer à différentes recherches socio-éducatives et collabore activement aux prestations pédagogiques des écoles sociales.

## SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR DE L'ENFANCE (SAJE)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

En 2015, le SAJE a poursuivi son développement quantitatif tant pour le secteur préscolaire que parascolaire, en particulier l'ouverture du 13<sup>e</sup> centre de vie infantile municipal (CVE) des Diablerets.

- proposer et développer à Lausanne la politique d'accueil de jour de l'enfance dans le cadre d'une politique familiale urbaine
- garantir en tout temps la qualité des prestations fournies et en évaluer l'efficacité
- conduire, diriger et contrôler opérationnellement le réseau d'accueil de jour de Lausanne (Réseau-L)

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
APEMS	122.13	115.40	126.13	116.31
CVE Ancien-Stand	25.80	25.01	25.80	25.14
CVE Bellevaux	23.80	23.55	23.80	23.85
CVE Bergières	30.62	30.34	30.62	30.36
CVE Borde	16.95	16.80	16.95	16.75
CVE Bourdonnette	25.37	25.34	25.37	24.41
CVE Cité	19.90	19.63	19.90	19.20
CVE des Diablerets	0.80	0.80	7.90	8.20
CVE Grangette	28.00	27.95	28.00	27.39
CVE Jardins de Prélaz	15.60	14.94	17.45	16.57
CVE Montelly	37.54	35.79	37.54	36.39
CVE Montoie	9.85	9.60	9.85	9.84
CVE Sallaz	10.55	10.30	10.80	10.45
CVE Valency	19.23	19.03	19.23	19.60
SPE Chauderon	37.36	26.85	38.36	30.15
<b>Total service</b>	<b>423.48</b>	<b>401.32</b>	<b>437.68</b>	<b>414.60</b>

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
<b>Total service</b>	<b>+ 14.20</b>

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
APEMS	213	115.90	214	116.81
CVE Ancien-Stand	35	25.01	35	25.14
CVE Bellevaux	33	23.55	33	23.85
CVE Bergières	43	30.34	43	30.36
CVE Borde	22	16.80	22	16.75
CVE Bourdonnette	35	25.34	34	24.41
CVE Cité	27	19.63	26	19.20
CVE des Diablerets	1	0.80	11	8.20
CVE Grangette	40	27.95	39	27.39
CVE Jardins de Prélaz	21	14.94	24	16.57
CVE Montelly	47	35.79	48	36.39
CVE Montoie	13	9.60	14	9.84
CVE Sallaz	15	10.30	16	10.45
CVE Valency	24	19.03	26	19.60
SPE Chauderon	34	26.35	37	29.65
<b>Total service</b>	<b>603</b>	<b>401.32</b>	<b>622</b>	<b>414.60</b>

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier	31 décembre
	n	n
APEMS	3	4
CVE Ancien-Stand	0	1
CVE Bellevaux	2	3
CVE Bergières	3	5
CVE Borde	1	2
CVE Bourdonnette	2	3
CVE Cité	2	3
CVE des Diablerets	0	1
CVE Grangette	2	4
CVE Jardins de Prélaz	3	4
CVE Montelly	1	1
CVE Sallaz	2	2
CVE Valency	2	2
SPE Chauderon	1	1
<b>Total service</b>	<b>24</b>	<b>36</b>

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	44	63

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Convention de départ	1
Décès	
Démission	26
Départ à la retraite	10
Fin de contrat	1
Licenciement fin droit traitement	6
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
<b>Total service</b>	<b>44</b>

**Stagiaires**

Le service a accueilli 92 stagiaires au sein de ses structures :

- 26 en préalable ;
- 21 en 1<sup>re</sup> année de formation ;
- 25 en 2<sup>e</sup> année de formation ;
- 15 en 3<sup>e</sup> année de formation ;
- 4 en tant qu'assistants socio-éducatifs (ASE) ;
- 1 dans le cadre du projet *Lift*.

Causes	Ancien-Stand	Bellevaux	Bergières	Bourdonnette	Borde
Maladie avec certificat	1545.33	1722.61	1893.7	3160.27	1671.79
Maladie sans certificat	274.48	529.29	344.48	473.25	450.43
Enfant malade	130.3	258.02	110.76	57.65	143.98
Accident	1248.22	599.59	579.6	637.15	137.72
Formation	177.38	310.69	167.8	410.72	759.92
Maternité	1118.01	580.08	4364.73	1320.41	463.84
Congé non payé	674.39	360.48	2018.72	690.24	0
<b>Total en heures</b>	<b>5'168.11</b>	<b>4'360.76</b>	<b>9'479.79</b>	<b>6'749.69</b>	<b>3'627.68</b>
<b>Total en ept</b>	<b>2.48</b>	<b>2.10</b>	<b>4.56</b>	<b>3.25</b>	<b>1.74</b>

Causes	Cité	Diablerets	Grangette	J. Prélaz	Montelly
Maladie avec certificat	1095.92	592.93	1570.94	827.49	1276.63
Maladie sans certificat	142.23	84.15	685.4	668.51	935.09
Enfant malade	59.96	26.14	245.59	154.01	414.44
Accident	139.2	0	184.15	620.35	436.98
Formation	99.43	218.46	967.03	373.39	1143.03
Maternité	1288.32	0	587.96	204.48	2397.19
Congé non payé	1100.48	0	328	1240.56	885.48
Total en heures	3'925.54	921.68	4'569.07	4'088.79	7'488.84
Total en ept	1.89	0.44	2.20	1.97	3.60

Causes	Montoie	Sallaz	Valency	APEMS
Maladie avec certificat	632.96	326.69	3148.45	9412.39
Maladie sans certificat	120.11	135.76	378.63	1664.01
Enfant malade	9.36	3.12	51.75	253.61
Accident	0	452	228.48	708.19
Formation	269.54	148.9	159.56	2267.44
Maternité	455.6	11.12	2157.36	2148.31
Congé non payé	0	638	288	605.71
Total en heures	1'487.57	1'715.59	6'412.23	17'059.66
Total en ept	0.72	0.82	3.08	8.20

Les absences cumulées en 2015 représentent un total de 37.05 emplois plein temps (ept) – 29.43 ept en 2013 et 34.43 ept en 2014. Comme l'ordonnance fédérale et la loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) du canton de Vaud nous oblige à remplacer chaque absence, la problématique des remplacements prend énormément de temps et d'énergie aux structures d'accueil. Les causes générales sont connues (voire les tableaux ci-dessus) et le SAJE a décidé d'approfondir cette problématique en analysant plus scientifiquement les données établies entre 2010 et 2014, afin de dégager des pistes pour améliorer la situation tant au niveau de la gestion de ces remplacements que la conduite de ces institutions. Les résultats seront présentés au début 2016 et leurs conséquences seront intégrées dans la procédure budgétaire 2017.

## RESSOURCES HUMAINES

### Recrutement

Secteur	Offres spontanées	Mises au concours Annonces	Mises au concours/ Dossiers reçus	Total dossiers reçus
Pré-scolaire	571	14	756	1327
Parascolaire	364	4	308	672

Une mise au concours peut concerner plusieurs postes

### Développement des compétences

- nombre de formations +5 jours : 33 ;
- nombre de formations de 0 à 5 jours : 280.

### Santé et sécurité au travail

Depuis 2013, le SAJE met en œuvre un ambitieux projet de préservation de la santé au travail du personnel éducatif dans les CVE. L'année 2015 a permis de continuer à former les éducateurs de treize lieux d'accueil. Pour le rappel, le projet s'articule sur trois niveaux de formation. Ces niveaux se retrouvent dans les institutions suivantes :

- directions (et assistantes de direction / cours directions) ;
- référents (et assistantes de direction selon les cas / cours référents) ;
- éducateur de l'enfance (EDE / cours de base).

Les EDE qui ont suivi la formation de « référent de santé au travail » (deux par institution) ont au préalable suivi le cours de base et ont acquis des compétences spécifiques pour gérer le déroulement d'une situation *santé* qui s'articule comme suit :

- réception des demandes de la part des collaborateurs, sous forme de fiche ;
- échanges avec le demandeur dans un délai de 2 à 3 semaines suivant la demande ;
- analyse de l'activité de travail qui pose des questions de santé ;
- présentation de l'analyse et de la compréhension de la situation au sein de l'équipe de travail ;
- partage des pratiques et animation du colloque ;
- mise par écrit d'une solution pratique qui permette de répondre à la demande initiale ;
- évaluation de la solution ;
- clôture officielle de la demande.

Parallèlement aux formations et pour soutenir les référents dans leur nouvelle tâche, la Commission des référents se réunit cinq fois par année. Ces séances sont animées par l'ergonome en charge du projet et par la répondante santé, sécurité au travail du SAJE. Elles permettent aux référents d'avoir un lieu pour analyser les situations *santé* qui leur sont confiées et qui leur posent question. Ce processus novateur fera l'objet d'une évaluation menée par le Secrétariat à l'économie (SECO) et une publication est envisagée pour la fin du processus formateur prévu pour 2016.

## RELATION AVEC LE CONSEIL COMMUNAL

### **Préavis N° 2014/36 (« Transformation du collège de Petit-Vennes à la route de Berne 50 en une structure d'accueil de la petite enfance de 44 places »), accepté le 31 mars 2015 par le Conseil communal**

Le début des travaux a été retardé à cause d'une occupation illicite du site par un collectif et une soixantaine de migrants. Cette occupation a trouvé une solution assez rapide. Il est à noter que le collectif et les migrants ont quitté les lieux sans déprédation et en les laissant propres. Le calendrier a dû être revu et l'ouverture retardée de deux mois. Elle sera effective au début 2017.

### **Rapport-préavis N° 2014/36 (« Plan d'action pour une restauration collective municipale avec une haute qualité nutritionnelle et sociale ») accepté le 20 janvier 2015 par le Conseil communal**

Ce rapport-préavis donne le mandat à la Municipalité de mettre en œuvre un plan de restauration collective durable (RCD) au sein des structures de la Ville. Un comité de pilotage (CoPil) du plan RCD, présidé par le directeur de EJCS, a défini les objectifs et les indicateurs de suivi afin de consolider, renforcer et impulser une démarche de durabilité au sein des structures de production de la Ville.

A la fin de l'année 2015, le CoPil a validé une « déclaration d'engagement pour une Restauration collective durable », destinée aux directions de structures et aux entreprises fournissant des repas (gestion concédée).

Les cinq indicateurs retenus sont les suivants :

- traçabilité géographique (proximité);
- labellisation des produits;
- performance économique;
- qualité nutritionnelle;
- journée hebdomadaire sans viande ni poisson.

L'accueil familial est inclus dans ces objectifs mais fait l'objet d'un traitement différent. La mise en œuvre effective est prévue au début de l'année 2016.

### **Rapport-préavis N° 2015/3 (« La politique familiale conduite par la Ville de Lausanne »)**

Le SAJE a été mandaté pour préparer la mise en œuvre d'une politique familiale lausannoise coordonnée. Sous réserve d'une acceptation par le Conseil communal, le SAJE a anticipé la volonté politique, en vue de la création d'un centre de ressources pour les familles et d'une plateforme de compétences au moyen d'un guichet centralisé dans l'actuel bureau d'information aux parents (BIP). La réalisation est prévue pour 2016.

Des contacts ont été pris avec l'ensemble des partenaires cités dans le préavis : ceux-ci se sont tous montrés très intéressés à participer à une plateforme de type *laboratoire d'idées* : leurs membres seront activés selon les thématiques choisies. Un service sous forme d'appui logistique et de coordination aux associations déjà actives est à développer.

De nature intrinsèquement transversale, la politique familiale lausannoise doit cerner les premières actions possibles, ouvrir le cercle des partenaires, étendre l'ouverture du BIP en augmentant ses ressources – accordées dans le préavis –, afin de répondre aux besoins des familles lausannoises.

## RESEAU D'ACCUEIL DE JOUR DE LAUSANNE (RÉSEAU-L)

### **Tableau de bord au 31 décembre 2015**

Pour le rappel, il existe deux types de taux de couverture :

- le nombre de places offertes (financées) rapporté au nombre d'enfants du même âge dans la population, taux de couverture I;
- le nombre d'enfants accueillis rapporté au nombre d'enfants du même âge dans la population, taux de couverture II (parfois appelé taux de recours).

Les objectifs de cette législature pour la Municipalité de Lausanne sont :

- atteindre ou maintenir un taux de couverture II à plus de 50% pour l'accueil préscolaire, soit les catégories d'accueil suivantes : *Nursery* (bébés 4 mois-20/24 mois) et *Garderie* (trotteurs 20/24 mois-30/36 mois);
- garantir un droit facultatif à l'accueil pendant toute la scolarité pour l'accueil parascolaire (art. 63a de la Constitution du Canton de Vaud). Cet accueil est divisé en deux catégories d'accueil : Parascolaire I (1-2 P, ancien cycle initial) et le Parascolaire II (3-6 P).

### **Taux de couverture**

Taux de couverture I (places offertes rapporté à la population totale d'enfants concernés) :

- *Nursery* : 35.9% (vs 33.6% au 31 décembre 2014);
- Garderie : 53.2% (vs 49.0% au 31 décembre 2014);

- Parascolaire I : 40.7% (vs 38.9% au 31 décembre 2014);
- Parascolaire II : 41.8% (vs 39.7% au 31 décembre 2014).

Taux de couverture II (enfants accueillis rapporté à la population totale des enfants concernés):

- *Nursery* : 57% (vs 52.4% au 31 décembre 2014);
- Garderie : 69.3% (vs 69.2% au 31 décembre 2014);
- Parascolaire I : 54.8% (vs 53.7% au 31 décembre 2014);
- Parascolaire II : 55.3% (54.6% au 31 décembre 2014).

Les objectifs de la législature sont atteints, à l'exception du parascolaire I qui compte toujours une petite liste d'attente (environ quarante demandes en attente).

### Entreprises partenaires

En août 2015, EJCS a signé une convention de collaboration avec l'entreprise Nestec. Dès l'ouverture de leur nouvelle structure en août 2016, des places d'accueil seront accessibles aux habitants des Râpes.

En août 2015, le 13<sup>e</sup> CVE municipal a été ouvert au chemin des Diablerets 11, situé dans le quartier des hôpitaux. Le CHUV avait très tôt fait valoir, en 2013 déjà, son intérêt à bénéficier d'une priorité d'accueil pour les enfants de son personnel. Une convention de partenariat a ainsi été signée en septembre 2015 entre la Ville et le CHUV. Cette convention est particulière du fait qu'elle prévoit, pour la toute première fois au sein du Réseau-L, une priorité d'accueil pour des places offertes par une structure municipale.

Le troisième événement marquant est la création en décembre 2015 d'une fondation regroupant les associations d'accueil de jour du campus des hautes écoles (EPFL/UNIL). La Fondation d'Accueil de l'Enfance du Campus L (FAECL) est dotée d'une direction générale qui garantira la gestion administrative de la garderie Polychinelle (EPFL) dans un premier temps, puis courant 2016, la gestion des garderies Croquignole et Croq'cinelle (UNIL). A terme, la FAECL gèrera trois structures représentant une capacité d'accueil totale de 187 places.

Pour terminer, il est intéressant de relever l'intérêt marqué des entreprises pour le Réseau-L et son dispositif de partenariat avec un financement de priorité d'accueil. Le SAJE est régulièrement approché par des entreprises soucieuses d'offrir à leur personnel des solutions leur permettant de concilier au mieux vie professionnelle et familiale. L'Ecole hôtelière de Lausanne (EHL), la Clinique et l'Ecole de la Source ou encore la Haute École Pédagogique de Lausanne (HEP) ont montré leur intérêt d'entrer, dans un futur proche, au sein du Réseau-L et de conclure un accord de partenariat.

### Avant-projet de loi modifiant la LAJE : mise en œuvre de l'art 63a Cst VD

Le Département des infrastructures et des ressources humaines du canton de Vaud a mis en consultation en octobre 2015 un projet de révision de la LAJE. Celui-ci permet notamment la mise en œuvre de l'article constitutionnel 63a, accepté par plus de 70% des citoyens, en septembre 2009.

Pour le rappel, cet article constitutionnel stipule :

- en collaboration avec l'Etat et les partenaires privés, les Communes organisent un accueil parascolaire surveillé, facultatif pour les familles, sous forme d'école à journée continue dans les locaux scolaires ou à proximité, pendant toute la durée de la scolarité obligatoire;
- l'accueil peut être confié à des organismes privés;
- les conditions de l'accueil parascolaire sont fixées par les Communes;
- les parents participent au financement de l'accueil parascolaire.

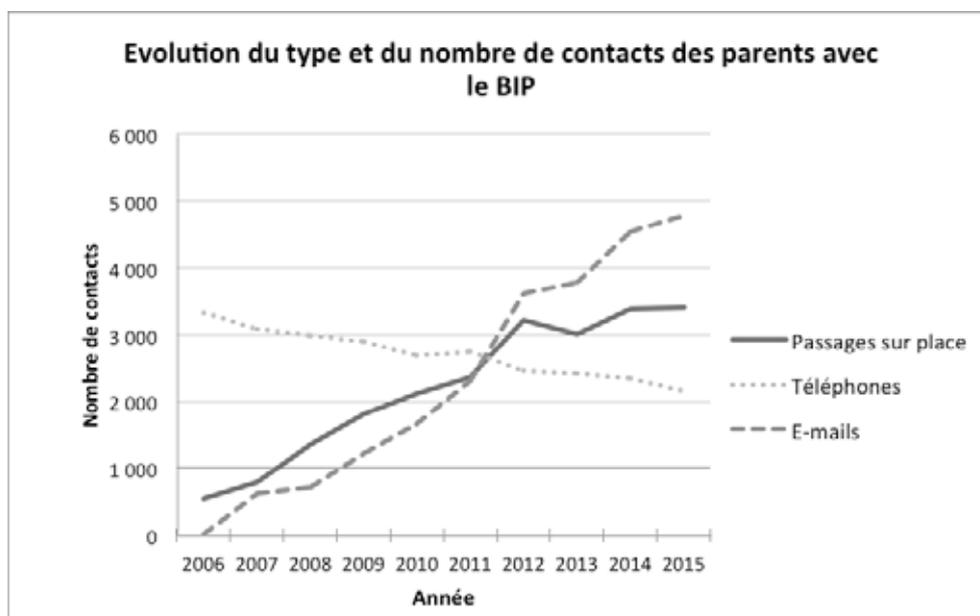
Cet avant-projet est l'aboutissement provisoire d'une longue négociation dans le cadre d'une plateforme Canton-Communes sur l'accueil parascolaire. Les principales modifications proposées sont les suivantes :

- transfert aux communes des régimes d'autorisation et de surveillance des structures d'accueil parascolaire par la création d'un établissement de droit public, l'Etablissement intercommunal pour l'accueil parascolaire primaire 1-8P (EIAP) qui sera composé de représentants désignés par les associations de Communes (UCV et AdCV);
- différenciation entre l'accueil parascolaire 1-4P et 5-8P, sous l'égide de l'EIAP, et 9-11S sous la responsabilité des communes;
- clarification des responsabilités lors de déplacements;
- autorisation pour les accueillantes en milieu familial d'exercer à titre d'indépendantes, sans être affiliées à une structure de coordination, mais en conservant la même procédure d'autorisation et de surveillance;
- harmonisation des éléments pris en compte par les réseaux pour déterminer le revenu des parents. Instauration d'un revenu déterminant (RD LAJE) inspiré du RDU défini dans la loi sur l'harmonisation des prestations sociales;
- introduction dans l'avant-projet d'une définition des missions de l'accueil de jour des enfants;
- assouplissement des normes techniques et de celles concernant le personnel pour l'accueil préscolaire (0-4 ans) qui restent sous la responsabilité de l'Etat pour les régimes d'autorisation et de surveillance;
- augmentation des revenus de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) par une contribution plus importante de l'Etat et des entreprises (RIE III).

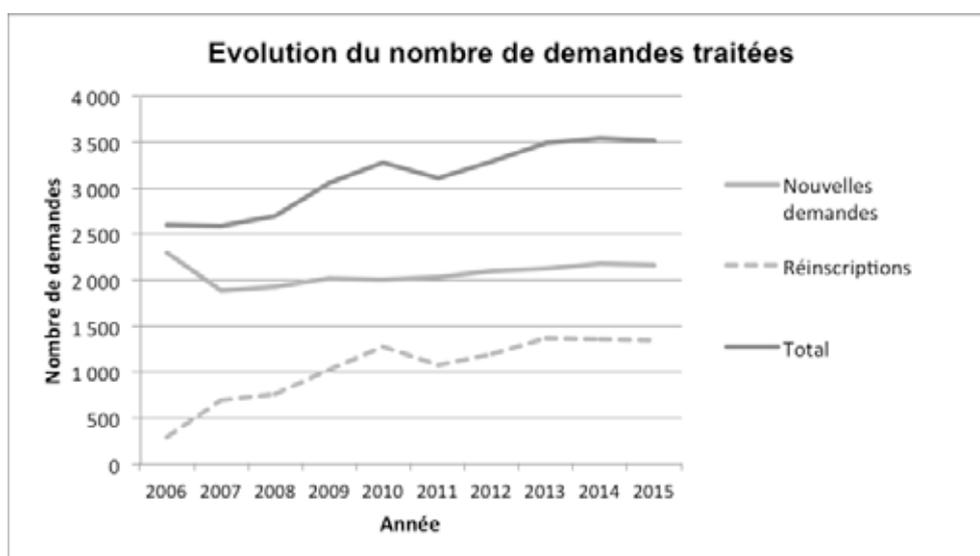
## SECTEUR MIXTE PRESCOLAIRE ET PARASCOLAIRE COLLECTIF (1 ET 2P)

### Bureau d'information aux Parents

Le BIP a toujours autant d'interactions avec les parents que les années précédentes, en lien avec sa mission d'information et de centralisation des demandes pour une place d'accueil extrafamilial. La barre des 10'000 contacts a été franchie en 2014 et c'est aussi le cas en 2015. S'il y a eu un peu moins d'appels à la permanence téléphonique, les échanges par e-mail continuent d'augmenter ainsi que le graphique récapitulatif de l'évolution du nombre et du type de contact avec le bureau au cours des ans le montre.



Le nombre de demandes pour une place d'accueil concernant les enfants de 0-6 ans reste stable depuis 3-4 ans, avec environ 3'500 inscriptions sur la liste d'attente centralisée chaque année, dont un peu plus de 1'300 réinscriptions.



De même que les années précédentes, de nombreuses demandes ont concerné les tout-petits en 2015. Plus de 40% des requêtes saisies concernaient des enfants à naître et 20% des bébés de moins d'un an.

De fait, une analyse des demandes déposées pour les bébés nés dans l'année indique qu'en moyenne ces cinq dernières années plus de 60% des enfants de la volée annuelle ont été inscrits sur la liste d'attente centralisée (LAC) avant leur naissance.

### Pourcentage des enfants lausannois inscrits sur la LAC avant leur naissance

Année scolaire	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Enfants lausannois nés dans l'année	1'373	1'297	1'374	1'372	1'391
Inscrits sur LAC avant naissance	807	803	831	940	924
% inscrits avant naissance	58.8	61.9	60.5	68.5	66.4

Malgré l'augmentation continue des places offertes, la liste d'attente reste importante.

Ainsi, 800 enfants d'âge préscolaire inscrits sur la LAC à fin décembre n'ont pas eu de place en temps voulu. Sachant qu'environ un quart des demandes déposées n'est pas maintenu, on peut estimer le nombre d'enfants sans place en temps voulu par les parents à 600, soit un manque de places offertes de l'ordre de 400 à 450.

Il est à noter que de nombreux enfants sont inscrits par anticipation, plus de 1'000 à la fin décembre 2015.

### Enfants lausannois d'âge préscolaire inscrits sur la LAC, à la fin décembre 2015

Groupe d'âge de l'enfant	Population enfantine	LAC date d'accueil souhaitée dépassée	% de la population enfantine sans place en temps voulu	LAC date d'accueil souhaitée après le 31.12.2015	Tous les enfants sur LAC
Pas nés				379	379
Congé maternité	353			226	226
Bébés	1'819	377	20.7	258	635
Trotteurs	1'581	249	15.7	67	316
Grands	2'742	179	6.5	84	263
<b>Total</b>	<b>6'142</b>	<b>805</b>	<b>13.1</b>	<b>1'014</b>	<b>1'819</b>

Le BIP a fourni en 2015 les données statistiques habituelles concernant l'accueil préscolaire à Statistiques Vaud et a aussi répondu à des demandes ponctuelles concernant l'état de la demande selon divers critères.

La mission du BIP devant s'élargir avec des prestations aux familles dès 2016, il sera intéressant de voir l'effet que cela aura sur le nombre de contacts avec le public plus globalement, étant donné qu'à l'heure actuelle le BIP reçoit déjà à sa réception, en plus des parents, plusieurs centaines de visiteurs ne le concernant pas directement.

### EVÉNEMENTS MARQUANTS

#### CVE des Diablerets

Ouverture en septembre 2015 du 13<sup>e</sup> CVE, offrant au 31 décembre 2015, 27 places supplémentaires en partenariat avec le CHUV.

#### CVE des Jardins de Prélaz

Ouverture de douze places supplémentaires pour les enfants scolarisés en 1 et 2P.

#### Mosaïque et Carambole

Mosaïque et Carambole sont deux institutions d'accueil de jour préscolaires administrées par l'Etat de Vaud, plus particulièrement par le Service du personnel de l'Etat de Vaud. Certains événements survenus au sein de Mosaïque ont incité ses administrateurs à évaluer la pertinence d'une reprise par la Ville. Actuellement, la concrétisation d'un rapprochement par des collaborations multiples est privilégiée. Tant la cellule socio-éducative que le secteur préscolaire sont actifs dans cette démarche.

#### Avenir de la halte-jeux BIP-BIP (Projet MIS MIS)

Les prestations de la halte-jeux Bip-Bip sont restées identiques aux années précédentes. Le projet d'extension de la mission de cette institution, afin d'accueillir des enfants dont les parents suivent des mesures d'insertion professionnelle (MIS), se construit en collaboration avec l'Etat de Vaud et reste d'actualité. En 2015, EJCS a accepté que le CVAJ se charge de sa gestion, dès son ouverture. Un transfert de charges et de personnel, du SAJE au CVAJ, sera donc opéré le moment venu. Actuellement, la question des locaux préoccupe ses protagonistes. Ce lieu d'accueil devrait s'installer dans les locaux laissés vacants par l'accueil en milieu familial de jour (L'AMIFA), à la suite de son récent déménagement. Différentes contraintes (mise à l'enquête, permis d'habiter, affectation, etc.) ont freiné la concrétisation de ce projet que nous espérons pouvoir finaliser en 2016.

#### La halte-jeux de la Grenette

Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre 2015, la halte-jeux a vécu sa 2<sup>e</sup> saison, avec un succès similaire à l'édition éphémère de 2014. Forte de ce constat, la Municipalité a accepté que la halte-jeux s'installe définitivement, dès 2016, dans une partie des locaux désaffectés de la Riponne. *Ce coin de béton isolé* reprend donc vie durant la belle saison, grâce à un concept assez simple : de la restauration couplée à des activités pour les jeunes enfants. Les familles et les lieux d'accueil du Réseau-L ont répondu présents à ce rendez-vous désormais annuel. Le matériel et l'accompagnement ont gracieusement été mis à disposition à la faveur d'une collaboration entre le SAJE, *TR/créa* et le Service de logement et gérances de la Ville. Du personnel formé a accueilli, du lundi au samedi, des enfants dont les parents quittaient l'espace de la Riponne, pour une durée maximale de 3 heures. Tous les enfants présents sur la place, y compris ceux dont les parents s'attablent en terrasse, profitent ainsi de bolides à pédales originaux et ludiques ainsi que du matériel créatif issu de la récupération. Ce doux mélange de générations et de couches sociales a généré des moments inoubliables, tantôt joyeux, houleux, bigarrés, parfois bruyants, musicaux, amicaux, solidaires, gourmands, sirupeux, colorés, festifs et... durables, puisque, fort de toute cette richesse en ce lieu hautement symbolique pour la Ville et sa population, l'édition 2016 rouvre ses portes le mardi 29 mars 2016!

## **Alimentation : Plateforme Bio Locale (PBL) / BEELONG**

La PBL est une plateforme d'achat à laquelle les cuisiniers des CVE municipaux ont recours, afin de se pourvoir en produits bio. Durant l'année 2015, le SAJE a poursuivi le processus d'achats durables, démarré en 2012. Dans le droit fil de cette dynamique exemplaire impulsée par la Ville, l'ensemble des cuisiniers a valorisé les produits locaux dans leurs menus par des pratiques d'achat et un approvisionnement réfléchi, notamment en favorisant les fruits et légumes biologiques de saison lorsqu'ils étaient disponibles dans notre région. Pour le rappel, la PBL représente un double relais entre les agriculteurs locaux et les cuisiniers des CVE. Par exemple, la livraison des produits bruts et/ou transformés (lavés, épluchés et découpés) s'effectue à vélo via les cuisines collectives. Les efforts consentis par les cuisiniers – soit modifier leurs habitudes d'achats et adapter leurs menus à la production indigène – et le SAJE ont été mis en évidence pour la 3<sup>e</sup> année consécutive par les résultats de l'indicateur *BEELONG*. Ce dernier permet notamment d'évaluer les pratiques d'achat et l'impact environnemental de la consommation de nourriture délivrée dans les CVE. Développé par l'EHL, cet indicateur a facilité l'évaluation des cuisines municipales en lien avec l'enfance, soit onze cuisines Ville et deux du Réseau-L desservant ensemble 21 lieux d'accueil. Toutes ont eu d'excellents résultats et s'inscrivent pleinement dans la mise en œuvre du « *plan d'action pour une restauration collective municipale avec une haute qualité nutritionnelle, environnementale et sociale* ». L'objectif des 70% de produits de proximités attendu pour 2016 a déjà été atteint en 2015.

## **Réfectoires scolaires**

Après une analyse d'efficacité et d'efficacités, EJCS a décidé de transférer la gestion des réfectoires situés dans les établissements scolaires du SEP+S au SAJE. Ce transfert est effectif depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

## **Cellule socio-éducative**

La cellule socio-éducative joue un rôle central afin de contribuer à l'amélioration permanente de la qualité des prestations offertes par le Réseau-L.

La cinquantaine d'institutions d'accueil de jour préscolaire du Réseau-L peut faire appel à ses services pour diverses raisons. Que ce soit pour aborder des questions liées aux aspects pédagogiques, managériaux, sociaux, familiaux, ou encore pour accompagner la réalisation de projets, elle travaille à partir des ressources et des compétences des personnes et des institutions. Par certaines actions menées, elle contribue également à créer des liens entre les professionnels des institutions d'accueil de jour de l'enfance, développant ainsi des attitudes de coopération, d'entraide et de solidarités.

En 2015, la cellule socio-éducative a également été active dans le but d'accompagner et d'agir auprès de plusieurs CVE municipaux, fragilisés par l'absence pour maladie de leur direction.

La cellule socio-éducative est également soucieuse de soutenir le développement de compétences des professionnels. En ce sens, elle a organisé le 17 février la conférence de Jean-Luc Tournier intitulée « *La migration au risque de la paternité : un papa migrant, comment ça marche ?* », à laquelle ont participé plus de deux cents personnes.

La cellule socio-éducative est un espace ressources œuvrant et soutenant un processus de qualité d'accueil pour les enfants et les familles dont les professionnels de l'enfance, les directions et les équipes éducatives bénéficient.

## **Accompagnements architecturaux**

La responsable de la cellule socio-éducative accompagne les architectes pour tout projet – neuf ou à rénover – de construction d'un lieu d'accueil préscolaire. Forte de cette expérience acquise depuis plusieurs années, elle s'est associée à l'organisation « *Partenaire enfance et pédagogie – PEP* » pour rédiger une brochure intitulée « *La conception architecturale d'un lieu d'accueil de la petite enfance : un guide à l'intention des architectes et des concepteurs* ». Cette brochure, parue en novembre 2015, connaît d'ores et déjà un vif succès !

## **Halte-jeux subventionnées**

Les douze haltes-jeux privées subventionnées du Réseau-L offrent au total 162 places à temps d'ouverture restreint. En 2015, ce sont près de deux cents familles qui ont fréquenté de manière régulière une halte-jeux de quartier. Fonctionnant sur un mode associatif, les membres des comités et les éducatrices responsables de ces lieux s'investissent remarquablement pour faire perdurer ce type d'accueil qui ne pourrait fonctionner sans une forte implication bénévole des parents.

Durant l'année 2015, de nombreuses démarches ont été entreprises en vue de trouver de nouveaux locaux pour les haltes-jeux Rataboum et Petit Navire. Abrisée par la paroisse de Prélaz, Petit Navire a reçu la confirmation en mars qu'elle devait quitter ses locaux aux vacances d'été, ces derniers ayant été loués à la FASL. Après d'intenses recherches et négociations avec le propriétaire ainsi que la FASL, ce n'est qu'au mois de juillet qu'une solution de relocalisation a pu enfin être trouvée. Petit Navire s'est installé dans les anciens locaux de la FASL à l'avenue de Morges 151. A la grande satisfaction du nouveau comité et de l'équipe éducative, les familles du quartier ont très bien accueilli le déménagement de Petit Navire. Ce dernier affichait complet, un mois après sa réouverture.

L'obtention en juin 2015 d'un permis de construire ouvre la voie pour le remplacement du portakabin de Rataboum, reconnu comme vétuste et insalubre. Cette solution permettra à Rataboum de maintenir ses prestations sur son site actuel, dans l'attente de son installation définitive dans de nouveaux bâtiments qui verront le jour en 2020. Ce projet est rendu possible par la mobilisation de multiples contributeurs privés attachés à la pérennité de Rataboum, dont notamment le contrat de quartier des Boveresses, Logement Idéal, la Loterie Romande et bien entendu l'association Rataboum sur ses fonds propres.

Pour terminer sur une note festive, 2015 a été l'occasion de célébrer les 30 ans d'existence de la Chotte.

## **CVE Montoie : Accueil Parents/Enfants**

Depuis le 6 novembre 2014, l'Accueil Parents-Enfants (APE) de Montoie a ouvert ses portes au CVE, dans les locaux du groupe des Ecoliers – ces derniers étant à l'école lors de l'APE. L'APE a commencé par être ouvert les jeudis matin de 9h à 11h30, et depuis le 15 septembre 2015, également les mardis matin, aux mêmes horaires. Il s'agit d'un lieu convivial et chaleureux d'accueil, d'écoute et de socialisation pour tout enfant de 0 à 4 ans (non scolarisé) accompagné d'un ou de ses parent(s), ou de tout autre adulte s'en occupant habituellement et avec lequel il se sent en confiance. Deux accueillantes, professionnelles de l'enfance, sont présentes et disponibles. L'enfant reste sous la responsabilité de son accompagnant. Depuis l'ouverture, plus de 350 personnes, enfants et adultes confondus, ont été accueillis!

Les habitants du quartier peuvent ainsi découvrir le CVE de Montoie et bénéficier de locaux adaptés aux plus petits. L'APE permet aux enfants de 0 à 2 ans (trop jeunes pour fréquenter un jardin d'enfants) de préparer en douceur les séparations futures, avec la présence rassurante d'un proche. Il en va de même pour les enfants en attente d'une place en CVE ou pour les futurs écoliers.

Cette structure représente également une forme d'intégration, notamment pour les populations étrangères et/ou isolées, tout en offrant la possibilité de se familiariser avec la langue française.

## **SECTEUR PARASCOLAIRE COLLECTIF (1 À 6P)**

### **Accueil pour enfants en milieu scolaire**

Le premier constat est l'évolution constante de ce secteur qui a encore progressé de 6.15% par rapport à 2014. Les APEMS représentent pour les familles la solution la plus sollicitée de garde pour les enfants. Elle permet une conciliation entre vie familiale et professionnelle dans des conditions qui correspondent aux besoins de chaque famille. Pour répondre à cette courbe ascendante, il est nécessaire de rechercher constamment des locaux correspondant à des critères très précis en termes de m<sup>2</sup> à disposition, de sécurité, d'espaces ludiques extérieurs et de proximité vers les différents collèges auxquels se rendent les enfants. Certains APEMS se trouvent dans les locaux scolaires, mais la majorité des structures est située dans un périmètre proche des écoles. C'est un défi important nécessitant une vision prospective et projective visant à développer de vrais lieux de vie dans lesquels les enfants viennent se ressourcer, échanger, jouer et participer à une vie sociale florissante d'idées et de découvertes. Toutefois, malgré tous nos efforts, de plus en plus souvent nous nous heurtons à l'impossibilité de trouver des lieux adéquats. Les démarches administratives sont longues et il faut compter un délai d'un an, avant de pouvoir ouvrir ces nouvelles structures. Dans tous les nouveaux chantiers scolaires qui se créent en ville de Lausanne, nous réservons des surfaces afin de répondre aux futurs besoins de l'accueil parascolaire. Il reste que dans certains quartiers, il devient de plus en plus difficile de satisfaire la demande.

### **Plan de développement du secteur APEMS**

La rentrée 2015 a vu le nombre d'enfants inscrits augmenter de 166 pour atteindre un total de 2'867 enfants.

Sur les 4'799 enfants fréquentant le cycle primaire, 58.49% sont accueillis dans les APEMS. Par rapport à 2014, cette augmentation se présente comme suit, dans le détail et par prestation :

- A. matin : 600 (+0);
- B. midi : 2'160 (+162);
- C. après-midi : 1'284 (+60).

Relevons que le taux de progression de la capacité a augmenté de 8.11% le midi et 4.9% l'après-midi.

### **Locaux**

L'APEMS de la Sallaz a dû libérer les classes qu'il occupait dans l'établissement scolaire et c'est ainsi que les enfants ont déménagé dans le nouvel APEMS des Diablerets qui a ouvert ses portes à la rentrée scolaire de 2015. La particularité de cette structure est d'également offrir aux parents une prise en charge des petits 1-2P.

Afin de répondre aux besoins grandissant de l'APEMS des Aubépines, une grande salle pouvant recevoir 24 enfants pour l'accueil de midi a été trouvée dans les locaux de la paroisse de St-Paul.

Vers-chez-les-Blanc a aussi pu ouvrir un accueil dans un pavillon sur le site scolaire et accueillir chaque jour 48 enfants qui auparavant prenaient leurs repas de midi à l'Arzillier.

## **EVÉNEMENTS MARQUANTS**

### **Des aliments sains**

Nous avons lancé le projet *Bon Goût* en partenariat avec le fonds pour le développement durable. *Bon Goût* favorise des petits-déjeuners et des goûters durables pour les enfants. Désormais ceux-ci sont composés de produits de proximité, offrant des garanties écologiques et de qualité.

Les produits frais sont directement livrés par Terre Vaudoise, chaque semaine dans les APEMS, et les enfants découvrent des produits sains ainsi que de nouvelles saveurs tels que les laitages, les fruits, du pain, des confitures, du miel.

En parallèle, une formation a été mise sur pied et dispensée par une diététicienne, afin de sensibiliser les responsables des APEMS à l'étiquetage des produits en grandes surfaces. Le but de cette formation est de continuer d'offrir des produits de qualité aux enfants en restant attentif aux produits trop sucrés ou salés, entre autre.

## **Publi-menus Ville**

Un nombre croissant de parents a demandé de pouvoir consulter les menus délivrés aux enfants en ligne. Au moyen d'un site mis en place par le fonds pour le développement durable, chaque parent qui le souhaite peut désormais consulter les repas pris par leurs enfants.

## **Politique de formation Ressources pour les structures APEMS**

En 2015, le secteur APEMS a soutenu la formation pratique ou continue de :

- 4 moniteurs en formation en cours d'emploi de type CFC ASE-A;
- 3 apprentis CFC ASE-D;
- 1 éducateur en formation en cours d'emploi ES-HES;
- 1 responsable en formation post-grade de gestion d'équipe niveau CAS;
- 1 stagiaire ESEDE en 3<sup>e</sup> année;
- 1 stagiaire ESEDE en 1<sup>re</sup> année;
- 2 stagiaires ASE 42 semaines;
- 3 civilistes.

La formation continue des collaborateurs est un axe prioritaire du management du secteur APEMS.

## **Evolution des ressources internes**

A la suite de plusieurs départs à la retraite de responsables, la direction du secteur des APEMS a proposé à tous les collaborateurs qui le souhaitaient la possibilité de changer de lieu de travail et de permettre ainsi à certains une évolution dans leur champ professionnel. Changer de lieu, d'équipe, de responsable, tels ont été les enjeux auxquels nous avons pu répondre favorablement pour quelque quarante personnes. Mutations, engagements du personnel, autant éducatif que de maison, ont énormément sollicité le secteur RH.

## **Engagement d'une assistante pédagogique**

Notre nouvelle assistante pédagogique a été engagée en février 2015. Au bénéfice d'une solide expérience dans le domaine de l'enfance et dans la formation d'adultes, celle-ci a très rapidement su trouver sa place au sein du secteur. Sa mission pédagogique est une riche ressource pour tous les responsables et leurs équipes.

## **Engagement d'une éducatrice sociale**

L'APEMS de Fréminet accueille une vingtaine d'enfants issus des classes de l'Office de l'enseignement spécialisé (OES). Nous avons dès lors sollicité et obtenu du Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation (SESAF) le subventionnement d'un poste éducatif à hauteur de 35%, afin de permettre un encadrement de qualité à ces enfants aux besoins spécifiques, lors des repas de midi dans une grande collectivité.

## **Formation**

L'accent est toujours mis sur la formation. Deux journées ont été proposées aux responsables : l'une sur le thème de la maltraitance et l'autre sur la gestion des conflits au sein des équipes éducatives.

Une formation à l'interne donnée par l'assistante pédagogique sur le thème de « *la pratique réflexive* » a rencontré un vif succès auprès du personnel éducatif. Quatre matinées ont été proposées par groupe de dix à douze personnes par module. Cette formation est reconduite quatre fois sur l'année. Ainsi presque cinquante personnes sont formées à cette pratique.

Le personnel éducatif est encouragé à se former et nous facilitons les accès aux diverses formations proposées dans les écoles et autres lieux de formation. Par exemple, douze auxiliaires ont eu six jours de formation offerts par le SAJE et donnés par les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active.

## **SECTEUR DE L'ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR**

Pour accomplir l'obligation faite aux Communes de garantir le respect des dispositions légales d'autorisation et de surveillance de l'accueil familial, le SAJE emploie trois coordinatrices à temps partiel (2.2 ept), déléguées à collaborer avec L'AMIFA. Leur mission consiste à évaluer les conditions d'accueil en milieu familial et surveiller la qualité de la prise en charge des enfants pour L'AMIFA. Pour assurer le suivi, le soutien et la surveillance des accueillantes en milieu familial (AMF), les coordinatrices effectuent des visites régulières à leur domicile. Elles se chargent d'établir des rapports d'enquêtes et d'évaluations. De plus, l'établissement d'une convention de placement au domicile des AMF, en présence des parents et de la coordinatrice de référence, renforce le suivi relatif aux conditions d'accueil offertes.

Les coordinatrices, employées directes du SAJE, ont leur bureau à St-Martin 25, nouveau siège de L'AMIFA depuis le 15 décembre. Cette proximité leur permet de travailler en étroite collaboration avec la direction, l'équipe éducative du Jardin d'Enfants et la responsable de formation. Elles ont aussi la possibilité d'avoir d'autres contacts avec les AMF venant

tous les quinze jours pour suivre une formation continue et acquérir un regard complémentaire sur les enfants accueillis au Jardin d'Enfants.

Finalement, les coordinatrices ont pour mission de répondre aux candidates intéressées par le travail d'AMF. L'enquête socio-éducative permet d'évaluer les conditions d'accueil et les compétences des candidates en vue de l'obtention d'une éventuelle autorisation provisoire.

### **Candidatures pour devenir AMF**

En 2015, L'AMIFA a reçu trente dossiers de candidature et organisé quatorze entretiens en présence de la direction de L'AMIFA et d'une coordinatrice :

- huit candidates ont renoncé ;
- dix candidates n'ont pas répondu aux critères du référentiel de compétence de l'Office d'accueil de jour des enfants et de L'AMIFA ;
- quatre enquêtes sont en cours ;
- huit dossiers sont en attente.

En outre, neuf candidates ayant postulé en 2014 ont obtenu leur autorisation.

### **AMF – autorisées et actives**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2015, nous dénombrons 96 AMF autorisées et actives accueillant 263 enfants. Au 31 décembre 2015, cent AMF autorisées et actives accueillent 303 enfants. Durant l'année, une AMF a été licenciée, cinq AMF ont démissionné, deux AMF ont pris leur retraite et une autre a déménagé hors du canton.

### **Visites – entretiens**

200 visites au domicile des AMF ont été effectuées, comprenant :

- 154 visites annuelles et/ou conventions de placement ;
- 26 visites pour des renouvellements d'autorisation ou l'établissement d'autorisations fixes (valables 5 ans) ;
- 20 entretiens d'enquêtes

A cela, ajoutons que 34 entretiens ont été menés pour mise à jours/conflits à L'AMIFA.

La gestion des remplacements et des dépannages ne cesse d'augmenter : de 280 en 2014, on en dénombre 353 en 2015. Durant cette même année, les coordinatrices participent toujours activement à la gestion des nouveaux accueils, en collaboration avec une secrétaire à 20%.

## **DEVELOPPEMENT DURABLE**

### **TRlcréa**

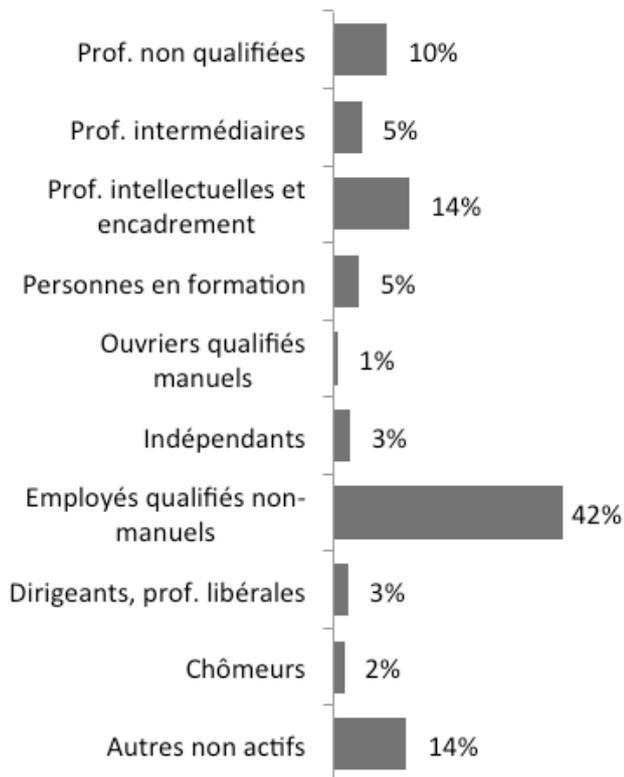
TRlcréa ([www.tricrea.ch](http://www.tricrea.ch)) est un magasin-atelier ouvert en octobre 2013 grâce à un partenariat entre le Semestre de motivation de la région lausannoise (SEMO MOBILET'), le centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ) et le SAJE. TRlcréa donne une 2<sup>e</sup> vie aux chutes de production fournies par des entreprises régionales. Ces déchets sont destinés à débrider la créativité du jeune enfant dans les lieux d'accueil du canton de Vaud. Les institutions d'accueil sont membres du TRlcréa-Club et visitent régulièrement le magasin, afin de dénicher des trésors à utiliser avec des enfants de 1 à 12 ans dans leurs nombreux bricolages. Les jeunes de Mobilet' sont en recherche d'un projet professionnel, au sortir de l'école obligatoire, et abordent différents métiers à l'aide d'ateliers de motivation (menuiserie, cuisine, vente, etc.). Cette initiative répond pleinement aux trois piliers du développement durable tout en mettant un accent particulier sur le volet social, trop souvent parent pauvre de projets dits durables. La fonction pédagogique des activités de TRlcréa s'articule sous différents angles :

- éduquer les enfants à la récupération de matières destinées au rebut et les valoriser socialement ;
- sensibiliser les jeunes à l'importance et à l'utilité de la récupération dans notre société de surconsommation ;
- développer une nouvelle manière de concevoir les jeux et le matériel pédagogique utilisé par les professionnels de l'accueil dans les institutions ;
- créer du lien entre les jeunes et le monde professionnel (artisans, magasins et lieux d'accueil) et leur permettre d'accéder à des places de stage ou d'apprentissage ;
- responsabiliser les jeunes sur leurs propres attitudes face à leur consommation et leurs déchets ;
- transmettre aux enfants des idées de création lors d'ateliers animés par les jeunes, dans le cadre de la halte-jeux de la Grenette située à la place de la Riponne.

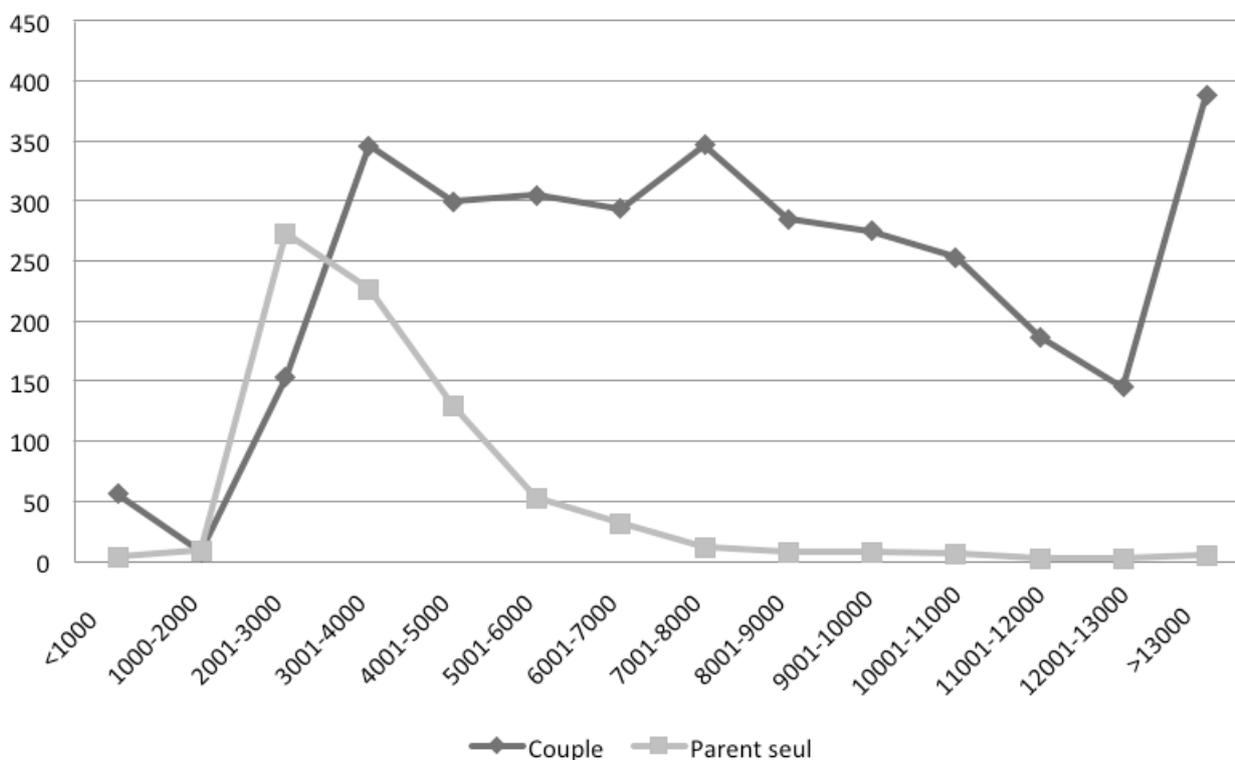
Pour le rappel, le fonds pour le développement durable de la Ville de Lausanne a octroyé, cela pour une durée de 3 ans, le 20% du salaire de la répondante santé, sécurité au travail et développement durable du SAJE. Ce temps de travail était destiné à cibler et récolter les différents matériaux auprès des entreprises, afin de les mettre à disposition des structures d'accueil par le biais de TRlcréa. Ce temps de travail s'est terminé au 31 décembre 2015. TRlcréa cherche aujourd'hui des solutions pour poursuivre ce projet novateur et unique en Suisse ainsi que des locaux plus grands et plus faciles d'accès destinés aux professionnels accompagnés d'enfants.

## STATISTIQUES

### Catégorie socioprofessionnelle des parents



### Revenu déterminant selon la situation familiale (nombres réels)



## TAUX D'OCCUPATION

L'objectif de fréquentation des CVE du Réseau-L est de 90% du total des places offertes. Cette contrainte est exigible dès la troisième année de fonctionnement de la structure. Elle est calculée sur onze mois de fréquentation.

**Catégorie A – CVE municipaux**

Mandant	Occupation moy. / 11 mois	Moyenne des places offertes
CVE Ancien-Stand	90.00	114.0
CVE Bellevaux	90.34	107.0
CVE Bergières	89.89	120.0
CVE Borde	85.95	80.0
CVE Bourdonnette	93.82	112.4
CVE Cité	83.51	88.6
CVE Grangette	90.94	112.0
CVE Jardins de Prélaz	94.08	73.0
CVE La Sallaz	85.61	42.0
CVE Montelly	90.70	136.0
CVE Montoie	87.12	46.0
CVE Valency	89.57	84.4
Moyenne	89.29	(88.12 en 2014)

**Catégorie B – Garderie et centres de vie infantine de quartier privés conventionnés**

Mandant	Occupation moy. / 11 mois	Moyenne des places offertes
APEF Entre-Bois	91.47	68.0
APEF Madeleine	83.42	49.0
Centre de la Petite Enfance	97.21	128.0
Chenille	95.00	86.0
Clos-de-Bulle	95.92	67.2
Collonges	92.43	68.0
CVE de Cour	93.05	67.3
Grattapaille	95.02	62.7
Grattapaille-Lucioles	92.70	39.0
Les Koalas	88.82	22.0
Maillefer	102.18	22.0
Malley-Prairie	92.50	97.0
Piccolo Mondo	94.48	65.6
Planète Bleue	90.39	20.0
Servan	93.78	116.7
Tournesols	97.20	38.0
Zig Zag Zoug	98.62	89.0
Moyenne	93.78	(93.37 en 2014)

**Catégorie C – Garderies et crèches d'entreprises en partenariat privées conventionnées (sans les crèches de l'Etat de Vaud)**

Mandant	Occupation moy. / 11 mois	Moyenne des places offertes
Béthanie	95.73	22.0
Bois-Gentil	94.44	22.0
Croq'cinelle	93.03	44.0
Croquignole	97.50	37.0
CVE de Beaumont I	98.12	69.3
CVE de Beaumont II	89.96	111.2
CVE Minibulles	97.03	35.3
Espace Enfance Vinet	90.78	44.0
Mandarine	87.76	22.0
MiniWatts - Alpiq	91.56	44.0
Polychinelle	90.73	106.0
Pouponnière Chailly	111.43	122.6
Pouponnière Marronniers	90.75	39.0
Tivoli	90.45	44.0
Moyenne	94.23	(94.22 en 2014)

## SERVICE DES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES (SEP+S)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Par rapport à 2014, les principales missions du SEP+S sont restées les mêmes, à savoir :

- assurer l'organisation générale des écoles lausannoises de la scolarité obligatoire, en étroite coordination avec les directions des établissements scolaires, en application de la convention Vaud - Lausanne
- gérer les tâches administratives relatives aux élèves et aux classes primaires et secondaires : base de données des élèves, inscriptions, transferts entre communes
- assurer le soutien logistique et administratif aux directions des établissements scolaires : personnel administratif, bibliothécaires, gestion fiduciaire et gestion informatique
- assurer l'organisation et le soutien logistique au Conseil et aux Commissions d'établissements, ainsi que le suivi de leurs activités
- gérer les activités parascolaires directement liées aux activités scolaires : organisation et gestion des devoirs surveillés, gestion des réfectoires et encadrement, manifestations et fêtes scolaires, appui à des activités parascolaires et pédagogiques (prêt d'équipement, fermes pédagogiques, orchestre et corps de musique, etc.)
- gérer administrativement les transports scolaires (abonnement de bus, ainsi que le *Pédibus*)
- assurer la mise à disposition des infrastructures scolaires : planification générale, constructions, transformations, rénovations
- assurer l'entretien, l'équipement et l'utilisation des bâtiments scolaires : travaux courants, conciergeries, logistique, gestion du stock et livraisons du matériel
- contribuer subsidiairement aux prestations cantonales à la scolarisation des élèves en difficultés : centre de ressources pour élèves allophones, subvention aux *Appart'*
- promouvoir le travail interdisciplinaire et interinstitutionnel : coordination régionale des acteurs de l'école, ressources pédago-socio-éducatives

Si les missions ne changent guère, le volume des prestations à assurer est en constante augmentation : investissements dans les infrastructures scolaires, nombre d'élèves bénéficiant des devoirs surveillés, demandes d'aides des familles allophones ou en difficulté, mise à la disposition des associations des locaux (en particulier salles de gymnastique), octroi de bons Mobilis aux élèves, etc.

### EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration du service	30.35	28.29	31.35	30.39
Administration établis. scol.	31.77	29.84	32.76	31.50
Conciergeries	103.97	102.61	104.63	97.99
Devoirs surveillés	22.23	20.34	24.44	21.35
Réfectoires	4.45	2.90	4.45	2.90
<b>Total service</b>	<b>192.78</b>	<b>183.99</b>	<b>197.63</b>	<b>184.14</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

Unité administrative	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
<b>Total service</b>	<b>+ 4.85</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration du service	40	27.79	43	30.39
Administration établis. Scol.	41	29.84	43	31.50
Conciergeries	185	103.11	173	97.99
Devoirs surveillés	156	20.34	164	21.35
Réfectoires	7	2.90	7	2.90
<b>Total service</b>	<b>429</b>	<b>183.99</b>	<b>430</b>	<b>184.14</b>

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier	31 décembre
	n	n
Administration du service	0	1
Conciergeries	0	2
Total service	0	3

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	34	37

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Convention de départ	
Décès	1
Démission	14
Départ à la retraite	16
Fin de contrat	1
Licenciement fin droit traitement	1
Licenciement invalidité totale	1
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	34

## PREAMBULE

De même qu'en 2014, la continuité des prestations a été assurée, sans toutefois parvenir à atteindre tous les objectifs fixés à l'interne, en termes de consolidation durable de l'organisation et des outils de travail nécessaires au bon fonctionnement du SEP+S. Après une année de reprise du SEP+S par la nouvelle direction, l'intention était en effet de pouvoir passer à une phase de stabilisation de l'équipe, de mise en œuvre du schéma directeur informatique et du « *travail en réseau pluridisciplinaire, interservices, décloisonné, en investissant les lieux permettant cette approche essentielle pour assurer la qualité des prestations et en soignant la communication* » (cf. rapport de gestion 2014). L'énergie ayant été investie en priorité dans l'absorption d'un volume croissant de demandes, les stabilisations escomptées sont reportées à fin 2016.

## SECTEUR « PERSONNELS, FINANCES ET SUPPORT »

### Gestion du personnel

De manière générale, la valorisation des entretiens d'appréciation et la responsabilisation des chefs directs en cas de dysfonctionnements, relevées dans le rapport de gestion 2014, se sont poursuivies, avec globalement des effets positifs.

Le SEP+S a engagé une apprentie de commerce qu'il formera durant les trois années de son apprentissage.

Plusieurs absences pour maladie de longue durée et départs de la direction ont sollicité la solidarité et un engagement accru de la part des collègues valides qui heureusement ont bien joué le jeu.

Les relations avec l'Unité santé et sécurité au travail ont été resserrées pour tenter de mettre en place certaines mesures de promotion de la santé au travail et de prévention, que ce soit pour le personnel technique ou administratif. La mise en œuvre de ces mesures devrait être facilitée par le renforcement en cours de la direction.

En regard du nombre de personnes concernées (plus de 600), les conflits du travail et les procédures disciplinaires ont été très peu nombreux : cinq mises en demeure, aucun licenciement, trois fins de droit au traitement pour cause de maladie.

Notons également le bon climat de travail général.

### Personnel administratif des écoles

La création de trois directions d'établissements scolaires pour la rentrée scolaire 2015 a nécessité un redéploiement des ressources administratives avec le déplacement de collaboratrices sur d'autres sites. Cette opération a été synonyme de travail supplémentaire, en particulier pour les secrétaires assumant simultanément la gestion de l'année scolaire 2014-2015 avec leur ancienne direction, tout en préparant la rentrée scolaire avec la nouvelle.

Concernant les bibliothécaires, les projets de la Ville et de la Direction de l'enseignement obligatoire du Canton de Vaud ainsi que des directions d'établissements pour renforcer l'accès des enfants/élèves à l'écrit (littératie) ont été quelque peu freinés en raison d'un important tournus parmi les bibliothécaires.

## Personnel auxiliaire

Comme en 2014, le service n'aurait pas pu fonctionner sans du personnel auxiliaire connaissant les activités parfois techniques à accomplir, qu'il s'agisse du secteur des devoirs surveillés, du personnel de nettoyage ou des secrétaires. Recruter des personnes disponibles immédiatement a constitué un défi permanent. Des contrats ont été établis pour une centaine d'auxiliaires engagé-e-s pour une année scolaire aux devoirs surveillés.

## Finances

Les coûts de fonctionnement ont été correctement tenus, sans écarts significatifs entre le budget et les comptes.

## Octroi de bons Mobilis

L'attribution des bons Mobilis pour les abonnements des élèves et jeunes lausannois rencontre un grand succès. Ainsi, on recense quelques 14'042 bons Mobilis établis pour l'année 2015-2016 différenciables en trois groupes :

- 3'558 bons émis aux élèves pour un abonnement Mobilis gratuit (sous réserve de l'émolument administratif de CHF 20.–) avec un taux d'utilisation de 95% ;
- 2'752 bons émis aux élèves pour un abonnement Mobilis offrant une réduction de 50% (sous réserve de l'émolument administratif de CHF 20.–) avec un taux d'utilisation de 57% ;
- 7'732 bon émis aux jeunes lausannois de 11-20 ans pour un abonnement Mobilis offrant une réduction de 50% (sous réserve de l'émolument administratif de CHF 40.–) avec un taux d'utilisation de 56%.

Ce sont donc 9'354 élèves ou jeunes qui ont profité de l'offre communale.

## SYSTÈME D'INFORMATION

La mise en œuvre du schéma directeur et en particulier la mise à niveau des outils informatiques indispensables a permis quelques avancées appréciables :

- GELORE : a permis d'améliorer la gestion des locations des locaux des bâtiments scolaires, incluant en particulier la préfacturation intégrée à GEFI. Une deuxième étape, en 2016, consistera à la mise à disposition sur Internet des informations, afin de permettre aux demandeurs de mieux communiquer et de formuler leurs demandes de location auprès du service ;
- FAS : l'installation de cet outil très efficace de recherche des données du service est terminée et son déploiement sera effectif en 2016 ;
- OPTIMISO : description d'un certain nombre de processus métiers via le système. Cette opération est toujours en cours, afin de modéliser les processus et les procédures du service ;
- FILE MAKER 12 : réalisation d'une importante migration en matière de base de données interne. Cette opération a concerné quatorze serveurs et plus de 150 postes utilisateurs.

Certains projets ont par contre pris un peu de retard :

- la gestion informatisée du stock et des prêts de matériel aux élèves, en raison du chantier de Valency ;
- le pilotage QlikView : la réalisation des tableaux de bord nécessaires, en particulier financiers, a dû être reportée ;
- l'outil de suivi des activités des assistants sociaux scolaires : le développement de ce système sera relancé en 2016, avec le nouveau prestataire mandaté avec le Service organisation et informatique (SOI), suite à la retraite du précédent ;
- le développement des synergies en matière d'outils de gestion du secteur parascolaire entre le Service d'accueil de jour de l'enfance (SAJE) et le SEP+S : un mandat est en cours.

Quant à la collaboration avec le SOI et les informaticiens du Canton, concernant la mise en place d'outils permettant la gestion scolaire, la bonne collaboration relevée l'an dernier s'est poursuivie toute l'année.

## INTERPELLATIONS ET QUESTIONS

Le postulat du 14 février 2012 de Madame Florence Germond « *Pour un renforcement de la prise en charge extrascolaire des écolières et des écoliers de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années primaires* » : dans un premier temps, la Municipalité comptait sur une reprise des travaux de la plateforme de négociation entre l'Etat et les Communes pour donner une réponse circonstanciée au Conseil communal. Or, non seulement ces travaux n'ont pas été relancés par le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC), mais de surcroît une révision de la loi sur l'accueil de jour est en cours et pourrait modifier sensiblement les conditions-cadre en la matière. Dès lors, le rapport préparé devra être revu à l'aune de ces nouveaux éléments.

Le postulat interpartis concernant la vision de la Municipalité en matière de « *Planification des rénovations et constructions scolaires* » développé par M. Julien Eggenberger le 18 mars 2014 : l'administration communale a adressé à la Municipalité en juillet 2015 un projet de rapport consolidé entre les services en charges des écoles, des finances et d'architecture.

Postulat Oberson du 21 mai 2015, en cours d'examen : « *Ecoles, apprentissages et sans papiers, quelle évolution depuis 2011, date du début de la nouvelle législature ?* ». La commission de prise en considération a siégé et pu apprendre qu'aucune réponse n'avait été donnée à un député posant la même question au Grand Conseil, en raison de la protection des données.

L'interpellation de Mme Florence Bettschart-Narbel du 22 septembre 2015 : « *Ecole de l'Eglantine : Pour une consultation effective des utilisateurs des lieux* ». La Municipalité a pu rassurer de suite l'interpellatrice sur le respect du règlement

communal qui prévoit que les Commissions des établissements sont consultées lors de la construction de nouvelles infrastructures.

De même, la Municipalité a pu renseigner le Conseil communal en juin 2015, en réponse à la résolution du 18 novembre 2014, faisant suite à l'interpellation de Mme Florence Bettschart-Narbel: « *Pourquoi l'enclassement des élèves lausannois se fait-il de manière si tardive?* », en faisant un pas apprécié par les familles, via une meilleure coordination entre les écoles et les lieux d'accueil de jour.

La Municipalité a également pu confirmer en octobre que les soucis relayés par les pétitionnaires, essentiellement les enseignant-e-s et Mme F. Borel, demandant: « *Plus de sécurité pour les élèves du collège de Saint-Roch* » avaient été traités.

L'interpellation de M. Jean-Luc Chollet du 20 janvier 2015: « *AFJD, association pour la formation de jeunes danseurs : culture ou formation?* ». En juin, la Municipalité a répondu dans le sens d'une pérennisation des moyens dédiés à ces classes comme faisant partie des projets « *sport-art-études* » encourageant les jeunes talents.

L'interpellation de M. Henchoz du 6 octobre 2015: « *Collège de Montoie dans tous ses états* ». La Municipalité a répondu de manière très circonstanciée en novembre tant quant au diagnostic en matière de besoin d'assainissement que pour informer sur sa planification des travaux prévus.

L'interpellation de Mme Anna Zürcher: « *Une Fête des écoles, une Fête du Bois et, des visites des institutions lausannoises, pour tous les enfants scolarisés à Lausanne* ». En novembre, la Municipalité a pu montrer que les élèves en situation de handicap intégrés dans les huit établissements primaires participaient comme les autres aux fêtes scolaires, et qu'il n'y avait en l'état pas de demande pour les élèves scolarisés dans les établissements spécialisés ou dans les écoles privées.

L'interpellation de MM. Hildbrand Pierre-Antoine et Blanc Mathieu du 29 octobre 2015: « *Déchets : qui est responsable de quoi?* ». Cet objet sera traité en 2016.

Le SEP+S a également contribué à diverses réponses relatives à des objets du Conseil communal, en particulier le postulat de M. Vincent Rossi et consorts du 27 mars 2015: « *Infrastructures cyclables à Lausanne: pour un plan Vélo* », en montrant ainsi que les écoles sont bien équipées en parcs à vélos, les écolières et les écoliers ne les utilisent guère, notamment parce que la grande majorité dispose d'un abonnement Mobilis.

## **SECTEUR « RESSOURCES POUR LA SCOLARISATION »**

### **Conférence régionale de Lausanne (CRL)**

L'année a été marquée par l'intégration des nouveaux directeurs des établissements de Beaulieu, Coteau-Fleuri et Pierrefleur, portant à six sur quinze en deux ans seulement les nouveaux directeurs à familiariser aux spécificités lausannoises, en particulier à la très grande coordination existant tant entre établissements qu'avec les services de la Ville. Aux dires des nouveaux, ils ont été bien accueillis et apprécient le soutien offert par la Commune.

L'hypothèse selon laquelle en créant trois établissements et donc en réduisant le nombre d'élèves et de bâtiments sous la gestion d'une direction l'on améliorerait l'encadrement par davantage de proximité semble se vérifier, en référence aux témoignages des directeurs en place depuis longtemps.

La CRL a également répondu de manière satisfaisante à l'injonction de la cheffe du DFJC, afin d'élaborer une « feuille de route » rapprochant l'organisation lausannoise de la répartition des classes voulue au niveau national, à savoir huit années d'école primaire et trois degrés secondaires. Sa proposition consiste à faire évoluer l'organisation des établissements parallèlement à la croissance démographique, en favorisant la vie des quartiers et donc la proximité entre le domicile et l'école, voire le lieu d'accueil de jour au primaire.

### **Organisation des établissements et des classes**

Le plan de la rentrée a été marqué par des effectifs de classes au-dessus de la norme en 7P et dans une moindre mesure en 9P voie générale, cela en raison de la saturation des infrastructures, malgré l'aménagement de quelques classes dans les locaux existants et la création de pavillons durables à Vers-chez-les-Blanc et Montoie. Une autre raison à ce phénomène consiste dans le fait qu'il est statistiquement impossible de prévoir précisément avant chaque mois de mars dans quels quartiers une classe devra être ouverte (ou fermée), alors que toute construction prend au moins deux ans.

Néanmoins, grâce à la bonne volonté des directions d'établissement, qui ont partagé en toute transparence sur leur organisation interne, ainsi qu'aux équilibrages à l'échelle de la Ville, la rentrée s'est déroulée correctement, bien qu'il soit parfois difficile d'accéder aux vœux des parents – ce derniers demandant une dérogation à la zone de scolarisation.

### **Accueil des élèves allophones**

Le Conseil de direction du Centre de ressources pour élèves allophones (CREAL), qui réunit deux directeurs d'établissements, les doyen-ne-s spécialisé-e-s et le chef du SEP+S, a assuré ses missions comme les années précédentes. Le CREAL a non seulement géré les 29 classes d'accueil composées uniquement d'élèves primo-arrivants, mais il a en outre élargi l'offre d'activités pédagogiques aux enseignant-e-s ayant des élèves allophones dans leurs classes.

Notons que cette année, la poursuite et la fin de l'expérience pédagogique de scolarisation d'une petite dizaine d'enfants roms est à pondérer avec un bilan mitigé. En effet, soulignons d'un côté la remarquable assiduité de ces élèves pendant les mois de présence, et de l'autre, l'impossibilité de s'inscrire dans la durée, étant donné leurs conditions de vie extrêmement précaires.

2015 aura aussi été marquée par l'afflux de mineurs non-accompagnés, hébergés dans les foyers de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants et qu'il s'agirait de scolariser, d'occuper et d'éduquer : on en dénombre, selon le CREAL, plus de 125 en fin d'année.

### **Ressources pour la scolarisation d'élèves ayant des besoins particuliers**

La CRL a anticipé la tendance cantonale consistant à mutualiser les ressources et chercher des solutions au niveau d'une région – en l'occurrence Lausanne –, en renforçant notamment sa capacité à gérer les élèves « décrocheurs ou perturbateurs », cela grâce à un travail pluridisciplinaire tant au niveau de chaque établissement ou école qu'avec le concours des institutions spécialisées, ou des ressources thérapeutiques. Il est en effet de plus en plus fréquent que des enfants cumulent les difficultés : socio-éducatives, limitations ou handicap, et allophone.

### **Assistants sociaux scolaires (ASS)**

L'année 2015 a été celle de la stabilisation de l'équipe des ASS de la Ville qui compte désormais huit personnes (5.8 ept). On notera une évolution des pratiques, à la faveur de nouvelles personnalités et grâce aux colloques et séances régulières d'intervision en équipe. Celles-ci, ainsi que les contacts avec des homologues d'autres Communes et des collègues du réseau des intervenants des domaines sociaux ou thérapeutiques, ont permis à la fois l'intégration des nouvelles ASS et l'harmonisation des pratiques.

Chaque ASS désormais dispose d'un bureau dans une école, ce qui contribue à une collaboration étroite et plus logique avec les divers professionnel-le-s. La création de trois nouveaux établissements et l'arrivée de nouveaux directeurs a cependant nécessité de réexpliquer le rôle de l'ASS. Un accent a aussi été porté sur l'harmonisation des conditions d'octroi des aides individuelles.

L'analyse de l'activité durant l'année scolaire 2014 – 2015 permet de relever les points suivants :

Sur plan quantitatif :

- le nombre de dossiers ouverts s'est élevé à 957 (année civile, prestations directes pour un-e élève). Dans ce cadre, des demandes d'aides individuelles favorisant l'intégration sociale des enfants ont été élaborées pour environ CHF 35'000.– ;
- les prestations dites « indirectes » (soit le conseil aux professionnel-le-s de l'école sur des situations non directement suivies par l'ASS, soit en séance bilatérale, soit en réseau), ont représenté un quart de leur activité, soit une part en augmentation, signe positif du développement d'un travail en équipe pluridisciplinaire.

Sur le plan qualitatif, les ASS relèvent les points suivants :

- conseil – orientation aux familles : les ASS sont frappés par les effets des nombreux conflits conjugaux, dans lesquels il importe d'appuyer les parents dans leurs démarches, afin de réduire l'effet de leurs différends sur leurs enfants/élèves dont les performances sont altérées par cette forme de maltraitance. Ce suivi dans la durée nécessite non seulement des démarches administratives, mais aussi d'être physiquement présent afin d'accompagner les familles dans différents services ;
- accompagnement – suivi d'une famille (>3 séances/année) : la vulnérabilité d'une frange de la population est frappante et crée des difficultés multiples au niveau de l'intégration socio-scolaire de certains élèves, avec des enjeux d'une complexité croissante. On pense en particulier à une population « invisible » (statuts administratifs ou emplois précaires, conséquences d'une perte d'emploi, population à l'aide d'urgence), avec des effets durables y compris sur le plan psychique. L'accompagnement des mamans par les ASS est souvent un moment valorisant pour elles, une occasion d'être reconnues comme « mère d'élève » et de leur permettre d'être actrices de la réussite scolaire de leur enfant, malgré un contexte difficile, dans une relation privilégiée que les autres acteurs sociaux n'ont guère l'occasion de développer ;
- prestations indirectes aux acteurs de l'école : tel qu'indiqué plus haut, ce rôle prend une importance croissante. Il se peut que le transfert des ressources autrefois consacrées à l'Arzillier vers les projets d'établissement ait contribué à cette évolution permettant de scolariser des élèves en grande difficulté, sans les sortir de l'école de leur quartier.

Les ASS partagent en fin de compte le sentiment que leur travail est de mieux en mieux reconnu par l'école, le parascolaire, et les divers intervenant-e-s, en particulier les infirmières et leurs collègues du service de psychologie. C'est une prémisses importante dans la perspective de la prochaine mise en œuvre de la loi sur la pédagogie spécialisée, valorisant l'analyse systémique et globale de la situation de l'élève, afin de répondre de manière appropriée et proportionnée à ses besoins. Notons enfin que les ASS ont suivi plusieurs formations continues : celles-ci leur permettent d'analyser la posture professionnelle, d'ouvrir leur champ de vision et de leur donner des outils essentiels en termes de développement des compétences requises.

### **Subvention aux Appart'**

Rappelons que deux structures sises aux Epinettes et à la rue du Midi permettent chacune, cela en permanence, l'accueil d'une quinzaine de jeunes à midi et l'après midi ainsi que pour des activités très appréciées le week-end et pendant les vacances. Ces dispositifs sont en permanence complets et bénéficient à une cinquantaine d'enfants. Cette année a été marquée par la formalisation du partenariat avec et géré par la Maison des Jeunes ainsi qu'avec le Service cantonal de la protection de la jeunesse (SPJ), qui le subventionne à 50%. Une convention de subventionnement a été élaborée à cet effet.

### **Fermes pédagogiques**

Deux fermes sont en activité : le Chalet-de-la-Ville au Mont-sur-Lausanne et celle des Cases aux Monts-de-Pully. Le rythme des visites aux deux fermes pédagogiques se maintient à raison de deux journées (ou 24h complètes) par classe. Les activités proposées aux élèves, en coordination avec l'enseignant-e, la fermière de l'exploitation et l'animateur res-

ponsable, permettent à plus de 1'200 élèves de découvrir un milieu de vie et un métier en pleine mutation, cela de manière réaliste puisqu'il s'agit d'exploitations agricoles en activité. Les enfants viennent à deux reprises et à deux saisons différentes, ce qui leur permet d'observer l'évolution de la nature et les activités de la ferme.

### **Prêt d'équipements et coordination des activités sportives**

Au dépôt de Valency, les élèves ayant besoin de matériel de ski ou de raquettes à neige sont équipés par la Ville. Durant l'hiver 2014-2015, un peu plus de 1'600 enfants ont bénéficié de ce service. Il est à signaler que la demande de prêts est croissante d'année en année, avec 910 équipements durant l'hiver 2009-2010 et 1'613 l'hiver dernier, soit 75% d'augmentation. L'achat de trente paires de raquettes à neige a permis d'étoffer les prestations du vestiaire. D'entente avec la CRL, les sorties à la piscine ou à la patinoire font l'objet d'une coordination. Cette dernière a particulièrement permis de renforcer l'offre de cours visant à ce que chaque élève de 6P sache nager, notamment grâce à la location de la piscine de la Fondation de l'Asile des Aveugles.

### **Conseil d'établissements et commissions d'établissements**

Le Conseil d'établissements lausannois a tenu deux séances, le 21 mai et le 12 novembre 2015. En plus des informations transmises au sujet des plans de rentrée et des projets scolaires, les discussions ont porté sur différents thèmes : vandalisme et incivilités, sécurité sur le chemin de l'école, Fête du Bois, organisation de la prochaine législature (élections d'automne 2016 et création de trois nouvelles commissions primaires). De plus, une rencontre réunissant les président-e-s des commissions d'établissement a eu lieu le 10 septembre.

Quant aux douze commissions d'établissement existantes, elles ont œuvré chacune à leur manière à l'ancrage de l'école dans son quartier : projets ou journées d'établissement, organisation de conférences, cafés-parents, soirées d'orientation/présentation de métiers, semaines culinaires, édition d'un livre sur le développement durable avec la participation des élèves, jeu de piste ou tournoi de foot inter-collèges (réunissant parents, enseignant-e-s et élèves), mise sur pied d'un accueil pour les nouveaux élèves de 7P et leurs parents la semaine avant la rentrée, création d'un journal, d'une newsletter, consultation des Conseils d'élèves, réflexions sur l'aménagement scolaire, sur l'offre parascolaire et sur les règlements d'établissement. Certaines commissions ont été associées à divers projets (*Paysages éducatifs* à Grand-Vennes, semaine de Bellevaux, etc.) ou consultées – nom de la nouvelle école des Fiches, extension du collège de l'Eglantine, par exemple.

La mobilisation des parents, des représentant-e-s des organisations/associations, des élu-e-s du Conseil communal et des professionnel-le-s de l'école n'est pas toujours aisée et dépend souvent de quelques leaders. C'est la raison pour laquelle il faut sans cesse imaginer des moyens d'encourager et de valoriser cette importante contribution à la création de lien social.

### **Information et communication**

Pour la première fois, une soirée d'information commune a été organisée à l'intention des parents des futurs élèves 1P. Ainsi en mai 2015, plus de 600 parents se sont rendus à l'Aula des Cèdres de la HEP où étaient présent-e-s les huit directrices et directeurs d'établissements primaires et les chef-f-es des cinq services communaux, particulièrement en lien avec l'école.

L'effort de traduction des courriers les plus importants s'est poursuivi, tout comme la collaboration avec le Bureau lausannois pour les immigrés, notamment pour former les relais communautaires sur l'organisation scolaire.

### **Site Internet: Portail Scolarité à Lausanne**

En lien avec la création des trois nouveaux établissements primaires lausannois, la plateforme internet *Scolarité à Lausanne* s'est enrichie de trois sites internet: Beaulieu, Coteau-Fleuri et Pierrefleur. Le contenu, y compris iconographique, a été mis à jour.

Le portail internet dédié à la scolarité à Lausanne compte plus de 1'000 pages et continue de rencontrer un vif succès auprès du public. Plus de 423'000 internautes ont consulté cette plateforme en 2015.

## **SECTEUR PARASCOLAIRE**

### **Introduction / Mise en œuvre de l'art 63a de la Constitution du Canton de Vaud**

La mise en œuvre du programme de législature de la Municipalité en termes d'école à journée continue s'est poursuivie cette année. Rappelons qu'il s'agit d'offrir aux familles qui le désirent des prestations d'accueil de jour différenciées selon l'âge des enfants : le SAJE gère l'essentiel des prestations jusqu'en 6P (10 ans). De plus, depuis la rentrée scolaire 2015, il gère la restauration collective en partenariat avec les prestataires mandatés (voir le SAJE).

Quant au SEP+S, il contribue à cet accueil de jour, tout en poursuivant des objectifs découlant de la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) : compléments à la formation via les devoirs surveillés; socialisation par des activités de midi plus ou moins encadrées, en particulier pour les enfants des degrés 7 et 8P (10-12 ans), dans une moindre mesure pour les adolescents (degrés 9-11S et RAC). Une attention particulière est portée sur l'adéquation de l'offre et les liens avec les directions d'établissements scolaires, en généralisant la fonction de doyen-ne déchargé à cette fin par la Ville.

2015 a été marqué par la nécessité de constituer une nouvelle équipe en charge de ce secteur confronté à un double défi : assurer la continuité des prestations alors que le nombre d'élèves inscrit-e-s aux devoirs surveillés a augmenté de 25% en 5 ans et construire avec les directions d'établissements et les autres services ou prestataires de la Ville des projets d'activités adaptés aux besoins et possibilités des écoles de chaque quartier. Dans la mesure du possible, les conseils d'élèves ont également été mobilisés.

## Devoirs surveillés 2014-15

La prestation a profité à 3'789 élèves des degrés 3P à 11S, répartis dans 295 groupes et 44 sites, correspondant chacun à un bâtiment scolaire (état au 1<sup>er</sup> octobre 2015). Chaque groupe d'élèves a été pris en charge par l'un-e des 297 surveillant-e-s de devoirs en fonction (dans certains cas par un binôme). Les 44 surveillant-e-s responsables de site ont géré des équipes allant de deux à treize surveillant-e-s.

La direction de ce secteur a été fortement mobilisée par la gestion administrative des surveillant-e-s de devoirs (recrutement et suivi RH) ainsi que par les situations problématiques d'enfants nécessitant une coordination avec les différents partenaires (corps enseignant, doyen-ne-s, APEMS, réseau scolaire et parents) :

- recrutement: 104 surveillant-e-s ont été engagés à l'issue de treize sessions collectives de recrutement entre les mois de janvier et novembre. Cette importante mobilisation de ressources supplémentaires s'explique d'une part par l'augmentation d'élèves inscrits aux devoirs surveillés, et d'autre part, par les contraintes horaires du personnel étudiantin (sessions d'examens, changements d'horaires chaque semestre, Erasmus etc.);
- formation de base: afin de renforcer les compétences des nouveaux surveillant-e-s de devoirs, trois sessions ont été organisées avec un total de 97 participants. Les thèmes traités ont porté sur le contexte scolaire et administratif, le climat de travail ainsi que le contenu scolaire du programme 3P-6P;
- formation continue: 199 surveillants-e-s des devoirs surveillés ont suivi en juillet 2015 la conférence de Mme Brigitte Tombez consacrée aux stratégies mentales de l'apprentissage et de réussite;
- ateliers des surveillant-e-s responsables: afin de tenir compte de l'évolution du rôle des responsables de devoirs surveillés et leur permettre d'accomplir les tâches leur incombant, notamment en matière de gestion d'équipe, trois ateliers ont été organisés en juin et fin août. Ils ont abouti à la définition d'une nouvelle posture du responsable et à l'établissement d'un nouveau cahier des charges;
- inscriptions aux devoirs surveillés: en vue d'anticiper le nombre d'élèves inscrits, les parents des élèves de 3P à 6P ont reçu pour la première fois les bulletins d'inscription à leur domicile, à la mi-août. Pour les élèves des degrés supérieurs (7P-11S), les bulletins d'inscription ont été transmis aux secrétariats des établissements, puis distribués aux élèves par leur maître-esse de classe, preuve de la bonne collaboration entre les directions d'établissements et les services communaux. Rappelons que les élèves ont également la possibilité de s'inscrire en cours d'année;
- préparation de la rentrée scolaire: deux séances plénières ont été tenues avec le personnel des devoirs surveillés. La première concernait le personnel en charge des élèves de 3P à 6P, et l'autre, les surveillant-e-s en charge des élèves de 7P à 11S ainsi que les doyen-ne-s de liaison;
- offre à la carte pour les 3-6P: le projet-pilote portant sur une offre élargie d'accueil pour les 3-6P dès 15h30 s'est poursuivi dans l'établissement scolaire de Floréal (bâtiments scolaires de Montriond, Cour, Figuiers et Montoie). Le projet a été étendu aux collèges de Floréal et de Vers-chez-les-Blanc. L'objectif est d'offrir aux familles et aux enfants une prestation à la carte, selon les jours de la semaine, les besoins des enfants et les contraintes liées à l'organisation familiale, soit un accueil en APEMS avec ou sans devoirs surveillés, ou les devoirs surveillés uniquement.

## Devoirs surveillés destinés aux 3-6P en chiffres

2'992 élèves de 3P à 6P étaient inscrits aux devoirs surveillés dans l'un des huit établissements primaires de la Ville. Sur l'ensemble des 4'925 élèves de ces quatre degrés primaires, 60.8% étaient inscrits aux devoirs surveillés. De plus, 49.7% des élèves inscrits aux devoirs surveillés (soit 1'489 enfants) étaient également accueillis en APEMS après les devoirs surveillés. L'effectif moyen par groupe était de 9.8 élèves.

Répartition des élèves dans les établissements :

Établissements primaires	Nombre d'élèves scolarisés (3-6P)	Nombre d'élèves inscrits aux devoirs surveillés	Pourcentage d'élèves aux devoirs surveillés par établissement	Nb groupes
Beaulieu	637	394	61.9	32
Coteau-Fleuri	633	350	55.3	29
Entre-Bois	537	346	64.4	28
Floréal	691	439	63.5	36
La Sallaz	545	266	48.8	20
Mon-Repos	807	509	63.1	33
Pierrefleur	423	228	53.9	17
Prélaz	652	460	70.6	39
<b>Total</b>	<b>4'925</b>	<b>2'992</b>	<b>60.8</b>	<b>234</b>

## Devoirs surveillés destinés aux 7P-8P en chiffres

Au 1<sup>er</sup> octobre 2015, 642 élèves des sept établissements mixtes lausannois avaient recours à cette prestation, généralement organisée au terme des périodes de l'après-midi, pour une durée maximale de 75 minutes. L'effectif moyen par groupe était de 12.3 élèves. L'offre de devoirs surveillés durant la pause de midi s'est maintenue dans les collèges de Béthusy (67 élèves) et de la Rouvraie (20 élèves). A Béthusy, l'équipe de surveillant-e-s a pu compter sur le soutien d'un-e enseignant-e, présent deux fois par semaine.

Répartition des élèves dans les établissements :

Établissements mixtes	Nombre d'élèves scolarisés (7-8P)	Nombre d'élèves inscrits aux devoirs surveillés	Pourcentage d'élèves aux devoirs surveillés par établissement	Nb groupes
Belvédère	338	102	30.2	9
Bergières	333	58	17.4	5
Béthusy	339	137	40.4	8
Elysée	284	33	11.6	3
Villamont	347	123	35.4	10
C.-F. Ramuz	269	125	46.5	11
Isabelle-de-Montolieu	267	64	24.0	6
<b>Total</b>	<b>2'177</b>	<b>642</b>	<b>29.5</b>	<b>52</b>

### Etudes surveillées destinées aux 9-11S

Les prestations de devoirs surveillés pour les élèves de 9-11S se sont poursuivies, dans les établissements de C.-F. Ramuz (collège d'Entre-Bois) et de Villamont (collèges de Villamont et de St-Roch). Dès la rentrée, la prestation a été étendue à l'établissement des Bergières.

La participation des élèves varie de un à trois jours, en fonction des besoins de chacun. Dans les établissements de Villamont et des Bergières, un tournus de trois enseignant-e-s permet d'apporter un soutien supplémentaire aux élèves durant les devoirs surveillés. Par ailleurs, les autres établissements scolaires en collaboration avec le SEP+S mettent en place une offre de devoirs surveillés variable sous forme de mentorat, devoirs assistés, aide aux devoirs ou encore d'appuis.

Répartition des élèves dans les établissements :

Établissements mixtes	Nombre d'élèves scolarisés (9-11S)	Nombre d'élèves inscrits aux devoirs surveillés	Pourcentage d'élèves aux devoirs surveillés par établissement	Nb groupes
Bergières	503	35	6.9	2
Villamont	591	83	14.0	5
C.-F. Ramuz	361	37	10.3	2
<b>Total</b>	<b>1'455</b>	<b>155</b>	<b>10.7</b>	<b>9</b>

Part des élèves inscrits aux devoirs surveillés et scolarisés sur Lausanne : **4.0%**

### Pause de midi

Le secteur parascolaire a développé tout au long de l'année des prestations complémentaires à l'offre de restauration collective :

- Bergières : nouvel accueil au réfectoire et présence d'un moniteur à la fin des cours (en collaboration avec l'Espace 44) ;
- Béthusy : ouverture du réfectoire et offre d'accueil pour les 7-8P, le mercredi midi jusqu'à 14h45 ;
- Rouvraie : offre d'accueil pour les 7-8P, le mercredi (12h-15h) ;
- C.-F. Ramuz : surveillant parascolaire à midi pour les 9-11S ;
- Villamont : surveillante parascolaire supplémentaire.

Pour répondre à la demande des familles, un contrôle des présences (pour les élèves 7P) est proposé aux parents dans le cadre de l'accueil de midi, aux collèges des Bergières, Béthusy, Coteau-Fleuri, Croix-d'Ouchy, Grand-Vennes, Rouvraie et Villamont. De plus, un surveillant parascolaire est présent après les cours aux Bergières et à Villamont.

Il est à noter que le service a amélioré la qualité des lieux d'accueil permettant aux élèves de pique-niquer, de réchauffer leur repas ou simplement de se retrouver pendant la pause de midi. Cette formule rencontre un vif succès.

### Réfectoires scolaires

Dans le but de mieux gérer la restauration collective pour les enfants, seul le SAJE s'occupe désormais de ce domaine, afin d'utiliser de manière optimale des cuisines de production, de mieux contrôler la chaîne de distribution, et traiter les prestataires de manière consolidée.

Plusieurs lieux de coordination interservices ont cependant été mis en place, afin d'assurer la qualité de la gestion des repas et l'encadrement des enfants. C'est en particulier le cas en vue de coordonner les repas et l'animation, les décisions en matière d'investissement dans le renouvellement des cuisines, sises dans les écoles, et pour répondre à l'évolution des besoins. Le service reste en outre en charge des décisions d'octroi des rabais aux familles en difficultés.

## SECTEUR PERISCOLAIRE

### Fêtes scolaires

La fête des classes enfantines s'est déroulée le mercredi 24 juin 2015 et celle des classes primaires le 1<sup>er</sup> juillet 2015. Près de 2'600 élèves enfantins ont défilé, de Montbenon à la place de Milan, alors que plus de 5'000 élèves ont fait le parcours de la place de la Riponne à celle de Milan. Les manifestations se sont déroulées sans incidents, notamment suite à un important travail de réflexion sur la sécurité, avec le concours de spécialistes du Corps de police (CP) et du Service de protection et de sauvetage.

### **Autres manifestations scolaires**

- Deux traditionnelles soirées ont réuni, la première, les jubilaires comptants 20, 25, 30 ou 35 ans d'enseignement à Lausanne, et la deuxième, les enseignant-e-s retraité-e-s lausannois-e-s.
- La *Banda des écoles lausannoises* a présenté son concert de Noël le 14 décembre. Chaque année, cette manifestation rassemble les parents et les amis des jeunes musiciens, pour un moment musical très apprécié.
- En plus de leur traditionnelle participation aux cortèges et fêtes scolaires, le Corps des Fifres et Tambours des collèges lausannois s'est également produit en public à plusieurs reprises.
- L'Orchestre des Collèges et des Gymnases lausannois ont donné trois concerts publics. Le service s'est fortement mobilisé à la suite de problèmes de fonctionnement à l'interne : en fin d'année, un projet de consolidation des statuts de l'association et du rôle des différentes instances – comité, directeur artistique – a été finalisé par un groupe de travail et sera soumis à l'Assemblée générale de l'OCGL en 2016.
- L'école de Montriond a fêté ses 100 ans le 30 avril 2015, illuminant les fenêtres du collège et offrant aux parents et habitants du quartier un spectacle inédit sur le thème « *d'une école en noir et blanc à une école de toutes les couleurs* ».

### **Sécurité sur le chemin de l'école**

La collaboration avec le Service des routes et de la mobilité (RM), secteur des « espaces publics », et avec la Brigade prévention de CP a été renforcée, afin de sécuriser les sites problématiques par diverses mesures d'aménagement, d'information, de prévention ou de répression. Un suivi interservices des doléances de la population ou des directions d'établissements a été mis en place.

Enfin, un accent a été mis sur la qualité des transports scolaires, dans le cadre de la préparation d'un appel d'offres consolidé pour l'ensemble des transports d'élèves.

### **Pédibus**

Les quinze lignes Pédibus en fonction constituent une aide précieuse pour l'organisation de l'accompagnement des enfants sur le chemin de l'école. A la rentrée scolaire, quatorze séances d'information ont été organisées à l'attention des parents. La participation à ces réunions reste néanmoins aléatoire. Parallèlement, trois réunions ont eu lieu avec les neufs parents-référents Pédibus lausannois. Ces échanges ont permis de coordonner les activités Pédibus et de renforcer la sécurité sur le chemin de l'école.

Dans le cadre de la semaine de la mobilité, une balade Pédibus au cœur de Lausanne a été organisée avec les enfants et leurs parents. Des trajets Pédibus « en musique » ont en outre été organisés le 18 septembre, lors de la *Journée internationale à pied à l'école*. Une nouvelle ligne de Pédibus a été inaugurée en septembre 2015 à Prélaz.

## **ENTRETIEN ASSAINISSEMENT ET CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES**

2015 a été marqué par un important travail de mise à jour de la vision communale en matière de constructions scolaires, comme cela se fait tous les 25 ans environ. Cette démarche a permis de répondre au postulat interpartis déposé par M. J. Eggenberger. Dans le cadre du présent rapport d'activité, il est donc simplement rappelé les principaux chantiers conduits, pour la plupart, en étroite collaboration avec le Service d'architecture, dans une très bonne complémentarité des rôles.

### **Planification des constructions scolaires**

La planification des constructions scolaires liée à l'évolution démographique est établie sur trois axes :

- le premier axe prévoit la construction de nouveaux collèges dans le développement des nouveaux quartiers. Ainsi, le collège des Fiches entre-t-il dans une phase d'études, faisant suite à la désignation du lauréat au début de l'année 2015, ce qui a nécessité l'élaboration d'une demande de crédit de 2.3 millions de francs (accordée par le Conseil communal en janvier 2016). Le programme scolaire et parascolaire de la première partie de l'éco-quartier des Plaines-du-Loup a été affiné dans le cadre des appels d'offres d'investisseurs. Une étude a également été diligentée d'entente avec la Commune de Romanel, afin de définir la localisation des infrastructures (para-)scolaires dans le secteur de Vernand ;
- le deuxième axe vise l'optimisation des sites scolaires existants en réalisant des constructions durables et modulaires sur un laps de temps court, afin de répondre aux urgences des besoins (voir ci-après) ;
- le troisième axe consiste à valoriser le potentiel des surfaces existantes dans les écoles, afin d'augmenter le nombre de classes sans réaliser de nouvelles constructions. Ces travaux sont financés au moyen de plusieurs sources : budget de fonctionnement, crédits ad hoc ou crédits-cadre (voir les réalisations ci-après).

### **Travaux réalisés en 2015 sur préavis votés**

Quatrième crédit-cadre d'assainissement :

- la dernière phase des travaux de restructuration de la zone des sanitaires situés au nord du bâtiment A du collège de Béthusy a été finalisée pour la rentrée scolaire 2015 ;
- idem avec la dernière phase de réfection des couloirs du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> étage du bâtiment D du collège de Béthusy ;

- la rénovation des quatre dernières classes du collège de Chailly achève cette action et aura permis d'assainir les 22 classes du site.

L'adoption du quatrième crédit-cadre de CHF 300'000.–, élaboré en collaboration avec RM pour l'amélioration-sécurisation des préaux et parkings scolaires, a permis de sécuriser les préaux de l'école du Belvédère et de Coteau Fleuri, et d'améliorer les accès aux collèges de L'Elysée et de Béthusy.

Le crédit d'ouvrage de près de CHF 6 millions octroyé en avril par le Conseil communal a permis d'engager les travaux visant à pallier les infiltrations chroniques dans les deux salles de gymnastique de St-Roch.

Un préavis axé sur les rentrées d'urgence a été accordé en début 2015. Il a permis d'ériger pour la rentrée de l'été, sur les sites scolaires de Vers-Chez-Les-Blanc et de Montoie, les premières constructions modulaires et durables, avec la mise à disposition de six classes et un APEMS. Le site de Chandieu verra également la création sur ce même principe en 2016 d'une école agrandie. Celle-ci offrira quatre classes et un APEMS.

### **Projets sur préavis à voter**

Le collège de L'Eglantine a fait l'objet d'une étude approfondie avec un mandataire externe commandité par le service d'architecture. Le programme retenu selon les besoins avérés prévoit six classes, une bibliothèque scolaire et un APEMS, à livrer pour l'été 2017.

La même démarche concernant le site scolaire de Béthusy révèle la nécessité de prévoir une première phase de construction comprenant six classes du degré secondaire, afin d'anticiper sur la rétrocession des classes qui occupent le site primaire de Mon-Repos.

Les études en cours, faisant suite à la désignation du lauréat du concours, sur le collège du quartier des Fiches aboutiront sur la demande prochaine d'un crédit d'ouvrage pour permettre une mise en service en 2019 d'un groupe scolaire de douze classes, d'une salle de gym et d'un accueil parascolaire complet.

En termes de valorisation des surfaces existantes (3<sup>e</sup> axe ci-dessus), un crédit a été accordé le dernier trimestre 2015 : il permettra des optimisations de surface sur les sites de Coteau-Fleuri, des Bergières, la Barre, Chailly, Prélaz, la Rouvraie et Entre-Bois, totalisant un gain d'une douzaine de classes.

### **Travaux d'entretien**

Le budget d'entretien de cette année a été de CHF 3'182'000.–, avec des dépenses réparties comme suit :

- travaux courants et imprévisibles : 32% comprenant l'entretien courant simple, grevés par des dégâts dus au vandalisme; ceux-ci ont été en légère diminution : CHF 237'000.– en 2014 (plus CHF 342'600.– pour l'incendie involontaire aux Bergières) contre CHF 170'000.– en 2015 ;
- travaux prévus : 53 % comprend des prestations qui visent à une amélioration et rénovation des espaces occupés ;
- travaux de maintenance : 15% destinés aux contrôles et contrats périodiques annuels des équipements techniques et de sécurité.

## **SECTEUR EXPLOITATION DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES**

### **Entretien des infrastructures**

Au sujet de l'entretien des infrastructures, le SEP+S compte sur une quarantaine de concierges et environ 140 nettoyeuses. Avec l'aide du chef concierge, soulignons l'accent mis sur la formation du personnel : à la fois pour mieux gérer les techniques et produits de nettoyage ainsi que pour une approche plus écologique de l'entretien. Ces cours ont permis une meilleure connaissance et utilisation des produits toxiques. De plus, leur utilisation plus économe a permis 50% d'économies, en dix ans environ, grâce aussi à la centrale d'achats *Lausashop*.

La rationalisation de l'organisation du travail a permis de réduire le nombre de postes, alors que les heures d'utilisation et les surfaces à entretenir ont augmenté. Parallèlement, deux apprentis ont été engagés dans des collèges afin d'entreprendre une formation d'agent d'exploitation. De plus, deux postes ont été confiés à des demandeurs d'emploi, en collaboration avec Lausanne-Job.

### **Mise à disposition de locaux**

La mise à disposition des salles de classe aux associations de culture étrangère et des salles de gymnastique et de rythmique aux sociétés sportives a été très soutenue, étant donné la demande de plus en plus forte de la part des demandeurs. De plus, le non respect des consignes d'utilisation par certaines sociétés a obligé le SEP+S à devoir intervenir régulièrement par le biais de courriers d'avertissements.

L'introduction d'un nouveau logiciel pour la gestion des locations a engendré un travail administratif considérable pour mettre notamment les bases de données à niveau.

Une centaine de classes ont été utilisées chaque semaine par environ vingt communautés étrangères à l'occasion de cours de langue et de culture d'origine. Concernant les infrastructures sportives, ce sont 57 salles de sports (gymnastique, rythmique et piscines) qui ont été mises à disposition de plus de 600 différentes associations sportives, chaque semaine.

## ELEMENTS STATISTIQUES

### Répartition des élèves - (situation au 31 octobre 2015)

Etablissement	1P	2P	3P	4P	5P	6P	DEP1	ACCP1	OESP	Total
<b>Entre-Bois</b>	172	175	137	139	123	128		11		<b>885</b>
<b>Floréal</b>	197	180	171	180	173	167				<b>1'068</b>
<b>Mon-Repos</b>	202	194	188	227	207	175		10		<b>1'203</b>
<b>Prélaz</b>	168	149	148	147	164	146	11	7	29	<b>969</b>
<b>La Sallaz</b>	136	152	156	151	120	118				<b>833</b>
<b>Beaulieu</b>	151	185	168	170	123	153	23			<b>973</b>
<b>Coteau-Fleuri</b>	138	133	143	173	155	128		6	28	<b>904</b>
<b>Pierrefleur</b>	118	124	104	104	116	99				<b>665</b>
<b>Totaux</b>	<b>1'282</b>	<b>1'292</b>	<b>1'215</b>	<b>1'291</b>	<b>1'181</b>	<b>1'114</b>	<b>34</b>	<b>34</b>	<b>57</b>	<b>7'500</b>

### Répartition des élèves – (situation au 31 octobre 2015)

Etablissement	7P	8P	9		10		11		DEP2	DES	VER	ACCP2	ACCS	OESS	Racc	Total
			VP	VG	VP	VG	VP	VG								
<b>Belvédère</b>	154	184	37	107	50	92	56	105	9	21		8	35		112	<b>970</b>
<b>Bergières</b>	164	169	56	104	75	94	69	105	8	10			33		20	<b>907</b>
<b>Béthusy</b>	161	178	67	91	91	66	102	76		22			33			<b>887</b>
<b>Elysée</b>	142	142	66	73	53	54	80	60	11	24		50		16	87	<b>858</b>
<b>Villamont</b>	168	179	71	125	88	111	93	103	12	11			35			<b>996</b>
<b>C.F. Ramuz</b>	141	128	40	86	48	73	43	71	11	12		18			36	<b>707</b>
<b>Montolieu</b>	134	133	47	96	36	94	48	96		23	27		30			<b>764</b>
<b>Total/division</b>	<b>1'064</b>	<b>1'113</b>	<b>384</b>	<b>682</b>	<b>441</b>	<b>584</b>	<b>491</b>	<b>616</b>	<b>51</b>	<b>123</b>	<b>27</b>	<b>76</b>	<b>166</b>	<b>16</b>	<b>255</b>	<b>6'089</b>
<b>Totaux</b>	<b>1'064</b>	<b>1'113</b>	<b>1'066</b>		<b>1'025</b>		<b>1'107</b>		<b>201</b>			<b>242</b>		<b>16</b>	<b>255</b>	<b>6'089</b>

Lexique : DEP2 : développement primaire  
 VER : classe verte du Signal  
 ACCS : classe d'accueil secondaire  
 RACC : classe de raccordement  
 DES : développement secondaire  
 ACCP2 : classe d'accueil primaire  
 OESS : classe officielle de l'enseignement spécialisé secondaire (SESAP)

Classes régulières			
Degré	élèves	classes	moyenne
<b>1-2P</b>	2'574	131	19.6
<b>3P</b>	1'137	61	18.6
<b>4P</b>	1'208	60	20.1
<b>3-4P</b>	161	9	17.9
<b>5P</b>	1'112	58	19.2
<b>6P</b>	1'057	55	19.2
<b>5-6P</b>	125	7	17.9
<b>7P</b>	1'064	53	20.1
<b>8P</b>	1'113	57	19.5
<b>VP</b>			
<b>9e</b>	384	19	20.2
<b>10e</b>	441	19	23.2
<b>11e</b>	491	22	22.3
<b>VG</b>			
<b>9e</b>	682	34	20.1
<b>10e</b>	584	32	18.3
<b>11e</b>	616	31	19.9
<b>RAC</b>	255	13	19.6

Classes spéciales			
	élèves	classes	moyenne
<b>DEP1</b>	34	3	11.3
<b>DEP2</b>	51	5	10.2
<b>DES</b>	123	11	11.2
<b>VER</b>	27	3	9.0
<b>ACCP1</b>	34	4	8.5
<b>ACCP2</b>	76	3	25.3
<b>ACCS</b>	166	20	8.3
<b>OESP</b>	57	8	7.1
<b>OESS</b>	16	2	8.0

## Plan de rentrée Primaire

	1-2P		3P		3-4P		4P		5P		5-6P		6P		DEP		ACCP		COES		Total		
	élèves	classes	élèves	classes	élèves	classes	élèves	classes	élèves	classes	élèves	classes	élèves	classes	élèves	classes	élèves	classes	élèves	classes	classes		
EP Entre-Bois	Bellevaux	61	3	60	3			38	2	38	2	12	1	47	3							14	
	Entre-Bois	141	7	55	3			42	2													12	
	Pavillon - EB							20	1	40	2			18	1							4	
	Rouvraie	62	3					18	1					20	1							5	
	Vieux-Moulin	84	4	22	1			21	1	38	2			37	2			11	1			11	
		<b>348</b>	<b>17</b>	<b>137</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>139</b>	<b>7</b>	<b>116</b>	<b>6</b>	<b>12</b>	<b>1</b>	<b>122</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>11</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>46</b>	
EP de Floréal	Bourdonnette	67	3	16	1	17	1	18	1													6	
	Cour																					0	
	Figuiers			29	2					53	3											5	
	Floréal	81	4	35	2			42	2	39	2			32	2							12	
	Montoie	151	8	20	1	18	1	56	3	16	1			83	4							18	
	Montriond	78	4	56	3			44	2	49	3			34	2							14	
	Tivoli									16	1			18	1							2	
		<b>377</b>	<b>19</b>	<b>156</b>	<b>9</b>	<b>35</b>	<b>2</b>	<b>160</b>	<b>8</b>	<b>173</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>167</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>57</b>	
EP Mon-Repos	Chandieu	36	2	13	1																	3	
	Chissiez	39	2	33	2			41	2													6	
	Croix-d'Ouchy	55	3	38	2			41	2	36	2	19	1	18	1							11	
	Eglantine	39	2	20	1			23	1	63	3	17	1	58	3							11	
	Florimont	38	2	17	1			21	1													4	
	Léman	33	2																			2	
	Mon-Repos	106	5	51	3			63	3	46	2			43	2			10	1			16	
	Montchoisi	50	3	16	1			38	2	41	2			41	2							10	
		<b>396</b>	<b>21</b>	<b>188</b>	<b>11</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>227</b>	<b>11</b>	<b>186</b>	<b>9</b>	<b>36</b>	<b>2</b>	<b>160</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>63</b>	
EP Prélaz	Prélaz	126	6	100	5			109	5	114	5			97	5	11	1	7	1			28	
	Malley	64	3	29	2			21	1	50	3			49	3							12	
	Provence	45	2			36	2															4	
	Valency	62	3																			3	
	Jardins-Prélaz	20	1																			1	
	Fréminet																				29	5	5
	<b>317</b>	<b>15</b>	<b>129</b>	<b>7</b>	<b>36</b>	<b>2</b>	<b>130</b>	<b>6</b>	<b>164</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>146</b>	<b>8</b>	<b>11</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>29</b>	<b>5</b>	<b>53</b>		
EP La Sallaz	Boissonnet	118	6	70	4			79	4	57	3			59	3							20	
	Montolieu	20	1																			1	
	La Sallaz	90	5	44	2			32	2	19	1	17	1	19	1							12	
	VCLB	60	3	42	2			40	2	25	1	21	1	21	1							10	
		<b>288</b>	<b>15</b>	<b>156</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>151</b>	<b>8</b>	<b>101</b>	<b>5</b>	<b>38</b>	<b>2</b>	<b>99</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>43</b>	
EP Beaulieu	Barre	86	4	40	2	16	1	37	2	21	1			20	1							11	
	Beaulieu	131	7	60	3			66	3	48	3			64	3	11	1					20	
	Colline	19	1	20	1	19	1									12	1					4	
	Pontaise	100	5	22	1	20	1	38	2	41	2			42	2							13	
	Madeleine											20	1	20	1								2
		<b>336</b>	<b>17</b>	<b>142</b>	<b>7</b>	<b>55</b>	<b>3</b>	<b>141</b>	<b>7</b>	<b>110</b>	<b>6</b>	<b>20</b>	<b>1</b>	<b>146</b>	<b>7</b>	<b>23</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>50</b>	
EP Coteau-Fleuri	Chailly	107	6	54	3			61	3	89	5			60	3					9	1	21	
	Coteau-Fleuri	100	5	52	3	17	1	77	4	57	3	19	1	58	3							20	
	Devin	22	1			18	1															2	
	Praz-Séchaud	19	1														6	1				2	
	Val-d'Angrogne	23	1	19	1			18	1													3	
	Riolet																				19	2	2
	<b>271</b>	<b>14</b>	<b>125</b>	<b>7</b>	<b>35</b>	<b>2</b>	<b>156</b>	<b>8</b>	<b>146</b>	<b>8</b>	<b>19</b>	<b>1</b>	<b>118</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>28</b>	<b>3</b>	<b>50</b>		
EP Pierrefleur	Bois-Gentil	45	2	40	2			21	1	42	2			23	1							8	
	Chablière	15	1																			1	
	City-Blécherette	18	1					16	1					18	1							3	
	Pierrefleur	76	4	64	3			67	3	74	4			58	3							17	
	Pont-des-Sauges	37	2																			2	
	Bergières	51	3																			3	
	<b>242</b>	<b>13</b>	<b>104</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>104</b>	<b>5</b>	<b>116</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>99</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>34</b>		
<b>Totaux</b>	<b>2'575</b>	<b>131</b>	<b>1137</b>	<b>61</b>	<b>161</b>	<b>9</b>	<b>1'208</b>	<b>60</b>	<b>1'112</b>	<b>58</b>	<b>125</b>	<b>7</b>	<b>1'057</b>	<b>55</b>	<b>34</b>	<b>3</b>	<b>34</b>	<b>4</b>	<b>57</b>	<b>8</b>	<b>396</b>		
					<b>2'506</b>	<b>130</b>					<b>2'294</b>	<b>120</b>											

## Plan de rentrée Secondaire

		7P	8P	9e année		10e année		11e année		DEP-S VER	ACCP-S*	RAC	COES	total
				VG	VP	VG	VP	VG	VP					
Belvédère	Belvédère			5	2	5	2	5	3	3	4	6		35
	Croix-Rouges	8	9											17
	<b>total</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>6</b>		<b>52</b>
Bergières	Bergières	8	8	5	3	5	3	5	3	2	3	1		46
	<b>total</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>1</b>		<b>46</b>
Béthusy	Béthusy	8	10	5		4	4	4	4	2	3			44
	BY - Mon-Repos				3									3
	<b>total</b>	<b>8</b>	<b>10</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>3</b>			<b>47</b>
Elysée	Elysée		7	4	3	3	2	3	4	3	4	4	2	39
	Croix-d'Ouchy	7												7
	<b>total</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>46</b>
Villamont	Villamont	4	5	3	2	3	2	3	2	2	4			30
	St-Roch	4	4	3	2	3	2	2	2					22
	<b>total</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>4</b>			<b>52</b>
C.F.Ramuz	Rouvraie	7	7								2			16
	CFR - Entre-Bois			4	2	4	2	4	2	2		2		22
	<b>total</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>		<b>38</b>
Montolieu	Grand-Vennes	3	3	5	2	5	2	5	2	2	3			32
	Coteau-Fleuri	4	4											8
	Signal									3				3
	<b>total</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>3</b>			<b>43</b>
<b>Total par voie</b>		<b>53</b>	<b>57</b>	<b>34</b>	<b>19</b>	<b>32</b>	<b>19</b>	<b>31</b>	<b>22</b>	<b>19</b>	<b>23</b>	<b>13</b>	<b>2</b>	<b>324</b>
<b>Total par degré</b>		<b>53</b>	<b>57</b>	<b>53</b>		<b>51</b>		<b>53</b>		<b>19</b>	<b>23</b>	<b>13</b>	<b>2</b>	<b>324</b>
<b>Totaux</b>		<b>110</b>				<b>157</b>					<b>57</b>			<b>324</b>

## SERVICE DE SANTÉ ET PREVENTION (SSPr)

### MISSION

Le SSPr, issu de la fusion des services dentaire scolaire et santé des écoles, compte deux offices : l'Office dentaire et l'Office de santé. Il témoigne de la forte volonté de coordination des programmes, projets et actions de promotion de la santé et prévention, au bénéfice des enfants, des jeunes et de leur famille.

- assurer la mise en œuvre des programmes cantonaux et communaux de prévention et de santé
- développer et participer à l'élaboration des programmes/projets et à leur priorisation
- assurer la coordination avec les autres acteurs cantonaux, communaux et institutionnels
- offrir ses services aux établissements scolaires et aux structures de garde des enfants (comprises et soutenues dans la loi sur l'accueil de jour des enfants)
- décider des offres de prestations et de leur priorisation dans le domaine de la promotion de la santé physique en lien avec le développement de l'enfant et de l'adolescent, ainsi que de la prévention dans le milieu de la santé scolaire et dans le domaine de l'accueil de jour des enfants

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Assistants dentaires	6.90	6.30	6.90	6.30
Direction et secrétariat	7.60	5.85	7.60	5.05
Infirmières scolaires	15.40	14.60	15.40	14.80
Médecins scolaires	0.78	0.38	0.78	0.38
Orthodontistes	7.75	6.55	7.75	6.55
Pédodontistes	6.60	6.30	6.60	6.50
Prophylaxistes dentaires	1.20	1.10	1.20	1.10
<b>Total service</b>	<b>46.23</b>	<b>41.08</b>	<b>46.23</b>	<b>40.68</b>

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
Unité administrative	
<b>Total service</b>	<b>0.00</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Assistants dentaires	8	6.30	8	6.30
Direction et secrétariat	7	5.85	6	5.05
Infirmières scolaires	19	14.60	20	14.80
Médecins scolaires	2	0.38	2	0.38
Orthodontistes	10	6.55	10	6.55
Pédodontistes	8	6.30	8	6.50
Prophylaxistes dentaires	2	1.10	2	1.10
<b>Total service</b>	<b>56</b>	<b>41.08</b>	<b>56</b>	<b>40.68</b>

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n		n	
Direction et secrétariat	1		1	
<b>Total service</b>	<b>1</b>		<b>1</b>	

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	Nombre de mouvement(s)	4

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emplois (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Convention de départ	
Décès	
Démission	3
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
<b>Total service</b>	<b>4</b>

## PERSONNEL

La restructuration du SSPr qu'a suscité la fusion des services dentaire scolaire et santé des écoles s'est consolidée au cours de l'année 2015.

La création de la nouvelle unité administrative, commune aux deux offices, a particulièrement bien fonctionné et absorbé les importants changements auxquels elle a été soumise. Toutefois, la mise en lumière de la fonction RH effective assurée précédemment par la cheffe d'office a.i., a pesé dans la répartition des nouvelles charges entre les collaborateurs de cette unité, laquelle devra à court terme être renforcée.

Les importantes difficultés rencontrées pour disposer des données informatiques nécessaires à l'organisation de la rentrée scolaire du service (flux des élèves, provenance de ceux-ci, répartitions), transmises via le Service des écoles primaires et secondaire (SEP+S), ont généré une surcharge de travail inhabituelle en début d'année scolaire 2015-2016.

La répartition des établissements scolaires lausannois avec, sur décision de la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO), la création de trois nouveaux établissements à la rentrée scolaire 2015-2016, a nécessité de procéder à une nouvelle répartition des collaborateurs du service sur le terrain.

Concernant l'introduction de l'aménagement du temps de travail (ATT), les travaux préparatoires se sont poursuivis avec l'équipe ATT du SPeL. La complexité des modalités à considérer en fonction des différents groupes professionnels a conduit à introduire ATT en deux temps. Débutée le 1<sup>er</sup> décembre 2015 pour l'ensemble de l'équipe administrative et

les collaborateurs de l'Office dentaire, la mise en œuvre d'ATT a mis en évidence la nécessité de procéder à des ajustements organisationnels. Dans un premier temps, ATT a représenté une contrainte ajoutée au sein de l'Office dentaire. L'introduction d'ATT pour les collaborateurs de l'Office de santé est reportée à 2016.

### **Personnel fixe**

Au sein de l'Office de santé, le renouvellement de l'équipe des infirmières, déjà fortement amorcé en 2013 et poursuivi en 2014, à la suite de plusieurs départs en retraite, s'est poursuivi en 2015 avec l'engagement de trois nouvelles infirmières. Les infirmières engagées au cours des trois dernières années représentent le tiers de l'équipe des infirmières scolaires.

L'adjointe en promotion de la santé a démissionné pour le 1<sup>er</sup> décembre 2015. Le poste est en voie d'être repourvu.

Il convient de relever ici que le maintien des effectifs au sein de l'office de santé est tributaire, notamment, de la convention établie avec le Canton, prolongée pour une année et en travail avec le Service du médecin cantonal. Ce dernier souhaite l'harmoniser avec celle qui lie l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD), l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (unité PSPS) et le Canton.

A l'Office dentaire, faisant suite à la démission d'un médecin dentiste orthodontiste au 1<sup>er</sup> février 2015, un nouveau médecin dentiste orthodontiste a finalement pu être engagé pour la rentrée scolaire 2015-2016.

Le poste de chef-fe d'office dentaire, vacant depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2014, n'a pas été repourvu à ce jour.

### **Intervenants indépendants**

Trois médecins scolaires ont un statut de médecins indépendants. Ils couvrent les mêmes missions que les deux médecins scolaires engagés au titre de personnel fixe. Au total, ces cinq médecins scolaires occupent l'équivalent de 0.8 à 1.0 ept, cela en fonction des besoins en santé scolaire.

### **Personnel auxiliaire**

En sus du personnel fixe, le SSPr fait appel à du personnel auxiliaire. Il compte ainsi avec le concours de :

- 4 infirmières remplaçantes dites « poolistes » ;
- 14 personnes pour dispenser le programme Alex (professeurs et assistants d'aquagym) ;
- 3 superviseurs chargés d'assurer les supervisions mensuelles de trois groupes d'infirmières scolaires ;
- 19 interprètes médiateurs culturels.

Concernant les quatre infirmières remplaçantes dites « poolistes », trois d'entre elles ont été engagées au cours de l'année 2015.

Au total, le SSPr compte, en tant que personnel auxiliaire, avec le concours de 44 personnes travaillant, pour la plupart, à des taux d'activité très faibles.

### **Stagiaires**

En 2015, deux infirmières formatrices de l'office de santé ont pris en charge cinq stagiaires de la Haute école de santé, stagiaires non rémunérées et provenant soit de la Haute école de santé La Source, soit de l'Ecole cantonale vaudoise de la santé, sur des périodes de six semaines pour un total cumulé de trente semaines.

### **Apprenti**

En 2014, le service a engagé un nouvel apprenti employé de commerce voie E lequel poursuit sa formation de 2<sup>e</sup> année au sein de l'équipe administrative du SSPr.

## **OFFICE DE SANTÉ**

### **MISSION**

L'Office de santé a pour principale mission de promouvoir la santé physique, psychique et sociale des enfants, particulièrement ceux scolarisés dans les établissements scolaires, et compte pour cela avec les compétences de médecins pédiatres et d'infirmières scolaires formées pour la plupart en santé publique

### **ACTIVITÉS DU SERVICE EN APPUI EXTERNE**

L'adjointe en promotion de la santé et la cheffe de service ont participé à différents groupes de réflexion de projets de la Ville de Lausanne : *Semaine de prévention alcool*, groupe de travail APEMS en partenariat avec l'unité pour le développement durable, travail de collaboration avec la brigade des mineurs et la chargée de prévention dans les établissements scolaires en vue de la cohérence des interventions dans les classes.

La cheffe de service a rencontré, à la demande du chef du Service d'accueil de jour de l'enfance (SAJE), l'ensemble des directeurs des lieux d'accueil de jour de la petite enfance de la Ville de Lausanne, et a apporté un soutien dans le cadre de sollicitations ponctuelles.

Elle s'est rendue dans les écoles à la montagne de la Ville pour y rencontrer les équipes. Les questions relatives aux premiers secours, à l'accueil d'enfants présentant des besoins spécifiques en lien avec leur santé, à la gestion ainsi qu'à l'administration de médicaments ont été traitées.

## **COLLABORATION AVEC L'UNITÉ PSPS DE L'AVASAD**

L'adjoindé en promotion de la sant , l'infirmi re cheffe et la cheffe de service se r partissent, afin de prendre part aux s ances de travail et colloques hebdomadaires de l'unit  PSPS, dits : demandes de subsides des  tablissements scolaires, prestataires externes, th matiques, m tiers, suivis de dossiers, premiers secours, comit  de pilotage vaccination, groupe de travail formation interdisciplinaire, etc. Elles participent aux journ es th matiques organis es chaque ann e par l'unit  PSPS.

## **GROUPEMENT DES MEDECINS SCOLAIRES VAUDOIS (GMSV)**

Tous les m decins scolaires de l'office de sant  sont membres du GMSV. L'infirmi re cheffe et la cheffe de service sont intervenues dans le cadre de la journ e annuelle du GMSV, afin de traiter des activit s d velopp es en mati re de sant  scolaire et du cadre l gal en vigueur sur lequel s'appuie le d veloppement de ces activit s.

## **FORMATION**

Les collaborateurs-trices ont b n fici  de 82.5 jours de formation. Deux infirmi res scolaires ont poursuivi, en deuxi me ann e, le Dipl me d' tudes avanc es en sant  publique, formation dispens e sur une dur e de deux ans, repr sentant 23 jours-personnes pour 2015.

24 infirmi res ont b n fici  de la formation dite « d' t  », en demi-groupes, sur une dur e de deux jours. Les formations portaient sur les th matiques de l' valuation clinique, des plaintes psychosomatiques de l'enfant et de l'adolescent en milieu scolaire, ou encore, de la prise en charge efficace et de l'int gration des enfants diab tiques dans les  tablissements scolaires. Chaque demi-groupe b n ficiera en 2016 de la formation qu'il n'a pas suivie en 2015.

Ces formations ont  t  dispens es par les professionnels des services de Division interdisciplinaire de sant  des adolescents et de diab tologie du CHUV. Au-del  du renforcement des comp tences des infirmi res scolaires, ces temps de formation contribuent   favoriser la qualit  des collaborations avec les services partenaires externes.

## **PROGRAMMES DE SANT **

### **Int gration scolaire – PAIMS**

Les modalit s d' laboration des Projets d'accueil individualis  – mesure de sant  (PAIMS) ont  t  retravaill es avec l'ensemble de l' quipe des infirmi res scolaires.

Pour l'ann e scolaire 2014-2015, 316 enfants scolaris s en ville de Lausanne ont  t  concern s par l' laboration d'un document PAIMS et les mesures cons cutives visant   contribuer   un accueil de qualit  dans le contexte scolaire pour des enfants   besoins de sant  particuliers.

## **PROJETS DE PROMOTION DE LA SANT  ET PR VENTION EN MILIEU SCOLAIRE**

Au total, 26 projets dits PPS ont  t  r alis s dans les  tablissements scolaires lausannois. 22 ont  t  cofinanc s par l'unit  PPS pour deux tiers du montant devis  et le tiers restant par la Ville via le SSPr. Quatre projets ont  t  initi s uniquement par le SSPr et sont donc financ s par la Ville.

Au total, les d penses acquitt es en 2015 pour des projets PPS sont de CHF 41'797.–, dont CHF 14'875.–   la charge de la Ville, auxquelles s'ajoutent CHF 1'414.– de d penses exclusivement   la charge du SSPr pour de petits projets initi s uniquement par la Ville.

Six projets men s pendant l'ann e 2014-2015 se poursuivent durant l'ann e 2015-2016. Certains projets s'inscrivent dans le cadre des programmes prioritaires cantonaux, d'autres ont  t   labor s en r ponse aux besoins de terrain identifi s au sein des  tablissements.

## **PROGRAMMES PRIORITAIRES**

### **Programme prioritaire sur les d pendances**

Ce programme, initi  en 2013   l' tablissement de B thusy, s'est poursuivi en 2015 par des s ances de travail r unissant des professionnels intervenant dans l' tablissement, avec la participation de la coordinatrice du programme au niveau du Canton.

### **Programme prioritaire sur l'alimentation  quilibr e et la promotion du mouvement**

Deux types de projets sont d clin s :

- les projets d' tablissements optant tous pour travailler en pr vention dite universelle ;
- le programme alimentation et exercice (ALEX), programme de pr vention dite s lective, destin  aux enfants en surpoids ou pr sentant des difficult s d'aisance corporelle.

Les premiers, de type « collations collectives », « r cr s saines », « r cr s cool », « ma r cr , c'est dans la bo te », « repas sains », « march  », etc., ont concern  124 classes dans les  tablissements primaires.

Le programme ALEX a concern  huitante  l ves des classes de 7P-11S et 63  l ves des classes de 3-8P. Ces  l ves ont  t  invit s   participer,   raison d'une   deux fois par semaine,   des cours et temps d'activit  physique sp cifiquement pens s pour les aider   d velopper le plaisir de bouger. Des ateliers di t tiques interactifs sont propos s et les parents

sont invités à participer. La tendance actuelle vise à favoriser le déploiement de ce programme en priorité à l'intention des jeunes enfants du primaire.

### **Santé sexuelle**

En collaboration avec la Fondation PROFA, des espaces de parole filles et garçons séparés, ont été organisés dans l'établissement de Béthusy. S'ils ont trouvé écho auprès des filles, la fréquentation de ces espaces par les garçons ne s'est pas révélée significative.

## **PROJETS PSPS EN RÉPONSE AUX BESOINS DU TERRAIN**

### **Climat d'établissement**

- Entrebois EP: « Entrebois fait son cinéma », « Sac à histoires », « Embellir les préaux » 1-6P, 46 classes, 878 élèves.
- Floréal EP: « Centenaire du collège de Montriond », 262 élèves.
- Mon Repos EP: exposition « Ni paillason, ni hérisson » et « Graine de paix », 310 élèves, « Flashmob Chissiez et Mon Repos », 419 élèves.
- La Sallaz EP: « Gilda s'en va », « Le Château sombre », « Je danse donc je suis », 651 élèves.
- Villamont / St Roch EP: « Halloween à St Roch », 437 élèves.
- Béthusy ES: « Le comité des élèves de Béthusy », 769 élèves.
- Elysée ES: comédie musicale « Le roi Lion », 703 élèves.

### **Prévention internet et médias**

- Prélaz EP: « *Action Innocence* », 5-6P, dix classes.
- Belvédère ES: « *Ze Mots du Net (Action Innocence)* », 10S, sept classes.
- Villamont / St Roch ES: « *Ze Mots du Net (Action Innocence)* », 10S, dix classes.

Lors de la rentrée scolaire, les infirmières scolaires font une animation dans chaque classe de leur établissement sur le thème « se sentir bien et en santé à l'école ». Ces animations portent sur les besoins qui contribuent au bien-être et au bien vivre ensemble à l'école (besoins fondamentaux, besoin de sécurité, d'appartenance, d'estime de soi, relationnel).

### **Prévention de la violence – promotion du respect**

- Béthusy ES: « *Prévention violence (théâtre Caméléon)* » à propos du rackets, 7P, huit classes.
- Villamont / St Roch ES: « *Sans abris : comprendre la réalité de l'exil, de l'asile et de l'intégration* », 10-11S, cinq classes.

### **Prévention des maltraitances**

Le programme de prévention précoce des violences faites aux enfants, proposé par l'association Zadig, se déroule sur toute l'année scolaire.

Rencontres avec les parents, spectacles de marionnettes avec musicien, travail en classe avec les enseignants, interventions dans les classes, rencontres avec les enseignants et retour aux parents en fin d'année, sont les différentes étapes de ce programme.

Les interventions ponctuelles menées dans les classes par deux infirmières scolaires portent sur les thèmes de l'expression des sentiments ainsi que sur la prévention des abus sexuels.

Ce programme est en veille pour l'année 2015-2016, temps mis à profit par l'équipe pour le repenser.

### **Prévention SIDA / sexualité**

Elysée ES: animations et exposition dans l'atrium, 849 élèves.

### **Sécurité**

Entrebois EP (collège de la Barre, Pontaise): « *Dangers des seringues usagées: prévention enfants informés-enfants protégés* », 1-6P, 25 classes.

Des espaces de parole ont été mis en place dans deux établissements secondaires, en partenariat avec PROFA, par groupes de filles ou de garçons séparés. Il s'agit d'un projet pilote qui a été évalué et sera reconduit l'année prochaine auprès de quatre établissements secondaires.

## **PRESTATIONS DU PROGRAMME**

### **Vaccinations**

Le programme de prestations est resté inchangé, mais a dû s'adapter à des critères de vaccination propres à la coqueluche. L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a en effet proposé de passer à un objectif de six doses de vaccin contre la coqueluche pour les enfants jusqu'à la fin de la scolarité et de revacciner les adultes qui sont en contact avec des enfants. Ces nouvelles directives sont appliquées dans le cadre des activités vaccinales de l'Office de santé, depuis la rentrée scolaire 2015.

## Vaccinations (année scolaire 2014/2015)

vaccin Infanrix	190 doses
vaccin Revaxis	5 doses
vaccin Boostrix	477 doses
vaccin Boostrix-Polio	89 doses
vaccin Td-Pur	6 doses
vaccin Priorix	80 doses
vaccin Engerix B	749 doses
vaccin HPV	593 doses

La baisse des vaccinations contre le virus du papillome humain ou papillomavirus (HPV) se poursuit, comme relevé en 2013 et 2014. Cette tendance observée à l'échelle de Lausanne, est conforme à ce qui est constaté à l'échelle du canton comme au niveau suisse. Alors que l'OFSP n'a pas réagi face à ce constat, par exemple par une nouvelle campagne en faveur de la vaccination contre le HPV, le projet d'introduire la vaccination contre le HPV aussi pour les garçons est sur le point d'aboutir.

### Visites médicales (année scolaire 2014/2015)

Le nombre des entretiens réalisés au cycle initial, généralement en 2P, est en augmentation. Les mesures mises en place pour favoriser la participation des familles semblent porter leurs fruits.

Les examens de dépistage pour la vue et l'audition sont maintenus en ville de Lausanne. Dans le reste du Canton, ces tests sont actuellement réalisés uniquement sur indication.

Pour l'année scolaire 2014-2015, certaines données statistiques sont manquantes, en lien avec les renouvellements au sein de l'équipe infirmière. Deux groupes de travail ont été constitués pour revoir les critères et modalités de relevé statistique, afin de faciliter le recueil, l'enregistrement et l'analyse des données de suivi de l'activité au sein de l'office de santé. Les nouvelles modalités ont été introduites à la rentrée scolaire 2015-2016.

## OFFICE DENTAIRE

### MISSION

La mission de l'Office dentaire est de promouvoir la santé bucco-dentaire, prévenir les maladies bucco-dentaires et, si nécessaire, prodiguer des soins aux enfants scolarisés en ville de Lausanne.

La dynamique de restructuration et de réorganisation initiée en 2014 s'est poursuivie en 2015, à tous les niveaux du service. Globalement, la collaboration de chacun a pu être obtenue dans ce processus de changement.

La redistribution des secteurs scolaires en huit établissements primaires au lieu des cinq a très fortement contribué à accentuer cette dynamique de réorganisation, avec redistribution des champs d'intervention des collaborateurs de terrain.

L'accalmie est attendue et espérée pour l'année scolaire 2016-2017, afin de pouvoir mener de façon constructive les travaux de réflexion relatifs aux prestations dispensées dans le cadre du mandat confié au SSPr.

### PRESTATIONS PROPOSÉES PAR L'OFFICE DENTAIRE

L'offre de prestations de l'Office dentaire se décline selon trois axes : prévention primaire, dépistage et soins :

- prophylaxie individuelle, effectuée par une hygiéniste au cabinet ;
- prophylaxie collective : éducation à la santé bucco-dentaire, dans les classes primaires des établissements scolaires, effectuée par deux collaboratrices spécialistes en santé dentaire ;
- soins conservateurs, dispensés par les médecins dentistes (pédodontistes) des sept cabinets dentaires de l'office dentaire ;
- soins orthodontiques, réalisés par les médecins dentistes orthodontistes du cabinet dentaire du groupe orthodontique de Montbenon ;
- dépistage dentaire scolaire annuel, fait par les médecins dentistes (pédodontistes) de l'Office dentaire pour les élèves des établissements scolaires lausannois, les élèves d'un certain nombre d'institutions spécialisées et de quelques écoles privées ainsi que les élèves de Belmont.

La mise en évidence de très importantes disparités de charge de travail entre les différents cabinets dentaires, en lien avec l'évolution au fil du temps des effectifs élèves au sein des établissements scolaires de rattachement, a conduit à procéder, pour la rentrée scolaire 2015-2016, à une nouvelle répartition visant une meilleure équité de fonctionnement entre les cabinets dentaires de l'Office dentaire.

Pour l'année 2015, les collaborateurs de l'Office dentaire étaient répartis comme suit :

- pour le groupe orthodontique de Montbenon : deux spécialistes en orthopédie dento-faciale, trois assistantes dentaires avec formation spécialisée, une hygiéniste dentaire, une secrétaire, une professionnelle en radiologie, un technicien dentaire et une nettoyeuse ;
- pour les sept cabinets conservateurs : huit médecins dentistes, neuf assistantes dentaires (l'une des assistantes dentaires travaillant aussi comme collaboratrice spécialisée en santé dentaire) ;
- pour l'unité de prophylaxie : deux collaboratrices assistantes en prophylaxie, spécialistes en santé dentaire.

## ANNIVERSAIRE

L'année 2015 aura été celle du 100<sup>e</sup> anniversaire de l'Office dentaire scolaire. Afin de marquer l'événement, les collaborateurs de l'office ont pris part en juin, à la Fête du Bois des jeunes écoliers. Ils y ont conçu et animé un stand de jeux avec activités ludiques à l'intention des enfants, en lien avec la santé bucco-dentaire. Plusieurs classes avaient retenu ce thème pour leurs déguisements lors de cette journée.

## ÉVOLUTION DE L'OFFICE DENTAIRE

La réorganisation, avec la transformation du Service dentaire en office du SSPr, s'est poursuivie en 2015.

C'est l'occasion de s'assurer du respect des exigences légales et des normes en vigueur dans le domaine de la santé bucco-dentaire. Ce travail est en cours.

En 2014, l'état des lieux effectué pour l'un des cabinets dentaires avait conduit à la décision de devoir le déménager dès que possible, sur un autre site plus à même de permettre de l'aménager dans le respect des normes actuelles de conformité. Depuis, les démarches se sont poursuivies. Le déménagement du cabinet dentaire, espéré pour 2015, a été reporté pour 2016, sous réserve de l'aboutissement des démarches administratives en cours et de la réalisation des travaux d'aménagement des locaux identifiés.

L'attention s'est aussi portée sur les conditions de travail des collaborateurs, avec changement d'une partie des sièges de ceux-ci pour le travail dit « au fauteuil ».

La cheffe de service a rencontré les responsables des services de santé scolaire bucco-dentaire de Suisse romande. Des perspectives de réflexions, de collaborations et de formations conjointes ont été envisagées.

## ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ

Le nombre d'enfants et d'adolescents inscrits à l'Office dentaire est en diminution modérée cette année, notamment chez les enfants des écoles primaires. Le changement de modalité d'inscription à l'office dentaire des enfants intégrant l'école pour la rentrée scolaire 2015-2016 peut avoir participé à cette diminution. Ces changements effectués à satisfaction des établissements scolaires, sont en cours d'évaluation dans le cadre de l'Office dentaire.

### Effectif des patients

Enfants inscrits à l'Office dentaire	au 31.12.14	au 31.12.15
Écoles primaires (1P à 6P)	5'237	5'064
Écoles secondaires (7P à 11S)	2'116	2'035
Apprentis, gymnasiens	545	453
Communes voisines (+ Belmont)	86	93
Institutions diverses	73	89
	8'077	7'734

Sur l'année 2015, 98 demandes de « réductions d'honoraires » ont été examinées (contre 114 en 2014). Le montant total des « aides individuelles » accordées correspond, en référence aux devis établis, à la somme globale de CHF 46'317.–. Ce montant, très inférieur à celui accordé en 2014 (85'321.–), est identique en termes de pourcentage en regard des montants devisés à celui accordé en 2014.

Il convient de relever qu'en raison de l'évolution favorable de l'état bucco-dentaire des enfants d'âge scolaire en région lausannoise, les soins dentaires nécessaires sont progressivement plus modestes et donc moins coûteux.

A noter également qu'en cas de bouche très négligée avec caries multiples, la tendance actuelle consiste, quand cela est possible, à orienter les jeunes enfants vers des prises en charge réalisées sous anesthésie.

## DÉPISTAGE DENTAIRE SCOLAIRE ANNUEL

Comme chaque année, la visite annuelle de dépistage dentaire scolaire pour les élèves des établissements scolaires lausannois s'est déroulée de septembre à décembre. Les résultats de ce dépistage avec classification de l'état bucco-dentaire en quatre catégories, constitue un indicateur fiable de l'état de santé bucco-dentaire des enfants d'âge scolaire.

Alors que dans le canton de Genève, les professionnels constatent une augmentation significative des classes IV, les pourcentages enregistrés à Lausanne dans les différentes catégories (classes I à IV) restent relativement stables en comparaisons de ceux enregistrés en 2014 (respectivement 59, 22, 18 et 1%). Habitudes de vie mais aussi renforcement des comportements favorables à une bonne hygiène bucco-dentaire contribuent certainement à ces bons résultats.

Ainsi, pour l'année scolaire 2014-2015, 7'591 élèves lausannois ont bénéficié des interventions dans le contexte scolaire des deux prophylaxistes spécialisées en éducation à la santé bucco-dentaire, afin de renforcer les comportements favorables à la santé et la pratique régulière d'un brossage dentaire de qualité.

Limites du dépistage: en cas de repérage d'un enfant dont l'état bucco-dentaire nécessite des soins, ce dépistage ne permet pas de garantir que l'enfant en bénéficiera. L'information est transmise aux parents, la prise en charge de l'enfant dépend donc notamment de la décision des parents.

Pour les familles à faible revenu, la possibilité de bénéficier de réductions d'honoraires peut contribuer à favoriser la prise en charge et la réalisation des soins dentaires chez les enfants.

Notons que nombre de familles renoncent ou diffèrent la réalisation des soins dentaires pour leurs enfants, non pas en raison de faibles revenus, mais d'un niveau d'endettement très élevé. Ce constat soulève la question de l'intérêt d'une assurance dentaire obligatoire pour les enfants ou, à défaut, de la possibilité pour les enfants de bénéficier d'un accès non facturé aux soins dentaires.

### Visites de dépistage – tableau récapitulatif 2015

	Nombre classes	Effectif	Abs	Dépistages	Catégorie			
					I	II	III	IV
Classes primaires	396	7'505	306	7'199	4'190	1'513	1'299	177
Classes secondaires	326	6'070	276	5'794	3'039	1'881	812	63
Classes privées	14	160	9	151	116	6	27	2
Institutions spécialisées	44	364	32	332	193	86	46	7
Belmont	16	315	13	297	226	41	33	1
<b>Total</b>	<b>796</b>	<b>14'414</b>	<b>636</b>	<b>13'773</b>	<b>7'764</b>	<b>3'527</b>	<b>2'217</b>	<b>250</b>

Catégorie I : Sans carie, ni obturation 56%      SDS : Inscrits au Service dentaire 41%  
 Catégorie II : Sans carie, avec obturations 26%      Privé : Non inscrits 58%  
 Catégorie III : Avec caries 16%  
 Catégorie IV : Bouches négligées 2%

## SERVICE DE PSYCHOLOGIE SCOLAIRE (SPS)

### MISSION

- les psychologues, psychomotriciens et logopédistes en milieu scolaire (PPLS) offrent aux enfants lausannois et à leurs familles des consultations, évaluations et/ou bilans, propositions d'interventions, suivis et/ou traitements
- ils travaillent en étroite collaboration avec les partenaires de l'école, en particulier les enseignants et les directions
- les spécialistes PPLS sont au service du développement de chaque enfant afin de les aider à restaurer leur processus évolutif et à s'épanouir à l'école comme dans leur famille

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Direction et secrétariat	4.25	4.25	4.25	3.85
Logopédistes	16.30	16.30	16.10	16.30
Psychologues	14.20	14.20	14.20	14.20
Psychomotriciens	6.55	6.55	6.05	6.55
<b>Total service</b>	<b>41.30</b>	<b>41.30</b>	<b>40.60</b>	<b>40.90</b>

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
Unité administrative	
<b>Total service</b>	<b>- 0.70</b>

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Direction et secrétariat	7	4.25	6	3.85
Logopédistes	23	16.30	24	16.3
Psychologues	21	14.20	22	14.2
Psychomotriciens	9	6.55	9	6.55
<b>Total service</b>	<b>60</b>	<b>41.30</b>	<b>61</b>	<b>40.90</b>

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier	31 décembre
	n	n
	0	0
<b>Total service</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	3	2

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Convention de départ	
Décès	
Démission	2
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
<b>Total service</b>	<b>3</b>

## SITUATION GÉNÉRALE

Par rapport aux années précédentes, 2015 s'inscrit dans la continuité : la charge de travail est toujours aussi importante pour les psychologues, psychomotriciens et logopédistes en milieu scolaire.

A Lausanne, la création de trois établissements scolaires supplémentaires pour la rentrée scolaire d'août 2015 a une incidence non négligeable sur l'organisation interne des psychologues, psychomotriciens et logopédistes. Un redécoupage des pourcentages a été initié, afin de garder une cohérence dans le cadre de la collaboration avec les professionnels des bâtiments-collèges-établissements.

Dans le service, 2015 fut l'année de l'application du concept de santé et sécurité au travail, développé et conçu fin 2014. Les responsabilités ont été définies et l'ensemble du personnel sensibilisé et régulièrement informé.

Au niveau clinique, la dotation supplémentaire, accordée par le canton en 2012 afin de répondre au besoin des classes d'accueil, est très sollicitée. Les trois psychologues, psychomotricienne et logopédiste sont directement impactées par le flux migratoire continu, en particulier par le nombre très importants de mineurs non-accompagnés arrivant à Lausanne. L'Etablissement vaudois d'accueil des migrants a ouvert un second foyer dans l'urgence à l'été. Les jeunes sans familles débarquent de plus en plus jeune avec un point commun : la détresse. Une coordination avec l'ensemble des protagonistes d'aide et de soutien se met en place.

Au niveau cantonal, la loi sur la pédagogie spécialisée, attendue depuis 2008 et qui s'inscrit dans la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons, a été votée le 1<sup>er</sup> septembre 2015 par le Grand Conseil vaudois. La nouvelle organisation et la redéfinition des missions devront être traduites dans un règlement d'application et des directives qui influenceront directement sur notre quotidien. L'entrée en vigueur de cette loi se fera progressivement sur plusieurs années. La Convention liant l'Etat de Vaud à la Commune de Lausanne et déléguant les prestations PPLS pour la région de Lausanne devra être renégociée.

### Analyse des pratiques et statistiques

Notre service s'est occupé de 2'053 situations durant l'année scolaire 2014-2015 (Tableau 1), avec une proportion classique de six garçons pour quatre filles, correspondant aux années précédentes.

**Tableau 1**

F	827	40%
M	1'226	60%
<b>Total</b>	<b>2'053</b>	<b>100%</b>

La répartition des consultations selon les trois cycles Harnos (Graphique 1), met en évidence la très claire dominance (56%) du premier cycle (1P à 4P). On retrouve l'accent habituel de notre travail sur les petites classes, étant donné les demandes nettement plus fréquentes durant cette période de la scolarité. On peut penser que l'arrivée à l'école et plus encore les exigences importantes des premiers apprentissages fondamentaux (3P-4P) mettent en évidence les éventuelles carences instrumentales ainsi que les difficultés d'adaptation à des exigences et à un rythme plus soutenus.

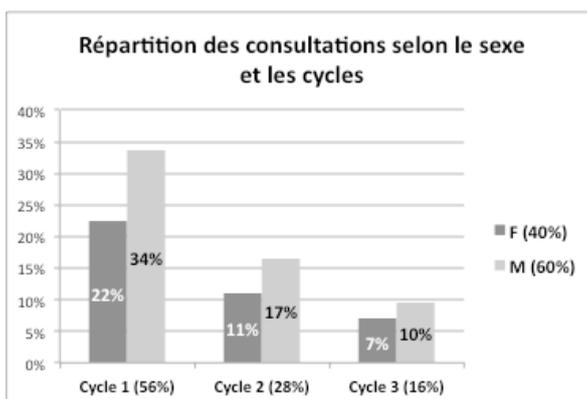
## Graphique 1



Les élèves du deuxième cycle (5P à 8P) ont moins sollicité le service (28%) que le premier cycle (56%), bien que les 7P et 8P restent demandeurs en raison de l'arrivée généralement dans des nouveaux bâtiments (chez les grands) et de la plurimagistralité. Enfin, les élèves du troisième cycle (9-11S) sont peu demandeurs (16%), les adolescents étant moins enclin à venir consulter.

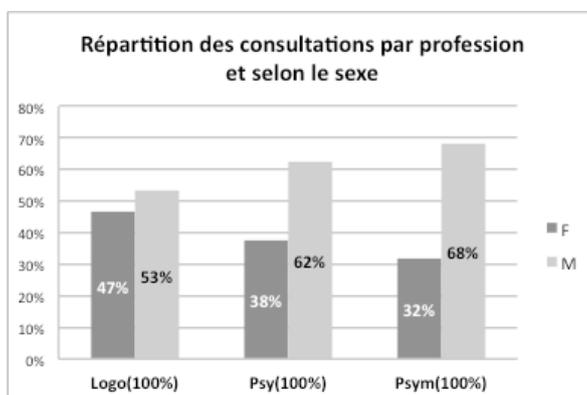
Pour chaque cycle le rapport du nombre de filles et de garçons vus est proche de 4/6 (Graphique 2), ce qui correspond au rapport de l'ensemble de la population qui consulte. Il n'y a ainsi pas ou peu de variation de ce ratio au cours des cycles scolaires. Les garçons restent donc les plus demandeurs, ce qui laisse à penser qu'ils sont plus fragiles globalement que les filles, face aux exigences de la scolarité.

## Graphique 2



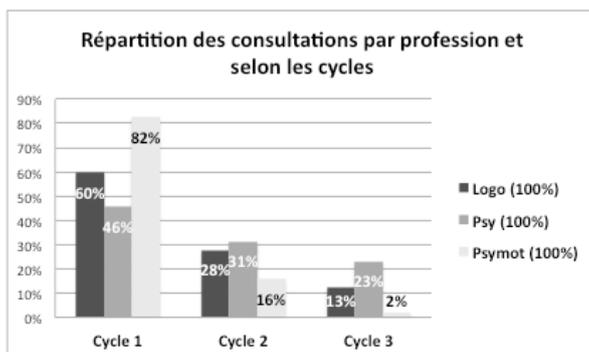
La répartition garçons-filles est par contre très différente par profession consultée (Graphique 3). En effet si les logopédistes voient garçons et filles presque à parité (47% / 53%), cela n'est pas le cas pour les psychologues (38% / 62%) ainsi que pour les psychomotriciens (32% / 68%) chez qui on trouve deux fois plus de garçons que de filles.

## Graphique 3



Ce phénomène peut se comprendre par la présence majoritaire des psychomotriciens au premier cycle (82% de leurs consultations) par rapport aux deux autres cycles (Graphique 4). Notons que pour les logopédistes il y a aussi une diminution importante – nettement plus de la moitié des situations, 60% concernent le premier cycle.

#### Graphique 4



Si l'on affine ces données et que l'on compare le ratio filles/garçons selon les cycles pour chaque profession (Tableau 2) celui observé pour les logopédistes au premier cycle est pratiquement à 1 (29% / 31%), à la différence de celui des psychomotriciens (25% / 58%).

**Tableau 2**

Logo (100%)	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Total
<b>F</b>	29%	13%	5%	47%
<b>M</b>	31%	15%	7%	53%
<b>Psy (100%)</b>				<b>Total</b>
<b>F</b>	17%	11%	10%	38%
<b>M</b>	28%	21%	13%	62%
<b>Psym (100%)</b>				<b>Total</b>
<b>F</b>	25%	7%	0%	32%
<b>M</b>	58%	9%	1%	68%

Ces chiffres tendent à indiquer que les garçons sont plus fragiles, ainsi qu'on l'a noté précédemment. Ils le sont prioritairement face au rapport et à l'investissement de leur corps. Toutefois, les troubles liés à l'accès et à la maîtrise du langage concernent équitablement les deux sexes pour les premières années scolaires.

L'enfant agité, celui qui a des difficultés à lire et à écrire, celui qui n'écoute pas et qui répond à son enseignant, l'adolescent angoissé qui ne veut plus aller à l'école ou celui qui refuse les relations sociales sont quelques exemples de situations que nous croisons au quotidien. L'école vaudoise tente de donner une place à chacun et s'appuie, parfois intensément sur nos prestations pour y parvenir.

A nous de tenir le cap pour être disponibles à chaque rencontre, à nous adapter à chaque contexte de vie, à faire preuve d'empathie et de compréhension face aux exigences et au temps qui font pression.

### SERVICE DU TRAVAIL (ST)

#### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

##### Office régional de placement (ORPL)

- s'efforcer de proposer un poste adéquat à chaque demandeur d'emploi
- conseiller les demandeurs sur les possibilités de mesures actives telles que des cours ou des programmes d'emplois temporaires
- prospecter les entreprises afin de les inciter à annoncer leurs postes disponibles au service public de l'emploi

##### Fondation lausannoise d'aide par le travail (FLAT)

- faciliter l'insertion professionnelle par le financement d'une formation ou des frais liés à l'exercice d'une profession

##### Bureau des emplois temporaires subventionnés (ETSL)

- organiser dans de nombreux métiers des programmes d'emplois temporaires dans le but d'augmenter les qualifications des demandeurs d'emploi
- proposer des mesures adaptées aux bénéficiaires de l'assurance-chômage, du revenu d'insertion et de l'assurance-invalidité
- entretenir un réseau de places d'accueil en étroite collaboration avec les services de la Ville et des institutions à but non lucratif

##### Inspection du travail Lausanne (ITL)

- veiller, par une politique d'information préventive et par des contrôles, au respect par les entreprises lausannoises de la bonne application de la loi sur le travail, de la loi sur l'assurance-accident et de la loi sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques
- renseigner les personnes qui habitent ou travaillent à Lausanne dans le domaine du droit du travail (public et privé)

## EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (STI)	11.40	10.20	11.40	11.20
Bureau ETSL	48.85	47.00	48.75	46.30
Inspection du travail	7.30	7.20	7.30	7.20
Main d'œuvre étrangère & FLAT	1.50	1.50	1.50	1.50
Office régional de placement	105.80	80.80	104.80	81.20
Unité commune ORP-CSR	1.00	0.00	10.00	9.30
<b>Total service</b>	<b>175.85</b>	<b>146.70</b>	<b>183.75</b>	<b>156.70</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

Unité administrative	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
<b>Total service</b>	<b>+ 7.90</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (STI)	11	10.20	12	11.20
Bureau ETSL	57	47.00	56	46.30
Inspection du travail	9	7.20	9	7.20
Main d'œuvre étrangère & FLAT	2	1.50	2	1.50
Office régional de placement	88	80.80	88	81.20
Unité commune ORP-CSR			10	9.30
<b>Total service</b>	<b>167</b>	<b>146.70</b>	<b>177</b>	<b>156.70</b>

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier	31 décembre
	n	n
Administration (STI)	1	1
<b>Total service</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	13	20

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Convention de départ	1
Décès	
Démission	10
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	1
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
<b>Total service</b>	<b>13</b>

## GROUPE RH

Au 1<sup>er</sup> novembre 2015, le poste de RRH a été repourvu après une vacance de deux mois. Le groupe RH, composé de deux personnes, a participé à l'engagement de 21 personnes ayant débuté leur activité en 2015, dont seize conseillers ORP. Parmi ceux-ci, quatre ont pris leurs fonctions dans le cadre de l'unité commune CSR-ORP. Dans le cadre des recrutements pour les collaborateurs de l'ORP, une nouvelle plateforme de postulation et de gestion des candidatures a été testée, en collaboration avec le Service de l'emploi (SDE). Cet outil permet ainsi un accès facilité aux dossiers des candidats et un

gain d'efficience non-négligeable dans la gestion des correspondances. Une formation pilote sur l'utilisation des réseaux sociaux dans la recherche d'emploi (Recherche d'emploi 2.0) a été organisée avec dix personnes. Une liste d'attente a également été constituée pour les personnes souhaitant y participer par la suite. Ces besoins seront analysés et traités en 2016.

## **UNITÉ « SUPPORT »**

2015 est la 8<sup>e</sup> année d'activité de l'unité « Support » qui regroupe les entités « Informatique et télécoms (SSTLUit) » et « Administration-Comptabilité-Intendance » (ACI). Dans le domaine de la documentation et de l'archivage des données, plusieurs actions à long terme ont pu débuter en 2015.

### **Finance et gestion des locaux**

Pour l'année sous revue, l'activité d'ACI s'est poursuivie dans ses domaines de prédilection, à savoir la comptabilité et l'intendance.

Outre l'établissement et la gestion comptable courante de toutes les pièces comptables du service, l'unité assure, à satisfaction des mandants du ST, son important travail d'établissement des décomptes et budgets. L'effort consenti en 2014 pour l'établissement d'un système de décompte et de budget pérennes avec le SDE a permis de fournir, dans les délais prescrits, tous les documents attendus.

Jouant un rôle d'interface entre les différentes unités du ST, le Service du logement et des gérances et les gérances privées, ACI a assuré le suivi immobilier des dizaines de surfaces occupées par le service du travail. ACI apporte un soutien comptable, technique et administratif qui permet un fonctionnement fluide des unités « métiers » du service.

### **Informatique**

Pour l'unité Informatique et Télécoms (SSTLUit), 2015 fut une année intense, marquée par quelques moments remarquables.

2015 a vu, enfin, l'ORP équipé de matériel informatique exploitant *Windows 7* et la *suite Office 2010*. La migration de plus de cent postes de travail a été assurée en étroite collaboration avec le Service d'organisation et d'informatique (SOI). Ce projet a été mené par SSTLUit avec un professionnalisme reconnu et une efficacité telle, qu'en moyenne, chaque collaborateur et collaboratrices de l'ORP n'a dû suspendre son travail que pour un maximum de nonante minutes. Cette opération s'est déroulée de manière totalement transparente pour les assurés qui n'ont pas eu à souffrir de conséquences.

Le travail entamé autour du logiciel GESPA, base de données intégrée au bénéfice des ETSL, a permis d'identifier plusieurs fournisseurs susceptibles de répondre aux spécifications émises. Grâce à l'appui du SOI qui a mis à disposition du ST un chef de projet spécialisé, le processus pourra se poursuivre en 2016 par la recherche de modes de financement adaptés à ce projet stratégique pour ETSL.

De manière plus courante, SSTLUit a poursuivi son travail de soutien informatique de 1<sup>er</sup> et de 2<sup>e</sup> niveaux aux plus de 610 postes de travail que comptent les services du travail et social Lausanne, dont elle assure également le soutien.

### **Documentation et archivage**

Le documentaliste-archiviste du ST assure un service d'appui et de conseil, en matière documentaire et archivistique, au bénéfice de toutes les unités, « métier » ou transversales, du service.

Cette activité extrêmement spécialisée et méconnue du travail administratif déploie ses effets sur des activités telles que :

- la tenue à jour des pages du service sur l'intranet et sur internet en collaboration avec le Service du développement de la Ville et de la communication ;
- la tenue à jour du classement de la direction du service et de toutes les unités du ST, en collaboration avec le personnel qui en a la charge ;
- la poursuite de l'inventaire de la production documentaire d'ETSL (archives historiques, documents physiques et informatiques des unités ETSL) ;
- la gestion des archives de la direction du service - inventaires à jour, transferts, éliminations, tenue à jour des règles dans le calendrier de conservation - et des documents de la Fondation lausannoise d'aide par le travail (FLAT) – tri, conditionnement de la partie historique en vue d'un versement aux Archives de la Ville, en collaboration avec la responsable et l'archiviste-adjoint de la Ville ;
- l'étude et la mise en place d'un système de gestion de l'archivage du service du travail incluant un calendrier de conservation stricte qui assurera une gestion efficace, conservatrice et pertinente des documents reçus et émis par le ST ;
- la poursuite de l'analyse de la pertinence de l'implémentation au sein du service d'un logiciel de *knowledge management* en collaboration avec l'adjoint au chef de service. Ce travail, mené à bien, a permis la rédaction d'un rapport fouillé qui permettra, en collaboration avec la nouvelle responsable qualité d'ETSL, de définir un plan d'action visant à l'implémentation de ce système durant l'année 2016.

### **OFFICE REGIONAL DE PLACEMENT**

En préambule, il est utile de rappeler la terminologie officielle utilisée par le Secrétariat à l'économie (SECO) reprise dans le texte ci-après :

- est un demandeur d'emploi toute personne inscrite à un office régional de placement ;

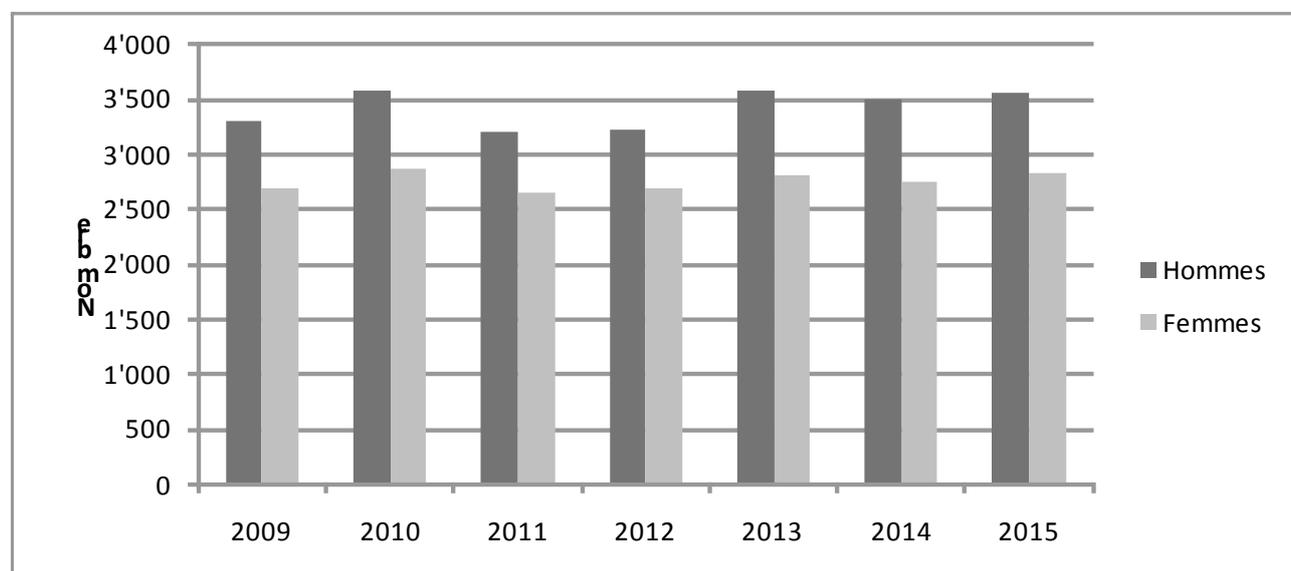
- est un chômeur tout demandeur d'emploi n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de 6 heures par semaine et disponible de suite pour un emploi;
- est nommé taux de chômage, le pourcentage de chômeurs par rapport à la population active selon le recensement fédéral de 2010.

### Données significatives en 2015

16'909 demandeurs d'emploi ont été inscrits au moins un jour durant l'année 2015 à l'ORPL. Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, l'ORPL a enregistré 10'486 inscriptions et 9'914 annulations. Ces chiffres sont tous en augmentation par rapport à l'année précédente.

Le nombre de demandeurs d'emploi a varié en 2015, passant de 6'429 en janvier pour baisser à 6'111 en juillet, puis remonter à 6'835 à fin décembre 2015. Au final, la moyenne annuelle du nombre de demandeurs d'emploi lausannois s'établit en 2015 à 6'391, ce qui représente une légère augmentation (2.3%) par rapport à la moyenne annuelle de 2014, établie à 6'246. Les femmes ont été plus touchées cette année, avec une augmentation de 3.2% contre 1.6% pour les hommes.

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Variation 2014-2015 (en %)
<b>Hommes</b>	3'299	3'577	3'205	3'231	3'580	3'499	3'556	+1.6
<b>Femmes</b>	2'689	2'876	2'650	2'687	2'820	2'747	2'835	+3.2
<b>Total</b>	5'988	6'453	5'855	5'919	6'400	6'246	6'391	+2.3



Evolution du nombre de demandeurs d'emploi sur les sept dernières années

Le nombre annuel moyen de chômeurs s'établit quant à lui à 4'834, soit un taux de chômage officiel pour Lausanne de 7 %. Dans le domaine de la coopération avec le Centre social régional lausannois dépendant du Service social Lausanne (SSL), la collaboration reste intense. En moyenne annuelle, le nombre de demandeurs d'emploi bénéficiaires du Revenu d'insertion et suivis par l'ORPL s'est établi en effet à 1'167, en très légère baisse. En moyenne, l'ORPL a annulé 108 dossiers par mois, dont 44 en raison d'une prise d'emploi.

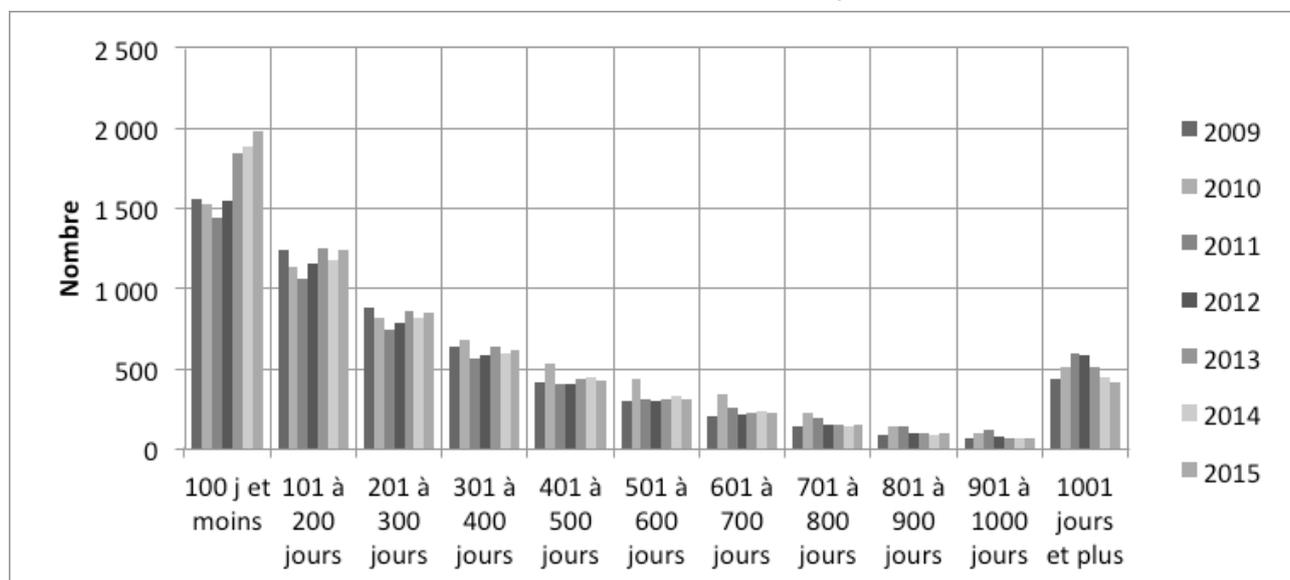
Il est à noter que selon la pratique cantonale, les ORP vaudois acceptent d'inscrire comme chômeurs les bénéficiaires de l'aide sociale aptes au placement. Cette situation est unique en Suisse par son ampleur et notre canton recense à lui seul, selon le SECO, 83% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.

Cela étant, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ORPL depuis une longue période reste significatif, comme l'illustre le tableau ci-dessous. Ce fait démontre que les pouvoirs publics fédéraux et cantonaux doivent renforcer leur action contre le chômage de longue durée.

L'ORPL a par ailleurs été désigné pour mener une expérience pilote : l'unité commune ORP-CSR composée de sept conseillers (équivalent plein temps), quatre assistants sociaux, deux secrétaires et leur chef a pour mission de réinsérer socialement et professionnellement plus de bénéficiaires, moyennant un suivi conjoint et plus intense. La mise en place de l'équipe s'est faite progressivement depuis février 2015. En fin d'année, l'équipe est au complet et l'échantillon de population défini par le projet est atteint. L'évaluation sur deux ans, assurée par le professeur Bonoli et financée par le SECO peut donc commencer. Les premiers résultats sont encourageants, surtout dans la prise en charge accélérée des situations les plus complexes.

Nombre de jours d'inscription								Variation 2014-2015 (en %)
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
<b>100 j et moins</b>	1'559	1'530	1'446	1'544	1'845	1'890	1'980	+4.8
<b>101 à 200 jours</b>	1'243	1'139	1'064	1'157	1'254	1'174	1'246	+6.1
<b>201 à 300 jours</b>	881	822	742	791	857	817	848	+3.8
<b>301 à 400 jours</b>	634	682	568	587	635	599	619	+3.3
<b>401 à 500 jours</b>	420	533	408	410	439	448	430	-4.0
<b>501 à 600 jours</b>	297	434	314	299	315	335	315	-6.0
<b>601 à 700 jours</b>	208	342	258	216	223	238	221	-7.1
<b>701 à 800 jours</b>	144	225	198	151	151	146	147	+0.7
<b>801 à 900 jours</b>	93	139	145	102	98	89	98	+10.1
<b>901 à 1000 jours</b>	69	98	121	80	70	66	72	+9.1
<b>1001 jours et plus</b>	440	509	593	582	513	445	416	-6.5
<b>Total</b>	5'988	6'453	5'855	5'918	6'400	6'246	6'391	+2.3

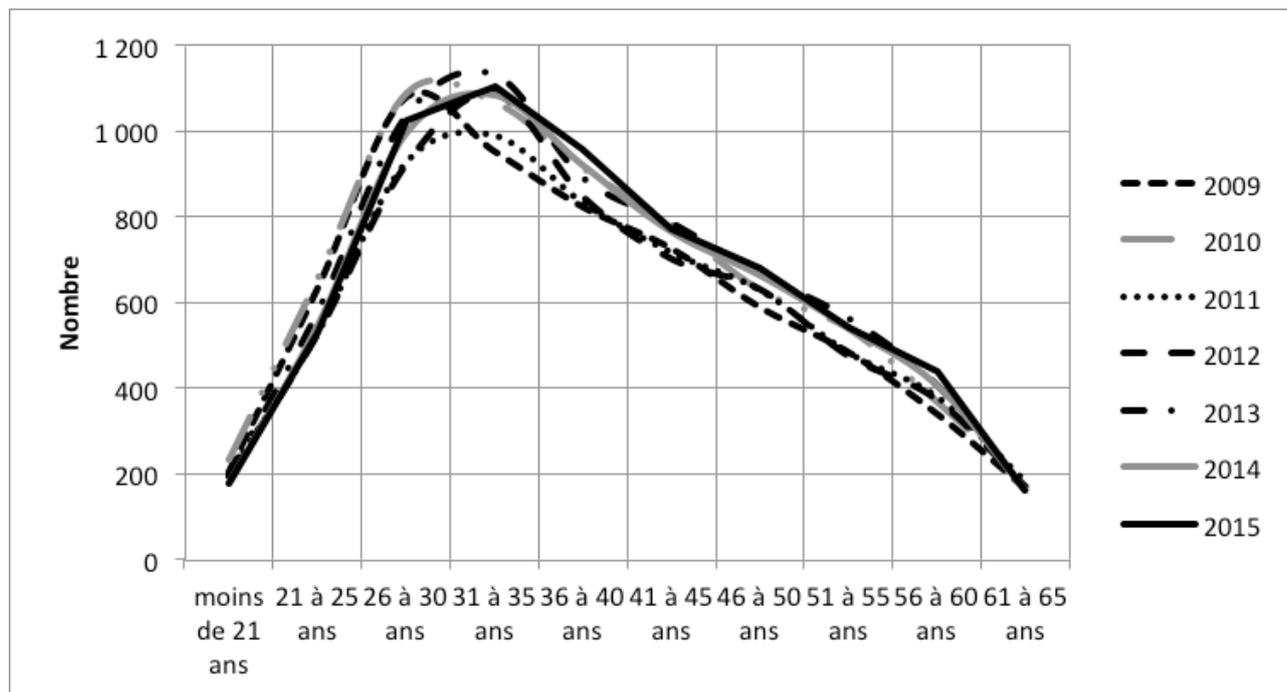
### Nombre de demandeurs d'emploi en fonction de la durée de leur chômage



La répartition du nombre de demandeurs d'emploi en fonction de l'âge ne varie que très peu d'année en année.

								Variation 2014-2015 (en %)
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
<b>moins de 21 ans</b>	205	231	197	194	197	176	180	+2.3
<b>21 à 25 ans</b>	632	655	527	525	575	544	531	-2.4
<b>26 à 30 ans</b>	1'078	1'087	926	921	1'033	993	1'024	+3.1
<b>31 à 35 ans</b>	952	1'068	989	1'087	1'130	1'083	1'105	+2.0
<b>36 à 40 ans</b>	822	914	832	846	889	919	957	+4.1
<b>41 à 45 ans</b>	725	782	716	701	784	764	772	+1.0
<b>46 à 50 ans</b>	588	629	628	630	664	662	680	+2.7
<b>51 à 55 ans</b>	483	539	482	474	561	540	544	+0.7
<b>56 à 60 ans</b>	339	368	379	372	405	405	438	+8.1
<b>61 à 65 ans</b>	165	181	181	169	163	160	161	+0.6
<b>Total</b>	5'988	6'453	5'855	5'919	6'400	6'246	6'391	+2.3

### Répartition du nombre de demandeurs d'emploi en fonction de l'âge

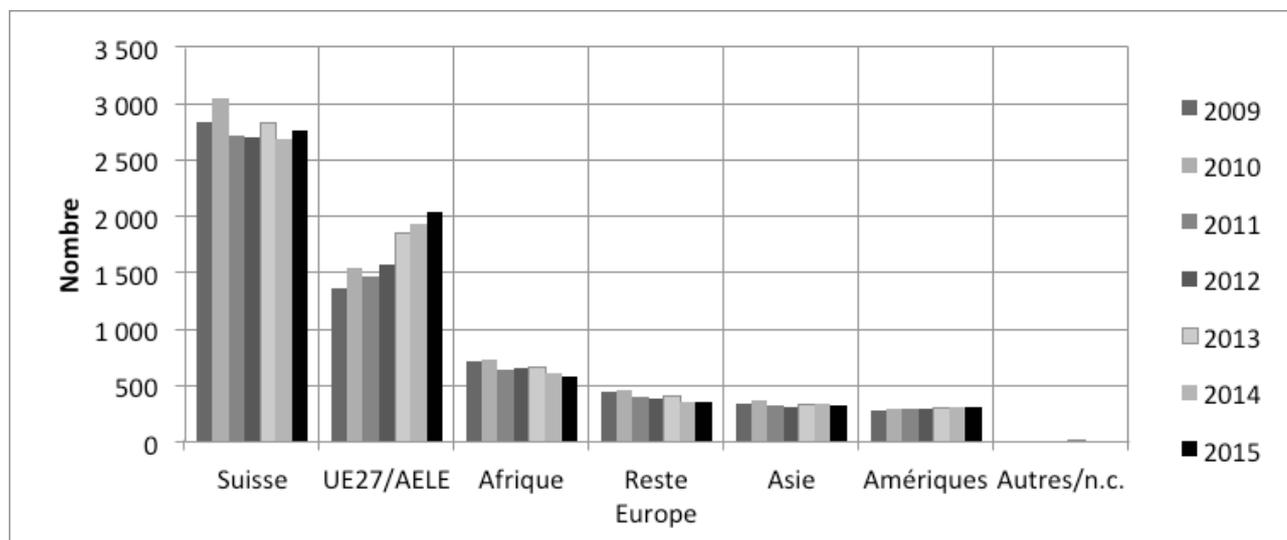


C'est la tranche d'âge des 56 à 60 ans qui a enregistré la plus forte augmentation (+8.1%), suivie des 36 à 40 ans avec +4.1%. La catégorie 21 à 25 ans a bénéficié d'un recul fort réjouissant de 2.4%.

Le tableau ci-après montre l'évolution du chômage sur les sept dernières années, en fonction de l'origine des demandeurs d'emploi. Notons la forte croissance ces trois dernières années des demandeurs d'emploi de la zone euro (+5.5% en 2015 contre +2.4% pour les Suisses).

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Variation 2014-2015 (en %)
<b>Suisse</b>	2'836	3'043	2'725	2'696	2'835	2'693	2'757	+2.4
<b>UE27/AELE</b>	1'361	1'540	1'462	1'577	1'848	1'932	2'039	+5.5
<b>Afrique</b>	719	738	645	653	669	611	587	-3.9
<b>Reste Europe</b>	450	464	401	388	405	358	359	+0.3
<b>Asie</b>	339	366	323	306	335	334	333	-0.3
<b>Amériques</b>	278	298	296	296	308	317	314	-0.9
<b>Autres/n.c.</b>	5	4	3	2	2	2	3	
<b>Total</b>	5'988	6'453	5'855	5'919	6'400	6'246	6'391	+2.3

### Evolution du chômage sur les sept dernières années en fonction de l'origine des demandeurs d'emploi



Les informaticiens, les spécialistes en publicité, relations publiques et marketing ainsi que le secteur du bâtiment ont été les domaines les plus touchés par la hausse du chômage. A l'inverse, les professions du spectacle et les magasiniers ont bénéficié d'une baisse bien marquée pour ces derniers.

Professions recherchée					Variation 2014-2015 (en %)
	2012	2013	2014	2015	
<b>Sommeliers, serveurs, cuisiniers</b>	609	678	594	615	+3.5
<b>Vendeurs, caissiers, employés du commerce de détail</b>	511	521	502	514	+2.4
<b>Employés de commerce, de bureau, comptables</b>	480	516	479	480	+0.2
<b>Employés de maison, nettoyeurs de locaux</b>	464	504	502	508	+1.2
<b>Magasiniers, manutentionnaires</b>	234	205	190	160	-15.8
<b>Autres métiers du bâtiment</b>	233	260	281	296	+5.3
<b>Professions du spectacle</b>	227	219	216	211	-2.3
<b>Maçons, peintres, monteurs électriciens</b>	203	235	241	245	+1.7
<b>Infirmiers, aides infirmiers, assistants médicaux</b>	176	199	190	199	+4.7
<b>Informaticiens</b>	158	172	174	185	+6.3
<b>Spécialistes en publicité, relations publiques, marketing</b>	120	149	149	157	+5.4
<b>Spécialiste en organisation et planification</b>	86	91	100	101	+1.0
<b>Autres</b>	2'418	2'651	2'629	2'720	+3.5
<b>Total</b>	5'918	6'400	6'246	6'391	+2.3

Le marché du travail a cette année encore été soutenu par la demande intérieure. Le secteur du luxe et celui de l'exportation ont subi plus que d'autres la pression du franc fort.

Les efforts de prospection auprès des employeurs ont conduit à la réalisation de 1'025 visites, dont 518 nouvelles acquisitions. L'enregistrement de 3'933 places vacantes marque une diminution de 6.4% par rapport à 2014, certaines entreprises ayant fini par geler leur campagne de recrutement.

Nous avons à nouveau organisé un apéritif dînatoire destiné à une partie de nos clients. Il s'agit des employeurs qui nous confient des places vacantes et sans lesquels tout placement serait impossible. Ce fut à nouveau un succès : la manifestation qui s'est déroulée sur *l'Italie*, le vaisseau de la CGN amarré devant le musée du CIO, a été fort appréciée par les invités. Ce fut aussi l'occasion d'échanges informels au sujet de la collaboration et les tendances du marché du travail.

En raison de la constitution de l'unité commune ainsi que de quelques départs, nous avons recruté 19 nouveaux collaborateurs. Leur accueil, leur formation et leur intégration, conjugués avec l'augmentation des flux de demandeurs d'emploi a accru la charge de travail déjà importante des collaborateurs en place.

## FONDATION LAUSANNOISE D'AIDE PAR LE TRAVAIL

Cette année a été marquée par une augmentation du nombre de sollicitations et de demandes ayant donné lieu à une décision ainsi que du montant des aides allouées.

C'est ainsi que les membres de la FLAT se sont réunis à quatorze reprises et ont apporté leur expertise sur 78 demandes, dont 45 sont restées sans suite. Les dons et les prêts, d'un montant total de plus de CHF 94'000.-, ont permis aux projets professionnels de 31 Lausannois-e-s de voir le jour.

	2014	2015*
Nombre total de personnes qui se sont adressées à la FLAT (écoute, conseils, dépôt d'une demande)	141	186
Nombre de demandes qui ont abouti à une décision	62	78
Nombre de projets soutenus	33	31
Montant alloué sous forme de dons	CHF 17'743.40	CHF 8'406.90
Montant alloué sous forme de prêts	CHF 52'087.-	CHF 85'654.85
Nombre de projets refusés	29	45

\*Sous réserve de modifications du Service de la révision

Par ailleurs, les membres se sont également déterminés sur les problématiques administratives relatives au Registre du commerce ainsi que sur le positionnement de la FLAT quant à la hausse des demandes liées aux permis de conduire. Pour mettre en lumière les caractéristiques de ce phénomène, une étude approfondie a été demandée à la responsable de la FLAT.

Enfin, la FLAT a pris une part active lors de deux événements significatifs : la rencontre avec le responsable du Fonds d'aide à la formation post-obligatoire ainsi que la conférence organisée par l'Espace Fondations.

## EMPLOIS TEMPORAIRES SUBVENTIONNES LAUSANNE

Une nouvelle charte, tel est le point culminant de l'année 2015 pour ETSL. Elaborée de manière participative, cette charte marque un changement fort de stratégie, reposant sur l'analyse de la satisfaction des parties intéressées. ETSL construit maintenant ses objectifs et les opérationnalise après avoir déterminé les attentes de ces parties intéressées et avoir éva-

lué les risques liés à leur insatisfaction. Entrent en compte les mandants, les prescripteurs, les participants, mais aussi le réseau de partenaires, des fournisseurs, des collaborateurs, le contexte général externe et interne et la détermination politique de la Ville en matière d'insertion. La Charte fédère ETSL autour d'un ensemble de valeurs professionnelles, communes et applicables : la bienveillance, la promotion du respect mutuel, l'équité de traitement, la reconnaissance et le partage des compétences, le pragmatisme.

ETSL a également adopté un système de représentation de son travail sous la forme d'une cartographie complète des processus de direction, de réalisation des prestations et des supports. Les révisions de la charte et des processus initient un travail complet de réorganisation du système ETSL.

Le bilan des jours de fréquentation est modérément satisfaisant, confirmant une baisse régulière depuis trois ans : 179 mesures/année pour le SDE, pour 195 commandées ; 56 pour le SECO, pour 50 commandées ; 23 pour le Service de prévoyance et d'aide sociales (SPAS), pour 27 commandées et 5 pour l'AI et Mode d'emploi. Au total, ETSL a réalisé près de 263 mesures/année, tous secteurs et types de mesures réunis, contre 270 en 2014.

Si cette baisse trouve quelques explications dans le contexte externe et dans des changements importants de prise en charge dans certains secteurs, pas encore à maturité, elle a amené la direction d'ETSL à revoir pour 2016 l'adéquation des mesures avec la demande et les objectifs des mandants. Une réorientation rapide des offres s'impose, afin d'inverser cette tendance, d'autant plus que les mandants SPAS et Mode d'emploi ont diminué leur commande pour 2016 ou y ont renoncé.

En 2015, 1'215 participants ont suivi une mesure à ETSL pour 1'239 en 2014, soit une légère baisse de 2%. La tendance au raccourcissement de la durée moyenne a repris avec 2.7 mois pour les mesures du SDE. Le taux de candidats qui finalement n'entrent pas en mesure est inversement en augmentation : 25 à 60% des candidats, selon les mesures. Autre critère, celui des sorties de mesure : 17% des participants trouvent un travail pendant la mesure ; 20% l'interrompent, souvent pour des questions de santé ou d'inadéquation ; ETSL en interrompt 5% pour des problèmes de comportements, et 58 % effectuent une mesure complète. Ces interruptions influencent la fréquentation globale. Ces trois facteurs contribuent à une sous-occupation des places en continu sur l'année.

#### Participation aux mesures, selon l'origine

Origine	2009		2010		2011		2012		2013		2014		2015		2009-2015	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Suisse	497	50.5	532	52.3	544	51.2	562	48.8	558	44.2	540	43.6	517	42.6	3'750	47.3
UE/AELE	179	18.2	205	20.1	227	21.4	282	24.5	346	27.4	367	29.6	309	25.4	1'915	24.1
Afrique	92	9.3	62	6.1	75	7.1	79	6.9	72	5.7	62	5.0	61	5.0	503	6.3
Balkans	77	7.8	65	6.4	69	6.5	88	7.6	93	7.4	60	4.8	68	5.6	520	6.6
Amérique latine	44	4.5	34	3.3	41	3.9	43	3.7	48	3.8	39	3.1	37	3.0	286	3.6
Moyen-Orient	27	2.7	35	3.4	28	2.6	23	2.0	10	0.8	21	1.7	23	1.9	167	2.1
Afrique du Nord	27	2.7	31	3.0	34	3.2	32	2.8	52	4.1	36	2.9	18	1.5	230	2.9
Asie	40	4.1	23	2.3	12	1.1	12	1.0	31	2.5	27	2.2	24	2.0	169	2.1
Europe de l'Est	1	0.1			2	0.2	3	0.3	5	0.4	4	0.3	3	0.2	18	0.2
Amérique du Nord	1	0.1	1	0.1	4	0.4	2	0.2	3	0.2	3	0.2	7	0.6	21	0.3
Océanie			1	0.1							1	0.1	1	0.1	3	0.0
Indéterminé			29	2.8	26	2.4	25	2.2	45	3.6	79	6.4	147	12.1	351	4.4
<b>Total</b>	<b>985</b>	<b>100.0</b>	<b>1'018</b>	<b>100.0</b>	<b>1'062</b>	<b>100.0</b>	<b>1'151</b>	<b>100.0</b>	<b>1'263</b>	<b>100.0</b>	<b>1'239</b>	<b>100.0</b>	<b>1'215</b>	<b>100.0</b>	<b>7'933</b>	<b>100.0</b>

#### Participations aux mesures, selon le régime et le type de mesure

Régime	Type de mesure	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
50+	Administration communale	6	7	5				
	Institution d'accueil	12	13	9	1			
	Programme spécifique	45	33	24				
<b>Total 50+</b>		<b>63</b>	<b>53</b>	<b>38</b>	<b>1</b>			
AI	Programme spécifique	3	13	9	14	17	13	8
	Syni Lausanne							1
<b>Total AI</b>		<b>3</b>	<b>13</b>	<b>9</b>	<b>14</b>	<b>17</b>	<b>13</b>	<b>9</b>
EVAM	Programme spécifique	2		1	3			
<b>Total EVAM</b>		<b>2</b>		<b>1</b>	<b>3</b>			
Jeunes Actifs	Programme spécifique	9	29	36	34	24	5	17
<b>Total Jeunes Actifs</b>		<b>9</b>	<b>29</b>	<b>36</b>	<b>34</b>	<b>24</b>	<b>5</b>	<b>17</b>
MIS	Administration communale				1			
	Formation							
	Programme spécifique	26	23	34	55	93		
	Syni Lausanne			1				
<b>Total MIS</b>		<b>26</b>	<b>23</b>	<b>35</b>	<b>56</b>	<b>93</b>		

RI	Administration communale	9	11	26	23	38	38	12
	Institution d'accueil	8	10	15	24	23	16	19
	Programme spécifique	51	50	109	154	155	235	199
	Syni Lausanne				11	8	4	27
Total RI		68	71	150	212	224	293	257
Transition Emploi	Programme spécifique	117	33	42	30	13	14	9
Total Transition Emploi		117	33	42	30	13	14	9
LACI	Administration communale	48	70	95	104	107	98	82
	Institution d'accueil	83	78	81	85	84	73	76
	Programme spécifique	394	444	397	437	523	562	563
	Syni 21	47	50	29	18			
	Syni Lausanne	124	154	149	157	178	181	202
Total LACI		696	796	751	801	892	914	923
Autres	Programme spécifique	1						
Total Autres		1						
Total		985	1'018	1'062	1'151	1'263	1'239	1'215

66% de ces mesures se sont déroulées dans les programmes d'ETSL, 34% en Institution d'accueil, dont 16% via Lausanne Job et 18% par Syni.

De 2014 à 2015, les tendances observées concernant le profil des participants se maintiennent : majorité d'hommes, 55%; stabilité des tranches d'âge, 23% de moins de 30 ans, 58% de 31 à 50 ans, et 19% de plus de 50 ans; rééquilibrage des étrangers, 52% de tous les participants.

Cette année, grâce à un changement de distribution des questionnaires de satisfaction et de leur récolte auprès des participants, le taux de retour est remonté au-dessus de 35%, assurant une meilleure fiabilité des résultats. La satisfaction générale a remonté : 90% des participants se disent satisfaits de leur mesure. Les formations, tous secteurs confondus, sont quasi unanimement considérées comme bonnes ou très bonnes. Les conseillers ORP apprécient la qualité du travail d'ETSL, avec 98% de satisfaction globale.

Quelques événements marquent l'année 2015 : emménagement du secteur Lausanne Job à Beaulieu 1, déménagement de *DiversCités* à Prilly, mise en ligne du nouveau site d'ETSL, révision complète des postes en Programmes spécifiques et en Institution d'accueil avec le SDE, ouverture de Syni aux participants touchant le RI vaudois, révision du parcours de la mesure *Préparation à l'emploi*, validation générique des activités facturables pour l'atelier bois et pour le nettoyage textile. Le projet Pôle Entreprises a vu le jour, afin de fournir des stages professionnels et des occasions plus nombreuses de prise d'emploi dans un réseau d'entreprises partenaires aux participants.

ETSL a renforcé sa visibilité dans le quartier de Sévelin tant par le projet de regroupement de plusieurs secteurs dans un immeuble à construire que par des participations au projet *Sévelin demain*, mené par le Service de l'urbanisme. 2015 a enfin vu le démarrage concret du projet *Ressourcerie pour les logements sociaux*, en collaboration avec le SSL et le Service de la propreté urbaine.

## INSPECTION DU TRAVAIL LAUSANNE

### Expertise de l'ITL

Sur une demande de l'Unité santé et sécurité au travail, l'ITL a effectué une expertise relative aux obligations précises de la Ville de Lausanne en relation avec la maternité et l'allaitement. Cette analyse a été faite dans la perspective de la nouvelle instruction administrative 45 bis 03 (IA-RPAC) et de l'ajout du sous-chapitre « *Protection de la maternité* », point 7 à 11, à l'IA-RPAC 45 bis 01.

En outre, suite à une demande du Service du personnel (SPeL), l'ITL a procédé à une analyse sur l'applicabilité aux services de la Ville de la loi sur le travail (LTr). L'ITL a fourni au SPeL, sous la forme d'un tableau, la liste des services devant appliquer la LTr dans son intégralité ou partiellement ainsi que ceux soumis à l'approbation des plans et à l'autorisation d'exploiter.

### Plaintes

L'ITL a procédé à plusieurs contrôles sur plainte, en auditionnant un échantillon de collaborateurs. Ces auditions du personnel sont provoquées lors de suspicion de gestion du personnel défaillante. Les entreprises concernées appartiennent à des secteurs très différents, par exemple un fitness, une institution médico-sociale, un établissement du domaine de la santé.

### Risques psychosociaux

L'action prioritaire du SECO au plan national sur les risques psychosociaux à la place de travail est focalisée pour les années 2015 et 2016 dans les branches cibles suivantes : les gérances immobilières, les assurances et les banques, les entreprises de télécommunication avec centres d'appels et l'administration publique (Confédération, cantons, communes) ayant contact avec la clientèle. En ce qui concerne le premier secteur, les 93 gérances immobilières identifiées sur la commune ont été contrôlées. Pour le secteur banques et assurances, plusieurs contrôles ont déjà été effectués. Cette campagne sera poursuivie en 2016, afin de prévenir les conséquences psychologiques, physiques et sociales négatives découlant de déficiences en matière d'organisation du travail ou de gestion du milieu professionnel.

### Nouvelle réglementation du shopping dominical pour des centres commerciaux axés sur le tourisme

Le 18 février 2015, le Conseil fédéral a approuvé une révision de l'ordonnance 2, relative à la loi sur le travail (OLT 2). Les centres commerciaux répondant aux besoins du tourisme international pourront désormais employer des travailleurs le dimanche. Actuellement, aucun centre commercial ne répond aux critères définis par la loi.

### Voies d'évacuation dans les entreprises

Le Conseil fédéral a décidé d'adapter les dispositions de l'ordonnance 4, relative à la loi sur le travail (OLT 4), portant sur les voies d'évacuation dans les entreprises industrielles. La révision de cette ordonnance, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2015, permet l'harmonisation de ses dispositions avec les prescriptions de protection incendie de l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie. Selon le SECO, cette harmonisation permettra de réduire les coûts.

### Relevé de la durée du travail

Le 4 novembre 2015, le Conseil fédéral a modifié les prescriptions relatives à l'enregistrement de la durée du travail. Il a décidé d'introduire les articles 73a et 73b dans l'ordonnance 1, relative à la loi sur le travail (OLT 1). Ces nouvelles dispositions permettent à l'employeur de convenir, dans des conditions clairement définies, des dérogations à l'obligation d'enregistrer la durée du travail de manière détaillée. La révision entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

### Changement de compétence d'exécution

En 2016, la SUVA remplacera les inspections du travail comme organe d'exécution compétent en matière de prévention des accidents dans les entreprises d'installation électriques et sanitaires. L'ITL a contrôlé la totalité de ce secteur, à savoir 18 entreprises d'installation sanitaire et vingt entreprises d'installation électrique de plus de dix employés.

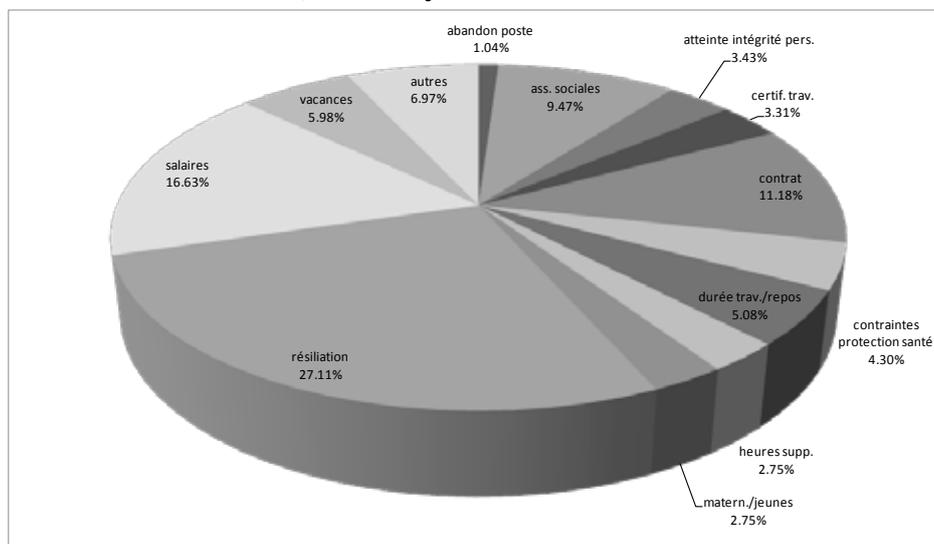
### Données chiffrées

Durant l'année écoulée, 379 contrôles ont été effectués dans les entreprises dont 47% n'ont pas été annoncés (contrôles inopinés). L'ITL a traité 32 plaintes d'utilisateurs, envoyé 45 décisions dont quatorze décisions de refus relatives à des demandes de dérogation à l'interdiction du travail de nuit ou du dimanche. Deux recours sont pendants au Département de l'économie et du sport. Six dénonciations ont été effectuées auprès du préfet qui a sanctionné les contrevenants pour un montant total de CHF 3600.—.

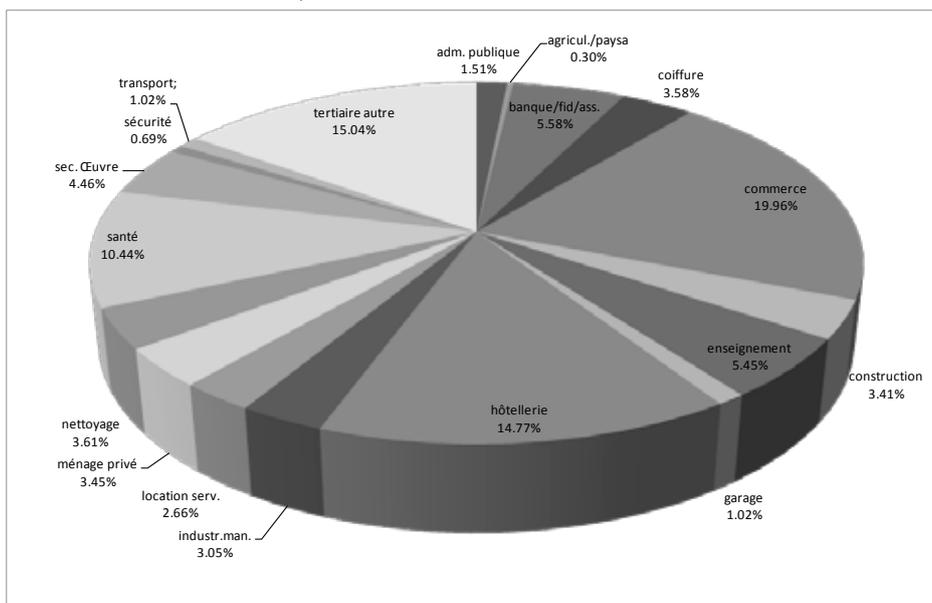
Année	Nbre de contrôles		Visites		Etats des entreprises		
	Objectif	Atteint	Annoncées	Non annoncées	En ordre	Défauts mineurs	Défauts importants
2010	300	354	245	109	55%	29%	16%
2011	300	459	304	155	49%	33%	18%
2012	300	320	221	99	41%	27%	32%
2013	300	364	201	163	27%	38%	35%
2014	350	297	160	137	29%	25%	46%
2015	350	379	199	180	40%	28%	32%

La permanence de droit du travail a traité 3'177 sollicitations dont 1'277 passages par les usagers dans les locaux de l'inspection. L'ITL a délivré 224 permis en dérogation de la durée du travail. Elle a effectué 34 examens de plans de construction ou de modifications des locaux des entreprises ainsi qu'une approbation de plan. L'activité déployée pour la prévention des accidents dans les entreprises a été indemnisée pour un montant de plus de CHF 165'000.—.

### Visite à la permanence de droit du travail, selon l'objet



## Visite à la permanence de droit du travail, selon la branche



## SERVICE SOCIAL LAUSANNE (SSL)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

#### Accueillir les Lausannois-e-s en difficulté sociale et les aider à regagner leur autonomie

- information et action sociale / appui social (généraliste et spécialisé)

#### Garantir le minimum vital

- prestation financière du revenu d'insertion (RI)
- aides individuelles des fonds de EJCS

#### Réduire les risques liés à la consommation de drogues, favoriser l'insertion et la thérapie

- dispositif addictions (échange de matériel stérile, appui socioéducatif, activités et jobs à seuils adaptés)

#### Couvrir les besoins vitaux des personnes en situation de grande précarité

- aide sociale d'urgence (accueil de jour, hébergement, nourriture, hygiène et soins de 1<sup>er</sup> recours)

## EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Action sociale	52.75	48.50	46.60	45.65
Aide sociale d'urgence	6.50	6.50	6.50	6.50
Direction domaine RI	1.90	0.90	1.90	1.70
Direction domaine social	4.90	4.80	4.90	4.80
Direction domaine spécialistes	3.70	3.70	3.40	2.80
Direction domaine support	1.60	1.00	2.00	2.00
Direction du service	3.00	3.00	3.00	3.00
Dispositif addiction	0.50	0.50	0.50	0.50
Enquêtes et contentieux	12.10	11.70	11.90	11.70
Finances	2.30	2.30	2.30	2.30
Formation et Progrès RI	11.00	8.20	10.50	8.80
Info sociale - SSL	12.10	11.80	11.80	11.80
Informatique	1.00	0.90	1.00	0.90
Insertion	5.80	5.70	5.80	5.60
Institutions subventionnées	1.40	1.40	1.40	1.40
LAMal et permanence sociale	3.60	3.10	4.10	4.05

Organisation & documentation	1.20	1.20	1.20	1.20
Pool SE et Audit RI	9.80	9.80	10.80	10.20
Réception RI	14.20	13.50	14.00	14.00
Revenu insertion	70.00	65.60	69.40	63.20
RH	4.60	4.45	4.60	4.45
Stats & mobilité	1.00	1.00	1.00	1.00
Unité assainissement finances	5.60	5.60	5.60	5.60
Unité juridique	2.00	2.00	2.00	2.00
Unité logement	17.60	16.70	19.20	19.18
Unité SSL-ORP			3.60	3.60
<b>Total service</b>	<b>250.15</b>	<b>233.85</b>	<b>249.00</b>	<b>237.93</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
Unité administrative	
<b>Total service</b>	<b>- 1.15</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Unité administrative				
Action sociale	63	48.50	61	45.65
Aide sociale d'urgence	8	6.50	8	6.50
Direction domaine RI	1	0.90	2	1.70
Direction domaine social	5	4.80	5	4.80
Direction domaine spécialistes	4	3.70	4	2.80
Direction domaine support	1	1.00	2	2.00
Direction du service	3	3.00	3	3.00
Dispositif addiction	1	0.50	1	0.50
Enquêtes et contentieux	13	11.70	13	11.70
Finances	3	2.30	3	2.30
Formation et Progrès RI	9	8.20	9	8.00
Info sociale - SSL	15	11.80	15	11.80
Informatique	1	0.90	1	0.90
Insertion	8	5.70	8	5.60
Institutions subventionnées	2	1.40	2	1.40
LAMal et permanence sociale	4	3.10	6	4.05
Organisation & documentation	2	1.20	2	1.20
Pool SE et Audit RI	14	9.80	14	10.20
Réception RI	17	13.50	18	14.00
Revenu insertion	72	65.60	71	64.00
RH	7	4.45	7	4.45
Stats & mobilité	1	1.00	1	1.00
Unité assainissement finances	7	5.60	7	5.60
Unité juridique	3	2.00	3	2.00
Unité logement	21	16.70	23	19.18
			4	3.60
<b>Total service</b>	<b>285</b>	<b>233.85</b>	<b>293</b>	<b>237.93</b>

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

	1 <sup>er</sup> janvier	31 décembre
	n	n
Unité administrative		
Revenu insertion	0	1
<b>Total service</b>	<b>0</b>	<b>1</b>

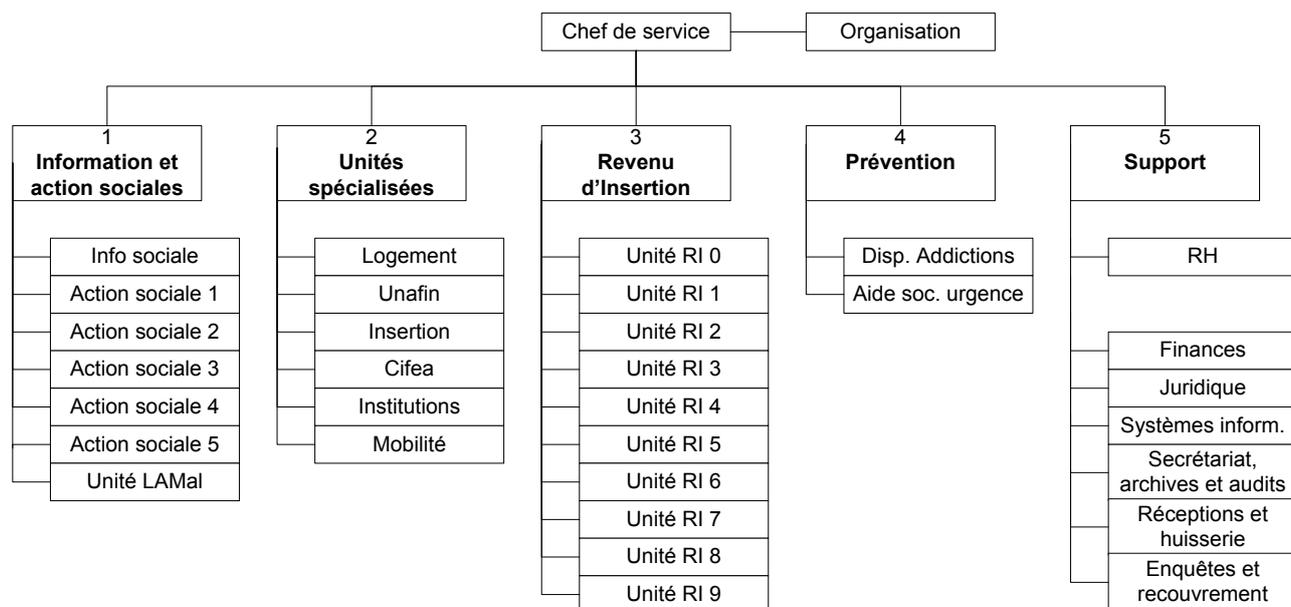
**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	20	26

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Convention de départ	
Décès	
Démission	12
Départ à la retraite	4
Fin de contrat	2
Licenciement fin droit traitement	2
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
<b>Total service</b>	<b>20</b>

**ORGANISATION**



**ACCUEILLIR LES LAUSANNOIS-ES EN DIFFICULTÉ SOCIALE ET LES AIDER À REGAGNER LEUR AUTONOMIE  
DOMAINE 1 – UNITÉS D'INFORMATION ET ACTION SOCIALES**

**Unité information sociale**

	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre de consultations (permanences) à l'info sociale	5'292	5'454	5'531	5'802	5'785
Nombre de dossiers suivis par l'info sociale (année)	982	692	718	984	807
Nombre de personnes ou ménages ayant reçu une aide casuelle				242	262
<i>dont montant en CHF</i>				436'260	451'080

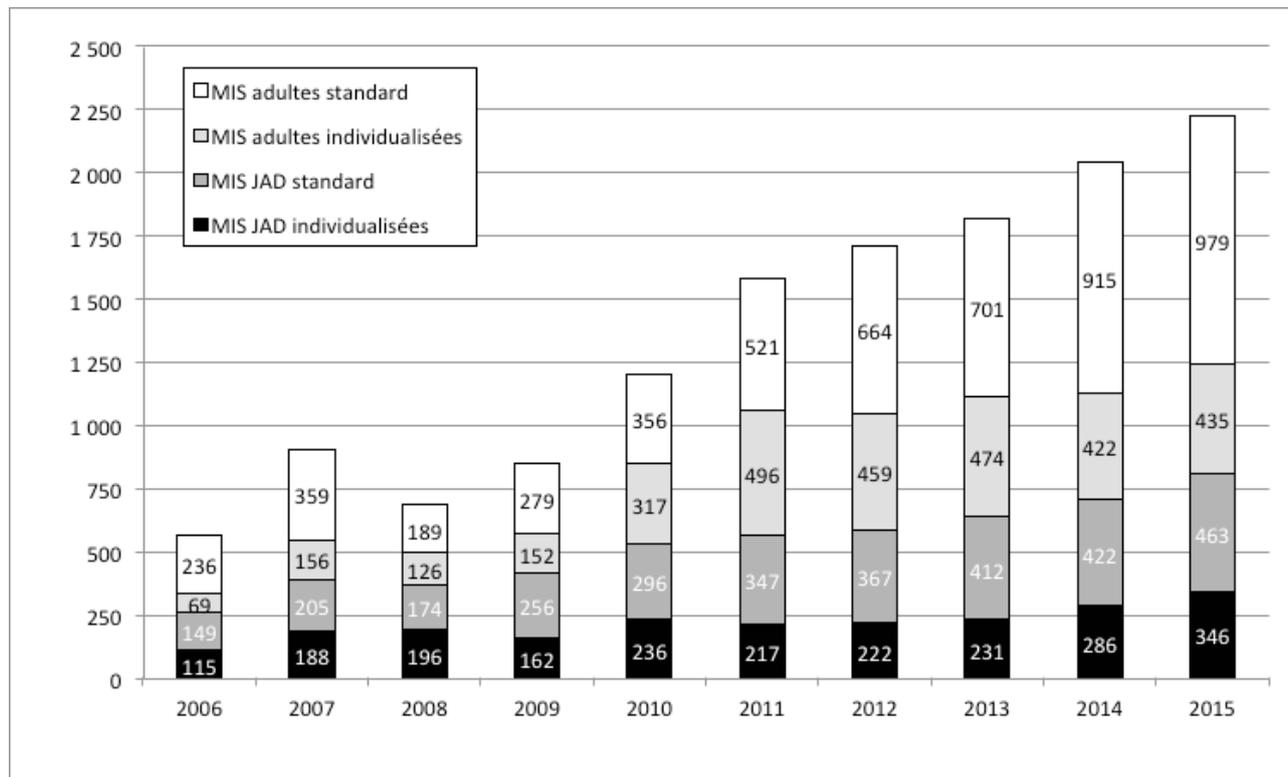
L'aide casuelle permet d'aider des personnes ou des ménages à faire face à une dépense imprévue qui les plongerait temporairement dans l'indigence. Elle est calculée selon le droit RI et vise à éviter un endettement ou une éventuelle entrée durable au RI.

**Unités d'action sociale**

	2014	2015
Nombre de bilans sociaux établis	6'413	6'504
<i>Nombre de dossiers concernés</i>	4'205	4'143
Nombre de plans d'action personnalisés		3'475
Nombre de prestations d'appui social généraliste prévues par les plans d'action		5'439
<b>- Exemples de prestations</b>		
aide à la gestion budgétaire, conseils dettes		295
aide à la gestion administrative (budget, paiements, courriers)		881
aide dans les démarches liées à la subsidiarité (démarches auprès des assurances sociales notamment)		298
élaboration d'un projet professionnel ou de formation		581
suivi des bénéficiaires dans la mise en place de leur professionnel ou de formation		1'024
aide aux bénéficiaires atteints dans leur santé		1'023

Les données détaillées ne sont disponibles que depuis 2015, grâce à une application informatique développée par le SSL. Afin de faciliter le travail des assistantes sociales et assistants sociaux.

### Nombre de mesures d'insertion socioprofessionnelle (MIS) offertes aux jeunes adultes en difficulté (JAD) et aux adultes pour l'ensemble des bénéficiaires du SSL



En 2015, 1'176 personnes auront bénéficié d'une mesure d'insertion socioprofessionnelle (cours, stage en entreprise, etc.). Ce nombre se montait à 1'151 en 2014, 1'070 en 2013 et 716 en 2010.

### Programme de formation pour jeunes adultes en difficulté (FORJAD)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Évolution en %
Nbre total de participants inscrits au programme FORJAD	97	93	99	108	91	98	122	+24

Rappel: sont inscrits au programme FORJAD les jeunes à l'aide sociale qui entreprennent un apprentissage et doivent être mis au bénéfice de la prestation TEM-Accent du Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ). Le système informatique *Progres* ne permet pas d'extraire le nombre de jeunes à l'aide sociale entreprenant un apprentissage sans qu'il soit nécessaire de les inscrire à FORJAD.

### Unité assurance maladie

#### Evolution des demandes et prestations

	2013	2014	2015
Nombre de personnes reçues	1'018	2'100	2'333
- Selon type de prestations			
résiliations de contrats	162	263	236
affiliations de caisses	157	294	267
changement d'assurance maladie	566	1'054	1'007
visites à titre informatif	326	1'827	2038

En cas de changement d'assurance maladie, la réduction des parts à charge sur les primes 2016 pour les bénéficiaires au RI est également possible via les subsides pour cas de rigueur (268 demandes).

Ces opérations permettent de réduire la part à la charge des bénéficiaires du RI dans le paiement de leur prime d'assurance maladie et de faciliter ainsi le maintien de la couverture.

## Unité commune ORP-CSR

A la demande de l'autorité cantonale, le SSL et le Service du travail (ST) ont lancé un projet pilote d'unité commune. Les éléments suivants caractérisent cette expérience :

- mise en œuvre d'un protocole de prise en charge concertée – entre les assistants sociaux et les conseillers en placement – des requérants du RI ;
- augmentation de la dotation pour l'office régional de placement (ORP) : l'unité est dotée d'un conseiller en placement pour 65 personnes au lieu de 130. Du côté du centre social régional (CSR), on en reste à un assistant social pour 90 dossiers ou 120 personnes.

Les règles en vigueur ont été modifiées dans le sens suivant :

- la participation de l'usager à une mesure d'insertion cantonale n'entraîne plus d'inaptitude au placement comme c'est toujours le cas en dehors de l'expérience pilote ;
- l'ORP ne renvoie pas au CSR les personnes qu'il juge inapte au placement (alors que selon les règles usuelles, environ la moitié des usagers sont retournés au CSR).

A la fin 2015, 553 personnes avaient été adressées à l'unité commune ORP-CSR par le SSL. Le SSL a toujours adressé à l'ORP toutes les personnes « aptes au placement », soit environ cent personnes par mois, sur les 200 demandant le RI. Ce fait ne change pas avec l'unité commune. Toutefois, dans le cadre de cette expérience pilote qui sera évaluée par l'Institut de hautes études en administration publique, le SSL documente systématiquement les motifs de non envoi à l'ORP (par exemple : incapacité de travail attestée médicalement).

## DOMAINE 2 – UNITÉS SPÉCIALISÉES

### Unité logement (UL)

#### Évolution des demandes et prestations

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Évolution en %
Nouvelles demandes	394	636	683	745	741	1098	+48
- Selon type de problématique							
accès au logement	298	527	577	629	590	911	+54
maintien dans le logement	96	109	106	116	120	187	+56
- Selon type de prestations							
individuelles (appui social)	132	273	268	330	469	823	+75
collectives (ateliers de recherche de logement)	262	363	415	415	272	275	+1

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Évolution en %
Ménages ayant été au bénéfice d'un appui social lié au logement dans l'année	411	460	518	547	543	634	+17

La demande globale a fortement augmenté cette année (+48%), autant pour les problématiques d'accès au logement que de maintien. Les ressources en vue de répondre à ces demandes n'ayant pas progressé dans les mêmes proportions, de nombreux refus de prises en charge ont dû être prononcés. En conséquence, le nombre de situations suivies dans l'année (soit 634) n'a augmenté que de 17% (+91 situations par rapport à 2014). Force est de constater qu'aujourd'hui le SSL n'est plus en mesure de garantir qu'aucun-e Lausannois-e ne se trouve à la rue. D'où l'importance des projets de construction (Prés-de-Vidy, St-Martin 18) ou d'aménagements (César-Roux 16) en cours.

Le nombre total des participants aux ateliers de recherche de logement (séances infolog), cumulé sur l'année, est de 423 ; certains s'y rendent à plusieurs reprises, d'où un total de 275 personnes différentes.

#### Évolution du parc de logements – état au 31 décembre de chaque année

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Évolution en %
Objets et gérances								
Nombre d'objets	355	382	422	455	464	499	503	+1
Nombre de gérances	43	45	46	45	45	50	50	0

En 2015, l'UL a contracté 26 nouveaux baux et rendu 22 logements dont 8 de la rue de Genève 85, à l'occasion des départs des sous-locataires.

Le nombre de ménages relogés dans le parc du SSL reste quasi stable en 2015, avec 107 ménages, contre 109 en 2014 et 103 en 2013. On compte par ailleurs 98 ménages ayant quitté leur logement sous-loué par le SSL, contre 104 en 2014 et 92 en 2013. Ces résultats incluent les chambres des appartements communautaires qui totalisent, pour l'année 2015, 43 entrées (contre 47 en 2014) et 33 sorties (contre 38 en 2014).

#### Évolution des expulsions du logement (habitations)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Évolution en %
Expulsions								
Annoncées	229	212	63	117	109	111	115	+3
Exécutées	98	118	nd	87	68	83	62	-25

Le nombre d'expulsion avec exécutions forcées réalisées a diminué de 25% ces sept dernières années. En 2015, 53 procédures d'expulsions ont été annulées, contre 28 en 2014, grâce notamment au travail de prévention et d'aide au maintien réalisé par l'unité logement. L'augmentation des maintiens dans leur logement des personnes menacées d'expulsion a pour effet de faire diminuer la pression sur les besoins en relogement.

### Évolution des lots stockés au garde-meubles - état au 31 décembre de chaque année

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Évolution en %
Lots et entrées								
Lots stockés	105	117	54	44	43	30	23	- 23
Entrées durant l'année	40	48	40	54	60	60	45	- 25

La liquidation régulière des lots non réclamés après douze mois d'entreposage permet de réduire le nombre de lots stockés, dont le nombre baisse de façon constante depuis 2010.

### Unité d'assainissement financier (Unafin)

#### Évolution des demandes et prestations

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Évolution en %
Dossiers								
Nouveaux dossiers ouverts durant l'année	242	169	146	165	165	203	241	+19
Demandes « Horizon » (nouvelle prestation dès 2014)						97	196	+102
Dossiers en cours au 31 décembre	159	130	139	164	150	206	249	+21

Le nombre de nouveaux dossiers ouverts dans l'année poursuit sa progression en 2015 avec +19%, après +23% en 2014. Par ailleurs, les demandes « Horizon » ont été multipliées par deux, en raison notamment d'une meilleure connaissance de cette prestation par les assistantes sociales et assistants sociaux du CSR de Lausanne. Ainsi les prestations de l'Unafin sont-elles désormais totalement intégrées à la stratégie du SSL d'autonomisation des bénéficiaires du RI. Lorsqu'ils sont endettés, ces derniers sont sensibilisés au fait qu'en cas de reprise d'emploi, des solutions d'assainissement financier peuvent être mises en œuvre, évitant ainsi la péjoration de leur situation économique.

#### Dossiers fermés en 2015

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Évolution en %
Dossiers fermés durant l'année (nombre / %)				147/100	130/100	200/100	+54
Désendettement (total ou partiel)	12	22	17	20/14	15/12	19/10	+27
Stabilisation de l'endettement	8	nd	37	23/16	9/7	24/12	+167
Bilan endettement et infos				39/26	37/28	97/49	+162
Réponse à des demandes spécifiques				24/16	35/27	20/10	- 43
Autres (interruptions, abandon du projet, etc.)				41/28	34/26	40/20	+18

L'augmentation des dossiers fermés reflète la croissance importante des dossiers ouverts durant les deux dernières années.

#### Actions de prévention

	2012	2013	2014	2015
Nb séances totales / nb de séances réalisées par l'Unafin / nb participants				
Jeunes adultes au RI (participants à des mesures d'insertion)	5/0/174	5/1/161	4/1/213	7/2/396
Nouvelles familles (Espaces prévention Pro Familia)	41/21/207	46/21/205	46/18/231	-
Collaborateurs/trices de la Ville de Lausanne	2/1/75	2/2/110	2/2/107	-
Apprenti-e-s du canton et ensemble des communes vaudoises	2/2/82	2/2/92	2/2/75	2/2/52
Permanence téléphonique Info Budget (nb permanences / nb appels)	66/336	65/347	67/351	66/338
Actions auprès de publics spécifiques (ORP et Migrants)			6/6/74	9/9/170

A la demande du SSL, l'action *Nouvelles Familles* a été intégralement revue, en collaboration avec le Service de prévoyance et d'aide sociales (SPAS), l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD), le Service de la protection de la jeunesse (SPJ) et la Fédération des consommateurs (FRC). A cet effet, les infirmières de la petite enfance des Espaces Prévention vaudois ont été consultées et une brochure d'information-orientation a été conçue. Elle sera diffusée auprès du public-cible dès 2016, via le réseau des professionnels en lien avec la petite enfance.

Concernant l'action auprès des collaboratrices et collaborateurs de la Ville de Lausanne, aucune demande en provenance des services de l'administration communale n'a été relayée par le biais du Service du personnel (SPeL) en 2015. En revanche, l'action menée auprès de l'ORP de Lausanne durant les années précédentes a été étendue à tous les ORP du canton, en partenariat avec le SPAS et le Service de l'emploi (SDE). L'unité commune ORP-CSR de Lausanne a également été rencontrée.

Concernant la troisième mission de l'Unafin, qui intervient en tant que centre de compétences sur la gestion des dettes, deux formations ont été effectuées en 2015 auprès d'une centaine de curateurs privés, en partenariat avec l'Ordre judiciaire vaudois. La collaboration avec l'Ecole d'études sociales et pédagogiques (EESP) se poursuit bien qu'aucune ses-

sion n'ait eu lieu en 2015 (la précédente avait eu lieu au 1<sup>er</sup> semestre 2014-2015 et la prochaine aura lieu au 2<sup>e</sup> semestre 2015-2016). Les collaboratrices et collaborateurs du CSR de Lausanne continuent de bénéficier des compétences de l'Unafin qui a été sollicitée à près de 150 reprises durant l'année pour des questions en lien avec la gestion des dettes.

### Unité insertion (UI)

En 2015, l'unité a suivi 445 personnes, dont 306 de 18-25 ans. Ce suivi a pris fin pour 255 d'entre elles, avec les résultats suivants :

Motif de fin de prise en charge (nombre / %)	2011	2012	2013	2014	2015	Évolution en %
Entrée en formation professionnelle	38 / 13.3	28 / 16	52 / 19	52 / 22	68/27	+31
Prise d'emploi	26 / 9.1	13 / 7	20 / 7	30 / 13	32/13	+6
Retour à l'assistant social avec bilan ou projet	82 / 28.7	38 / 21	48 / 17	17 / 7	29/11	+70
Mesure d'insertion ou stage en entreprise de longue durée	13 / 4.5	8 / 5	18 / 6	17 / 7	23/9	+35
Transfert à l'ORP	17 / 5.9	15 / 8	13 / 5	16 / 7	18/7	+12
Déménagement, service militaire, etc.	7 / 2.4	6 / 3	15 / 5	20 / 9	22/9	+1
Interruption due à des problèmes de santé, de logement ou garde d'enfant	40 / 14	19 / 11	40 / 14	48 / 20	34/13	- 29
Défaut de collaboration, absences	63 / 22	52 / 29	74 / 27	35 / 15	29/11	- 17
<b>Total</b>	<b>286 / 100</b>	<b>179 / 100</b>	<b>280 / 100</b>	<b>235 / 100</b>	<b>255/100</b>	<b>+9</b>

Le SSL a lancé en septembre 2014 un projet pilote de prise charge spécifique des jeunes de 18 ans, confié à son unité insertion. Les éléments suivants caractérisent cette expérience :

- les jeunes font l'objet d'une prise en charge intensive dans les trois premiers mois. Ils sont notamment reçus par des conseillers en orientation et insertion professionnelle, lesquels recourent à des stages en entreprise, lorsque cela s'avère utile afin d'élaborer ou valider un projet professionnel ;
- la collaboration des parents pour accompagner la mise en œuvre de ce projet est sollicitée. Il ne s'agit cependant pas de leur demander une contribution financière.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2014, tous les jeunes de 18 ans se présentant au SSL sont orientés vers l'UI. Après un an, les résultats suivants sont enregistrés :

	01.09.2014 - 31.12.2015
Nombre de bénéficiaires entrés dans le protocole depuis le 1.09.2014	134
Nombre de bénéficiaires sortis du protocole	71
- Motifs de sortie (nbre / %)	
Entrée en formation	26/37
Emploi	5/7
OPTI/ SEMO	7/10
Transferts vers un AS hors protocole après un an de suivi (dont 8 situations encore suivies par l'UI) ou pour demande AI en cours (7)	20/28
Plus de nouvelles / plus de droit RI	9/13
Changement de CSR	4/5

### Unité acquisition compétences de base

La Ville de Lausanne, via le SSL, achète des cours à la Communauté d'intérêt pour la formation de base des adultes (CIFEA), afin de les offrir gratuitement aux Lausannois-e-s en situation de précarité socio-économique et ne bénéficiant pas d'autres mesures de formation. La CIFEA est composée de cinq associations : CEFIL-Le Relais, Centre femmes – Appartenances, Corref, Français en jeu, Lire et Ecrire. Tout comme les prestations de l'Unafin, celles de la CIFEA sont désormais bien intégrées à la stratégie d'autonomisation des bénéficiaires du RI.

	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre de places de cours conventionnées	4'119	4'355	4'083	3'832	4'238
Nombre d'heures de cours/participant conventionnées	121'832	134'167	140'716	140'662	142'072

Financement conventionné avec institutions CIFEA (en CHF) <sup>1</sup>	3'190'517.90	3'378'973.13	3'456'016.83	3'521'716.28	3'583'193.88
part Ville de Lausanne – SSL	2'956'891.58	3'018'964.83	3'061'903.35	3'130'627.79	3'128'300.37
part Etat de Vaud (DSAS <sup>2</sup> , DFJC <sup>3</sup> et DECS <sup>4</sup> )	208'626.40	336'136.90	370'242.08	366'870.29	431'340.01
part BLI <sup>5</sup>	25'000.00	23'871.40	23'871.40	24'218.20	23'553.50
Financement conventionné avec le BIP-BIP <sup>6</sup> (en CHF)	20'000.00	20'000.00	20'000.00	20'000.00	20'000.00
Financement conventionné avec les institutions hors CIFEA <sup>7</sup> (en CHF)	110'702.00	62'800.00	54'958.68	0	0
<b>Financement conventionné total du SSL (en CHF)</b>	<b>3'087'593.58</b>	<b>3'101'764.83</b>	<b>3'136'862.03</b>	<b>3'150'627.79</b>	<b>3'148'300.37</b>

<sup>1</sup> Les places et les heures de formation conventionnées avec la CIFEA par la Ville de Lausanne, via le SSL, sont cofinancées par d'autres entités publiques (voir lignes suivantes) ; la Ville de Lausanne reste le principal financeur de la CIFEA (87% en 2015).

<sup>2</sup> Le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS), via le SPAS, finance les associations Corref et Lire et Ecrire – section Lausanne et région: achat de MIS conventionnées pour des bénéficiaires du RI.

<sup>3</sup> Le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) finance l'association Lire et Ecrire: couverture de déficit pour les sections vaudoises.

<sup>4</sup> Le Département de l'économie et du sport (DECS), via le Bureau cantonal pour l'intégration et la prévention du racisme (BCI), finance des mesures pour les détenteurs de permis F et B ainsi que, depuis 2014, pour les Lausannois-es en situation de précarité socio-économique bénéficiant pas d'autres mesures de formation financées par les pouvoirs publics.

<sup>5</sup> Le Bureau lausannois pour les immigrés (BLI) finance des sessions de cours et des heures de coaching de soutien à la naturalisation de l'association Corref.

<sup>6</sup> La Ville de Lausanne, via le fonds CIFEAF géré par le SSL, achète au Service d'accueil d'enfants BIP-BIP des places de garde pour les parents en formation à la CIFEAF.

<sup>7</sup> Achat de prestations de type «compétences de base», en dehors des cinq institutions de la CIFEAF (utilisation du solde de fin d'année en subsidiarité des autres financements possibles) – concernait notamment des cours de français.

## Unité institutions diverses (droit, lien social, famille, 3<sup>e</sup> âge)

### Adhésion au réseau des villes amies des aînés

Suite à l'adoption du rapport-préavis N°2013/06 («*Politique sociale de la vieillesse*»), le SSL a engagé, fin 2014, une série de consultations des seniors dans le cadre de l'adhésion de la Ville de Lausanne au Réseau mondial des villes amies des aînés.

Au cours de l'année 2015, la procédure s'est poursuivie par la tenue de six ateliers sur les thématiques suivantes: services de soutien communautaire et santé, participation sociale et intégration, respect et inclusion sociale, participation citoyenne et emploi, communication et information, logement.

Une séance de synthèse des travaux a réuni les participants à la démarche, à savoir les associations et groupements actifs auprès des seniors, soit Pro Senectute, le Mouvement des Aînés, Connaissance 3, l'Association des vieillards, invalides, veuves et orphelins, l'Ecole des Grands-parents et le Groupe du lac et des loisirs pour invalides. Il ressort de cette démarche participative une série de recommandations, propositions d'actions et projets-phares qui seront intégrés au rapport finalisant la demande de la Ville de rejoindre le réseau de l'Organisation mondiale de la santé.

## Unité mobilité

### Évolution des courses de loisirs subventionnées en faveur de personnes à mobilité réduite

	Taxis			THV			Total		
	Usagers	Courses	Dépense nette (CHF)	Usagers	Courses	Dépense nette (CHF)	Usagers	Courses	Dépense nette (CHF)
2008	718	23'295	402'159.40	512	10'735	353'194.40	1'230	34'030	755'353.80
2009	758	27'204	453'677.60	457	9'789	334'386.30	1'215	36'993	788'063.90
2010	825	29'627	497'569.20	487	10'017	343'963.40	1'312	39'644	841'532.60
2011	830	32'283	547'314.20	524	10'739	381'413.20	1'354	43'022	928'727.40
2012	757	29'561	490'122.90	598	9'720	343'190.40	1'355	39'281	833'313.30
2013	695	27'122	458'186.30	603	9'601	350'030.40	1'298	36'723	808'216.70
2014	637	24'358	401'996.30	631	9'257	342'157.80	1'268	33'615	744'154.10
2015	620	22'537	379'565.40	656	9'065	331'305.75	1'276	31'602	710'871.15

La diminution de la dépense enregistrée depuis 2011 tient pour une large part à un durcissement des conditions d'accès à la prestation de transport par taxis telles qu'appliquées par les centres médico-sociaux. Dans certains cas, ce durcissement pouvait s'avérer contraire aux prescriptions communales et le SSL est intervenu auprès de l'autorité compétente. Celle-ci a pris les mesures nécessaires. Tandis que la clientèle des taxis poursuit sa décline, celle de Transport Handicap Vaud (THV) a augmenté en 2015.

## GARANTIR LE MINIMUM VITAL

### DOMAINE 3 – REVENU D'INSERTION

#### Évolution de la demande du RI – Dépenses et nombre de dossiers

#### Évolution des dépenses brutes et nettes des régimes cantonaux ASV, RMR, RI

Année	Dépense brute (CHF)	Évolution en %	Rétrocessions de tiers (CHF)	Évolution en %	Dépense nette (CHF)	Évolution en %
2003	72'828'469.05	+7.9	24'746'285.85	+38.3	48'082'183.20	-3.1
2004	78'752'894.85	+8.1	20'328'540.25	-17.9	58'424'354.60	+21.5
2005	88'062'832.75	+11.8	17'479'071.20	-14.0	70'583'761.55	+20.8
2006	96'013'073.90	+9	13'880'876.85	-20.6	82'132'197.05	+16.4
2007	101'504'430.07	+5.7	15'154'306.26	+9.1	86'350'123.81	+5.1
2008	103'204'064.76	+1.7	16'619'502.75	+9.7	86'584'562.01	+0.3
2009	107'082'018.54	+3.8	17'392'998.12	+4.7	89'689'020.42	+3.6
2010	106'342'466.08	-0.7	15'541'684.83	-10.6	90'800'781.25	+1.2
2011	115'278'233.25	+8.4	15'137'259.56	-2.6	100'140'973.69	+10.3
2012	125'205'014.68	+8.6	16'051'937.40	+6.0	109'153'077.28	+9.0
2013	127'824'548.18	+2.1	18'414'550.17	+14.7	109'409'998.01	+0.2
2014	123'935'485.13	-3	17'255'689.46	-6.3	106'679'795.67	-2.5
2015	122'418'357.89	-1.2	17'409'410.63	+0.9	105'008'947.26	-1.6

Sources: Miroir statistique (données 1990) et GEFI (données 2000-2013)

Relevons que le SSL enregistre, pour la deuxième fois consécutive depuis 2003, une baisse de la dépense d'aide sociale à Lausanne. Cette évolution n'a été observée dans aucune autre région d'action sociale du canton. On l'explique par deux facteurs :

- la réduction progressive, année après année, de la durée moyenne au RI, du fait des efforts d'autonomisation des bénéficiaires. Il y a presque toujours autant de requérants du RI, mais ils sollicitent le RI de moins en moins longtemps. En effet, depuis 2010, le nombre de personnes s'étant vu délivrer une mesure d'insertion socioprofessionnelle a crû de 64% et celui des mesures délivrées de 84%. Pour mémoire, dès 2010, date de la réorganisation du SSL, les assistants sociaux ne s'occupent plus de contrôler la situation financière et de calculer le RI des usagers, mais se consacrent exclusivement à leur insertion socioprofessionnelle. Ils recourent de plus en plus à des mesures d'insertion, utilisant la totalité du budget alloué par l'Etat à cet effet ainsi que le budget non dépensé par les autres CSR. Enfin, les prestations des unités spécialisées sont progressivement intégrées à la stratégie d'autonomisation et le SSL développe une offre de stages en entreprise (qui devra être abandonnée au 1er juillet 2016, à la suite de la révision de la loi sur l'action sociale vaudoise – (LASV) ;
- l'exode urbain des populations pauvres qui, pour trouver à se loger à des conditions acceptables pour elles, se déplacent dans les régions périphériques du canton. C'est en particulier le cas des familles nombreuses. Le coût moyen d'un dossier RI, en augmentation dans les autres régions, est stabilisé à Lausanne, du fait de cet exode des familles nombreuses.

### Evolution de la dépense RI

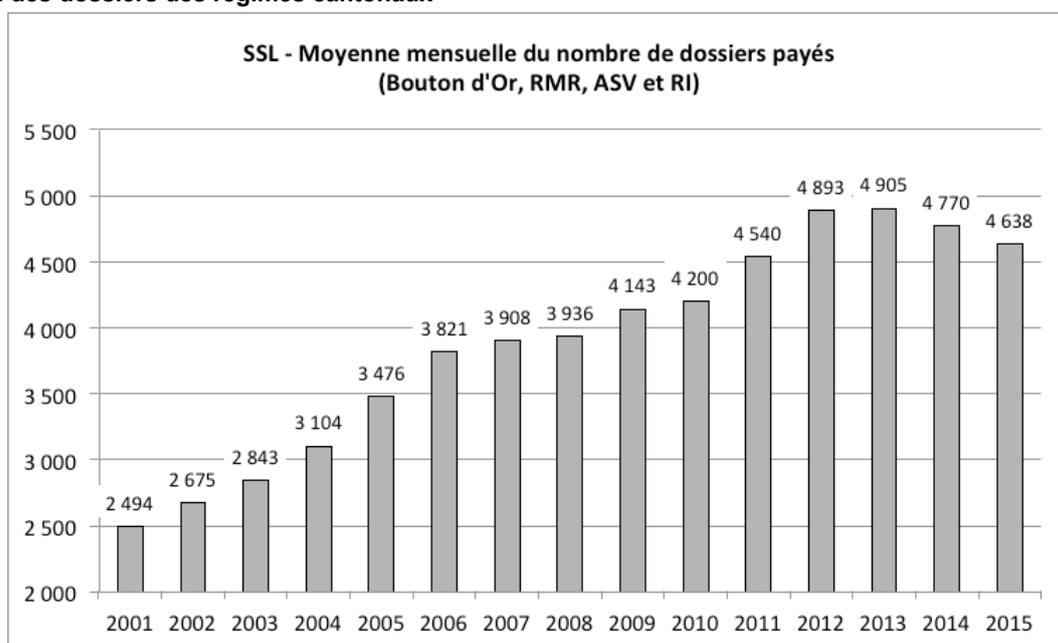
**Dépense RI nette par CSR et croissance de la population (2006 = 100)**

Année	CSR de Lausanne	Autres CSR du canton	Tous les CSR du canton	Population 0-65 ans Lausanne	Population 0-65 ans reste VD
2006	100	100	100	100	100
2007	105	105	105	102	101
2008	105	105	105	103	102
2009	108	108	108	104	103
2010	110	110	110	105	104
2011	125	125	125	106	105
2012	135	145	140	107	106
2013	135	155	145	108	107
2014	130	160	150	109	108
2015	128	170	155	110	109

01.01.2006 : entrée en vigueur de la LASV

La forte augmentation de la dépense en 2011 est à imputer à la révision de la loi sur l'assurance-chômage (LACI), entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> avril de cette même année.

### Évolution des dossiers des régimes cantonaux



## Enquêtes et perceptions indues

### Evolution des enquêtes demandées, menées

Enquêtes	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Demandées	327	237	150	132	129	144	107	146
Menées	380	303	128	155	153	138	128	134

### Perceptions indues et restitutions

Année	Décisions d'indus établies (RI+ASV+RMR)	Montants restitués
2006	652'551.05	-650'321.30
2007	2'819'523.60	-320'730.05
2008	3'358'583.90	-389'069.10
2009	3'079'428.36	-604'791.60
2010	2'419'291.00	-637'770.35
2011	3'740'415.20	-669'798.40
2012	3'473'361.00	-906'395.55
2013	3'904'345.87	-1'043'307.54
2014	2'932'691.78	-1'058'762.50
2015	3'036'231.00	-1'170'958.00

### Evolution des plaintes et dénonciations pénales pour fraude

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Plaintes pénales : fraudes avec astuce (escroquerie, faux dans les titres)	13	13	28	7	18	53	94	25
Dénonciations pénales préfectorales : fraudes sans astuce (contraventions à la LASV)	153	176	145	149	216	144	173	255

Dans le suivi des perceptions indues, le SSL est à jour, tant au plan administratif (gestion du contentieux et des restitutions) que pénal (dépôt des dénonciations et des plaintes).

## ÉVOLUTION DES FONDS DE EJCS

### Évolution des demandes au Fonds du 700<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération

Demandes	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Reçues	318	297	290	294	298	244	267	242
Acceptées	301	281	273	283	276	228	245	228
Refusées	17	16	17	11	22	16	22	14

### Évolution des recettes et dépenses du Fonds du 700<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération

Année	Recettes (CHF)	Dépenses (CHF)	Solde (CHF)
2008	945'903.76 <sup>1</sup>	270'733.15	913'780.27
2009	63'114.25	241'340.72	735'653.80
2010	150'543.74	206'784.50	679'413.04
2011	38'517.55	221'147.65	496'782.94
2012	191'230.86 <sup>2</sup>	221'664.70	476'349.10
2013	138'861.45	231'634.95	383'575.60
2014	32'570.10	147'149.10	268'996.60
2015	55'421.10	129'897.18	194'520.52

<sup>1</sup> dont CHF 350'000.– recapitalisation (préavis N° 2007/63) et CHF 553'032.56 de successions en déshérence

<sup>2</sup> dont CHF 149'000.– de succession en déshérence

Au 31 décembre, les moyens publics, de successions et de dons s'élevaient au total à CHF 5'885'861.62.–. A la même échéance, le Fonds avait accordé des dons pour un total de CHF 5'571'335.45 et des prêts pour CHF 1'154'844.50, dont CHF 1'009'665.15 avaient déjà été remboursés. Compte tenu de pertes sur débiteurs pour CHF 91'462.42 (assimilables à des dons), le disponible en fin d'année se montait à CHF 194'520.52.

### Évolution des demandes au Fonds d'action sociale

Demandes	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Reçues	34	45	38	58	48	42	26	14
Acceptées	30	40	38	52	41	37	25	12
Partiellement acceptées	2	3	-	2	3	3	-	-
Refusées	2	2	-	4	4	-	1	2

## Évolution des dépenses du Fonds d'action sociale (y compris Fonds Grumbach et Fonds pour projets spéciaux)

Année	Recettes	Dépenses	Solde
2008	84'002.50	111'294.50	1'900'865.60
2009	80'556.48	86'997.85	1'894'424.23
2010	139'731.29	218'970.77	1'815'184.75
2011	228'989.96	172'834.50	1'871'340.21
2012	72'814.76	53'031.25	1'891'123.72
2013	126'316.36	211'375.15	1'806'064.93
2014 <sup>1</sup>	130'229.72	163'636.00	1'775'894.85
2015	109'360.63	135'347.35	1'749'908.13

<sup>1</sup> Mise à jour des chiffres 2014 suite au bouclage des comptes

Au 31 décembre, le SSL a accordé un montant total de CHF 19'082.20, dont CHF 6'685.85 sous forme de dons et CHF 12'396.35, sous forme de prêts. L'assistante sociale d'entreprise n'a pas sollicité le Fonds cette année ce qui explique la diminution du nombre de demandes.

## RÉDUIRE LES RISQUES LIÉS À LA CONSOMMATION DE DROGUES, FAVORISER L'INSERTION ET LA THÉRAPIE DOMAINE 4 – PRÉVENTION – DISPOSITIF ADDICTIONS

### Échange de matériel stérile

#### Nombre de seringues distribuées (par Fondation ABS)

Modalités	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Distribus	75'630	77'933	68'368	90'487	96'214	64'885	88'092	95'562
Passage	20'812	24'128	21'289	23'016	28'442	23'806	29'174	26'328
Automates	4'944	3'285	1'062	0	0	0	0	8'808
Total	101'386	105'346	90'719	113'503	124'657	88'691	117'266	130'698

Un automate à seringues, modèle échangeur uniquement, a été réinstallé sur la descente de Bel-Air le 22 septembre 2015. En décembre, le nombre de boîtes prélevé quotidiennement dépasse les cinquante. Aucune diminution d'échange de matériel stérile n'a été constatée au Distribus depuis l'installation de cet appareil.

### Appui socio-éducatif

#### Contacts au Passage (Fondation ABS)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Contacts	24'060	25'949	21'106	21'164	20'866	21'496	24'021	23'616
Contacts hommes	20'843	21'826	18'095	18'077	18'181	18'502	20'896	21'043
Contacts femmes	3'217	4'123	3'011	3'087	2'685	2'994	3'125	2'573
Entretiens	6'827	5'186	8'615	9'496	13'803	7'281	8'096	8'561
Nouvelles personnes accueillies / acceptées	674/310	340/150	304/127	236/110	306/130	314/183	324/200	379/187
Soins médicaux	nd	1'812	2'095	2'942	3'087	4'141	4'449	3'337

#### Contacts à la Terrasse (Fondation ABS)

	2015
Contacts	13'661
Contacts hommes	12'535
Contacts femmes	1'126
Entretiens	2'891
Nouvelles personnes accueillies / acceptées	142/101
Soins médicaux	114

La Terrasse a été ouverte en février 2014 sous la forme d'un projet pilote d'une durée de deux ans. 2015 est la première année de complète d'exploitation.

### Activités créatives, sportives, culturelles

Programmes	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Éveil - personnes par jour d'ouverture (moyen)	12	12	14	14	16	16	17	28
Éveil - nombre total de personnes touchées								190
Éveil - nombre total d'ateliers								6'794
Sport'Ouverte – personnes accueillies, y compris les participants aux activités	167	104	217	320	348	450	498	1'993
Sport'Ouverte – camps (2.) / sorties à la journée	4	5	1	3	4	5	7	6 / 24

Dès 2015, Sport'Ouverte ne comptabilise plus seulement les personnes accueillies dans son infrastructure, mais également les personnes participant aux activités que l'association organise – une personne pouvant être comptée à plusieurs reprises –, ce qui explique l'augmentation.

## COUVRIR LES BESOINS VITAUX DES PERSONNES EN GRANDE PRÉCARITÉ

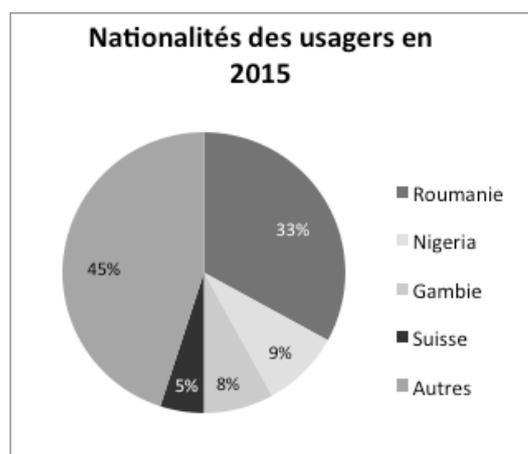
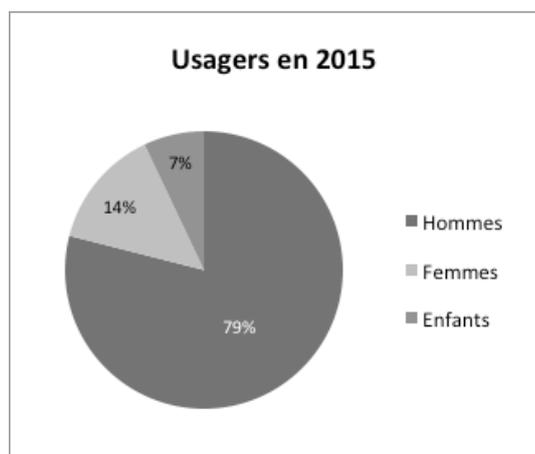
### DOMAINE 4 – PRÉVENTION – AIDE SOCIALE D'URGENCE

#### Hébergement

##### Evolution des nuitées

Hébergement	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Abri PC	3'026	3'047	3'720	6'446	7'169	11'568	11'160	13'327
Marmotte	10'715	10'751	10'949	11'269	11'738	11'681	11'803	12'254
Sleep In	8'123	8'140	8'245	8'572	9'380	9'499	9'521	10'957
<b>Total</b>	<b>21'864</b>	<b>21'938</b>	<b>22'914</b>	<b>26'287</b>	<b>28'314</b>	<b>32'748</b>	<b>32'484</b>	<b>36'538</b>

En cinq ans (2010-2015), le nombre de nuitées du dispositif a augmenté de 60%, passant de 22'914 à 36'538.



En 2015, 2'091 personnes différentes ont fréquenté les structures d'hébergement d'urgence de la Ville, dont 79% d'hommes, 14% de femmes et 7% d'enfants. La nationalité la plus représentée parmi les usagers était la nationalité roumaine, avec 33% d'usagers roumains.

	2014	2015
Nombre de personnes différentes accueillies	2'021	2'091
Nombre de refus	5'783	11'313

Le chiffre des refus indiqué ci-dessus représente le cumul des refus annoncés chaque jour dans les trois hébergements ainsi qu'au Bureau des réservations (554 refus en 2015 pour ce dernier). Il ne s'agit donc pas précisément du nombre de personnes refusées, car une personne peut avoir été refusée à plusieurs endroits dans la même journée.

Le chiffre des refus 2015 est particulièrement élevé, car il inclut les usagers ayant occupé le jardin du *Sleep In* du 1<sup>er</sup> mai au 31 août, soit environ 50 personnes.

#### Durée des séjours

##### Durée de fréquentation des hébergements d'urgence depuis l'ouverture du Bureau des réservations (décembre 2012) par personne, en nombre de jours/mois

Durée de fréquentation des hébergements (par personne en nombre de jours ou mois)	% des usagers	
	déc. 2012 – déc. 2014	déc. 2012 – déc. 2015
De 1 à 3 jours	29	29
De 4 à 30 jours	27	26
De 1 à 3 mois	17	16
De 3 à 6 mois	9	8
De 6 à 9 mois	4	4
De 9 à 12 mois	4	4
> 12 mois	10	13

Depuis l'ouverture du Bureau des réservations en décembre 2012, 4'950 personnes différentes ont fréquenté les hébergements d'urgence de Lausanne. Le tableau précédent indique que près des trois-quarts de ces usagers (71%) ont fréquenté les hébergements d'urgence sur une durée de moins de trois mois, entre décembre 2012 et décembre 2015. 13% ont séjourné dans les structures d'hébergement d'urgence plus d'un an, pendant cette période.

## Accueil de jour

### Fréquentation de l'Espace

	2013	2014	2015
Nombre d'entrées	28'182	32'411	21'821
Moyenne journalière	109	124	84

En janvier 2015, une réorganisation de l'Espace a été mise en place, impliquant la suppression de l'accueil libre des après-midis, au profit d'un accueil individualisé (permanence sociale). Ce fait explique la diminution de la fréquentation de l'Espace en 2015, en comparaison aux années précédentes.

### Evolution des prestations de l'Espace

	2014	2015
Nombre de consignes à bagages (au 31 décembre)	35	43
Nombre de personnes disposant d'une adresse postale (au 31 décembre)	355	485
Nombre de contacts dans les permanences infirmières en 2014	588	590
Nombre de personnes reçues dans les permanences sociales en 2014	2'713	1'988

La consigne à bagages est pleine : elle devrait compter une centaine de places pour répondre à la demande des usagers réguliers de l'Espace.

## Distribution de nourriture

### Distribution de nourriture par la Centrale alimentaire de la région lausannoise (CARL)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Kilos	520'000	601'936	534'879	572'000	600'000	520'000	565'000	564'000

### Nombre de repas servis à la Soupe Populaire (Fondation Mère Sofia)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Repas	47'149	48'861	45'685	52'501	63'389	60'966	68'452	73'616

### Nombre de colis alimentaires distribués lors des permanences de l'Echelle (Fondation Mère Sofia)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Colis	nd	1'531	1'378	nd	1'425	1'586	1'661	2'077

Un colis représente une semaine de nourriture pour une famille.

## Hygiène et soins de premier recours

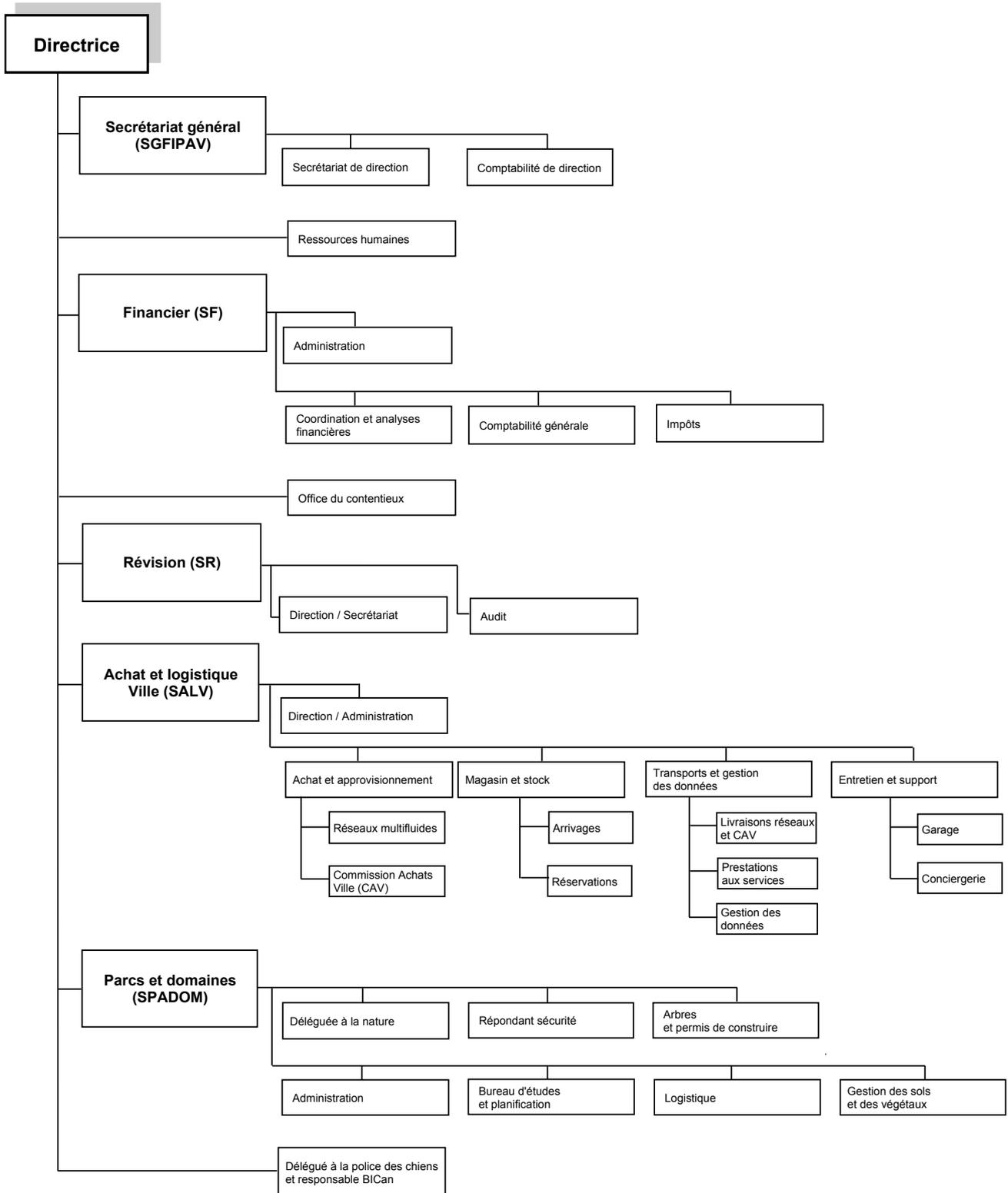
### Evolution des prestations du Point d'Eau

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Lessives	4'975	5'699	5'759	7'937	10'943	11'175	10'759	9'711
Douches	2'766	2'751	4'286	6'243	10'582	9'012	9'883	9'862
Consultations infirmières	2'326	2'041	2'250	2'269	2'097	2'195	2'121	2'201
Consultations médicales	516	541	433	395	379	403	381	463
Consultations dentaires et hygiéniste	1'920	2'046	1'636	1'645	1'545	1'497	1'541	1'524

Les chiffres des consultations infirmières ont été corrigés, dès 2008. Les consultations médicales étaient par erreur également comptabilisées dans les consultations infirmières.



# Direction des finances et du patrimoine vert



## Direction des finances et du patrimoine vert (FIPAV)

Dans le domaine des finances, l'année 2015 a été marquée par le suivi du dossier de la réforme de l'imposition des entreprises (RIE III), le renforcement du suivi budgétaire du budget de fonctionnement et d'investissement, et son déploiement dans l'ensemble des directions, ainsi que par le renforcement et l'accélération de la procédure de recouvrement.

La Direction a poursuivi sa politique de valorisation de la nature en ville, en développant une stratégie de lutte contre les plantes envahissantes et en lançant une campagne de promotion pour soutenir la végétalisation extensive des toitures sur le domaine privé. La Municipalité a désigné les nouveaux exploitants du domaine de Rovéréaz qui axeront leur production sur une agriculture maraîchère biologique de proximité, tout en intégrant un volet social de réinsertion. Les plantages lausannois, qui viennent d'être couronnés par le prestigieux prix Schulthess, décerné par Patrimoine suisse, ont connu un nouveau développement, avec l'installation de plantages réservés aux personnes à mobilité réduite.

Autre nouveauté, la rénovation de la place de jeux à la Cigale, qui fait la part belle aux enfants en situation de handicap : cette initiative a été récompensée par le « Prix allemand pour les espaces de jeux 2015 – Deutscher Spielraumpreis 2015 ». Enfin, la stratégie volontariste mise en place depuis trois ans par la Ville, et menée par le Service achat et logistique Ville (SALV), en matière d'achats de véhicules propres, a été récompensée par le premier prix du Concours national d'Excellence publique, dans la catégorie « Programmes d'économie novateurs ».

### SECRETARIAT GÉNÉRAL (SGFIPAV)

#### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

##### Administration

- coordination administrative transversale de la direction et secrétariat de la directrice
- suivi des affaires du Conseil communal et de la Municipalité au sein de la Direction
- suivi des thèmes transversaux et appui sur les enjeux stratégiques
- gestion de projets stratégiques
- secrétariat de la directrice

##### Comptabilité de direction

- établissement, pour la direction et en collaboration avec ses services, du budget de fonctionnement, du plan des investissements et du bouclage des comptes
- responsabilité, entre autres, du contrôle budgétaire, du respect des règles administratives, de la passation des écritures, de l'enregistrement des factures et de la gestion administrative et comptable du personnel de la direction
- gestion administrative et comptable de la subvention annuelle de CHF 80.– par habitant
- tenue de la comptabilité générale et salariale de la Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL)

#### EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Comptabilité direction FIPAV	4.00	3.00	4.00	4.00
Direction SG FIPAV	2.00	1.80	2.50	1.70
Ressources humaines	0.80	0.90	1.90	1.90
<b>Total service</b>	<b>6.80</b>	<b>5.70</b>	<b>8.40</b>	<b>7.60</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
Unité administrative	
<b>Total service</b>	<b>+ 1.60</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Comptabilité direction FIPAV	4	3.00	5	4.00
Direction SG FIPAV	2	1.80	2	1.70
Ressources humaines	1	0.90	2	1.90
<b>Total service</b>	<b>7</b>	<b>5.70</b>	<b>9</b>	<b>7.60</b>

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n		n	
	0		0	
<b>Total service</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	1	2

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
<b>Total service</b>	<b>1</b>

**ÉVÉNEMENTS MARQUANTS**

Une nouvelle répartition provisoire de certaines tâches au sein du service et de la direction a permis de pallier la vacance du poste de secrétaire générale, la titulaire ayant démissionné en cours d'année. Vu l'augmentation croissante de la charge de travail, le personnel a été renforcé d'1.6 ept afin d'apporter un soutien au secrétariat général (0.5 ept) et de dynamiser et d'harmoniser la gestion des ressources humaines en matière de développement du personnel et de politique RH (1.1 ept). Ces nouveaux postes ont été créés par réaffectation interne.

Le Secrétariat général a assuré la coordination des acteurs internes et externes dans un certain nombre de projets transversaux en collaboration avec les services de la Direction, notamment dans le cadre de :

- la mise au concours du domaine de Rovéréaz ;
- la réalisation du Parc des Légendes.

L'unité RH a été sollicitée durant la phase de positionnement des postes dans le cadre du projet Equitas, qui a nécessité la mise à jour des descriptions de poste du service.

**COMPTABILITÉ DE DIRECTION**

La comptabilité de direction a développé ses prestations et intensifié ses relations de proximité avec les différents services de la Direction.

**Projet Subvention80**

Démarré en 2014, le traitement du versement de la Subvention80 pour l'année 2013 s'est poursuivi tout au long de l'exercice ce qui a permis de toucher 95% des ayants-droit ; l'analyse de la population restante a permis d'effectuer une relance pour optimiser le taux des versements. Cette démarche se poursuivra en 2016 ce qui permettra de tirer le bilan final de l'année « Subvention80 2013 ».

En parallèle, le projet a été développé afin d'être en mesure de traiter désormais deux années de subvention, soit 2013 et 2014. D'excellents résultats ont été réalisés, avec notamment l'amélioration du traitement des ayants-droit non-clients des services industriels (SiL), par le biais du scannage de masse des quittances de caisse et de la reprise des données des paiements effectués en 2013 lorsque le bénéficiaire était identique ; l'entier des opérations a ainsi été absorbé par la comptabilité de direction sans devoir faire appel à des auxiliaires. Les versements de la Subvention80 pour l'année 2014 présentent, quant à eux, un taux de réussite similaire à l'année précédente, 93% des ayants-droit ayant reçu le versement à fin décembre 2015.

## SERVICE FINANCIER (SF)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

#### Administration

- gestion de la trésorerie et de la dette
- secrétariat de la Commission permanente des finances
- mandat Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL) : trésorerie, production de tableaux de bord et prestations diverses

#### Coordination et analyses financières

- réalisation de la planification financière à l'intention de la Municipalité
- gestion des processus de réalisation du budget et du plan des investissements
- préparation des préavis relatifs au budget et aux comptes
- suivis budgétaire, de la trésorerie, des investissements, à l'intention de la Municipalité
- collaboration à la notation financière de la Ville
- analyses techniques et financières diverses

#### Comptabilité générale

- gestion du processus et bouclage des comptes
- gestion du plan comptable, du logiciel informatique, supervision de la comptabilité de la Ville ainsi que de quelques fonds et fondations

#### Impôts

- tenue à jour des rôles spéciaux d'impôts des contribuables lausannois et relations avec l'Administration cantonale des impôts et l'Office d'impôt des districts de Lausanne et Ouest lausannois
- suivi des dossiers de répartitions intercommunales d'impôts et contrôle des domiciles secondaires
- perception de l'impôt à la source et de l'impôt sur les chiens
- organisation et gestion du bureau d'information fiscale en collaboration avec l'Office d'impôt

#### Contentieux

- recouvrement des créances de la Ville et de la caisse de pensions du personnel communal, à l'exception des montants dus aux services industriels et à la recette de district
- gestion de la caisse communale
- secrétariat de la Commission de recours en matière d'impôt communal

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Comptabilité générale	7.30	7.30	7.30	6.70
Contentieux	18.20	17.20	17.20	17.20
Coordinat. & analyses financ.	5.00	5.00	5.00	5.00
Direction - SF	2.75	2.75	2.75	2.75
Impôts	3.00	3.00	3.00	3.00
Total service	36.25	35.25	35.25	34.65

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
Unité administrative	
Total service	- 1.00

**Tableau 2.1. - personnel fixe** (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Comptabilité générale	9	7.30	8	6.70
Contentieux	19	17.20	19	17.20
Coordinat. & analyses financ.	5	5.00	5	5.00
Direction - SF	3	2.75	3	2.75
Impôts	3	3.00	3	3.00
<b>Total service</b>	<b>39</b>	<b>35.25</b>	<b>38</b>	<b>34.65</b>

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n		n	
	0		0	
<b>Total service</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services** (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	4	4

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi** (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	3
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
<b>Total service</b>	<b>4</b>

## ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

Suite au départ du chef de service, la Municipalité a procédé à la nomination de son remplaçant en la personne de son adjoint, ce qui a permis d'assurer la continuité et la bonne gestion du service.

Le service a notamment :

- procédé à l'uniformisation du suivi budgétaire au sein de la Ville ;
- participé à la gestion de plusieurs sociétés de la Ville.

## Dette communale

En 2015, 60 opérations d'emprunts à court terme (moins d'une année) ont été conclues. Une émission d'emprunt obligataire (à long terme) a été effectuée pour CHF 100 millions. Quatre emprunts à long terme pour un total de CHF 240 millions ont été remboursés.

## Information fiscale (BIF)

En collaboration avec l'Office d'impôt des districts de Lausanne et Ouest lausannois, le Bureau d'information fiscale a ouvert ses portes du 16 février au 20 mars 2015. Pour la treizième fois le Canton s'est associé à la prestation offerte par la Commune. Une équipe de six taxateurs a rempli 3'721 déclarations d'impôt et a répondu à 3'887 personnes. Ce service gratuit est très apprécié tant des Lausannois que du Canton qui a bénéficié de dossiers pré-taxés.

## Impôt sur les chiens

Au 31 décembre 2015, 3'774 chiens étaient inscrits au rôle. Durant l'année, un contrôle régulier en relation avec la base de données *Animal Identity Service AG (ANIS)* – soit le marquage obligatoire des chiens par puce électronique – a permis l'inscription de 138 nouveaux chiens et l'envoi de 415 bordereaux supplémentaires de reprise pour CHF 37'395.–.

## Frontaliers

Des contrôles supplémentaires et une conjoncture favorable à l'engagement de frontaliers ont permis d'enregistrer une hausse des encaissements à ce poste. Les éléments traités en 2015 correspondent aux salaires 2014 :

	en 2013	en 2014
nombre de frontaliers	4'858	5'757
employeurs	941	997
impôts en CHF	8'728'359.–	10'512'662.–

### Résidences secondaires

En 2015, 624 procédures (questionnaires) ont été engagées et 270 nouvelles domiciliations fiscales ont été forcées alors que 151 dossiers sont encore en examen à l'Administration cantonale des impôts (ACI).

A fin 2015, les domiciliations fiscales forcées antérieures, assorties d'une décision de taxation (96%) pour la période fiscale 2013, ont généré un impôt communal de CHF 720'697.–.

Le tableau ci-dessous renseigne sur les taxations établies et l'impôt communal facturé, sur la base des cas dont le rôle a été forcé :

Périodes fiscales forcées	Périodes fiscales taxées (en CHF)				
	2010	2011	2012	2013 <sup>1</sup>	2014 <sup>2</sup>
2010	1'116'150	1'321'006	906'215	876'537	456'987
2011		935'113	996'032	852'848	621'185
2012			947'188	806'559	551'300
2013				720'697	439'903
2014					397'054

<sup>1</sup> Selon l'année, un certain nombre de dossiers doit encore être taxé par l'Office d'impôt

### Contentieux

L'office du contentieux a fonctionné pour la première fois durant une année complète dans la nouvelle configuration établie au 1<sup>er</sup> août 2014.

Le nombre d'affaires en cours, à fin 2015, a poursuivi l'augmentation constatée durant ces dernières années pour arriver à 78'563 affaires à fin 2015, représentant un montant de CHF 22.7 millions (soit une hausse d'un peu plus de 9% en nombre de dossiers et de 4% en capitaux par rapport à l'année précédente).

La complexification des affaires et la quérulence des débiteurs ralentissent toujours le traitement des dossiers.

La cellule chargée du recouvrement des actes de défaut de biens a poursuivi son activité durant l'année 2015. Elle a pu encaisser la somme de CHF 573'271.80, ce qui constitue un résultat très satisfaisant, compte tenu du montant moyen assez faible des actes de défaut de biens et de l'ancienneté d'une partie de ceux-ci.

L'ensemble des opérations liées aux actes de défaut de biens représente 25'797 affaires à fin 2015, pour un montant de CHF 23.2 millions. Ces affaires s'ajoutent à celles qui figurent ci-dessus.

### Commission communale de recours en matière d'impôts communaux et de taxes spéciales

Les commissaires ont procédé à 18 auditions de parties durant l'année 2015.

Nombre de dossiers :

	en 2011	en 2012	en 2013	en 2014	en 2015
Reportés	98	54	50	63	85
Nouveaux	16	16	55 <sup>1</sup>	52 <sup>1</sup>	81 <sup>2</sup>
Liquidés	60	20	42	30	67
Soldes	54	50	63	85	99

<sup>1</sup> Ce chiffre ne comprend pas les recours interjetés contre la taxe de base fixée dans le nouveau règlement communal sur la gestion des déchets de l'année en cours

<sup>2</sup> Ce chiffre ne comprend pas les recours interjetés contre la taxe de base fixée dans le nouveau règlement communal sur la gestion des déchets de l'année en cours, y compris les 46 recours relatifs aux taxes City Management

Recours interjetés contre la taxe de base fixée dans le nouveau règlement communal sur la gestion des déchets :

	en 2013	en 2014	en 2015
	3'362	3'572	3'265

Il convient de souligner que la Commission communale de recours a maintenu un rythme soutenu afin de réduire sensiblement les délais de traitement des recours.

## SERVICE DES PARCS ET DOMAINES (SPADOM)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- entretien du patrimoine vert (360 ha de parcs, 1'900 ha de forêts, 770 ha de terres exploitées par l'agriculture, 35 ha de vignes et 5 cimetières) dans une recherche de cohérence et de consensus entre les besoins des usagers et les aspects écologiques, esthétiques et économiques

- application des règlements de protection des arbres hors forêt sur l'ensemble du territoire communal
- préservation de l'attractivité sociale, culturelle et esthétique des espaces verts
- application de la politique d'intégration et de valorisation de la nature en ville
- mise à disposition de compétences professionnelles dans le cadre d'études d'aménagements verts et de groupes de travail internes à la Ville

#### **Administration**

- gestion du secrétariat de l'ensemble du service
- gestion financière
- gestion des ressources humaines et formation des apprenti-e-s
- communication

#### **Nature en ville**

- mise en œuvre de la stratégie et des projets Nature en ville
- responsable de la bonne intégration des aspects nature dans les planifications urbaines
- accompagnement, formation et conseil à l'interne et l'externe (autres services ville, privés, associations)

#### **Sécurité au travail**

- application de la directive relative à l'appel à des médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail (directive MSST)
- identification des dangers sur l'espace public et sur les emplacements de travail
- organisation des principales formations obligatoires et continues en lien avec la sécurité (premiers secours, conduite de véhicules et règles de circulation)

#### **Bureau d'intégration canine et de la police des chiens**

- application des dispositions fédérales, cantonales et communales inhérentes à la police des chiens
- identification et détection des chiens à risque ou à l'origine d'incidents
- évaluation du comportement et des tests de conduite, d'obéissance et de maîtrise (TCOM)
- conduite d'enquête administrative en cas d'incident/d'agression impliquant un chien à l'encontre d'un congénère ou d'une personne
- gestion des dossiers de chiens considérés juridiquement comme potentiellement dangereux (CPD)

#### **Arbres et permis de construire**

- traitement des requêtes en abattage comprenant les analyses et rapports pour les autorisations municipales d'abattage sur domaine public et privé
- traitement des demandes de permis de construire touchant aux espaces verts et aux arbres sur parcelles privées

#### **Planification et projets**

- réalisation d'études et projets dans les espaces publics, les parcs, les places de jeux et les plantages
- gestion des plantages, planification générale des projets
- organisation d'ateliers de sensibilisation au jardinage biologique

#### **Logistique**

- gestion et entretien des vignobles
- gestion et entretien des établissements horticoles et fourniture de décorations florales officielles
- constructions et réparations

#### **Gestion des sols et des végétaux**

- gestion et entretien des parcs et domaines
- gestion et entretien des forêts
- gestion du patrimoine arboré

## **EFFECTIF DU PERSONNEL**

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (SPADOM)	19.00	19.10	15.70	13.60
Bureau d'étude & planification	7.60	7.50	8.60	7.50
GESOLVEG - Parcs - secteur OUEST	44.00	44.00	44.00	44.00
GESOLVEG - Parcs - secteur EST	44.40	44.60	44.40	44.60

GESOLVEG - Parcs - secteur SUD	56.80	55.80	53.80	53.80
Gestion des sols et végétaux	10.00	10.00	8.00	7.00
GSV - Cimetières - Bureau	7.65	7.45	7.45	7.25
GSV - Cimetières-aménag./inhum.	7.00	7.00	7.00	7.00
GSV - Cimetières-Bois-de-Vaux 1	14.00	14.00	14.00	13.00
GSV - Cimetières-Bois-de-Vaux 2	13.00	13.10	13.00	13.10
GSV - Cimetières-Montoie	7.10	7.20	7.10	7.20
GSV - Forêts	22.70	22.50	24.70	23.50
Logistique	3.00	3.00		
Logistique - Atelier	27.80	27.73		
Logistique - Etabl. Horticole	27.40	27.20		
Logistique - Vignobles	6.00	5.00		
Ateliers			30.00	29.93
Bâtiments			3.00	3.00
Etablissement horticole			25.20	25.20
Unité Arbres & Permis Const.			2.80	2.80
Vignobles			11.30	10.30
Total service	317.45	315.18	320.05	312.78

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
Unité administrative	
Total service	+ 2.60

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (SPADOM)	23	19.10	17	13.60
Bureau d'étude & planification	8	7.50	8	7.50
GESOLVEG - Parcs - secteur OUEST	44	44.00	44	44.00
GESOLVEG - Parcs - secteur EST	45	44.60	45	44.60
GESOLVEG - Parcs - secteur SUD	58	55.80	56	53.80
Gestion des sols et végétaux	10	10.00	7	7.00
GSV - Cimetières - Bureau	9	7.45	8	7.25
GSV - Cimetières-aménag./inhum.	7	7.00	7	7.00
GSV - Cimetières-Bois-de-Vaux 1	14	14.00	13	13.00
GSV - Cimetières-Bois-de-Vaux 2	14	13.10	14	13.10
GSV - Cimetières-Montoie	8	7.20	8	7.20
GSV - Forêts	23	22.50	24	23.50
Logistique	3	3.00		
Logistique - Atelier	28	27.73		
Logistique - Etabl. Horticole	28	27.20		
Logistique - Vignobles	5	5.00		
Ateliers			30	29.93
Bâtiments			3	3.00
Etablissement horticole			26	25.20
Unité Arbres & Permis Const.			3	2.80
Vignobles			11	10.30
Total service	327	315.18	324	312.78

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales.

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n		n	
Administration (SPADOM)	3		3	
Bureau d'étude & planification	1		1	
GESOLVEG - Parcs - secteur OUEST	3		3	
GESOLVEG - Parcs - secteur EST	3		3	
GESOLVEG - Parcs - secteur SUD	3		3	
GSV - Cimetières-Bois-de-Vaux 2	0		1	

GSV - Forêts	1	5
Logistique - Etabl. Horticole	7	
Etablissement horticole		7
Total service	21	26

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	20	12

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Convention de départ	1
Décès	1
Démission	8
Départ à la retraite	8
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	1
Licenciement reconversion ext.	1
Licenciement suppression poste	
Total service	20

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

1 <sup>er</sup> janvier :	fermeture de la compostière de la Tuilière ; fin d'activité de la famille Chollet au domaine de Rovéréaz ;
12 mars :	campagne d'abattage de peupliers au parc Bourget ;
avril :	inauguration du plantage de Cour ;
21 avril :	inauguration des drapeaux d'Ouchy ;
30 avril :	essai de transformation de la végétation sur la promenade Jean Monnet ;
mai :	nouveau fleurissement au parc de Derrière-Bourg ;
13 mai :	inauguration de l'exposition « Fleurs d'abeilles » au jardin botanique ;
21 mai :	cave ouvertes en Ville (Caveau de l'Hôtel de Ville) ;
28 mai :	inauguration d'un fitness urbain aux Boveresses ;
30 mai :	inauguration de la place de jeux de la Cigale ; journée lausannoise du Vélo ;
31 mai :	fête de la nature à la Bressonne ;
12 juin :	opération de nettoyage avec la population au Bourget ;
18 juin :	le SPADOM est hôte d'honneur aux journées de la forêt de Suchy ;
19 juin :	ouverture au public de la terrasse du Burignon ;
27 juin :	la Ville de Lausanne reçoit le prix Schulthess pour le développement des plantages ;
juillet :	début du chantier de rénovation de la Tour de Sauvabelin ; végétalisation de la toiture des locaux de service de Valency ;
7 juillet :	les vins de Lausanne au Festival de la Cité ;
août :	soutien aux agriculteurs lausannois à cause d'une sécheresse exceptionnelle ; aménagement de buttes et mise en valeurs de l'œuvre « Bubbles » à Derrière-Bourg (Lausanne-Jardin 2014) ; réaménagement de l'horloge d'Ouchy - débarcadère ;
19 août :	excursion « Les biotopes de Tridel » ;
20 août :	journée en forêt pour « Solidarité handicap mental » ;
28 août :	nuit des chauves-souris ;
septembre :	mise en place d'un fitness urbain à Pierre-de-Plan ;
2 septembre :	inauguration du parc de la Brouette ;
6 septembre :	marché « Pro specie rara » au Signal de Sauvabelin ;
16 septembre :	dégustation de vins à la Jetée de la Compagnie ; inauguration du nouveau bac à sable au parc de Valency ;
22 septembre :	lancement de la plateforme collaborative « Nature » ;
29 septembre :	inauguration des œuvres « Légendes d'automne » sur la promenade Schnetzler ;
octobre :	création de toitures végétalisées « modèles » à l'établissement horticole ; création d'un mini-plantage à Prélaz ; réaménagement du petit parc de Tivoli suite à la construction d'un passage sous la ligne du TSOL ;
3 octobre :	« Un arbre, un enfant » à Vernand-Dessous ;

19 octobre : les Vins de Lausanne présentés à l'exposition universelle de Milan ;  
 30 octobre : la place de jeux de la Cigale obtient un premier rang au Prix allemand pour les espaces de jeux « Deutscher Spielraumplatz » ;  
 novembre : plantations en haut de l'Avenue d'Ouchy ;  
 2 novembre : plantations sur la Promenade Druey ;  
 3 novembre : début des travaux de curage du Lac de Sauvabelin ;  
 17 novembre : journée suisse de l'arbre au Casino de Montbenon ;  
 19 novembre : attribution du mandat de gestion de la ferme de Rovéréaz ;  
 26 novembre : sortie d'un livre souvenir pour les dix ans de la rénovation du Chalet-des-Enfants ;  
 24 novembre - exposition « Nature en Ville ? Y'a photo ! » au Forum de l'Hôtel de Ville ;  
 30 novembre : publication d'un guide de conseils pour l'aménagement des places de jeux ;  
 décembre : réfection d'un terrain de basket au Collège des Bergières ;  
 12 décembre : 213<sup>e</sup> mise des vins ;  
 15 décembre : installation de conditionnement du lait aux Saugealles.

## **ADMINISTRATION**

L'année 2015 a été marquée par la création d'un pool « secrétariat » pour l'ensemble du service, avec notamment l'engagement d'une responsable.

L'unité communication a relayé de nombreux projets, actions et activités auprès des autorités et de la population, en organisant notamment des points de presse. L'ensemble des communications a également été relayé sur le site [www.lausanne.ch/nature](http://www.lausanne.ch/nature).

L'unité RH a été marquée par la phase de positionnement des postes dans le cadre du projet Equitas, qui a notamment nécessité d'importants travaux de révision et mise à jour de la majorité des descriptions de poste du service. Elle a également accompagné la réorganisation transitoire du service, suite aux départs successifs de deux chefs de division. Enfin, elle a coordonné la formation et assuré l'encadrement de 26 apprentis (3 apprentis de commerce, 1 apprentie dessinatrice-paysagiste, 10 apprentis horticulteurs « option paysagisme », 7 apprentis horticulteurs/trices « option floriculture » et 5 apprentis forestiers-bûcherons).

Le correspondant en microinformatique a œuvré à la finalisation de la réservation et du paiement en ligne des refuges gérés par la Ville, à la mise en place de la gestion informatisée des heures travaillées sur les espaces verts lausannois et à la réalisation de différents suivis et améliorations d'applications internes au service.

## **NATURE EN VILLE**

L'équipe Nature a poursuivi la politique nature de la Ville et identifié nonante mesures localisées dans le cadre de la mise en œuvre des liaisons prioritaires du réseau écologique humide. Elle a également travaillé à la validation de la stratégie de prévention et de lutte contre les plantes envahissantes sur la commune de Lausanne et accompagné les grands projets urbanistiques sur les aspects nature (Plaines-du-Loup, Tuilière, STEP et Léman 2030).

En parallèle, l'équipe a travaillé sur différents monitorings et projets sur le terrain, avec notamment la réalisation d'un suivi de l'avifaune des cimetières du Bois-de-Vaux et de Montoie, le lancement d'un programme de subventionnement de toitures végétalisées extensives auprès des privés et la plantation d'une façade végétalisée sur le bâtiment de l'avenue des Figuiers 28. Elle a, de plus, lancé la production de plantes indigènes locales au centre horticole, réalisé un test d'ensemencement à la fleur de foin, dans le but de multiplier le patrimoine génétique local des prairies, et accompagné les équipes sur le terrain pour la mise en œuvre de la charte d'entretien et le suivi des indicateurs nature.

Concernant les aspects communication, l'équipe a collaboré à la réalisation de diverses placettes de démonstration sur le site de l'établissement horticole de la Bourdonnette et à l'organisation de visites, notamment celle des toitures végétalisées. Elle a lancé la plateforme web collaborative « la nature est vous » qui livre des conseils sur les bonnes pratiques permettant de favoriser la nature en ville, offre un espace aux associations actives en faveur de la nature à Lausanne ainsi qu'un portail permettant de faire appel aux volontaires. Elle a enfin collaboré à diverses manifestations et expositions.

## **SÉCURITÉ AU TRAVAIL**

Le renouvellement du parc de véhicules a permis de réduire le nombre de manutentions des charges, d'améliorer l'ergonomie et de diminuer les nuisances sonores.

L'identification des dangers existant dans les bâtiments a permis de prioriser les mesures en vue d'améliorer leur conformité (loi sur le travail et police du feu).

Un inventaire des dangers liés à la sécurité du public (infrastructures potentiellement dangereuses dans les parcs publics) a été réalisé ; il sera suivi d'un catalogue de mesures d'amélioration, validées par les différents services compétents (Ville de Lausanne et Canton de Vaud).

## **BUREAU D'INTÉGRATION CANINE ET DE LA POLICE DES CHIENS (BICAN)**

Le BICAN a vu augmenter le nombre des affaires traitées (+ 20), des morsures, particulièrement au détriment des enfants et des animaux (+ 15 depuis 2014) et des dénonciations auprès de l'autorité pénale.

Malgré une présence résidentielle de presque 250 chiens potentiellement dangereux, l'observation de la voie publique lausannoise permet de constater que leur réunion dans des configurations critiquables (rassemblement, intimidation, comportement inadéquat du détenteur) fait partie du passé.

## **ARBRE ET PERMIS DE CONSTRUIRE**

L'unité a traité 259 affaires (253 en 2014) portant sur 1'205 arbres (842 en 2014), ce qui s'explique par la reconstruction de la station d'épuration de Vidy. Un total de 63 affaires est lié à une demande de permis de construire (51 en 2014) et 196 à des requêtes simples (202 en 2014). L'augmentation sensible et régulière du nombre de demandes de permis de construire depuis 2011, qui a connu un pic en 2014, marque un certain ralentissement en 2015; le nombre de suivis de chantiers, y compris les phases annexes (début et fin des travaux, contrôle des aménagements extérieurs), s'est donc stabilisé.

## **BUREAU D'ÉTUDES ET PROJETS (BEP)**

Le BEP a conduit de nombreuses études, projets et réalisations en matière de planification générale et grands projets notamment par le biais de groupes d'études pluridisciplinaires de la Ville de Lausanne (Métamorphose, Pôle gare et Axes forts de transports publics).

Concernant les projets plus particulièrement liés à l'espace public, le BEP a participé au groupe de travail « espaces publics », chargé d'étudier des projets d'aménagement (par exemple : route de Berne, chemin du Calvaire, rue du Docteur-César-Roux, tranchée du Languedoc, route du Signal et le quartier de Sévelin), et a effectué diverses réalisations, aménagements et plantations (par exemple : avenue de Chailly, place de la Sallaz, avenue d'Ouchy, place de la Riponne, avenue de Beaulieu et avenue Couchirard).

En ce qui concerne les parcs, le BEP a réalisé diverses études et projets, notamment l'aménagement du parc de Sauvabelin, de la promenade de la Liberté, du parc et terrain d'aventure de Malley et le renouvellement du fleurissement (Derrière-Bourg inférieur, loggia du Palais de Rumine et horloge fleurie du Jardin Dapples). De plus, il a participé à l'élaboration de la publication « Les arbres à Lausanne », au développement d'un concept global de fleurissement de la Ville et au suivi des hôtels à insectes et de l'occupation des nichoirs à oiseaux.

Quant aux places de jeux, le BEP a divers projets à l'étude, notamment la place de Vidy (petit train), le parc de Chandieu, la place du Nord, la promenade du Bois-de-Beaulieu, les Boveresses, Eglantines, le parc Bourget, Sauvabelin et le Pont-de-Chailly. Il a complètement réaménagé les places de jeux de la Cigale, du parc de la Brouette, de Valency et participé à l'aménagement d'un espace Street Workout (fitness urbain) aux Boveresses et à Pierre-de-Plan et à l'espace de basket au collège des Bergières. En parallèle, il assure la gestion des contrôles de sécurité et d'entretien, fournit des prestations de conseils internes et externes à la Ville dans le rôle de délégué du Bureau de prévention des accidents pour les places de jeux et participe à divers groupes de travail interservices et externes à la Ville (préaux d'écoles, Union suisse des services des parcs et promenade, les adolescents et le groupe de référence UNICEF). Le BEP a enfin édité une brochure de conseils pour les places de jeux privées.

En ce qui concerne les plantages, de nouvelles réalisations ont vu le jour en 2015 à l'avenue de Cour 72, à la rue de la Borde et au collège de Prélaz. Quant aux quartiers du Vallon et du Levant, des projets sont actuellement à l'étude. A noter encore que les plantages lausannois ont été couronnés par le prestigieux prix Schulthess, décerné par Patrimoine suisse. Pour conclure, n'oublions pas Lausanne Jardins, avec la pérennisation de quelques jardins de l'édition 2014, la rédaction du bilan et des perspectives pour l'édition de 2019.

## **LOGISTIQUE**

Le départ du chef de division, en février 2015, a conduit à la répartition provisoire de ses quatre entités. Les entités « Ateliers » et « Etablissement horticole » ont été rattachées à la Division de gestion des sols et des végétaux (GESOLVEG) et les entités « Vignobles » et « Bâtiments » ont été rattachées au chef de service.

### **Vignobles**

Une nouvelle organisation des vignobles a été mise en place en 2015, avec l'engagement du responsable de production des domaines de La Côte suivi par celui de l'équipe de Lavaux.

L'année 2015 a été exceptionnellement sèche ce qui a fortement impacté le volume de vin produit ; le fruit de la récolte est par contre très riche et très solaire.

L'équipe a innové en proposant la première cave ouverte en ville, au carnotzet de la Municipalité. Pour la troisième fois, elle a poursuivi sa collaboration avec le Festival de la Cité en tant que fournisseur officiel des vins, en présentant sa nouvelle gamme. En parallèle, les vins de Lausanne ont reçu le 1<sup>er</sup> prix Bio Vaud pour son Garanoir 2013, Château Rochefort, qui a été servi à l'occasion du centième anniversaire du CIO.

La 213<sup>e</sup> mise des vins de la Ville de Lausanne s'est déroulée le 12 décembre et l'ensemble des lots y a été vendu.

### **Etablissement horticole**

Le départ à la retraite du chef de culture a conduit à une réorganisation des charges au sein des cadres.

L'année a été marquée par la création d'une surface d'exposition pour les toitures végétalisées, la mise en service d'une nouvelle serre ainsi que la mise en place de diverses améliorations techniques qui permettront de réduire la consommation d'énergie. En parallèle, un gros travail d'analyse et de statistiques a été effectué au profit d'un audit réalisé dans le cadre du projet « Métamorphose – Prés-de-Vidy ».

## Bâtiments

L'unité a participé à l'élaboration et à la conduite de nombreux projets et réalisations en matière d'entretien, de rénovation et de construction, tant dans le domaine du bâtiment que dans celui du génie civil.

Poursuivant les travaux de mise en conformité des locaux utilisés par le personnel engagé dans l'entretien des parcs de la Ville, plusieurs projets de rénovation ont fait l'objet d'études et de mises à l'enquête publique en vue de travaux en 2016 (locaux des jardiniers de Floréal, hangar des forestiers au Boscal et bureaux des ateliers de l'avenue du Chablais 46). Dans le même cadre, les projets liés à « Métamorphose – Plaines-du-Loup » ont également fait l'objet d'études préliminaires pour une éventuelle conversion de la ferme du Solitaire en locaux de service.

Divers travaux d'entretien ont été réalisés sur l'important parc immobilier du service ainsi que sur le domaine public (domaines viticoles et agricoles, et entretien de revêtements sur la promenade de Vidy, le parc de Milan et aux abords du collège du Vieux-Moulin). De lourds travaux de mise en conformité ont également été réalisés pour les vestiaires et le dépôt du Denantou, situés sur les quais d'Ouchy; un dépôt à la Maladière a également été réaménagé.

La 1<sup>re</sup> étape de renaturation du lac de Sauvabelin a débuté, avec les travaux de curage des sédiments du lac.

## Ateliers

Les ateliers ont participé à la modification du mode de traitement des déchets verts issus du service, suite à la fermeture de la compostière de la Tuilière. Ce travail a permis de garantir le retraitement sur site de près de 50% des déchets verts, qui y étaient précédemment acheminés.

## DIVISION GESTION DES SOLS ET DES VÉGÉTAUX

GESOLVEG a développé et/ou participé à de nombreux projets en faveur de la population lausannoise (Abracadabra, journée en forêt avec des personnes handicapées, journée lausannoise du vélo, fête en forêt à Suchy en qualité d'hôte d'honneur, marché ProSpecieRara à Sauvabelin, opération « un arbre un enfant », expo « y a photo! », opération « Cheval urbain » de ramassage des déchets, développement du parc naturel périurbain du Jorat, Diverscités) et a également assuré la coordination de nombreuses consultations internes relatives aux plans partiels d'affectation, aux plans de quartier et autres grands projets.

Suite à la spectaculaire sécheresse 2015, les travaux d'été se sont concentrés sur l'arrosage de certaines structures végétales dans les parcs et les cimetières. La sécheresse a également causé des soucis aux agriculteurs, vu la faible croissance de l'herbe et des cultures et le tarissement de certaines sources. Un fonds de secours de CHF 25'000.– a ainsi été créé pour participer aux surcoûts.

En vue de la fermeture du site de la compostière à la Tuilière, le service a développé diverses pratiques permettant d'améliorer le recyclage des déchets sur place, sans engendrer d'importants frais de traitement.

L'adoption, par le Conseil du préavis N° 2015/32 (« *Qualité de vie dans les parcs lausannois* ») a permis de déployer diverses mesures en vue de se conformer à la nouvelle charte d'entretien, au nouveau règlement des parcs et au nouvel équipement destiné à améliorer la gestion des déchets.

## Parcs

Les collaborateurs des parcs ont tout particulièrement œuvré à la mise en place de la charte, des dispositions réglementaires des espaces verts de la commune de Lausanne (DREV) et du règlement des parcs. Ainsi, une vingtaine de collaborateurs ont été assermentés.

L'équipe a contribué à diverses réalisations et mises en place (plantage de l'avenue de Cour 72; transformations des massifs de l'horloge et damiers du Débarcadère ainsi qu'au talus Curtat, etc.). Elle a également réalisé le nouveau massif à l'Hermitage, œuvré à la plantation de l'avenue de Chailly, à la replantation de l'avenue de Beaulieu et de la route de Berne ainsi qu'à l'élimination des plantes néophytes.

Deux toitures ont été aménagées sur les édifices de la Sallaz et sur celle de Jean-Monnet; l'arrosage automatique a été installé sur les zones herbeuses le long de l'avenue du Tribunal-Fédéral, la tonte « mulching » mise en place systématiquement; le chantier du parc de la Brouette a été finalisé.

Les jardiniers ont arraché plus de 600 m<sup>2</sup> de plantes tapissantes, pour les remplacer par une prairie fleurie au chemin de Chissiez et à l'avenue Jean-Jacques-Mercier.

Des compensations écologiques, sous forme de subventions, ont été obtenues pour le travail effectué par l'équipe agricole du service, reconnue entreprise agricole au titre du droit fédéral.

L'unité a développé des outils et notamment des bases de données afin de faciliter la gestion des heures, la facturation, l'élaboration des plans de gestion, le contrôle des travaux effectués et finalement tous les chiffres utiles pour illustrer l'évolution du travail et garantir un suivi de la qualité.

L'année a été propice à la collecte du miel, avec plus de 400 kg; la sécheresse a conduit à une augmentation du volume d'arrosage des espaces verts. La campagne de sensibilisation menée avec le cheval urbain a rencontré un écho positif. Les attaques de nouveaux organismes nuisibles, tels que la chararose du frêne, la pyrale du buis ou encore le capricorne asiatique, ont été modérées et bien maîtrisées. De plus, l'équipe a participé à la mise en place d'un protocole de gestion viable et fonctionnel des arbres sur l'outil Goéland ainsi qu'à plusieurs événements.

L'application de la nouvelle charte d'entretien écologique a permis d'atteindre la grande majorité des objectifs fixés par la Municipalité et validés par le Conseil communal, suite à l'adoption du préavis N° 2015/32 (« *Qualité de vie dans les parcs lausannois* »).

## Domaines

L'année 2015 a été marquée par le développement du projet d'avenir de Rovéréaz qui vise à en faire un centre de production de fruits, légumes et autres produits agricoles bio, destinés prioritairement aux structures communales de restauration collective. Ce projet prévoit également un volet d'accueil du public et des enfants lausannois ainsi qu'un volet social de réinsertion, le tout dans le respect des qualités paysagères du site. Les futurs exploitants ont été désignés en novembre ; ils s'installeront progressivement sur le site dès mi-2016.

Au domaine des Saugealles, des aménagements ont été réalisés dans la grange du rural afin d'assurer une meilleure commercialisation en direct du lait de la ferme. En ce qui concerne l'installation de biogaz, cette 9<sup>e</sup> année d'exploitation aura été marquée par de gros travaux de maintenance dus à l'usure d'une partie des équipements techniques, ce qui a entraîné la chute de la production d'électricité verte (-40% par rapport à l'année record de 2014).

Au domaine des Cases, divers travaux de mise en conformité des équipements agricoles et des écoulements ont permis de préserver les sources situées en aval.

En matière de gestion des terres agricoles de la Ville, l'entité s'est attachée à anticiper les mutations futures liés à divers projets (terrains de football Métamorphose, décharge pour dépôt de matériaux d'excavation, parking, nouvelle bretelle AR, déplacement du Service des automobiles et de la navigation, aménagements autour de l'aéroport région lausannoise-La Blécherette) qui touchent les terrains autour de la Blécherette et du Solitaire.

Elle a, par ailleurs, géré les dossiers soumis en consultation auprès du service tout en collaborant aux grands projets d'urbanisation et de développement énergétique.

En ce qui concerne la gestion des auberges foraines, l'année a été marquée par le départ, à l'été, du tenancier de l'auberge du Chalet-à-Gobet, puis en septembre par la décision de la Municipalité de confier pour quelques mois l'auberge à l'Établissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) afin de faire face à l'afflux de demandeurs d'asile et d'éviter les pertes de loyer.

## Forêts

Le service a dû faire face à un terrible accident de travail ayant entraîné le décès d'un forestier-bûcheron.

Quatre nouveaux apprentis ont été engagés à la rentrée 2015.

Le marché des bois reste peu porteur, raison pour laquelle la quantité de bois coupée en 2015 a été inférieure à la moyenne des dernières années.

Les arbres atteints de la chararose, maladie fongique attaquant les frênes, sont exploités en priorité afin d'assurer la sécurité du public et des voies de communication.

Le service participe au développement du projet du parc naturel périurbain du Jorat (PNP). La candidature, déposée en 2015, a été acceptée par la Confédération, ce qui permettra de créer une structure permettant de développer des projets et de rédiger une charte, qui constituera l'acte fondateur du PNP, et qui devrait être ratifiée par les conseils des communes partenaires en 2020.

## Patrimoine arboré

L'Unité patrimoine arboré a été créée en 2015 pour veiller à la gestion des 8'000 arbres d'avenues et 80'000 arbres des parcs ainsi que pour participer à celle des 800'000 arbres des forêts lausannoises.

Elle a contribué à la rédaction de la brochure « Les arbres à Lausanne », à la préparation de la « Journée suisse de l'arbre » du 17 novembre 2015, sous le thème « Quelle place pour l'arbre en ville » qui a accueilli plus de 250 professionnels autour des enjeux urbains liés aux arbres et a proposé des mesures de préservation particulières afin de garantir le maintien d'arbres remarquables, tels que le cèdre et le hêtre pleureur de l'Hermitage ou encore le robinier de Valency.

Le contrôle annuel des arbres a été renforcé et systématisé. Quelque 1'300 arbres ont été signalés dans les parcs et les cimetières, dont 596 qui ont dû être mis à l'abattage, pour des raisons de sécurité, de sénescence, de suite d'accident et de maladie (la chararose du frêne a conduit à 55 abattages hors zone forêt). 549 arbres ont été plantés en 2015, que ce soit dans le cadre de remplacements ou de projets d'aménagement.

Pour la 1<sup>re</sup> fois, il a été possible de communiquer, début septembre, sur l'ensemble des arbres concernés par les abattages, par le biais d'un communiqué de presse et de séances d'information au public.

L'unité a développé des techniques permettant de pratiquer un entretien raisonné et différencié des arbres afin de réduire le nombre d'heures consacrées à la taille d'entretien des arbres (2015: 17'886 heures consacrées à la taille et au ramassage contre 28'784 heures en 2014).

## Cimetières

La démarche « zérophyto » a été intensifiée ; la promotion et la vente de produits biologiques dans les magasins a reçu un bon accueil de la part du public.

En juin, l'entité a mis en place, à Bois-de-Vaux II, une section de tombes à la ligne gratuite et a entrepris de gros travaux d'aménagement de l'ancienne section 53. Divers travaux de réfection ont été réalisés, notamment pour le collecteur d'eau claire à Bois-de-Vaux I, et les surfaces de l'allée de la section 26 ont été refaites à neuf.

## Préavis

Le service a collaboré à la rédaction des préavis suivants :

- préavis N° 2015/10 (« *Tour de Sauvabelin* ») ;
- préavis N° 2015/32 (« *Qualité de vie dans les parcs lausannois* ») ;

- préavis N° 2015/72 (« Travaux de rénovation et de réhabilitation des parcs et domaines – Crédit-cadre annuel 2016 – Réponse au postulat de M. Valéry Beaud et consorts "Pour une requalification des espaces publics situés au Nord du site du Centre de congrès et d'expositions de Beaulieu" »).

## SERVICE ACHAT ET LOGISTIQUE VILLE (SALV)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

#### Direction / Administration

- direction du service et gestion du personnel des trois sites (Malley, Vigie et Perrelet)
- développement d'une politique d'achat responsable et économique pour la Ville
- présidence de la Commission d'achat Ville (CAV)

#### Achat et approvisionnement

- achats de matériel pour les réseaux électricité, eau, gaz, chauffage à distance et multimédia
- achats de matériels divers pour tous les services de la Ville (matériel CAV)
- gestion de l'approvisionnement des services au travers de la plateforme LausaShop
- coordination de l'achat des véhicules à l'usage des services

#### Magasin et stock

- réception et stockage des marchandises sur le site de Malley
- gestion de stocks de maintenance pour les réseaux anciens
- préparation des marchandises en fonction des commandes des services

#### Transport et gestion des données

- livraison, sur chantier, du matériel de réseau
- livraison, auprès de tous les services de la Ville, des marchandises commandées sur la plateforme centralisée
- prestations diverses de déménagement, transport et manutention pour l'ensemble de la Ville
- formation des conducteurs d'élévateurs pour toute l'administration
- administration et développement de la plateforme informatique de commande LausaShop
- gestion des projets informatiques du service et de la CAV
- facturation des marchandises commandées aux services communaux

#### Garage et conciergerie

- entretien du parc des véhicules et engins de la Direction des services industriels et d'eauservice
- gestion d'un pool de véhicules de remplacement à disposition des services
- participation à une partie du processus d'achat des véhicules légers de toute la Ville
- entretien des bâtiments, locaux et installations techniques se trouvant sur le site de Malley

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Achats & approvisionnement	7.00	7.00	9.00	8.00
Direction (SALV)	2.00	2.00	2.00	2.00
Entretien véhicules & bâtiment	10.63	9.63	9.63	9.63
Magasin	7.80	7.80	6.80	6.80
Transport et gestion de données	11.00	11.00	10.00	10.00
Total service	38.43	37.43	37.43	36.43

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
Total service	- 1.00

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Achats & approvisionnement	7	7.00	8	8.00
Direction (SALV)	2	2.00	2	2.00
Entretien véhicules & bâtiment	11	9.63	11	9.63
Magasin	8	7.80	7	6.80
Transport	11	11.00	10	10.00
<b>Total service</b>	<b>39</b>	<b>37.43</b>	<b>38</b>	<b>36.43</b>

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n		n	
Direction (SALV)	1		1	
Entretien véhicules & bâtiment	2		3	
Magasin	6		6	
<b>Total service</b>	<b>9</b>		<b>10</b>	

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	4	4

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Convention de départ	1
Décès	
Démission	
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	1
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
<b>Total service</b>	<b>4</b>

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

### Direction / Administration

Le SALV a créé un nouveau poste d'apprenti mécanicien de maintenance, ce qui amène l'effectif total à 10 apprentis, si l'on tient compte des 6 logisticiens, des 2 agents d'exploitation et de l'apprentie de commerce ; ce sont donc 3 nouveaux postes d'apprentis qui ont été créés en trois ans.

Les importants efforts de rattrapage, concernant la formation des cadres et du personnel occupant des postes-clés, ont été en grande partie menés à terme, dans le cadre d'une large opération de développement des compétences du SALV. Tout le personnel encadrant a désormais suivi les formations ad hoc sur la gestion et l'animation d'équipe, les techniques de recrutement, la conduite d'entretien de collaboration, la gestion du temps et des priorités ou encore le cadre légal des marchés publics.

Le télétravail a été introduit en février 2015 : deux acheteuses et un cadre travaillent désormais un jour par semaine à domicile. Le bilan est positif, puisque la motivation du personnel concerné s'en trouve renforcée, sans gêner le fonctionnement des équipes ; de plus, le bilan carbone s'en trouve réduit de 20% sur des trajets importants entre leur lieu de travail et leur domicile.

### Achats et approvisionnement

Le 26 novembre 2015, le SALV a reçu, des mains de la chancelière de la Confédération, le 1<sup>er</sup> prix d'excellence publique, dans la catégorie « programmes d'économie novateurs ». Cette distinction fédérale récompense plus de deux ans d'efforts intenses pour définir et, surtout, implémenter une toute nouvelle politique d'achat de véhicules communaux propres.

Même si le matériel lourd indispensable aux réseaux multifluides (électricité, eau, gaz, chauffage à distance et multimédia) représente encore près de deux tiers des achats menés par le SALV, le dossier des véhicules est, sans conteste, devenu le plus stratégique du service, en raison de la taille du parc de véhicules, qui regroupe plus de 850 unités réparties

entre 23 services. Tout en rationalisant les achats et, ainsi, en doublant la vitesse de rajeunissement du parc vétuste de l'administration, sans pourtant augmenter l'enveloppe budgétaire communale, le SALV a fait l'acquisition d'une dizaine de véhicules 100% électriques en 2015. L'énergie lausannoise étant particulièrement respectueuse de l'environnement, grâce au mix Nativa® entièrement d'origine renouvelable, le bilan carbone de ces véhicules est de 0 gramme de CO<sub>2</sub> par kilomètre, contre une moyenne effective du parc de près de 400 g/km (moyenne suisse à env. 160 g/km). Les particules fines, le dioxyde d'azote et le monoxyde de carbone sont également réduits à zéro, grâce à cette nouvelle technologie parfaitement adaptée à un environnement urbain qui ne réclame pas de grandes autonomies, tout en offrant d'importantes facilités pour la recharge.

Le SALV s'est également coordonné avec les responsables des sites concernés et la Direction des services industriels, afin de procéder aux installations des indispensables bornes de recharge électrique.

Autres faits marquants :

- plusieurs mouvements du personnel et un départ à la retraite ont permis de sensiblement renforcer l'équipe achats & approvisionnement, tout en redistribuant plus efficacement les groupes de produits entre les acheteurs et entre les approvisionneurs. Ce renouveau a permis d'engager un processus de professionnalisation de l'unité, notamment grâce à l'arrivée de personnel avec d'excellentes qualifications ;
- en parallèle des nombreux appels d'offres de marchés publics traditionnels, le SALV a regroupé, pour la première fois, les achats d'habits de travail communaux, grâce à la collaboration des membres du groupe de travail s'occupant des équipements de protection individuelle (GT EPI) ;
- un nouveau groupe de travail de CAV a vu officiellement le jour en 2015 : le GT Réfectoires qui a eu pour tâche de mener à terme le 1<sup>er</sup> appel d'offres groupé sur les achats de denrées, lequel permettra de réaliser d'importantes économies d'échelle dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et d'apporter une nette amélioration des conditions cadres pour les cuisiniers. Les cuisines des centres de vie enfantine (CVE), des accueils pour enfants en milieu scolaire (APEMS) et des réfectoires communaux, tel que le Service de protection et de sauvetage, en sont les principaux bénéficiaires.

### **Transports et gestion des données**

De nouvelles prestations sont offertes par les collaborateurs de cette unité :

- dans un souci de rationalisation globale des tâches, le système de commande de matériel d'économat a été largement simplifié, afin que les services puissent directement passer commande au travers du site du fournisseur ayant remporté le marché public, sans transiter par LausaShop ;
- la sous-unité « Gestion des données » a collaboré à l'implémentation d'un nouveau portail informatique à l'intention de tous les services communaux, afin de leur permettre de commander aisément des prestations de transport ou de déménagement, tout en offrant un suivi professionnel des prestations délivrées ;
- l'équipe « Prestations aux services » fait bénéficier, depuis janvier 2015, les CVE et les APEMS d'une tournée mensuelle de récupération de leurs déchets encombrants et récurrents, cette prestation n'étant pas assurée par le Service d'assainissement ;
- nouvelle prestation de transport du vin en cuve, depuis les différents domaines viticoles vers l'Abbaye de Mont-sur-Rolle.

### **Magasins et stocks**

Afin de poursuivre la réduction des risques de troubles musculo-squelettiques, le magasin du site de Malley s'est équipé, pour la 1<sup>re</sup> fois, d'une emballeuse-filmeuse qui enrobe automatiquement certaines palettes d'un film plastique transparent, en vue d'assurer une sécurité accrue lors des livraisons aux services.

Mandaté pour mener une étude logistique sur le possible transfert des stocks (hors collections) des 4 musées lausannois, le SALV a procédé, avec la Commission immobilière, à l'achat, en décembre 2015, d'une nouvelle grande halle de stockage, sise dans la commune de Boussens. Le SALV aura pour mission de la gérer, de développer ses équipements et machines, ainsi que d'assumer toutes les activités logistiques confiées non seulement par les musées, mais aussi par l'ensemble des services communaux sollicitant des prestations de stockage.

### **Entretien et support**

Deux bornes de recharge pour véhicules électriques ont été installées sur le site de Malley.

Le garage du SALV a connu un fort renouvellement du personnel (départs à la retraite et transfert dans un autre service).

- un jeune mécanicien du site, titulaire du brevet fédéral de diagnosticien, a été promu au poste de chef de garage ;
- deux nouveaux mécaniciens expérimentés, dont un mécatronicien, ont été engagés ;
- un apprenti mécanicien en maintenance d'automobiles a débuté sa formation en août 2015.

En collaboration avec les autres garages communaux, un projet de remplacement du logiciel de gestion du parc automobile a été mené, afin de l'implémenter progressivement au sein de la Ville, à partir de février 2016. Il servira également de base de données centralisée pour l'unité achat et approvisionnement du SALV, ainsi qu'aux spécialistes communaux des assurances et aux gestionnaires de sinistres.

La mise à niveau des installations électriques du garage, ainsi que le contrôle et la révision des citernes de distribution de carburants ont été menés à bien durant l'année écoulée.

De nouvelles missions ont été confiées aux mécaniciens du garage, afin de profiter de leur expertise dans le domaine automobile, de valoriser les professions de la mécanique au sein du service et d'augmenter leur motivation :

- la collaboration avec l'acheteuse concernée dans le cadre de la définition des cahiers des charges des véhicules à acquérir ;
- la participation à la Commission interne d'évaluation des véhicules qui permet de comparer efficacement les offres des soumissionnaires souvent complexes ;
- ainsi que la coordination des installations de bornes de recharge électrique au sein des services communaux.

#### Préavis

Le service a collaboré à la rédaction du préavis suivant :

- Préavis N° 2015/60 (« Autorisations d'achats pour l'exercice 2016 – partie véhicules »).

## SERVICE DE LA RÉVISION (SR)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

#### Organe de révision

- comptes communaux, en application du règlement sur la comptabilité des communes
- contrôle restreint de diverses sociétés anonymes, coopératives, fondations et associations subventionnées

#### Audit interne et mandats spéciaux

S'étend à toutes les directions et services de l'administration communale en conformité avec les dispositions du recueil d'organisation comptable et financière de la Commune de Lausanne (ROCF), et aux institutions privées (sociétés commerciales et organismes divers) auxquelles la Municipalité a délégué une tâche publique, fourni une aide financière ou participé financièrement. Ces contrôles sont régis par la législation cantonale, les décisions municipales, les diverses conventions passées entre les institutions privées et la Commune, ainsi que par les dispositions statutaires imposées par les pouvoirs publics.

- audit de conformité
  - membres du réseau L
  - entités subventionnées
  - sociétés immobilières
  - billetteries
- audit de performance
  - missions spéciales
  - emplois temporaires subventionnées lausannois (ETSL)
  - centre social régional (CSR) pour les périmètres subventionnés dans le cadre des associations régionales d'action sociale (ARAS)
  - commission intercommunales de la station d'épuration des eaux (CISTEP)
  - centre pour adolescents de Valmont
- contrôle des coûts de construction pour des bâtiments érigés sur un droit de superficie et surveillance de l'indexation des redevances

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Audit - SR	7.60	6.60	7.60	7.60
Direction & Secrétariat - SR	3.80	3.70	3.80	3.70
<b>Total service</b>	<b>11.40</b>	<b>10.30</b>	<b>11.40</b>	<b>11.30</b>

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
<b>Total service</b>	<b>0.00</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Audit - SR	7	6.60	8	7.60
Direction & Secrétariat - SR	5	3.70	5	3.70
<b>Total service</b>	<b>12</b>	<b>10.30</b>	<b>13</b>	<b>11.30</b>

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n		n	
	0		0	
<b>Total service</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	2	3

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
<b>Total service</b>	<b>2</b>

**ÉVÉNEMENTS MARQUANTS**

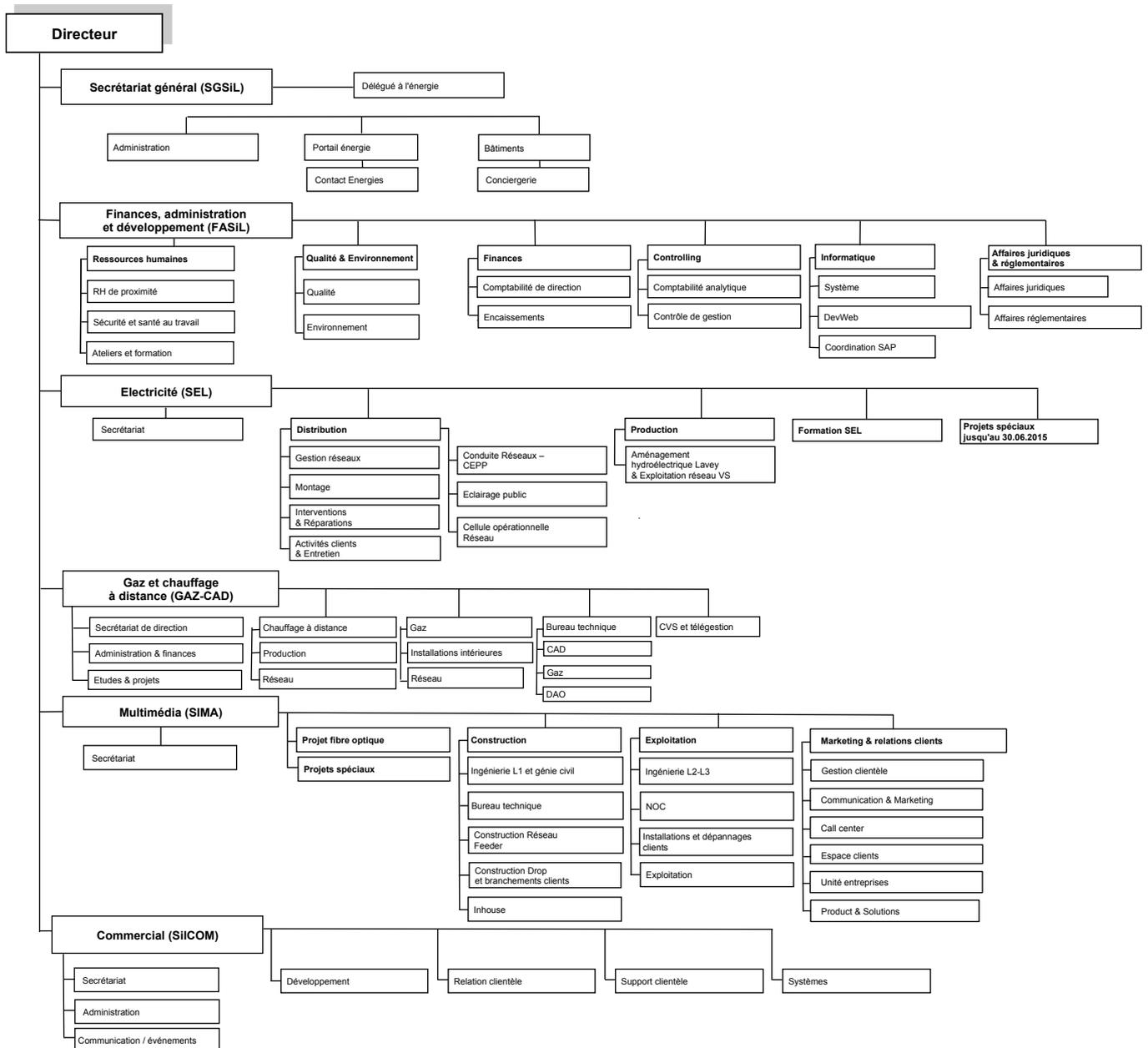
Suite à la réorganisation du service, la nouvelle cheffe de service est entrée en fonction le 1<sup>er</sup> août 2015.

Au 31 décembre 2015, le service dispose des compétences de 7 experts-réviseurs agréés, 3 réviseurs agréés et d'un auditeur spécialisé en audit interne. Ce dernier bénéficie de l'agrément en qualité d'expert-réviseur octroyé par l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision.

**MISSIONS D'AUDIT**

Dans le cadre de son activité, le service de la révision a délivré, outre le rapport sur l'audit annuel des comptes communaux, 37 rapports en tant qu'organe de révision, 26 rapports de contrôle d'organismes subventionnés ainsi qu'une attestation de coûts de construction pour des bâtiments érigés sur un droit de superficie et quatre rapports d'audit de conformité.

# Direction des services industriels



# Direction des services industriels (SiL)

## SECRETARIAT GÉNÉRAL (SGSiL)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

#### Administration

- direction du service, coordination administrative transversale au niveau des SiL et secrétariat du directeur
- soutien aux services dans leurs rapports avec la direction, la Municipalité et le Conseil communal
- coordination des projets énergétiques interservices

#### Portail énergie

- études et analyses permettant d'asseoir une réflexion stratégique sur le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique
- veille technologique et informationnelle en matière d'énergies
- études, réalisation et suivi de projets énergétiques
- délégué à l'énergie : représente la Ville et participe à des actions et à des associations régionales, nationales et internationales dans le domaine de la promotion du développement durable (Cité de l'énergie, Convention des maires), en coordination avec la déléguée au développement durable lorsque nécessaire
- animation du centre d'information au public Contact Energies

#### Bâtiment et infrastructures

- entretien des bâtiments des SiL
- réaménagements de locaux
- conciergerie pour le site Chauderon-Rue de Genève-Arches

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration SGSIL	12.31	12.31	15.11	13.11
Energie	4.00	4.00	4.00	4.00
Total service	16.31	16.31	19.11	17.11

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
Unité administrative	
Total service	+ 2.80

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration SGSIL	24	12.31	25	13.11
Energie	4	4.00	4	4.00
Total service	28	16.31	29	17.11

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier	31 décembre
	n	n
	0	0
<b>Total service</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	2	0

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
<b>Total service</b>	<b>2</b>

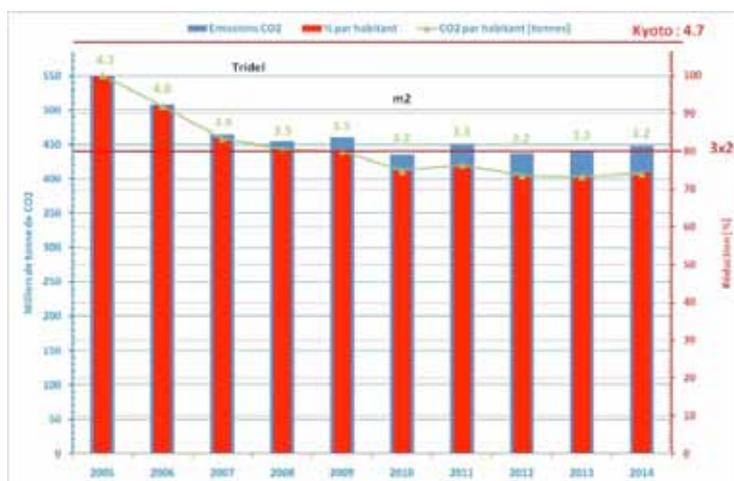
## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Le centre Contact Energies et sa responsable ont été transférés du Service commercial (SiLCOM) au SGSiL au 1<sup>er</sup> novembre 2015, pour qu'ils puissent être intégrés au programme de maîtrise de la demande d'énergie équiwatt qui débutera en 2016, selon le préavis N°2014/65 (« *Eléments de stratégie et de planification énergétique. Réponse aux postulats de M. Florian Ruf: «Energies: quelle stratégie pour Lausanne à l'horizon 2030?»* », de M. Valéry Beaud « *Ecoquartier des Plaines-du-Loup: pour la création d'un pôle d'excellence dans le domaine des énergies renouvelables, de la construction durable et de l'environnement* », de M. Yves Ferrari « *Une diminution de l'éclairage. Un pas vers la société à 2000 W* », de MM. Gilles Meystre et Marc-Olivier Buffat « *Besoin en électricité: ouvrir les vannes pour de nouveaux barrages!* », de M. Charles-Denis Perrin et consorts « *Encourager la production d'électricité solaire photovoltaïque redevient une priorité absolue* » et de M. Charles-Denis Perrin et consorts « *Encourager la pose de panneaux solaires photovoltaïques sans rachat à prix coûtant* » »).

## THÈMES PRINCIPAUX DU SERVICE

### Réduction des émissions de CO<sub>2</sub> et Convention des Maires

L'inventaire des émissions de CO<sub>2</sub> est établi chaque année pour le territoire communal en prenant 2005 comme année de référence. En 2014, le résultat est de 450'000 tonnes, ce qui correspond à 3.2 tonnes par habitant et à une diminution de 26% par rapport à 2005. La nouvelle plateforme informatique de Management énergétique urbain a permis de calibrer et d'affiner le suivi du monitoring du CO<sub>2</sub>.



## Participation au système d'échange de quotas d'émission de CO<sub>2</sub>

Les SiL participent au système suisse d'échange de quotas d'émission (SEQE) instauré pour la période 2013-2020. Les installations suivantes sont soumises au SEQE et peuvent obtenir un remboursement de la taxe CO<sub>2</sub>.

- chaufferies de Pierre-de-Plan (181 MW);
- chaufferie de Malley (13 MW);
- nouvelle chaufferie de la STEP (24 MW), y compris combustion des boues (4 MW);
- nouvelle chaufferie des Bossons (24 MW).

Ces installations reçoivent chaque année un nombre dégressif de droits gratuits d'émission (CHU2). Si les émissions réelles dépassent ces droits, l'excédent doit être couvert par l'achat de CHU2. Ces achats peuvent être faits en bilatéral avec d'autres acteurs du SEQE ou via un système d'enchère organisé par l'Office fédéral de l'environnement. Les droits non utilisés peuvent être conservés pour les années suivantes ou revendus à un participant du SEQE. La différence entre le montant de la taxe remboursée et le prix des CHU2 achetés permet d'alimenter le fonds CO<sub>2</sub>, dont le but est de financer des projets permettant d'augmenter la part renouvelable du mix énergétique du chauffage à distance.

La taxe CO<sub>2</sub> s'élevait à CHF 60.-/tCO<sub>2</sub> en 2014. Son remboursement, effectué en 2015, s'est monté à CHF 2'087'090.-. Un montant de CHF 79'532.- a été versé au Service d'assainissement comme contribution du four à boues de la station d'épuration de Vidy (STEP) et 2'007'558.- ont été versés dans le fonds CO<sub>2</sub>.

## Activités d'éducation à l'énergie

Les activités de sensibilisation à l'énergie des élèves lausannois se sont poursuivies durant l'année scolaire 2014-2015. Au total, 17 classes représentant 319 élèves ont suivi les animations sur l'étiquette énergétiques Display pour les bâtiments, 110 classes représentant 2'061 élèves ont été sensibilisés à la découverte des énergies, 2 classes représentant 36 élèves ont reçu une information sur la thermographie infrarouge. Une nouvelle activité sur l'énergie grise est désormais proposée : ce cours sur la consommation cachée des objets quotidiens a été suivi par 13 classes représentant 228 élèves.

## Projet Sirius de pompes à chaleur géothermique à 500 mètres

Les quatre bâtiments construits par la coopérative Cité-Derrière à l'avenue de Morges ont été équipés, via un contracting (les SiL sont propriétaire des installations et fournissent une prestation globale: fourniture d'énergie, entretien, télégestion), de pompes à chaleur avec sondes géothermiques à 500 mètres et de panneaux solaires thermiques.

Commencée fin 2014, la mise en service des pompes à chaleur s'est terminée en février 2015. Les mises en service des installations solaires thermiques ont été faites en fonction des dates d'entrée des habitants, entre début juillet et septembre 2015.

A ce jour, les installations de Sirius, qui ont été remises à SiLCOM pour leur exploitation, ont fourni plus de 170'000 kWh de chaleur pour couvrir les besoins de chauffage et en eau chaude sanitaire. On constate sur ces mois de production que les consommations sont supérieures aux valeurs théoriques (~+15%) et que la température de retour des sondes a baissé d'environ 2°C depuis le début de la saison de chauffage et semble se stabiliser autour de 14 à 15°C. En ce qui concerne le rendement global du système, il est encore tôt pour obtenir un coefficient de performance annuel et le comparer aux estimations, mais la tendance semble correspondre aux attentes.

Le contrat de fourniture des piles à combustible à gaz, qui doivent également être testées dans trois de ces bâtiments, a été finalisé et signé par les parties en automne après une longue phase de négociations. Le modèle de pile à combustible qui sera testé dans le cadre de ce projet a obtenu la certification européenne et l'installation des trois piles est planifiée pour l'année 2016.

## Métamorphose : Plaines-du-Loup

Les pompes à chaleur avec sondes géothermiques à 500 mètres ou plus, telles que testées dans le cadre du projet Sirius, ont été retenues pour alimenter l'écoquartier des Plaines-du-Loup prévu dans le cadre du projet Métamorphose. En 2015, suite aux résultats de l'étude de faisabilité, la possibilité de coupler ce système avec la récupération de la chaleur des eaux usées par le biais de fosses de relevage a été définitivement retenue, ce qui permet de réduire le nombre de sondes géothermiques à poser et de réduire les coûts d'investissements tout en garantissant l'atteinte des critères « société à 2000 W ».

Le projet de forage test aux Plaines-du-Loup, débuté en décembre 2014, s'est terminé en mars 2015 par la pose d'une sonde géothermique à 750 mètres de profondeur dans un forage de 810 mètres. L'analyse des échantillons, prélevés chaque deux mètres durant les travaux de forage, confirme que la géologie des Plaines-du-Loup est similaire à celle rencontrée dans le cadre du projet Sirius et que le forage a tendance à se refermer jusqu'à des profondeurs d'environ 400 mètres. Au-delà, les couches de terrain sont plus compactes et moins problématiques pour assurer la pose des sondes géothermiques.

Les tests réalisés sur la sonde durant le printemps ont permis de mesurer la température du forage (32°C à 750 mètres), de calculer les paramètres du terrain et les performances de la sonde. Ces informations seront déterminantes pour le dimensionnement du futur champ de sondes de l'écoquartier.

Les tests de réponse thermique et les mesures de température du forage avec la fibre optique ont confirmé également que la sonde géothermique en double-U n'est pas adaptée pour ces profondeurs et que la perte de température le long du conduit montant est élevée. Suite à ce projet, les SiL ont été associés au projet de forage test de l'Ecole Hôtelière de

Lausanne qui prévoyait l'installation d'une sonde à 800 mètres. Le choix d'une géométrie différente (coaxiale) a été fait afin de pouvoir comparer les performances des deux sondes. Les tests sur la sonde coaxiale se sont terminés en fin d'année 2015 et les résultats seront comparés dans les détails en début 2016.

En ce qui concerne le contracting, les SiL ont participé à la rédaction du dossier d'appel d'offres aux investisseurs en intégrant le chapitre relatif à la production de chaleur. Le principe d'une participation aux frais d'équipement des chaufferies a été adopté.

### **Projet de production de biocombustible à partir de bois**

Le Service du gaz et chauffage à distance (GAZ-CAD) a évalué différentes options pour augmenter la part renouvelable du mix énergétique du chauffage à distance (CAD), à court, moyen et long termes: biodiesel, biocombustible d'importation, chaudière à bois à TRIDEL, production locale de biocombustible et géothermie.

Un compte d'attente de CHF 350'000.– a été ouvert en 2015 pour poursuivre l'étude de faisabilité d'une usine de production de biocombustible à partir de bois par pyrolyse. Ce projet a également obtenu une subvention de CHF 37'200.– du Service de la promotion économique et du commerce du Canton de Vaud. L'équipe de projet travaille actuellement sur la faisabilité technique et financière du projet. Les premiers résultats de cette étude sont attendus pour la fin du premier trimestre 2016. Ils permettront un arbitrage avec les autres options retenues sur la base de l'analyse des coûts, des risques et des délais de réalisation.

### **Géothermie de moyenne et grande profondeur**

La géothermie de moyenne (valorisation directe de la chaleur pour de nouveaux quartiers) et grande profondeur (alimentation du réseau actuel) pourrait représenter une des solutions pour augmenter la part d'énergie renouvelable du CAD.

L'étude sur l'identification des sites potentiels de surface a été rendue au printemps 2015. Elle montre que de nombreux sites sont aptes à permettre un forage de moyenne profondeur et l'installation d'une centrale géothermique dans le respect des critères légaux (un des plus contraignants en milieu urbain compact est le respect de l'ordonnance sur la protection contre le bruit pour la phase de forage). L'étape suivante a débuté, qui consiste à réduire les incertitudes liées au sous-sol, dans un premier temps par la réalisation d'une campagne de prospection géophysique (à ce jour aucune ligne sismique n'a été explorée dans le périmètre de l'agglomération).

La définition des tracés provisoires des lignes sismiques a été réalisée en 2015. Sur la base des exigences cantonales, les parcours des camions vibreurs qui réaliseront la campagne, selon un planning optimiste en été 2016, devront faire l'objet d'une mise à l'enquête dans le courant de l'année 2016. Le montant global du projet est de CHF 950'000.– et prévoit environ 40 kilomètres de lignes. L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) et le Canton de Vaud contribuent à ce projet à hauteur, respectivement, de CHF 50'000.– et CHF 100'000.–.

### **Stockage hydropneumatique**

En 2013, les SiL ont accepté d'être partenaires d'un projet visant à développer une installation pilote de gestion et de stockage d'électricité sous forme d'air comprimé par l'entreprise Enairys Powertech SA. Ce projet a été retenu par l'Etat de Vaud dans le cadre de son programme de soutien de CHF 100'000'000.– pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. La HEIG-VD et l'EPFL participent également au projet. Les SiL mettront à disposition d'Enairys un local permettant d'accueillir l'installation pilote et la raccorderont à l'une de leurs installations photovoltaïques. La participation des SiL au projet est financée par le FEE. Le site du poste de transformation Expo à Vidy a été retenu pour accueillir l'installation. En 2015, la mise à l'enquête du projet a fait l'objet d'une opposition quant au choix précis de son emplacement sur la parcelle concernée. Un nouvel emplacement, satisfaisant l'opposant et les SiL, a pu être trouvé et une mise à l'enquête complémentaire a été lancée, qui se terminera en 2016.

### **Programme de la maîtrise de la demande d'énergie**

Deux collaborateurs ont été recrutés en 2015 et ont pris leur fonction au 1<sup>er</sup> janvier 2016 pour mettre en œuvre le programme équiwatt de maîtrise de la demande d'énergie électrique. Ce programme est financé par le FEE et sera lancé avec le soutien de SIG, qui dispose d'une expertise de plusieurs années dans ce domaine grâce au succès de son programme éco21. L'objectif du programme équiwatt est d'atteindre une économie de 6 GWh/an d'économies durables après trois ans.

Une subvention supplémentaire de CHF 1'000'000.– a été obtenue du programme ProKilowatt financé par l'OFEN. Ce montant servira à soutenir un plan d'action « Eclairage efficace » destiné aux PME/PMI.

### **Soutien pour les demandes au FEE en matière d'efficacité énergétique**

La Division portail énergie fonctionne comme expert pour les projets d'efficacité énergétique d'autres services de la Ville. Elle mandate, finance et suit les pré-études lorsqu'elles sont nécessaires, soutient les services dans leur analyse et lors de la présentation du projet au Comité du FEE :

- les travaux d'optimisation énergétique réalisés sur les fontaines de Cuivre à Vidy, du Musée olympique et de la Navigation avec le soutien du FEE et de ProKilowatt entre 2013 et 2014 ont permis d'économiser 300'000 kWh sur l'année 2015 par rapport aux consommations historiques ;
- le chiffrage détaillé du coût des travaux d'optimisation de trois autres fontaines de la Ville (fontaines de Montriond, de Granit et de la Vallée de la Jeunesse), en collaboration avec le Service des parcs et domaines (SPADOM) et avec le soutien de ProKilowatt, a été réalisé en 2015. Le début des travaux a été repoussé en 2016 ;

- le remplacement de l'éclairage des serres de la Ville financé par le FEE et réalisé dans le courant de l'été 2014 en collaboration avec SPADOM a permis une économie d'environ 16'000 kWh en 2015 (soit une réduction de 60% de la consommation).

#### **Installation de cogénération de la piscine de Mon-Repos**

En 2015, l'installation a fonctionné 250 heures (575 heures en 2014) et produit 1'900 kWh d'électricité (4'300 kWh en 2014). Cette faible production est due à un arrêt prolongé de la machine pour cause de remplacement des tableaux de distribution d'électricité de la piscine ainsi qu'à des pannes de la machine.

#### **Installation de production de biogaz des Saugealles**

En 2015, l'installation de biométhanisation des Saugealles a produit 252'691 kWh contre 461'750 kWh en 2014. Cette faible production s'explique par de nombreux problèmes techniques survenus sur l'installation. Une solution de financement budgétairement neutre, permettant la mise en œuvre systématique du plan de maintenance, a été adoptée par la Municipalité, ce qui permettra d'optimiser le fonctionnement de l'installation. Un appel d'offres a déjà été lancé en 2015 pour le remplacement du couplage chaleur force. Son remplacement devrait être effectué durant le troisième trimestre 2016.

#### **Projet de biométhanisation agricole (SI-REN S.A.)**

Un ingénieur de la Division portail énergie a été mandaté par Palézieux Bio-énergies S.A., dont SI-REN possède 39%, comme représentant du maître d'ouvrage durant la phase de réalisation de l'installation biométhanisation agricole (voir chapitre SI-REN S.A.). Les travaux, débutés en avril 2014, se sont poursuivis pour aboutir à la mise en service de l'installation le 25 février 2015.

Pour 2015, l'installation a produit 836'000 kWh d'électricité qui ont été revendus à la RPC et 331'785 kWh de chaleur qui ont permis de chauffer l'exploitation agricole ainsi que, partiellement, le collège de Palézieux-Village.

#### **Projet EolJorat Sud (SI-REN S.A.)**

Le Secrétariat général coordonne le projet EolJorat Sud sur mandat de SI-REN. Ce projet est mené en collaboration avec plusieurs services de la Ville et des bureaux mandataires (voir chapitre SI-REN S.A.). L'année 2015 a été consacrée au traitement du rapport-préavis N° 2015/06 (« *Plan partiel d'affectation Parc éolien EolJorat secteur sud. Zone spéciale selon l'article 50a, lettre b LATC et zone agricole selon l'article 52 LATC. Abrogation partielle du plan d'extension n° 600 du 28 novembre 1980. Etudes d'impact sur l'environnement. Constitution de droits distincts et permanents de superficie conditionnels. Réponse au postulat de M. Charles-Denis Perrin "Bruits ou chuchotement dans les bois du Jorat...?"* »), qui a donné lieu à trois séances de commission de mars à mai 2015 et à une visite, par une délégation de la Commission, des parcs éoliens du Mont-Crosin et du Peuchapatte. Le rapport-préavis a été adopté par le Conseil communal en plénum le 22 septembre 2015, puis transmis au Canton en octobre en vue de son approbation préalable par le Département du territoire et de l'environnement.

#### **Entretien et réaménagements des bâtiments et locaux des SiL**

Parmi les travaux importants réalisés, on peut citer notamment : la rénovation des bureaux des ressources humaines à Chauderon 23, de la caisse (contentieux) à Chauderon 23, des cages d'escalier de Chauderon 25 et de Genève 38, des bureaux techniques du Service de l'électricité à Genève 32, des bureaux occupés par **eauservice** (locataire) au deuxième étage de Genève 34 et au troisième étage de Genève 36 et du hangar de métrologie de Pierre-de-Plan.

Le responsable des bâtiments a également assuré la mise en œuvre du préavis N°2012/9 (« *Construction d'une centrale de production d'eau glacée par le chauffage urbain sur le site de Pierre-de-Plan pour l'alimentation du CHUV et du CEPP* ») pour la partie qui concernait les installations intérieures de refroidissement.

La conciergerie assure l'entretien de l'ensemble des bâtiments des SiL, hormis celle du site de Pierre-de-Plan. Elle assure le nettoyage des bureaux, des sanitaires et des parties communes et la maintenance des installations techniques. Elle approvisionne également les différents services avec les fournitures usuelles, organise la mise en place d'un tri sélectif des déchets dans l'entreprise. Elle est un rouage essentiel dans l'organisation.

## **SERVICE FINANCES, ADMINISTRATION ET DÉVELOPPEMENT (FASiL)**

### **PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE**

#### **Ressources humaines**

- support RH de proximité
- engagement du personnel
- gestion des conflits

**Ateliers et formation (C-FOR!)**

- gestion de l'atelier des SiL
- formation des apprentis polymécaniciens, automaticiens et constructeurs métalliques
- organisation de stages interservices et interentreprises

**Sécurité et santé au travail**

- suivi de la certification OHSAS 18001 pour la santé et la sécurité au travail
- sensibilisation et formation des collaborateurs, contrôles du respect des consignes de sécurité
- sélection, attribution et contrôle de l'équipement personnel de sécurité (chaussures, gants, baudriers, etc)

**Qualité et environnement**

- mise à disposition des SiL d'un système de Management Intégré certifié ISO 9001 (qualité) et ISO 14001 (environnement)
- préparation et supervision de la revue de direction
- organisation et participation aux audits internes

**Comptabilité de direction**

- tenue de la comptabilité des SiL
- préparation et suivi du budget
- suivi du respect des règles administratives

**Encaissements et contentieux**

- gestion des encaissements
- suivi du contentieux
- suspension/rétablissement de fourniture

**Controlling**

- établissement des tableaux de bord financier
- suivi financier des coûts et marges des différentes activités et projets
- planification et suivi financier des grands projets

**Informatique**

- intégration et développement des logiciels métiers des SiL
- maintenance du parc informatique, du parc d'imprimantes et de la téléphonie IP
- permanence de soutien aux utilisateurs et dépannages

**Affaires juridiques et réglementaires**

- soutien juridique et réglementaire aux SiL
- élaboration de contrats commerciaux, de règlements, de statuts, de conventions, etc.
- règlement des litiges avec des tiers

**EFFECTIF DU PERSONNEL****Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Centre formation apprentis	11.00	11.00	10.50	10.50
Comptabilité de direction SIL	8.50	7.70	8.70	7.70
Controlling	3.00	3.00	3.00	3.00
Direction FASIL	2.30	1.00	1.80	1.00
Division juridique	5.00	4.00	5.50	5.30
Encaissements	13.60	12.60	12.90	12.60
Informatique	9.50	8.50	10.10	9.10
Qualité & Environnement	2.30	2.00	2.30	2.00
Ressources humaines SIL	6.50	5.80	6.50	5.80
Sécurité	1.00	1.00	1.00	1.00
<b>Total service</b>	<b>62.70</b>	<b>56.60</b>	<b>62.30</b>	<b>58.00</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

Unité administrative	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
<b>Total service</b>	<b>- 0.40</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Centre formation apprentis	11	11.00	11	10.50
Comptabilité de direction SIL	8	7.70	8	7.70
Controlling	3	3.00	3	3.00
Direction FASIL	1	1.00	1	1.00
Division juridique	5	4.00	6	5.30
Encaissements	13	12.60	13	12.60
Informatique	9	8.50	10	9.10
Qualité & Environnement	3	2.00	3	2.00
Ressources humaines SIL	6	5.80	6	5.80
Sécurité	1	1.00	1	1.00
<b>Total service</b>	<b>60</b>	<b>56.60</b>	<b>62</b>	<b>58.00</b>

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n		n	
Centre formation apprentis	44		44	
<b>Total service</b>	<b>44</b>		<b>44</b>	

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	2	5

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
<b>Total service</b>	<b>2</b>

## UNITÉS DU SERVICE

### Ressources humaines

La Division ressources humaines (RH) comprend un effectif de trois responsables ressources humaines (RRH) et de deux assistants RH, pour la gestion de plus de 600 collaborateurs (y compris apprentis et auxiliaires) tant dans les domaines opérationnels que fonctionnels. Elle assure également la saisie des parts variables des salaires.

Parmi ses missions, le soutien des cadres dans les tâches de management mobilise une grande partie de son temps. Quant au recrutement, l'année 2015 n'a pas été différente des années précédentes au niveau de la recherche de compétences spécialisées en termes de difficultés d'engagement de certaines professions techniques.

La Division RH a conduit plusieurs projets transversaux au sein des SiL :

- elle a poursuivi le développement de la formation des cadres pour les services transversaux FASiL, Secrétariat général et Service commercial, formation qui s'est achevée à fin 2015. De nouvelles sessions seront désormais mises sur pied en fonction des promotions et engagements de nouveaux cadres. Une formation continue sur la gestion de situations difficiles a été organisée et a intéressé une trentaine de cadres. Ce genre de formation se poursuivra chaque année sur des thèmes plus ciblés, en fonction des besoins des SiL ;
- elle a participé au projet « gestion des compétences » dirigé par le Service de l'électricité (SEL), qui s'est terminé à fin 2015 avec un livrable concret. Toutefois, le service a décidé de suspendre l'alimentation de la base de données pour reprendre le travail au terme de l'aboutissement de la réorganisation des SiL.

Les collaborateurs de la Division RH ont participé activement à plusieurs projets et groupes de travail conduits par le Service du personnel.

## Ateliers et formation (C-For!)

En 2015, le C-For! a fêté dix nouveaux certifiés grâce à la réussite de l'ensemble de ses candidats aux examens finaux. Il s'agit de cinq polymécaniciens, de quatre automaticiens et d'un apprenti constructeur d'appareils industriels. La rentrée du mois d'août a vu donc l'arrivée de dix nouveaux apprentis dans les trois différentes professions.

Le Service des sports a sollicité le C-For! afin de réaliser un trophée destiné aux vainqueurs des 20 km de Lausanne, pour les catégories 10 km et 20 km, femmes et hommes. Un travail d'équipe entre apprentis a permis de proposer un trophée réalisé dans les ateliers du C-For! et correspondant bien à l'esprit de la course. Parallèlement à ce projet, les mêmes apprentis ont été incités à se lancer dans la course à pied et à effectuer pour la plupart d'entre eux, leur première participation aux 10 km.

## Sécurité et santé au travail

Concernant les statistiques d'accidents professionnels, la fréquence a malheureusement augmenté en 2015. On dénombre, 25 accidents contre 15 en 2014, dont la gravité est également en hausse. Les chutes et les glissades de plain-pied figurent en tête des causes d'accidents, aussi bien en termes de nombre que de gravité. Il est à signaler que des accidents dus à l'activité métier (électrocution, arc électrique, etc..) sont heureusement rarement enregistrés. Encore trop d'accidents des articulations des mains sont en revanche à déplorer.

Pour les accidents non-professionnels, le bilan est positif, avec une forte diminution de la fréquence et de la gravité. Les chutes et glissades sont encore les principales causes, suivies par les accidents de sports d'hiver et de jeux de balles.

L'installation de défibrillateurs sur les sites techniques a été complétée: les sites de Chauderon – rue de Genève, de l'usine de Pierre-de-Plan, de l'usine de Lavey ainsi que le centre de Malley (SEL et C-For) sont désormais équipés. Une dernière formation a été donnée aux collaborateurs de Pierre-de-Plan et de Malley, à laquelle 125 personnes ont participé.

A total, 11 audits de sécurité concernant les trois services techniques (SEL, Service du gaz et du chauffage à distance et Service multimédia) ont été effectués en présence des chefs de service respectifs.

## Qualité et environnement

Les SiL ont obtenu le renouvellement de leurs certificats ISO9001, ISO14001 et OHSAS18001 au début de l'année. Ces certificats sont valables trois ans, sous réserve de réussite des audits de surveillance 2016 et 2017.

Le nouvel outil de gestion des documents du système de management intégré, GeDoc!, a été mis en service. Il permet à chaque responsable de document de le mettre à jour de façon autonome et de demander sa publication aux personnes qui ont l'autorité de décider si le document est conforme et si ce qu'il décrit est bien la méthode de travail à utiliser.

Un recensement de la documentation et des archives utilisés aux SiL a été commencé et achevé pour cinq des six services.

## Comptabilité de direction

En 2015, la comptabilité de direction a finalisé la mise en place de différents rapports permettant d'obtenir une vue différenciée des immobilisations pour répondre aux demandes des autorités de régulation.

Le projet de comptabilisation automatique des factures internes d'énergies des SiL a été mis en production à satisfaction au début de cet exercice.

Suite à l'abandon du scannage des factures fournisseurs (volume annuel env. 4'800 factures) par le Service achat et logistique Ville, la comptabilité de direction a repris le traitement manuel de celles-ci au 1<sup>er</sup> octobre 2015.

## Encaissements en contentieux

L'automatisation apportée par un logiciel contentieux a permis au bureau des encaissements d'abaisser la limite de défalcons automatiques des dossiers de CHF 400.– à CHF 250.–.

Cependant, le montant des défalcons est à la hausse, notamment à cause du passage à pertes de trois gros dossiers d'un montant total de CHF 112'000.–.

Le bureau des encaissements a également continué à accentuer ses efforts sur la levée des oppositions. Ainsi 24 dossiers ont pu être traités en 2015 (contre dix en 2014).

## Evolution du contentieux:

Années	Nb de rappels	Nb de coupures	Défalcons en CHF
2010	98'490	1'498	757'000
2011	99'349	1'945	649'000
2012	98'850	1'653	821'000
2013	100'810	1'695	931'000
2014	85'719	1'425	824'000
2015	78'591	1'285	891'000

## Controlling

La mise à disposition des compétences financières de l'unité s'est développée dans les différents projets menés par les SiL. L'accent a également été mis sur l'amélioration du suivi des différentes participations détenues par les SiL.

L'unité a poursuivi le développement du module de contrôle de gestion de SAP, afin de permettre un suivi accru des flux financiers dans un contexte concurrentiel et réglementaire où les marges se réduisent.

Ces activités ont toutes été menées dans le but d'améliorer la maîtrise des différents objectifs et orientations stratégiques de la direction des SiL.

### **Affaires juridiques et réglementaires**

Le dossier le plus marquant de l'année 2015 est celui relatif à la procédure des tarifs d'électricité concernant les années 2008 à 2010 ouverte à l'encontre des SiL par la Commission fédérale de l'électricité. Après plus de cinq ans de procédure, ce dernier a rendu sa décision en date du 17 septembre 2015. La décision porte uniquement sur les tarifs réseau pour les années 2009 et 2010, la procédure sur les tarifs réseau et énergie pour l'année 2008 ayant été abandonnée et la procédure sur les tarifs énergie pour 2009 et 2010 ayant été suspendue jusqu'à droit connu en raison d'une affaire pendante devant le Tribunal fédéral. La Ville de Lausanne a décidé de ne pas recourir contre ladite décision qui confirme les pratiques actuelles des SiL.

## **SERVICE COMMERCIAL (SiLCOM)**

### **PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE**

#### **Administration et projets**

- communication interne, externe et manifestations des SiL
- budget, suivi du tableau de bord, gestion du SMI et processus qualité du service
- projets particuliers, enquêtes et gestion centralisée des contrats
- support administratif (secrétariat) à disposition des différentes divisions et du chef de service
- support clientèle

#### **Accueil de la clientèle au téléphone et aux guichets**

- traitement de l'ensemble des demandes clients
- conseils, emménagement-déménagement, renseignements sur factures SiL, facilités de paiements
- traitement du courrier et des réclamations
- gestion des corrections de factures
- traitement des demandes Subvention80

#### **Relation clientèle**

- acquisition et suivi des clients
- gestion des contrats

#### **Systemes**

- suivi du paramétrage informatique de la facturation (SAP)
- établissement des 675'000 factures annuelles des SiL
- relevé des compteurs (électricité, gaz, chauffage à distance et eau)
- introduction des données des nouveaux clients dans le système informatique

#### **Développement**

- développement de diverses prestations liées aux énergies
- prestations énergétiques pour les bâtiments (CECB, audits, études)
- communication et marketing des produits liés aux énergies
- contrôle des aspects énergétiques en matière de construction selon la loi vaudoise sur l'énergie
- gestion de la couverture des portefeuilles de vente en gaz et en électricité, prévisions de production et d'achat, prévisions de vente
- calcul des prix de revient et des prix/tarifs de vente du gaz et de l'électricité
- tenue des statistiques de vente de gaz et de l'électricité
- gestion de la facturation en relation avec l'approvisionnement
- suivi des contrats avec les fournisseurs d'énergie, les partenaires et les autoproducteurs
- gestion de la certification des productions et du commerce des certificats d'énergie
- gestion de la rétribution à prix coûtant lausannoise pour le courant d'origine photovoltaïque

## EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration SILCom	9.30	9.30	9.30	9.30
Développement	14.90	14.90	13.90	13.90
Relation clientèle	9.80	7.80	9.80	8.80
Support clientèle	18.60	17.10	18.60	18.60
Systèmes	19.70	19.70	19.70	19.70
<b>Total service</b>	<b>72.30</b>	<b>68.80</b>	<b>71.30</b>	<b>70.30</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

Unité administrative	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
Total service	- 1.00

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration SILCom	10	9.30	10	9.30
Développement	16	14.90	15	13.90
Relation clientèle	8	7.80	9	8.80
Support clientèle	19	17.10	21	18.60
Systèmes	21	19.70	21	19.70
<b>Total service</b>	<b>74</b>	<b>68.80</b>	<b>76</b>	<b>70.30</b>

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier	31 décembre
	n	n
Total service	0	0

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Nombre de mouvement(s)	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	5	8

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Convention de départ	1
Décès	
Démission	2
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	1
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
<b>Total service</b>	<b>5</b>

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

L'année 2015 a été caractérisée par un nombre très important de projets dans le domaine du développement de nouvelles prestations (produit Solanne de centrales photovoltaïques clé en main en particulier) ou dans les systèmes de gestion (logiciel de gestion de la relation client (CRM), Préavis N° 2014/57 « *Outil communal de gestion de la relation avec les clients et les citoyens* »).

Par cohérence avec les activités liées au programme de maîtrise de la demande d'énergie équiwatt (préavis N° 2014/65 « *Eléments de stratégie et de planification énergétique. Réponse aux postulats de M. Florian Ruf: « Energies: quelle stratégie pour Lausanne à l'horizon 2030 ? »* », de M. Valéry Beaud « *Ecoquartier des Plaines-du-Loup: pour la création d'un*

*pôle d'excellence dans le domaine des énergies renouvelables, de la construction durable et de l'environnement», de M. Yves Ferrari « Une diminution de l'éclairage. Un pas vers la société à 2000 W », de MM. Gilles Meystre et Marc-Olivier Buffat « Besoin en électricité: ouvrir les vannes pour de nouveaux barrages! », de M. Charles-Denis Perrin et consorts « Encourager la production d'électricité solaire photovoltaïque redevient une priorité absolue » et de M. Charles-Denis Perrin et consorts « Encourager la pose de panneaux solaires photovoltaïques sans rachat à prix coûtant »), le centre Contact Energies a été transféré au Secrétariat général.*

## **THÈMES PRINCIPAUX DU SERVICE**

### **Situation des marchés des énergies**

Dans le domaine de l'électricité, ces dernières années ont été marquées par le développement des interconnexions et des couplages de marché qui ont permis de réaliser un marché intégré de l'ouest de l'Europe, dont la Suisse est encore exclue. En 2015, les prix du marché de gros sont restés très bas, continuant de peser sur la rentabilité des moyens de production non subventionnés.

La consommation de gaz en Europe a continué de baisser suite à la crise économique et à la douceur de l'année météorologique 2014-2015. Ainsi, la situation en Ukraine et au Proche-Orient n'a eu que peu d'effet sur les prix qui ont fortement chuté sur les marchés de gros. Le prix moyen journalier du gaz sur le marché spot allemand (NCG) s'est établi à 20.01 €/MWh pour la livraison d'une quantité horaire constante de gaz sur toute la journée (livraison en ruban). Ce prix est en baisse de 5.6% par rapport à celui de 2014. Il faut toutefois noter que le marché spot ne représente qu'une part restreinte de l'approvisionnement en gaz des SiL, la majeure partie étant sécurisée par des contrats à long terme.

### **Troisième année d'ouverture du marché du gaz**

Durant l'année écoulée, le seuil d'éligibilité pour accéder au marché a été abaissé. Trois clients industriels ont demandé leur accès au marché, tout en restant alimentés par les SiL.

Les actions de promotion et de relances se sont poursuivies afin de densifier le réseau gaz, avec comme objectif principal les habitats groupés et les petites industries qui ont des puissances plus élevées que les villas, qui s'orientent de plus en plus vers la pompe à chaleur. Le parc des chaudières a été fortement renouvelé en 2014 pour des raisons légales. Malgré la baisse des prix, l'intérêt des clients pour le gaz, énergie fossile, semble diminuer.

### **Septième année du marché libéralisé de l'électricité**

Face à la baisse du coût de l'électron, les clients éligibles sont toujours plus nombreux à choisir le marché libéralisé. En 2015, les SiL ont fidélisé vingt nouveaux clients pour un volume d'environ 20 GWh et prolongé le contrat de 26 autres clients pour un volume d'environ 40 GWh. Les clients qui ont choisi un autre fournisseur représentent un volume de 15 GWh, supérieur à celui de l'année précédente.

Avec 97% des clients et 89% de l'énergie distribuée, la part de consommation d'électricité nativa®, d'origine 100% renouvelable, reste très élevée.

### **Evolution des tarifs**

Les tarifs d'électricité entrés en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2015 ont été publiés le 31 août 2014. Ils ont été calculés en tenant compte des instructions de la Commission fédérale de l'électricité (EiCom). La baisse moyenne pour un ménage lausannois avec le tarif Profil Simple nativa® est de 0.32 ct/kWh (TTC), soit environ 1.2% ou CHF 11.– par an. Les taxes 2015 ont diversement varié: les coûts des services système prélevés par Swissgrid pour garantir la stabilité du réseau sont passés de 0.64 ct/kWh à 0.54 ct/kWh; le financement prévu par la loi fédérale sur l'énergie (LEne) est passé de 0.6 ct/kWh à 1.1 ct/kWh (1.0 ct/kWh pour la RPC et 0.1 ct/kWh pour les mesures de protection des eaux). Les « Conditions tarifaires relatives à la fourniture d'énergie électrique par les Services industriels de Lausanne et tarifs particuliers » ont également été légèrement adaptées au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Suite à la baisse des coûts d'approvisionnement par le fournisseur Gaznat SA (effet combiné de la baisse du prix du gaz dit « marché » et de celui des contrats à long terme indexés pétrole), les tarifs du gaz naturel ont été adaptés au 1<sup>er</sup> janvier (baisse de 6.5% en moyenne) puis au 1<sup>er</sup> septembre 2015 (16.2% en moyenne). Pour la majorité des tarifs de chauffage, la baisse totale est de l'ordre de 10 à 20%. Les tarifs destinés à la cuisson sont restés stables alors que ceux pour le gaz naturel carburant (GNC) ont légèrement augmenté.

### **Electricité: mouvements d'énergie 2015**

En Suisse, le nombre de grands clients faisant usage de leur droit de changer de fournisseur d'électricité augmente chaque année. Les SiL n'échappent pas à cette réalité et ils se positionnent activement sur le marché de l'électricité en répondant aux nombreux appels d'offres qui leur sont adressés. Les revendeurs partenaires des SiL se trouvent dans une situation identique. De ce fait, la fourniture annuelle totale d'électricité, ainsi que son évolution multi-annuelle, sont progressivement devenues des informations confidentielles qu'il n'est dorénavant plus souhaité de rendre publiques.

Les conditions climatiques moyennes de 2015 ont été globalement assez similaires à celles observées en 2014. Au niveau de la température, il faut cependant signaler une période marquée de froid en février ainsi qu'un été chaud et sec. Les précipitations se sont inscrites dans la normale multi-annuelle mais les nombreux ouvrages hydroélectriques situés en Valais ont contribué à créer un débit du Rhône assez élevé à la hauteur de Saint-Maurice, notamment durant les huit premiers mois de l'année. Ceci a permis à l'aménagement hydroélectrique de Lavey d'obtenir une excellente production, supérieure

de 18 GWh à la moyenne calculée sur les dix dernières années. La production 2015 s'est située au même niveau que celles de 2012 et de 2013, qui furent les deux meilleures enregistrées depuis 1999. Complétée par la désormais significative production des centrales photovoltaïques de Si-REN S.A., elle a permis de couvrir plus de 40% des besoins annuels en énergie électrique des SiL.

La contribution énergétique de TRIDEL, continue de progresser par rapport à 2013 et 2014, sans toutefois encore retrouver son niveau des années précédant l'introduction de la taxe au sac. Par ailleurs, cet ouvrage bénéficie dorénavant de la rétribution à prix coûtant (RPC) pour la moitié de sa production, part reconnue comme étant d'origine renouvelable (biomasse). L'énergie correspondante est prise en charge par Swissgrid et, afin de compenser ce manque, les SiL ont dû augmenter leur part d'approvisionnement sur le marché national de l'électricité.

Le prix moyen horaire de l'électricité sur le marché spot suisse s'est établi à 4.36 ct/kWh pour la livraison d'une quantité horaire constante d'électricité sur toute l'année (livraison en ruban). Ce prix est en baisse de 3.5% par rapport à celui de 2014. Dans les faits, sa valeur en euro/kWh a augmenté d'environ 10% mais l'abandon du taux de change plancher avec l'euro en date du 15 janvier 2015 a eu pour effet de compenser entièrement cette hausse. La possibilité d'introduire des prix négatifs lors de périodes de très basse consommation existe depuis 2014. Cette situation n'est cependant que sporadique. Elle ne s'est produite que durant deux après-midis des dimanches 10 et 17 mai, avec un prix moyen de -0.7 ct/kWh calculé sur les neuf heures concernées. A l'opposé, les prix horaires maximaux ont légèrement dépassé les 10 ct/kWh à cinq reprises en début de soirée lors de la dernière semaine du mois de novembre.

Les certifications *naturemade* et *TÜV SÜD* de la production électrique des ouvrages de la Ville de Lausanne et de certains de ses partenaires fournisseurs ont été contrôlées une nouvelle fois avec succès lors d'un audit qui s'est déroulé sur deux jours. Au cours de cet audit, le produit électrique « nativa® plus » a été recertifié pour une période de cinq ans.

### Rétribution à prix coûtant lausannoise du courant injecté d'origine photovoltaïque

La liste des projets d'installations photovoltaïques placés en liste d'attente par Swissgrid pour de nombreuses années ne cesse de croître, faute de moyens suffisants accordés par le Parlement fédéral au système de RPC. La probabilité que les projets d'installations figurant à la fin de cette liste puissent un jour bénéficier de la RPC diminue fortement. La solution de rétribution subsidiaire mise en place par la Ville de Lausanne pour la production d'électricité d'origine photovoltaïque issue d'installations sises sur le territoire communal lausannois reste donc plus que jamais d'actualité.

La prise en charge de nouveaux producteurs est actuellement toujours compensée par le départ de ceux qui ont reçu une réponse positive de la part de Swissgrid. Il y a donc un roulement régulier des dossiers, induisant un important travail administratif. L'introduction en 2014 au niveau fédéral du système de la rétribution unique (RU) a par ailleurs permis d'éviter un engorgement complet du système tout en offrant une solution acceptable aux petits producteurs. Dans les faits, les nouveaux producteurs dont l'installation photovoltaïque a une puissance inférieure à 10 kW reçoivent un paiement unique de la part de Swissgrid. Dans ce cas, ils n'ont plus droit à bénéficier de la RPC lausannoise et choisissent alors pour la plupart d'autoconsommer une partie de leur propre production, réduisant d'autant leurs achats d'électricité. C'est cette économie d'achat désormais qui contribue essentiellement au retour sur investissement pour le producteur, et non plus le rachat par les SiL de l'électricité excédentaire refoulée sur le réseau.

### Gaz : mouvements d'énergie 2015

En 2015, la fourniture totale de gaz a diminué de 78 GWh (-4.3%) par rapport à 2014. Cette baisse s'explique par la perte d'un gros client éligible. Si l'on exclut ce client, la consommation globale de gaz en 2015 est en augmentation de 2.5% par rapport à 2014.

Le tableau ci-dessous présente les chiffres-clés concernant l'achat et la vente de gaz selon le type d'utilisation :

En GWh	2013	2014	2015
Minimo <sup>1)</sup>		0.9	0.6
Multi <sup>1)</sup>		961.4	970.8
Saisonniers <sup>1)</sup>		22.1	16.3
Clients Marché <sup>1)+2)</sup>		125.2	25.3
Anciens tarifs	1'036.7		
Interruptibles <sup>1)</sup>	393.8	205.1	194.2
Communes en gros	367.8	320.4	340.3
Commune de Lutry	6.2	7.2	7.3
Traction (GNC)	17.2	11.0	7.5
Centrales CAD	236.0	187.1	199.4
Turbine à gaz (TAG) <sup>3)</sup>	0.0	0.0	0.0
Achats gaz naturel	2'052.9	1'779.2	1'782.4

<sup>1)</sup> Selon la nouvelle structure tarifaire du 1.08.2013;

<sup>2)</sup> Perte d'un gros client;

<sup>3)</sup> Mise en cocon fin 2012.

Durant l'année 2015, une équipe pluridisciplinaire des SiL s'est chargée du renouvellement des contrats (fourniture, acheminement et prestations) avec les distributeurs aval de gaz, soit Nyon, Morges, Aubonne et Rolle. Ces nouveaux contrats s'adaptent aux nouvelles conditions d'approvisionnement de Gaznat S.A., fournisseur des SiL, notamment en ce qui concerne la séparation entre la fourniture et l'acheminement du gaz.

Cette année s'est également caractérisée par des discussions, au sein de la branche gazière Suisse, sur un nouveau modèle de marché. L'idée est d'implanter un modèle compatible avec celui de l'Union européenne appelé « Système entrée - sortie » qui permettrait, entre autres, d'avoir une zone de bilan unique en Suisse. Ces discussions devraient se poursuivre tout au long de l'année 2016.

### Evolution des consommations de gaz naturel carburant

En 2015, les ventes de GNC aux Transports publics de la région lausannoise (tl) ont diminué de 44% par rapport à 2014. Les consommations par les véhicules SiL et les privés ont augmenté de 10% sur la même période.

En tonne de GNC	2015
<b>TL</b>	312
<b>Autres consommateurs</b>	210

Au total, 28 subventions pour des véhicules au GNC privés ou de flotte ont été accordées en 2015. Une réflexion est en cours concernant la stratégie GNC au regard de l'évolution des véhicules électriques.

### Raccordements au gaz et au chauffage à distance

Fruit des activités planifiées de promotion sur l'ensemble de la zone de distribution du gaz, l'acquisition de nouveaux raccordements a augmenté avec une puissance à raccorder de 30 MW environ.

La demande pour les raccordements au chauffage à distance (CAD) est toujours élevée, alors qu'en parallèle la réalisation de l'extension du réseau progresse selon les moyens financiers à disposition et que le réseau arrive dans certaines zones en limite de capacité en cas de froid persistant. Les nouveaux raccordements doivent aussi être limités, dans l'attente de solutions de production permettant d'assurer durablement un mix énergétique majoritairement renouvelable. La planification de la prospection entre le CAD et le gaz a conduit à une communication qui privilégiait le gaz là où le CAD ne disposait pas de puissance suffisante. Le nombre de raccordements (13) et la puissance à raccorder (1.3 MW) sont donc en diminution par rapport aux années précédentes.

### Développement de produits

En 2015, SiLCOM a mis sur le marché plusieurs produits parmi lesquels une offre pour les solutions d'efficacité énergétique Conseils Energétiques destinée aux propriétaires de villas (B2C). Les quatre modules de l'offre, dont deux accrédités CECB®, sont gérés à l'interne alors que l'offre sens-e, plus particulièrement destinée aux entreprises (B2B), est mise en œuvre en partenariat avec l'association terragir. Egalement pour le segment professionnel, les prestations de facturation et visualisation de la consommation en ligne Factura Pro et E-profil sont désormais disponibles. Une nouvelle offre de prestation globale a été mise sur pied dans la catégorie des énergies renouvelables: l'offre photovoltaïque clé en main Solanne en partenariat avec l'entreprise Solstis, leader du domaine en Suisse romande.

### Partenaires institutionnels

L'année 2015 a vu un renforcement des relations d'affaire avec les revendeurs en électricité et en gaz. L'ouverture partielle du marché du gaz a nécessité de revoir les liens contractuels entre les SiL et ses revendeurs de la Côte (voir ci-dessus le point « Gaz: mouvements d'énergie 2015 »).

La commune de Lutry a renouvelé son contrat d'achat d'électricité pour une période de quatre ans avec une certification 100% renouvelable destinée à l'ensemble de ses clients.

Les SiL ont signé un contrat de prestation consistant à assurer l'exploitation du réseau moyenne tension (MT) de la commune de Romanel-sur-Lausanne. De même, une convention pour l'extension du réseau de gaz sur la commune de Bussigny a été passée en garantissant dans la mesure du possible le raccordement de chaque bâtiment au gaz.

Le renforcement des relations entre Lausanne et ses communes partenaires est un constat très positif, qui marque une volonté générale de recherche de synergies profitables pour chacune des parties.

### Sponsoring

SiLCOM a renouvelé plusieurs contrats de sponsoring visant à promouvoir l'image des SiL et à soutenir la vie sportive et culturelle de la région lausannoise: Lausanne Hockey Club, Lausanne-Sport, Défi Sportif lausannois, Festival de la Cité, Cinétoile, Mosaïque de Pâques. De plus, SiLCOM a apporté son soutien à la rénovation de la barque « la Vaudoise », au Béjart Ballet Lausanne pour son spectacle « la IX<sup>e</sup> Symphonie » à la patinoire de Malley et au spectacle « Champions » pour les 100 ans de présence du Comité international olympique (CIO) à Lausanne. Le Festival Lausanne Lumières a été sponsorisé avec l'apport d'une œuvre et la fourniture de l'énergie renouvelable nativa®.

### Etudes, bilans et diagnostics énergétiques

La moitié des collaborateurs de l'unité études énergétiques s'est consacrée, sur mandat de l'Office de la police des constructions, au contrôle du respect de la législation vaudoise en matière d'énergie dans la construction. En 2015, 866 dossiers ont été analysés, dont 549 soumis à permis de construire. L'unité a aussi réalisé pour le compte du Service d'architecture dix dossiers énergétiques de mise à l'enquête. Pour l'activité d'audit énergétique, vingt bilans et trois diagnostics complets de bâtiments avec CECB® ont été réalisés. On relève aussi 31 analyses (62 en 2014) des consommations d'énergie, principalement électrique, accompagnées de conseils et renseignements aux clients.

## Factures

La Division systèmes traite de l'opérationnel, soit les relevés de l'ensemble des compteurs, la saisie des données de base dans le système SAP, l'établissement de la facturation de masse et celle de prestations non récurrentes. Elle intervient également dans le paramétrage du système d'information lors de changements de structures tarifaires, la création de produits et les changements de prix.

Afin de gérer au mieux ces activités, la division s'est réorganisée et a renforcé ses compétences grâce à l'engagement d'un spécialiste du système d'information. L'accent a été mis sur la simplification et l'automatisation des processus ainsi que sur le renforcement des contrôles. De 900'000 factures annuelles en 2013, la division a émis cette année seulement 675'000 factures dont 47'000 e-factures (7%) grâce au changement de la périodicité des envois de factures, qui se fait désormais tous les trois mois (contre deux précédemment).

## Support clientèle

Le call center a étoffé la palette de ses prestations par le biais de nouveaux projets visant notamment le conseil énergétique et la première orientation des clients pour l'acquisition d'installations photovoltaïques.

Le nombre de contacts traités est resté stable par rapport à 2014 (+1%). Malgré la forte implication de la division dans le projet de déploiement de l'outil de gestion de la relation avec les clients (Citizen Relationship Management ou CRM; préavis N° 2014/57), auquel participe la moitié des collaborateurs, les activités courantes ont pu être maîtrisées. Le CRM fluidifiera les contacts avec les clients grâce à des processus optimisés. Il permettra des analyses et des actions ciblées de marketing et de promotion, par segment de clients. Les risques de résiliation liés à des insatisfactions seront minimisés en proposant, à terme, des offres de fidélisation.

Afin d'améliorer constamment les prestations, une réorganisation de la division a été mise en place avec la création d'une nouvelle unité « CRM & Vente ». Ses missions consistent à soutenir les activités par des programmes de formation, à assurer la supervision du projet CRM, le support pour l'analyse des données extraites de SAP et l'établissement du tableau de bord mensuel.

L'activité Subvention80 s'est poursuivie avec le traitement de 2'864 contacts.

## Publications

Les SiL éditent trois publications à l'intention de leurs clients :

- le bulletin SiL Info, annexé à la facture, s'adresse principalement aux particuliers. Nouveautés, services, manifestations, éco-gestes, tels sont les thèmes qui y sont abordés. Une page est également réservée à la Ville pour les communications des autres directions;
- le magazine Sinergies, destiné aux grands clients et partenaires, permet de découvrir les coulisses des SiL ainsi que les projets en cours;
- le rapport annuel d'activités offre, chiffres à l'appui, une vue panoramique des grands événements et des activités des SiL pour l'année écoulée.

Ces publications sont disponibles sur [www.lausanne.ch/silpublications](http://www.lausanne.ch/silpublications).

## Manifestations

Habitat-Jardin, Mosaïque de Pâques, Journée lausannoise du vélo, Festival de la Cité pour les plus importantes, l'unité manifestations organise ou participe à de nombreux événements pour promouvoir l'image des SiL. Cette année, elle a également accueilli à Lausanne une étape du « roadshow » Eco-Mobil on tour organisé par SuisseEnergie pour promouvoir les véhicules énergétiquement efficaces et a tenu un stand lors de onze marchés du samedi.

## SERVICE DE L'ÉLECTRICITÉ (SEL)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

#### Direction du service

- établir et suivre la stratégie d'ensemble du service en lien avec celle de la direction des SiL
- superviser les activités du SEL et assurer la gestion administrative du service
- s'assurer de la bonne application de la gestion qualité, environnement, de l'hygiène et sécurité au travail

#### Production

- assurer l'exploitation de l'aménagement hydroélectrique de Lavey
- assurer l'exploitation du réseau électrique dans la zone de desserte valaisanne (Réseau VS)
- assurer l'exploitation d'aménagements hydroélectriques tiers et locaux

#### Conduites Réseaux - CEPP

- conduire et surveiller en temps réel le réseau de distribution d'électricité
- assurer la continuité de la fourniture d'électricité et les mouvements d'énergie
- gérer les appels clients 24h/24h

### Interventions & Réparations

- assurer la permanence et les interventions d'urgence sur le réseau et les réparations
- opérer les manœuvres dans le réseau
- assurer les raccordements provisoires pour les manifestations
- surveiller la qualité de la fourniture

### Activités Clients & Entretien

- acquérir les données de consommation des clients télérelevés
- gérer le système Energy Data Management (EDM) nécessaire au suivi des clients qui ont changé de fournisseur
- développer des projets liés aux systèmes de comptage intelligent (Smart Metering)
- effectuer la pose et dépose des compteurs et leur contrôle
- assurer les obligations légales du contrôle des installations électriques intérieures à basse tension (OIBT)
- conseiller la clientèle sur l'utilisation rationnelle de l'électricité en collaboration avec le Service commercial
- préparer les dossiers techniques en vue des raccordements des clients sur le réseau souterrain et aérien
- assurer la maintenance des postes haute, moyenne et basse tension (HT, MT et BT)

### Gestion Réseaux

- assurer et planifier la gestion des actifs
- dimensionner les extensions et le renouvellement du réseau de distribution HT, MT et BT
- étudier et établir les dossiers de chantiers de réseau et de postes de transformation
- gérer l'ensemble des projets sur le réseau et les postes de transformation
- établir et tenir à jour les plans et schémas des réseaux, dans le cadre des normes et des prescriptions légales
- participer à l'élaboration des grands projets d'infrastructure de la Ville

### Montage

- construire, entretenir et renouveler le réseau de distribution MT/BT souterrain et aérien
- réaliser les raccordements au réseau souterrain et aérien
- construire et renouveler les postes HT
- organiser le tri des déchets du service
- outillage, magasin et équipements pour le personnel de terrain
- tirage des câbles MT et BT

### Eclairage public

- mettre en œuvre le Plan lumière de la Ville
- étudier, construire et entretenir l'éclairage public de la Ville de Lausanne et de communes aux alentours
- assurer des prestations en matière d'éclairage événementiel et pour des manifestations

### Formation technique santé et sécurité

- assurer la formation technique des électriciens de réseaux sur l'équipement de la Ville
- assurer la formation continue dans le domaine de la santé et de la sécurité
- contribuer et participer à la Communauté d'intérêts pour la formation des électriciens de réseau (CIFER)

### Fonds communal pour l'efficacité énergétique (FEE)

- gérer le FEE

## EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Activités clients et entretien	29.00	26.80	28.00	28.00
Conduite réseaux - CEPP	15.95	15.90	15.95	15.90
Direction(SEL)	21.20	21.20	21.30	20.20
Eclairage public	16.80	15.80	16.60	16.60
GDT	2.00	2.00	2.00	2.00
Gestion réseaux	43.30	41.60	43.50	40.30
Interventions et réparations	14.80	14.65	14.80	12.80
Montage	42.35	38.35	42.45	40.45
Usine de Lavey	24.70	23.70	24.70	23.70
Total service	210.10	200.00	209.30	199.95

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
Unité administrative	
<b>Total service</b>	<b>- 0.80</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Activités clients et entretien	28	27.80	28	28.00
Conduite réseaux - CEPP	16	15.90	16	15.90
Direction(SEL)	21	20.20	22	20.20
Eclairage public	16	15.80	17	16.60
GDT	2	2.00	2	2.00
Gestion réseaux	45	41.60	43	40.30
Interventions et réparations	15	14.65	13	12.80
Montage	40	38.35	42	40.45
Usine de Lavey	24	23.70	24	23.70
<b>Total service</b>	<b>207</b>	<b>200.00</b>	<b>207</b>	<b>199.95</b>

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n		n	
Gestion réseaux	1		1	
Montage	10		8	
<b>Total service</b>	<b>11</b>		<b>9</b>	

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	15	13

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Convention de départ	
Décès	1
Démission	6
Départ à la retraite	6
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	2
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
<b>Total service</b>	<b>15</b>

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

L'analyse de l'organisation du service au regard des exigences légales prévues dans la révision de la loi et de l'ordonnance sur l'approvisionnement en électricité (LApEl, OApEl) a été finalisée au 1<sup>er</sup> trimestre 2015. L'organisation cible est compatible avec la spécificité des activités multifluides des SiL. Cette étape a été validée par la direction des SiL. La mise en œuvre de cette nouvelle organisation sera coordonnée au sein d'une réflexion plus générale, étendue à l'ensemble de la direction.

Le service a consolidé ses actions stratégiques pour ses trois missions de base : gestionnaire de réseau de distribution, producteur d'énergie et gestionnaire de l'éclairage public. Globalement, tous les objectifs ont été atteints et ont permis de faire évoluer et d'améliorer la maîtrise des activités et des méthodes métiers.

Dans le domaine des ressources humaines, le projet pilote de gestion des compétences, développé en collaboration avec le Service du personnel (SPeL), les RH des SiL et le Service d'organisation et d'informatique, a démontré l'intérêt de pouvoir suivre et de faire évoluer les profils des postes et des personnes en fonction de l'évolution des besoins du service. La suite de cette opération sera décidée par le SPeL. Une des préoccupations dans les métiers techniques est celle de la reconversion professionnelle due à l'usure physique ou à un souhait de réorientation. Le mandat réalisé sur ce sujet en

collaboration avec les RH des SiL et la HEIG-VD d'Yverdon-les-Bains a permis de mettre en place des solutions, en tenant compte de la particularité d'un service réparti sur plusieurs sites.

Sur le plan technique, l'entretien et l'exploitation du réseau de distribution reste la préoccupation essentielle du service, avec l'objectif de garantir la qualité et la fiabilité de la fourniture. L'augmentation des installations de production décentralisées (essentiellement photovoltaïque) qui nécessitent la réalisation de raccordements particuliers pour assurer l'injection dans le réseau de distribution est également à relever.

Le Plan lumière déploie ses premières réalisations et la technologie LED apporte de nouvelles solutions pour mettre en valeur l'espace urbain de la ville de Lausanne.

Les projets de nouvelles productions hydroélectriques, projets Lavey+ et Massongex-Bex-Rhône (MBR), ont peu évolué en raison du contexte économique particulier dans le domaine de l'énergie (prix du marché plus bas que les prix de production hydraulique). Pour le projet Lavey+, la Municipalité a pris l'option de mettre les opérations en cours en attente de la décision fédérale sur l'aide à l'investissement pour les nouvelles productions hydroélectriques. Le projet MBR a lui été redimensionné pour pouvoir bénéficier de la rétribution fédérale à prix coûtant (RPC) et le dossier de demande de concession sera présenté au 1<sup>er</sup> semestre 2016.

Dans la suite de la collaboration avec l'EPFL, les équipements d'avant-garde destinés à expérimenter les technologies qui équiperont les réseaux de distribution de demain, sont en service et ont déjà révélé leur capacité à analyser plus finement les perturbations générées lors de défauts ou de courts-circuits. Un des objectifs de ce projet de collaboration est de permettre de les localiser plus rapidement. C'est aussi une opportunité pour les superviseurs du réseau de se familiariser avec les nouvelles technologies.

La collaboration avec la Fédération vaudoise des entrepreneurs se poursuit et a fait l'objet de journées de formation destinées aux machinistes. Cette formation particulière sur les dangers lors d'interventions dans le sous-sol est réalisée au Centre d'essais et de formation à Préverenges.

## **THÈMES PRINCIPAUX DU SERVICE**

### **Exploitation de l'aménagement hydroélectrique de Lavey**

La production annuelle des trois groupes turbine-alternateur de type Kaplan est de 419 GWh (398 GWh en 2014), soit une production de 24 GWh supérieure à la moyenne des dix dernières années.

En fonction des débits utilisables, qui dépendent de l'hydrologie (au fil de l'eau) et de l'ajout des débits turbinés en amont (centrales à accumulation), le ratio entre les pertes de production et la production est de l'ordre de 1%. Ces pertes de production sont liées à des déverses consécutives à des perturbations, à l'entretien et la maintenance des installations.

Suite à sa révision, la remise en eau du groupe turbine-alternateur n° 3 a eu lieu début mai. Les travaux de réhabilitation des pales, du manteau et du moyeu de roue de la turbine ont été effectués, comme tous les six ans.

Par ailleurs, la révision du groupe n° 2 (comprenant les mêmes travaux que le groupe n° 3) a débuté début novembre.

La révision complète du groupe n° 1 se déroulera lors de la saison d'hiver 2016-2017 (d'octobre à avril). L'intervalle entre deux révisions complètes est de trente ans. Ainsi, la dernière remonte à la saison d'hiver 1986/1987. Cet investissement a fait l'objet du préavis N° 2015/27 (« Révision complète du groupe turbine-alternateur n° 1 de l'aménagement hydroélectrique de Lavey – Demande de crédit d'investissement ») adopté en septembre par le Conseil communal.

Les groupes sont révisés durant la période des basses eaux car, à cette période, deux groupes suffisent à exploiter les eaux du Rhône. De fait, durant chaque saison d'hiver, un groupe peut être révisé sans préjudice le fonctionnement du site. Les travaux sont effectués selon un plan de maintenance préventive. En effet, le fort charriage sédimentaire sableux contenu dans les eaux turbinées abrase les parties mouillées des installations et exige des travaux systématiques.

Le renouvellement des services internes 400 V, ayant fait l'objet du préavis N° 2012/26 (« Aménagement hydroélectrique de Lavey - Renouvellement services internes et transformateurs – Début des études de mise aux normes - Compléments études pr Lavey + »), touche à son terme. Leur conception datant d'avant 1950, ce renouvellement était indispensable au vu de leur vétusté. Ces travaux portent principalement sur les armoires électriques qui desservent l'ensemble des installations communes de l'usine et du bâtiment de service, de même que les groupes de production. Ce renouvellement inclut le remplacement du groupe de secours diesel.

Des actions techniques et organisationnelles ont été menées tout au long de l'année pour pouvoir assurer une conduite à distance partielle de l'aménagement (la nuit et le week-end) à partir du centre d'exploitation de Pierre-de-Plan. Cette conduite à distance, qui débutera courant 2016, permettra au personnel d'exploitation de Lavey de libérer du temps, qui sera consacré à la maintenance.

### **Exploitation du réseau valaisan**

En mars 2015, le réseau électrique BT de Mex, propriété de la Commune de Lausanne, a été vendu à la nouvelle Commune de Saint-Maurice, suite à la fusion de ces deux communes en janvier 2013. Le réseau électrique MT et BT de la commune de Collonges et le réseau MT alimentant la commune de Saint-Maurice restent propriété de la Commune de Lausanne. Début avril, une collaboration a débuté entre le gestionnaire de réseau de distribution valaisan SEIC S.A. et le personnel de réseau de Lavey en charge de l'exploitation des réseaux valaisans des SiL. Cette collaboration permet de mieux gérer la charge de travail et de mieux servir les usagers, tout en permettant au personnel de réseau de contribuer à l'exploitation de l'aménagement de Lavey.

## Centre d'exploitation de Pierre-de-Plan

En 2015, le total de l'énergie électrique distribuée s'est monté à 1'370 GWh soit une hausse de 0.5% par rapport à 2014. La charge maximum du réseau a atteint la valeur de 237 MW le jeudi 5 février entre 11h00 et 12h00 avec une température extérieure de -3°C. Avec une valeur de 11.2°C, la température annuelle moyenne a été supérieure de 1.1°C à la moyenne multiannuelle 1960-1990 de l'institut suisse de météorologie.

Le tableau ci-dessous donne la répartition de cette distribution entre le réseau SiL et les réseaux avals qui sont ceux du SIE, Pully, Paudex, Belmont, Romanel-sur-Lausanne, Lutry et Saint-Maurice.

Energie fournie dans le réseau des SiL (y compris pertes réseau)	871 GWh	63.6%
Energie fournie vers les réseaux avals	499 GWh	36.4%
<b>Energie totale fournie au réseau SiL et réseaux avals</b>	<b>1'370 GWh</b>	<b>100.0%</b>

Le tableau ci-dessous donne la répartition entre l'énergie soutirée au réseau amont 125 kV et celle produite par des installations de production raccordées au réseau des SiL. Les principales installations de productions sont celles de Lavey, Tridel, et Pierre-de-Plan.

Energie soutirée au réseau amont	884 GWh	64.5%
Energie produite dans le réseau des SiL	486 GWh	35.5%
<b>Total</b>	<b>1'370 GWh</b>	<b>100.0%</b>

## Interventions et réparations

La mission de la Division interventions est de garantir la continuité de la fourniture d'électricité. Elle prend en charge tous les événements tels que pannes, perturbations et manœuvres, ainsi que les raccordements provisoires pour les manifestations et les chantiers.

Les réseaux 125 kV et 50 kV n'ont subi aucune avarie en 2015. Les réseaux 11 kV et 6 kV ont, quant à eux, régulièrement été affectés par des pannes, imputables au vieillissement du matériel et, parfois, aux comportements inadéquats des entreprises de génie civil.

Les manifestations, qu'elles soient sportives, culturelles ou privées, mobilisent toujours autant de ressources, avec un pic particulier entre mai et juin.

Les différents niveaux de piquets sont intervenus plus d'une fois par jour tout au long de l'année.

## Activités clients et entretien

Les contrôles habituels des relais de protection ont été effectués dans les postes 50 kV et 125 kV, ainsi que les révisions préventives dans le poste HT 125 kV de Sébeillon.

La planification de la maintenance des installations des tl, du m1 et du m2 est respectée. Des travaux particuliers ont été réalisés, en étroite collaboration avec les tl, pour les sous-stations du m2 au CHUV et à la Riponne.

Le nombre de branchements clients a augmenté de 12% par rapport à 2014.

## Energy Data Management

Soixante clients, totalisant 76 installations, ont demandé l'accès au marché libéralisé au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Une partie de ces clients a changé de fournisseur d'énergie.

La plateforme Converge, utilisée pour la télérelève des compteurs industriels et qui transmet les données de comptage à l'EDM de SAP, a été mise à jour en version 3.9.1. L'EDM permet une mise à disposition quotidienne des données de consommation et production sur le réseau électrique des SiL.

## Smart metering

Le protocole de communication par courant porteur (PLC) entre les compteurs intelligents et le concentrateur de données passera de la version 1 à la version 3 en 2016. L'entreprise ACN de Neuchâtel a été mandatée conjointement par les SiL, Romande Energie, Groupe-e et SIG pour effectuer des tests avec des simulateurs (réception-émission) de cette nouvelle technologie (PLC G3).

## Installations de production décentralisée (IPD)

En 2015, 127 IPD ont été annoncées, sur lesquelles 116 installations ont été effectivement réalisées et mises en service durant l'année. Ces annonces correspondent à une puissance annoncée de 2'898 kW et à une puissance installée de 2'022 kW.

## Gestion réseaux

Le renouvellement des installations de contrôle-commande, de protections et de mesures du poste à haute tension (125 kV/50 kV) de Galicien s'est terminé en 2015.

Les études préliminaires de renouvellement du poste de Romanel 125 kV/11 kV sont terminées et la mise à l'enquête a été déposée auprès des autorités compétentes.

Les travaux de génie civil pour la future liaison 50 kV entre les postes de Pierre-de-Plan et d'Expo ont été réalisés sur la partie inférieure du tracé (Expo-Sébeillon)

La pose d'environ 9.5 km de liaison à moyenne tension et 15 km de liaison à basse tension a été nécessaire pour répondre aux projets de renouvellements et de nouvelles demandes de raccordement d'immeubles ou de quartiers.

La rénovation partielle ou totale (matériels en fin de vie ou hors norme) de quinze postes de transformation de quartier a été réalisée alors que deux nouveaux postes ont été construits.

### **Montage**

La Division montage a réalisé plus de 400 chantiers sur les réseaux. Elle a également réalisé des travaux dans les grands postes de transformation, dont les principaux sont les suivants :

- changement des protections 50 et 125 kV et renouvellement complet des services auxiliaires du poste de Galicien ;
- changement des groupes de mesures sur les deux lignes 50 kV du poste de Venoge ;
- pose des PMU (analyse du réseau selon projet EPFL) dans les postes de Romanel, Banlieue-Ouest et Pierre-de-Plan ;
- changement des protections incendie dans le poste de Morand ;
- pose de protections différentielles et modification de la protection à distance du transformateur 220/120 kV dans le poste de Romanel.

### **Méthodes métiers**

Les mandats de méthodes font l'objet d'une demande interne au sein des entreprises suite à un besoin et sont validés par le Comité des partenaires de Spontis S.A.. Les mandats traités en 2015 ont porté sur la gestion du cycle de vie des transformateurs et la gestion des bobines de câbles.

### **Eclairage public (EP)**

Le Plan lumière est le plan directeur pour l'éclairage de la Lausanne nocturne pour les dix ans à venir. Il conjugue de manière cohérente les impératifs de sécurité, d'efficacité énergétique, d'esthétique, de mise en valeur du patrimoine, de respect de l'identité visuelle de la ville et de confort, tant pour les usagers que pour les riverains.

Deux des quatre avant-projets du Plan lumière élaborés par le bureau Radiance 35 sont en phase de réalisation : les premières étapes du quartier de Montelly et du quartier des Boveresses ont été effectuées en adaptant les températures de couleurs, en insérant des ensembles d'éclairage de hauteurs adaptées et en créant des repères visuels (encore en cours).

Les réalisations, effectuées selon l'opportunité des chantiers coordonnés, respectent également les principes du Plan lumière. Durant 2015, des réaménagements ont été effectués au chemin de la Dent d'Oche, à la route de Vidy, à la passerelle de Maillefer et à celle du Martinet, au passage sous-voie de Tivoli-Sévelin, au passage et escalier de Riant-Mont, au sentier de la Vuachère-Liaudoz, au chemin de Contigny et à la digue d'Ouchy. De plus, l'éclairage de divers passages pour piétons a été amélioré en collaboration avec le Service des routes et de la mobilité et la Commission de la sécurité nocturne.

Des projecteurs LED de couleurs, jouant différents scénarii sur la cheminée de Pierre-de-Plan et sur la place de la Navigation, ont contribué à animer les soirées des journées internationales de diverses associations. Un hommage aux victimes des attentats de Paris a également pu être réalisé par un éclairage bleu-blanc-rouge.

Pour les fêtes de fin d'année, une dizaine de projections d'images et plus de 500 décors lumineux ont été installés dans les rues du centre-ville, selon les recommandations du Plan lumière pour les éclairages événementiels.

Les SiL ont encore activement participé au Festival Lausanne Lumières avec une œuvre intitulée « Balancez la lumière ! », réalisée par la Division éclairage public en collaboration avec l'atelier Daniel Schlaepfer. Ces balançoires, situées à la place de la Louve, ont fait l'unanimité auprès du public lausannois. L'expérience sera renouvelée en 2016.

Les projets majeurs de la Division EP peuvent être découverts et suivis sur le site internet à l'adresse suivante : [www.lausanne.ch/eclairagepublic](http://www.lausanne.ch/eclairagepublic).

Les luminaires et leurs composants sont régulièrement entretenus ou remplacés lorsqu'ils deviennent obsolètes. Ces travaux ont requis 666 interventions ponctuelles.

Un contrôle statique de 876 mâts d'éclairage a été réalisé par une entreprise spécialisée, 19 mâts ont dû être déposés rapidement. En outre, un contrôle électrique a été effectué sur 3'038 installations d'éclairage public. Les contrôles statique et électrique se pratiquent sur un cycle de cinq ans selon l'ordonnance sur les installations à courant fort.

Dans le but d'améliorer la qualité visuelle nocturne, les SiL tendent au maximum à utiliser des luminaires à verres plats ou semi-bombés (catégorie 1), aux dépens des luminaires à verres bombés (catégorie 2) ou boules (catégorie 3). Par rapport à la situation de 2014, 167 luminaires de catégorie 1 sont venus augmenter le parc de luminaires lausannois tandis que ce dernier a été, dans le même temps, réduit de 148 luminaires de catégorie 2.

### **Formation technique**

Au total, 580 périodes de formation techniques, allant d'une demi-journée à une journée, ont été dispensées.

Trois spécialisations sont proposées aux apprentis (énergie, transmissions et lignes de contact) afin d'augmenter l'attrait de ce métier. Les SiL assurent la formation pour le volet énergie.

Quatre apprentis ont obtenu leur CFC au 31 juillet 2015. Depuis le 1<sup>er</sup> août 2015, les SiL assurent la formation de huit apprentis électriciens de réseau.

La mise en place au centre de formation d'installations grandeur réelle va permettre dès 2016 de former les collaborateurs, sans risque de perturber l'exploitation du réseau. Les futures formations proposées traiteront des différentes manœuvres et mesures à effectuer sur ces équipements.

### Sécurité

Un exercice d'évacuation a eu lieu sur le site de l'aménagement hydroélectrique de Lavey. Il a été réalisé en coordination avec les pompiers du district de Saint-Maurice sous la forme d'un exercice mené dans les locaux techniques de l'aménagement.

Une étude sur la sécurisation du site de l'usine de Lavey et du barrage est en cours concernant tous les accès du site avec l'aide de la vidéo. La réalisation est prévue en 2016.

### Fonds communal pour l'efficacité énergétique

Le FEE soutient des actions dans le domaine énergétique, à l'exception de l'enveloppe des bâtiments.

	Date	Montant accordé en CHF	Remarques
<b>Actions pérennes déjà validées</b>			
Soutien pour réalisation des bilans énergétiques (CECB) – Préavis 2010/38	26.11.2010	500'000.–	Deux subventions attribuées en 2015. Au total, vingt subventions ont été attribuées depuis le début de l'opération pour un montant de CHF 30'352.78.
RPC lausannoise pour les installations photovoltaïques	01.01.2015	640'000.–/an	En 2015, CHF 291'838.78 ont été dépensés pour cette subvention.
Poste à 50% pour la gestion de la RPC lausannoise	01.01.2015	60'000.–/an	Poste pourvu depuis 2009.
Poste à 100% pour la gestion de «Contact Energies»	01.01.2015	130'000.–/an	Poste repourvu au 01.10.2012.
<b>Demandes acceptées par le Comité en 2015</b>			
La Permanence Jeunes Borde (PJB) au Pré-des-Druides	05.01.2015	12'290.–	Conteneur de rangement, alimenté par des panneaux solaires pour le matériel d'animation, en vue de marquer et d'intensifier la présence de la PJB au Pré-des-Druides.
CAS Energies Renouvelables Techniques et Applications 2015-2016	11.02.2015	21'600.–	Formation par la HEIG-VD aux techniques et aux applications des énergies renouvelables, dans les domaines du bâtiment, de l'industrie et des réseaux d'énergies, destinée aux professionnels.
Action sur les minuteriers	25.08.2015	11'875.–	Action de sensibilisation à l'utilisation de minuteriers pour prévenir les risques de cambriolage.
Action « Guirlandes contre piles »	11.09.2015	14'700.–	Action de sensibilisation au recyclage des piles et à l'usage des piles rechargeables.
Exposition « Plan Lumière »	31.08.2015	71'930.–	Exposition didactique et interactive sur la lumière et présentation du Plan Lumière de Lausanne.
Contrat de performance énergétique (CPE)	01.09.2015	98'861.–	Etude des moyens d'assainir certains bâtiments scolaires de la Ville en finançant les travaux par un système de performances énergétiques (CPE) en entreprise générale.
Visite 2015-2016 de l'aménagement hydroélectrique de Lavey	05.11.2015	9'755.–	Visite didactique des écoles lausannoises de l'usine et du barrage de Lavey.
Géothermie à Malley	25.11.2015	18'000.–	Projet de master en entreprise pour une étude de géothermie à Malley.
Autoconsommation et stockage dans les maisons (petites installations photovoltaïques)	10.12.2015	7'643.65	Stage chez SI-REN d'un étudiant de l'EPFL.
Optimisation d'un utilitaire de simulation du stockage photovoltaïque	10.12.2015	5'526.80	Stage chez SI-REN d'un étudiant de la HEIG-VD.
HYDROCONTEST 2015	16.04.2015	30'000.–	Manifestation estudiantine annuelle dans le domaine de l'efficacité énergétique.
Laboratoire Relne – Réseau Intelligent	20.11.2015	50'000.–	Réalisation d'un réseau intelligent et modulaire BT pour l'étude de l'injection d'énergie renouvelable.
Prix du meilleur poster Enjeux Mondiaux EPFL 2016	17.11.2015	6'480.–	Sponsoring du prix du meilleur poster pour le cours Enjeux mondiaux proposés aux étudiants de 1 <sup>re</sup> année à l'EPFL.
<b>Demandes approuvées par le Comité et validées par le CC en 2015</b>			
Contact Energies mobile	25.11.2014	200'000.–	Déplacement dans les quartiers pour sensibiliser les habitants aux économies d'énergie et à l'utilisation des énergies renouvelables.

Enveloppes budgétaires			
Subvention pour les vélos électriques	01.01.2013	350'000.-	Depuis l'ouverture de l'enveloppe, 653 bons ont été accordés, pour un montant total de CHF 195'900.-.
Subvention pour les scooters électriques	01.01.2013	40'000.-	Depuis l'ouverture de l'enveloppe, 15 subventions ont été accordées, pour un montant total de CHF 5'783.83.
Subvention pour le renouvellement des batteries de vélos électriques	01.01.2013	20'000.-	Depuis l'ouverture de l'enveloppe, 19 subventions ont été accordées, pour un montant total de CHF 1'567.20.
Edition des bulletins SiL Info	01.01.2013	33'000.-	Depuis l'ouverture de l'enveloppe, un montant de CHF 26'449.50 a été dépensé.
Action TV Eco	18.02.2014	95'645.-	Depuis l'ouverture de l'enveloppe, CHF 75'921.90 ont été dépensés.
Efficacité énergétique des appareils de froid commercial (plan d'action équi watt)	05.03.2014	259'000.-	A ce jour, CHF 12'374.85 ont été dépensés pour ce projet.
Journée lausannoise du vélo	01.01.2013	22'340.-	Depuis l'ouverture de l'enveloppe, un montant de CHF 19'271.40 a été dépensé.
Actions liées à l'efficacité énergétique pour Contact Energies mobile	25.11.2014	200'000.-	Cette action débutera une fois le nouveau concept Contact Energies mobile mis en place.
Installation photovoltaïque cellules solaires à colorant	05.03.2014	258'400.-	La réalisation de ce projet n'a pas encore démarré.
Subvention pour la production d'énergie solaire thermique	02.03.2015	100'000.-	Ce projet n'a pas encore démarré.

## SERVICE DU GAZ ET DU CHAUFFAGE À DISTANCE (GAZ-CAD)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

#### Exploitation du chauffage à distance

- fournir de l'énergie thermique à plus de 1'270 consommateurs finaux via un réseau de chauffage à distance
- entretenir et développer le réseau de chauffage à distance, actuellement long de 107 kilomètres

#### Exploitation du réseau de gaz

- desservir en gaz naturel 38 communes au détail, quatre communes en gros dont une mandate les SiL pour exploiter son réseau et une en partenariat, soit plus de 16'000 raccordements
- entretenir et développer un réseau de conduites de gaz, actuellement long de 746 kilomètres

#### Prestations énergétiques

- offrir des prestations dans le domaine du développement durable en proposant des économies d'énergie grâce à la télégestion
- optimiser les installations de chauffage et de ventilation des bâtiments communaux
- développer le recours aux énergies renouvelables

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration et finances	3.60	3.60	3.60	2.60
Bureau technique	25.00	20.00	25.00	19.70
CAD	30.94	30.94	30.94	30.94
CVS & Télégestion	7.00	6.80	7.00	6.80
Direction	1.70	1.70	1.70	1.00
Etudes & projets	4.50	4.00	4.50	4.00
Gaz	35.00	31.90	36.00	34.00
Total service	107.74	98.94	108.74	99.04

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
Total service	+ 1.00

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration & finances	5	3.60	3	2.60
Bureau technique (Gaz&Cad)	20	20.00	20	19.70
CAD	33	30.94	33	30.94
CVS & Télégestion (Gaz&Cad)	7	6.80	7	6.80
Direction (Gaz&Cad)	2	1.70	1	1.00
Etudes & projets (Gaz&Cad)	4	4.00	4	4.00
Gaz	33	31.90	35	34.00
<b>Total service</b>	<b>104</b>	<b>98.94</b>	<b>103</b>	<b>99.04</b>

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n		n	
Bureau technique	2		2	
<b>Total service</b>	<b>2</b>		<b>2</b>	

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	4	4

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Convention de départ	1
Décès	2
Démission	1
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
<b>Total service</b>	<b>4</b>

**PRINCIPAUX THÈMES DU SERVICE****Chauffage à distance : mouvements d'énergie**

L'année 2015 a été marquée par de significatifs records thermiques, et ce non seulement par rapport à la température moyenne annuelle, mais également par un été beaucoup plus chaud que la normale.

Concernant les degrés jours de chauffage, qui caractérise les besoins de chauffage durant l'année, le déficit se monte à plus de 7% par rapport à la moyenne.

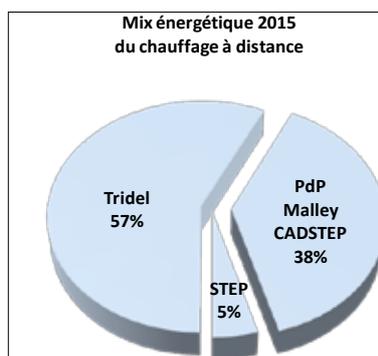
La quantité d'énergie thermique achetée à TRIDEL est en hausse, grâce à des apports de déchets supplémentaires. La station d'épuration de Vidy (STEP) a également augmenté sa production.

Les ventes de chaleur, corrigées en fonction des températures moyennes, ont progressé de près de 5.1%.

	2013	2014	2015
Nombre de clients	1'237	1'275	1'325
Puissance installée des clients [MW]	340.7	350.9	365.5
Chaleur vendue [GWh]	395.5	348.7	396.5
Total de l'énergie thermique produite [GWh]	470.2	470.2	463.8

Production et distribution d'énergie thermique et production d'électricité :

	2013	2014	2015
Energie thermique STEP [GWh]	13.6	13.6	20.5
Energie thermique TRIDEL [GWh]	250.8	250.8	267.9
Energie thermique des chaufferies [GWh] [GWh]	205.8	205.8	175.6
Energie électrique produite [GWh]	0.5	0.0	0.0
Gaz consommé [GWh]	237.4	237.4	197.8
Mazout consommé [GWh]	0.6	0.6	0.1



### Evolution du réseau de chauffage à distance

En 2015, sur l'ensemble du réseau (SiL et CADOUEST), cinquante bâtiments ont été raccordés pour une puissance de 14.6 MW.

	2013	2014	2015
Longueur des conduites Lausanne [km]	106.2	107.8	110.3
Longueur des conduites CADOUEST [km]	4.3	5.4	7.2
Bâtiments mis en service	42	38	50
Mises en service [puissance en MW]	15.1	10.2	14.6

### Evolution du réseau CADOUEST

Le développement du réseau s'est poursuivi en direction du centre de Prilly.

### Chaufferies du chauffage à distance

La nouvelle chaufferie des Bossons a été mise en service au printemps 2015; celle-ci permettra d'assurer la poursuite du raccordement de nouveaux clients dans cette zone.

Au début de l'année, la construction d'une nouvelle chaudière de 50 MW a commencé à l'usine de Pierre-de-Plan. La mise en service de cette installation sera effective dès les premiers mois de 2016.

### Installation de chauffage-ventilation-télégestion

En 2015, quatorze projets d'assainissement d'installation de production de chaleur ont été entrepris en coopération avec le Service du logement et des gérances et le Service des écoles primaires et secondaires, ce qui représente CHF 600'000.– de travaux et environ CHF 60'000.– d'honoraires facturés.

Quinze nouveaux bâtiments ont été équipés de la télégestion, dont les deux-tiers appartiennent à des propriétaires privés. Le nombre d'installations télégérées est actuellement de 375, réparties dans 295 bâtiments. Parmi les nouvelles installations télégérées, on peut citer les bâtiments suivants :

- l'immeuble locatif et l'Accueil pour enfants en milieu scolaire du chemin des Diablerets 11;
- le bâtiment du Rowing Club à Vidy;
- le restaurant La Rotonde à Bellerive-Plage.

### Installation de production d'eau glacée

La production des cinq sites de production d'eau glacée a été la suivante :

En MWh	2013	2014	2015
KBA-Notasys	1'295	1'227	1'187
Flon-Ville	938	888	975
Grand'Rive Parc (Nespresso)	806	849	792
STEP (CIO)	314	351	493
Frigus (CHUV)	-	614	995
<b>Total</b>	<b>3325</b>	<b>3'929</b>	<b>4'442</b>

### Service de piquet pour les prestations énergétiques

Pour l'année 2015, les interventions du service de piquet ont représenté en moyenne sept heures d'interventions par semaine, le soir et le week-end.

## Evolution du réseau et des installations gaz

En 2015, 373 mises en service ont été effectuées pour une puissance de 30.8 MW.

	2013	2014	2015
Longueur des conduites [km]	741	744.5	747.1
Nombre de compteurs	16'094	16'234	16'249
Nouveaux abonnés [MW]	28.9	29.3	30.8
Nouvelles mises en service	353	434	373

En 2015, le réseau de distribution du gaz naturel s'est étendu de quelques 2'580 mètres. Le remplacement d'environ 9'000 mètres de conduites existantes a également été réalisé, principalement dans le but d'assainir les tronçons souffrant de fuites. La pose de ces nouvelles conduites représente approximativement 1.2% de la longueur totale du réseau.

Les principaux chantiers réalisés ont été les suivants :

- avenue de Rhodanie à Lausanne : pose de 155 mètres de conduite sur le réseau haute pression (HP) ;
- route de Vidy à Lausanne : pose de 350 mètres de conduite sur le réseau HP ;
- avenue de la Rochelle à Prilly : pose de 260 mètres de conduite sur le réseau HP ;
- route de Romanel à Lausanne : pose de 1'050 mètres de conduite sur le réseau HP ;
- avenue de Chailly à Lausanne : pose de 1'600 mètres de conduite pour réseau HP et BP ;
- place de la Gare à Gland : déviation de 440 mètres de conduite HP en forage dirigé sous les voies CFF.

Le nombre de compteurs reste stable par rapport à l'année précédente : le nombre des nouvelles installations est compensé par celui des suppressions dues à l'arrivée du chauffage à distance et à la diminution de l'attrait pour la cuisson au gaz. Le nombre de mises en service et la puissance annuelle installée restent également stables par rapport à l'année précédente.

### Contrôle des branchements privés

En 2015, une campagne de contrôle d'environ 1'000 branchements a été réalisée dans la zone de Lausanne. Trente-six fuites ont été détectées et leurs réparations planifiées avec les différents propriétaires. En collaboration avec neo technologies S.A., la gestion automatique du lancement des campagnes de contrôle de branchements privés par SAP est sur le point d'aboutir.

Pour rappel, les directives de la Société Suisse de l'Industrie Gazière et des Eaux (SSIGE) imposent une périodicité de quatre ans pour le contrôle des branchements gaz. La nouvelle planification mise en place par les SiL permettra de respecter ces directives.

### Contrôle du réseau

Depuis 2014, le contrôle systématique du réseau de distribution du gaz naturel est effectué par une entreprise spécialisée. Lors de la campagne de recherche de fuite 2015, 306 fuites ont été détectées, contre 308 en 2014. Cette campagne de contrôle du réseau a permis la réparation de 197 fuites. Les fuites non réparées sont maintenues sous surveillance et leur évolution est évaluée de manière régulière.

### Compteurs de gaz

En 2015, 1'420 mouvements de compteurs ont été effectués dont la moitié environ afin de répondre aux exigences légales impliquant un remplacement tous les 14 ans. Au total, 61 compteurs de grande capacité, concernant notamment des applications industrielles, ont également été changés. Les autres mouvements de compteurs concernent la pose d'appareils neufs et la dépose d'appareils usagés ou inutilisés. Les objectifs 2015 fixés par l'Institut national de métrologie ont été respectés.

### Avenir du GNC

Une analyse des installations de compression de gaz naturel carburant (GNC) a été effectuée afin d'obtenir un bilan global et de définir une stratégie future pour le GNC. Ce rapport traite entre autres des points suivants :

- nécessité du remplacement de la station de compression de Perrelet ;
- recherche de sites pour l'installation d'une nouvelle station de compression au centre de Lausanne ;
- inventaire et état des installations de compressions existantes ;
- problématique des bornes de paiement par cartes bancaires.

Une décision quant à la stratégie future du gaz naturel GNC sera prise en 2016.

### Site de la RAMA

En 2015, six cours sur le thème de l'extinction de feux de fouille et de recherche de fuites gaz ont été organisés par la SSIGE. Les SiL ont assuré l'alimentation en gaz du site durant ces exercices.

Les SiL ont également mis à disposition de la SSIGE du personnel dans le cadre des examens du brevet fédéral de monteur réseau et d'installateur agréé. L'alimentation en gaz du site durant les quatre jours d'examen a également été assurée par les SiL.

En fin d'année, une présentation des dangers liés au gaz naturel a été donnée aux membres de la Fédération Vaudoise des Entrepreneurs. Celle-ci a été suivie d'une démonstration d'extinction de feu de fouille. L'objectif de cette rencontre était de sensibiliser les entreprises de génie civil aux dangers liés au gaz dans le cadre de travaux de fouille à proximité de conduite de gaz, et de rappeler les mesures de sécurité à respecter lors de ce type d'interventions.

### Exploitation du réseau gaz de Rolle

Depuis le 3 janvier 2013, l'exploitation du réseau de gaz de la Commune de Rolle est assurée par les SiL. La commune de Rolle reste toutefois propriétaire de son réseau. Afin de garantir les engagements pris, une commission d'exploitation composée de représentants des deux communes veille au respect des modalités définies dans la convention. En 2015, les SiL ont été sollicités à 117 reprises pour des activités telles que des essais de branchement, des manœuvres de vannes, des remplacements de compteur, des contrôles d'installation ou encore des recherches de fuite.

Un travail de conseil technique a également été assuré par le service pendant toute la durée du chantier entrepris dans la Grand-Rue de Rolle.

## SERVICE MULTIMEDIA (SIMA)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

#### Marketing et relations clients

- étude des besoins, de la concurrence et suivi du marché
- développement de nouveaux produits et prestations
- commercialisation des prestations Citycable retail et business
- support à la clientèle (espaces clients – call center – helpdesk)
- gestion administrative de la clientèle (contrats, facturation, résiliations, changements d'adresse, etc.)

#### Exploitation

- supervision du réseau et de la qualité des prestations (NOC)
- ingénierie architecture de réseau et support des services
- entretien des services et prestations
- installations et dépannages des clients

#### Construction

- ingénierie du réseau et génie civil
- documentation des infrastructures
- construction du réseau et des raccordements
- construction des installations intérieures aux bâtiments

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Construction	25.50	24.40	25.50	24.40
Direction & Projets	6.20	6.20	6.20	6.20
Exploitation	25.00	25.00	25.00	25.00
Marketing & Relations clients	24.90	21.25	24.30	22.75
<b>Total service</b>	<b>81.60</b>	<b>76.85</b>	<b>81.00</b>	<b>78.35</b>

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
Unité administrative	
<b>Total service</b>	<b>- 0.60</b>

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Construction	25	24.40	25	24.40
Direction & Projets	8	6.20	9	7.20
Exploitation	25	25.00	25	25.00
Marketing & Relations clients	23	21.25	24	21.75
<b>Total service</b>	<b>81</b>	<b>76.85</b>	<b>83</b>	<b>78.35</b>

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier	31 décembre
	n	n
Marketing & Relations clients	0	2*
Total service	0	2

\* il s'agit de 2 stagiaires MPC (maturité professionnelle commerciale)

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	4	7

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Convention de départ	1
Décès	
Démission	3
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	4

## FAITS MARQUANTS

### Marché

En 2015, la compétition a continué à s'intensifier avec des offres spécifiques aux différents segments du marché. La collaboration entre les grands opérateurs de télécommunication et les entreprises de grande distribution a poursuivi son développement et a donné naissance à de nouveaux produits très attractifs.

Sur sa desserte, Citycable reste le leader du marché de la télévision avec une pénétration de 65% des foyers utilisant la télévision numérique de Citycable. La pénétration pour l'Internet se stabilise à 30% et la téléphonie à 15%.

### Résultats

Le résultat financier 2015 est en ligne avec l'année précédente, avec une légère augmentation sur les marchés de l'Internet et de la téléphonie, mais avec une diminution sur le nombre des raccordements.

### Produits

En été 2015, Citycable a lancé un produit de télévision interactive sous le nom de « la box by net+ », permettant de visualiser des contenus en différé, des contenus payants, de la vidéo à la demande et mettant à disposition les contenus TV gratuits sur les portables (smartphones et tablettes).

Citycable a réalisé une première en Suisse avec la mise à disposition gratuite, en très haute qualité, de 80 chaînes de radio sous forme numérique sur son réseau en utilisant le standard DAB+ (Digital Audio Broadcasting). L'offre couvre des programmes disponibles en Suisse et comprend un riche complément de radios étrangères.

Pour répondre aux besoins des petites et moyennes entreprises (PME) et en prévision de l'arrêt de la téléphonie basée sur une technologie analogique et sur l'ISDN (*integrated services digital network* – réseau de télécommunication numérique avec des vitesses pouvant atteindre 2 Mbit/s), Citycable a lancé le VPBX (*virtual private branch exchange*), qui est une solution de central virtuel de téléphonie permettant d'économiser l'achat et la maintenance d'un central téléphonique. Dès son lancement, le produit a parfaitement répondu à la demande et connu un franc succès.

### Communication et promotion

Plusieurs campagnes de publicité ont été conduites afin de promouvoir « la box by net+ » et le VPBX, soit deux campagnes pour le marché privé et une pour le marché des PME.

Les pratiques et méthodes liées à l'utilisation des outils numériques en ligne pour influencer sur le processus de décisions d'achats des clients ont fortement évolué. Cette tendance a encouragé Citycable à améliorer l'utilisation de ses outils numériques pour la promotion de ses produits et pour la commande en ligne de ses prestations. Citons comme exemple une série de petites vidéos parodiant des films cultes tournées spécialement pour le web (publicité sur le web, réseaux sociaux). Ces vidéos ont eu un grand succès en termes de nombre de vues, de partages ou de « like ». Citycable continuera d'utiliser cet outil de promotion en 2016 et le déclinera pour le marché PME.

## Relation clients

Un audit de grande envergure a été conduit dans l'année afin d'analyser des pistes d'amélioration et d'optimisation du call center. L'appréciation par un spécialiste externe du call center Citycable a confirmé que le niveau de qualité des réponses aux clients était pleinement dans la moyenne suisse. Malgré sa taille restreinte et ses ressources limitées, Citycable peut être fier d'atteindre un niveau de qualité d'interaction clients digne d'un opérateur national. Des mesures d'amélioration ont pu être identifiées et sont en cours de mise en place.

## Nouveaux services

Les services de la télévision interactive de « la box by net+ » ont été testés sur les équipements de transmission existants et validés afin de garantir toutes les fonctionnalités. De plus, une interconnexion redondante avec la société netplus S.A. a été réalisée.

Le nouveau produit « Carrier Ethernet » a été installé avec une présence dans le data center le plus important de Suisse romande. Il permet aux opérateurs de télécommunication de fournir des services Ethernet à leurs clients et renforce ainsi le portefeuille de l'unité business de Citycable.

Les serveurs des plus importants distributeurs de contenu (Google et Akamai) ont été installés afin de réduire les coûts de transit Internet avec les réseaux voisins. De plus, la présence de Citycable a été renforcée dans les centres européens d'échange Internet, permettant ainsi de diminuer les coûts d'échange des flux.

## Entretien

Dans les communes hors Lausanne, les amplificateurs du réseau de communication hybride fibre-coaxial (HFC) sont en service depuis de nombreuses années et doivent être progressivement changés de façon à augmenter la fiabilité du réseau et la capacité Internet. Ainsi, 350 amplificateurs ont été changés durant l'année.

Suite à une étude concernant l'évolution des équipements Internet du réseau HFC et la migration progressive des clients sur le réseau en fibre optique, le choix et l'acquisition de nouveaux équipements permettant une vitesse plus élevée et une plus grande flexibilité de gestion des flux ont été réalisés.

L'importance croissante de garantie de la disponibilité des fonctions multimédia (Internet, téléphonie, télévision interactive) exige une haute sécurité dans l'alimentation électrique des équipements. Afin de parer à une éventuelle panne du réseau de l'électricité, une génératrice diesel et un onduleur ont été installés sur le site de la station de tête au chemin de Boisy.

## Centre d'opération du réseau

La troisième et dernière phase du concept de supervision du réseau et des prestations fournies a été effectuée avec l'extension sur les équipements de Boisy. Les données opérationnelles ont été consolidées pour un meilleur suivi de l'infrastructure et une meilleure organisation des interventions. Un service de piquet centralisé dans cette unité a été instauré. Le nombre des interventions est resté stable par rapport à l'année précédente. Celles-ci sont principalement dues au changement des prises dans les appartements, au réglage de postes TV et à la mise en service de connexions en fibre optique. Le nombre de demandes pour le plombage de prises a augmenté par rapport à l'année précédente.

## Déploiement de la fibre optique

Sur treize communes voisines de Lausanne, Citycable est responsable de l'infrastructure en plus de la commercialisation. Dans ces communes, 28 immeubles ont été raccordés en fibre durant l'année, totalisant 287 unités d'habitations.

## BOISY TV S.A.

La migration des programmes de télévision sur le tout numérique a été finalisée en mars 2015, impliquant la suppression de la distribution en analogique. Une intense campagne d'information a été organisée afin de sensibiliser les clients aux impacts de cette transition. En parallèle, l'offre s'est enrichie de treize programmes en haute définition et de sept nouveaux programmes en définition standard.

Boisy TV a réalisé une première en Suisse avec la mise en place d'une solution technique permettant la distribution de la radio numérique selon le standard DAB+ sur le réseau.

Afin d'accompagner le développement très dynamique des appareils télévisés, Boisy TV diffuse deux programmes test en 4K, nouveau standard de la ultra-haute définition avec une image quatre fois plus définie qu'une image en haute définition.

## SI-REN S.A.

### HISTORIQUE DE LA SOCIÉTÉ

- Si-REN S.A. a été créée le 10 décembre 2009 et enregistrée au Registre du commerce du Canton de Vaud le 16 décembre 2009. Son capital-actions est de CHF 30'000'000.–
- le capital de la société a été sollicité par le rapport-préavis N° 2009/27 (« *Création d'une société d'investissement pour l'augmentation de la production lausannoise d'électricité d'origine renouvelable; Complément de crédit d'étude pour une installation géothermique à Lavey; Mise en œuvre d'un système communal de rétribution à prix coûtant subsidiaire pour les installations photovoltaïques privées; Réponses à la motion de M. Jacques Bonvin et consorts et aux postulats de M. Filip Uffer, de M. Jean-Pierre Béboux, de M. François Huguenet et de M. Charles-Denis Perrin* »), adopté par le Conseil communal le 27 octobre 2009

- le Conseil communal a apporté plusieurs amendements aux conclusions, dont les nouvelles conclusions 1 bis et 1ter qui prévoient respectivement « d'obtenir de la Municipalité qu'elle informe le Conseil communal des activités de cette société, même a posteriori, comme si elles étaient le fait des Services industriels » et « de soumettre cette société au contrôle de la Commission de gestion au même titre que l'Administration de la Ville de Lausanne »
- la Municipalité, pour respecter la demande d'information du Conseil communal, a décidé de rendre compte des activités de SI-REN S.A. via le rapport de gestion des SiL. Elle transmet également le rapport de gestion de la société SI-REN S.A. aux commissaires de gestion et des finances des sous-commissions des SiL

#### BUT DE LA SOCIETE (ARTICLE 2 DES STATUTS)

- « La société a pour but l'étude, la construction et l'exploitation d'installations de production ainsi que la fourniture d'énergie dans le domaine des énergies renouvelables en Suisse et à l'étranger. Elle pourra également conduire des projets de recherche fondamentale et appliquée dans tous les domaines des énergies renouvelables, conceptualiser et commercialiser des produits et services dans ce domaine, ainsi que procéder à la réalisation de projets de recherche sous toute autre forme. Elle peut effectuer, elle-même ou par l'intermédiaire de tiers, toutes opérations en rapport direct ou indirect avec son but, y compris dans le domaine de la propriété intellectuelle, en Suisse et à l'étranger. La société peut acquérir, détenir et aliéner des immeubles. La société peut exercer toutes les activités commerciales, financières – notamment à travers des prises de participation en Suisse et à l'étranger - ou autres en rapport avec son but »

#### EFFECTIF DU PERSONNEL

La société compte 5.6 ept.

#### THÈMES PRINCIPAUX DE LA SOCIÉTÉ

##### Plan solaire photovoltaïque

Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, la société SI-REN S.A. avait à son actif l'exploitation de vingt centrales photovoltaïques totalisant une puissance de 4'274 kW. Ces centrales produisent en moyenne 4'488 MWh/an, soit la consommation normalisée de 1'282 ménages (consommation de 3'500 kWh par an).

En 2015, huit nouvelles centrales photovoltaïques ont été mises en service pour une puissance additionnelle de 1'928 kW et trois centrales étaient en chantier pour une puissance de 1'704 kW. La puissance totale installée à cette date au 31 décembre 2015 était donc de 6'202 kW pour 28 centrales.

Noms	Mise en service en 2015		En chantier fin 2015	
	Puissance [kW]	Mise en service	Noms	Puissance [kW]
Collège de Censuy, Renens	124.44	01.03.2015	Debrunner Crissier	1225.8
Collège Coquerellaz, Ecublens	89.64	01.03.2015	Piscine de Mon-Repos	330.2
Collège Pâquis, Saint-Sulpice	154.44	05.05.2015	World Archery FIDTA	148.0
Manège du Chalet-à-Gobet	271.10	01.08.2015		
Regommex, Romanel	213.20	01.09.2015		
Port-Franc 18	109.35	01.09.2015		
Centre autoroutier Blécherette	126.88	30.09.2015		
Aéroport de la Blécherette II	839.02	01.11.2015		

La gestion des centrales photovoltaïques de SI-REN est assurée par un collaborateur électricien et secondée par trois chefs de projets qui sont aussi en charge de développer plusieurs nouvelles centrales simultanément.

Le prix d'achat des centrales solaires est en constante diminution alors que la qualité et les rendements augmentent.

Avec le soutien du Fonds communal pour l'efficacité énergétique, les collaborateurs de SI-REN encadrent aussi la réalisation de projets pilotes dans le domaine des panneaux solaires transparents et de l'optimisation de la consommation directe et du stockage d'énergie. Plusieurs logiciels et plateformes informatiques pour l'optimisation de la gestion de projets solaires ont été développés afin de soutenir le déploiement de l'énergie photovoltaïque pour la Ville de Lausanne.

#### Projet EolJorat Sud

Lancé en 2007, le projet EolJorat Sud est prévu entièrement sur territoire communal et, sauf un site, sur des terrains appartenant à la Commune. La production annoncée est de 80 GWh/an.

Un mât de mesure anémométrique de 135 mètres a été installé sur le site de l'éolienne Mauvernay. Le montage de ses éléments, réalisé avec l'aide d'un hélicoptère, s'est terminé le 14 août 2015. Les mesures s'étendent jusqu'en novembre 2016. Ces mesures anémométriques, plus précises que les mesures SODAR déjà réalisées (qui présentent une marge d'erreur maximum de l'ordre de 10% dont il a été tenu compte), permettront de définir précisément le modèle d'éoliennes à retenir pour la phase de demande de permis de construire.

Hormis l'installation du mât, l'année a essentiellement été consacrée au traitement par le Conseil communal du rapport-préavis N° 2015/06 (« Plan partiel d'affectation Parc éolien « EolJorat » secteur sud – Réponse postulat de M. Charles-Denis Perrin »), adopté par la Municipalité le 15 janvier 2015, qui présentait le plan partiel d'affectation (PPA) EolJorat Sud

et sollicitait les droits de superficie au bénéfice de SI-REN pour les terrains appartenant à la Ville. Ce rapport-préavis a été adopté en plénum du Conseil communal à une confortable majorité le 22 septembre 2015. Le dossier est désormais en attente de l'approbation préalable du Département du territoire et de l'environnement (DTE).

Le 2 mars 2015, la Cour de droit administratif et public (CDAP) a rendu un arrêt dans le cadre du recours contre le projet de plan d'affectation cantonal et les permis de construire du parc éolien de Sainte-Croix. Cet arrêt valide la planification éolienne vaudoise, mais impose des modifications dans l'application de l'ordonnance sur la protection contre le bruit et dans le traitement de la réduction des impacts sur l'avifaune. L'étude d'impact sur le bruit a été réalisée pour le projet EolJorat Sud sur la base des recommandations cantonales, qui ont été remises en cause par l'arrêt de la CDAP. Les services du Canton ont estimé que cette étude devait être refaite sur les nouvelles bases fixées par la CDAP et qu'elle devrait démontrer le respect des valeurs seuil de planification pour que le DTE puisse donner son approbation préalable. En matière d'avifaune, des compléments d'études sont également nécessaires, mais uniquement pour le rapport d'impact sur l'environnement deuxième étape, qui sera présenté pour la mise à l'enquête de la construction des éoliennes.

Les voies de recours s'ouvriront dès l'approbation préalable du dossier par le DTE. L'association d'opposants Eole Responsable, dont le but statuaire est d'obtenir l'abandon du projet, a déjà indiqué sa ferme volonté de faire recours.

### **Projet Alpine Geothermal Power Production (AGEPP)**

Le projet AGEPP vise à exploiter la chaleur des aquifères profonds dans la région de Lavey. Il permettra de fournir un puits de secours pour les Bains de Lavey, et de produire de l'électricité, pour autant que les cibles définies de température et de débit de l'eau remontée soient atteintes.

Le projet est mené avec plusieurs partenaires dont les plus importants sont EOS Holding S.A., SI-REN SA, Holdigaz S.A., Romande Energie S.A. et CESLA S.A.. En collaboration avec le bureau d'ingénieur CSD à Lausanne, l'année 2015 a permis d'affiner les analyses techniques et financières.

### **Montéole SAS**

Si-REN dispose d'une participation de 51% dans la société Montéole SAS qui a repris le parc Monts Bergerons I, mis en service en décembre 2008 et doté de cinq éoliennes Sanvion (ex-REPower) de 2 MW. Le parc est situé dans le département de la Somme, en région Picardie. L'énergie est reprise jusqu'en 2023 par EDF selon un système de rétribution à prix coûtant. Après cette période, l'énergie pourra être rapatriée en Suisse à travers Alpiq. La production 2015 s'est élevée à 21.7 GWh, supérieure à celle de 2014 qui avait atteint 19.4 GWh.

## **LFO S.A.**

### **HISTORIQUE DE LA SOCIÉTÉ**

- LFO S.A. a été créée le 28 janvier 2013 et enregistrée au Registre du commerce du Canton de Vaud le 8 février 2009. Son capital-actions est de CHF 10'000'000.–
- le capital de la société a été sollicité par le rapport-préavis N° 2012/27, adopté par le Conseil communal le 13 novembre 2012
- la Commission de gestion (25e observation 2013) a demandé que les activités de cette société soient présentées au Conseil communal et fassent l'objet d'un chapitre particulier du rapport de gestion

### **BUT DE LA SOCIÉTÉ (ARTICLE 2 DES STATUTS)**

« La société a pour but l'acquisition, la construction, l'exploitation et la commercialisation de réseaux pour le transport d'information ; elle assure en outre leur évolution. La société peut :

- exercer toute activité financière, commerciale ou industrielle, mobilière ou immobilière, en rapport direct ou indirect avec son but
- participer à toutes entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but. »

### **EFFECTIF DU PERSONNEL**

La société n'a pas de personnel. Elle mandate les équipes du Service multimédia (SIMA) pour la construction et l'entretien des réseaux. Sa direction opérationnelle est assurée sur mandat par le chef du projet FTTH (*Fiber to the Home* - Fibre optique jusqu'au domicile) de SIMA.

### **THÈMES PRINCIPAUX DE LA SOCIÉTÉ**

#### **Déploiement de la fibre optique**

La construction du réseau fibre optique a réellement pris son essor, avec la réalisation de trois zones en parallèle au centre-ville : les quartiers de Chauderon, Croix-d'Ouchy et Grand-Vennes, pour un total d'environ 30'000 nouveaux raccordements construits.

Pour l'interconnexion des sites contenant les équipements actifs de télécommunication, un projet Backbone (colonne vertébrale du réseau) a été initié. Ce projet permettra également l'accès au réseau à des opérateurs tiers souhaitant entrer sur le marché fibre optique. Trois sites de colocalisation sont prévus à cet effet, à Chauderon, Flumeaux et Pierre-de-Plan. La commercialisation du réseau de fibre optique s'est étendue, principalement dans les quartiers de Montoie, Bourdonnette, Montriond et Cour, et dans les nouvelles constructions. Un projet pilote de migration des clients HFC vers la fibre optique a été mis en place avec un partenaire.

Le nombre de demandes de raccordement fibre optique ayant fortement augmenté, un nouvel outil informatique (PWM, project workforce management) a été mis en production. Celui-ci permet d'automatiser les échanges d'information avec les partenaires de construction ainsi qu'avec Swisscom et de faire face au volume de travail.

### **Avancement de la planification**

La planification des chantiers coordonnés nécessite une réflexion à long terme, prenant en compte les calendriers des projets urbains. Afin de répondre à ce besoin, la planification des chantiers fibre optique pour tout le centre-ville a été confiée à une entreprise externe. Toutes les études ont démarré en 2015 avec un délai de livraison début 2016. Ainsi, les besoins réels en matière de tubes pourront être évalués avec plus de pertinence, au profit d'une meilleure coordination des chantiers.

La planification du réseau Backbone reliant les sites d'équipement de télécommunication entre eux a été réalisée et quatre liaisons ont ainsi pu être planifiées en 2015.

### **Avancement des travaux**

Un contrat cadre a été signé avec 25 entreprises, à des prix convenus annuellement au forfait pour ce qui concerne les activités de génie-civil, tirage de câbles et épissure de fibres optiques. Cela a permis de faciliter et de raccourcir la procédure d'adjudication, la réalisation des métrés et le suivi de la facturation. Un nouvel outil informatique, Smartsheet, a été mis en place pour permettre de planifier et de coordonner toutes les activités de chantier.

L'agglomération lausannoise est en pleine expansion. La grande majorité des nouvelles constructions sont équipées en fibre optique, en accord avec les propriétaires. Ainsi, plus de soixante nouveaux bâtiments totalisant 843 unités d'habitations ont été raccordés en fibre optique dans les communes de Lausanne, Froideville, Le Mont-sur-Lausanne et Epalinges.

# Bureau du Conseil communal

## RAPPORT DU BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL SUR SA GESTION DE JUILLET 2014 À FIN JUIN 2015 ET L'ÉTAT DE SES ARCHIVES

Avec la nouvelle Constitution, les autorités communales voient leur mandat débiter au premier juillet. Pour tenir compte de cette nouvelle réalité, en juin 2010, le Bureau du Conseil communal a décidé, en accord avec les présidents des groupes, que ses rapports de gestion couvriraient l'exercice effectif, du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin, et non plus l'année civile.

**Tableau récapitulatif**

Objets	Nombres en 2014-2015	Nombres en 2013-2014	Nombres en 2012-2013	Nombres en 2011-2012
Séances plénières simples du Conseil communal	3	3	5	3
Séances plénières doubles du Conseil communal	21	15	17	16
Démissions de membres du Conseil entre 01.07. et 30.06	7	8	9	7
Motions déposées entre 01.07. et 30.06	5	8	16	18
Postulats déposés entre 01.07. et 30.06	50	33	21	31
Projets de règlement déposés entre 01.07. et 30.06	0	1	2	1
Interpellations ordinaires déposées entre 01.07. et 30.06	50	31	40	35
Interpellations urgentes déposées entre 01.07. et 30.06	20	19	15	20
Pétitions déposées entre 01.07. et 30.06	1	6	11	11
Préavis déposés entre 01.07. et 30.06	56	47	35	41
Rapports-préavis déposés entre 01.07. et 30.06	36	22	23	14
Rapports (R1 à Rn) de l'année	R117	R102	R103	R106
Questions écrites transmises à la Municipalité	10	19	17	19
Questions orales posées par les membres du Conseil communal en séance	115	104	123	107
Nomination des commissions ad hoc par le Bureau	106	86	75	85
Séances de la Commission de gestion	11	10	9	11
Séances de la Commission des finances	12	11	10	14
Séances de la Commission des pétitions	3	4	6	3
Séances de la Commission de recours en matière d'impôt communal	20	14	9	12
Séances de la Commission de politique régionale	13	6	7	5
Séances du Bureau du Conseil	14	15	17	17
Invitations reçues	202	155	145	143
Nombre d'objets soumis durant les week-ends de votations (y c. élections)	11	16	14	20
Nombre d'urgences demandées par la Municipalité	64	44	42	38
Nombre d'objets traités (préavis, rapport-préavis, initiatives, interpellations, interpellations urgentes)	200	157	162	171
Ratio nb séances / nb objets traités	8.33	8,72	7,36	9

Le ratio présenté à la dernière ligne du tableau ci-dessus ne peut être pris en considération sans tenir compte du type de dossiers traités durant l'année parlementaire. En effet, la division du nombre de séances par le nombre d'objets traités ne dit rien sur la complexité des objets soumis aux membres du Conseil. Certaines années, le Conseil a voté plusieurs préavis nécessitant de nombreuses heures de débats. Cela a pour conséquence de diminuer le ratio, et cela pourrait donner l'illusion au lecteur de ce rapport que le Conseil a été moins efficace. Ce constat brut doit être nuancé.

Cette année de législature, le Bureau a assumé sa fonction de Bureau électoral lors des votations fédérales du 28.09.2014 ; lors des votations fédérales du 30.11.2014 ; lors des votations fédérales du 08.03.2015 ; lors des votations fédérales du 14.06.2015.

Une séance d'information et de présentation de la SILL S.A. a été organisée le 10 mars 2015. Cette séance a été préparée à l'initiative et avec la collaboration de la Direction du logement et sécurité publique et de M. Menoux, directeur de la SILL S.A..

Le Bureau a organisé une nouvelle visite d'un parlement. L'année précédente, le Bureau était allé rencontrer ses homologues de la Ville de Bienne. L'expérience avait été enrichissante pour tous les participants. Dès lors, cette année, c'est au Grand Conseil valaisan que les membres du Bureau de Lausanne se sont rendus. Une fois encore, les échanges ont été nourris et très intéressants. Les membres du Bureau ont pu découvrir les outils informatiques développés pour le parlement sans papier et le logiciel de retranscription automatique des débats. Une réflexion autour de la question de l'acquisition d'un tel outil sera entamée lors de la prochaine année parlementaire par le futur Bureau.

Le président du Bureau a organisé cette année trois déjeuners conviviaux lors desquels des associations actives sur le territoire lausannois ont été reçues. Ces rencontres, initiées par Mme Litzistorf lorsqu'elle était présidente, ont pour but de connaître un peu mieux les différents acteurs de la vie associative et commerçante lausannoise, d'entendre leurs préoccupations et d'ouvrir un dialogue autour de leurs attentes. Cette année, le président a reçu :

- le 10 octobre.2014, la Société de l'industrie et du commerce de Lausanne ;
- le 14 novembre 2014, des représentants des arts de la scène ;
- le 21 novembre 2014, des représentants des arts plastiques.

A la fin de l'année parlementaire 2013-2014, une soirée conviviale avait été organisée hors de l'Hôtel de Ville. Cette année, deux soirées ont été organisées, l'une en décembre 2014 et l'autre en juin 2015. Ces sorties permettent aux conseillers de se retrouver dans un contexte autre que celui des débats parlementaires. Elles ont offert l'opportunité de discuter autour d'une thématique liée aux projets et aux missions des services de la Ville : le sport, la protection et le sauvetage, la culture.

Le Bureau a pris la décision de faire créer un pins pour les membres de l'Assemblée communale, sur le modèle de ce qui se fait déjà au Grand Conseil vaudois. Au début novembre 2014, les conseillers ont reçu cette petite décoration, avec le choix de la porter ou de la rendre.

Cette année, diverses demandes ont été soumises au Bureau par des membres du Conseil : économie de papier lors de l'impression des ordres du jour des séances du Conseil, diffusion de photos des œuvres d'art appartenant à la Ville durant les pauses des séances du Conseil communal, affichage de la durée de chaque intervention lors des séances du Conseil. A chaque fois, le Bureau a pris le soin d'examiner attentivement les requêtes soumises et y a répondu favorablement lorsqu'il a jugé les demandes fondées, légitimes et réalisables à moindre coût.

Lors de son entrée en fonction Bureau a constaté que l'édition du Bulletin du Conseil avait pris près de trois ans de retard. Celui-ci était expliqué par le fait que l'organisation de l'équipe de rédaction a été modifiée à l'entrée de la nouvelle législature. Parallèlement, le format et la mise en page du Bulletin a été retravaillé, ce qui a demandé plusieurs mois de préparation des modèles et canevas. Dernière cause imputable au retard, une absence prolongée et la supervision de la personne engagée pour le remplacement. Plusieurs services de la Ville, mais aussi des lecteurs institutionnels et privés se sont interrogés à propos de la suspension de l'impression du Bulletin. Le Bureau a prié le secrétaire de veiller à rattraper le retard. Depuis fin 2014, l'édition et l'impression ont repris au rythme soutenu d'une séance par semaine. A cette fréquence le retard devrait pouvoir être comblé prochainement.

Durant le courant de l'année, à la demande de la commission chargée de travailler sur la révision du règlement du Conseil communal (RCCL), le Bureau a rédigé une proposition de règlement pour la récusation des conseillers communaux en cas de conflit d'intérêt. Ce règlement a pour but de préciser les cas où la récusation d'un conseiller communal pourrait être requise, par ses soins ou par un autre membre de l'Assemblée.

En parallèle de la révision du RCCL, le Bureau a continué de répertorier les cas où l'interprétation du RCCL actuel pose problème. En outre une réflexion a été entamée pour continuer de réduire le nombre d'objets à l'ordre du jour. Dans ce cadre, le président et des membres du Bureau ont reçu les chefs de groupe afin de discuter d'une série de mesures pouvant diminuer le temps pris pour certaines procédures lors des séances du Conseil. Plusieurs propositions ont été faites, notamment une procédure accélérée pour le traitement des objets ayant été acceptés à l'unanimité par la commission chargée de les traiter. Malheureusement, un consensus n'a pu être trouvé et les parties ont convenu d'un statu quo.

Force est de constater que le nombre de séances telles qu'elles étaient mises à l'agenda les années précédentes ne permet plus de traiter les dossiers dans un délai raisonnable (il suffit de considérer le nombre croissant des urgences municipales pour s'en rendre compte). En effet, le nombre des rapports, des rapport-préavis, des initiatives et des interpellations ne diminue pas, voire a tendance à grossir, année après année. A cela s'ajoute que notre règlement ne prévoit rien pour endiguer et/ou réguler les débats... avec le résultat que certains prennent la parole 3 ou 4 fois ou font de très longues interventions. D'autre part, certaines interpellations, quoique fort intéressantes, ne sont de toute évidence pas de la compétence de notre Conseil... voire de la Municipalité.

Si l'on considère qu'il est faux d'alourdir la tâche des membres « miliciens » du Conseil mais, parallèlement, qu'il est essentiel que les dossiers soient traités dans des délais raisonnables nous n'échapperons pas à devoir mettre en vigueur, par voie réglementaire (dans le nouveau règlement ?), des limites à nos débats (limite du temps de parole, limite du nombre d'interventions, etc....), tout comme à devoir prévoir un statut de traitement spécial pour les interpellations qui ne sont pas de notre compétence.

Ce constat fait, pour tenter d'accélérer le traitement des objets à l'ordre du jour dans les limites de la marge de manœuvre permise au Bureau par le règlement actuel, une dernière piste a été exploitée: l'ajout de séances du Conseil. Trois fois durant l'année parlementaire, des séances doubles ont été planifiées trois mardi d'affilée. Cette manière de faire oblige à ne prévoir qu'un seul ordre du jour pour les trois séances. En conséquence, sur trois séances doubles, une seule prévoit un moment pour les questions orales et pour le dépôt d'interpellations urgentes. Le temps ainsi dégagé durant les deux autres séances, libres de ces opérations, permet de traiter plus de dossiers. Le revers de la médaille est un surcroît de travail pour les conseillers.

L'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les communes (LC) implique la mise en place d'un examen de recevabilité des initiatives et pétitions déposées. Au début de l'année 2014, le Bureau a mis en place une procédure provisoire, sous réserve de l'entrée en vigueur du nouveau règlement du Conseil. La durée de la procédure prévoyait un battement de deux semaines entre la date d'un dépôt et l'annonce de celui-ci en séance du Conseil. Cela avait pour avantage de permettre un examen approfondi des textes par le Bureau et de pouvoir poser des questions au Service des communes et du logement du Canton de Vaud (SCL). Après une année de pratique, à la demande de plusieurs conseillers, le Bureau a pris la décision de supprimer cette étape de deux semaines. Cette année de fonctionnement a permis d'acquérir de l'expérience et de pouvoir prendre des décisions plus rapidement sur les textes déposés.

Au mois de novembre 2014, lors de sa rencontre annuelle avec la préfète, le président a convenu avec celle-ci d'organiser une séance de présentation et d'explication de l'application de la nouvelle LC. Cette séance a été organisée le 3 mars 2015. Elle a réuni une partie des membres du Bureau, les présidents de groupe, la préfète et une juriste du SCL.

Le 9 juillet 2014, le secrétariat du Conseil communal a opéré le versement aux Archives de la Ville :

- des pièces couvrant les séances du Conseil communal du 31 mai 2011 au 7 décembre 2011 ;
- des procès-verbaux originaux des séances du Conseil communal de l'année 2012-2013 (présidence Resplendino) ;
- des extraits de procès-verbaux originaux année 2013 ;
- des ordres du jour et de la correspondance du bureau du Conseil communal de l'année 2013 ;
- des ordres du jour, des procès-verbaux des séances et de la correspondance de la Commission permanente de gestion pour l'année 2013 ;
- des pétitions déposées au Conseil communal du 19 janvier 2010 au 15 mars 2011.





